UNION LATINE
ACADÉMIE D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE BUCAREST
Faculté des Relations Économiques Internationales
Chaire des Langues Romanes et de Communication en Affaires
Module de Traduction et Terminologie de Spécialité

COLOCVIUL INTERNAȚIONAL "TRADUCEREA SPECIALIZATĂ"

București, 13-14 octombrie 2005

Actele

Colocviului Internaţional”Traducerea Specializată”

Bucureşti, 13-14 octombrie 2005

Uniunea Latină, Paris 2010

ISBN 978-9-291220-38-0

Avant-propos

Ce volume comprend les contributions des participants au Colloque international "La traduction spécialisée" organisé les 13-14 octobre 2005 par l'équipe du Module de terminologie et de traduction de spécialité de la Chaire de Langues romanes et de communication en affaires de l'Académie d'Études Économiques de Bucarest.

Suite à un *Appel à candidature* initié par l'Union Latine, ce colloque a réuni des spécialistes roumains et étrangers de domaines différents, enseignement, recherche, entreprises, maisons d'édition, etc. qui ont eu en commun au moins un des objectifs suivants :

♦ la nouvelle problématique de la traduction dans le contexte de l'intégration européenne ;
♦ la spécificité de l'approche théorique et de l'approche pratique de la traduction spécialisée ;
♦ la maîtrise et de l'emploi des langues étrangères dans la perspective des entreprises ;
♦ la collaboration plus étroite des spécialistes des différents domaines : philologues, ingénieurs, médecins, juristes, etc. ;
♦ une meilleure collaboration entre les traducteurs, les maisons d'édition et le marché du livre ;
♦ la réévaluation de la place des langues étrangères dans les nouveaux plans d'enseignement à la suite de la réforme de l'enseignement supérieur ;
♦ la complexité du travail de formation des traducteurs ;
♦ la mise en valeur du travail des traducteurs sur le marché du travail.

Pour aborder cette problématique, les travaux du colloque ont été organisés en trois sections, une table ronde et plusieurs ateliers, organisation que l'on pourra retrouver dans le présent ouvrage.

Après les interventions des représentantes de l'Union Latine et de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, suivent les exposés qui ont fait l'objet des trois sections :

- **Théories de la traduction** qui comprend des contributions importantes sur les théories de la traduction, les critères d'approche et de classification des différents types de traduction.

- **La pratique de la traduction** qui comprend des communications sur les rapports entre la terminologie et la terminographie, la linguistique appliquée et la pratique de la traduction, mais aussi sur la pratique de la traduction économique et ses incidences didactiques, la pratique de la traduction juridico-administrative, technique et médicale. Ces communications proposent une approche cognitive et managériale du processus de traduction ou bien une approche linguistique de la traduction comme texte, des aspects de la pré-traduction (ressources et techniques documentaires, élaboration et gestion des listes terminologiques, des dictionnaires, etc.), de la traduction proprement dite (techniques textuelles spécifiques, stylistique de la traduction spécialisée, interculturalité, ressources informatiques, etc.), et de la post-traduction (évaluation de la traduction : analyse des erreurs, standards de qualité, etc.).

- **La formation des traducteurs** dans la perspective de l'intégration européenne qui propose des exposés sur la pédagogie de la traduction spécialisée, l'analyse des outils didactiques, certains aspects des relations entre la situation d'enseignement – apprentissage et les types d'activités didactiques, la localisation ou la délocalisation de ces activités.

La Table ronde ***Traduction spécialisée – incidences socio-économiques, culturelles et éducatives*** a constitué une occasion d'échanges particulièrement intéressants sur l'articulation explicite de la problématique de l'importance sociale de la traduction spécialisée et de l'apprentissage des langues étrangères de spécialité sous l'angle de la formation des spécialistes de certains domaines en tant que traducteurs. L'approche des rapports entre théorie et pratique ainsi que l'approche économico-sociale de la traduction spécialisée ont constitué le cadre d'un débat très large entre enseignants, chercheurs, représentants des entreprises - bénéficiaires, formateurs et prestataires de services linguistiques sur :

- Les relations entre les spécialistes des domaines de référence et les enseignants des filières d'enseignement en langues étrangères ;

- Les relations entre les professionnels des entreprises et le processus d'enseignement – apprentissage des langues étrangères, entre la recherche appliquée et la traduction spécialisée ;

- Les aspects de la traduction spécialisée dans l'activité d'Harmonisation de la Législation avec les Règlementations de l'Union Européenne ;

- Les relations entre le plan éditorial, les traducteurs et les professionnels ;

- Les relations entre auteurs, traducteurs et rédacteurs.

Les quatre ateliers présentés dans le présent ouvrage ont eu une réelle valeur formative pour les étudiants, et ont constitué un échange d'expérience enrichissant pour les représentants des différents instituts et institutions (les universités de Bucarest et de Craïova, l'Institut Européen de Roumanie et l'Académie d'Études Économiques de Bucarest). Les animateurs de ces ateliers ont proposé les thèmes suivants :

- ***L'atelier 1*** : *Le texte scientifique et technique dans la traduction automatisée et la traduction humaine* ;

- ***L'atelier 2*** : *Aspects pratiques de la révision linguistique et de la révision juridique (erreurs fréquentes)* ;

- ***L'atelier 3*** : *Le couple traducteur – spécialiste dans la traduction des textes de spécialité (domaine juridique et financier-bancaire). Élaboration des glossaires de spécialité de ces domaines* ;

- ***L'atelier 4*** : *La gestion post-traduction. La formation du spécialiste – traducteur*.

Comme certains des participants au colloque ne nous pas soumis leur communication intégrale, nous avons introduit dans ce volume seulement les résumés de leur contribution.

Pour donner la possibilité d'intervention de tous les spécialistes concernés par le sujet de notre colloque, vu la diversité des sujets abordés ainsi que leurs compétences linguistiques différentes, les textes des résumés et des communications ont été rédigés en différentes langues, le roumain, le français, l'espagnol, l'anglais.

Fruit de cette rencontre avec nos collègues des différentes institutions de Roumanie et de Moldavie qui a contribué à renforcer nos liens de collaboration scientifique et d'amitié, ce volume peut constituer une base de départ pour des publications ultérieures.

Ce projet a été bien bénéfique de plusieurs points de vue : la collaboration entre universités, instituts de recherche, organismes internationaux, maisons d'édition, entreprises de Roumanie et de Moldavie, le développement des relations entre les spécialistes de différents domaines d'activité et les philologues, et par là, la recherche interdisciplinaire qui vise l'amélioration des traductions spécialisées et la connaissance des langues étrangères dans la perspective de l'intégration européenne, l'élargissement de l'activité de TermRom et du Consortium de Terminologie pour attirer de nouveaux membres. En même temps, nous espérons avoir contribué à une meilleure prise de conscience du besoin d'améliorer la qualité du roumain dans nos cours et dans nos publications et la qualité des traductions pour des maisons d'édition de l'étranger.

La participation de nos étudiants en économie, et non seulement, aux ateliers organisés représente le gage d'une meilleure motivation pour leur formation en tant que terminologues et traducteurs.

Cette rencontre a fait connaître l'offre que nous adressons aux entreprises afin d'améliorer les terminologies du roumain et de rendre plus efficace la communication professionnelle.

Les membres de notre équipe, Maria-Antoaneta Lorentz, Elena Popa, Deliana Vasiliu, membres du centre de recherche « Teodora Cristea », tout comme Luminita Brăileanu et Anca-Marina Velicu, qui nous ont quittées ultérieurement, ont été heureuses de s'impliquer pleinement dans cette aventure.

Nous tenons à remercier tout particulièrement la direction de la DTIL de l'Union Latine pour l'initiative de ce colloque et pour son soutien, ainsi que la direction de l'Académie d'Études Économiques qui nous a offert la base logistique tout comme la possibilité des réaliser le programme du colloque et le volume des résumés à la Maison d'Édition.

Nous devons aussi remercier les membres du comité scientifique et du comité d'organisation du colloque, et pas en dernier lieu Madame Florica Razumiev de l'Union Latine pour leur implication dans la réussite de notre entreprise.

Nous espérons que la diffusion des travaux de notre Colloque contribuera à la valorisation de la recherche des équipes transdisciplinaires et au prestige de notre équipe d'enseignement – recherche de spécialité.
Nous nous assumons toutes les carences de la forme du présent ouvrage avec l'espoir que la nécessité de sa parution nous fera excuser par les auteurs et par tous ses lecteurs dont nous attendons les remarques et les suggestions en vue d'une éventuelle prochaine édition.

Corina Cilianu-Lascu

Cuprins

Avant-propos 3

Cláudia Laux - L'Union latine et les terminologies roumano-moldaves 9

Bénédicte Madinier - Construire l'Europe, mondialiser les échanges et… préserver la diversité linguistique: pratique et enjeux de la coopération terminologique 11

1. TEORII ALE TRADUCERII 20

Alexandra Cuniţă - La traduction du texte spécialisé et le problème de la déformabilité de la signification ... 20

Inga Druţă - Localization: a pragmatical aspect of global communication 26

Nina Ivanciu - Les enjeux (inter)culturels de la traduction. Culture, interculturalité et traduction 29

Anca-Marina Velicu - Remarques sur les fondements neuro-cognitifs de la traduction 37

Anca Greere - Funcţionalism – O teorie aplicabilă traducerilor specializate? 38

Gabriel Istode - Elemente teoretice de psihosistematică în traducerea specializată 49

Aida Todi - Strategii discursive de introducere a termenilor noi de specialitate în presa românească actuală (terminologia economică) 55

Mariana Tuţescu - Modulation et modalité 56

Irina Mavrodin - Quelques réflexions sur l'autotraduction littéraire 57

Janeta Drăghicescu - Traducerea tehnică – între limbă şi discurs 60

Felicia Albescu - La Traduction Automatique dans la perspective de l'Intelligence Artificielle 61

Florin Teodor Tănăsescu - La détermination des voisinages sémantiques par des relations définies entre les concepts, permet l'arrangement et le traitement inflormatique des langages 62

Anca-Marina Velicu - Enseigner le « thème » à des apprentis-traducteurs roumains, étudiants en sciences économiques 66

Dan Huţănaşu - Personnalité du traducteur et substance de l'acte de traduction 94

Victor-Dinu Vlădulescu - Création d'une macro qui permet de calculer le nombre d'occurrences d'un mot ou d'un groupe de mots dans un document 95

2. PRACTICA TRADUCERII SPECIALIZATE 102

Mihaela Buia - Aspecte ale interdisciplinarităţii terminologice 102

Maria Dipşe - Approche terminologique bilingue de la comptabilité 107

Corina Cilianu-Lascu - La traduction spécialisée – entre la perspective sémasiologique et la perspective onomasiologique 115

Eufrosinia Axenti - Specificul traducerii numelor de funcţii în limbile franceză şi română 124

Ileana Busuioc - L'importance de la phraséologie dans la traduction spécialisée 125

Virginia Veja - Le rôle des corpus numérisés dans la traduction spécialisée 126

Aura Bărîcă - Le style du discours journalistique 127

Maria-Antoaneta Lorentz - Optimiser la Traduction économique 128

Valeriu Culev - Baza de date terminologice a CNT - instrument de lucru pentru traducători 138

Valeriu Panaitescu - Elaboration d'un dictionnaire de terminologie dans le domaine de la mécanique des fluides et de l'hydraulique, objectif de base de la traduction spécialisée 139

Ana Stoian Ţifrac - Les critères d'évaluation de l'interprétation simultanée 140

Sergiu Mosoia - Techniques didactiques pour la traduction d'un texte de spécialité 141

Maria-Ana Oprescu - Publicité et traduction 146

Elena Popa - Évaluation des traductions didactiques 147

Carmen Ardelean - Equivalence et substitution – l'apport de l'école américaine à la théorie de la traduction 151

Paul Miclău - La fidélité de la traduction 152

Mihai Draganovici, Evemarie Draganovici - Le but excuse les moyens? Skoposthéorie: la traduction vue en relation avec son but 153

Andreea Rusen - Aspects interdisciplinaires dans la traduction. Le transfert culturel 154

Angelica Vâlcu - Remarques sur la pratique de la traduction dans l'enseignement universitaire 155

Daniela Dincă - La pratique de la traduction juridique (1) 160

Raluca Feneşan - Problèmes de la traduction des textes juridiques 165

Anca Greere - Metodologia documentării – Adaptarea soluţiilor de transfer în textele cu conţinut juridic 170
Gabriela Vărzaru - Rolul reviziei lingvistice şi al reviziei juridice în traducerea acquis-ului comunitar în limba română 183
Laura Vrabie - Cercetarea terminologică în cadrul proiectului de traducere a acquis-ului comunitar în limba română – rezultat al colaborării între specialişti din diverse domenii 186
Anda Rădulescu - Les ressemblances trompeuses dans le texte en langue de spécialité (comparé anglais-français)....189
Rodica Doina Necula - Difficultés de traduction de certains termes de dérivation spécifiques au langage de spécialité du domaine du bâtiment. 197
Georgiana Rovenţa - Particularités et didactique de la traduction technique....198
Cristiana Teodorescu - La métaphore technique....199
Roxana Corina Sfetea - Frequent Mistakes in Medical Translations 200
Roxana Anca Trofin - L'énonciation scientifique entre transparence et dialogisme ou les défis de la traduction technique....204
Tatiana-Ana Fluieraru - La traduction d'un texte en français ancien....208
Loredana Guirola-Hechavarria - Difficultés dans la traduction des textes médiévaux 209
Bianca Bentoiu - ¨L´esprit de l´Europe¨ à la recherche de l´esprit d´une langue 210
Rodica Stanciu-Capotă - Du mot-à-mot à la licence poétique - quelques réflexions post traduction....215
Luminiţa Brăileanu - La terminologie érotique – un défi pour le traducteur roumain....217
3. FORMAREA TRADUCATORILOR IN PERSPECTIVA INTEGRARII EUROPENE....218
Albina Dumbrăveanu - Terminologul şi traducătorul în procesul de traducere 218
Angela Soltan - Formation des traducteurs: possibilités économiques et représentations sociales. Le contexte de la République de Moldova....222
Eugenia Chiosa - BDT y la institucionalizacion del rumano en la Republica Moldova....226
Deliana Vasiliu - A propos de la formation du spécialiste-traducteur. Remarques sur la mise en place d'un projet pédagogique intégré 227
Smaranda Agachi - La pédagogie de la traduction spécialisée 233
Ludmila Zbanţ - Application des critères de la science de la communication à la formation des traducteurs 234
Eugenia Alaman - Le traducteur et l'interprète 239
4. MASA ROTUNDA 240
Ateliere de traducere....241
Atelierul 1. Textul ştiinţific şi tehnic în traducere automată şi în traducere umană....241
Animator : Janeta Drăghicescu - Universitatea din Craiova - 241
Atelierul 3. Intocmirea glosarelor terminologice pe baza unor corpusuri de texte specializate (domeniul juridic şi financiar-bancar) – Perspectivă didactică 241
Atelierul 4. Gestion de la post-traduction : le feed-back réviseur-traducteur-terminologue dans la pratique de la traduction specialisée 242
Animateurs: Luminiţa Brăileanu, Deliana Vasiliu 242
Atelierul 5. "Polish" Your Translation Using a Conceptual System 244
Animator: Georgeta Ciobanu 244

L'Union latine et les terminologies roumano-moldaves

Cláudia Laux
Union Latine, Paris

Je tiens tout d'abord à remercier les organisateurs de me permettre de présenter ce bref exposé sur l'Union latine et son travail en faveur de la terminologie en langue roumaine.

L'Union latine est aussi particulièrement heureuse de pouvoir contribuer à la réalisation de ce colloque réunissant, une fois encore, les roumanophones, autour du thème central du langage spécialisé.

Avec 36 États membres et six langues officielles, cette organisation internationale a pour tâche de soutenir et d'encourager les politiques linguistiques en faveur d'un rayonnement des langues néo-latines. Pour relever les enjeux auxquels ces langues sont confrontées, l'Union latine se concentre, sur le développement d'un enseignement mutuel des langues néo-latines et sur la modernisation des vocabulaires spécialisés.

La terminologie est un élément essentiel de la communication spécialisée, notamment dans les sciences et la technologie, mais également dans l'administration, le droit, le commerce. Elle est devenue un enjeu majeur dans la communication avec l'Union européenne, peu de temps avant l'entrée de la Roumanie dans cette grande institution.

Sans terminologie, une langue s'appauvrit – et pour rappeler un principe du processus d'extinction d'une langue, selon certains spécialistes: « une langue qui a peu de valeur est peu utilisée et une langue peu utilisée a peu de valeur ». Ce principe démontre clairement que si nos langues ne répondent pas aux besoins d'un pays, ce pays apprendra une autre langue, et l'enseignera à ses enfants.

Longtemps attaché à ses racines latines, le roumain connaît une forte pression de la part de la langue anglaise, phénomène qu'il partage avec les grandes langues occidentales dans le domaine de la communication scientifique et technique. Certaines langues, notamment dans les pays scandinaves et aux Pays-Bas, connaissent plus qu'ailleurs un phénomène de « perte des domaines » : des pans entiers du discours scientifique disparaissent de la langue, car les disciplines scientifiques et techniques sont exclusivement enseignées en anglais, langue utilisée désormais dans la littérature spécialisée.

Or, à l'exception du Québec, de la Catalogne et de la France, aucun organisme d'État ne prend en charge, dans les pays latins, la définition d'une politique globale de développement, d'enrichissement, de modernisation et de diffusion de la langue. Trop souvent, ce sont des associations de droit privé ou des organismes intergouvernementaux qui complètent ces actions.

Les deux Commissions de terminologie roumaines et les efforts menés par l'Union latine et l'Agence de la Francophonie pour aider cette langue à s'adapter aux concepts de l'Union européenne ne suffisent pas à répondre à tous les besoins, car le travail à faire est conséquent, surtout lorsqu'on songe à l'Union européenne et à la quantité de textes de réglementation communautaire qu'il faudra traduire. Il est important de signaler également la faible présence du roumain comme langue de communication sur l'Internet.

Il reste alors à espérer pour le roumain, que des organisations internationales comme l'OIF, l'Union européenne et l'Union latine pourront se concerter pour compléter les actions menées par l'Académie roumaine (*Academia Română*) et par la Commission de terminologie (*Comisia de Terminologie pentru Ştiintele Exacte*), par le Centre national de terminologie de Moldavie et par plusieurs associations et instituts de recherche, comblant ses faiblesses grâce au travail des terminologues, autant en Roumanie qu'en Moldavie.

L'Union latine mène donc, depuis 1986, des actions soutenues pour aider la langue roumaine à se doter de bases de données terminologiques, pour former des terminologues en leur permettant de participer à des manifestations à l'étranger ou en les organisant sur place, pour les faire se rencontrer, échanger des idées, développer des vocabulaires spécialisés avec les concepts propres à notre époque, et rendre le fruit de leur travail disponible sur l'Internet ou le diffuser par d'autres moyens.

C'est ainsi qu'après avoir stimulé la création de deux associations de terminologie, à Bucarest et à Chisinau, et d'une banque de donnés terminologiques, l'Union latine procède tous les ans à des

appels d'offre spécifiques, qui parrainent des projets comme la constitution de vocabulaires scientifiques et techniques ou des rencontres comme celle-ci.

Parmi les autres activités soutenues par l'Union latine, le Prix de la Traduction Scientifique et Technique est organisé tous les ans, alternativement à Bucarest et à Chişinău. Il repose sur deux nécessités fondamentales déjà traitées ici : assurer une présence permanente de la langue roumaine dans la communication spécialisée et encourager la profession de traducteur technique et scientifique, comme ceux présents aujourd'hui au colloque.

Nous allons continuer sur cet élan. Maintenant, après avoir présenté à Mme Corina Lascu les félicitations de M. Prado pour la ténacité dont elle a fait preuve et l'énergie qu'elle a donnée dans l'organisation de cette rencontre, je laisse la place aux spécialistes et souhaite à tous un bon travail. Merci beaucoup de votre attention.

Construire l'Europe, mondialiser les échanges et… préserver la diversité linguistique: pratique et enjeux de la coopération terminologique

Bénédicte Madinier
Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Résumé

L'intensification des échanges internationaux et le développement des techniques de l'information et de la communication entraînent des besoins croissants en traduction spécialisée. Répondre à ces besoins est une exigence pour préserver la diversité linguistique qui est un enjeu de société majeur, particulièrement perceptible en Europe.
Parmi les actions concrètes à mettre en œuvre dans cet effort indispensable au maintien du plurilinguisme, la coopération en terminologie, notamment au plan institutionnel, peut contribuer à lever bien des obstacles. À titre d'exemple, on évoquera quelques initiatives récentes prises dans le cadre européen.

Je tiens à vous remercier pour votre invitation qui m'honore beaucoup.
J'éprouve cependant quelques scrupules, n'étant ni traductrice, ni linguiste, et ayant une fonction administrative, bien que profondément intéressée par les langues,

Je n'aborderai donc pas le sujet sur un plan théorique, mais je me placerai au plan de la politique linguistique.

Mon exposé portera sur les enjeux de la traduction spécialisée et de la terminologie comme activité majeure de ce que l'on appelle l'« aménagement linguistique » au Québec.

Auparavant, je voudrais vous présenter en quelques mots la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) que je représente aujourd'hui. La délégation est rattachée au ministère de la Culture, mais elle a une vocation interministérielle puisqu'il s'agit de l'organisme responsable de la mise en œuvre de la politique linguistique en France.

Le service dont je suis chargée s'intitule « Mission du développement de la langue ». Une de nos activités principales est l'animation et la coordination du dispositif d'enrichissement de la langue française, c'est-à-dire la terminologie. Il s'agit de produire sur le plan institutionnel une terminologie qui a pour premiers destinataires l'administration et les traducteurs, et d'encourager sa diffusion dans le public pour développer le vocabulaire français dans l'usage général.

Mais au-delà de cette activité spécifique, à caractère normatif, qui se situe dans le contexte francophone, nous sommes aussi amenés à apporter un soutien ou à participer à différents projets. Je voudrais vous livrer quelques réflexions nées de cette expérience concrète, en particulier à travers différents exemples récents de coopération terminologique auxquels nous participons, dans un objectif de promotion du plurilinguisme.

J'espère pouvoir ainsi entrer un peu dans vos préoccupations et dans la problématique de ce colloque.

La France passe pour obstinément, excessivement attachée à sa langue et il lui est souvent reproché de mener un combat d'arrière-garde pour sauver ou pour imposer le français.
Il est indéniable que les Français ont un réel attachement à leur langue. Ce qui est vrai, c'est que le français n'a plus la place prééminente qu'il avait autrefois en Europe, et le fait qu'il soit en perte de vitesse, notamment dans les enceintes internationales, nous rend peut-être plus sensibles que d'autres aux risques encourus et nous donne une conscience plus aiguë de la nécessité d'agir pour le maintien de la diversité des langues. La tradition d'une prise en compte de la langue par l'État remonte à l'ordonnance de Villers-Cotterêts prise en 1539 par le roi François Ier pour imposer l'usage du français dans les actes officiels et de justice. On trouve déjà l'idée que ceux que l'on n'appelait pas encore les « citoyens » avaient le droit d'être informés dans la langue désormais en usage et non pas en latin, que seuls les clercs comprenaient encore.

Si les Français regrettent la situation d'antan où le français jouissait d'une place privilégiée, ils sont placés aujourd'hui devant une double évidence.
Pour nous l'Europe s'élargit, mettant en relief la diversité des cultures et des langues qui constituent notre patrimoine commun et la nécessité d'œuvrer ensemble pour préserver cette richesse.
Simultanément, le monde se rétrécit, comme l'exprime la notion de « Village global », très en vogue il y a quelques années. On peut remarquer que le mot *global* est ici employé dans sons sens anglais, pour *mondial*.

Nous vivons en effet dans un monde multiculturel et plurilingue. Les langues sont en contact les unes avec les autres, s'ouvrent les unes aux autres. Les rapports entre les langues, comme entre les peuples, sont aujourd'hui fondés sur des courants nouveaux et des dynamiques nouvelles.
Cette situation peut être considérée comme une chance : les barrières tombent, offrant la possibilité d'une meilleure connaissance et compréhension mutuelle, à condition que nous fassions un usage intelligent des opportunités que nous offre cet environnement linguistique « ouvert », ouvert dans un sens positif, et non livré à l'ennemi, comme on l'entend par exemple dans le célèbre film de Rossellini « Rome, ville ouverte ».

Ce phénomène sans précédent et irréversible qu'est la mondialisation a fait naître le sentiment, parfois provocateur, souvent un peu résigné, que l'uniformisation linguistique en est une conséquence obligée, que la diversité des langues ne pourra pas se maintenir longtemps, et même qu'il vaut mieux prendre les devants en recourant dès maintenant à une langue unique, ce dont les milieux d'affaires ne se privent pas.
Le recours à une langue de communication internationale, une *lingua franca*, solution la plus évidente, pratique, économique, n'est pas en cause ; il est légitime et incontournable pour l'efficacité des échanges internationaux.
Ce qu'il faut éviter, c'est que la *lingua franca* devienne *lingua unica*.

Cette tendance risque d'avoir pour conséquence un appauvrissement général des langues, à commencer par cet anglais minimal que l'on appelle « globish », ou cette autre « novlangue » ou « eurolangue » qu'on parle à Bruxelles.
Il suffit de voir combien cela affecte les sites de l'internet où l'on peut trouver des textes à peine lisibles, émaillés de termes anglo-américains, ou transposés directement de l'anglais au risque de devenir incompréhensibles. Je pense à un message électronique, reçu il y a quelques jours d'une personne de mon ministère, qui écrivait: *« Je vous propose de nous réunir pour* ***distribuer les actions à prendre*** », formule directement calquée sur l'anglais, au lieu de « répartir les tâches »***.***

Cette menace dans le domaine de la langue est l'exact reflet du risque d'uniformisation culturelle.
Récemment, lors d'un séminaire sur la communication, le directeur d'une agence de publicité expliquait comment il procédait lorsqu'il se voyait confier une campagne internationale ou même mondiale, pour le lancement d'une voiture, par exemple. Selon lui, si l'on cherche à réaliser une publicité mondiale, donc adaptée à l'ensemble des pays et des cultures, à force de gommer les différences et les particularités nationales, on obtient un produit neutre, fade, dont le message perd son acuité et dont l'impact et finit par se diluer complètement. On fabrique ainsi, disait-il, des « ***glob****analités »* (mot-valise formé de *global* et *banalité*). Il insistait donc sur l'importance de « traduire » une campagne publicitaire, de l'adapter à la spécificité du pays concerné, ce qu'on appelle *localiser* en informatique. Il est intéressant de voir que dans le langage publicitaire on parle de *traduction* d'une campagne, et même de *traduction créative*.

Dans le domaine linguistique, l'uniformisation conduit souvent à des absurdités.
En 1992, Umberto Eco, dans sa leçon inaugurale au Collège de France intitulée *La quête d'une langue parfaite dans l'histoire de la culture européenne,* cite une formule publicitaire qu'il avait vue à Bruxelles pour une pizza pouvant être livrée rapidement à domicile : on vantait « *la plus speedy des pizzas* »… U. Eco conclut : « *je suppose qu'on pourra faire mieux »*.
Je crains au contraire qu'on fasse souvent pire… À Paris, on peut voir affiché sur une vitrine de bar: *panini grecs*, *cheese croissant* et même *Mac Doner*, (**Macdon**ald et **doner** kebab), superbe exemple de créativité langagière, révélateur cependant de la confusion ou, si l'on veut être positif, de l'interpénétration des cultures.

Je choisis des exemples caricaturaux mais ce mélange ne se limite évidemment pas au domaine de la cuisine. On se trouve constamment dans un mouvement dialectique entre enrichissement mutuel des

langues et appauvrissement de la langue.
Pour prendre un exemple plus sérieux, un mot est actuellement à la mode, c'est *literacy,* qui signifie pour une personne l'aptitude minimale à lire et écrire, et, pour une population, son degré d'alphabétisation. Nous avons recommandé l'équivalent français *littérisme*.
Aujourd'hui, par extension de sens, je dirais par détournement de sens, *literacy* s'emploie à tout propos pour *maîtrise*, *compétence*, *aptitude*, *capacité* ; le mot est utilisé en particulier associé à *digital*, *information*… La formule *information literacy* désigne les capacités à utiliser les outils (ordinateurs, claviers, etc.) mais également un ensemble de compétences et de savoir-faire de base en informatique. Elle est maintenant très usitée dans les instances internationales et on a pu trouver cette « traduction » en français : *les habiletés d'information* ! La langue dominante elle-même s'appauvrit, elle s'égare, et même se perd, et les traducteurs s'y perdent aussi**.**

Il y a plus grave. Actuellement la situation est préoccupante dans le milieu universitaire : partant de la conviction que les scientifiques ont besoin de parler la même langue pour se comprendre et pour être au courant des avancées de la science*,* on en arrive à ce que certaines disciplines fondamentales ne sont plus enseignées dans la langue nationale ; les communications et les ouvrages ne sont plus publiés qu'en anglais. Échanges et contacts entre scientifiques risquent de ne plus se faire que dans la langue unique, et les travaux rédigés en langue nationale de rester confidentiels, ignorés de la communauté scientifique internationale. C'est ce qu'on a dénoncé depuis quelque temps comme la « perte de domaine ». Le phénomène est particulièrement sensible dans le nord de l'Europe, en Suède, en Allemagne… De ce fait, les langues nationales risquent de perdre progressivement leur fonctionnalité, de ne plus être aptes à exprimer les réalités d'aujourd'hui.

Les enjeux sont cruciaux. Il est primordial d'ancrer chacune de nos langues dans la modernité, si on veut qu'elles aient un avenir.

Je ne reviendrai pas sur la question, très fréquemment évoquée, en particulier en France par Claude Hagège, de la mort des langues.
Sur plus de 6800 langues recensées en 2000 et parlées dans 228 pays, la moitié est menacée d'extinction. Il est vrai que la plupart sont parlées par un très petit nombre de locuteurs et que les « grandes langues », à vocation internationale restent bien vivaces. Mais le processus de disparition pourrait les atteindre à plus long terme.

C'est ainsi que, depuis 1999, le 21 février a été déclaré « Journée internationale de la langue maternelle ».
Une telle action, à caractère symbolique, est révélatrice de la prise de conscience que la diversité linguistique et culturelle doit être reconnue comme une valeur, un des droits fondamentaux de l'homme, une composante majeure de la culture mondiale naissante et non un vestige du passé.
La mondialisation ne pourra enrichir la relation entre les cultures que si la diversité et le respect des valeurs des autres sont préservés. La prise de conscience à ce sujet est de plus en plus forte, même si elle ne se traduit pas encore, ou pas assez, dans des mesures d'ordre politique ou technique.

Il se trouve que cette question est en pleine actualité. En ce moment même se tient à Paris la 33ème Conférence générale de l'Unesco.

À l'ordre du jour est inscrite l'adoption de la convention sur la diversité culturelle qui reprend la Déclaration universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle de 2001 :
Sur les vingt objectifs définis pour cette convention, trois concernent directement la diversité linguistique :
Objectif 5 : *sauvegarder le patrimoine linguistique*
Objectif 6 : *encourager la diversité linguistique à tous les niveaux de l'éducation*
Objectif 10 : *promouvoir la diversité linguistique dans l'espace numérique*

La liberté des États à définir et mener des politiques pour préserver la diversité des expressions culturelles va ainsi être inscrite dans le droit international, et cela, il faut le souligner, à l'initiative de la Francophonie.
Le ministre de la culture, Renaud Donnedieu de Vabres, inaugurant la Conférence de l'Unesco il y a quelques jours, a souligné que: « la reconnaissance de la diversité n'est pas uniquement un projet culturel. C'est une ambition politique, fondement même de la paix dans le monde d'aujourd'hui ».

À propos du troisième objectif « promouvoir la diversité linguistique dans l'espace numérique », il est intéressant de voir comment la convention lie étroitement deux objectifs : le plurilinguisme et l'accès au cyberespace, puisqu'il s'agit de « réaliser l'accès universel aux « e-contenus » dans toutes les langues, améliorer les capacités linguistiques des utilisateurs et développer des outils pour l'accès multilingue à Internet ». Où l'on rejoint la traduction.

À titre d'exemple, une des initiatives de l'Unesco connue sous le nom d' Initiative B@bel, mise en place conjointement par les secteurs de l'éducation, de la culture et de la communication et de l'information, vise à développer et à encourager la création et la diffusion de médias et d'informations « en faisant particulièrement attention aux technologies de la communication émergentes et aux produits numériques, **dans le but de préserver et d'améliorer la diversité culturelle et linguistique** ».

Cette déclaration me paraît appeler une remarque et une question :
Tout d'abord, il est intéressant de le remarquer, présenter la préservation des langues et cultures comme un objectif en soi, faire des langues une sorte d'objet patrimonial, c'est reconnaître que le danger de disparition est bien réel, qu'il y a donc un combat à mener.

D'autre part, on peut se demander quel est précisément le but poursuivi : s'agit-il toujours bien de promouvoir la diversité linguistique grâce aux moyens actuels d'information et de communication et non pas, pour certains, de développer la société de l'information en invoquant le multilinguisme ? Ce point n'est pas tout à fait innocent.

Quoi qu'il en soit, avoir une approche seulement culturelle ou purement linguistique est devenu impossible : dans ce domaine comme ailleurs, il faut penser la complexité. On le voit bien, ne serait-ce qu'à propos de la langue elle-même, les concepts nouveaux s'accumulent.
La langue est désormais rangée parmi les *biens immatériels*. Cette notion assez récente inclut d'une part, les savoirs, les expériences, les pratiques qui constituent patrimoine culturel, et d'autre part la langue, qui est l'instrument nécessaire pour décrire, conceptualiser et interpréter ces éléments du patrimoine culturel.
Autre concept appliqué également aux langues, celui de la *biodiversité linguistique*, qui vient d'une conception anthropologique et « écologique » de la langue comme élément fondamental d'une culture et d'une société. Depuis une dizaine d'années, la protection des langues est associée à la question du développement durable et de la biodiversité, la diversité culturelle et linguistique étant considérée comme nécessaire au développement de l'être humain.

Avec ces nouveaux concepts associés à la problématique de la complexité, diversité linguistique et diversité culturelle sont indissolublement liées : les langues sont médium et fondement de la communication, de la transmission du savoir, mais aussi véhicule et produit de la créativité humaine. On ne peut plaider pour l'une sans plaider pour l'autre.
En revanche, si on ne peut pas les dissocier, on doit les distinguer. Une langue est un objet en soi, et doit être pensée dans sa spécificité, comme le premier moyen de communication entre les hommes.
En fait, ce qu'il faut viser, c'est cet idéal d'un accès universel à la connaissance et au savoir.
La notion de *société du savoir* se substitue actuellement à celle de *société de l'information,* dont elle est pourtant totalement tributaire. Le développement de la société du savoir s'accélère à proportion du développement des technologies de l'information et de la communication, particulièrement de la convergence entre les télécommunications et l'informatique. L'ambiguïté que je relevais dans ce mot d'ordre conjoint, « préserver les langues, donner accès au cyberespace »… se résout ainsi.
Comme le remarque Zabdul Waheed Khan**,** sous-directeur général de l'Unesco pour la communication et l'information *« Ces technologies ne sont pas seulement des outils, elles informent* (au sens premier de donner forme, façonner) *et modèlent nos modes de communication, mais également nos manières de penser et de créer. »*

Dans ce processus de création et d'échange de données d'information qui s'universalise, et qui crée d'importants besoins en traduction, la terminologie joue un rôle crucial en ce qu'elle constitue l'élément principal de toute information et représentation du savoir.
Certes, le lexique n'est pas la langue, mais il en est la partie la plus visible et la terminologie est la composante majeure d'un langage technique qui se répand et s'impose à tous dans la mesure où science et technologie sont omniprésentes dans le monde actuel.

Inversement, l'activité terminologique, ou plus exactement terminographique, ne peut plus se concevoir que par le biais des technologies de la langue. Par parenthèse, le mot *terminotique* qui justement réunit les deux aspects linguistique et informatique de la terminologie, est curieusement peu employé, sauf dans l'offre de cours, où il a une valeur commerciale.
La terminologie doit donc être envisagée dans une perspective beaucoup plus vaste et s'intégrer dans les stratégies de recherche, d'innovation et d'information, de gestion des contenus, comme l'exprime le mot *e-content,* porteur de cet omniprésent ***e-*** qui est employé de façon bien vague dans tous les domaines. *e-business, e-learning, e-government, e-commerce, e-administration, e-accessibilité, e-santé, e-science*…

Sans aller jusqu'à parler de parler de « e-langue », les avancées de la recherche trouvent bien entendu un vaste champ d'application dans le domaine de l'ingénierie linguistique. Dès le début de l'ère numérique la science informatique et la linguistique se sont mutuellement influencées et stimulées.
Certes, les moyens actuels facilitent le travail des traducteurs pour la traduction immédiate : de la traduction assistée par ordinateur à la reconnaissance vocale, et aussi pour la constitution de ressources : mémoires de traduction, moteurs de recherche, outils d'extraction et de classification automatique. Cela n'empêche pas que les informations restent souvent hétérogènes, dispersées et insuffisamment structurées.
Ce qui ne fait que mettre en évidence la nécessité d'élaborer une terminologie de référence, fiable, sans laquelle la traduction est impossible.

La terminologie est née du souci de faciliter les échanges internationaux, à partir de l'idée que les concepts du langage scientifique et technique ne changent pas, même s'ils se traduisent différemment d'une langue à l'autre.
Or, d'une part cette affirmation est à atténuer, on le reconnaît volontiers aujourd'hui ; en particulier, il y a une vie sémiologique des termes, qui se chargent inévitablement de connotations diverses dès qu'ils entrent dans l'usage ; la langue spécialisée n'est pas une langue à part, elle s'intègre dans la langue générale.

De fait, le vocabulaire spécialisé prend une place croissante dans la langue courante : de nombreux termes spécialisés, dont le sens est bien connu, sont très largement répandus dans l'usage, des *fonds de pension* aux *navettes spatiales*, en passant par *clonage* et *génome humain*, *développement durable* ou *literacy*. Cette « déterminologisation », comme disent les spécialistes, nous atteint tous, particulièrement la presse, avec tous les risques d'approximation et d'inexactitude que cela comporte.

De plus, les concepts évoluent très rapidement.
Pour prendre un exemple récent, on a eu à répondre à un besoin terminologique urgent avec le mot ***spam*** car une réglementation « anti-spam » était en cours d'élaboration. Un groupe d'experts constitué à l'OCDE pour évaluer l'ampleur du phénomène s'est trouvé dans une impasse : À la rigueur, on pouvait ne pas traduire le terme, mais comment le définir ? Qu'est-ce précisément que le *spam* ? S'agit-il du phénomène général ou du message lui-même? commercial ou pas ?…
Le groupe concluait : ***«*** *la France constate qu'il a été difficile, jusqu'à présent, de faire des propositions de travaux sur la mesure du spam pour les raisons suivantes* : ***Il n'y a pas de définition commune du spam*** *(message électronique commercial non sollicité) alors qu'il englobe les messages publicitaires licites et les messages non commerciaux de nature militante, criminelle ou malsaine ».*
La lutte anti-spam ne pouvait s'organiser qu'à partir d'une définition claire de la notion.

De même, le sens précis et le choix d'un terme français équivalent de *must carry*, terme du domaine audiovisuel, qui désigne l'obligation de diffuser pour des chaînes de télévision, a été l'objet d'interrogations et de débats intenses pour préciser quelles étaient exactement les obligations des chaînes : transporter, diffuser, quoi, à qui ?… La même incertitude s'est fait jour avec l'utilisation du mot *WI FI*, qui est d'ailleurs une norme. On pourrait donner bien d'autres exemples d'approximation dans le maniement des termes nouveaux et de l'incompréhension qu'ils suscitent.

On a donc besoin d'une terminologie qui soit adaptée aussi aux besoins d'information du grand public.
Les principes théoriques de la terminologie ont évolué. Ce qui doit progresser, c'est l'effort d'harmonisation linguistique qui en résulte, pour permettre une communication efficace entre professionnels d'abord, mais, plus largement, rendre possible le partage des connaissances.

Or, la terminologie est certes une activité conceptuelle, mais ce sont aussi des produits, des normes, des glossaires, des bases de données, des services en ligne donc un marché, sans parler des droits d'auteur.
Étant donné les perspectives qui s'ouvrent, étant donné les enjeux économiques, d'autant plus que les coûts pour la création de contenus augmentent, étant donné les risques tels que la perte de domaines, la terminologie mérite d'être prise en compte de façon volontariste et ambitieuse.
C'est pourquoi la terminologie nous semble devoir être un des volets de la politique linguistique au niveau national, et international.

De quelle manière ?
Il me semble que le maître mot est la concertation, c'est-à-dire non pas l'uniformisation, mais l'échange et la mise en commun des efforts et des ressources, seule voie réaliste possible pour permettre à activité terminologique de se maintenir. Il ne s'agit pas pour autant de créer de lourdes machines, au contraire.

On peut par exemple s'interroger sur un projet très ambitieux lancé il y a quelques mois par le Comité européen de normalisation (CEN). Intitulé ADNOM (pour **ad**ministration et **nom**enclature), c'est une vaste entreprise d'harmonisation de la nomenclature des administrations de l'Union.
Le but est de réaliser une infrastructure pour faciliter « l'accès à l'information multilingue concernant des ressources terminologiques de qualité du domaine public ».
Cette initiative est trop récente pour qu'on puisse juger de la pertinence et de la faisabilité du projet, mais elle est significative d'une approche globalisatrice et centralisatrice.

Personnellement, nous croyons moins aux grands projets a priori centralisateurs qu'à la création d'outils et de contenus plus délimités, plus spécifiques, susceptibles d'être partagés ou même rassemblés, et surtout à la mise en place de **réseaux**.

C'est pourquoi nous nous efforçons d'encourager les initiatives de concertation et de mutualisation en matière de terminologie.
C'est un peu le principe de **Jiamcatt** (Joint Inter-Agency Meeting on Computer-Assisted Translation and Terminology), créé en1987.
Cette « réunion interinstitutions sur la terminologie et la traduction assistées par ordinateur » rassemble les services de traduction des organisations internationales placées dans la mouvance de l'ONU. JIAMCATT s'est donné pour objectif « la coopération en terminotique, traductique, interprétation et recherche documentaire et la constitution d'un patrimoine intellectuel des organisations internationales ». Participent en majorité à cette réunion les terminologues et traducteurs, mais aussi les représentants des autorités européennes et de divers États.
Cet effort de concertation n'est certainement pas étranger à l'accroissement des échanges entre services linguistiques des organisations internationales et organismes nationaux, et particulièrement à la mise à disposition du public depuis 1997de l'ensemble des données terminologiques de l'ONU.

Pour rester en Europe, le contexte communautaire semble être le cadre idéal pour se donner les moyens d'une concertation efficace et pour faire la preuve que le plurilinguisme est une richesse.
Chacun le sait, l'égalité des langues est un élément constitutif de la construction de l'Europe, inscrit dans les textes, et la traduction une condition de la validité de la réglementation. Elle illustre l'égalité entre les États et entre les citoyens et la reconnaissance des fondements linguistiques et culturels de l'identité européenne.

Pourtant, si l'on en croit un sondage récent, cette richesse n'est pas forcément perçue.
Ce sondage a été effectué début septembre 2005 par la chaîne de télévision ARTE : en Allemagne, Espagne, France, Grande-Bretagne et Pologne ; environ 5000 personnes ont été interrogées sur leur rapport spontané à l'Europe et sur les conséquences de l'appartenance à l'Union européenne.
Les réponses, très hétérogènes, montrent que les différents pays ne perçoivent guère les valeurs communes qui font le ciment de l'Europe : la monnaie surtout, puis la démocratie, l'économie de marché, la protection sociale viennent en tête, loin devant l'héritage culturel et religieux, l'histoire commune.
Seulement 29% estiment que les Européens partagent une histoire commune, et 25% un patrimoine culturel commun.

Les États et les institutions communautaires ont une responsabilité pour développer une conscience européenne. Cela peut passer par des actions diverses, pas nécessairement lourdes, mais concrètes,

et visibles, dans lesquelles la langue tient une place importante.
Pour citer une initiative récente, comme vous le savez certainement, le **Parlement** européen, qui représente directement les citoyens, a inauguré il y a peu un site de l'internet entièrement refondu, dont la principale nouveauté est d'être accessible dans les vingt langues officielles des États membres. Ce choix du plurilinguisme témoigne de l'égalité de traitement des langues officielles de l'Europe et rapproche chaque citoyen de l'institution.

Du côté de la **Commission** et des **institutions**, la dernière réalisation est la base de données terminologique IATE.
À l'initiative des services de traduction, les organes de l'Union européenne ont décidé de créer une base de données destinée à se substituer aux outils terminologiques développés jusqu'alors séparément dans les différentes instances communautaires.
Intitulée IATE (Inter-Agency Terminology Exchange) cette base, constituée à partir de 2001, est entrée dans une phase opérationnelle en 2004. Elle rassemble les données des différentes institutions et organes de l'Union. Traducteurs et terminologues en ont été les artisans, avec une société informatique.
La prise en charge linguistique est assurée par le Centre de Traduction des organes de l'Union (CdT) et la maintenance informatique est à la charge de la Commission européenne.
Certes, un des objectifs était la réduction des coûts de traduction, mais ce projet a surtout permis de rationaliser et de mettre en cohérence des données éparses, souvent redondantes, et parfois contradictoires.
Il reste à mettre cet outil à la disposition de tous. À terme IATE doit en effet rester l'unique base de données terminologiques de l'Union et devenir accessible, au-delà des institutions, à l'ensemble des États, et même des citoyens.
Les difficultés techniques ne peuvent être invoquées comme un obstacle à cette mise à disposition, l'exemple réussi de la terminologie de l'ONU en est la preuve.

Bien entendu, toutes les difficultés de traduction au sein de l'Union ne seront pas résolues par une telle réalisation. On ne peut négliger le volume croissant de textes à traduire, les délais que cela entraîne, le besoin de formation des traducteurs…
Or, depuis quelque temps, la coopération terminologique ne fait plus l'objet d'un financement au plan communautaire. En dehors des aspects éducatifs, une tendance à reléguer les aspects linguistiques au second plan se fait parfois sentir. Par exemple, la revue des services linguistiques de l'Union, Terminologie et Traduction (T&T), a cessé de paraître en 2003.
Il est vrai que la nouvelle donne avec 21 langues et 420 combinaisons linguistiques… a de quoi laisser perplexe et inquiet.

Il est inutile de rappeler la situation de la traduction. Elle est objectivement, mais relativement, coûteuse en temps et en argent.
Citons seulement les chiffres des deux dernières années :
En 2003, l'Europe comptait 379 millions d'habitants, le budget de la traduction était de 549 millions d'euros, soit 1,45 euro par habitant, ce qui représente 0,55% du budget total de l'Union et 9% du coût administratif des institutions.

En 2004, pour 453 millions d'habitants, le budget est passé à 807 millions d'euros, 1,78 euro par habitant, 0,8% du budget total de l'Union et 13% du coût administratif des institutions.
Ces chiffres posent une question cruciale : faut-il raisonner d'abord en termes de coût, et dans ce cas, comment maintenir une politique européenne fidèle aux engagements et valeurs fondatrices?

Le sondage réalisé par ARTE fait apparaître les inquiétudes des Européens. L'intégration européenne engendre des craintes sur les identités et les cultures des différents pays, dont la langue est une dimension importante: 40% des personnes interrogées pensent que leur identité et leur culture sont plus menacées du fait de l'appartenance à l'Europe, alors que 28% seulement estiment qu'elles sont davantage protégées. On ne peut ignorer cet état d'esprit et laisser sans réponse ces interrogations.

Au lieu de réduire la question à une alternative : traduction ou monolinguisme, ne vaut-il pas mieux poser d'entrée de jeu le fait que la traduction a un coût et que c'est à ce prix que l'Europe peut se faire dans le respect des fondements et des objectifs qu'elle s'est donnés ?
Le choix est politique.

Révélatrice de ces préoccupations est la création en octobre 2003 de la *Fédération européenne des institutions linguistiques nationales* (FEILIN).
La FEILIN réunit diverses institutions de l'Union européenne qui assurent des missions de suivi et de conseil sur l'usage des langues officielles de leur pays, ou élaborent la politique linguistique. C'est la délégation générale à la langue française qui représente la France.
Fondée sur une approche supranationale de la politique linguistique, la FEILIN se définit comme un forum d'échange et d'information sur l'usage des langues en Europe, avec pour objectif majeur de promouvoir la diversité linguistique et culturelle.

Ce n'est certainement pas un hasard si le thème retenu pour la première assemblée générale, qui réunissait à Paris vingt-et-un pays en novembre 2004, était « Traduction et terminologie ».
Il est ressorti clairement qu'une politique linguistique européenne bien comprise ne peut se concevoir sans une prise en compte de la terminologie et sans la mise en place de terminologies multilingues, afin de garantir une bonne communication et de maintenir la vitalité des langues de l'Europe.

Quelles propositions peut-on faire?
Un des mots d'ordre principaux, sinon le principal, nous paraît être aujourd'hui le multilinguisme. Il faut, nous semble-t-il, en faire un principe, une méthode de travail, autant qu'un objectif.

Concernant les méthodes à mettre en œuvre, les moyens actuels offrent de vastes possibilités. Le projet IATE n'aurait pas été possible il y a encore quelques années.

En premier lieu, une rationalisation des ressources est nécessaire. L'harmonisation, non l'uniformisation, de la terminologie s'avère indispensable, du fait de l'intégration croissante des politiques. Je ne fais que mentionner le long débat qui a eu lieu en France à propos de l'emploi en français du terme *master* lors de la mise en place des accords de Bologne.

Autre exemple français, un portail de terminologie scientifique est en cours d'élaboration, qui réunit deux laboratoires du CNRS spécialisés en informatique (INIST et LORIA), l'Institut national de la recherche agronomique(INRA), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et la National Library of medicine.
Cette mise en commun d'outils d'origine et de conception différentes présente un grand intérêt, mais aussi bien des difficultés techniques.

Mais ces ajustements délicats a posteriori ne sont pas une fatalité. Désormais, il est possible de concevoir dès le départ des projets et de mener des travaux en commun, grâce à des infrastructures et systèmes « collaboratifs », « participatifs », comme l'on dit aujourd'hui.
La réalisation en commun des terminologies a un autre avantage : les droits de propriété sont plus difficiles à revendiquer.
Je pense à une réunion de l'Association des informaticiens de langue française où il était question de reconnaître propriété de certains termes et d'en faire marques déposées, sur le modèle des marques commerciales, comme pour une automobile. Toutes choses égales, cette tendance actuelle fait penser à la polémique qui a entouré la propriété du génome humain. Il me semble indéniable, incontestable, que la langue, patrimoine commun, appartient à chacun.

Sur le plan technique, loin de chercher des solutions globales, des « moules » uniques, on doit s'orienter vers la création de bases de données réellement multilingues.
Cela signifie notamment permettre, dès la phase de conception d'une base, la compatibilité entre langues et le traitement de chaque langue en fonction de ses caractéristiques propres : écriture, orthographe, structuration sémantique…
Souvent, en effet, les banques de terminologie sont dites « multilingues » à partir d'un seul critère, qui est le nombre de langues qu'elles contiennent. Mais elles ne permettent pas un traitement égal des langues, car d'une part, elles comportent des lacunes techniques à l'égard de certaines langues, et, souvent, elles donnent un cadre uniforme pour l'organisation des données, qui n'est pas adapté pour toutes les langues : en effet, il n'y a pas d'isomorphisme entre les langues, même assez proches, et les relations entre concepts s'organisent différemment d'une langue à l'autre. Tenir compte des différences dans les structures conceptuelles est extrêmement important pour la mise au point de systèmes harmonisés.

Ce qui nous ramène aux aspects linguistiques auxquels la délégation s'attache particulièrement.
Depuis quelque temps, les projets se multiplient, qui témoignent d'une conception moins figée de la

terminologie, plus fondée sur une approche comparatiste des langues et sur la reconnaissance de la diversité que sur la volonté d'uniformisation : prise en compte de la variation, de la synonymie, décloisonnement des domaines, mise en relation de concepts différents, interdisciplinarité, pour un traitement a priori multilingue de la terminologie.

C'est exactement le but poursuivi par les partenaires du projet **LexALP** *(Legal Language Harmonisation System for Environment and Spatial Planning within the Multilingual Alps))*
Dans le cadre du programme INTERREG, ce projet à l'échelon régional européen a pour objectif l'harmonisation de la terminologie juridique et administrative de l'arc alpin qui comprend six pays et quatre langues : français, italien, allemand et slovène. Le but est de faciliter la communication plurilingue et de promouvoir la coopération transnationale dans le secteur du développement territorial.
Le partenariat revêt une triple dimension : linguistique, juridique et informatique. Il s'élabore à partir d'un dialogue constant entre juristes, informaticiens, traducteurs, représentants des institutions et autorités gouvernementales. Un outil informatique approprié est mis au point, non sans difficulté, il est vrai, simultanément avec les recherches des traducteurs-terminologues et celles des juristes.
Ce projet complexe mais passionnant est prévu en deux étapes : d'abord la comparaison de six systèmes juridiques différents dans les quatre langues, et la réalisation d'une base de données terminologiques, puis, dans la deuxième phase, un effort d'harmonisation terminologique et juridique, afin de faire un pas de plus dans la construction européenne.

Dans une perspective semblable, une initiative commune à la France, à la Belgique et aux Pays-Bas est en train de prendre forme pour réaliser un **Lexique européen des termes de la culture.**
La démarche est assez voisine de celle de LexALP, mais la visée est moins technique et la réalisation en est moins complexe a priori car le domaine est restreint : c'est celui des politiques d'éducation artistique et culturelle, domaine qui fait l'objet d'une réflexion dans le cadre du réseau européen des fonctionnaires chargés de ces politiques.
Ces derniers, conscients de la disparité des concepts d'une langue à l'autre, même pour des termes anglais ou français apparemment aussi transparents que *drama/théâtre*, *heritage*/*patrimoine*, ont pris la décision récente de rédiger ce lexique. Le travail pourrait prendre la forme d'un glossaire multilingue et comporter des articles plus fouillés, incluant des indications historiques, statistiques.
Le projet, en effet, n'est pas de réaliser seulement un glossaire « technique », mais bien un outil de réflexion et de concertation, propre à alimenter le débat européen sur les politiques culturelles en faisant apparaître les différences mais aussi les similitudes de conception de ces politiques à travers l'Europe. Là encore, réflexion sur la langue et mise au point d'outils informatiques vont de pair. Cette approche, aujourd'hui indispensable, fait ressortir le fait que la dimension technologique du savoir ne doit pas occulter l'indispensable dialogue d'humain à humain.

Pour ce projet, comme pour de nombreux autres en gestation actuellement et que l'on pourrait également évoquer, je trouve bien adaptée la devise choisie, dans un autre contexte, pour la récente Semaine des cultures étrangères à Paris : « Étrangement proches ».

C'est sur cette idée de rapprochement dans la diversité que je voudrais conclure en mettant en relation deux expressions :
Jan Figel, commissaire européen chargé de l'Éducation, de la Formation et de la Culture cite
un proverbe slovaque, peut-être un peu réducteur mais non sans fondement, selon lequel « le nombre de langues parlées par une personne correspond au niveau d'humanité de cette dernière".

et
d'autre part, le philosophe et écrivain Michel Serres a intitulé un de ses derniers livres ***Hominescence*** : un beau mot créé sur le modèle *adolescence*, pour exprimer la potentialité, l'évolution de l'homme vers un degré plus grand d'accomplissement de soi, de son « niveau d'humanité ».
C'est par ce néologisme, pas encore entré dans la langue, mais porteur d'espoir pour notre avenir que je termine, en vous remerciant.

La traduction du texte spécialisé et le problème de la déformabilité de la signification

Alexandra Cuniţă
Université de Bucarest

Résumé

La traduction peut être considérée, l'affirme-t-on depuis longtemps, comme une manifestation de l'activité discursive de reformulation: la reformulation dans une langue L_2 d'un contenu verbalisé d'abord dans une langue L_1. Faut-il imaginer alors qu'il existe un seul et même contenu – appelé aussi "contenu pivot" (C) – qui entre en relation avec deux langues distinctes ou faut-il accepter plutôt l'idée qu'il y a un contenu abstrait – ensemble de relations entre notions – qui aurait des représentations distinctes dans chaque langue et qui se manifesterait, respectivement, comme un C_1 à la fin de la déverbalisation du texte de départ (texte source = T_1), et comme un C_2 au cours de la reverbalisation conduisant au texte d'arrivée (texte cible = T_2) ?

Si l'on se range à ce second point de vue, comme nous avons l'intention de le faire dans notre communication, il faut également admettre que T_1 et T_2 constituent une famille paraphrastique dont les composants relèvent de langues différentes. Mais ces paraphrases interlinguales, élaborées par des "cheminements différents" (C.Fuchs, Paraphrase et énonciation, Paris, OPHRYS, 1994: 132), construisent-elles des valeurs sémantiques qui se recoupent, se situant donc en deçà d'un seuil admis de déformation sémantique, ou bien aboutissent-elles à des valeurs entre lesquelles il y a rupture, franchissant par là le seuil de distorsion (id., 29) acceptable et basculant ainsi dans un regrettable et intolérable manque de correspondance entre les contenus C_1et C_2 ?

C'est à ce genre de questions que nous nous proposons de répondre dans notre intervention, en prenant appui sur un certain nombre d'exemples relevés dans la traduction roumaine de quelques textes spécialisés.

1. Introduction.

Il y a un peu plus de dix ans, lors d'une rencontre avec ses collègues du laboratoire <Théorie et description linguistique –Thedel>, EA 1643 du MEN de l'Université Paris V-René Descartes[1], Bernard Pottier répondait à deux questions que venait de lui poser Colette Feuillard sur la traduction et sur ses rapports avec le plan conceptuel[2] en précisant: "La traduction évidemment doit remonter aux noèmes, c'est-à-dire que d'une façon plus linguistique, comprendre un message, c'est le transformer, en partie, sur un plan noémique. Si je parle d'une *table*, je ne vais pas transfomer la table en noèmes, ce n'est pas cela; mais, il y a des entités, et puis toutes les relations entre ces entités, qui peuvent dans la langue se manifester à travers un verbe, un substantif, un adjectif, une préposition. C'est en ce sens que la syntaxe, les classes syntaxiques sont totalement déliées de la noémique. Bien traduire […], c'est remonter […] vers un plan qui se détache suffisamment de la langue de départ pour retomber sur la langue d'arrivée, mais, on se détache totalement du signifiant, totalement des classes syntaxiques, et je dirais que du point de vue sémantique, on est obligé d'avoir une perte sémantique en conservant l'essentiel. Donc, la traduction est une preuve, si l'on veut, de la nécessité du plan conceptuel, et plus particulièrement noémique. Tout cela forme un ensemble." (*La Linguistique*, Vol. 32, fasc. 1 / 1996, p. 147)

Le niveau noémique ou bien, en simplifiant[3], le niveau conceptuel se situe, pour Bernard Pottier, entre le monde référentiel et l'usage linguistique du locuteur; mais, dans cette vision, le monde référentiel – qui conduit ordinairement à la conceptualisation par la perception – est un élément facultatif: souvent,

[1] Voir "DISCUSSION. Débat avec Bernard Pottier", in *La Linguistique*, Vol. 32, fasc. 1 / 1996, pp.143-176.
[2] "Feuillard: «… il me semble que vous dites que le conceptuel est en quelque sorte universel.»
Pottier: «C'est un point central. »
Feuillard: «Précisément, j'aurais voulu savoir ce qu'il en était de la traduction. Est-ce simplement la sémiotisation qui est différente? Ou bien le phénomène de traduction concerne-t-il aussi le conceptuel? »" (*Id.*, 145)
[3] Ce qui signifie que nous n'allons plus respecter la distinction que fait le linguiste entre concepts universaux ou noèmes, et concepts généraux. Les noèmes sont des "traits de sens inévitables", "les inévitables de la pensée" (*La Linguistique*, 32 / 1 – 1996, p.146). Pour Bernard Pottier, père est un concept général, mais *intérieur* ou *extérieur* sont des noèmes.

c'est le conceptuel lui-même – c'est-à-dire ce qui se trouve déjà dans la mémoire – qui est le point de départ pour l'énonciateur. Nous ne sommes pas loin du cas du traducteur, qui transforme *ce qui est dit* dans le texte d'origine, rédigé dans la langue naturelle A, en *représentation mentale qui doit être re-dite* en langue B, la langue du texte d'arrivée. Le problème qui se pose est de savoir si cette *représentation mentale*, le "compris à traduire" (B. Pottier, 1992: 19) – en fait, l'organisation conceptuelle résultant de l'interprétation du texte de départ -, s'identifie totalement et de manière en tous points convenable au "pivot" des systèmes de traduction automatique dont l'architecture est représentée parfois (C. Fuchs, 1994: 26) sous la forme:

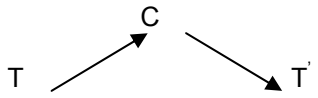

Mais, admettant que le "compris à traduire" soit assimilable[4] à cette espèce d'articulation entre texte de départ et texte d'arrivée, est-ce qu'on peut défendre l'idée que le transcodage ne modifie en rien le contenu C ? Est-ce bien là la constatation du traducteur qui se permet aussi, de temps en temps, de réfléchir sur les opérations qu'implique son activité ordinaire et sur la spécificité de leur produit? Ne serait-il pas plus prudent de remplacer le système à "pivot" par un système à "transfert", dans le cadre duquel on abandonne l'image d'un contenu entièrement commun à T et à T' et on accepte l'idée de la *transformation* de la première *représentation* en une autre, servant de point de départ à la génération du texte en langue d'arrivée ou langue cible ? Cette solution a été adoptée par nombre de chercheurs qui s'intéressent à l'activité de *reformulation* en tant qu'activité discursive impliquant l'emploi d'une seule et même langue. Le système à "transfert" devrait convenir d'autant plus à la description de la *reformulation interlinguale*, autrement dit à la description de la traduction comme activité ou processus mental complexe, dans la mesure où la mise en signes ou la sémiotisation d'un contenu – quels qu'en soit la structure et le degré d'abstraction – se heurte à des obstacles créés par les différences entre les langues mobilisées surtout si celles-ci ne sont apparentées ni génétiquement ni typologiquement.

Vu sous cet angle, qui sera aussi le nôtre dans le présent article, le passage de T à T' se laisse analyser en trois processus: a) l'interprétation, à la suite de la déverbalisation de T, qui aboutit au contenu ou à la *représentation mentale* C; b) le transfert de ce contenu associé à T en un contenu C' "modifié peu ou prou par rapport à C " (C. Fuchs, 1994: 27) ; c) la production ou construction de T' par la reverbalisation de C' :

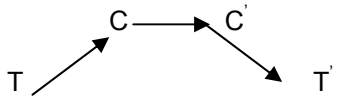

Peut-être que, sans le dire dans les mêmes termes, Bernard Pottier pensait lui aussi à cela quand il mettait en garde ses collègues: "Donc, la traduction est une preuve […] de la nécessité du plan conceptuel, et plus particulièrement noémique […]. Mais attention, l'histoire du culturel est fondamentale!"[5] (*La Linguistique*, 1996: 147)

2. Le texte *spécialisé* et la perspective du traducteur.

Nombreux sont les chercheurs qui, au cours du XXe siècle – surtout dans sa seconde moitié – pour ne pas remonter plus loin dans l'histoire de la réflexion sur la traduction, ont bien vu qu'on ne pouvait pas expliquer *comment* s'y prendre pour offrir au public visé la traduction adéquate d'un texte avant

[4] L'assimilation de l'un [= le "compris à traduire"] à l'autre [= le "pivot" articulant l'interprétation de T et la production de T'] ne sont ni quelque chose d'impensable ni quelque chose d'étonnant si l'on tient compte des assertions suivantes: a)"Le traducteur est le maître d'oeuvre de l'ensemble. Il transforme le texte A en représentation mentale devant être re-dite en langue B pour aboutir au texte B. Le *point commun*, le "compris à traduire" est l'organisation conceptuelle […]" (B.Pottier, 1992, p.19); b)"T signifie C, et C peut être reformulé par T' […]. […] un seul et même contenu C […] fonctionnerait comme <pivot>" articulant T et T'. (C.Fuchs, 1994, pp.26 et 27)

[5] "[…] Naturellement, il y a une influence culturelle dans le domaine en particulier lexical. Le fait que les langues aient développé les dérivations, et en particulier les périphrases est la preuve qu'on ne trouvait pas de solutions simples et adéquates immédiatement; il a donc fallu trouver des solutions médiates, secondaires, périphrastiques, et si, par exemple, il y a autant d'auxiliaires modaux qui se combinent, c'est qu'il n'y avait pas le mot à ce moment-là dans telle langue, le mot synthétique. […] Les ressources linguistiques, ce ne sont absolument pas les mots simples, c'est l'ensemble, d'une part des lexies complexes, et d'autre part des périphrases dont le modèle est en langue: ce n'est pas une invention du discours, le modèle périphrastique est en langue, c'est ma compétence, et naturellement, j'ai une certaine liberté dans le discours. De même qu'il n'y a pas un mot par chose, il n'y a pas une solution par intention conceptuelle, et quand je n'ai pas la solution exacte, j'ai la solution périphrastique, qui fait qu'en fin de compte on peut tout traduire, à la limite, mais en y mettant le prix, et c'est là la question." (*La Linguistique*, 32 / 1 – 1996, p.147)

d'établir une *typologie* des textes. Katharina Reiss (2002) passe en revue un certain nombre de classifications proposées par des spécialistes de divers pays, classifications basées essentiellement sur les caractéristiques de ces textes. Y sont mentionnés, par exemple, les textes *pragmatiques* s'opposant aux textes *littéraires*, ou bien les textes *scientifiques* et *techniques* qui se distingueraient par certaines de leurs propriétés des textes *philosophiques*, d'une part, et des textes *littéraires*, de l'autre[6]. Quant à elle, Katharina Reiss (2002: 41-42) distingue trois catégories de textes à partir de la fonction qu'y exerce de façon prioritaire la langue: "lorsque la fonction dominante est la représentation, nous parlerons de textes *informatifs*; lorsque c'est l'expression, les textes seront dits *expressifs* et lorsque c'est la fonction d'appel, nous utiliserons le terme de textes *incitatifs*."

De son côté, Maria Teresa Cabré (2000: 14-15) déplace plutôt qu'elle ne résout le problème, quand elle nous offre en guise de définition la phrase: "On appelle texte spécialisé la totalité des productions discursives de caractère spécialisé." Les explications deviennent plus précises quand il est question des particularités de ce genre de textes: "Une des caractéristiques les plus remarquables d'un texte spécialisé est la présence des unités terminologiques. Plus le niveau de spécialisation d'un texte est élevé, plus sa densité terminologique est grande. D'habitude, un texte hautement spécialisé montre précision, concision et systématicité; la terminologie qu'on y utilise a tendance à la monosémie et à l'univocité. Au fur et à mesure que le degré de spécialisation diminue, le discours acquiert des caractéristiques du discours non spécialisé […]. Un texte spécialisé possède une structuration cognitive organisée grammaticalement. […] De plus, on trouve dans le texte des unités de signification générale et des unités de signification spécialisée. Les unités de signification spécialisée acquièrent leur valeur terminologique dans un domaine de spécialité quand elles sont effectivement utilisées dans ce domaine. C'est donc le domaine qui cristallise leur signifié et leurs conditions d'usage."

Nous rapportant à tout ce qui a été dit ci-dessus, nous affirmerons que les *modes d'emploi*, par exemple, sont à la fois des textes *informatifs* et *incitatifs*, conformément à la classification de Katharina Reiss, mais aussi qu'ils présentent simultanément des traits définitoires du discours non spécialisé et du discours spécialisé, si l'on s'en tient à la théorie de Maria Teresa Cabré.

C'est précisément pour cette particularité que nous choisirons un texte du type *mode d'emploi* comme point de départ d'une brève réflexion sur certains problèmes que pose au traducteur le transcodage en L_2 d'un contenu verbalisé d'abord en L_1: si les termes relevant d'un domaine technique déterminé n'y font pas défaut, les structures dans lesquelles ils s'insèrent nous montrent combien ténues sont, au niveau de la syntaxe, les différences entre communication spécialisée et communication non spécialisée, car le "langage du travail" (F. Gaudin, 2003: 7) n'est jamais un système entièrement différent de celui de la langue commune. Nous prendrons donc nos exemples dans le livret distribué aux acheteurs par les usines Dacia-Groupe Renault afin de leur expliquer comment se servir du système audio dont sont équipées les voitures qu'elles fournissent. En le feuilletant, le lecteur aura vite fait de découvrir la complexité des problèmes soulevés par la traduction d'une seule phrase ou d'une séquence de phrases, au cas où la langue cible ne peut pas offrir un terme hétéronyme qui implique exactement les mêmes traits conceptuels que l'unité lexicale utilisée dans la langue source, ou encore lorsque le terme hétéronyme de L_2 n'occupe pas la même position que son correspondant de L_1 dans un réseau lexical du type hyperonyme – hyponymes. Voici, à titre d'exemples, quelques séquences choisies au hasard dans le texte bilingue du livret:

Lecture de la cassette	*Lectura casetei*
(i)*Insérez la cassette dans l'ouverture prévue à cet effet […].* ***La lecture débute immédiatement****.* (p. 8)	*Introduceţi caseta în aparat prin deschiderea prevăzută în acest scop […].* ***Ascultarea casetei este imediată*** *[…].* (p. 19)
(ii)***La poussière peut s'accumuler autour de la tête magnétique*** *après une utilisation prolongée du* ***lecteur de cassette*** *[…].* (p. 9)	*După o utilizare îndelungată a* ***casetofonului se pot depune impurităţi pe capul magnetic de redare*** *[…].* (p. 22)

[6] La tripartition est proposée par Elsa Tabernig de Pucciarelli (*apud* Katharina Reiss, 2002, p.34) qui précise ce qui distingue les catégories établies: "1) les textes scientifiques et techniques, dont la caractéristique est qu'ils requièrent en priorité des connaissances sur l'objet traité dans le texte, les connaissances linguistiques devant porter d'abord sur la terminologie; 2) les textes philosophiques, dont la traduction exige, outre la maîtrise de la terminologie de spécialité, la capacité de refaire mentalement tout le raisonnement de l'auteur; 3) les textes littéraires, pour lesquels il faut saisir, puis recréer en langue-cible non seulement le contenu, mais aussi la forme artistique du texte original."

(iii)*Vous possédez un **récepteur radio** mondial Renault, à savoir un **autoradio multibande complexe** qui vous permet **d'avoir accès à de nombreuses fréquences** […].* (p.5)	***Aparatul radio este de tip multibandă, complex**, care vă permite **alegerea programelor din gamele** […]* (p. 12)

3. Déformabilité de la signification et reformulation interlinguale.

Les spécialistes du domaine de la *reformulation*, et implicitement de la *déformabilité de la signification*, admettent qu'au cours de l'activité de reformulation, plus précisément au moment où l'énonciateur opère le passage de C à C', il effectue des choix qui sont aussi bien d'ordre *quantitatif* que d'ordre *qualitatif*.

Qu'en est-il des choix opérés dans cette étape par le traducteur du texte français que nous avons déjà utilisé pour y puiser des exemples ?

Ce texte est rédigé à l'intention du possesseur de l'un des modèles de voitures fabriqué(e)s par les usines Dacia-Groupe Renault, qui doit bénéficier à la fois du confort offert par l'auto achetée et de l'attention bienveillante du producteur. Ce bénéficiaire est présent, de manière explicite, tout le long du texte, qui le prend pour interlocuteur direct chaque fois que possible:

(iv)*À des fins de dissuasion, votre appareil vous est fourni en mode codé.* (p.2)
(v)*Vous pouvez afficher les zones géographiques à l'aide des touches […].* (p. 3)
(vi)*Si vous souhaitez suivre les informations routières pendant que vous écoutez une cassette […], activez les fonctions comme indiqué ci-dessus.* (p.7)
(vii)*Veillez à ce que des corps étrangers […] ne pénètrent pas dans l'ouverture pour cassette.* (p. 9)

La présence du destinataire-bénéficiare est réduite de beaucoup dans le texte T', où les tours injonctifs du type :

(viii)*Apăsaţi tasta… Apăsaţi şi menţineţi…* (p. 8)

sont presque les seuls éléments à rappeler son existence. Certains énoncés sont donc jugés inutiles et par conséquent supprimés. Ainsi, T' ne contient aucune paraphrase interlinguale de l'énoncé cité sous (iv). Il s'ensuit que C' est moins ample que C. La modification opérée est d'ordre *quantitatif*. Mais là n'est pas la seule conséquence du premier choix du traducteur. Regardons de plus près l'exemple suivant:

(ix)*(…votre appareil vous est fourni en mode codé.) Le système du code de sécurité vous permet de le "verrouiller" électroniquement lorsque l'alimentation est coupée […].* (p. 2)	*Sistemul "cod de securitate" realizează blocarea electronică a funcţionării aparatului atunci când alimentarea acestuia e întreruptă […].* (p. 7)

Le bénéficiaire de ce "système audio de grande qualité", destinataire, en même temps, des informations fournies par le *mode d'emploi* et, comme tel, participant direct à l'acte de communication, indiqué par le pronom <u>vous</u>, se voit attribuer en T un double rôle sémantique: le rôle d'Expérienceur par rapport au verbe modal <u>permettre</u>, et celui d'Agent par rapport au verbe causatif <u>verrouiller</u>. L'Agent a donc à sa disposition – grâce au producteur Dacia-Groupe Renault – le moyen de <u>verrouiller</u> électroniquement son appareil, si les conditions matérielles l'imposent; mais c'est à lui de décider s'il agit dans ce sens ou non. Cette interprétation, qui est le point de départ de la construction de T', sera soumise à une modification dictée par le choix initial du traducteur: l'Agent disparaîtra du schème actanciel, ce qui déterminera le déplacement de l'Instrument dans la position de sujet et la transformation de ce participant [-animé] en l'unique participant actif au procès. Pour garder quand même, ne fût-ce que vaguement, la valeur "instrument", le traducteur est obligé d'utiliser en roumain le tour <u>realizează blocarea…</u> au lieu de recourir au seul verbe <u>blochează</u>, qui spécifie un processus se déclenchant instantanément, et invariablement, dès que les conditions requises sont remplies.

Notons aussi une autre transformation dans la *représentation mentale* imposée par la reverbalisation du contenu en L_2: alors que le verbe <u>verrouiller</u> est nécessairement accompagné d'un complément d'objet direct exprimé par un nom [+matériel, +fabriqué] – <u>verrouiller l'appareil</u> -, l'emploi du verbe <u>a realiza</u> dans le transcodage entraîne l'apparition de deux nominalisations successives qui déplacent la

vision de l'ensemble du concret vers l'abstrait: realizează blocarea funcţionării (aparatului).

On peut cependant affirmer que la correspondance des schèmes actanciels est assurée dans cette étape du transfert C -> C' et que l'identité logique des deux énoncés est ainsi respectée. Cela nous permet de conclure que, malgré les modifications subies, la signification globale de T n'est pas déformée au point de rendre inacceptable la paraphrase interlinguale T'; le *seuil de distortion* (c. Fuchs, 1994: 29) n'a pas été franchi, la *reformulation* T' ne constitue pas l'expression d'une altération radicale du sens de T.

La présence d'un signe renvoyant explicitement au même rôle thématique d'Expérienceur-Agent et, respectivement, son absence de l'énoncé sont responsables d'une restructuration encore plus importante dans le cas suivant:

(x)*Vous pouvez écouter l'autoradio sans devoir faire démarrer*[7] *le véhicule.* (p. 4)	*Aparatul poate funcţiona şi în timp ce motorul este oprit.* (p. 10)

Éliminant une fois de plus de la représentation mentale C, par fidélité à son option initiale, cette relation sémantique complexe, le traducteur est amené à reformuler le tout en renonçant à un autre élément essentiel: le processus [+intention, +contrôle] de la mise en marche du moteur. Tout ce qui est dit en français par la partie finale de la phrase citée: faire démarrer le véhicule – devra être conçu autrement en vue de la reverbalisation dans la langue d'arrivée. Il sera sans doute question du moteur de la voiture, seulement, il faudra évoquer non pas le changement d'état que seul un Agent pourrait provoquer au niveau de cette pièce, mais la préservation de l'état initial, qui ne saurait être modifié en l'absence de l'Agent déclencheur. D'où la reverbalisation sous la forme motorul este oprit. Ce qui ne peut aller sans l'introduction d'une indication temporelle – în timp ce - permettant d'instituer un rapport de simultanéité totale / partielle entre les deux situations envisagées: "fonctionnement de l'autoradio" – "non fonctionnement du moteur".La grille actancielle d'action illustrée en L_1 par une construction syntaxique factitive est mise en correspondance avec une grille essive associant en L_2 une prédication d'état à l'expression de la durée temporelle.

À cela s'ajoute l'emploi différent qui est fait dans chaque langue du verbe modal pouvoir / a putea. La présence de ce verbe dans le texte source est destinée à souligner que, grâce sans doute aux prouesses techniques du producteur, le possesseur du type de voiture Dacia-Renault présenté dans le livret - l'Expérienceur-Agent dont nous venons de parler – a la *possibilité* matérielle d'écouter l'autoradio même si le moteur de sa voiture ne tourne pas; techniquement parlant, tout est prévu pour que son souhait soit exaucé, au cas où l'Expérienceur formerait un tel souhait. L'idée de *possibilité* est conservée en C' et exprimée explicitement en T', mais non sans avoir subi une légère modification: une particularité de construction *permet* à *l'appareil de fonctionner* dans toutes sortes de conditions. Le transfert opéré par le traducteur oriente C' vers la cause, alors que C est orienté plutôt vers l'effet. Le traducteur "étire le sens" (C. Fuchs, 1994: 29) mais il reste dans les limites de la *déformabilité acceptable*: T' est une paraphrase admissible de T.

Le *seuil de distortion* serait franchi - autrement dit on tomberait dans un sémantisme (radicalement) différent – au cas où T' serait amputé du verbe modal poate, encore que ce "marqueur énonciatif" soit responsable d'une certaine ambiguïté[8]. La solution:

(xi)*Aparatul funcţionează şi în timp ce motorul este oprit.*

aurait plusieurs lectures dont la première serait peut-être la suivante: "Que le moteur marche ou non, que la voiture roule ou non, l'autoradio fonctionne de façon ininterrompue." Ce qui serait plutôt un inconvénient pour nombre de potentiels acheteurs de la voiture…

[7] À en croire ***Le Nouveau Petit Robert*** (1993), on dit – même si rarement – démarrer une voiture à la manivelle, démarrer une moto au kick. Ces tours suggèrent qu'il y a action directe de l'Instrument sur l'Objet subissant, ou application d'un procédé dont la désignation est plus importante que l'évocation de l'Agent, une action dans la réalisation de laquelle il est impossible d'identifier les étapes ordinaires – celle où l'Agent agirait sur l'Instrument, qui agirait à son tour sur l'Objet subissant. (Voir aussi N. Ruwet, 1972, p.143)

[8] Pour l'ambiguïté des énoncés contenant le modalisateur pouvoir, voir Catherine Fuchs, 1994 (surtout le chapitre "La polysémie des marqueurs énonciatifs", pp. 98-110), ainsi que la longue liste d'ouvrages personnels qu'elle y cite; Mariana Tuţescu, 2005 pp. 41-78.

4. Conclusion.

Les exemples ci-dessus nous montrent que, tout comme l'activité discursive de *reformulation intralinguale* – ou *paraphrase* -, la *reformulation interlinguale* a un caractère dynamique.

Même si, au cours de notre analyse, nous avons isolé un seul des trois processus impliqués par l'activité de traduction : le transfert C -> C', pour nous en occuper de plus près, il semble que dans la pratique ordinaire les trois processus décrits dans la littérature interagissent de manière constante.

Que la *déformation sémantique* opérée par l'interprète dans sa tentative de dégager la macro-structure du texte de départ soit un phénomène réel et permanent, personne n'en doute.

Il importe surtout qu'en "étirant le sens" dans une direction ou dans une autre lorsqu'il déverbalise le texte source T afin de le reverbaliser en T', le traducteur ne franchisse pas le *seuil de distortion* basculant dans un sémantisme complètement différent de celui qui y a été verbalisé.

Mais il n'est pas moins important qu'il tienne compte des particularités de toutes sortes du système linguistique qui assure la mise en mots de la représentation mentale – de nature conceptuelle ou noémique – avec laquelle il est tenu de travailler. Et quand il s'agit d'un texte hautement ou relativement spécialisé, on sait quelle importance prennent les traits conceptuels lexicalisés dans chaque langue au niveau des dénominations, les structures relationnelles ou schèmes mentaux qui les sous-tendent, les restrictions conceptuelles et distributionnelles qui en résultent, les scénarios dans lesquels s'inscrit telle ou telle lexie….

Références bibliographiques

1. BOISSON, C. P., (1996), "Les dénominations de la règle à calcul", *Μετα*, Vol 41, No. 4, 525-566.
2. CABRÉ, Maria Teresa, (1992) 1998, *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Ottawa-Paris, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin.
3. CABRÉ, Maria Teresa, (2000), "Terminologie et linguistique: la théorie des portes", *Terminologies nouvelles*, No.21, 10-15.
4. FUCHS, Catherine, (1994), *Paraphrase et énonciation*, Paris, OPHRYS.
5. GAUDIN, F., (2003), Socioterminologie. Une approche sociolinguistique de la terminologie, Bruxelles, De Boeck. Duculot.
6. GAUTIER, L, (2005), "L'environnement du terme:comment décrire les collocations spécialisées?" Conférence donnée à l'Université de Bucarest en mars 2005.
7. POTTIER, B., (1992), *Sémantique générale*, Paris, P.U.F.
8. POTTIER, B., (2000), *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*, Louvain-Paris, Peeters.
9. REISS, Katharina, (2002), *La critique des traductions. Ses possibilités et ses limites*, *Cahiers de l'Université d'Artois,* No.23, Artois Presses Université.
10. RUWET, N., (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Seuil.
11. TUŢESCU, Mariana, (2005), *L'auxiliation de modalité. Dix auxi-verbes modaux*, Editura Universităţii din Bucureşti.
12. *La Linguistique*, Vol. 32, fasc. 1 / 1996, 143-176.
13. *Gamme Radiosat*, 5e édition, 2004 – *Instrucţiuni de utilizare radio-cd / radio-casetofon* Dacia Groupe Renault

Localization: a pragmatical aspect of global communication

Inga Druţă
National Center of Terminology, Chisinau
Republic of Moldova

In the course of the globalization process we face today, the international transfers (including both imports and exports) generate - aside the exchange of products, processes and technologies - an exchange of documents. More often, the products sold in a country different from the source country are ***localized***, i.e. adapted to specific features of the importing country, this is not limited only to translating into and adapting documents to the language of the target-country, but also involves cultural and contents aspects, i.e. adapting non-textual aspects of the product (colours, symbols, measurement units, etc.).

Localization, globalizaion of web-sites, linguistic engineering and software internationalization became important subjects to companies willing to distribute their products on international markets. In many cases, localization proved to be a key-factor for the international success and acceptance of a product.

Thus, localization involves adaption of a product (web-site, software, and document) to the languages spoken by consumers from the targeted markets, in a way to make those consumers feel that very product has been created for them. Localization process is far more complex than the linguistic translation process itself, as it involves taking into account cultural, technical and contents aspects. The Association for Standards within Localization Industry defines localization as "the process to modify products or services so that these correspond to the specific features of the market"[9].

Cultural adaption is a necessary and extremely important phase in the localization process. If ignored this could endanger the whole project. To understand the value of this phase we shall bring some examples. The world-known automobile producer, *Chevrolet* Company, was planning to conquer Latin America market with its new model – Nova. The promotion campaign would have had a tremendous success, if not a little detail – insignificant at first sight. "No va" in Spanish means "It does not move". This lead to large losses by *Chevrolet*, caused by a little "detail" – the name of the product. To avoid such situations, culturologists should be involved in localization process, they will eliminate the "subversive" elements from a web-site and from within the trademark, under cultural aspect[10].

> We do not often perceive how many things we take as they are, as something implicit, and how they differ when comparing our perception with the perception of other peoples. For instance, when hearing that the next day will have 30 degrees, a Romanian would consider that it will be a very hot day, but a new-yorker – that it will be cold, because we have no doubt that air temperature is measured in degrees Centigrade, whereas Americans use Farenheit. When adapting a software or a web-site – we need to take into account many things, including the different symbolic impact of colours within different cultures (black is the mourning colour with the Europeans, but in the Far East the mourning colour is the white one), or the representation of a forefinger should be suppressed from a web-site or programme targetting an Islamic country, where it is forbidden to represent parts of the human body.

In our world that is becoming tougher every day, competition is tight, and marketing becomes more resourceful. But even in this case, we need localization, because a wrong-inspired transfer of a foreign billboard into a country can cause an effect opposite to the planned one. For instance, to promote Swiss sewing machines, the catch phrase "Reliable as a bank" is perfect… but only in Switzerland. Less in an East-European country, where such a catch phrase could cause only a hysterical laughter, because any bank there can go bankrupt overnight.

Another essential principle of localization is the **linguistic consistency**. To achieve this, one can use stylistic guides that regulate and unify aspects peculiar to translating different elements of a localized product (menus, dialogue boxes, error messages, online assistance and printed documents). Term consistency is provided by glossaries peculiar to the field and by the very producer itself (see Microsoft glossaries).

---

[9] http://www.everbum.com/modules.php?name=Terms_We_Use&lng=romanian
[10] http://www.intertext.md/rom/localization/localization.html

Traditionally, translation is only one of the activities of a project where a material is transferred from a source-language to a target-language. Other activities that form the traditional translation projects are the terms research, editing, revising, correcting and technical elaboration.

When applying localization, this list is expanded to many other additional activities: manage a multi-lingual project, test and compile the application and the online assistance, converse the translated documents into other formats, align and manage translation memory, technical assistance for multi-lingual products, and consultancy for translation strategy.

Approximately 80% of the software products are localized from English into other languages, because the vast majority of software and web applications are being developed in the US, India and Ireland. Additionally, software producers from other countries frequently develop their products in English or localize them primarily in English and use this version as a basis for subsequent localization.

Localization projects may be performed in parallel with developing the source-product to allow simultaneous delivery of versions in several languages. For instance, translating text lines from the software may start while the software product is still in beta-phase.

The main reasons that make the software producers localize their products are the requirements imposed by local markets, and also the legal requirements. In many countries users prefer programmes in their mother-tongue. As well, legislation in many countries requires that the imported hardware equipments have a user's manual in the respective language.

When working on localization, specific tools are used (specialized software applications), that support translator's work (*CAT tools*): translation memories (Trados Translator's Workbench, generally used for documents), management tools for terms data bases (Trados MultiTerm), specialized editors for various format files (Trados TagEditor, Trados T-Window for Executables, Macromedia RoboHelp) or visual media for editing interfaces with the user (Alchemy Catalyst).

These tools became the de facto standard in the localization industry in the whole world.

According to a study performed by Forrester Research, the average visitors spend **twice the time** on a site, if this is in their mother tongue. As well, it is **fourfold** more probable if the site a client visits to buy a product/service is in their mother tongue[11]. In other words, web-sites localization means profit! By localization *more visitors* are attracted spending *more time* on the web-site, at the same time being *more tempted* to buy certain products/services. Thus the business expands to the whole international market, conveying to clients, in their language, a correct image of company's products or services[12].

When designing a web-site, several important linguistic aspects should be taken into account. The aim of the vast majority of firms is to obtain an international presence. How is it possible to do this if the web-page reaches only those customers who understand the language the text is written in? It is a good thing to translate the web-page, but it is not enough for tranfroming it into an international one. Localization goes beyond a simple translation.

1. "Translation" refers to contents from a linguistic point of view. Experts translate keeping all the time in mind the target set.

2. "Localization" refers to contents from a cultural point of view. The aim is to adapt the contents to consumers' reality. This is localization. This process takes into account the following element*s: texts and images; cultural differencies related to interpreting those images, colours, symbols etc.*

From here, translation always involves a form of localization.

Software localization has the objective to conquer the international market. With this aim, the following aspects are distinguished:

[11] http://www.idc.com
[12] http://www.vtt.ro/content/websites_localization.php

1. internationalization;
2. localization.

Internationalization prepares the software for localization. Localization makes the the given software be available within the limits of a target-market, offering at the same time features specific to the respective culture[13].

Web-site's version in another language is a simple and accessible way to launch on new foreign markets. The web-site will become a promotional agent, working for company's image 24 hours out of 24 and 7 days out of 7. Colleagues and partners from abroad will permanently have the possibility to receive recent and truthful information on the company, on the new achievements, projects, goods and services in the language required. Company's web-site becomes an efficient marketing tool on foreign markets and contributes to the improvement of its image across the world, to the increase in sales of the offered goods and services, in other words, facilitates the achievement of the objectives set.

Web-site localization process has several stages: textual translation of the site, localization of the graphic images, cultural adaption and functional check.
Textual translation of the site is the basis on which one builds the site in several languages. Textual translation, no matter how good it is, does not fully provide functionality to the multi-lingual site. There is still a need for textual localization to be accompanied by the graphic one: full adaption of graphic images to the target-audience.
To prepare the product for international use requires more than a simple text translation. Other elements are to be taken into account such as:

a. ***local conventions***
It is possible that the product needs modifications in order to recognize what local conventions of the respective country must be used.
b. ***display of hour and date***
The hour and date are being displayed differently in different places of the world. The product should be conceived in such a way that it respects these differences.
c. ***measurement systems***
For local customs to be respected, it is needed to implement the metric and imperial systems.
d. ***numbers and coins***
There should be taken into account the way to present numbers and coins, and the product should be conceived as such[14].

Localization is not reserved exclusively for IT industry, but it also expands to other fields. Practically, any equipment or product having an interface with the user, or the one that is accompanied by documentation, must be adapted in several languages for being distributed on the world market (mobile phones, PDA, digital photo cameras, TV sets, etc.).

Conclusion: the modern translator must be able to apply localization in their work, because globalization of retail markets propels deep movements and changes methods used in professions related to language, and especially related to speciality language. Localization creates an environment needed to adhere to professions related to the knowledge engineering, a field that constitutes the future of humanity.

[13] http://www.clubafaceri.ro/info_article/article/33
[14] http://www.e-traduceri.ro/main.php?lang=ro&opt=localize

Les enjeux (inter)culturels de la traduction. Culture, interculturalité et traduction

Nina Ivanciu
Académie d'Études Économiques de Bucarest

Résumé

Envisager la traduction comme un lieu où les enjeux culturels se manifestent avec plus ou moins d'intensité (en fonction du domaine: philosophie, littérature, science, économie…), c'est tout d'abord dévoiler ses rapports d'altérité. Au coeur de ces rapports se trouvant le traducteur, l'attitude de ce dernier envers (le discours de) l'Autre, attitude marquée par sa culture (au sens anthropologique ainsi qu'humaniste), préside à sa tâche et à sa mani de traduire.
L'article se propose de déceler, à travers les réflexions actuelles sur la traduction, les cadres de pensée qui étayent la relation à l'Étranger dont dépendent la manière d'approcher les alternatives constamment débattues – traduisible versus intraduisible, fidélité versus trahison – aussi bien que les « alliances » ou les choix auxquels on est obligé de recourir lors de l'exercice de la traduction.

Voies d'accès au problème de la traduction

Il est (à peu près) évident qu'un objet d'analyse si complexe comme la traduction ne peut être envisagé sous toutes ses facettes et de tous les points de vue. Il s'avère donc nécessaire, lors du parcours réflexif, de procéder à un cadrage présupposant une option soit au niveau des aspects thématiques, soit au niveau de l'angle d'approche.

On peut, par exemple, aborder la traduction au sens restreint, strict et minimal, de transfert d'un message verbal d'une langue dans une autre (traduction *externe*), ou bien au sens très large, comme synonyme de l'interprétation d'un ensemble signifiant au sein d'une même communauté linguistique (traduction *interne*). Ces deux voies d'accès au problème de la traduction retiennent l'attention du philosophe Paul Ricoeur qui, dans son étude *Le paradigme de la traduction*, leur trouve un point commun – *dire la même chose autrement* [1 : 17] -, en tirant des arguments de deux théoriciens importants: George Steiner, *Après Babel* (1975), pour lequel « Comprendre, c'est traduire », et Antoine Berman, *L'Épreuve de l'étranger* (1995).

Comment faut-il traduire ?

Même si l'on se limite à examiner la traduction au sens strict, de traduction externe (de traduction en langue étrangère), comme nous le ferons dans ce qui suit, les choses ne deviennent pas plus simples. Les multiples perspectives, toutes légitimes (jusqu'à un certain point), à partir desquelles il est possible d'envisager l'acte de la traduction, font que la question « Comment traduire ? » ne reçoive pas de réponse catégorique, définitive. C'est là une forte raison de penser que le débat sur cet aspect bien ancien, ranimé par chaque génération, ne cessera bientôt.

Les dernières décennies se sont également penchées sur des questions connexes, du genre « Qu'est-ce qu'il faut traduire ? », voire « Faut-il traduire ? », orientant avec insistance les discussions vers la dimension culturelle et, forcément, interculturelle de l'acte de traduire. À l'heure actuelle, visiblement marquée par l'intensification des échanges verbaux au-delà des frontières de telle ou telle communauté, la traduction, sous sa forme de processus ou de résultat, devient l'un des modes fondamentaux de croisement des cultures, le traducteur étant appelé à jouer le rôle de passeur (médiateur ou communicateur) entre (au moins) deux champs culturels.

La vision de la traduction a, cela s'entend, des effets majeurs sur l'exercice de traduire. Ainsi, se représenter la traduction comme un lieu où les enjeux culturels se manifestent avec plus ou moins d'intensité, selon le domaine de connaissance (littérature, philosophie, science, droit, économie…), c'est dévoiler son rapport à l'altérité, plus précisément, l'attitude du traducteur face au discours de l'Autre. Cette attitude, nourrie d'habitude par « l'esprit du temps » ou par la culture (au sens anthropologique), préside au choix du mode de traduire.

Les réflexions récentes, consacrées à l'analyse des cadres de pensée sous-tendant les relations à l'Étranger, dévoilent l'impact de ces cadres sur les modes d'approcher l'activité traduisante, conçue ainsi comme une activité interculturelle par excellence. Cette perspective fait dépendre la réponse à la question « Comment faut-il traduire ? » de la réponse à la question : « Où se trouve la place du traducteur dans la relation interculturelle ? Chez le Même ? Chez l'Autre ? Au milieu ? » [2 : 44] Chacune de ses variantes possibles a donné naissance, au fil de l'histoire, à maintes théories de la traduction qui, par extension, laissent (entre)voir, les rapports de la culture du Même à la culture de l'Étranger. [2]

Il y a, en gros, deux démarches radicales : l'une est à visée ethnocentrique, effaçant l'autre culturel, essayant de l'assimiler par omission de ses différences, plaçant ainsi le traducteur du côté du Même ; en échange, la deuxième démarche se propose d'explorer les territoires culturels (représentations de l'identité, us et coutumes, tabous, etc.) de l'Étranger, de reconnaître leurs spécificités et de les accueillir comme telles dans sa propre communauté discursive [3], même si de cette façon on dérangeait les « mots de la [sa] tribu » - pour déplacer dans ce contexte une expression de Mallarmé (« Donner un sens plus pur aux mots de la tribu », *Le tombeau d'Edgar Poe*, 1849). L'exercice de la traduction, enraciné dans l'une ou l'autre de ces deux approches, tourne autour de l'éternel opposition binaire : traduisible vs. intraduisible, ou fidélité vs. trahison, tranchée selon l'idéologie qu'on adopte : privilégier la culture réceptrice, ou bien celle du discours original.

La « querelle » des sourciers et des ciblistes

Faut-il être fidèle au texte/discours source ou bien aux besoins et attentes du public cible ? Cette question, stimulée par les approches linguistiques de l'acte de traduire, conserve les deux attitudes contraires qui ont marqué l'histoire de la traduction et qui alimentent encore les débats de nos jours. Le modèle des « sourciers » favorise les spécificités culturelles de l'Étranger et prône le *littéralisme* [4]. Une fidélité excessive au texte source risquerait pourtant de conduire à une version (partiellement) incompréhensible au récepteur.

La conception des « ciblistes » suit le chemin inverse : on part du sens ou de l'effet du texte d'origine, dont *l'interprétation* n'est pas figée - elle varie selon les moments historiques ou les situations culturelles [Lawrence Venuti, *The Scandals of Translation*, 1998, cité dans 4 : 99-107) -, on valorise les différences culturelles (temps, place, thèmes, personnages, jeux de mots, etc.) entre le contexte de départ et celui d'arrivée, pour procéder ensuite au transfert des significations sous la forme d'une traduction-adaptation. Cette pensée peut mener à une version cohérente du point de vue du lecteur en langue cible, étant en consonance avec ses attentes, mais elle présente un inconvénient important : on risque par là d'éliminer des aspects culturels significatifs de l'original.

En d'autres mots, les tenants de l'attitude cibliste se donnent pour priorité la construction d'une variante dont l'effet sur son récepteur est le même que celui de l'original sur son propre récepteur. Ceci mène habituellement à la suppression de l' « étrangèreté » de l'Autre au profit d'un ethnocentrisme assimilateur [pour une histoire de la dichotomie sourciers / ciblistes, voir 5].

La traduction-adaptation

L'un des défenseurs de la traduction-adaptation, Philippe Blanchet, qui réalise une version en provençal, sous le titre *Liseto*, du roman de Lewis Carrol *Alice au pays des merveilles*, esquisse une théorie appelée *interculturelle*. [6 : 109-130] Le concept d'interculturalité y est décrit comme une modalité de rencontre de l'altérité, donc de la différence. Selon cette optique, la traduction appartiendrait à un processus d'interculturation : le traducteur fait se croiser deux univers culturels par la production d'un texte intermédiaire venu de l'un et transposé dans l'autre, intégré dans l'autre pour former un nouvel ensemble cohérent et pourtant lié à ses origines. Le traducteur joue le rôle d'un passeur de significations culturellement contextualisées entre un auteur et un lecteur, tous deux situés.

L'acte de traduire n'est plus jugé en termes de fidélité puisqu'il ne vise plus l'assimilation (une ressemblance complète, provenant de la négation des écarts), mais l'*intégration*, c'est-à-dire l'équivalence la plus compréhensible grâce à la reconnaissance et au dépassement partiel des différences. Une traduction interculturelle, qui est une traduction-*adaptation*, s'éloigne suffisamment du texte et du contexte de départ pour retrouver sa signification dans le texte et le contexte d'arrivée.

La dynamique entre *la* culture et le traducteur : la traduction-dévoilement

Il y a des chercheurs, tel Jean-Louis Cordonnier, qui, rejetant la dichotomie « sourciers/ciblistes », vue comme prisonnière de la langue et, par là, trop simpliste, déplacent l'accent d'un ethnocentrisme négatif (effacement de l'Autre) à un ethnocentrisme positif, consistant à la « montre » du discours de l'Autre. [2]

- *Modes d'être des cultures et modes de traduire*

Dans un sens très répandu aujourd'hui, la « culture » se rapporte aux modes de vie et de pensée partagés par une communauté, conduisant ses membres à agir de manière similaire dans certaines situations sociales. Les « modes d'être » d'une culture peuvent induire chez les traducteurs certains modes de traduire. [2 : 40]

- *La relation interculturelle*

Les modes de traduire ne sont pas dus uniquement à des « modes d'être » d'une culture, celle-ci n'étant en fait qu'une abstraction, une construction intellectuelle. [2 : 40] Dans le cadre de sa relation à l'altérité, la position du traducteur face à l'Étranger, mais aussi l'ensemble des écrits dans la langue-culture étrangère (critiques, commentaires, analyses), qui entourent le texte à traduire, comptent beaucoup au moment du choix de tel ou tel mode de traduire. Ces paratextes, constitutifs de ce qu'Antoine Berman nomme l' « étayage de la traduction » [cf. 2 : 45], sont riches en possibilités pour aborder l'intraduisibilité (le non-dit culturel) - la traduisibilité étant directement proportionnelle au degré de fréquentation des cultures. [2 : 46]

La théorie de Cordonnier se fonde alors sur la dynamique et la dialectique entre la culture et le traducteur. Il y a, d'un côté, la personnalité du traducteur et, de l'autre, « l'esprit du temps », chaque époque ou chaque culture imprégnant le traduire de sa vision du monde, y compris de l'altérité. Le traducteur, en tant qu'individualité et à la fois inscrit dans l'interculturalité que propose ce début du XXIe siècle, adopte un projet de traduction ayant pour but de féconder sa propre culture à travers la « montre » de la culture de l'étranger. [2 :47] « Il s'agit, insiste Cordonnier, de traduction en traduction, d'apporter à sa culture des éléments culturels constitutifs nouveaux qui lui permettront peu à peu d'envisager les relations d'altérité plus sereinement, en meilleure connaissance de cause, et d'améliorer la communication et la compréhension interculturelles dans le monde de demain. » [2 :47] Le traducteur s'évade ainsi de la prison du Même et pratique une traduction-*dévoilement*.

- *Tâches du traducteur*

L'approche de la traduction dans une perspective interculturelle – la traduction se déploie au sein des rapports d'altérité – assigne au traducteur quelques tâches, significatives aussi bien pour la culture de départ que pour celle d'arrivée. Suite à la prospection de divers espaces culturels, le traducteur *importe* dans la langue de traduction des traits (faits) culturels, des connotations ou des valeurs, et participe ainsi, au-delà de la reconnaissance de l'Autre, à l'enrichissement de sa culture d'origine.

Communicateur des spécificités culturelles et passeur de messages textuels d'une langue-culture à une autre, le traducteur se donne alors pour tâche de dévoiler l'Autre et, simultanément, à partir de cette mise en évidence de l'Autre, de féconder la culture du Même. Mettre sur le devant de la scène les différences ne signifie pas attenter à l'identité culturelle du Même. Cette dernière se construit ou se reconstruit non plus par la mise entre parenthèses de l'Autre, mais, bien au contraire, par sa « montre ».

Le projet de la traduction-dévoilement, s'appuyant sur la dialectique du Même et de l'Autre, de l'identité et de la différence, « qui ne se fasse au détriment ni de l'une ni de l'autre des deux cultures en présence » [2 :49], repositionne le problème de l'intraduisible ; il n'est plus envisagé comme une fatalité.

Ni cibliste, ni sourcier, le traducteur, suivant Cordonnier, s'adonne à un travail de *ré-écriture* sous-tendue par une double tension : entre langue et discours (ce que le discours fait de la langue), respectivement, entre ce que dit le discours de l'Étranger dans sa propre culture et ce que le traducteur lui fait dire dans la sienne. [2 : 49]

La traduction-lecture

Dans leurs efforts de dépasser l'opposition traditionnelle entre « ciblistes » (qui privilégient, rappelons-le, le texte de départ) et « sourciers » - ils ne jurent que sur l'original -, tout comme la question corrélative « fidélité ou trahison ? », les théoriciens mettent au premier plan tel ou tel champ notionnel en mesure d'offrir un cadre pertinent pour leur vision de la traduction. Parfois, ces notions à valeur *définitionnelle* se recoupent ou se présupposent l'une l'autre, ce qui nous conduit à repérer, d'une théorie à l'autre, des tâches similaires assignées au traducteur.

Ainsi, le travail de ré-écriture, central dans le projet de Cordonnier qui valorise la traduction-dévoilement, s'associe implicitement à une lecture personnelle du texte de départ, la notion de « lecture » étant posée comme prioritaire dans d'autres témoignages/recherches sur l'acte de traduire. « Lorsque je traduis, avoue Jean-Claude Capèle (1998), la question est moins de savoir si je traduis tous les mots ou toutes les unités de sens, mais plutôt de savoir de quelle *expérience* je rends compte, et si je parviens à la faire passer dans l'autre langue ; pour cela, je dois maîtriser les deux référentiels et savoir où et comment ils pourraient se recouper. » [7 : 2]

La traduction-*lecture* envisage le traducteur toujours comme un passeur (un point de contact ou un trait d'union entre deux univers culturels) et, en cette qualité, il donne corps dans une autre langue à sa lecture du texte de départ. Lors de sa lecture, le traducteur-passeur mise non seulement sur sa compétence linguistique, mais aussi sur des connaissances se référant à la culture / à l'époque de l'auteur à traduire, ainsi que sur sa créativité. Une créativité réactive, le stimulus étant le texte de départ, pour réinventer celui-ci dans un autre univers discursif.

Il va de soi que les équivalences, approximatives, que le traducteur recherche seront tributaires de sa lecture à lui, tant au niveau de la « lettre » (vocabulaire, style…) que de l'« esprit » (la compréhension du texte). Il opère chaque fois un choix, en s'arrêtant, dans la langue d'arrivée, à la forme qu'il considère la meilleure afin de rendre le contenu qu'il perçoit. Lors du processus de traduction, le « passeur » abandonne la question « fidélité ou trahison ? » au profit d'une question encore plus pertinente à ses yeux: « faut-il transmettre l*'étrangeté* de l'original, ou faire entrer celui-ci dans la culture d'arrivée comme s'il y avait été écrit ? » Le traducteur-lecteur ne tranche pourtant pas entre ces deux solutions. Guidé par une vision *minimaliste* de son rôle – « faire passer *le mieux possible* le texte sur l'autre rive » [7 : 3] -, il s'efforce de maintenir un *équilibre* entre l'adaptation du texte étranger au lecteur de la langue d'arrivée (conception des « ciblistes ») et la préservation de sa spécificité (optique des « sourciers »). Autrement dit, il se situe dans l'entre-deux, restant « aussi près que possible de l'original mais en même temps aussi loin que nécessaire. » [7 : 3]

La traduction interprétative

Chaque lecture est inévitablement accompagnée d'une *interprétation*, notion clé pour d'autres théories de la traduction. Il s'agit de la compréhension du sens de l'original, le sens étant défini comme l'effet global du texte sur le destinataire. Dans le modèle interprétatif, le traducteur « s'interdit, précise Marianne Lederer (*La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif*, 1994), de 'naturaliser' la culture de l'original. Il doit donner au lecteur étranger des connaissances supplémentaires (…) pour entrouvrir la porte qui mène à la connaissance de l'autre. » [cf. 8 : 662]

Ce modèle, qui refuse l'ethnocentrisme (le transfert du culturel), met au travail la dualité correspondances/équivalences, le premier élément se rattachant plutôt à la traduction linguistique, le dernier à la traduction interprétative.

La traduction-communication

À titre de communicateur, le traducteur oppose au principe de « naturalisation » de la culture de l'original le principe de la *compréhension*. Il aurait alors pour tâche de comprendre, et surtout de faire comprendre la culture - notamment ses implicites sur lesquels repose souvent l'intention communicative (le sens global ou la finalité discursive) - de l'étranger au public cible, ainsi que de décider s'il lui offre le plus d'hospitalité ou le plus d'acclimatation. [9] Dans le premier cas, « l'étranger restera dans son costume d'origine [avec ses différences culturelles], dans l'autre, il s'accommodera de la mode de chez nous. » [9 : 4] En fait, le décideur final du plus ou du moins d'hospitalité ou d'acclimatation n'est pas le traducteur, mais « le temps ou plutôt l'usage ». [9 :4]

Certaines théories préfèrent donner la primauté au «costume d'origine», d'autres à l'adaptation, alors qu'une troisième catégorie adopte une vision relativiste soutenant l'importance des variables contextuels.

Le traducteur-communicateur doit rester fidèle au sens de l'original et en même temps satisfaire au critère d'intelligibilité par rapport au lecteur cible. Afin d'accomplir cette double exigence, il recourt parfois à ce qu'on appelle la *traduction explicative* [5] : il s'agit d'expliciter une série d'implicites partagés par la communauté source, identifiables dans le discours à traduire. Autrement dit, au cas où l'effet produit par l'original dépendrait d'un arrière-plan socioculturel différent de celui du récepteur en langue cible, le traducteur pourrait choisir de rendre explicite ce qui pour le public source paraît naturel et, par conséquent, tout à fait compréhensible. Cette solution préserve la fidélité au sens original, puisqu'elle n'engage le traducteur ni à rajouter quelque chose au texte de départ ni à éliminer des aspects culturels pertinents, et facilite la compréhension de l'intention communicative de l'auteur étranger.

L'éthique de la traduction

Il va (presque) de soi que le jugement d'une activité traduisante comme éthique ou non éthique tient à la manière (personnelle) d'approcher la traduction.

Dans son étude « Le paradigme de la traduction », Paul Ricoeur avance que la traduction ne pose pas seulement un problème d'ordre intellectuel, théorique ou pratique, mais aussi un problème d'éthique. [1 : 16] Sa conception de l'éthique de la traduction, intimement liée à son mode d'aborder l'acte de traduire, en particulier sa finalité, rejoint en principal l'idéologie de Berman.

Antoine Berman valorise, nous l'avons noté, la reconnaissance et l'accueil de l'Étranger en tant qu'Étranger. Vue comme « l'auberge du lointain » [3 : 76], la traduction aurait pour fin d'accueillir dans la langue maternelle la *littéralité* du texte de l'Autre. Cette littéralité, qui ne signifie ni mot à mot, ni calque, mais fidélité et exactitude [3 : 74, 77, 124], favorise ce que Berman appelle la vocation éthique de la traduction, vocation étouffée, ajoute-t-il, par des buts annexionnistes.

La traduction sur le mode de l'*assimilation* du texte source pour la culture cible est jugée comme une pratique non éthique, tandis que la traduction sur le mode de la *dissimilation*, faisant apparaître les indices de l'«étrangèreté » de l'original à l'intention de la culture cible, jouit d'une appréciation éthique. [10 : 7] Ricoeur plaide à son tour en faveur de « l'épreuve de l'étranger » pour ne pas s'enfermer « dans l'aigreur d'un monologue, seuls avec nos livres. » [1 : 19] Le dialogue que le traducteur initie à travers la « littéralité » bermanienne se réalise par la pratique de l'« hospitalité langagière ». « Amener le lecteur à l'auteur, amener l'auteur au lecteur, au risque de servir et de trahir deux maîtres, c'est pratiquer, précise Ricoeur, ce que j'aime appeler l'*hospitalité langagière*. » [1 :16]

À l'opposé de l'éthique « abstraite » de Berman, qui formule un principe indépendant de tout contenu spécifique – reconnaître et accueillir l'Autre, quels que soient sa provenance et le contenu de son discours (idées et concepts, valeurs, modes de penser ou d'agir, goûts…) -, se situe les éthiques du contenu. Ces éthiques soulignent l'importance des *facteurs contextuels* (historiques et sociaux), en vertu desquels on peut séparer ce qu'il faut de ce qu'il ne faut pas traduire. [11 : 11]

Néanmoins, dans la pratique de la traduction, les deux orientations, l'abstraite et l'historique, s'avèrent nécessaires. [11 : 11] La mise au travail des deux démarches mène au dépassement de l'optique binaire de l'éthique de la traduction et à une approche plus large de l'identité du traducteur. Les recherches en matière d'éthique changent ainsi de centre : on s'intéresse plutôt au traducteur qu'au jugement porté sur la traduction.

Identité culturelle ou interculturelle?

Les défenseurs de l'éthique du contenu partent de la prémisse que le traducteur est membre d'une seule culture, réglée d'emblée par une série de normes établies. [11 : 11] Le principe de la traduction littérale de Berman s'appuie sur la même présupposition : le traducteur, qui est censé accueillir l'étranger en tant que tel, « appartient lui-même à la culture d'arrivée, comme une sorte de garde de frontière chargé d'assurer que l'étranger se distingue bien de l'autochtone. » [11 : 12]

Il est pourtant possible de repenser la traduction à partir du principe de l'interculturalité du traducteur, « qui opère comme orientation épistémologique : (…) il nous oblige à ne jamais exclure l'appartenance du traducteur aux intersections culturelles, et par là même, à insister sur le fait que la monoculturalité n'est pas (…) une base suffisante pour une éthique du traducteur. » [11 : 12] Le traducteur « est interculturel dans le sens où l'espace du traduire – le travail du traducteur – se situe dans les intersections qui se tissent entre les cultures et non au sein d'une culture unique. » [11 : 11]

Équivalence et communication interculturelle

Suivant une éthique centrée sur le traducteur, ce dernier - médiateur de la communication interlinguistique et interculturelle - « se doit de rechercher une équivalence qui rend le texte d'arrivée fonctionnel dans la culture réceptrice. » [12 : 7]

L'équivalence, création qu'il faudrait placer au niveau du discours, présuppose une démarche interprétative de l'original si le sens de celui-ci ne surgit pas parallèlement à la lecture [12 : 12] et vise à favoriser l'intercompréhension en milieu de communication interculturelle. [12 : 11-12] Parmi les nombreux types d'équivalences recensés par les théoriciens de la traduction [pour une synthèse des types d'équivalences, cf.12] figurent l'équivalence *référentielle* (veiller à ce que l'original et sa traduction traitent du même sujet, se réfèrent aux mêmes réalités) et l'équivalence *pragmatique*, en particulier l'équivalence perlocutoire : produire chez le lecteur de la traduction le même effet (les mêmes réactions) que le texte original a produit chez son propre lecteur.

Les effets perlocutoires ne sont pourtant pas des effets réels, mais potentiels ; pour être rendus dans la traduction, il est nécessaire de les détecter dans l'original. Il s'ensuit que le traducteur ne doit analyser les intentions de l'auteur que dans la mesure où elles sont objectivement présentes dans son texte. [12 : 14] L'équivalence perlocutoire est souvent difficile à obtenir, tout d'abord parce qu'il n'y a pas de relation directe entre le texte et l'effet produit. D'autre part, on ne peut préciser avec certitude si les lecteurs de l'original et ceux de sa version étrangère ont ressenti le même effet. [12 : 15] En dépit de tels inconvénients, l'équivalence perlocutoire continue à intéresser les approches *fonctionnalistes* de la traduction.

Signalons encore l'équivalence appelée justement *fonctionnelle*, illustrée par les proverbes et les expressions idiomatiques. Ce type d'équivalence apparaît comme un processus par lequel le traducteur recherche dans la langue cible les éléments non seulement linguistiques, mais aussi sociaux, symboliques ou idéologiques, par exemple, susceptibles de rendre un texte fonctionnel dans la culture réceptrice, c'est-à-dire de réaliser un texte qui accomplisse les mêmes actes que l'original. Traduire selon l'équivalence fonctionnelle, c'est admettre que la traduction joue sur l'*analogie*, en faisant appel à des termes approximatifs, à la rigueur équivalents. Cela légitimerait l'idée que la traduction n'est pas une science, cette dernière comportant des termes précis et univoques.

La priorité d'un type d'équivalences dépend en principe du *genre discursif* auquel appartient l'original. S'il s'agit, par exemple, d'un texte publicitaire, dont le but spécifique est d'inciter à l'achat d'un produit, on recourt à une équivalence *dynamique*, ayant à sa base le principe de l'effet équivalent ou de la réponse équivalente. Ce principe - qu'il ne faut pas confondre avec le principe propre à l'équivalence pragmatique - se réfère à la compréhension de l'intention du texte de départ que le texte d'arrivée aurait à reproduire fidèlement.

Pour ce qui est du genre publicitaire, on a observé que l'effet des annonces publicitaires ne peut être toujours atteint par une simple traduction mot à mot dans la culture réceptrice. [12 : 16-17] L'approche littérale dans ce domaine aboutit souvent à des calques malheureux, à des adaptations trop mécaniques ou à la neutralisation excessive des différences entre l'original et la version en langue étrangère. [13 : 2] Tous « ces défauts de traduction nuisent d'une manière ou d'une autre à la stratégie persuasive du message publicitaire » [13 : 2] et à ses objectifs perlocutoires. D'où la nécessité de tenir compte, lors de la traduction de ce genre discursif, de l'écart entre la culture (symboles, connivences, connotations, modes de perception, représentations, etc.) du texte d'origine et celle du texte adressé à un public étranger.
Pour accomplir une fonction équivalente, la traduction, en sa qualité d'activité socioculturelle, est conditionnée à divers degrés par des normes ayant trait aux usages et aux comportements que partagent d'un côté le milieu de l'original, et, de l'autre, la communauté à laquelle est destinée la version en langue étrangère. Si l'orientation vers les contraintes du texte de départ détermine le degré

d'*adéquation* entre l'original et sa traduction, l'orientation vers le texte d'arrivée se focalise sur le degré d'*acceptabilité* de la traduction dans la culture censée l'accueillir.

Néanmoins, en pratique, rien n'est pris dans l'absolu. Les traducteurs, oscillant entre les exigences de la fidélité et le souci de se faire comprendre, recourent fréquemment à des compromis, combinent les deux directions ; d'ici les versions faisant alterner ressemblances et variations (omissions, ajouts, notes en bas de pages…) par rapport à l'original. Dans ce jeu de ressemblances et de variations, le poids des unes et des autres dépend en grande partie du genre discursif auquel appartient le texte de départ. La traduction des annonces publicitaires - surtout de leur composante capitale, le slogan -, prise comme elle est entre le principe de cohérence et le principe de pertinence (définissant la fonction de la traduction), accorde une place de choix aux variations. D'ailleurs, dans le cas de la publicité, on préfère parfois au terme de « traduction » celui de « modulation fonctionnelle » pour insister sur le problème des variations. [13 : 4]

Ces variations sont décrites à l'aide de trois concepts, complémentaires à la traduction littérale : la *transposition*, qui conserve le contenu argumentatif de la publicité, la *transformation* (au niveau textuel ou dans la relation texte-image) et l'*adaptation* (l'accommodation) à la communauté discursive visée par le recours à des traits spécifiques de la culture dans laquelle la stratégie argumentative est actualisée. La traduction se moule ainsi sur « l'aire culturelle associée à chaque langue, de façon à accroître sa crédibilité et son intérêt positif en favorisant l'adhésion de la cible : plus le message se plie à cette loi contextuelle de proximité, plus sa force persuasive est garantie. » [13 : 6] Pour un traducteur d'une annonce publicitaire, ce qui compte alors « c'est beaucoup plus la fidélité au concept commercial sous-jacent et l'adaptation systématique » au public visé « que la conformité linguistique (…). » [13 : 8]

En guise de conclusion : fidélité et **trahison**

La question fondamentale et incontournable, « Comment faut-il traduire ? », a traditionnellement reçu deux réponses, l'une privilégiant le côté culture-interlocuteur de départ, l'autre le côté culture-interlocuteur d'arrivée. Cette optique binaire est de plus en plus contestée par les chercheurs qui constatent que, dans leurs choix pratiques, les traducteurs professionnels ne se situent pas uniquement entre source et cible, même s'ils utilisent ces termes. Leurs décisions « sont presque toujours plus complexes, les théories presque toujours inadéquates. » [11 : 9] C'est ce qui justifie les tentatives pour reconsidérer le problème de la traduction, en particulier pour dépasser la logique du tiers exclu par l'élargissement de la perspective de sorte qu'elle tolère les contraires ; l'identité et l'altérité, les similitudes et les différences ou les ressemblances et les variations y deviennent indissociables.

Le traducteur-communicateur en milieu interculturel initie un dialogue entre le « Même » et « l'Autre » et par là il tente de satisfaire aux exigences de la fidélité aux aspects culturels (idées, connotations, valeurs…) ou aux objectifs de l'original et, en même temps, au principe de la compréhension, indispensable lors de l'importation des premiers dans la communauté destinataire. Tout ceci au risque de servir et, simultanément, de trahir les deux « maîtres ».

Références

1. Paul Ricoeur, « Le paradigme de la traduction », *Esprit*, « La traduction, un choix culturel », juin 1999
2. Jean-Louis Cordonnier, « Aspects culturels de la traduction : quelques notions clés », *Meta*, XLVII, 2002
3. Antoine Berman, *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*, Paris : Seuil, 1999
4. Jane Koustas, « Ann-Marie MacDonald en France : un parfum du Canada », *La linguistique*, revue de la Société Internationale de Linguistique Fonctionnelle, « Linguistique et Traductologie », vol. 40, Paris : PUF, 2004
5. Ioana Bălăcescu, Bernd Stefanink, « Traduction et différences culturelles », *Le Français dans le monde*, no 326, 2002
6. Philippe Blanchet, « Témoignage sur un essai de traduction interculturelle : de *Alice in Wonderland* à *Liseto* en provençal », *La linguistique,* vol. 40**,** 2004
7. Jean-Claude Capèle, « Le traducteur est un passeur »,1999, http://www.khristophoros.net

8. Paul A. Horguelin, « Documentation. Lederer, Marianne (1994) : *La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif*, Paris, Hachette, 'collection F', 224 p. », *Meta*, XL, 4, 1995
9. Herbert Eisele, « De l'art d'accommoder l'étranger à la mode de chez nous », 1999, http://www.inst.at/studies
10. Jean-Marc Gouanvic, « Ethos, éthique et traduction : vers une communauté de destin dans les cultures », *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, vol. 14, no 2, 2001, http://www.erudit.org/revue
11. Anthony Pym, *Pour une éthique du traducteur*, « Introduction », 1997, http://www.univ.-artois.fr
12. Gladys Gonzalez, *Traduction et équivalence : état de la question*, 2003, http://www.theses.ulaval.ca
13. Gilles Lugrin, « La traduction publicitaire en Suisse », *ComAnalysis*, août 2001, http://www.comanalysis.ch

Remarques sur les fondements neuro-cognitifs de la traduction

Anca-Marina Velicu
Université de Bucarest

Résumé

Cette intervention débouche sur des réflexions sur les (possibles) fondements neurocognitifs de la reformulation, au cœur de la pratique traduisante, à partir d'hypothèses d'observation fournies d'une part, par la neurophysiologie du bilinguisme, et de l'autre, par la modélisation de la langue-I du locuteur-auditeur idéal, que propose le programme minimaliste de la grammaire générative, articulée à la théorie de la pertinence (pragmatique inférentielle).

Funcţionalism – O teorie aplicabilă traducerilor specializate?

Anca Greere
Université Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca

Abstract. *The functionalist theory to translations is the result of the reorientation of mainstream translation practice towards the business environment. Globalization has lead to the rise of multinational corporations which function efficiently only when communication and cultural barriers are aided. Translation scholars (Christiane Nord, Hans Vermeer, Katharina Reiss) as well as translation practitioners (Justa Holz-Mänttäri) have identified the need to re-label the translator as an 'intercultural expert' who facilitates the exchange of information in view of an operative/ lucrative result.*

As many of the above-mentioned corporations are domain-oriented, it follows that the texts for translation are often domain-specific. In this study, we intend to verify whether the functionalist theory has applicability for domain-specific translations and to what extent the functionalist model may be used. For this purpose, we will examine functionalist concepts (i.e. client collaboration, translation brief, the translation-oriented-ST-analysis, potential functional deviation etc.) by applying a domain-specific filter. After considerable exemplification –especially from the legal domain – we find that the functionalist model is usable and may be extremely helpful for the translator, if s/he knows how to apply the general framework differentially for domain-specific individualized tasks.

Curentul funcţionalist în traduceri a apărut ca urmare a teoriei Skopos-ului, introdusă de Hans Vermeer (1996[15]), care stipulează că funcţia pe care trebuie să o îndeplinească textul-ţintă în cultura-ţintă este definitorie pentru actul traducerii. Vermeer este de părere că, la cererea clientului, funcţia textului-ţintă poate diferi de cea a textului-sursă, şi astfel textul-sursă devine pentru traducere o ofertă de informaţie (Vermeer şi Reiss citaţi în Nord, 1997: 25), un punct de plecare pentru textul-ţintă, pierzându-şi rolul suveran de text care necesită o duplicare strictă. Astfel, metoda tradiţională, predominant lingvistică, cea care urmărea transferul unităţilor lingvistice minimale (de ex.: cuvânt, expresie), este considerabil provocată, creându-se acest curent care o înglobează.

Este greşit înţeleasă abordarea funcţionalistă (Nord, 1991: 23) ca un sistem care exclude echivalenţa dintre funcţia textului-sursă şi cea a textului-ţintă, sau care are în vedere strict un transfer adaptat culturii-ţintă. Funcţionalismul se doreşte o abordare generalizatoare în traduceri, în care acceptabilitatea textului-ţintă este determinată de instrucţiunile clientului, de reacţiile pe care acesta doreşte să le trezească în adresanţi.

În funcţie de categoria textului şi apartenenţa acestuia la un anumit domeniu, traducătorul poate opta pentru o abordare de transfer macrotextual orientată spre cultura-sursă sau spre cultura-ţintă, sau chiar o abordare mixtă diferenţiată pe unităţi microtextuale şi macrotextuale. Astfel, teoria funcţionalistă devine o unealtă de lucru utilă traducătorului, care îi conferă acestuia o libertate sporită în alegerea soluţiilor de transfer, libertate condiţionată doar de competenţele de traducere pe care acesta le posedă.

1. Funcţionalism – Scurt istoric

Teoria traducerii începe în anii '60 cu observaţii de ordin lingvistic (Catford, Jackobsen, Nida în Venuti, 2000[16]), care marchează traducerea ca o transpunere lingvistică dintr-o limbă-sursă într-o limbă-ţintă, prin introducerea conceptului de echivalenţă a unităţii semantice. Chiar în momentul dezvoltării acestor teorii se ridică problema echivalenţelor lexicale care se dovedesc nefuncţionale în diferite contextualizări (Nida, Vinay şi Darbelnet în Venuti, 2000[2]).

Ca urmare, abordarea textlingvistică, reprezentată de specialişti ca Neubert şi Shreve (1992), Reiss

[15] Menţionăm că bibliografia consultată este în limba engleză. Operele originale în germană ale autorilor Katharina Reiss şi Hans Vermeer au fost publicate în anii 1970-1980.
[16] Compediumul de texte publicat de Lawrence Venuti în anul 2000 include texte a căror primă apariţie datează din jurul anului 1970.

(2000[1]) etc., dezvoltă o teorie a traducerilor axată pe transferul unităţii textuale. Textul în integralitatea lui devine astfel unitate de transfer şi elementele de bază în analiza pre-traducere sunt considerate a fi: funcţia textului, profilul receptorului final, situaţionalitatea recepţiei, convenţiile de producere a categoriilor de text etc. Considerarea cu acurateţe a acestor elemente face ca textul-ţintă să aibă toate şansele de a fi receptat corect şi de a determina reacţia dorită la publicul culturii-ţintă.

Chiar considerând elementul de inovaţie reprezentat de orientarea spre cultura-ţintă, şi această metodă pare a prezenta unele lipsuri determinate de incompatibilitatea teoriei cu practica curentă a traducerilor. În perioada anilor 1980 şi 1990 se observă o componentă predominant profesională a traducerilor, adică un transfer în practica traducerilor de la traducerile orientate literar la traducerile profesionale, adică de afaceri. În acest caz, echivalenţa lexicală şi duplicarea contextuală a textului-sursă printr-o transpunere lingvistică par să nu mai fie conforme cu cerinţele de traduceri practicate într-o lume a afacerilor multinaţionale.

Tot mai multe sarcini de traducere au ca scop iniţierea sau consolidarea unei relaţii de afaceri printr-un schimb de informaţii. Receptorii finali sunt cunoscuţi clientului care ştie exact ce scop urmăreşte să atingă prin comunicarea pe care o iniţiază. În consecinţă, sarcina de traducere este ghidată de client, traducătorul trebuie să conlucreze cu acesta pentru producerea unui text-ţintă eficient. Această realitate surprinsă practic a fost reţinută şi teoretic, regăsindu-se în teoria Skopos-ului şi mai apoi în teoria funcţionalistă.

În accepţia lui Hans Vermeer (1996) orice act este determinat de o intenţie; ca urmare, traducerea este un act care poate şi chiar ar trebui să fie considerat individual, cu o funcţie distinctă, potenţial diferită de cea a textului-sursă, dacă această variaţie de funcţie este în beneficiul clientului. Variaţia caracteristicilor extratextuale şi intratextuale identificată pe baza analizei dintre textul-sursă şi instrucţiunile de traducere va determina alegerea strategiei de transfer şi criteriile de producere a textului-ţintă. Astfel, clientul – cu doleanţele specifice de comunicare interculturală – devine punctul central al actului de traducere. Adaptarea elementelor textului-sursă pentru producerea unui text-ţintă funcţional este abordarea general acceptată de funcţionalişti – fie ei cu profil pedagogic (Nord, Reiss, Vermeer), fie cu profil profesional (Holz-Mänttäri). Rămâne în discuţie gradul de adaptare; acesta ar trebui determinat de traducător după ce primeşte informaţiile necesare. Ca metodă de lucru se propune metoda textelor paralele, incluzând analize textuale contrastive, stabilirea convenţionalităţii textuale, reacţii de receptare pe baza modelelor de text-ţintă cunoscute etc.

Pentru a exemplifica extremele variaţiei funcţionale se recurge în general la domeniul publicităţii, pentru a ilustra adaptarea totală a textului la cultura-ţintă şi la domeniul literar, pentru identificarea situaţiilor care necesită fidelitate absolută faţă de structurile macrotextuale şi microtextuale ale textului-sursă văzute ca expresia de nemodificat a autorului. Adaptarea reclamelor sau a broşurilor publicitare implică de cele mai multe ori o rescriere integrală şi absolută a textului-sursă prin modificări structurale (adaos, restructurare pe criterii coerente, exemplificare etc.), modificări de registru (formule de adresare etc.), modificări informaţionale (explicaţii, restrângeri etc.) care să ţină cont de profilul receptorului şi de experienţa textuală a acestuia. La polul opus, textele literare permit traducătorului prea puţină libertate, pe motivul fidelităţii faţă de autor şi necesită o transpunere exactă însoţită de o doză considerabilă de talent.

Prin teoria funcţionalistă, ambele abordări sunt acceptate atâta timp cât ele sunt considerate adecvate de către traducător. Atât intervenţia subtilă în text (prin alegerea unor sinonime) în cazul textelor literare, cât şi rescrierea totală (chiar în absenţa unui text-sursă) sunt considerate acte de traducere valide. Desigur, nu în toate situaţiile de traducere e nevoie de abordări extreme, unele se pretează la modificări sau adaptări minimale (de ex: la nivel lexical sau sintactic) care să determine o bună receptare a textului. Atâta vreme cât scopul clientului este atins – cu menţiunea ca acest scop să fie fezabil[17] – traducerea este evaluată ca fiind eficientă.

Întrucât abordarea funcţionalistă îşi revendică o poziţie atotcuprinzătoare, reuşind să justifice orice act de traducere atâta vreme cât acesta se află în sfera competenţei, ne întrebăm dacă şi traducerile specializate cad sub incidenţa acestei teorii. Pornind de la premisele expuse anterior, ne propunem să analizăm dacă conceptele funcţionaliste de bază pot fi aplicate şi în ce măsură ele se aplică unor domenii mai stricte de specialitate, cum ar fi domeniul juridic.

[17] Este de datoria traducătorului să-i atragă atenţia clientului asupra nefezabilităţii unei cerinţe de traducere. Traducătorul va negocia cu clientul forma finală a produsului dorit în funcţie de efectul pe care acesta intenţionează să îl obţină.

2. Funcţionalism în traducerile specializate

În general, traducerea textelor de specialitate îmbrăţişează metoda lingvistică, rezumându-se astfel la duplicarea textului-sursă. Accentul cade strict pe transferul terminologic problematic, lăsând puţin loc adaptărilor macrotextuale. Este şi firesc să se întâmple aşa, deoarece puţine sunt acele situaţii unde apar modificări substanţiale în descrierea caracteristicilor extratextuale şi intratextuale[18] ale textului-sursă şi ale celui ţintă. De cele mai multe ori cerinţa clientului este de duplicare; acesta rareori îşi dă seama că textul poate fi supus şi altor metodologii de transfer nu doar strict celei de transfer lingvistic corect.

Funcţia[19] textelor de specialitate (de ex.: comunicări la conferinţe, articole de specialitate, prospect medical, diplomă de absolvire etc.) este în general o funcţie informativă, câteodată asociată cu una vag operativ-persuasivă. În transfer, această funcţie iniţială se păstrează de obicei. *Autorul* textelor de specialitate este de cele mai multe ori cunoscător al acelui domeniu, dacă nu chiar un specialist în domeniu. Acesta cunoaşte convenţiile de producere a categoriilor de text[20] şi le utilizează cu acurateţe pentru a se adresa publicului său. *Publicu*l poate fi avizat sau neavizat. Autorul va considera cunoştinţele şi/sau experienţa de domeniu a publicului şi va utiliza structuri corespunzătoare, vocabular adecvat pentru ca textul să fie compatibil cu nivelul de înţelegere al publicului adresant. În traducere, şi profilul publicului se păstrează de obicei. În cazul unui public avizat, *subiectul* este în parte familiar, *terminologia* este cunoscută (excepţie fac doar acele texte care prezintă descoperiri sau invenţii de domeniu), convenţiile de producere de categorii de text sunt de multe ori internaţionalizate (excepţie fac domeniile parţial internaţionalizate[21]). Textul adresat unui public neavizat va conţine, desigur, mai multe explicaţii, exemplificări, definiţii etc. Textul poate fi independent, adică de sine stătător, sau dependent, adică să facă parte dintr-un corpus mai larg sau să facă referire la alt text. În transfer, *statutul* se poate modifica. De cele mai multe ori este vorba de modificarea de la dependent la independent, caz în care se va ţine cont de legăturile cu structura textuală mai largă şi se vor rezolva situaţiile care includ trimiteri, vocabular definit anterior etc. Dar şi aceste strategii de transfer sunt considerate adesea strict la nivelul cuvântului, rareori lăsând loc restructurărilor macrotextuale, chiar dacă ele ar putea fi oportune.

În concluzie, dată fiind similitudinea dintre caracteristicile textului-sursă şi ale celui ţintă, elementele funcţionale (modificarea profilului textual, negocierea instrucţiunilor cu clientul şi adaptarea ca metodologie de transfer) par să îşi piardă din relevanţă.

În ceea ce urmează, vom încerca să demonstrăm contrariul, şi anume că principiile funcţionaliste nu sunt doar o alternativă pe care mulţi traducători preferă să o ignore – sau chiar pe care nu o cunosc – ci că ele se utilizează cu succes şi în traducerile specializate. (De exemplu, ni se pare binevenită o strategie de transfer care adaugă în textul-ţintă, devenit independent, elemente din corpusul textului-sursă iniţial dependent, cum ar fi definiţii, relatări anterioare relevante pentru înţelegerea cronologiei evenimentelor etc.) Aceste strategii se pot aplica atunci când traducătorul este conştient de fundamentul teoretic care le stă la bază şi când acesta este dispus să aloce timpul şi efortul cuvenit unei traduceri eficiente, documentate corespunzător.

3. Funcţionalism în traducerea juridică

Pentru exemplificarea teoriei funcţionaliste în traducerile specializate am optat pentru domeniul juridic. Alegerea domeniului juridic nu este una întâmplătoare, ci se datorează tocmai complexităţii acestui

[18] Aici facem referire la caracteristicile extratextuale şi intratextuale descrise de Christiane Nord (1991:36) ca fiind relevante pentru traducere. Ca elemente extratextuale ea identifică: autorul, receptorul, timpul şi locul recepţiei, mediul, ocazia, funcţia. Noi (Greere 2003: 190-192) am considerat necesar adăugarea elementului de 'statut' dependent sau independent faţă de alte texte. Elementele intratextuale sunt: subiect, presupoziţii, vocabular, structură/ordinea informaţiei, sintaxă, format, registru/stil, efect.

[19] În engleză 'text-type'; K.Reiss (2000: 25-27) clasifică textele după funcţia care le este atribuită în (1) texte cu funcţie informativă, (2) texte cu funcţie operativă/persuasivă, (3) texte cu funcţie emotivă, (4) texte audio-media (2000b:27). Reiss este de părere că fiecare text are o funcţie predominantă, chiar dacă i se pot atribui mai multe funcţii.

[20] În engleză, 'text-genre'(Reiss, 2000, Nord, 1997). Categoriile de text sunt definite aici ca acele incidenţe textuale care se bazează pe convenţii de producere de text sau pe anumite standarde impuse de domeniu. (ex.: broşură, certificat de naştere, diplomă etc.).

[21] Înţelegem prin domeniu parţial internaţionalizat acele domenii care se regăsesc pe plan internaţional, dar care prezintă o strânsă legătură cu realitatea ţării (de ex.: dreptul, educaţia etc.). Aceste domenii sunt la mijloc pe o scară a convenţionalizării textelor, cu o extremă reprezentând-o domeniile internaţionale (de ex.: matematica, fizica, informatica), care nu sunt dependente de realitatea vreunei ţări, şi cealaltă extremă fiind domeniile culturale (de ex.: istoria, etnografia etc.), care derivă strict din apartenenţa la un spaţiu cultural (Greere, 2005).

domeniu. Acest domeniu specializat este comparabil cu alte domenii de specialitate în ceea ce priveşte problematica traducerii, dar prezintă totodată şi elemente de contrast. În ceea ce priveşte potenţialul de modificare al elementelor extratextuale şi intratextuale putem spune că acesta este limitat: *autorul* este întotdeauna specialist (fie avocat, notar etc.), *receptorii* sunt specialişti sau asistaţi de specialişti (avocaţi, notari, judecători, sau părţi într-un contract, dintr-un proces etc.), *funcţia* este informativ-operativă (cf. Sarcevici, 1997: 11), adică textele juridice determină receptorii la acţiune pe baza informaţiilor obţinute (legi, contracte, sentinţe etc.), *statutul* este independent-dependent, ca urmare categoriile de text au la bază – şi chiar fac trimiteri la – texte legislative (de ex: contracte, sentinţe), *subiectul* este juridic, *vocabularul* este jargon juridic, *structura frazei* este specifică. Dar definim acest domeniu ca unul parţial internaţionalizat, care ridică şi probleme de compatibilizare a realităţilor juridice, şi de compatibilizare a convenţiilor de producere de categorii de text juridic, şi altele. Traducerile juridice nu sunt ghidate doar de alegerea terminologică competentă a traducătorului. Conţinutul nu este doar unul informaţional, de comunicare, ci acesta are un scop juridic bine conturat.

Dacă la transpunerea culturală a reclamelor traducătorul îşi poate permite să regândească structurile textuale pentru contextul cultural nou, la traducerea textelor juridice, acesta este deseori tentat să opteze pentru varianta duplicării precise a conţinutului cu schimbul lingvistic de rigoare. Duplicarea, ca metodă, exclude aparent o posibilă greşeală juridică, este extrem de convenabilă din punctul de vedere al documentării, se pliază pe aşteptările culturale româneşti, în ceea ce priveşte actul traducerii, şi este susţinută de concordanţa dintre analiza extratextuală a textului-sursă şi instrucţiunile de traducere. Considerând aceste argumente, duplicarea pare metoda optimă de transfer, fără ca traducerea să necesite o evaluare funcţională.
Ne propunem, deci, să verificăm această teorie prin răspuns la următoarele întrebări:

- Este metoda duplicării o procedură impusă sau doar una preferată pentru traducerea textelor juridice?
- Poate recepţia să fie afectată în mod negativ de metoda duplicării în traducerea textelor juridice?
- Care sunt limitele adaptabilităţii textului juridic ?

3.1. Duplicarea: procedură impusă sau preferată pentru traducerea textelor juridice?

După cum observăm, practica curentă în România pentru traducerea textelor juridice este duplicarea textului-sursă, adică aplicarea metodei lingvistice de transfer la nivelul cuvântului, fără a se considera posibilă o modificare minimă la nivel structural, care să faciliteze recepţia.

Desigur, se găsesc motive care par să susţină în mod necondiţionat sau chiar să impună această metodă:

(1) Orizontul de aşteptare al clientului indică alegerea metodei de transfer: 'traducerea prin duplicare'. Clientul român cere şi aşteaptă duplicarea textului-sursă, deoarece această metodă este în corelaţie cu tradiţia traducerilor în România. În mod convenţional, în spaţiul românesc, traducerea este echivalată, la nivelul metodologic, cu duplicarea. Deci, traducătorul, care optează în mod repetat pentru duplicare, îl are aliat pe client, fără a fi nevoie să negocieze această alianţă. Preferinţa traducătorului este, astfel, cerinţa clientului.

(2) Majoritatea textelor juridice supuse traducerii necesită automat şi o legalizare ulterioară de către notarul public. Această legalizare este deseori percepută de către client ca o formulă de supra-certificare, deci este bine ca traducătorul să ducă traducerea la legalizat. Din lege, Legea 36/1995, nu rezultă că notarul public trebuie să verifice respectarea de către traducător a reglementărilor legii, ci doar să legalizeze semnătura acestuia, confirmând astfel statutul traducătorului autorizat. Totuşi, deseori, în practică, se observă o încercare de verificare a fidelităţii traducerii, verificare care se limitează la o analiză formală a textului, dată fiind lipsa competenţelor lingvistice ale notarului. Traducătorul rămâne cu impresia că, dacă notarul nu regăseşte în textul-ţintă formatul duplicat cu cel al textului-sursă, acesta poate respinge legalizarea, pe motivul modificării textului, chiar dacă conţinutul juridic al textului este integru.
Având în vedere această situaţie de dependenţă a traducătorului faţă de notar, traducătorul poate justifica duplicarea drept o cerinţă notarială fără de care riscă o

respingere la legalizare, chiar dacă aceasta este neîntemeiată juridic[22]. Legalizarea reprezintă, deci, o scuză foarte bună pentru opţiunea duplicării.

(3) Orice text marcat 'traducere' este recepţionat cu un grad sporit de toleranţă. Fiind un text care provine dintr-o cultură diferită, receptorul-ţintă se aşteaptă la elemente diferite şi le acceptă cu uşurinţă, chiar dacă în condiţiile receptării lor în texte din propria cultură le-ar condamna ca neconvenţionale sau incorecte şi ar respinge textul. Deci, traducătorul este pus la adăpost de eventuale comentarii prin atitudinea generală pe care receptorul-ţintă o are faţă de traduceri. În aceste condiţii, dacă prin duplicare rezultă un text nefuncţional, receptorul va căuta totuşi să înţeleagă textul, atitudinea fiind una de colaborare.

(4) Oricum, traducerile nu produc efecte juridice. În cazul unor litigii, textul-sursă este textul de referinţă în instanţă, deci ineficienţa traducerii nu se regăseşte ca având consecinţe în plan juridic. (Sigur că, dacă pe baza unei traduceri defectuoase rezultată în urma unui transfer duplicat, nedocumentat s-a semnat vreun act de colaborare, atunci traducerea va fi cea contestată, şi anume traducerea va fi subiectul litigiului.)

Să nu pierdem din vedere faptul că funcţionalismul a apărut pentru a reglementa teoretic traducerile efectuate în anumite scopuri (inclusiv un scop de afaceri), care urmăresc iniţierea sau consolidarea unei relaţii comunicaţionale şi/sau de afaceri. Astfel că un contract sau orice alt act juridic va fi tradus în scop de afaceri atunci când informaţia din text poate ajuta clientul să obţină un rezultat.

Funcţionalismul pune în prim plan analiza procedurilor de transfer în vederea unei recepţii optime. A trata toate textele unui domeniu în mod identic, fără a supune acea procedură unei validări, este inacceptabil, mai ales în contextul în care motivele pe care traducătorul le invocă pot fi calificate ca nefondate. Să reluăm deci motivele menţionate mai sus şi să testăm valabilitatea lor din punct de vedere funcţionalist:

(1) Clientul trebuie educat – în cel mai bun sens. Traducătorul nu poate să aştepte de la client soluţii de transfer adecvate. Clientul vine la traducător pentru ca acesta să-i ofere servicii de consultanţă interculturală, incluzând aici informaţii cu privire la alternativele de transfer şi la consecinţele pe care aplicarea unei sau altei alternative le poate avea. Deci traducătorul va face anumite recomandări, având în vedere scopul comunicaţional sau/şi cel de afaceri al clientului, şi clientul, în cunoştinţă de cauză, va putea pune în balanţă alternativele prezentate şi va cere traducătorului acea procedură de transfer pe care o consideră optimă. Dacă clientului nu i se expun aceste alternative, duplicarea i se va părea ceva natural, dar nu se poate afirma că traducerea prin duplicare este cerinţa de neclintit a clientului şi trebuie utilizată în mod obligatoriu.

Identificarea alternativelor viabile, expunerea, justificarea, negocierea acestor alternative, implică efort şi consum de timp suplimentar, pe care nu orice traducător doreşte să şi le asume sau pe care clientul nu doreşte să le suporte – nu neapărat în termeni financiari. De multe ori, relaţia cu clientul este de aşa natură că nu se admite negocierea. Totuşi, traducătorul este dator să încerce, dacă nu pentru altceva, măcar pentru a se asigura că responsabilitatea unei recepţii defectuoase nu i se poate imputa.

(2) Legalizarea nu reprezintă o constrângere pentru traducător. Traducătorul nu va renunţa la legalizare pentru a putea alege o metodă mai puţin duplicativă, ci soluţia constă într-o atitudine de colaborare cu notarul. Se vor considera aici rolul legalizării pentru recepţie, instrucţiunile de redactare în vederea legalizării şi reglementările legislative cu privire la rolul notarului.

E adevărat că, în alte ţări europene, traducerea se certifică de către traducător, fără a exista o procedură ulterioară de legalizare. Dar, având în vedere că în România legea prevede o astfel de procedură, clientul şi receptorul aşteaptă să găsească legalizarea pe traducere şi o consideră un indicator de legalitate. Astfel, prin formula de legalizare aplicată textului tradus, creşte veridicitatea traducerii. Deci, renunţarea

[22] Traducătorul este cel care certifică exactitatea traducerii cu originalul, şi nu notarul, deci responsabilitatea textului revine traducătorului. În plus, validarea la nivel formal poate induce în eroare. Notarul, care nu cunoaşte limba străină, poate legaliza un text unde s-a intervenit în mod fraudulos, căzând în capcana formatului duplicat. În schimb, traducerea funcţională, chiar dacă include modificări observabile, nu va afecta conţinutul juridic, deci această metodă ar trebui să nu ridice probleme la legalizare.

la procedura de legalizare va avea consecinţe nedorite la recepţie.
În mod obligatoriu, documentul tradus trebuie să conţină toate elementele prevăzute de lege, pentru a fi receptat ca un document valid din punct de vedere legal. Legea 36/1995 (art.101, art. 102, anexa 1) stipulează că textul tradus trebuie să înceapă prin formularea 'Traducere din limba…' şi trebuie însoţit de certificarea traducătorului autorizat de Ministerul Justiţiei şi de legalizarea semnăturii acestuia de către un notar cu care traducătorul a încheiat un contract de colaborare şi la biroul căruia a depus un specimen de semnătură[23]. Aceste instrucţiuni de redactare a traducerii în vederea legalizării, pe care traducătorul trebuie să le urmeze, nu contravin unei recepţii funcţionale, chiar din contră; aşadar este de dorit ca traducătorul să le aplice[24].
Legislaţia în vigoare reglementează procedura de transfer astfel: „[t]raducătorul va reda sensul exact al înscrisului ce se traduce. Construcţiile gramaticale şi modurile de exprimare proprii limbii din care se face traducerea se vor înlocui cu construcţii şi expresii cu acelaşi sens proprii limbii în care se face traducerea" (Legea 36/1995, Anexa 1, pct. 9) şi obligaţiile notarului faţă de actul traducerii astfel: „[n]otarul public este obligat să verifice cuprinsul înscrisului tradus" pentru a vedea dacă „textul contravine legii sau bunelor moravuri", caz în care acesta este obligat să refuze legalizarea semnăturii traducătorului (Legea 36/1995, Anexa 1, pct. 19). Reţinem de aici două aspecte: faptul că se vorbeşte de transferul 'sensului', nu de duplicare micro- şi macrotextuală, şi faptul că verificarea notarului nu se referă la strategia de transfer sau la exactitatea transferului, ci la conţinutul juridic al textului care se traduce.
În concluzie, duplicarea formatului nu este o cerinţă expresă, ci derivă probabil din orizontul de aşteptare al notarului cu privire la actul traducerii. Circumscriem rolul notarului ca fiind acela de a confrunta semnătura aplicată pe document cu cea din specimenul depus de traducător în vederea identificării corecte a autorului traducerii, de a colabora cu traducătorul când acesta observă posibile inadvertenţe de natură juridică în textul-sursă, de a-l îndruma pe traducător pentru ca acesta să poată produce textul optim – nu doar juridic funcţional, dar şi din punctul de vedere al colaborării de afaceri. Deci, în acelaşi mod în care clientul este îndrumat de traducător, tot la fel ar trebui îndrumat notarul în a accepta acele strategii de transfer care sunt adecvate scopului traducerii. Orice modificări de structură care ajută recepţia finală – atâta vreme cât ele nu afectează conţinutul juridic – ar putea fi considerate valide şi ar trebui supuse aprobării notarului. Relaţia cu notarul trebuie să fie una de colaborare, în care traducătorul este specialistul în producere şi recepţie textuală şi notarul este specialistul în probleme juridice.

(3) Faptul că receptorul este tolerant în ceea ce priveşte textul nu îl absolvă pe traducător de responsabilitatea unui transfer documentat. Un traducător profesionist nu se bazează pe îngăduinţa receptorului, ci pe competenţele pe care le aplică în vederea rezolvării cât mai adecvate a comenzii de lucru.

(4) Funcţional vorbind, valoarea juridică a traducerii este irelevantă pentru strategia de transfer. Traducătorul are responsabilitatea de a produce o traducere eficientă, chiar dacă traducerea nu are acelaşi efect juridic cu textul autentic. Traducerile se cer tocmai pentru a înlesni comunicarea între vorbitori de limbi diferite care urmăresc un scop informaţional sau unul de afaceri. Faptul că traducerea nu este utilizabilă în instanţă, contează mai puţin pentru traducător; ceea ce trebuie să tragă în balanţă este faptul că pe baza unei traduceri se iau decizii şi se stabilesc strategii. Chiar dacă traducerea nu produce efecte în plan juridic, ea produce efecte în plan comunicaţional şi în planul afacerilor.

Metoda duplicării nu este, deci, impusă, totuşi ea este preferată chiar în acele situaţii în care adaptarea, şi nu duplicarea, ar duce la rezultatul scontat. De ce?

Duplicarea implică, aparent, o documentare minimală (restrânsă la utilizarea dicţionarului), aparent, nu necesită competenţe sporite de domeniu (se poate crede că traducătorul nu trebuie să înţeleagă în

[23] Legea mai oferă instrucţiuni cu privire la traducerea extraselor, traducerea textelor plurilingve, traducerea textelor care conţin ştersături, corecturi etc., traducerea numelor de persoană şi denumirilor geografice.
[24] Indicăm utilizarea elementelor prevăzute în instrucţiunile legislative chiar şi pentru traducerile care nu necesită legalizarea semnăturii traducătorului de către notar. Astfel, creşte credibilitatea traducătorului, prin profesionalismul de care dă dovadă în redactarea textelor-ţintă.

detaliu realitatea domeniului pentru a o reda în altă limbă) şi, tot aparent, conferă o lipsă de responsabilitate (traducătorul nu îşi asumă efectul la recepţie, invocând constrângerile duplicării). În schimb, adaptarea necesită o documentare amplă, care consumă foarte mult timp (traducătorul trebuie să găsească surse de documentare primare şi secundare, pe care apoi trebuie să le valideze din punctul de vedere al fiabilităţii), necesită competenţe avansate de domeniu (traducătorul trebuie să fie familiarizat cu realitatea domeniului, pentru a putea propune un transfer eficient din punct de vedere juridic şi comunicaţional), şi responsabilitatea este foarte mare (traducătorul îşi asumă integral efectul la recepţie pentru acele soluţii pe care le recomandă, chiar dacă au fost aprobate de client şi de notar; dar acesta nu trebuie să-şi asume responsabilitatea pentru o recepţie defectuoasă în cazul în care clientul şi/sau notarul nu au luat în considerare recomandările făcute şi au insistat pentru alte soluţii nerecomandabile (Greere, 2003:153)).

Aceste elemente de opoziţie între cele două abordări indică, de fapt, gradul de profesionalism al traducătorului. A opta automat şi invariabil pentru duplicare, chiar în condiţiile în care motivaţia este nefondată, nu poate decât să indice o lipsă acută a competenţelor în traduceri şi ridică un semn de întrebare în ceea ce priveşte implicarea şi dezvoltarea profesională.

3.2. Duplicarea textului juridic poate afecta recepţia în mod negativ?

Dacă am văzut că duplicarea nu este impusă juridic, ne propunem acum să vedem dacă alegerea acestei proceduri trebuie validată, dacă utilizarea ei în mod invariabil poate avea consecinţe nedorite.

În România, un traducător este autorizat să traducă în şi dinspre limba străină[25], ceea ce înseamnă că receptorii nu sunt doar români, ci şi străini cu care românii colaborează. Faptul că se face şi traducere din română în limba străină ar trebui să constituie o dificultate în plus, deoarece în alte ţări europene multe categorii de text juridic sunt foarte strict reglementate, convenţiile sunt înrădăcinate şi, deci, aşteptările textuale ale receptorilor sunt foarte bine formate; ne referim în mod direct la limba engleză şi la spaţiul cultural britanic. În Marea Britanie, sistemul juridic este foarte strict, formulările pentru întocmirea contractelor sunt standard, urmare a sute de ani de practică juridică, iar categoriile de text juridic sunt, de asemenea, extrem de bine reglementate în ceea ce priveşte compoziţia informaţională şi ordinea structurilor de conţinut (Greere, Aldea, 2001: 53-54). Un astfel de sistem a determinat receptorii din acea cultură să fie extrem de reticenţi la elemente diferite de cele standard şi să accepte strict standardele lor de practică juridică[26]. Receptorii români, în schimb, sunt foarte deschişi la nou, deoarece categoriile de text juridic nu sunt standardizate decât vag la nivelul conţinutului şi multe categorii de text au fost calchiate predominant după modelul francez, dar şi după alte modele europene. Drept urmare, retroversiunea poate ridica probleme de recepţie, dacă traducătorul nu este foarte bine avizat.

- **Exemplu**

Ca exemplu, propunem să ne plasăm în subdomeniul juridic *Dreptul Afacerilor* şi să considerăm traducerea unui 'Act Constitutiv' românesc în engleză.

După o documentare prealabilă – care include texte paralele şi de referinţă (Marsh, Soulsby, 1998: 86-88) –, vom observa că ceea ce în Anglia funcţionează ca 'Act Constitutiv' reprezintă, în fapt, două documente cu conţinut şi funcţionalitate strict reglementate: 'Memorandum of Association' şi 'Articles of Association'. Primul este compus obligatoriu din cinci clauze numerotate cu formulări tipizate, plus o clauză nenumerotată, şi anume cea a asociaţilor, urmată de un tabel unde este trecută partea fiecăruia. Al doilea este un act de reglementare internă, care poate fi adoptat integral conform unui model statutar oferit de Legea Societăţilor Comerciale Britanice (Companies Act 1985).

În România, Legea 31/1990 ar trebui să reglementeze conţinutul actelor de firmă, dar menţionează doar conţinutul posibil. Drept urmare, actul românesc este expresia preferinţelor de redactare ale celui care îl întocmeşte, ordinea clauzelor fiind dată de importanţa pe care autorul le-o atribuie şi de corelaţia cu modelele oferite pe piaţă[27]. De menţionat că asociaţii sunt numiţi întotdeauna în articolul

[25] Se admite chiar şi traducerea dintr-o limbă străină în altă limbă străină, cu condiţia să se depună la biroul notarial o variantă în limba română, pentru a facilita îndeplinirea atribuţiilor care îi revin notarului din Anexa 1 la Legea 36/1995 (Anexa 1, pct.8).
[26] De remarcat, totuşi, că şi sistemul britanic se descongestionează oarecum prin intervenţia legislaţiei europene pe care au adoptat-o, care este predominant de natură continentală, adică se bazează mai mult pe interpretare decât pe precedent juridic.
[27] Începe să se cristalizeze şi la noi un standard de redactare dat de publicaţiile de specialitate apărute în ultimii ani, care conţin modele de contracte.

de deschidere al documentului, adică, invariabil, la început.

În traducerea care are ca metodă de bază duplicarea se ivesc următoarele inconveniente la recepţie:

(1) Ceea ce în Anglia este receptat ca două acte distincte apare sub o singură titulatură în România.
(2) Ordinea clauzelor extrem de riguroasă nu se regăseşte la noi.
(3) Referinţele după numere ale clauzelor englezeşti se pierde prin transfer.
(4) Formulărilor / frazelor-tip din Anglia li se vor găsi echivalenţe stângace, probabil.
(5) În încercarea de a găsi numele asociaţilor, un receptor englez va merge, probabil, direct la sfârşitul documentului.
(6) Se întâlnesc presupoziţii terminologice[28] care, transferate în textul-ţintă prin duplicare, nu oferă adresanţilor din cultura-ţintă informaţie comprehensivă pentru decodarea adecvată.
(7) Adresantul britanic este obişnuit cu unele formatări indicatoare de conţinut relexicalizat[29], care nu se regăsesc în textul-sursă, deci, prin duplicare, textul-ţintă nu le va conţine.

Depinzând de natura inconvenientului, acestea pot afecta – în mai mare sau în mai mică măsură – receptarea traducerii şi implicit scopul de afaceri al clientului. Fiind marcat 'traducere', textul va fi acceptat, dar cu o oarecare reţinere. Receptorul englez va avea unele dificultăţi în a lucra cu traducerea, având în vedere că este obişnuit cu standardele sistemului britanic. Această stare de nemulţumire, care se naşte din recepţia textului, poate pune la încercare relaţia de afaceri, colaborarea cu clientul fiind periclitată. Dacă clientul urmăreşte strict un scop informaţional, duplicarea poate servi acestui scop, dar dacă scopul este de a convinge o companie britanică să investească într-una românească, atunci textul-ţintă ar trebui să fie cât mai uşor de abordat, pentru a facilita comunicarea dintre părţi. Recepţia îngreunată de diferenţele majore de sistem juridic poate compromite scopul de afaceri. Din aceste motive, orizontul de aşteptare textuală al receptorului trebuie considerat în determinarea strategiilor de transfer.

3.3. Care sunt limitele adaptabilităţii textului juridic?

Dacă am văzut că duplicarea poate afecta negativ recepţia, ne propunem acum să vedem ce alternative există. Ne întrebăm cât şi la ce nivel se poate interveni cu procedura de adaptare.

Nu trebuie să uităm că textul juridic este rezultatul legilor în vigoare. Traducătorul nu este specialist în drept, ca urmare nu poate decide modificări de fond, chiar dacă clientul îi cere acest lucru. Orice elemente pe care el nu le poate evalua din punct de vedere juridic trebuie supuse atenţiei notarului public cu care acesta colaborează. În schimb, dacă traducătorul este bine documentat cu privire la producerea categoriilor de text specifice culturii-ţintă, înseamnă că el poate evalua posibila reacţie pe care textul o va produce. Un text foarte diferit, chiar marcat 'traducere', poate să distragă atenţia receptorului de la contextul afacerilor sale şi poate pune clientul în dificultate. Astfel, în limitele acceptabile juridic, traducătorul poate gândi soluţii de ameliorare a reacţiei confuze şi de îmbunătăţire a recepţiei.

Când traducătorul evaluează o procedură de transfer adaptat ca fiind mai eficientă uneia care se bazează pe duplicare, acesta trebuie să-şi ia anumite precauţii înainte să o utilizeze. În primul rând, orice adaptare la care traducătorul vrea să recurgă trebuie să-şi găsească o justificare întemeiată. Nu se pot opera adaptări de dragul adaptărilor. Chiar şi acele modificări neobservabile (de transfer lingvistic, terminologic, frazeologic) trebuie să fie rezultatul unei analize de domeniu. În al doilea rând, justificarea trebuie comunicată părţilor implicate, mai ales în contextul în care modificarea este observabilă printr-o comparaţie formală a textului-sursă cu textul-ţintă. Traducătorul trebuie să se asigure că notarul şi clientul sunt informaţi cu privire la efectul modificării, altfel riscă respingerea legalizării (de către notar) sau respingerea comenzii (de către client). În ceea ce priveşte legalizarea, nu trebuie să uităm că traducerea fără legalizare îşi pierde din valoare. Pentru cel care cunoaşte procedura românească, lipsa legalizării ridică semne serioase de întrebare; desigur că un englez care

[28] Christiane Nord (1991: 96) defineşte presupoziţia ca fiind acel element intratextual care rezultă prin codarea unei informaţii (de natură socială, politică, culturală etc.) presupusă de producătorul textului ca fiind cunoscută de adresanţi şi astfel decodabilă de către aceştia fără o explicitare exactă.
[29] Pentru detalii, vezi pct.5 din lucrarea cu titlul 'Metodologia documentării – Adaptarea soluţiilor de transfer în textele cu conţinut juridic' de Anca Greere, apărută în acest volum de studii.

nu este familiarizat cu sistemul românesc va accepta textul şi doar cu certificarea traducătorului, pentru că în Anglia aceasta este procedura standard. Acesta nu ar trebui să fie un motiv pentru care traducătorul să renunţe la legalizare doar pentru a-şi permite modificări multiple – poate chiar nejustificate. Totodată, să nu uităm că şi clientul este un receptor, care subscrie părerii că traducerea este un act de duplicare. Orice modificare îi va da de bănuit, aşadar traducătorul trebuie, mai întâi, să primească acceptul notarului şi apoi să prezinte clientului argumentele care stau la baza unei modificări sau a unui adaos, pentru ca acesta să-şi dea şi el acceptul. În final, clientul este cel care decide, pe baza argumentelor traducătorului, împărţind astfel responsabilitatea recepţiei cu traducătorul. (Greere, 2003:153)

- **Exemplu**

Revenim la exemplul descris anterior, în încercarea de a da unele sugestii de transfer.

Indiferent de gradul de standardizare a culturii-ţintă, nu se poate interveni în text pentru ca acesta să fie complet rescris pe modelul britanic (o rearanjare/renumerotare a clauzelor, o rescriere a conţinutului clauzelor pe modelul britanic tip etc.), pentru că o astfel de abordare este ilegală, în primul rând, şi, totodată absurdă, deoarece receptorul trebuie ajutat, nu derutat. Recepţia unui text românesc marcat 'traducere', care este identic ca structură şi conţinut-tip cu cel britanic, nu poate decât să ridice semne de întrebare.[30] Se poate, totuşi, cu acordul clientului şi al notarului, interveni punctual în text, pentru a rezolva problemele de recepţie identificate anterior, fără a aduce atingere conţinutului juridic.

(1) Pentru ca titlul textului-ţintă să indice faptul că într-un singur document se va regăsi conţinutul ambelor acte britanice, traducerea titlului se va face prin titlurile celor două acte britanice pe care le reprezintă: 'Memorandum and Articles of Association'. În plus, se poate încerca – în cazul în care textul-sursă se pretează – o fragmentare a clauzelor sub subtitlurile celor două acte: clauzele care ţin de primul document britanic să fie grupate sub un subtitlu: 'Memorandum of Association', şi cele care ţin de al doilea, sub subtitlul 'Articles of Association', fără însă a modifica ordinea clauzelor.

Acestea sunt modificări fără relevanţă juridică, totuşi ele ar trebui validate cu notarul, deoarece rezultă într-un adaos observabil la nivel formal.

(2, 3) Pentru ca receptorul să poată găsi mai uşor în text articolele cu un anumit conţinut, se poate introduce, după fiecare număr de articol, un titlu de clauză subliniat sau cu text în format aldine, în cazul în care textul-sursă nu conţine deja astfel de titluri, în scopul evidenţierii formale. Acest lucru nu face altceva decât să înlesnească găsirea acelui element de conţinut.
Acesta este un adaos fără relevanţă juridică, dar trebuie validat, deoarece va sări în ochi într-o comparaţie formală a textelor sursă şi ţintă.

(4) Pentru a răspunde aşteptărilor adresanţilor cu privire la standardizarea frazeologismelor juridice şi a terminologiei de jargon juridic, se pot prelua integral, în textul traducerii, formulările englezeşti – identificate în textele paralele de referinţă –, acolo unde se constată sens echivalent în textul românesc. Se vor adapta apoi aceste formulări necesităţilor informaţionale ale textului-sursă, incluzându-se completările şi diferenţierile din limba română, pentru a nu se scoate nimic din text ce ar putea avea relevanţă juridică.
Astfel, adaptarea rămâne la nivel lingvistic şi nu trece în sfera juridicului. Mai trebuie spus că această strategie nu trebuie, neaparărat, validată cu notarul sau cu clientul, deoarece implică transferul lingvistic propriu-zis şi nu este observabilă la nivel formal.

(5) În ciuda discrepanţei de redactare cu privire la locul clauzei asociaţilor în text, nu se recomandă nici o modificare în textul traducerii. Nu se va schimba nimic, pentru că, din motive juridice, nu poate fi afectată ordinea clauzelor. Remarcăm, totodată, că nu e nevoie să se schimbe ceva, deoarece, dată fiind direcţia de transfer (română în engleză), această discrepanţă nu rezultă într-o problemă de proporţii. Deoarece asociaţii în textul românesc sunt identificaţi la început, în traducere poziţia acestei clauze se păstrează, iar această informaţie va sări în ochi, astfel este, oricum, uşor de reparat.

[30] Aici nu avem o situaţie similară cu aceea de traducere a unei corespondenţe, situaţie în care este recomandabilă adaptarea textului la modelul culturii-ţintă, deoarece acest text are valoare juridică şi intră sub incidenţa legilor româneşti.

În acest fel, am validat abordarea duplicativă din punct de vedere structural. Fiind vorba de duplicare, nu trebuie comunicat nimic notarului sau clientului, deoarece aceştia anticipează, oricum, această formulă de transfer; deci, transferul este în concordanţă cu orizontul lor de aşteptare.

(6) Presupoziţiile de domeniu sau presupoziţiile culturale pot şi ele afecta recepţia. Soluţia de transfer trebuie să faciliteze decodarea acestor elemente[31]. Un astfel de element este 'Legea 31/1991'. În Anglia legile sunt menţionate cu un descriptor şi an, nu cu un număr; la transfer, dacă traducătorul păstrează doar numărul legii, receptorul nu va şti ce reglementează legea respectivă, drept urmare va trebui introdus un indicator de conţinut. În plus, schimbarea lingvistică atrage după sine o problemă pragmatică (Nord, 1997: 65) prin pierderea sistemului de referinţă – limba textului având valoare referenţială[32] –, deci se va adăuga ţara de origine.
Acest transfer nu trebuie validat, el face parte din sfera terminologică.

(7) Utilizarea în transfer a standardului de formatare specific – deprins din texte paralele – va îmbunătăţi recepţia. Pe modelul britanic, se pot aduce următoarele modificări formale textului-sursă la producerea textului-ţintă (acestea se referă în special la conţinut relexicalizat): formatare tabelară a clauzei conţinând asociaţii, cu părţile care le revin, formatare cu majusculă a elementelor relexicalizate, utilizarea fontului special în cazuri standardizate în cultura-ţintă[33].
Acestea sunt doar modificări de format şi nu de fond. Totuşi, sunt modificări observabile, care se vor justifica la cerere.

Totodată, cunoscând potenţiala experienţă textuală a receptorului, traducătorul poate să-l sfătuiască pe client că, în corespondenţa referitoare la actul constitutiv, este de preferat a se indica nu doar conţinutul clauzei, ci şi poziţia în textul românesc; aceasta, pentru a se evita aplicarea la decodare de către receptor a cunoştinţelor specifice culturii-ţintă. Ca urmare, chiar dacă nu se intervine în text în mod explicit, traducătorul poate interveni şi la nivel extratextual, sub formă de consultanţă, precizând posibilele implicaţii ale recepţiei şi recomandând soluţii.

Concluzie: Textele juridice intră sub incidenţa funcţionalismului?

Cu toate că acest domeniu este foarte strict din punctul de vedere al transferului de informaţie şi de funcţie, totuşi considerăm că şi textele juridice traduse cu scop de afaceri pot fi supuse unei scrutinizări funcţionaliste. În măsura în care funcţionalismul în traduceri este înţeles ca o atitudine de conştientizare a potenţialelor probleme de transfer de la cultura-sursă la cultura-ţintă (probleme care includ: standardizarea textuală la nivel microtextual, convenţionalizarea structurilor semantice şi sintactice ale categoriilor de text, aşteptări de recepţie diferite etc.) şi de facilitare a comunicării în vederea obţinerii scopului propus de client, traducerea textelor juridice se poate plia pe modelul funcţionalist.

În exemplul de mai sus, am demonstrat că şi la traducerea textelor juridice se regăsesc următoarele elemente funcţionaliste: negocierea cu clientul, colaborarea cu notarul, documentarea acerbă în vederea producerii unui text-ţintă funcţional pentru publicul-ţintă, adaptarea (structurală, terminologică) ca metodă de transfer – desigur, fără afectarea conţinutului juridic –, transferul problemelor culturalo-pragmatice prin excludere, exemplificare, definire, expansiune etc., doar că ele trebuie evaluate şi aplicate individual pentru fiecare context de traduceri propus.

Categoric, metoda cea mai simplă pentru oricare traducător este să duplice textul-sursă de specialitate, pentru că atunci este absolvit – s-ar părea – de orice responsabilitate care i-ar reveni în urma receptării defectuoase a textului, DAR ţinem să subliniem că nu putem considera această atitudine drept una profesionistă şi că această modalitate de lucru pune serios la îndoială competenţele respectivului traducător. E drept că, uneori, după o documentare adecvată, rezultă ca metodă optimă de transfer 'duplicarea'. Ea va fi aplicată textului-sursă, când traducătorul a eliminat orice altă posibilitate pentru un transfer mai eficient. Deci, este o decizie justificată în urma unui studiu de caz.

[31] Pentru detalii de transfer, vezi pct.1 din lucrarea cu titlul 'Metodologia documentării – Adaptarea soluţiilor de transfer în textele cu conţinut juridic' de Anca Greere, apărută în acest volum de studii.
[32] Noi definim limba ca o componentă cultural deictică pentru decodarea textului. O schimbare de limbă atrage, automat, pierderea referentului. Acesta va trebui verbalizat în text acolo unde este cazul. (Greere, 2000).
[33] Pentru detalii, vezi pct.5 din lucrarea cu titlul 'Metodologia documentării – Adaptarea soluţiilor de transfer în textele cu conţinut juridic' de Anca Greere, apărută în acest volum de studii.

Aplicând metoda funcţionalistă, efortul de traducere şi responsabilitatea deciziilor cresc. Traducătorul va trebui să ştie cum să evalueze gradul de convenţionalitate a textului, să reuşească să considere eventualele diferenţe în ceea ce priveşte competenţele publicului-ţintă faţă de domeniul respectiv sau faţă de subiectul dat, şi acolo unde este cazul să intervină cu sugestii de transfer optime pentru receptarea textului, să atragă atenţia acolo unde publicul-ţintă ar putea reacţiona diferit de aşteptările clientului, să utilizeze terminologia adecvată, la standarde moderne, să repereze diferenţe în producerea categoriilor de text şi să excludă inadecvenţele de recepţie care ar putea deriva din astfel de diferenţe.

Concluzionăm că metoda funcţionalistă în traducerile specializate nu înseamnă neapărat modificare de caracteristici textuale, adaptare ca metodă de transfer, negociere cu clientul etc., ci se poate sistematiza în forma unei atitudini profesioniste a traducătorului, de a epuiza documentarea în domeniu, de a stabili soluţii de transfer – microtextuale şi macrotextuale – în urma unei analize minuţioase, de a veni în întâmpinarea clientului, când acesta nu cunoaşte realităţile culturale sau de domeniu care stau la baza transferului cerut. Atitudinea funcţionalistă nu se concretizează în transfer extrem, ci în transfer optim (fie el extrem sau nu). Textele produse merg de la duplicate până la rescrieri ale textului-sursă. Dacă situaţia cere, teoria permite, deci practica trebuie să aplice.

Bibliografie

1. GREERE, A., 2000, « The Pragmatics of Intercultural Communication (II): Towards Defining CULTURAL DEIXIS», *Studia Universitatis*
2. *Babeş-Bolyai*, Philologia, XLV, 4, p. 99-112.
3. GREERE, A., ALDEA, B., 2001 *Practica traducerii juridico-economice. Domeniul englez,* Cluj, Echinox.
4. GREERE, A., 2003, *Translating for Business Purpose: A functionalist Approach,* Cluj, Dacia.
5. GREERE, A., 2005, « LSP Translations – How are they different?», *Studia Universitatis*
6. *Babeş-Bolyai*, Philologia, XLIX, 4, p. 13-16.
7. HOLZ-MÄNTTÄRI, J., 1984, *Translatorisches Handeln. Theorie und Methode,* Helsinki: Suomalainen Tiedeakatemia.
8. MARSH, S.B., SOULSBY, J., 1998, *Business Law,* 7th ed, Cheltenham, Stanley Thornes Ltd.
9. NEUBERT, A., SHREVE, G.M., 1992, *Translation as Text,* Kent, Kent State University Press
10. NORD, C., 1991, *Text Analysis in Translation. Theory, Methodology and Didactic Application of a Model for Translation – Oriented Text Analysis,* Amsterdamer Publikationen zur Sprache & Literatur, Amsterdam/Atlanta, Ga., Rodopi.
11. NORD, C., 1997, *Translating as a Purposeful Activity. Functionalist Approaches Explained,* Manchester, St. Jerome.
12. REISS, K., 2000, *Translation Criticism: The Potentials and Limitations. Categories and Criteria for Translation Quality Assessment.* Manchester: St. Jerome Publishing & New York: American Bible Society.
13. SARCEVIC, S., 1997 *New Approaches to Legal Translation,* Haga, Kluwer Law International.
14. VENUTI, L. (ed.), 2000, *The Translation Studies Reader.* London: Routledge.
15. VERMEER, H. J., 1996, *A Skopos Theory of Translation (some arguments for and against).* Heidelberg: Textcontext Verlag.
16. Legea notarilor publici şi a activităţii notariale nr. 36/1995.
17. Legea nr. 178/1997 pentru autorizarea şi plata interpreţilor si traducătorilor folosiţi de organele de urmărire penală, de instanţele judecătoreşti, de birourile notarilor publici, de avocaţi şi de Ministerul Justiţiei.
18. Legea nr. 31/1990 privind societăţile comerciale. [English] Companies Act 1985.

Elemente teoretice de psihosistematică în traducerea specializată

Gabriel Istode
Universitatea "Dunărea de Jos" din Galaţi

Rezumat

Mit dem Studium einer neuen Sprache werden neue Sprachelemente (die von der neuen Sprache) auf Grundlagen der Grundsprache aufgebaut. Das wird leider nicht unbedingt zur Entstehung einer Charakteristik von „Beherrscher" der zweiten Sprache führen, und folglich zur Verständigung, Übersetzung und Interpretierung verschiedener Fachtexte.
Wir zeigen in unserer Präsentation, was für eine komplexe Systematik in der Struktur der Sprache vorgeht, in psychosystematischer Betrachtung, wo die determinierende Rolle der Linguisten eingreift – in der Ausarbeitung derjenigen Diskurstypen in ihrer Komplexität, die zu einer sehr schnellen Entwicklung der inneren Strukturen der neuen, anzueignenden Sprache, zur Entwicklung eines neuen linguistischen Models oder Komplexes über das Initiale Model führen kann, im Rahmen des inneren linguistischen Systems der Individuen, die sich eine fremde Sprache aneignen wollen. So fördern sie die Lernenden auch zum Verstehen, Denken und Kreieren in der neuen Sprache.

Limbajul este un mecanism pentru reprezentarea şi exprimarea a ceea ce se află în mintea vorbitorului, cu ajutorul cuvintelor, şi relaţia stabilită între aceşti doi referenţi. Cel mai important este, totuşi, faptul că aceasta confirmă rolul primordial al cuvintelor, de *unităţi fundamentale ale limbajului uman* şi ne ajută să înţelegem de ce cuvintele sînt necesare pentru absolul orice act de limbaj pe care orice fiinţă umană îl poate efectua. Rezultă faptul că nicio teorie de limbaj serioasă nu îsi poate permite să neglijeze cuvîntul – arma aparent cea mai puternică a traducătorilor – precum şi faptul că un cuvînt lipsit de sens reprezintă o imposibilitate lingvistică. Prin urmare, dorim să abordăm în această prezentare zona şi mecanismul lucrativ în cazul traducerilor, caracteristice verbului, apreciind dintr-o perspectivă psihosistematică.

Postulăm în cele ce urmează existenţa unui sistem mental preconştient, a cărui existenţă nu poate fi conştientizată, *psiho-sistemul verbului*, cel care permite vorbitorului să exprime cu uşurinţă diferitele sensuri ale fiecărei forme verbale într-un anumit fel, şi anume cel care trebuie folosit în contextul respectiv, şi nu un altul, care nu s-ar potrivi în discurs. Ce înseamnă această abilitate? Ce se petrece în mintea vorbitorului astfel încît îi permite acest lucru? Întrucît este legat de latura mintală a unui verb, care poate fi activată de cîte ori este nevoie să se facă acest lucru, rezultă că această abilitate trebuie să constea dintr-un mecanism mintal, un mecanism psihic.

Vom încerca, în continuare, să facem lumină în acest psihomecanism care stă la baza diferitelor forme verbale. Pentru aceasta, însă, va trebui să aducem la îndemîna conştientului nostru un model psiholingvistic. Cu ajutorul acestui model ne propunem în continuare să accesăm *structura internă a limbii* şi să aducem o contribuţie la înţelegerea psihosistemului caracteristic fiecăreia dintre cele două limbi, română şi germană, precum şi a oricărei alte limbi în definitiv.

Pornim de la ideea că fiecare limbă determină şi reflectă un mod specific de gândire, de înţelegere şi interpretare. Altfel spus, fiecare limbă determină formarea unui psihosistem lingvistic, mai exact, după cum îl vom denumi, a unui *sistem spaţio-temporal lingvistic intern* caracteristic, şi uniform în condiţii de mediu intern identice şi condiţii de determinare externă macroidentice. Vom particulariza acum pentru cazul formelor temporale simple şi compuse ale modurilor din limbile română şi germană.
În limba germană se manifestă prin intermediul modului Indikativ doar două valori temporale simple: *Präsens* şi *Präteritum* şi prin intermediul modului Konjunktiv deasemenea două: *Präsens* şi *Präteritum*. Aici, limba română prezintă o gamă mult mai extinsă avînd patru forme simple: *prezent, perfect simplu, imperfect, mai mult ca perfect*, în timp ce în spaţiul aferent conjunctivului român se poate întîlni numai o singură formă simplă: cea de *prezent*.

În ceea ce priveşte formele temporale compuse din cele două limbi, găsim în spaţiul Indikativ-ului patru forme: *Perfekt, Plusquamperfekt, Futur I, Futur II* iar în cel al Konjunktiv-ului la fel de multe: *Perfekt, Plusquamperfekt, Futur I, Futur II* în timp ce în cazul indicativului român observăm: *perfect compus, viitor, viitor anterior*, iar în cazul conjunctivului numai o singură formă compusă: *perfectul*.

Se observă uşor echivalenţa din punct de vedere quantitativ a încărcării acoperirii valorice temporale

în plan vertical, în planul celor două moduri Indikativ, Konjunktiv atît în cazul formelor simple (2 / 2) cît şi al celor compuse (4 / 4), în timp ce în cazul limbii române această încărcare a acoperirii valorice temporale în planul celor două moduri indicativ şi conjunctiv atît în cazul formelor simple (4 / 1) cît şi al celor compuse (3 / 1) se manifestă în asimetrie. Ar trebui aici totuşi menţionat şi cazul condiţional-optativului care apare ca o completare a conjunctivului în alcătuirea valorilor temporale pe care le comportă Konjunctivul german. Prin urmare adăugăm în rîndul formelor compuse încă două forme ale conditional-optativului: *prezent* şi *perfect*. Obţinem astfel o simetrie relativă în cazul formelor compuse din limba română (3 / 3). Dacă însă vom accepta şi formele prezumtivului ca forme compuse, se cade din nou – iată de ce numeam mai sus acea simetrie obţinută drept relativă – în asimetrie (3 / 5), de data aceasta însă o asimetrie negativă faţă de cea care se manifesta iniţial.

	Forme simple	Forme compuse		
Indicativ	4	3	3	3
Conjunctiv	1	1	3	5

	Forme simple	Forme compuse
Indikativ	2	4
Konjunktiv	2	4

Putem afirma aici, în virtutea celor prezentate mai sus cu privire la sensul cercetării noastre, că această asimetricitate manifestată în limba română se repercutează asupra "modului de existenţă al seriilor de unităţi funcţional analoge în diferitele "subsisteme" ale unei limbi"[34], prin urmare asupra sistemului lingvistic în sine[35]. Această asimetricitate manifestată în limba română, în sens pozitiv, pe de o parte, şi în sens negativ, pe de altă parte, impune gîndirii românoide, prin sistemul lingvistic în formare şi gata format, după cum l-am văzut reprezentat în figurile din prezentările noastre anterioare, impune deci zonelor, aferente elementelor cu valoare temporală, mai frecvente în limbă, o utilizare accentuată şi, prin *suprapresiune*, o apreciere într-un anumit sens a sistemului lingvistic.
Iată una din figurile despre care aminteam anterior:

imperfect	prezent	viitor
mai mult ca perfect	perfect	viitor anterior

Sau, dacă dorim să facem această referire din punct de vedere al raportului valoric strict temporal prin raportarea trecut-prezent-viitor, acest complex spaţio-temporal ar trebui înţeles în modul următor:

prezent trecut	prezent	prezent viitor
trecut trecut	trecut prezent	trecut viitor

O suprapresiune, aşa cum aminteam mai sus, efectuată asupra uneia dintre zonele care apar aici, în sistem, marchează, impresionează sistemul respectiv după caz. Sîntem astfel sclavii limbii pe care o vorbim şi prin intermediul căreia gindim, raţionăm.
Pe de altă parte, aşa cum sesizează şi D. Irimia, "Din punctul de vedere al conţinutului categorial, *timpul verbal* există şi funcţionează prin opoziţia[36] dintre cele trei timpuri fundamentale: *prezentul, trecutul* şi *viitorul*."[37]
Prezentul şi t*recutul* caracterizează toate formele modale însă în timp ce conjunctivul, optativul etc. prezintă o singură componetă valorică temporală la trecut, numită *perfect*, indicativul comportă patru valori temporale în spaţiul aferent *trecutului* (şi anume *perfectul simplu, perfectul compus, imperfectul* şi *mai mult ca perfectul*); v*iitorul* însă, caracterizează din punct de vedere formal numai indicativul; totuşi, din punctul de vedere al sensului şi, adesea, în funcţie de context, acesta poate caracteriza şi conjunctivul şi optativul, ca valoare a prezentului acestor moduri.

[34] Coşeriu, Eugen, 2000, *Lecţii de lingvistică generală*, Editura ARC, p. 195. ("Principiul sistematicităţii (sau al structurării sistematice) se referă la modul de existenţă al seriilor de unităţi funcţional analoge în diferitele "subsisteme" ale unei limbi […]. Conform acestui principiu, într-un sistem lingvistic, diferenţele funcţionale se prezintă – de obicei, sau frecvent – în mod "sistematic": ele se repetă pentru o serie de unităţi analoge." Autorul însă dezvoltă pe baza acestor subsisteme prin intermediul acestor trăsături distinctive, combinate diferit, utilizate, un fel de *"economie" funcţională*..
[35] A se vedea capitolul în care prezentăm explicit noţiunea de sistem aşa cum dorim a se înţelege din prezentarea noastră! Nu dorim să preluăm termenul pe care îl găsim şi la E. Coşeriu, în nota precedentă. O prezentare explicită a termenilor cu care E. Coşeriu lucrează în lucrarea sa, precum şi a sensului celor pe care dorim să îi utilizăm aici se poate găsi tot acolo..
[36] Am prefera aici să utilizăm termenul de raport în locul celui de "opoziţie" pe care D. Irimia îl foloseşte.
[37] *Duden – Grammatik der deutschen Gegenwartssprache*, Band 4, 1998, Dudenverlag, Mannheim – Leipzig – Wien – Zürich, pag. 145

În relaţie de opoziţie intră, de fapt, la nivel semantic: "*voi cînta*" (valoare care exprimă o "acţiune viitoare sigură sau relativ – presupus – sigură") cu "*aş cînta*" (care exprimă o "acţiune viitoare nesigură: dorită dar realizabilă sau nerealizabilă într-un viitor mai apropiat sau mai îndepărtat)" (p. 53). În realitate, acest raport lingvistic, nu ar trebui să fie apreciat drept *opoziţie* deoarece la nivel lingvistic nu poate fi vorba de opoziţie decît dacă ne referim la sensuri de deplasare a valorilor temporale sau de alt fel, şi nu şi în cazul acesta, cînd, de fapt, nu este vorba decît de o manifestare independentă în limbă.

Dacă apreciem acum imaginea din punctul de vedere a *gradului de simetricitate* al corpusului temporalităţii limbii române – gradul de simetricitate al unei limbi reprezentînd, de fapt, cea mai importantă trăsătură a unei limbi a cărei prezenţă e constant manifestată în procesul psiholingvistic care se petrece în şi prin manifestarea acelei limbi în discurs – observăm faptul că se creează atît un dezechilibru aparent, creat de existenţa valorii temporale de perfect simplu, cît şi un dezechilibru neaparent, ca urmare a suprapresiunii create în sistem prin utilizarea repetată, accentuată a unor valori, în detrimentul, dacă putem spune aşa, celorlalte valori temporale din sistem.
În ceea ce priveşte limba germană, echilibrul aparent este realizat în mod desăvîrşit, rămîne de stabilit numai gradul de simetricitate al corpusului limbii germane, din punct de vedere al echilibrului neaparent, care ia naştere prin manifestare, prin utilizare, prin punerea în mişcare a sistemului. Dacă în limba română actuală este bine cunoscut faptul că timpurile relative sînt timpuri cu frecvenţă mai mică, aşa cum arătam mai sus în prezentarea noastră, şi în limba germană, (mai ales viitorul anterior) găsim aproape aceeaşi situaţie. Astfel, s-a constatat că prezentului şi imperfectului (preteritului) din limba germană le revin 52% şi respectiv 38%, deci aproximativ 90% din formele verbale finite care apar în limba scrisă, în timp ce perfectul şi mai mult ca perfectul apar în proporţie de 5,5% şi respectiv 3,2%, cotat drept destul de bine, iar formele de viitor I şi viitor II apar doar în proporţie de 1,5% şi respectiv 0,3%.[38]

Arătam mai sus că în afara spaţiilor temporale prezentate în imaginea de mai sus mai există, în limba română, un alt spaţiu valoric temporal, cel de perfect simplu, spaţiu care se manifestă în limba română, prin urmare acesta trebuie să aibă un astfel de spaţiu temporal unitar construit şi alocat undeva în sistemul temporal caracteristic limbii noastre materne. Rămîne de văzut unde este situat acest spaţiu, care strică, se pare, acest echilibru aparent al celorlalte şase spaţii temporale şi simetricitatea psihosistemului nostru lingvistic.
Să numim spaţiul (văzut ca un spaţiu tridimensional) constituit din zonele aferente imperfectului, prezentului şi viitorului *spaţiu prezental* iar partea constituită din zonele aferente mai mult ca perfectului, perfectului şi viitorului II (anterior) *spaţiu perfectal*.
Determinarea perfectului din limba română şi respectiv a imperfectului din limba germană ca timpuri ale povestirii face ca la trecerea dintr-o limbă în alta să se impună în anumite cazuri şi o trecere în plan psihosistematic dintr-un spaţiu prezental într-un spaţiu perfectal şi invers.

Toate aceste lucruri prezentate mai sus arată faptul că la trecerea de la o limbă la alta, subiectul trans-formator trebuie nu numai să găsească, să aleagă echivalenţii unitari ai discursului pe care trebuie să îl trans-forme, în limba ţintă ci, deasemenea să performeze aceste trans-portări în limbă pe care le-am prezentat anterior pentru a reda un sens cît mai aproape de sensul discursului iniţial în limba tintă.
Consumul energetic pentru performarea unei astfel de trans-portări creşte cu atît mai mult cu cît, spaţial, formele ce trebuiesc echivalate se găsesc la distanţe mai mari între ele. Raportul se manifestă şi la nivel de echivalenţe terminologice între două limbi.

Astfel, atât termenul "competence" cât şi cel de "performance" comportă în limba engleză o valoare dublă: calitativă şi cantitativă: într-un dicţionar de limba engleză vom găsi: ***competence =*** *ability;* ***compete =*** *strive against others,* ***perform*** *= to bring to completion; to fulfil* (=> ***performance***)*;* dar şi: *to act a play.* Spuneam că avem aici de a face, în ambele cazuri, cu o valoare atât cantitativă cât şi calitativă: valoarea cantitativă este, fireşte, asigurată de "ability" pentru *competence* şi de "to act" pentru *performance* iar cea calitativă de "strive against others" pentru *competence* şi de "to bring to completion" pentru *performance*.

Sistemul spaţio-temporal lingvistic intern, prin capacitatea unui model lingvistic format din matricea geofiziologică a subiectului şi două matrici lingvistice – cea a limbii române şi cea a limbii engleze,

[38] Beherrscher - în traducere aproximativă şi nesatisfăcătoare – o facem însă pentru a veni în ajutorul celor ce nu cunosc limba germană: engl. *master*, rom. *stăpân, cunoscător*.

model devenit astfel complex lingvistic, caracteristic limbii engleze, pe care numai un *Beherrscher*[39] al acestei limbi (nu însă neapărat şi orice native-speaker!) îl poate deţine în întreaga sa complexitate, este tocmai cel care ne permite, atunci când percepem termenii „competence“ sau „performance“ altfel decât pe cei doi echivalenţi relativi din limba română, să-i percepem aşa şi nu altfel şi, după cum arătam mai sus, el este cel care permite *Beherrscher*-ului să treacă de o limită caracteristică termenului din limba română şi să asocieze imaginii şi alte elemente în plus, fără ca în prealabil să fi mai consultat un dicţionar.

Tot sistemul lingvistic intern permite acelor vorbitori care controlează sistemul respectiv (Beherrscher-i) să construiască elemente noi, *elemente de compoziţie*, pe care nici subiectul respectiv sau poate nici un altul nu le-a putut imagina până în momentul respectiv, în baza normelor sistemului respectiv.
De fapt, imposibilitatea imaginării acestor *elemente compoziţionale* până la un anumit nivel provine din faptul că acea *posibilitate - potenţialitate de combinare* se află la îndemâna şi dispoziţia fiecărui vorbitor care stăpâneşte *modelul lingvistic* prin şi în care se exprimă, şi nu numai atât, dar potenţialitatea se poate manifesta, de fapt, chiar şi numai în cadrul unui discurs lingvistic şi nu neapărat şi altcumva. În felul acesta ea - se poate spune - va fi determinată de *pragmaticul* acestui discurs, altcumva nimănui nu-i poate nici măcar trece prin cap o astfel de asociere.
Am introdus mai sus şi am utilizat termenul de *Beherrscher*. Acesta ar trebui înţeles în sensul aproximativ de “discurs-receptor- şi discurs-emitor perfect” al unei limbi – în sensul unei capacităţi de a înţelege (inteligere), de a intui şi crea în limba respectivă şi nu neapărat în cel de a cunoaşte tot lexicul unei limbi sau cel de a putea vorbi repede sau corect în limba respectiva însă.
Beherrscher înseamnă de asemenea nu numai utilizarea unor scheme deja întâlnite pentru construcţii noi, pentru creaţie, dar, mai ales – o treaptă mai sus, intuirea tipurilor de *scheme lingvistice*, a raporturilor între unităţile limbii respective (incluzând aici atât pe cele complexe cât şi pe cele simple şi întreaga gamă, atât sistematice cât şi structurale) şi punerea în practică a acestora.
Trebuie menţionat aici şi faptul că “a fi vorbitor” al unei limbi nu poate asigura şi titlul de Beherrscher al acesteia şi de asemenea, faptul că atribuirea titlului de Beherrscher unei persoane nu implică neapărat şi posesia celui de vorbitor al limbii respective întrucât aici se găseşte secretul unei limbi străine şi implicit cel al complexităţii în sens constructiv (sau / şi dificultăţii) al limbii respective. Unui Beherrscher al unei limbi nu i se va părea dificilă şi de neînţeles acea limbă căci acesta o “simte”, o “intuieşte”.

Sunt mulţi vorbitori ai unei limbi (şi dintre native-speaker-i!!) care însă nu ar putea deţine titlul de Beherrscher (în accepţiunea noastră) al limbii respective, datorită unui motiv sau altuia ei nefiind capabili să înţeleagă, să intuiască şi să creeze în limba respectivă chiar dacă cunosc tot lexicul limbii respective (să nu uităm cazul special al limbii germane, în care nu putem spune că avem un număr limitat de cuvinte nici măcar la un moment dat în diacronia limbii – şi chiar aici intervine *“magnificul” lexicului* limbii germane, adică posibilitatea de a crea şi în cadrul lexicului, şansa de a fi un Beherrscher în lexicul limbii) sau chiar dacă pot vorbi repede sau corect în limba respectivă. Invers, dacă o persona învaţă o limbă suficient de bine pentru a deveni un Beherrscher al acesteia – şi aceasta nu poate avea loc decât dacă sistemul lingvistic intern al acestei persona permite aceasta prin gradul său de funcţionalitate incluzând aici raporturi de mobilitate şi geopoziţionale ale elementelor performative fixe din psihosistemul lingvistic – asta nu înseamnă neapărat că acea persona va cunoaşte şi tot lexicul limbii respective sau măcar o bună parte a acestuia, dar va putea, în schimb, să creeze, să intuiască, să genereze în acea limbă.

Poate părea ciudat să poţi fi numit *Beherrscher* al unei limbi şi să nu poţi vorbi limba respectivă corect şi uşor sau fluent; vom introduce acum termenul de *utilizator* al unei limbi, termen care poate include prin accepţiunea sa largă pe cel de vorbitor (posibil, nu foarte bun vorbitor, însă) dar permite şi includerea celui de Beherrscher, dacă doriţi: stăpân, cunoscător, persona care poate percepe şi utiliza anumite elemente apartenente unităţii performative evolutive precum şi ale Anschauung-ului caracteristice unei limbi, care poate accesa formele gândirii caracteristice limbii respective, atît pe cele primare, cît şi pe cele superioare.
Pentru aceasta, utilizatorul respectiv trebuie să deţină şi să poată atinge, ajunge la structurile fundamentale determinate lingvistic ale limbii respective, structuri constituite şi cristalizate apoi, dacă ne gândim la acea Anschauung internă şi să le poată utiliza corect şi în complexitatea lor, structuri care să îi permită crearea anumitor norme conform cărora să poată exista anumite reacţii posibile şi apoi să poată permite lansarea acelui tip de conexiuni şi trasee anume (sau posibile) de urmat, fapt care, în cele din urmă, deci, să asigure procesul de emisie cu activităţile sale caracteristice: intensie,

[39] Căpuşan, H., *Coşeriu şi mutaţia valorilor lingvistice*, (http://lett.ubbcluj.ro/~echinox/arhiva/1996_101112/05.html)

concepere şi lansare.

Dificultatea de a parcurge aceste performări creşte în cazul la care dorim să facem referire aici, adică în cazul traducerii specializate, deoarece elementele suplimentare variate şi multiple de ordin semantic care se manifestă în procesul de trans-formare a discursului lingvistic specializat generează o multitudine de variante posibile, lăsînd astfel libere conexiuni lexicale multiple la îndemîna subiectului trans-formator în procesul de emisie cu activităţile sale caracteristicepe care le menţionam mai sus: intensie, concepere şi lansare.

Acest lucru se poate urmări şi astfel: se ştie că sunt profesori care timp de zeci de ani se pot ocupa cu studiul unei limbi, o viată întreagă chiar, însă nu reuşesc să înţeleagă, "să simtă" limba respectivă; se zice în limbaj comun: „îi lipseşte simţul limbii". Aici poate fi vorba atât despre acea caracteristică performativă fixă reprezentată prin elementele performative fixe (adică *centrii de limbă* – acele elemente ale sistemului lingvistic care au capacitatea de reţinere, păstrare prin "activare", şi *unităţile conectoare* – acele elemente ale sistemului lingvistic care asigură legăturile între centrii de limbă, care pot transporta cantitatea de informaţie în sens atât venient cât şi partient) care lipseşte în cazul subiectului respectiv, subiect care astfel:

- nu va putea percepe, reţine şi utiliza anumite elemente cu valoare dublă: structurală şi sistematică şi este vorba aici despre: fonematicul, morfematicul, sintacticul sau semanticul caracteristic limbii respective, sau
- nu va reuşi să transmită / să transporte o cantitate suficientă de informaţie pentru a putea asimila sau concepe un mesaj de dimensiuni mai mari, şi, într-un final firesc,
- nu va putea gândi niciodată în sensul intrinsec sau profund caracteristic unui limbaj, unei limbi,

cât şi despre caracteristica performativă evolutivă, a sistemului care nu va putea dezvolta în concluzie acele unităţi structurale sistematice complet, ducând, de asemenea, la cea de a treia din consecinţele enumerate mai sus. Anschauung-ul intern – a treia componentă lingvistică, cea superioară – care asigură, de facto, procesele psihice superioare, acea reprezentare internă rezultată ca urmare a apariţiei şi dezvoltării elementelor performative evolutive, nu va putea atinge în acest fel un nivel de dezvoltare suficient pentru a concepe, a produce şi a emite un discurs creaţional, cu valoare constructivă, ci numai unul general, comun, cu valoare repetiţională, caracteristic limbii.
El nu va reuşi niciodată să fie confundat cu un native-speaker, nu va putea ajunge niciodată la nivelul de Beherrscher al limbii respective, un *maître de langue* – dacă doriţi. De aceea se şi recomandă începerea studiului unei limbi străine până la o vârstă, şi ca să merg mai departe, aş spune chiar între anumite vârste; nici mai devreme, nici mai târziu, atunci când elementele performative fixe încă nu au început a se pierde, a se stinge.

Existenţa centrilor de limbă şi activarea câtorva dintre ei, colaborata cu o funcţionare normală a unităţilor conectoare şi prezenţa unui discurs suficient de bine elaborat pentru a asigura apariţia şi dezvoltarea formelor gândirii ale unei limbi noi, alta decât cea mamă, a unui Anschauung intern, a unui sistem nou, suprapus, adică acele forme care ne vor permite prin existenţa lor să "vedem" tot ceea ce vom percepe ulterior dintr-o cu totul altă perspectivă, mai largă, mai clară, mai complexă.

Încercaţi să vă imaginaţi un paralelipiped dreptunghic în colţurile căruia se află nişte sfere mici. Apoi plasaţi câteva sfere mai mici, mai mari sau egale cu primele pe laturile paralelipipedului şi apoi încă alte câteva, mai multe, în interiorul acestuia. Toate acestea ar trebui acum să încercăm să le legăm prin nişte linii (imaginare de gradul doi) nepermanente, alternante în majoritate şi / sau simultane în minoritate. Procesul complex care se produce astfel prin succesiuni de activări (să le numim acum aprinderi sau iluminări) ale sferelor şi legăturilor dintre ele este aproximativ ceea ce se întâmplă atunci când vrem să construim un cuvânt sau o propoziţie.
Mai mult, să mergem acum pe un plan imaginar de gradul trei şi să încercăm să ne imaginăm un plan spaţializat făcând treceri ultrarapide de la o formă la alta, de la o poziţionare la alta raportat la un centru imaginar şi relativ al paralelipipedului respectiv, adoptând succesiv valori diverse în ceea ce priveşte suprafaţa şi numărul de laturi în tridimensional. Acest proces prezintă, să spunem, ceea ce se petrece atunci când se produc procesele psihice superioare pe care le executăm cu toţii atât de uşor şi atât de frecvent în viaţa de zi cu zi.

Acest complex-imagine-metaforă ar putea reprezenta (într-o manieră şi / sau măsură simplistă) ceea ce vedem în modelul pe care am încercat să-l prezentăm anterior.
Însuşirea unei limbi numai prin intermediul unor automatisme nu poate asigura şi formarea unui sistem de elemente performative evolutive suficient de dezvoltat şi, prin urmare, cu atât mai puţin,

dezvoltarea în cadre normale a unei Anschauung interne astfel încât posesorul să poată intui şi crea, genera în limba respectivă, aspecte care se impun subiectului pentru atingerea unui nivel suficient pentru realizarea procesului de trans-formare lingvistică cu atît mai mult în cazul discursului specializat unde, aşa cum arătam mai sus variantele multiple de parcurs favorizează dacă nu "rătăcirea" informaţiei în formare măcar întîrzierea acesteia.
Fenomenele psihomecanice intrinseci sunt mult mai mult decât ceea ce pot asigura repetiţia şi imitarea pe care mulţi specialişti în limbă le apreciază ca fiind suficiente pentru a crea un subiect trans-formator.
De aceea trebuie să avem în vedere o nouă modalitate de înţelegere a studiului şi / sau învăţării unei limbi – fie aceasta *limba formatoare* sau o limbă nou- sau trans-formatoare; abordarea învăţării unei a doua sau a treia limbi, o altă limbă deci decât cea generatoare a *psihosistemului iniţial*, limbă care va necesita apariţia, formarea şi fixarea unui *sistem suprapus* – constituie, de fapt, unul din elementele cheie în determinarea structurii şi funcţionării psihosistemului lingvistic.

Determinarea acestui psihosistem, care în momentul de faţă nu ar putea fi făcută decât pe cale inductivă, trebuie deci, în opinia noastră, să constituie preocuparea lingvistului din ziua de azi pentru că aici, în acest univers psihosistematic se află răspunsul la mai multe întrebări decât ne putem imagina.

Aici intervine rolul determinant al lingviştilor – în elaborarea acelui tip de discurs în complexitatea sa, care să conducă la o cât mai rapidă dezvoltare a structurilor interne ale noii limbii studiate, la dezvoltarea noului model sau complex lingvistic peste modelul formator (sau iniţial) în cadrul sistemului spaţio-temporal lingvistic intern al indivizilor care doresc să-şi însuşească o limbă străină. Dar, mai ales, rolul lingviştilor în acest moment ar trebui să consiste din determinarea structurilor intime ale fiecărei limbi şi interpretarea acestora în sensul formaţional şi formativ precum şi funcţional al acestora.

O realizare care ar duce la înţelegerea modului de formare al acestor *matrici* sau *complexe lingvistice* ar revoluţiona complet multe dintre ştiinţele de azi, atît lingvistica, ştiinţele limbii, didactica, metodica, informatica, cibernetica precum şi evoluţia speciei umane.
Şi aşa cum spune Horea Căpuşan: "Sunt indicii că acum din nou concepţia lingvistică începe să se schimbe: ceea ce este mai original, e că acum lingvistica nu mai preia sau reflectă orientări străine, ci se situează ea însăşi în avangarda evoluţiei, …"

Bibliografie

1. ARENS, H., 1974, *Sprachwissenschaft. Der Gang ihrer Entwicklung von der Antike bis zur Gegenwart*, Freiburg / München.
2. AUSTIN, J. L., 1962, *How to do things with word*s, Oxford.
3. AVRAM, M., 1986, *Gramatica pentru toţi*, Bucureşti.
4. COŞERIU, E., 1971, *Teoria del linguagio e linguistica generale*, Bari, Laterza.
5. COŞERIU, E., 2000, *Lecţii de lingvistică generală*.
6. COTEANU, I., 1982, *Gramatica de bază a limbii române*, Bucureşti.
7. DUCROT, O., Schaeffer, J.-M., 1996, *Noul dicţionar enciclopedic al ştiinţelor limbajului*, Bucureşti.
8. *Duden – Grammatik der deutschen Gegenwartssprache*, Band 4, Dudenverlag, 1998, Mannheim – Leipzig – Wien – Zürich.
9. FODOR, J. A., 1983, *The Modularity of Mind*, Massachusetts Institute of Technology.
10. FRÂNCU, C., 1977, *Curente şi tendinţe în lingvistica secolului nostru*, Iaşi.
11. FRÂNCU, C., 2000, *Conjunctivul românesc şi raporturile lui cu alte moduri*", Iaşi.
12. GHERASIM, P., 1997, *Semiotica modalităţilor*, Iaşi.
13. GUILLAUME, G. 1929, *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris.
14. GUTU-ROMALO, V., 1973, *Sintaxa limbii române. Probleme şi interpretări*, Bucureşti.
15. IRIMIA, D., 1976, *Structura gramaticală a limbii române. Verbul*, Iaşi.
16. SAUSSURE, F. de, 1971, *Cours de linguistique gènèrale*, Paris.
17. SATEANU, C., 1980, *Timp şi temporalitate în limba română contemporană*, Bucureşti.
18. WEINRICH, H., 1964, *Tempus, Besprochene und Erzählte Welt*, Stuttgart.

Strategii discursive de introducere a termenilor noi de specialitate în presa românească actuală (terminologia economică)

Aida Todi
Universitatea "Ovidius" din Constanţa

Rezumat

Una dintre problemele cu care se confruntă astăzi atât lingviştii, informaticienii şi specialiştii din diverse domenii, în cadrul echipelor de cercetare, cât şi cetăţenii, care vin permanent în contact cu concepte noi, pe care trebuie să le asimileze, pentru a fi în pas cu timpul, o reprezintă definirea unor termeni de specialitate noi, neînregistraţi încă în dicţionare. Multe dintre noile concepte (cuvinte, sintagme) nu sunt încă accesibile publicului ; ele abia au început să fie consemnate de dicţionarele de specialitate, destinate, în general, unui public restrâns ; dicţionarele generale nu au avut timp pentru înregistrarea lor. Există însă şi situaţii în care se pot semnala tentative ale diverselor publicaţii de profil, care se adresează nu specialiştilor, ci cititorului obişnuit, interesat într-un fel sau altul de domeniul financiar-economic, de a explica anumiţi termeni.

Articolul de faţă, pornind de la o observaţie formulată în urmă cu câţiva ani de Mioara Avram (1977), îşi propune să inventarieze strategiile discursive de introducere a termenilor noi din domeniul economic (preluaţi din limbile de largă circulaţie) în publicaţiile actuale de profil destinate unui public mai larg care doreşte să se familiarizeze cu acest domeniu (Adevărul economic, Bursa, Banii noştri, Capital, Euro invest, Jurnalul Afacerilor, Mesagerul economic, Top News, Universul afacerilor azi, Ziarul financiar). Acestea se manifestă în mai multe moduri, dintre care prezentăm câteva: explicaţia sensului, oferita de semnatarul articolului, cu ajutorul parantezei (prin sinonime sau parafrază), citarea unor specialişti în domeniu, care oferă o definiţie apropiată celei de dicţionar; explicarea prin citarea unor specialişti în domeniu, care, fără a oferi o definiţie propriu-zisă, de tip lexicografic, invocă situaţii similare din ţările vestice etc.

Problema este privită şi tratată nu din perspectiva traducătorului sau a profesorului de limbă străină pus în situaţia de a preda/traduce termeni de specialitate, ci în primul rând din perspectiva cititorului – dornic de a fi la curent cu noutăţile timpului – unor ziare/reviste care îşi propun să se adreseze, făcându-se accesibile, unui public mai larg; de asemenea, din perspectiva profesorului de limba română, dornic să inventarieze modalităţile prin care mass-media introduce şi explică noii termeni.

Modulation et modalité

Mariana Tuţescu
Universitatea din Bucureşti

Résumé

Cette recherche focalise sur les rapports entre modulation et modalité, dans l'établissement des équations d'hétéronymie interlinguale pour les auxiliaires modaux a trebui (roumain) et devoir (français), ainsi que des interjections roumaines zău et vai – vectorisation roumain/français et français/roumain.

Quelques réflexions sur l'autotraduction littéraire

Irina Mavrodin
Université de Craiova

Résumé

J'essaie de donner ma réponse (de toute façon approximative) à cette question de l'existence ou de la non existence d'une différence entre deux actions traduisantes qui peuvent facilement être perçues comme identiques. Comme quelqu'un qui pratique l'autotraduction, mais aussi la traduction, je sens puissamment la différence entre mon faire de traducteur et mon faire d'autotraducteur. Je sens cela de l'intérieur, cela relève d'une connaissance globale, indistincte, plutôt intuitive, mais que je peux, en changeant de perspective, « analyser » en me séparant en quelque sorte de mon propre faire, en devenant un « autre » par rapport à celui-ci.

Je trouve que pour quelqu'un qui réfléchit sur la traduction, et notamment sur la traduction littéraire, l'autotraduction peut constituer un champ de recherche privilégié, car, en réfléchisssant sur l'autotraduction, on peut mieux voir, comprendre, ce qu'est la traduction.

Parler de différence entre la traduction et l'autotraduction présuppose qu'il devrait y avoir une différence, chose qui n'est pas tellement évidente pour tout le monde, puisqu'on tend plutôt à confondre traduction et autotraduction, à les réduire toutes les deux au même statut. Pour commencer donc avec le commencement, on doit se demander si l' autotraduction diffère d'une manière significative de la traduction, si l'une et l'autre ont le même statut au niveau du faire, de la production du texte), au niveau poétique (au niveau de l'œuvre en tant que telle – car ma présupposition pour tout ce qui suit est que la traduction a pour résultat une "œuvre" et qu'elle est un acte de création) et au niveau pragmatique ou de la réception.

J'essaie donc dans ce qui suit de donner une réponse (de toute façon plutôt approximative et sommaire) à cette question de l'existence ou de la nonexistence d'une différence entre deux actions traduisantes qui peuvent facilement être perçues comme identiques, et entre leur produit qui, lui, est forcément différent parce que relevant de langues différentes. En tant que quelqu'un qui pratique l'autotraduction (mais aussi la traduction dans les deux sens : du roumain en français, du français en roumain – chose importante à préciser, car je suis de la sorte en mesure de mieux comparer), à savoir la traduction en français de mes propres poèmes (écrits en roumain), je sens puissamment la différence entre mon faire de traducteur et mon faire d'autotraducteur. Je sens cela de l'intérieur, cela relève d'une connaissance globale, indistincte, plutôt intuitive, mais que je veux, en changeant de perspective, "analyser", en me séparant en quelque sorte de mon propre faire, en devenant un autre par rapport à lui.

La première différence – qui relève d'ailleurs du bon sens – serait celle-ci : dans un cas – la traduction –, on traduit l'œuvre d'un autre, dans l'autre cas – l'autotraduction –, on traduit sa propre œuvre. La différence dont nous parlons ici prend donc son origine dans l'instance qui est à l'origine du faire traduisant.

En tant que traductrice des œuvres des autres, je me trouve dans la situation paradoxale d'une possible / impossible altérité, ayant pour résultat un texte qui tend à réaliser une identité. La situation est paradoxale parce que l'antinomie du couple je / l'autre est transgressée, résolue dans une unité (identité), par un artifice créateur d'un simulacre. Ce qui veut dire que le texte traduit est, par rapport au texte de l'œuvre d'origine, un texte-simulacre, dont l'auteur (le traducteur) est un auteur-simulacre (nous donnons au mot simulacre le sens qu'il a dans les dictionnaires : "apparence sensible qui se donne pour une réalité", "fantôme", "illusion", "apparence"). Le mot simulacre ne comporte ici aucune connotation péjorative et doit être compris comme une "image dans le miroir" par rapport avec la "réalité que réfléchit le miroir".

Peut-être ai-je atteint un point hypersensible car, à partir de cette problématique de l'œuvre vs. l'œuvre-simulacre, on pourrait essayer de donner une réponse à cette question tellement délicate : pourquoi la traduction est un produit périssable (on doit, à des intervalles variables, faire de nouvelles

traductions, car les anciennes sont devenues désuètes, caduques, et ne présentent plus qu'un intérêt historique), tandis que L'ŒUVRE, ELLE, EST UN "MONUMENT" ?

Voilà une réponse possible : l'original, (L'ŒUVRE) est la "réalité", la traduction n'est qu'une apparence sensible qui se donne pour une réalité, une belle illusion qui fonctionne très bien pendant un certain temps, mais qui doit être remplacée par une nouvelle illusion (par une nouvelle traduction), par un nouveau simulacre, produit par un auteur simulacre, le traducteur de l'œuvre d'un autre. Or, ne pourrait-on pas avancer l'hypothèse que l'autotraduction se soustrait à ce statut de simulacre, qu'elle est ŒUVRE au sens fort du terme ?

C'est une présupposition qui peut nous renforcer dans l'idée que la traduction et l'autotraduction littéraires sont deux opérations de nature très différente et que chacune est contraignante à sa manière. Forcément avec l'autotraduction on glisse souvent dans ce qu'on nomme couramment "infidélité" par rapport à l'œuvre d'origine. Cela devient en fait un processus – parfois quasiment insaisissable par celui qui y est engagé – de réécriture (processus qui nous rapproche peut-être de ce qu'est la vraie traduction, en nous obligeant à une prise de conscience quant au spécifique, assez souvent occulté, de celle-ci ?).

Par ailleurs, l'autotraduction peut revêtir des manières d'être assez variées. Prenons, par exemple, le cas de Cioran, qui s'avère être l'un des plus complexes dans le contexte de notre problématique. La collaboration avec Sanda Stolojan (il s'agit de la traduction du roumain en français du livre *Lacrimi şi sfinţi* / *Des larmes et des saints* met en évidence un côté tout à fait spécial de la réécriture par une autotraduction masquée, nondéclarée par la signature, car cette traduction n'est signée que par Sanda Stolojan. Or, à l'occasion de cette traduction, Cioran procède à de nombreuses suppressions et modifications, qu'il accomplit à travers sa traductrice et qui ont en vue le lecteur français, un lecteur dont la mentalité spécifique (selon Cioran de type cartésien) se situe au pôle opposé par rapport à la mentalité du lecteur roumain). Par cette traduction, qui est en fait une autotraduction / adaptation à l'horizon d'attente d'un autre type de lecteur, Cioran met de l'"ordre" dans un texte échevelé et baroque (l'original roumain). Selon Cioran d'ailleurs, la structure des deux langues elle-même (le roumain et le français) diffère de la même façon.

Curieusement, mon expérience en tant que traductrice de Cioran a été tout à fait autre. Cioran, qui m'a reçue deux fois dans sa "mansarde" parisienne de rue de l'Odéon et avec lequel j'ai eu deux longs entretiens, m'a dit qu'il me faisait confiance et qu'il ne voulait contrôler d'aucune manière mes traductions. (J'ai traduit en roumain *Précis de décomposition* et *La Chute dans le temps*.) J'essaie de m'expliquer cette attitude ou bien par un changement de conception vis-à-vis de la traduction, ou, ce qui est plus probable, par une manière différente de se rapporter au lecteur roumain.

Si l'on donne au concept d'autotraduction un sens plus large, on pourrait peut-être dire que tous les textes de Cioran – dont la langue maternelle était le roumain et qui a appris le français lorsqu'il avait largement dépassé la trentaine – étaient des autotraductions. Je pense qu'un cas semblable est celui de Beckett. C'est d'ailleurs peut-être le plus connu, parce qu'il a assumé sa "traduction" comme réécriture.

Mais si on donne au concept d'autotraduction un sens encore plus large, on peut dire, avec Proust, que tout auteur ne fait que "traduire", par son œuvre, pour les autres, par un discours qui n'est que le sien, sa propre "vision".

Matei Vişniec est, je crois, un cas par rapport auquel le sens du mot autotraduction est le plus proche de celui qu'on lui donne couramment. C'est un auteur qui s'efforce d'établir un contrôle absolu des deux côtés, le côté roumain et le côté français, avec peut-être tout de même, ce désir de réécriture auquel ne peut échapper aucun auteur qui traduit ses propres textes.

Faut-il dire encore une que toutes ces autotraductions, qui sont des réécritures, se sont soustraites au régime d'"œuvres-simulacres" et "périssables" et qu'elles restent des œuvres au sens fort du terme ?

Mais essayons de dire ce qu'est une réécriture pour celui qui traduit ses propres textes. Je ferai de nouveau appel à ma propre expérience. J'ai constaté que j'ai dû – dans l'autotraduction – me mettre dans une situation scripturale dédoublée, difficile à réaliser pourtant, je dirais même presque impossible à réaliser en totalité (par une séparation totale de l'"auteur" et du "traducteur"). J'ai fait

cette expérience avec mes propres poèmes, donc avec un type de discours qui invite plus que les autres à la réécriture. On veut se soumettre à la contrainte exercée par l'original, mais le jeu du dédoublement ne peut pas être assusmé jusqu'au bout. Car celui qui traduit sa propre œuvre ne peut échapper à la tentation de réécrire un texte qui lui appartient en propre, il est vrai, mais qu'il aurait dû "traduire" et non pas de réécrire. Il est vrai qu'une édition bilingue (c'est le cas de la mienne) limite beaucoup la tentation de la réécriture, sans l'exclure pourtant.

D'ailleurs, à vrai dire, où commence et où finit la réécriture, lorsqu'il s'agit d'un texte traduit par son auteur ? Ma réponse serait la suivante : avec l'autotraduction on est toujours devant un cas de réécriture qui appartient à l'auteur lui-même, donc devant un cas d'œuvre nonsimulacre, d'œuvre au sens fort du terme.

Traducerea tehnică – între limbă şi discurs

Janeta Drăghicescu
Universitatea din Craiova

Résumé

Afin de marquer la spécificité de la traduction technique (TC) par rapport à la traduction littéraire (TL), nous avons pris en compte les types de texte spécialisés, étiquettes comme textes techniques, la source énonciative et le public auquel est destiné le texte (personnes qui sont hors du domaine mais qu'on vise en informer et/ou a gagner et spécialistes ou futurs spécialistes à forte motivation professionnelle). L'analyse est appliquée à un texte appartenant au patrimoine technique (cours ou traite), représentant le domaine de la construction des machines. Nous avons déterminé les étapes que suppose la traduction d'un texte du type mentionné du français en roumain, le commentaire visant spécialement les procédures à adopter dans la mise en équivalence des termes spécifiques (termes simples et collocations) et dans leur inscription dans le discours. Les deux mécanismes entraînent, parfois, la reformulation libre, chaque langue étant marquée par des contraintes aussi bien de nature systématique que de nature pragmatique.

La Traduction Automatique dans la perspective de l'Intelligence Artificielle

Felicia Albescu
Institutul Naţional de Dezvoltare Economică A.S.E. din Bucureşti

Résumé

La traduction automatique intéresse l'Intelligence Artificielle, pas tellement comme but en soi - même si ce but est très honorable et très difficile à atteindre – mais surtout comme étape intermédiaire du long processus de construction des systèmes artificiels ayant un comportement aussi proche que possible du comportement humain. La plupart des systèmes artificiels sont construits à partir de certaines descriptions faites dans un langage naturel – descriptions qui se constituent dans le modèle verbal de la réalité. La qualité du système artificiel est déterminée par la précision et la justesse de la manière dont on a capté la signification du texte qui décrit la réalité. Notre exposé se propose de passer en revue les modèles conceptuels de l'Intelligence Artificielle et leur mise en valeur dans la traduction automatique.

La détermination des voisinages sémantiques par des relations définies entre les concepts, permet l'arrangement et le traitement inflormatique des langages

Florin Teodor Tănăsescu
TermRom

Rezumat

Viitoarea provocare în informatizarea limbilor şi corecta traducere a corpusurilor de texte va fi tratarea lor semantică, stabilirea lexicului şi a bazelor de date terminologice, organizate după o atentă studiere a vecinătăţilor semantice. Acest lucru presupune o cunoaştere a standardelor şi practicilor utilizate în prezent în lume şi o corectă însuşire a lor în lucrările terminologice dezvoltate la noi. În acest scop lucrarea comunică o serie de standarde ISO de care trebuie ţinut seama în abordarea unor lucrări dar şi unele experienţe validate, atrăgând atenţia asupra unor preocupări noi în ceea ce priveşte tratarea informatizată a unei limbi.
Lucrarea prezintă şi un mod de tratare semantică a unui limbaj de specialitate -electrotehnica - utilizat în elaborarea Tezaurului Comitetului Electrotehnic Roman, exemplificând acest lucru printr-un arbore terminologic din care se poate desprinde modul de prezentare a vecinătăţilor semantice pe baza unor relaţii: Specie – Gen, Parte – Tot, Proprietate – Entitate, Restrâns-Larg, Derivat – Original, relaţii dezvoltate de acad. Remus Răduleţ, Alexandru Timotin şi Colectivul CER.

1. L'ordonnance des concepts, étape de base dans l'informatisation d'un langage.

L'augmentation du volume des connaissances humaines a imposé l'organisation systématique de celles-ci sous forme des dictionnaires spécialisés et puis des trésors, travaux où après avoir établi certaines relations, entre les concepts, chacun de ceux-ci ayant un lieu bien défini dans cette classification.

Ce besain „a poussé" les arabes à réaliser, dans le domaine de la médecine, ces premières initiatives des trésors, et puis Linné, au XVIII $^{-e}$ siècle, après avoir déterminé la relation Espèce-Genre, fit la première classification dévelopée des espèces.

Au même siècle, Lavoisier et Berhelot montrent un intérêt notable pour la dénomination des concepts scientifiques et pour leur organisation.

On constate que les précisions pratiques ont devancé précisions théoriques, apparues plus évidemment au XX^{-e} siècle.

Vers nos années, l'apparition de nouveaux concepts dans la science, l'économie la culture, a créé de nouveaux termes existants déjà ou bien non-existants dans différentes langues du monde et leur encadrement dans le rangement de certains voisinages sémantiques corrects constituait un grand problème particulièrement à trouver des relations qui admettent un encadrement correct de nouveaux termes.

Dans la traduction d'un nouveau terme, garder son sens et la possibilité qu'une définition donnée à un certain moment ne perde pas au long du temps du contenu supposait non seulement l'établissement des nouvelles relations qui admettent une définition correcte des voisinages sémantiques, mais aussi une organisation où l'informatique permet une nouvelle manière du traitement des termes.

D'ailleurs, cette pensée a été la base de l'organisation des systèmes de traduction automatique, des systèmes de traitement voix, des traitements de textes et de la réalisation des dictionnaires électroniques.

Pour ce travail ont apporté leur contribution de nombreuses recherches, appartenant à des écoles rénommées dans le domaine de la Terminologie: Ecole de Vienne avec le créateur de la terminologie moderne, l'électrotechnicien Eugen Wuster, l'école de Prague, l'école de Moscou de l'académicien Lote, écoles qui ont stimulé l'activité dans ce domaine, suggérant „des philosophies" et de nouveaux instruments de travail.

En Roumanie, on peut mentionner la contribution remarquable apportée par les académiciens Remus Răduleţ et Alexandru Timotin qui avec les membres du Comité Electrotechnique Roumain ont réalisé le premier Trésor de la Terminologie standardisée de la Commission Electrotechnique Internationale (CEI) publié à Genève en 1986, [1-4] basé sur une série de relations entré les concepts qui permettent la détermination d'un voisinage sémantique correct et le traitement informatique du langage de spécialité. L'originalité de ces relations fut l'objet de nombreuses communications et articles publiés dans notre pays et à l'étranger, ayant une contribution méritoire dans le développement du domaine.

Le problème d'une traduction correcte de certains termes devient surtant important dans les conditions où le multilinguisme est une réalité de l'Union européenne puisque sa construction envisage aujourd'hui l'existance de 11 langues officielles et bientôt 20 langues devront coexister sur le territoire de l'UE, en même temps avec son extension. Dans cet ensemble, toutes les langues devront jouir du même respect et le traitement informatique de celle-ci impose l'existence d'une disponibilité élevée des ressources linguistiques, constituée selon des normes claires et accessibles pour toutes les langues du monde. De même les ressources linguistiques et le software de base nécessaire pour leur traitement doivent répondre au standard, permettant ainsi l'existence du changement et de la possibilité de réutilisation.

Souvent je me demande - et je serais content si je n'avais pas raison - combien d'auteurs de nombreux dictionnaires apparus en Romanie ou dans le monde, dans les dernières 15 années, dans divers domaines, appliquent les standards recommandés pour structurer un dictionnaire ou un trésor. Il existe à peu près 30 standards qui réglementent l'organisation des termes, la modalité de construction des arbres terminologiques, la formation des termes, les formats électroniques et leur traitement.

Voici les raisons pour lesquelles je tâcherai de présenter dans ce travail une pratique des électrotechniciens roumains dans le traitement sémantique de certains termes et d'ici la possibilité d'effectuer avec légèreté un traitement informatique de la langue en s'appuyant sur des relations générales, factuelles ou partitives, ascendantes ou descendantes.

Avant de présenter une technique que nous utilisons pour déterminer les voisinages sémantiques - mais valables en principe pour chaque langue de spécialité - il y aurait encore un problème à clarifier: ce que réalise un dictionnaire et ce qu'accomplit un trésor, quelles sont les possibilités que chacun d'eux offre. Une comparaison faite par l'academicien Alexandru Timotin me semble extrêmement pertinente, c'est pour cette raison que je vous la présente, explique pourquoi il est nécessaire d'aborder sémantiquement les voisinages même dans le cas de la réalisation d'un dictionnaire, respectivement pour définir certains termes. Cependant il existe certaines nuances dans la structure d'un Dictionnaire et dans celle d'un Trésor, que je vais mentionner. Dans un Trésor de conceptions, le voisinage sémantique est mis au bien de la définition du dictionnaire explicatif, chaque concept a un grand nombre de voisins sémantiques très proches du point de vue de l'expression du terme, qui peut être dépendant de la langue.

Dictionnaire explicatif		**Trésor de conceptions**
Définition + citations (formulées utilisant des concepts superordonnés)	↔	constituées de voisins sémantiques: superordonnés et sourordonnés
Information plus précise (par texte explicite)		Information plus vague (par relations sémantiques)
Influencée par la langue		Indépendante de la langue
Plus pauvre		Plus riche (fonction encyclopédique par les concepts immédiatement subordonnés
Plus restrictive (à cause de la précision de la formulation)		Plus simple
Plus vulnérable		Plus durable

Le dictionnaire explicatif peut être plus précis mais moins „ouvert" aux nouveautés qui apparaissent cela résultant évidemment de la façon dans laquelle est définie la téléphonie à un moment donné est moins ouverte aux nonveaux développements qui apparaissent par exemple - la téléphonie digitale - avec ses concepts qui changent la définition par les nouvelles fonctions et qui, dans un trésor, est plus facile d'introduire et de mener à jour avec les noveaux éléments puisque le voisinage sémantique vise à suggérer le moins restrictivement possible le contenu du concept en pouvant garder éventuellement de vagues éléments de ce contenu.

2. Voisinge sémantiques

Tant dans la traduction automatiques que dans la réalisation des trésors de concepts, le voisinage sémantique a un rôle important, sa détermination correcte permettant un traitement informatique d'un langage dans le sens qu'à chaque concept on joint une série de voisins sémantiques tout proches du point de vue du sens et non pas du point de vue de l'expression du terme qui pent être dépendant de la langue.

Le voisinage sémantique peut être défini comme un ensemble des concepts voisins à un concept donné, le voisinage sémanatique, pouvant occuper la place d'une définition du dictionnaire explicatif, ainsi comme on a montré auparavont, celle-ci suggérant le moins restrictivement possible le contenu du concept conservant même d'éventuels éléments vagues de ce contenu.
[ ].

Dans l'élaboration des voisinages sémantiques d'un concept peuvent exister des **concepts superordonnés** (liés au concept choisi par des relations ascendantes), **des concepts associès** (liés au concept choisi par des relations d'association) et des concepts **subordonnés** (lies au concept choisi par des relations descendantes) introduits automatiquement comme des inversions ayx relations ascendantes de ces concepts.

Les concepts associés sont des instruments suggestifs pour clarifier les significations et constituent une vieille et répandue forme de voisinage sémantiques.

3. Relations entre les concepts.

Les relations entre les concepts définies par les académiciens Remus Răduleţ, Alexandru Timotin et par le collectif du CER [1-2] peuvent faire une méditation entre 3 genres binaires des concepts: **relations hiérarchiques** (**ascendantes et descendantes**) **hiérarchiques prioritaires (idem) et associatives (symétriques)**.

Les relations hiérarchiques ascendantes ou descendandes - sont des relations binaires, asymétriques (ayant une relation inversement destinée) d'une nature **logique** concernant le contenu du concept, dont on applique les concepts, c'est à dire les éléments des sphères respectives.

On a utilisé 5 modéles de relations ascendantes **SG - QE - DO PT - RL**. Leurs inversément sont des relations descendants permutant les lettres ***GS*** - ***EQ-OD TP-*** **LR** et constituie le noyau de la structure sémantique.

Les relaltions hiérarchiques prioritaires; pour réaliser une petite arborescence, peut être choisie comme prioritaire une, seulement une de relations ascendantes d'un concept et cela sera indiquée par le symbole <<, respectivement >>.

La sélection des relations prioritaires est pragmatique, elle peut être changée sans répercussions sur le autres relations et sans être la plus significative pour la définition du concept.

Les relations associatives (non-hiérarchyques) sont des relations qui associent des concepts apparentés analogique ou factuel et ne peuvent pas être hiérarchysées. Le trésor que nous avons réalisé utilise 4 espèces de relations associatives:

- **association simple notée avec le symbole <–>**
- **association définitoire DD avec le symbole <!>**
- **antonymie NN avec le symbole ><**
- **quasisynonymie QQ avec le symbole <=>**

Avant de présenter un arbre terminologique, on va montrer comment d'un trésor de concepts on peut établir une définition et comment celle-ci peut être complétée correctement au long du temps, selon les développements du domaine et comment elles peuvent être opérées dans un Trésor des mots d'où le créateur d'un dictionnaire explicatif peut extraire de nouveaux éléments pour compléter une définition.

J'ai pris comme exemple, le concept **appareillage**:

Relations utilisées	**concepts superordonnés**	**Observations**
< **G**	équipement électrique	genre de proximité
< **O**	commande	fonction éventuellement assurée
< **O**	connexion	fonction éventuellement assurée
< **O**	protection	„
<< **L**	section	„
	équipement de connexion et de commande	sousdomaine d'appartenance

Dans le Vocabulaire Electrotechnique International, la définition est:

„Equipement destiné à être asocié à un circuit électrique pour assurer une ou plusieurs de fonction suivantes: protection, commande, section, connexion".

A remarquer que les relations utilisées, permettent pratiquement la reconstitution de la définition.

4. Conclusions

La communication présente s'est proposée de mettre en évidence l'expérience acquise pendant la réalisation des Dictionaires explicatifs dans le domaine de l'Electrotechnique et du Trésor de la Commission Electrotechnique Internationale, travail assumé effectivement dans la pratique internationale encore dès l'année 1986 en même temps avec sa publication comme document officiel.

4.1. La détermination des voisinages sémantiques d'après des relations bien définies entre les concepts constitue un moyen efficace d'arrangement des concepts de spécialité, et la réalisation correcte des dictionaires explicatifs et des trésors.

4.2. La constitution des „banques sémantiques" comme s'est proposé récemment le colloque de Terminologie de Montréal (2003), peut devenir un support pour les travaux liés de la traduction autorisée et du traitment informatique des langages de spécialité.

4.3. La connaissance des standards applicables dans le domaine de la terminologie est strictement nécessaire et l'organisation, dans le futur, d'un séminaire avec une telle thématique serait très utile.

4.4. L'auteur est prêt à offrir aux intéressés des détails sur l'expérience de l'équipe.

Bibliographie

1. TĂNĂSESCU, Florin Teodor et al.: „L'éxploitation de la base de donnés Thesaurus CEI sous une interface Windows", in *Les travaux de la Conférence sur la coopération dans le domaine de la Terminologie en Europe,* Palais de Congrès, 17-19 mai, 1999.
2. TĂNĂSESCU, Florin Teodor: „Contributions apportées par le Professeur Remus Răduleţ, dans le domaine de la Terminologie et les résultats de son école", in *Revue Roumaine Electrotechnique - Energétique*, 2004, Tome 49, Nr.4, Octombrie-Decembrie, pag. 475 - 488.
3. TIMOTIN, Alexandru et al.: *Thesaurus CEI rationné de l'eléctricité.* CEI - Génève, 1986.
4. TIMOTIN, Alexandru: „Aspecte semantice ale unui Tezaur al conceptelor tehnice", in *Terminologie în România şi R. Moldova*, Ed. Clusius, Cluj, 2000.

Enseigner le « thème » à des apprentis-traducteurs roumains, étudiants en sciences économiques

Anca-Marina Velicu
Université de Bucarest

Resume

Tout en mettant en vedette les désavantages de la pratique du thème (langue-cible : idiome étranger), tels le manque de dynamisme du processus de traduction, le risque d'interférences augmenté, ou l'impossibilité, pour le traducteur, d'évaluer lui-même la qualité du texte d'arrivée), cet exposé s'attache à proposer des solutions à la question de savoir comment un traducteur roumain, spécialiste du domaine de référence, peut et doit combler le déficit linguistique et culturel (l'un des principaux écueils de cette pratique traduisante), lorsqu'il traduit un texte économico-administratif, vers le français.

1. Brève présentation du contexte pédagogique[1].

La démarche d'enseignement/ apprentissage que nous allons commenter et illustrer, dans cette contribution, procède d'un *cours interactif d'initiation aux techniques et aux stratégies de la traduction de textes fonctionnels* (domaine français/ roumain, roumain/ français), à l'intention d'étudiants en sciences économiques ayant une bonne maîtrise du français des affaires (niveau C2, selon la grille d'autoévaluation du portofolio européen des langues).

> *Insertion curriculaire :* CM/TD, en seconde année d'une formation étalée sur trois ans, parallèlement à des CM/TD de terminologie ; la première année aura comporté des cours pratiques de remise à niveau linguistique (centrés sur les techniques d'expression écrite, et sur la grammaire de la phrase complexe) et des CM/TD d'initiation en sémantique lexicale. La troisième année étant consacrée exclusivement à des TD/ TP de traduction fonctionnelle, à coup de simulations lourdes qu favorisent les contacts avec les milieux professionnels.

Les termes de « texte fonctionnel », « techniques » et respectivement « stratégies », employés dans l'intitulé même du cours, appellent qualification :

- Un texte peut être dit « fonctionnel » (vs littéraire) dans la mesure où il est *adapté à son but*, à un *usage* (ou : *fonction*) déterminée – informer, enseigner, critiquer, persuader, dissuader, divertir etc. – sans receler d'éléments de décor superflus (à la manière dont un meuble est dit « fonctionnel »). L'opposition *fonctionnel/* [non fonctionnel =] *littéraire* participe ainsi de l'opposition *utile/ agréable*, *pragmatique/ esthétique*.[2] Répondent à cette spécification les contrats, les documents comptables et financiers, les lettres d'affaires, les procès-verbaux, notes de service, notes de synthèse, rapports et autres comptes rendus, …, les notes officielles et autres communiqués et memoranda, les propositions de projet, dissertations, exposés en tous genres, les déclarations, CV, testaments, …, mais aussi les traités, les articles scientifiques, …, les reportages et autres articles de presse écrite, les documents promotionnels, slogans publicitaires etc.

- Nous employons le terme de *techniques*[3] (de traduction) en référence aux aspects *linguistiques* (*textuels*) de la mise en équivalence (*procédés* de traduction), et réservons le terme de *stratégies*[4] (du traducteur), aux aspects *interactionnels* de la pratique traduisante (relation du traducteur à son client/ employeur (relation qui peut y compris

[1]Considérations concernant l'insertion curriculaire et le syllabus (en particulier : le syllabus de « contenus ») du cours.
[2] Nous nous situons, ce disant, dans la tradition de la linguistique du texte allemande, qui définit les *Gebrauchstexte* (littéralement : « textes utilitaires », de *Gebrauch* : « usage ») comme « quatrième genre », à côté des (et opposé aux) trois genres littéraires traditionnels (épique, lyrique et dramatique).
[3] Les techniques (toute technique !) se laissant définir (indépendamment de la problématique de la traduction) comme des ensembles de *procédés* méthodiques, fondés sur des connaissances scientifiques, employés pour obtenir un résultat déterminé, pour produire une oeuvre.
[4] Nous nous référons ici à l'acception courante où *stratégie* ne s'oppose plus à *tactique* (comme « élaboration des plans » (*stratégie*) vs « exécution locale de ceux-ci, adaptée aux circonstances » (*tactique*)), pour désigner, conjointement (et indifféremment) un « ensemble d'actions coordonnées en vue d'une victoire ».

infléchir le choix de la technique (i.e. du procédé) à employer, à tel ou tel endroit) et, dans le cadre d'un projet de traduction donné, relation du traducteur aux autres professionnels de la traduction).

Dans la littérature, le terme de *stratégie* désigne, cela dit, le plus souvent, les « procédés de traduction » mêmes (cf. *stratégies* [*de transfert*] *syntaxiques, sémantiques et pragmatiques* au sens d'Andrew Chesterman) – ce que nous avons proposé d'appeler *techniques*. Nous ne manquerons pas de noter que la dichotomie « contraintes systémiques » (*contrastivité*)/ « options du traducteur » (*stratégies alternatives*), qui projette le terme de *stratégies* dans la logique <obligé/ optionnel> au sens de Teodora Cristea, concerne toujours nos *techniques* (= *procédés*) de traduction[5].

Le cours concerné se propose de munir les apprenants d'un minimum d'informations à la fois sur le *processus de traduction* en tant que performance cognitive d'un individu (nous réserverons le terme d'*actes traductifs* à cette première saisie de la *traduction-action*[6]), et sur la *gestion des traductions* dans les milieux professionnels (nous parlons alors indifféremment de *pratique* ou d'*activité traduisante*)[7] – tout en les sensibilisant aux implications de la traduction de textes fonctionnels en tant que forme particulière de mise en contact de deux langues-cultures.

Malgré la « priorité logique » (et chronologique) du contexte socio-économique et interculturel de la pratique professionnelle de la traduction, sur ce que nous venons d'appeler « actes traductifs »[8], nous avons choisi de commencer le cours par une introduction à la problématique, à proprement parler textuelle, des *actes traductifs* et de leurs résultats, et de laisser la problématique extra-textuelle, socio-économique et interculturelle de l'*activité de traduction* et de ses visées pratiques, pour la fin, en raison de considérations d'ordre essentiellement didactique, mais aussi d'adéquation théorique : la partie irréductible, spécifique de la *compétence de traduction*, est en effet constituée par « l'aptitude à formuler/ produire des alternatives et à faire un tri parmi celles-ci » et non par les habiletés de coopération, de communication (au sens large), de négociation ou de gestion de la pratique de traduction (cf. Pym 2003).

Au niveau de la problématique, à proprement parler textuelle, des *actes traductifs* et de leurs résultats (la traduction comme produit ou : texte d'arrivée), priorité a été donnée à la traduction vers la langue maternelle (exposé descriptif-prescriptif étayé par des exercices de type « version »), l'enseignement de la traduction vers la langue étrangère (exposé descriptif-prescriptif étayé par des exercices de type « thème ») ne venant qu'en second.

2. Brève présentation du contexte théorique.
2.1. Version vs thème/ traduction en langue maternelle vs traduction en langue étrangère.

Nous distinguerons ici soigneusement les exercices de traduction en classe de langue seconde que sont la *version* et le *thème* (variétés de *traduction pédagogique*), de la vectorisation des *traductions professionnelles* en (vers la) langue maternelle et respectivement en (vers la) langue étrangère. Les premiers ont un objectif essentiellement didactique (contrôle de la compréhension, contrôle de la fixation des structures, évaluation (compétence-source) ou : apprentissage de langue, perfectionnement (compétence-cible)). L'objectif du traducteur professionnel (quelle que soit la vectorisation de l'acte traductif) est de produire un certain

[5] Voir, respectivement: Chesterman 1997, Chesteman et Wagner 2002, et Cristea 2000 : 15.
[6] En tant qu'opposée à la *traduction-résultat* (texte traduit vs original à traduire)
[7]Dans la littérature, le terme d'*activité traduisante* est utilisé tantôt dans l'acception que nous lui donnons ici (pratique professionnelle de la traduction vs processus cognitif – cf. par exemple Van Hoof 1998 :10 («[Alfonse X] encouragea l'activité traduisante… »), Van Hoof 1993 : 2 (« … la traduction médicale est probablement l'une des branches les plus anciennes de l'activité traduisante »), Lavault 1998 : 19 (« la traduction pédagogique et la traduction professionnelle […] deux aspects de « l'activité traduisante » [guillemets dans le texte – n.n.] qui diffèrent par leurs conditions d'exécution, leurs formes, leurs objectifs et leurs finalités ») tantôt dans l'acception cognitive vs professionnelle (cf. Aubin 2003). La même hésitation terminologique concerne l'usage de l'adjectif *traductif* (*activité traductive* (terme orienté cognition ou profession, selon les auteurs), *acte traductif* (terme orienté cognition). Notre option pour *acte traductif* – terme orienté cognition, *activité/ pratique traduisante* (+ *de traduction*) – termes orientés profession tire argument du parallélisme *cognition*/ *cognitif*, *traduction*/ *traductif*.
[8] Voir à cet égard Pym 1992, où la distinction est formulée en termes de *transfert* (=aspects matériels, socio-économiques, interculturels) vs *traduction* (=aspects linguistiques/ textuels).

document pour un certain public (performance-cible). Les traducteurs professionnels n'emploient d'ailleurs eux-mêmes pas les termes de *version/ thème* – cf. Lavault 1998 : 19-21.

Bien que les traductions qui illustrent nos considérations théoriques et nos conseils pratiques aux apprentis-traducteurs puissent être envisagés comme des *exercices* de version ou de thème, de par leur contexte pédagogique et leurs visées formatives, nous avons choisi de tenir un langage « professionnel » (ce qui équivaut à envisager ces traductions comme autant de *simulations* de situations professionnelles) et d'éviter la terminologie « didactique du FLE[9] », y compris dans la rédaction du support écrit du cours.

2.2. Choix d'un modèle théorique orienté « acte traductif » plutôt que « pratique traduisante » : le « modèle interprétatif » (Lederer 1994).

Le « modèle interprétatif » que propose Marianne Lederer (Lederer 1994) participe et d'une approche cognitivement orientée de l'acte traductif[10], et d'une mise en perspective professionnelle des pratiques traduisantes, l'explication de la traduction écrite se fondant explicitement sur les acquis de l'interprétation de conférence, mais le plus clair de l'argument développé est d'ordre linguistique/ textuel. L'ambiguïté du mot « interpréter » (qui renvoie non seulement à la compréhension en profondeur et restitution en clair d'un texte étranger, mais aussi à la façon dont opèrent les interprètes de conférence) est exploitée à bon escient (cf. Lederer 1994 : 15) et se trouve au coeur de la théorie (en particulier, au cœur de la théorie de l'émergence du sens pendant l'acte traductif – avec la dynamique compréhension/ déverbalisation).

Le départ est fait entre *transcodage* (mise en CORRESPONDANCE de SIGNIFICATIONS (véhiculées par des MOTS) de langues différentes) et *interprétation* (=compréhension[11]) suivie de *réexpression* (conserver l'identité du CONTENU (du SENS) tout en choisissant une ÉQUIVALENCE de FORME). La « traduction interprétative » concernera alors non pas les *mots*, ni les *phrases isolées*, hors contexte, mais les *textes*, les *documents* ; feront l'objet du transfert non pas les *significations* des premiers (lexicales, grammaticales), mais le *sens* des seconds (consistant en informations et/ou attitudes linguistiquement encodées).

> Les notions de *transcodage* vs *interprétation+réexpression*, ainsi que la paire *correspondance* vs *équivalence*[12] redoublent, dans ce modèle, les couples traditionnels *procédés de traduction directs/ indirects*, *traduction littérale/ traduction oblique*.
>
> Le terme de *SIGNIFICATION* est appliqué à des *mots* et à des *phrases isolées* (hors contexte) : la signification des phrases résulte, compositionnellement, des significations lexicales et grammaticales des mots qui les constituent.
>
> Le *SENS*, pour le traducteur, représente la synthèse des *significations linguistiques* et des *compléments cognitifs* pertinents d'un (segment de) *texte*. Le sens correspond à un état de conscience, étant à la fois cognitif (notionnel) et affectif (émotionnel).

- *Compléments cognitifs :* éléments du bagage cognitif, pertinents à la compréhension d'un texte donné.
- *Bagage cognitif* (ou : *savoir encyclopédique*) : ensemble du savoir notionnel et émotionnel qu'un individu acquiert à travers :

1. son vécu personnel,
2. le langage (ce qu'il apprend par la lecture, l'enseignement, les conversations, les médias…),
3. sa propre réflexion.

- *Contexte cognitif* : savoir que procure la lecture du texte à traduire, et qui s'ajoute au bagage cognitif déjà en place, du traducteur.

---

[9] Français langue étrangère.
[10] Dans la lignée de Jean Deslisle (Deslisle 1984).
[11] Comprendre le vouloir dire de l'auteur.
[12] L'opposition *correspondance/ équivalence* procède, à l'origine, de niveaux d'analyse différents : la notion de *correspondance* relève (au premier degré) de la linguistique contrastive, dont l'objet est la langue en tant que système (phrases, structures de langue), alors que la notion d'*équivalence* relève (au premier degré) de la théorie de la traduction, dont l'objet est représenté par deux langues-cultures, dans leur dimension discursive-textuelle davantage que systémique (énoncés, textes en langue-culture de départ et en langue-culture d'arrivée) – cf. Gonzales 2003.

Les significations lexicales des mots sont décrites dans les dictionnaires et constituent un « pouvoir signifier » non actualisé. Elles subissent, dans la pratique, une double détermination.

- Au niveau de la phrase, les significations lexicales sont déterminées par le contexte verbal : *réalisation d'un actif* = "vente" / *réalisation d'un gage* = "vente ou attribution en propriété".
- Au niveau du texte (discours), elles sont déterminées par le domaine cognitif (bagage cognitif + contexte cognitif) : en l'absence de recours au bagage cognitif, la traduction devient transcodage.

Noter toutefois que la ligne de démarcation entre apport du contexte verbal d'une part, et apport des connaissances encyclopédiques (bagage cognitif), de l'autre, est souvent difficile à saisir, en matière de termes économiques ; les collocations (divers environnements verbaux d'un mot/ terme) activent en effet certaines entrées encyclopédiques[13], à l'exclusion d'autres : *faire un retrait* (□ **d'argent**)/ *clause de retrait* (□ **d'un effet de commerce**).

Dans la dynamique traductive *texte de départ : compréhension-déverbalisation/ réexpression : texte d'arrivée/ évaluation*, la *compréhension* du sens se construit de proche en proche, par un travail (analytique) sur la langue actualisée dans le texte-source et par l'apport de connaissances encyclopédiques, et sous-tend la *déverbalisation*, l'accès au référent, au vouloir dire, aux intentions plus ou moins explicites de ce texte ; une fois libéré des contraintes imposées au sens par la langue-source, le traducteur procédera à la *réexpression* (ou : *reverbalisation*) – une étape essentiellement créative, orientée vers la langue-culture d'arrivée (cf. Cristea 2000 : 101-102, où ces étapes du processus de traduction sont envisagées en tant que « règles stratégiques », et les procédés de transfert du sens, comme autant de « règles tactiques »[14]).

Par *évaluation* on entend, dans ce modèle, l'*analyse justificative* des mises en équivalence visant au choix d'une variante « finale ». Les guillemets (de notre main) mettent en vedette l'appropriété toute relative du mot : en effet, « aucune traduction n'est jamais définitive » (Lederer 1994 : 138).

L'analyse justificative « vérifie l'exactitude de la solution provisoire retenue », s'assurant que « l'équivalence rend parfaitement tout le sens de l'énoncé initial » ; il s'agit de l'évaluation interne à l'acte traductif, une étape *interprétative* du processus cognitif de la traduction, à l'instar de « l'interprétation antérieure à la réexpression » ; celle-ci visait à « dégager les idées du message » ; celle-là « a pour but de vérifier si les signifiants provisoirement retenus rendent bien compte de ces idées ». (Deslile 1984 : 82-83, apud Lederer 1994 : 45).
Les critères d'évaluation de la traduction sont justiciables d'une méthode « texte-à-texte » (implicite, dans l'ouvrage commenté) qui tranche le vieux débat *liberté du traducteur/ fidélité au texte-source* (au voloir-dire de l'auteur) en termes de la dualité procédurale équivalences/ correspondances *: liberté par rapport aux mots/ fidélité au sens* (cf. Lederer 1994 :86).
Il faut souligner aussi le fait que l'analyse justificative définit, au sens de l'auteur cité, un cas d'*auto*-évaluation caractérisée : « ayant écrit sa traduction, le traducteur devient lecteur de sa propre version » (Lederer 1994 : 45).

L'*évaluation* (vs *auto-évaluation*) ne sera prise en ligne de compte que pour ce qui est de la traduction en langue seconde. L'objectif du théoricien sera alors de cerner les mécanismes à l'origine de la définition du *seuil d'acceptabilité* de pareilles productions par leur lecteur/ bénéficiaire, plutôt que la recherche de critères pertinents à la définition d'un *optimum traductif*, comme dans le cas de l'analyse justificative des traductions en langue maternelle.
La définition de l'acceptabilité d'une traduction en langue seconde repose crucialement sur le rapport de complémentarité entre la *qualité de l'expression du traducteur* et le *savoir préexistant du lecteur* : « plus le lecteur de la traduction connaît le sujet du texte, mieux il rétablit l'information grâce à son savoir » (idem, p. 156). Ce rapport se laisse envisager comme une instance du rapport plus général entre explicitation (par le rédacteur d'un texte) et

[13] En *mémoire*. Distinction doit être faite entre *entrée lexicale* (qui recèle les propriétés linguistiques de l'item : traits syntaxiques, sémantiques et phonologiques) et *entrée encyclopédique* associée au concept (qui recèle des informations non linguistiques, mondaines) – cf. SPERBER, Dan et Deirdre WILSON – 1989, *La Pertinence*. *Communication et cognition*, Paris, Minuit.
[14] Seconde opposition concernant le terme de *stratégie-stratégique*, dans cet ouvrage de référence pour la traductologie et l'analyse contrastive, en Roumanie – voir Cristea 2000 : 15 pour la première dichotomie pertinente évoquée.

compréhension (par le lecteur), entre explicite et implicite, appliqué non pas au texte-source, mais au texte-cible.

Dans l'économie du cours, un minimum de notions théoriques concernant le modèle interprétatif ci-avant présenté sont dispensées aux enseignés non seulement avant initiation de toute tâche particulière de traduction vectorisée roumain/ français, mais encore avant discussion des (réflexion théorique sur les) caractéristiques de la traduction de textes fonctionnels, du roumain, en français.

Aussi ce modèle peut-il être envisagé comme constituant le contexte théorique dudit enseignement, à deux niveaux : prémisses théoriques à la conception curriculaire, d'une part, et contenu enseigné, de l'autre.

3. Aspects problématiques de la traduction en langue étrangère (langue de départ : maternelle/ langue d'arrivée : étrangère), à signaler aux apprenants.

Le principal écueil de ce type de traduction est, naturellement, la *réexpression* appropriée en langue étrangère. Les étudiants s'en rendent vite compte par eux-mêmes – encore que pas forcément dans ces termes : l'enseignant n'ayant alors qu'à leur faire « appliquer » le schéma théorique qu'ils viennent d'apprendre (*texte de départ/ déverbalisation/ reverbalisation (= réexpression)*…), à leur propre expérience de traduction (ou, encore mieux : à une expérience de traduction en cours, initiée à titre illustratif).

Par contre, la démarche inductive ne s'avère pas au même titre fructueuse, quand il s'agit de rendre compte du détail des *désavantages* de cette vectorisation. L'intervention directive de l'enseignant est alors plus économique, sous forme d'un bref exposé des éléments pertinents :

- *Manque de dynamisme du processus de traduction* : une langue étrangère n'ayant pas la même force d'attraction (sur la pensée) que la langue maternelle, la dynamique déverbalisation/ reverbalisation s'en trouvera bouleversée (l'évocation des formes verbales adéquates au message dégagé n'allant pas de soi).
- *Risque d'interférences augmenté* : la langue maternelle est trop envahissante, trop ancrée dans la conscience ; aussi la tentation du transcodage (du « mot à mot ») sera-t-elle plus conséquente.
- *Impossibilité, pour le traducteur, d'évaluer lui-même la qualité de sa traduction* : le « sens de la langue » n'étant pas le même quant il y va d'une langue seconde, le traducteur a intérêt à ne pas surestimer ses compétences linguistiques. S'y ajoute ce que l'on pourrait appeler « le sens de la culture », qui n'est pas évident non plus, en matière de cultures autres que la sienne.

Le noyau dur de l'exposé touchera, cela dit, la question de savoir *comment combler le déficit linguistique et culturel*. Des solutions concrètes seront proposées aux apprenants (volet « prescriptif ») : documentation surtout en langue d'arrivée, défense de faire l'impasse sur la lecture active (tant synthétique qu'analytique), recours à un informateur francophone dès l'étape de la compréhension/ déverbalisation, nécessité de l'évaluation par un tiers, etc.

- La *documentation* censée combler le manque d'informations thématiques (connaissances encyclopédiques) sera réalisée d'abord et surtout (sinon exclusivement) sur des sources en langue d'arrivée.
- Elle émargera les besoins ponctuels du texte à traduire (ne se limitant pas à la seule recherche terminologique), de sorte à re-créer, *in vitro*, un succédané de pression linguistique du français (fonctionnel), sur la pensée du traducteur.
- La *déverbalisation du texte de départ* sera *aussi poussée que possible* : la tentation d'une lecture active moins pointilleuse est en effet plus grande, quand il y va d'un texte en roumain (langue maternelle), d'où une déverbalisation insuffisante, qui rendra bien évidemment encore plus risquée la réexpression en langue étrangère.
- Lors de la lecture analytique du texte-source, il s'agira de *répertorier* attentivement *les contrastes entre langue maternelle et langue d'arrivée*, ainsi qu'entre *réalités des deux cultures mises en contact* à la traduction. Le recours à un *informateur francophone* (spécialiste du domaine) peut être précieux, à cette étape : le traducteur roumain peut fort bien ne pas être conscient de l'existence même d'un contraste, en particulier de souche culturelle.

- Le recours à un *relecteur/ réviseur francophone* est vivement conseillé pour l'évaluation de la qualité de la traduction, vu l'impossibilité (pour le traducteur roumain) d'atteindre au « niveau maternel », en français.

En matière de lecture analytique du texte de départ (roumain), la technique du découpage du texte-source par *unités de sens* (autant d'*unités traduction*, à l'horizon du bi-texte émergent) doit être réactualisée, puisqu'elle permettra aux apprentis-traducteurs de :

- de se soustraire à l'emprise du MOT (et donc de se prémunir contre le risque du MOT À MOT) ;
- de procéder à une préparation méticuleuse de la réexpression en français : ils tireront parti de la rupture cognitive entre déverbalisation du texte-source en roumain (langue maternelle ou langue de culture), et réexpression de la pensée déverbalisée, en français (langue étrangère), en amenant à la conscience les *procédés de traduction* à mettre en oeuvre pour chaque *unité de sens* identifiée ;
- de vérifier que rien n'aura été oublié, dans la traduction.

Nous préfacerons toute tâche de segmentation, par une mise au point théorique (définition de l'unité de traduction), en insistant sur le fait que celle-ci ne coïncide que de façon très marginale au mot : « un mot ne prend souvent son sens qu'associé à un autre ou à plusieurs autres. Ces associations forment des <u>unités de sens</u> qui deviennent ensuite des <u>unités de traduction</u> (UT) » (Malblanc 1968 : 22, nous soulignons).

- L'unité de traduction est formellement définie comme « entité à double face » – la signification qui résulte de l'exégèse *intra*linguale en langue-source, d'une part, et celle qui résulte de l'exégèse *intra*linguale en langue-cible, de l'autre, réunies par une relation d'équivalence *inter*linguale ; à ce titre, l'identification des unités constitutives du texte de départ (le découpage du texte par unités de sens) sera réalisée selon des procédures d'analyse orientées vers leur transfert en langue-cible (cf. Cristea 2000 :19-20).

- Dans une *mémoire de traduction*, l'<u>unité de traduction</u> correspond à un couple segment-source/ segment traduit (segment-cible correspondant). Pour créer la mémoire de traduction, le logiciel de *traduction assistée par ordinateur* (TAO) divise le texte-source en segments, qui correspondent généralement, du moins dans les textes cursifs, à une *phrase* (délimitée graphiquement par la ponctuation).

- La traduction littérale favorise le <u>mot</u> commme unité de traduction, la traduction interprétative favorisera la <u>phrase</u> ou le <u>syntagme</u> :

    - phrases simples : UT = toute la phrase ;
    - phrases complexes : UT = proposition principale/ subordonnées introduites par leurs conjonctions respectives[15] ;
    - propositions relatives : UT = relative déterminative avec son antécédent/ relative descriptive (explicative) autonome ;

    - collocations plus ou moins contraintes (soit, dans le texte illustratif sous § 4 : *norme de venit*, *obiect de activitate*, *autorizaţie de funcţionare*,… ; *spaţiu comercial*, *vad comercial*, *persoane fizice*, *persoane juridice*, … ; *a desfăşura o activitate*, *a supune o activitate unei impozitări*, *a obţine un venit*, … ; *mai mari decât*… ; *prevăzute în*…) : UT = l'ensemble de la collocation ;
    - locutions (*a descâlci iţele, cu siguranţă, în ciuda faptului că*…), et autres idiotismes (*pe bună dreptate*) : UT = toute la locution.

- Les <u>dépendances logico-syntaxiques</u> et/ou les <u>figements lexicaux</u> définissent en effet ces <u>unités de sens</u> qui, renvoyant à un <u>référent unique</u>[16], deviennent des entrés à la réexpression (en langue-cible).

[15] Les marqueurs de relations logico-argumentatives forment une unité de sens avec le constituant qu'ils introduisent (quitte à ce que ce dernier se laisse à son tour décomposer en unités de sens plus petites).
[16] Objet du monde, qualité/ propriété, état de chose, relation…

4. Déroulement d'une tâche de traduction du roumain, en français.

Point d'incidence : après introduction à la problématique de la traduction du roumain (langue maternelle ou langue de culture), en français (langue étrangère).

Nous ferons, ici, l'impasse sur le détail des consignes de pré-traduction, nous bornant à en donner le suivi (l'algorithme), pour insister sur la réexpression même, et sur sa validation au bout d'une négociation du sens, avec un réviseur français.

Mention doit cependant être faite de ce que les apprenants auront déjà été familiarisés avec les consignes de pré-traduction, depuis la présentation théorique et les tâches particulières de traduction concernant la traduction vectorisée français/ roumain (enseignement préalable à celui de la traduction vers la langue étrangère).

Il s'agit, en l'occurrence, d'une pratique fortement encadrée de « lecture active » (tant synthétique qu'analytique – au sens de Moirand 1979, 1990), redoublée de documentation :

Lecture synthétique	Lecture analytique
dégager - le sens - la structuration logique et chronologique du texte • idées principales / secondaires (mots clés) • liens de causalité (relateurs)	- identifier les TERMES (unaires ou phrasèmes); - expliciter les sigles; - identifier les FIGURES (lexicalisées (tours figés) ou pas); - expliquer les allusions/ mentions culturelles (s'il y en a); - identifier les tours grammaticaux spécifiques à la langue SOURCE; - repérer les impropriétés (reformuler les passages peu clairs, mal rédigés – s'il y en a).

Une consigne explicite du type de « Procédez au découpage du texte ci-dessous par unités de traduction, tout en notant en marge les procédés de traduction oblique que vous envisagez, au cas par cas » sera insérée lors de l'identification des termes (lecture analytique).

Documentation (acquisition de connaissances thématiques)
- se familiariser à la fois avec le *sujet* (le *domaine*) et avec la *terminologie* y afférente – en particulier, en français (!)

Un choix de textes du même type (articles de presse financière) et traitant du même sujet (fiscalité – personnes physiques) ainsi que des textes de référence (législation en vigueur, ouvrages académiques (extraits)) seront mis à la disposition des apprenants, conjointement au texte soumis (à hauteur d'une cinquantaine de pages).

La *compilation d'un concordancier*[17] sera requise avant de démarrer la traduction à proprement parler (reverbalisation en français). Les enseignés auront été avisés de la polysémie des termes *concordance*, *concordancier* et auront déjà fait l'expérience de compilations de concordanciers lors des tâches de traduction vers le roumain :

- Le terme de *concordance* est emprunté par la théorie de la traduction (traductique, terminotique) à la linguistique de corpus. Dans son acception première, une *concordance* (au singulier !) est une liste d'occurrences de termes, dans un texte donné (un index alphabétique de mots contenus dans un texte, avec indication des passages où ils se trouvent (pour comparer)) : *éditer une concordance de la Bible* (Petit Robert, **concordance**, 2°).
  Dans la littérature, le terme est employé également au sens de liste de *contextes d'occurrence* pour *un* terme ou *une* expression, dans un texte ou corpus donnés – d'où le pluriel *compiler des concordances* (pour plusieurs termes ou expressions du texte de

[17] Un concordancier commun sera arrêté, en classe, sur la base des concordanciers compilés par chaque étudiant.

référence, sinon pour tous).
Quant à *concordancier*, c'est un outil d'exploration de corpus de textes, un *logiciel* (ou *moteur de recherche*) qui construit des *concordances*.[18]
Les *concordances bilingues* représentent un cas particulier de concordances, établies sur des bi-textes, par *alignement* automatique des segments correspondants dans l'original et dans une traduction (attestée) de celui-ci (unités de traduction extraites à partir d'un *corpus parallèle*, liste de *contextes d'occurrence* dans le texte-source, et de leurs correspondants/ équivalents dans le texte-cible) ; les concordances bilingues peuvent servir d'entrée aux *mémoires de traduction*.

- Pour Daniel Gouadec (directeur du Centre de formation de rédacteurs, traducteurs et terminologues de l'Université de Rennes II), le terme de *concordance* désigne les seules concordances bilingues (appariements terminologiques et phraséologiques, solutions de transfert), établies de manière *prospective* en référence à une traduction *en cours* (étape de *pré-traduction*[19]), et un *concordancier* est un répertoire des concordances entre éléments d'un document-source et éléments d'un futur document (Gouadec 1997[20]).
Un concordancier est donc censé être non pas le logiciel qui *génère* la liste terminologique/ phraséologique, mais le *résultat* de l'opération, la liste elle-même. C'est dans cette acception que l'on peut parler de *compilation d'un concordancier*. Ce concordancier(-liste) est censé comporter notamment tous les *termes à risque* et *à concordances multiples*, tous les termes qui peuvent être *litigieux* et que le traducteur veut *signaler au donneur d'ordre*[21] avant d'entamer la traduction à proprement parler. Indispensable lorsqu'il y a de gros volumes à traiter et en présence de plusieurs intervenants, le concordancier garantira l'homogénéité et la qualité de la traduction, tout en améliorant la productivité du (des) traducteur(s).

Texte soumis :

Cum să câştigi la loteria birurilor

Micii comercianţi de la colţul străzii sau din buticuri au de ales între două modalităţi de calculare a veniturilor şi, implicit, a impozitelor datorate fiscului.

Lent, dar sigur, contabilii încep să descâlcească iţele noii formule de impozitare a venitului global. Mai există o mică problemă şi anume faptul că încă nu au fost aprobate, în întreaga ţară, normele de venit, funcţie de vadul comercial, statutul juridic al spaţiului comercial etc, în ciuda faptului că totul trebuia clarificat până la 31 ianuarie a.c.
Avocat Oana Nasta, de la cabinetul bucureştean de avocatură Dănescu, Dănescu si asociaţii, atrage atenţia că micii comercianţi îşi pot calcula veniturile fie pe bază de norme de venit (când vor fi acestea aprobate), fie pe bază de determinare a venitului în sistem real.
Dacă după studierea normelor de venit şi după analizarea veniturilor obţinute din asemenea activităţi în cursul anului anterior, contribuabilii constată că pot obţine venituri mai mari decât cele prevăzute în normele de venit, atunci cu siguranţă le este mai convenabil sistemul normelor de venit. Dacă dimpotrivă, aceste norme de venit sunt mai mari decât veniturile reale ce se pot obţine, atunci cu siguranţă sistemul veniturilor reale îi va avantaja.
Dar în condiţiile în care puterea de cumpărare continuă să scadă, alegerea uneia din cele două variante aduce pe bună dreptate a joc de noroc.

Etapele impozitării pe bază de norme de venit.

[18] Cf. Alexandra Volanschi 2004-2005, "Qu'est-ce qu'un concordancier et à quoi il sert?" (www.eila.jussieu.fr/~avolansk/COURS-IL/Conc.html)
[19] La notion de *pré-traduction* ressortit (en première instance) au paradigme *pré-traduction/ traduction/ post-traduction* de la *traduction automatique* (TA), d'où elle a été étendue au domaine des outils d'aide à la traduction (*traduction assistée par l'ordinateur* (TAO)). L'auteur emploie cependant ce terme dans une double acception : technique (en référence à la TA et à la TAO) et étendue (en référence à la traduction (manuelle) par un opérateur humain, comme une sorte d'abréviation du syntagme standard de *préparation de la traduction*).
[20] Il s'agit de ce que le même auteur appelait par le passé « dictionnaire de la traduction » (Gouadec 1989).
[21] Ou : *donneur d'ouvrage*. Le client, la personne (physique ou morale) qui demande une traduction, donnant ainsi de l'ouvrage au traducteur (Gouadec 1989 : XIV).

1. Activităţile supuse unei asemenea impozitări
Potrivit art. 17 din Legea nr. 73/ 1999 « pentru contribuabilii care îşi desfăşoară activitatea printr-un punct fix sau ambulant, venitul net se determină pe bază de norme de venit ».
Conform dispoziţiilor Normelor Metodologice de aplicare a OG 73/ 1999, aprobate prin HG 1066/ 1999, determinarea venitului net pe baza acestor norme de venit se aplică exclusiv persoanelor fizice autorizate să desfaşoare activităţi menţionate în nomenclatorul conţinut de OMF 1192, pe cont propriu, fără salariaţi sau colaboratori, într-un punct fix (loc permanent de desfaşurare a activităţii) sau ambulant, având un singur obiect de activitate înscris pe autorizaţia de funcţionare. (…)

(Extrait de *SUCCES*, Aprilie 2000, p.62)

Cette tâche de traduction a valorisé le *travail en équipe*, tant pour ce qui est du premier jet du traducteur roumain (l'ensemble du groupe d'étudiants aura mis au point le texte à variantes multiples, soumis par la suite au réviseur), que pour ce qui est de la révision par un sujet parlant natif.

Les étudiants seront explicitement avertis de ce que la première *ébauche de traduction* a pour but de mettre le coéquipier (relecteur/ réviseur francophone) sur la bonne voie – d'où la nécessité de faire une large place aux *variantes* (évantail de formulations plus ou moins synonymes).

Ébauche de traduction élaborée par le groupe d'apprentis-traducteurs :

Comment gagner à la loterie des impôts
toucher le gagnant à la loterie des impôts
gagner le gros lot à la loterie des impôts
minimiser ses impôts

Les marchands ambulants ou les boutiquiers ont le choix entre
peuvent choisir entre
deux formules/ deux méthodes
de calcul
des revenus/ de leurs revenus
et,
implicitement/ *ipso facto*/ donc,
des redevances au Fisc / de leurs redevances au Fisc.

Lentement, mais sûrement ***(! littéral.)***
Tout en se hâtant lentement,
! ! allusion culturelle : festina lente : « hâte-toi lentement », « langsam, aber sicher » (allem.)

les comptables commencent à/ les comptables en viennent à
démêler l'inextricable lacis de/ l'enchevêtrement de ***(même image)***
se retrouver dans le labyrinthe de/ se retrouver dans le dédale de/ se retrouver dans le lacis de ***(image modifiée : modulation)***
connaître les tenants et les aboutissants de ***(passage à l'abstrait : modulation)***
la nouvelle formule d'imposition du revenu global[22].

- Il subsiste encore un petit problème, en l'occurrence le fait que / à savoir le fait que
- N'était-ce (le fait) que
- Un seul problème :

les barèmes/ les plafonds
de revenu, selon le lieu d'implantation, le statut juridique du local commercial, etc.

- n'ont pas été

approuvés/ validés/ établis **à ce jour**,

- n'ont **toujours** pas été approuvés/ validés/ établis
- n'ont pas **encore**[23] été approuvés/ validés/ établis

[22] L'impôt sur le revenu global (à la roumaine) est l'équivalent de l'IRPP français (note du traducteur).

pour tout le pays/ sur l'ensemble du pays/ à l'échelon national,
alors même que
tout cela/ (toute) cette histoire
aurait dû être tiré(e) au clair
(! ~~éclairci(e~~))
jusqu'au/ avant le
31 janvier a.c. / 31 janvier.
Oana Nasta, avocat **chez** Dănescu, Dănescu **et Cie**,
souligne que/ signale que/ met en vedette le fait que
les petits commerçants peuvent calculer leurs revenus
soit/ ou bien
♦ en termes de barèmes/ plafonds
établis par le législateur (une fois ceux-ci approuvés/ validés/
une fois ceux-ci ?promulgués/ entrés en vigueur),
♦ en termes de barèmes/ plafonds
(une fois ceux-ci établis par le législateur),

soit/ ou bien en termes réels.
d'après les revenus effectivement réalisés.
Si,/ Au cas où,
♦ après étude des barèmes de revenu / plafonds de revenu
et analyse des revenus effectivement réalisés le long de/ pendant
l'année fiscale précédente,
♦ après avoir étudié les… et analysé les…,
les contribuables constatent/ constateraient
qu'ils peuvent/ sont à même de
réaliser des revenus supérieurs aux revenus prévus par les barèmes en vigueur,/ à ceux prévus par les barèmes en vigueur,/ aux plafonds en vigueur,
alors sans doute/ assurément
ils trouveront leur compte à opter pour la
formule/ méthode
de calcul (des revenus) en termes réels.
Si/ Au cas où,
au contraire,
ces barèmes/ ces plafonds
émargent/ émargeraient
les revenus effectivement réalisés, alors
sans doute/ assurément
c'est la formule d'imposition forfaitaire qui
sera à leur avantage/ les favorisera.
♦ Mais,
étant donné que/ vu que/ puisque
le pouvoir d'achat est en chute libre/ va dégringolant/ ne cesse de baisser,
♦ Mais, le pouvoir d'achat étant en chute libre,
le choix de l'une ou l'autre de ces formules/ variantes
- ♦ participe **à juste titre** du pile ou face.
- ♦ a **tout** du pile ou face.
- ♦ opter pour l'une ou l'autre de ces formules revient **effectivement** à jouer à pile ou face.

Les (?)étapes de l'imposition forfaitaire

1. Les activités assujetties à cette formule d'imposition
à cet impôt

[23] ! !exclusif du tour « Il subsiste **encore** un petit problème, en l'occurrence/ à savoir le fait que » : évitez les répétitions fâcheuses !

Aux termes de/ Selon/ Conformément à

l'art. 17 de la Loi 73/ 1999, « le revenu net des boutiquiers ou marchands ambulants

doit être calculé/ doit être déterminé/ se détermine/ sera calculé

d'après des barèmes/ plafonds

établis par le législateur ».

Conformément aux/ Selon les
Normes méthodologiques de mise en oeuvre de l'Ordonnance 73/ 1999, normes validées par
l'Arrêté ministériel/ la Décision ministérielle
1066/ 1999, le calcul du revenu net d'après
de tels barèmes/ ces barèmes
ne concerne que les/ ne s'applique qu'aux/ concerne les seules/ s'appliquent aux seules
personnes physiques
autorisées à exercer/ ayant licence d'exercer,
en nom propre, sans salariés ni collaborateurs, des activités
prévues/ dont il est fait explicitement mention
dans la nomenclature
annexée à/ que recèle
l'Ordonnance 1992 du Ministère des Finances,
en l'occurrence
les/ aux
boutiquiers et marchands ambulants dont les licences se réfèrent
à un seul objet d'activité/ à un objet d'activité unique.

Légende de l'ébauche de traduction :
?abc **: hésitation**
??abc **: hésitation très forte**
abc : terme à signaler particulièrement au coéquipier
abc **: expression étrangère (au français : latine, en l'ocurrence)**
***abc* : commentaire de la variante proposée**
abc **: répétition fâcheuse (à éviter grâce au jeu croisé des variantes)**
abc **: répétition voulue (forme d'insistance ou simple rappel, selon le cas)**
!~~abc~~ **: transcodage à éviter (de l'avis du traducteur roumain – à signaler toutefois au coéquipier français, qui avisera)**

La *traduction en équipe* (relecture/ révision par un sujet parlant natif qui travaille *en direct* avec le traducteur, sur une première mouture de texte à options multiples (appelée ici **ébauche de traduction**), à vertus surtout heuristiques) est une solution préférable à la *relecture/ révision en différé*, par des spécialistes assurant le contrôle technique et de congruence de la traduction ainsi que les corrections afférentes. Mais elle ne constitue pas toujours une option, en particulier dans le cas des contrats portant sur des volumes à traduire plus importants. En dépit de leur caractère relativement démotivant, ces aspects *seront* signalés aux apprentis-traducteurs.

Profil du relecteur/ réviseur francophone (notifié aux enseignés):

- locuteur natif de la langue d'arrivée ;
- familiarisé avec le sujet et avec la terminologie et la phraséologie du domaine ;
- cultivé (cf. registre écrit soutenu) ;
- ne pratiquant pas du tout (ou pratiquant peu ou prou) la langue de départ (le roumain).

À titre d'illustration : la révision des deux premières phrases, par un relecteur français[24] :

[24] TD de techniques de traduction, Module de Traduction/ Terminologie de l'ASE (Département de Langues romanes et correspondance commerciale), le mercredi 24 mai 1999. L'ébauche de traduction soumise au coéquipier français a été mise au point en classe, lors de la séance précédente. Un grand merci à Monsieur Vincent Henry, pour son travail de relecture/ révision et son aimable participation à cette simulation.

Comment gagner à la loterie des impôts □

~~toucher le gagnant à la loterie des impôts~~

gagner le gros lot à la loterie des impôts □

minimiser ses impôts □

Les ~~marchands ambulants~~ (^{OK}forains[1)]) ou les ~~boutiquiers~~ (^{OK}petits commerçants[2)])

ont le choix entre □

peuvent choisir entre □

~~deux formules~~/ deux méthodes □

de calcul

~~des revenus~~ /de leurs revenus □

et,

implicitement □/ ~~*ipso facto*~~/ donc □,

~~des redevances au Fisc / de leurs redevances au Fisc~~[3)]

^{OK}de ce qu'ils doivent au Fisc/ ^{OK}des impôts.

Lentement, mais sûrement □

~~Tout en se hâtant lentement,~~

~~les comptables commencent à~~/ les comptables en viennent à □

démêler l'inextricable lacis de □ / ~~démêler l'enchevêtrement de~~

~~se retrouver dans le labyrinthe de/ se retrouver dans le dédale de/ se retrouver dans le lacis de~~

~~connaître les tenants et les aboutissants de~~

la nouvelle formule d'imposition ~~du~~ ^{OK}sur le revenu ~~global~~[3)]

Légende de la relecture/ révision :

□ : variante acceptée par le coéquipier français

~~abcd~~ : variante invalidée par le coéquipier français

^{OK}abcd : variante proposée par le coéquipier français

Notes conjointes (négociation du sens entre traducteurs roumains et coéquipier français) :

1) Le choix du réviseur est contesté par les apprentis-traducteurs du groupe, qui font ressortir le rapport d'hyponyme à hypéronyme de *(marchand) forain* à *marchand ambulant* : le *forain*[25] (= marchand sans résidence fixe qui s'installe sur les marchés et les foires de n'importe quelle localité »), le *camelot* (=marchand ambulant qui vend des marchandises à bas prix), le *colporteur* (=marchand ambulant qui fait du porte à porte) représentent en effet, de l'avis des dictionaires français explicatifs, divers types de *marchands ambulants*. Le réviseur exige alors qu'on lui indique la traduction littérale du texte-source (*les petits commerçants au coin de la rue*). Là-dessus, le débat est provisoirement tranché en faveur de la solution littérale, évaluée par le réviseur comme suffisamment transparente aux lecteurs francophones.

2) Le relecteur/ réviseur fait remarquer au groupe que le terme de *boutiquier* a, en français, un côté archaïque, ainsi qu'un côté péjoratif– cf. *un esprit boutiquier*). Le modérateur apporte des précisions sur les connotations péjoratives distinctes du roumain *buticar*. La correspondance *petit commerçant* perdrait ce côté péjoratif de *butic*$_R$, *buticar*$_R$, mais n'orienterait pas le lecteur français de la traduction vers un autre type de connotations négatives non plus. Vu cependant le choix opéré pour **~~marchand ambulant~~**/ forain (^{OK}*les petits commerçants au coin de la rue*) cette correspondance serait cotextuellement inadéquate : $^{?!?}$*les petits commmerçants au coin de la rue et les petits commerçants* (redondance). Le coéquipier français propose alors, faute de mieux : *les <u>commmerçants</u> au coin de la rue et les petits commerçants*. Le modérateur intervient en soulignant que cette correspondance ne résout pas vraiment le problème de la tautologie, si les forains, camelots, colporteurs et autres marchands sans résidence fixe ressortissent eux aussi au

[25] Une telle correspondance est communément appelée, en stylistique comparée, PARTICULARISATION (cf. Malblanc 1968 : 10).

petit commerce, à l'instar des petits commerçants qui ont un fonds de commerce (=magasin, boutique) ; on évoque d'autre part l'antonymie « marchand ambulant »/ « marchand en boutique » (cf. P.Rob. **ambulant**). D'où choix d'une solution finale de quasi-littéralité : *les petits commerçants au coin de la rue et les marchands en boutique*. Où la correspondance *marchands en boutique* (pour : [micii comercianti] din buticuri) illustre un cas de GÉNÉRALISATION (passage à l'hypéronyme), informativement parlant, procédé compensé par les connotations du terme français de *marchand* (de l'avis du coéquipier, i.e. dans son idiolecte : **vx**.) – « de petite anvergure ». Ce qui avait motivé en fait le rejet du phrasème initialement proposé par les apprentis-traducteurs roumains, en faveur de forain.

3) Le coéquipier français relève que le terme de *redevances* est surtout utilisé pour les taxes supplémentaires (question d'usage).

4) Le réviseur a opté ici pour <u>l'adaptation aux réalités françaises</u> (registre standard vs administratif), directement dans le texte, en faisant l'économie de la note du traducteur (pour la mémoire : L'impôt sur le revenu global (à la roumaine) est l'équivalent de l'IRPP français).

L'enseignement théorique général a été dispensé, à trois mois de distance par rapport à l'enseignement de la traduction vectorisée roumain/ français, pendant l'une des deux séances de CM allouées à la présentation des *prémisses théoriques* du cours dans son ensemble :

I. *Approches fonctionnelles de la traduction : Fonctions textuelles et typologie des textes* (Reiß 1971, 1983) ; *Théorie du skopos* (Reiß et Vermeer 1984, Vermeer 1990, Nord 1988, 1993), *Théorie de l'action traductive* (Holz-Mänttäri 1984).
II. *Modèle interprétatif* (Lederer 1994).

Chacune de ces séances a été redoublée d'une séance de TD consacrée à une réflexion théorique interactive, sur des extraits des textes de référence (littérature conseillée).

L'enseignement théorique spécifique à la pratique de la traduction de textes fonctionnels, vers la langue étrangère a en revanche immédiatement précédé l'initiation de la tâche de traduction.

La tâche de traduction à proprement parler (simulation globale, depuis la remise du texte de départ et de la documentation, jusqu'à la mise au point d'une variante finale (révisée en ligne par un coéquipier français)) s'est déroulée pendant trois séances de TD (à une semaine d'intervalle, soit trois semaines tout rond).

4. Conclusions.

Les conclusions dégagées à partir de ce type d'enseignement/ apprentissage, à composante illustrative et pratique très forte, mais non dépourvu d'assises théoriques, touchent d'une part la légitimité de l'inclusion de la traduction vers un idiome étranger, dans le syllabus de « contenus », d'une formation universitaire en traduction de textes fonctionnels, et, de l'autre, les rapports entre *stratégies cognitives ou actionnelles*, et *stratégies textuelles* à proprement parler, et respectivement entre problématique de l'acte traductif (et de son résultat), et problématique de la pratique professionnelle de la traduction, dans l'économie globale de la formation.

En ce qui concerne le premier volet (justification de l'inclusion du sujet, dans la matière à enseigner), il faut reconnaître que, malgré tous ses désavantages, la traduction vers la langue étrangère (y compris vers le français) continue à être pratiquée, dans les milieux professionnels roumains. En effet, le roumain ne bénéficiant pas du statut de « langue de circulation », les traductions effectuées à partir du roumain vers d'autres langues ne peuvent être assurées systématiquement par des locuteurs natifs de ces dernières – ce qui représenterait, certes, le cas de figure idéal.
A fortiori, dans le cas des traductions de textes fonctionnels à distribution restreinte (usage interne d'entreprise, etc.), le recours à un traducteur étranger est peu vraisemblable : il faut bien se débrouiller avec les moyens (et les ressources humaines !) du bord.

Notons que de telles considérations devront faire l'objet d'un enseignement *explicite*, de préférence juste après discussion des désavantages et écueils de ce type de traduction, afin de ne pas démotiver

complètement les apprentis-traducteurs, avant même initiation de tâches particulières de traduction (traduction au sens large, qui englobe : lecture active/ documentation/ compilation d'un concordancier/ transfert en langue seconde/ révision).

En ce qui concerne le second volet (rapports entre les deux types de stratégies de traduction (cognitives-actionnelles et respectivement linguistiques-textuelles), et entre les deux perspectives sur la traduction (cognitive-textuelle et respectivement professionnelle), dans l'économie globale de la formation) nous ne saurions manquer de souligner que l'inclusion, dans le syllabus de « contenus », de la traduction de textes fonctionnels *du roumain, en français* oblige, d'abord, à une pondération des stratégies cognitives-actionnelles dans le sens d'une importance accrue de la recherche lexicographique et de la documentation (redoublée de rédaction de fiches terminologiques et d'élaboration d'arbres notionnels) *en langue-culture cible*, et à une pondération, correspondante, des stratégies textuelles, dans le sens de la multiplication des variantes – annotées – fournies lors de la réexpression en langue d'arrivée.

Ensuite, la tâche de traduction effective a mis en vedette la portée de compétences générales, incidentes plutôt ce que nous avons nommé « pratique traduisante » (compétences de communication, gestion des conflits, résolution de problèmes), au niveau des prises de décision à proprement parler linguistiques, lors de la négociation du sens tant entre apprentis-traducteurs (et entre ceux-ci et modérateur) qu'entre ces derniers, et le réviseur français.

Bibliographie

1. AUBIN, Marie-Christine – 2003, « L'enseignement théorique dans un programme de formation universitaire en traduction », *Meta* XLVIII, 3, 2003, pp. 438-448.
2. CHESTERMAN, Andrew – 1997, *Memes of Translation. The Spread of Ideas in Translation Theory*, Benjamins Translation Library, 22, Amsterdam – Philadelphia.
3. CHESTERMAN, Andrew and Emma WAGNER – 2002, *Can theory help translators ? A dialogue between the ivory tower and the wordface*, St. Jerome Publishing, Manchester.
4. CRISTEA, Teodora – 2000, *Stratégies de la traduction*, Editura Fundaţiei « România de mâinne », Universitatea « Spiru Haret », Bucureşti.
5. DESLILE, Jean – 1984, *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Presses de l'Université d'Ottawa.
6. GONZALES, Gladys – 2003, *L'équivalence en traduction juridique. Analyse des traductions au sein de l'Accord de libre-échange Nord-Américain (ALENA)*, thèse de doctorat en linguistique, Université de Laval.
7. GOUADEC, Daniel – 1989, *Le traducteur, la traduction et l'entreprise*, AFNOR Gestion, Paris.
8. GOUADEC, Daniel – 1997, *Terminologie et phraséologie pour traduire. Le concordancier du traducteur*, La Maison du dictionnaire, Paris.
9. LAVAULT, Elisabeth – 1998, *Fonctions de la traduction en didactique des langues*, Didier Erudition, Paris.
10. LEDERER, Marianne – 1994, *La Traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif*, Hachette FLE, Paris.
11. MALBLANC, Alfred – 1968, *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, Didier, Paris, pp. 1-35.
12. MOIRAND, Sophie – 1979, *Situations de l'écrit*, Clé International, Paris.
13. MOIRAND, Sophie – 1990, *Une grammaire des textes et des dialogues*, Hachette, Paris.
14. PYM, Anthony – 1992, *Translation and Text Transfer. An Essay on the Principles of Intercultural Communication*, Peter Lang, Frankfurt/Main, Berlin, Bern, New York, Paris, Vienne.
15. SPERBER, Dan et Deirdre WILSON – 1989 (1986), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
16. VAN HOOF, Henri – 1993, « Histoire de la traduction médicale en Occident », *Cahiers de L'Institut linguistique de Louvain*, 19 : 2, Louvain.

1. Brève présentation du contexte pédagogique[40].

La démarche d'enseignement/ apprentissage que nous allons commenter et illustrer, dans cette contribution, procède d'un *cours interactif d'initiation aux techniques et aux stratégies de la traduction*

[40]Considérations concernant l'insertion curriculaire et le syllabus (en particulier : le syllabus de « contenus ») du cours.

de textes fonctionnels (domaine français/ roumain, roumain/ français), à l'intention d'étudiants en sciences économiques ayant une bonne maîtrise du français des affaires (niveau C2, selon la grille d'autoévaluation du portofolio européen des langues).

> *Insertion curriculaire :* CM/TD, en seconde année d'une formation étalée sur trois ans, parallèlement à des CM/TD de terminologie ; la première année aura comporté des cours pratiques de remise à niveau linguistique (centrés sur les techniques d'expression écrite, et sur la grammaire de la phrase complexe) et des CM/TD d'initiation en sémantique lexicale. La troisième année étant consacrée exclusivement à des TD/ TP de traduction fonctionnelle, à coup de simulations lourdes qu favorisent les contacts avec les milieux professionnels.

Les termes de « texte fonctionnel », « techniques » et respectivement « stratégies », employés dans l'intitulé même du cours, appellent qualification :

- Un texte peut être dit « fonctionnel » (vs littéraire) dans la mesure où il est *adapté à son but*, à un *usage* (ou : *fonction*) déterminée – informer, enseigner, critiquer, persuader, dissuader, divertir etc. – sans receler d'éléments de décor superflus (à la manière dont un meuble est dit « fonctionnel »). L'opposition *fonctionnel*/ [non fonctionnel =] *littéraire* participe ainsi de l'opposition *utile/ agréable*, *pragmatique/ esthétique*.[41] Répondent à cette spécification les contrats, les documents comptables et financiers, les lettres d'affaires, les procès-verbaux, notes de service, notes de synthèse, rapports et autres comptes rendus, …, les notes officielles et autres communiqués et memoranda, les propositions de projet, dissertations, exposés en tous genres, les déclarations, CV, testaments, …, mais aussi les traités, les articles scientifiques, …, les reportages et autres articles de presse écrite, les documents promotionnels, slogans publicitaires etc.
- Nous employons le terme de *techniques*[42] (de traduction) en référence aux aspects *linguistiques* (*textuels*) de la mise en équivalence (*procédés* de traduction), et réservons le terme de *stratégies*[43] (du traducteur), aux aspects *interactionnels* de la pratique traduisante (relation du traducteur à son client/ employeur (relation qui peut y compris infléchir le choix de la technique (i.e. du procédé) à employer, à tel ou tel endroit) et, dans le cadre d'un projet de traduction donné, relation du traducteur aux autres professionnels de la traduction).

  Dans la littérature, le terme de *stratégie* désigne, cela dit, le plus souvent, les « procédés de traduction » mêmes (cf. *stratégies* [*de transfert*] *syntaxiques, sémantiques et pragmatiques* au sens d'Andrew Chesterman) – ce que nous avons proposé d'appeler *techniques*. Nous ne manquerons pas de noter que la dichotomie « contraintes systémiques » (*contrastivité*)/ « options du traducteur » (*stratégies alternatives*), qui projette le terme de *stratégies* dans la logique <obligé/ optionnel> au sens de Teodora Cristea, concerne toujours nos *techniques* (= *procédés*) de traduction[44].

Le cours concerné se propose de munir les apprenants d'un minimum d'informations à la fois sur le *processus de traduction* en tant que performance cognitive d'un individu (nous réserverons le terme d'*actes traductifs* à cette première saisie de la *traduction-action*[45]), et sur la *gestion des traductions* dans les milieux professionnels (nous parlons alors indifféremment de *pratique* ou d'*activité traduisante*)[46] – tout en les sensibilisant aux implications de la traduction de textes fonctionnels en tant

---

[41] Nous nous situons, ce disant, dans la tradition de la linguistique du texte allemande, qui définit les *Gebrauchstexte* (littéralement : « textes utilitaires », de *Gebrauch* : « usage ») comme « quatrième genre », à côté des (et opposé aux) trois genres littéraires traditionnels (épique, lyrique et dramatique).

[42] Les techniques (toute technique !) se laissant définir (indépendamment de la problématique de la traduction) comme des ensembles de *procédés* méthodiques, fondés sur des connaissances scientifiques, employés pour obtenir un résultat déterminé, pour produire une oeuvre.

[43] Nous nous référons ici à l'acception courante où *stratégie* ne s'oppose plus à *tactique* (comme « élaboration des plans » (*stratégie*) vs « exécution locale de ceux-ci, adaptée aux circonstances » (*tactique*)), pour désigner, conjointement (et indifféremment) un « ensemble d'actions coordonnées en vue d'une victoire ».

[44] Voir, respectivement: Chesterman 1997, Chesteman et Wagner 2002, et Cristea 2000 : 15.

[45] En tant qu'opposée à la *traduction-résultat* (texte traduit vs original à traduire)

[46] Dans la littérature, le terme d'*activité traduisante* est utilisé tantôt dans l'acception que nous lui donnons ici (pratique professionnelle de la traduction vs processus cognitif – cf. par exemple Van Hoof 1998 :10 («[Alfonse X] encouragea l'activité traduisante… »), Van Hoof 1993 : 2 (« … la traduction médicale est probablement l'une des branches les plus anciennes de

que forme particulière de mise en contact de deux langues-cultures.

Malgré la « priorité logique » (et chronologique) du contexte socio-économique et interculturel de la pratique professionnelle de la traduction, sur ce que nous venons d'appeler « actes traductifs »[47], nous avons choisi de commencer le cours par une introduction à la problématique, à proprement parler textuelle, des *actes traductifs* et de leurs résultats, et de laisser la problématique extra-textuelle, socio-économique et interculturelle de l'*activité de traduction* et de ses visées pratiques, pour la fin, en raison de considérations d'ordre essentiellement didactique, mais aussi d'adéquation théorique : la partie irréductible, spécifique de la *compétence de traduction*, est en effet constituée par « l'aptitude à formuler/ produire des alternatives et à faire un tri parmi celles-ci » et non par les habiletés de coopération, de communication (au sens large), de négociation ou de gestion de la pratique de traduction (cf. Pym 2003).

Au niveau de la problématique, à proprement parler textuelle, des *actes traductifs* et de leurs résultats (la traduction comme produit ou : texte d'arrivée), priorité a été donnée à la traduction vers la langue maternelle (exposé descriptif-prescriptif étayé par des exercices de type « version »), l'enseignement de la traduction vers la langue étrangère (exposé descriptif-prescriptif étayé par des exercices de type « thème ») ne venant qu'en second.

2. Brève présentation du contexte théorique.

2.1. Version vs thème/ traduction en langue maternelle vs traduction en langue étrangère.

Nous distinguerons ici soigneusement les exercices de traduction en classe de langue seconde que sont la *version* et le *thème* (variétés de *traduction pédagogique*), de la vectorisation des *traductions professionnelles* en (vers la) langue maternelle et respectivement en (vers la) langue étrangère. Les premiers ont un objectif essentiellement didactique (contrôle de la compréhension, contrôle de la fixation des structures, évaluation (compétence-source) ou : apprentissage de langue, perfectionnement (compétence-cible)). L'objectif du traducteur professionnel (quelle que soit la vectorisation de l'acte traductif) est de produire un certain document pour un certain public (performance-cible). Les traducteurs professionnels n'emploient d'ailleurs eux-mêmes pas les termes de *version/ thème* – cf. Lavault 1998 : 19-21.

Bien que les traductions qui illustrent nos considérations théoriques et nos conseils pratiques aux apprentis-traducteurs puissent être envisagés comme des *exercices* de version ou de thème, de par leur contexte pédagogique et leurs visées formatives, nous avons choisi de tenir un langage « professionnel » (ce qui équivaut à envisager ces traductions comme autant de *simulations* de situations professionnelles) et d'éviter la terminologie « didactique du FLE[48] », y compris dans la rédaction du support écrit du cours.

2.2. Choix d'un modèle théorique orienté « acte traductif » plutôt que « pratique traduisante » : le « modèle interprétatif » (Lederer 1994).

Le « modèle interprétatif » que propose Marianne Lederer (Lederer 1994) participe et d'une approche cognitivement orientée de l'acte traductif[49], et d'une mise en perspective professionnelle des pratiques traduisantes, l'explication de la traduction écrite se fondant explicitement sur les acquis de l'interprétation de conférence, mais le plus clair de l'argument développé est d'ordre linguistique/ textuel. L'ambiguïté du mot « interpréter » (qui renvoie non seulement à la compréhension en profondeur et restitution en clair d'un texte étranger, mais aussi à la façon dont opèrent les interprètes de conférence) est exploitée à bon escient (cf. Lederer 1994 : 15) et se trouve au coeur de la théorie (en particulier, au cœur de la théorie de l'émergence du sens pendant l'acte traductif – avec la dynamique compréhension/ déverbalisation).

---

l'activité traduisante »), Lavault 1998 : 19 (« la traduction pédagogique et la traduction professionnelle […] deux aspects de « l'activité traduisante » [guillemets dans le texte – n.n.] qui diffèrent par leurs conditions d'exécution, leurs formes, leurs objectifs et leurs finalités ») tantôt dans l'acception cognitive vs professionnelle (cf. Aubin 2003). La même hésitation terminologique concerne l'usage de l'adjectif *traductif* (*activité traductive* (terme orienté cognition ou profession, selon les auteurs), *acte traductif* (terme orienté cognition). Notre option pour *acte traductif* – terme orienté cognition, *activité/ pratique traduisante* (+ *de traduction*) – termes orientés profession tire argument du parallélisme *cognition*/ *cognitif*, *traduction*/ *traductif*.

[47] Voir à cet égard Pym 1992, où la distinction est formulée en termes de *transfert* (=aspects matériels, socio-économiques, interculturels) vs *traduction* (=aspects linguistiques/ textuels).

[48] Français langue étrangère.

[49] Dans la lignée de Jean Deslisle (Deslisle 1984).

Le départ est fait entre *transcodage* (mise en CORRESPONDANCE de SIGNIFICATIONS (véhiculées par des MOTS) de langues différentes) et *interprétation* (=compréhension[50]) suivie de *réexpression* (conserver l'identité du CONTENU (du SENS) tout en choisissant une ÉQUIVALENCE de FORME). La « traduction interprétative » concernera alors non pas les *mots*, ni les *phrases isolées*, hors contexte, mais les *textes*, les *documents* ; feront l'objet du transfert non pas les *significations* des premiers (lexicales, grammaticales), mais le *sens* des seconds (consistant en informations et/ou attitudes linguistiquement encodées).

Les notions de *transcodage* vs *interprétation+réexpression*, ainsi que la paire *correspondance* vs *équivalence*[51] redoublent, dans ce modèle, les couples traditionnels *procédés de traduction directs/ indirects*, *traduction littérale/ traduction oblique*.

Le terme de *SIGNIFICATION* est appliqué à des *mots* et à des *phrases isolées* (hors contexte) : la signification des phrases résulte, compositionnellement, des significations lexicales et grammaticales des mots qui les constituent.

Le *SENS*, pour le traducteur, représente la synthèse des *significations linguistiques* et des *compléments cognitifs* pertinents d'un (segment de) *texte*. Le sens correspond à un état de conscience, étant à la fois cognitif (notionnel) et affectif (émotionnel).

- *Compléments cognitifs :* éléments du bagage cognitif, pertinents à la compréhension d'un texte donné.
- *Bagage cognitif* (ou : *savoir encyclopédique*) : ensemble du savoir notionnel et émotionnel qu'un individu acquiert à travers :
  5. son vécu personnel,
  6. le langage (ce qu'il apprend par la lecture, l'enseignement, les conversations, les médias…),
  7. sa propre réflexion.
- *Contexte cognitif* : savoir que procure la lecture du texte à traduire, et qui s'ajoute au bagage cognitif déjà en place, du traducteur.

Les significations lexicales des mots sont décrites dans les dictionnaires et constituent un « pouvoir signifier » non actualisé. Elles subissent, dans la pratique, une double détermination.

- Au niveau de la phrase, les significations lexicales sont déterminées par le contexte verbal : *réalisation d'un actif* = "vente" / *réalisation d'un gage* = "vente ou attribution en propriété".
- Au niveau du texte (discours), elles sont déterminées par le domaine cognitif (bagage cognitif + contexte cognitif) : en l'absence de recours au bagage cognitif, la traduction devient transcodage.

Noter toutefois que la ligne de démarcation entre apport du contexte verbal d'une part, et apport des connaissances encyclopédiques (bagage cognitif), de l'autre, est souvent difficile à saisir, en matière de termes économiques ; les collocations (divers environnements verbaux d'un mot/ terme) activent en effet certaines entrées encyclopédiques[52], à l'exclusion d'autres : *faire un retrait* (→ **d'argent**)/ *clause de retrait* (→ **d'un effet de commerce**).

Dans la dynamique traductive *texte de départ : compréhension-déverbalisation/ réexpression : texte d'arrivée/ évaluation*, la *compréhension* du sens se construit de proche en proche, par un travail (analytique) sur la langue actualisée dans le texte-source et par l'apport de connaissances encyclopédiques, et sous-tend la *déverbalisation*, l'accès au référent, au vouloir dire, aux intentions plus ou moins explicites de ce texte ; une fois libéré des contraintes imposées au sens par la langue-source, le traducteur procédera à la *réexpression* (ou : *reverbalisation*) – une étape essentiellement

[50] Comprendre le vouloir dire de l'auteur.

[51] L'opposition *correspondance/ équivalence* procède, à l'origine, de niveaux d'analyse différents : la notion de *correspondance* relève (au premier degré) de la linguistique contrastive, dont l'objet est la langue en tant que système (phrases, structures de langue), alors que la notion d'*équivalence* relève (au premier degré) de la théorie de la traduction, dont l'objet est représenté par deux langues-cultures, dans leur dimension discursive-textuelle davantage que systémique (énoncés, textes en langue-culture de départ et en langue-culture d'arrivée) – cf. Gonzales 2003.

[52] En *mémoire*. Distinction doit être faite entre *entrée lexicale* (qui recèle les propriétés linguistiques de l'item : traits syntaxiques, sémantiques et phonologiques) et *entrée encyclopédique* associée au concept (qui recèle des informations non linguistiques, mondaines) – cf. SPERBER, Dan et Deirdre WILSON – 1989, *La Pertinence*. *Communication et cognition*, Paris, Minuit.

créative, orientée vers la langue-culture d'arrivée (cf. Cristea 2000 : 101-102, où ces étapes du processus de traduction sont envisagées en tant que « règles stratégiques », et les procédés de transfert du sens, comme autant de « règles tactiques »[53]).

Par *évaluation* on entend, dans ce modèle, l'*analyse justificative* des mises en équivalence visant au choix d'une variante « finale ». Les guillemets (de notre main) mettent en vedette l'appropriété toute relative du mot : en effet, « aucune traduction n'est jamais définitive » (Lederer 1994 : 138).

> L'analyse justificative « vérifie l'exactitude de la solution provisoire retenue », s'assurant que « l'équivalence rend parfaitement tout le sens de l'énoncé initial » ; il s'agit de l'évaluation interne à l'acte traductif, une étape *interprétative* du processus cognitif de la traduction, à l'instar de « l'interprétation antérieure à la réexpression » ; celle-ci visait à « dégager les idées du message » ; celle-là « a pour but de vérifier si les signifiants provisoirement retenus rendent bien compte de ces idées ». (Deslile 1984 : 82-83, apud Lederer 1994 : 45).
> Les critères d'évaluation de la traduction sont justiciables d'une méthode « texte-à-texte » (implicite, dans l'ouvrage commenté) qui tranche le vieux débat *liberté du traducteur/ fidélité au texte-source* (au voloir-dire de l'auteur) en termes de la dualité procédurale équivalences/ correspondances *: liberté par rapport aux mots/ fidélité au sens* (cf. Lederer 1994 :86).
> Il faut souligner aussi le fait que l'analyse justificative définit, au sens de l'auteur cité, un cas d'*auto*-évaluation caractérisée : « ayant écrit sa traduction, le traducteur devient lecteur de sa propre version » (Lederer 1994 : 45).
>
> L'*évaluation* (vs *auto-évaluation*) ne sera prise en ligne de compte que pour ce qui est de la traduction en langue seconde. L'objectif du théoricien sera alors de cerner les mécanismes à l'origine de la définition du *seuil d'acceptabilité* de pareilles productions par leur lecteur/ bénéficiaire, plutôt que la recherche de critères pertinents à la définition d'un *optimum traductif*, comme dans le cas de l'analyse justificative des traductions en langue maternelle.
> La définition de l'acceptabilité d'une traduction en langue seconde repose crucialement sur le rapport de complémentarité entre la *qualité de l'expression du traducteur* et le *savoir préexistant du lecteur* : « plus le lecteur de la traduction connaît le sujet du texte, mieux il rétablit l'information grâce à son savoir » (idem, p. 156). Ce rapport se laisse envisager comme une instance du rapport plus général entre explicitation (par le rédacteur d'un texte) et compréhension (par le lecteur), entre explicite et implicite, appliqué non pas au texte-source, mais au texte-cible.

Dans l'économie du cours, un minimum de notions théoriques concernant le modèle interprétatif ci-avant présenté sont dispensées aux enseignés non seulement avant initiation de toute tâche particulière de traduction vectorisée roumain/ français, mais encore avant discussion des (réflexion théorique sur les) caractéristiques de la traduction de textes fonctionnels, du roumain, en français.

Aussi ce modèle peut-il être envisagé comme constituant le contexte théorique dudit enseignement, à deux niveaux : prémisses théoriques à la conception curriculaire, d'une part, et contenu enseigné, de l'autre.

3. Aspects problématiques de la traduction en langue étrangère (langue de départ : maternelle/ langue d'arrivée : étrangère), à signaler aux apprenants.

Le principal écueil de ce type de traduction est, naturellement, la *réexpression* appropriée en langue étrangère. Les étudiants s'en rendent vite compte par eux-mêmes – encore que pas forcément dans ces termes : l'enseignant n'ayant alors qu'à leur faire « appliquer » le schéma théorique qu'ils viennent d'apprendre (*texte de départ/ déverbalisation/ reverbalisation (= réexpression)*…), à leur propre expérience de traduction (ou, encore mieux : à une expérience de traduction en cours, initiée à titre illustratif).

Par contre, la démarche inductive ne s'avère pas au même titre fructueuse, quand il s'agit de rendre compte du détail des *désavantages* de cette vectorisation. L'intervention directive de l'enseignant est alors plus économique, sous forme d'un bref exposé des éléments pertinents :

[53] Seconde opposition concernant le terme de *stratégie-stratégique*, dans cet ouvrage de référence pour la traductologie et l'analyse contrastive, en Roumanie – voir Cristea 2000 : 15 pour la première dichotomie pertinente évoquée.

- *Manque de dynamisme du processus de traduction* : une langue étrangère n'ayant pas la même force d'attraction (sur la pensée) que la langue maternelle, la dynamique déverbalisation/ reverbalisation s'en trouvera bouleversée (l'évocation des formes verbales adéquates au message dégagé n'allant pas de soi).
- *Risque d'interférences augmenté* : la langue maternelle est trop envahissante, trop ancrée dans la conscience ; aussi la tentation du transcodage (du « mot à mot ») sera-t-elle plus conséquente.
- *Impossibilité, pour le traducteur, d'évaluer lui-même la qualité de sa traduction* : le « sens de la langue » n'étant pas le même quant il y va d'une langue seconde, le traducteur a intérêt à ne pas surestimer ses compétences linguistiques. S'y ajoute ce que l'on pourrait appeler « le sens de la culture », qui n'est pas évident non plus, en matière de cultures autres que la sienne.

Le noyau dur de l'exposé touchera, cela dit, la question de savoir *comment combler le déficit linguistique et culturel*. Des solutions concrètes seront proposées aux apprenants (volet « prescriptif ») : documentation surtout en langue d'arrivée, défense de faire l'impasse sur la lecture active (tant synthétique qu'analytique), recours à un informateur francophone dès l'étape de la compréhension/ déverbalisation, nécessité de l'évaluation par un tiers, etc.

- La *documentation* censée combler le manque d'informations thématiques (connaissances encyclopédiques) sera réalisée d'abord et surtout (sinon exclusivement) sur des sources en langue d'arrivée. Elle émargera les besoins ponctuels du texte à traduire (ne se limitant pas à la seule recherche terminologique), de sorte à re-créer, *in vitro*, un succédané de pression linguistique du français (fonctionnel), sur la pensée du traducteur.
- La *déverbalisation du texte de départ* sera *aussi poussée que possible* : la tentation d'une lecture active moins pointilleuse est en effet plus grande, quand il y va d'un texte en roumain (langue maternelle), d'où une déverbalisation insuffisante, qui rendra bien évidemment encore plus risquée la réexpression en langue étrangère.
- Lors de la lecture analytique du texte-source, il s'agira de *répertorier* attentivement *les contrastes entre langue maternelle et langue d'arrivée*, ainsi qu'entre *réalités des deux cultures mises en contact* à la traduction. Le recours à un *informateur francophone* (spécialiste du domaine) peut être précieux, à cette étape : le traducteur roumain peut fort bien ne pas être conscient de l'existence même d'un contraste, en particulier de souche culturelle.
- Le recours à un *relecteur/ réviseur francophone* est vivement conseillé pour l'évaluation de la qualité de la traduction, vu l'impossibilité (pour le traducteur roumain) d'atteindre au « niveau maternel », en français.

En matière de lecture analytique du texte de départ (roumain), la technique du découpage du texte-source par *unités de sens* (autant d'*unités traduction*, à l'horizon du bi-texte émergent) doit être réactualisée, puisqu'elle permettra aux apprentis-traducteurs de :

- de se soustraire à l'emprise du MOT (et donc de se prémunir contre le risque du MOT À MOT) ;
- de procéder à une préparation méticuleuse de la réexpression en français : ils tireront parti de la rupture cognitive entre déverbalisation du texte-source en roumain (langue maternelle ou langue de culture), et réexpression de la pensée déverbalisée, en français (langue étrangère), en amenant à la conscience les *procédés de traduction* à mettre en oeuvre pour chaque *unité de sens* identifiée ;
- de vérifier que rien n'aura été oublié, dans la traduction.

Nous préfacerons toute tâche de segmentation, par une mise au point théorique (définition de l'unité de traduction), en insistant sur le fait que celle-ci ne coïncide que de façon très marginale au mot : « un mot ne prend souvent son sens qu'associé à un autre ou à plusieurs autres. Ces associations forment des <u>unités de sens</u> qui deviennent ensuite des <u>unités de traduction</u> (UT) » (Malblanc 1968 : 22, nous soulignons).

- L'unité de traduction est formellement définie comme « entité à double face » – la signification qui résulte de l'exégèse *intra*linguale en langue-source, d'une part, et celle qui résulte de l'exégèse *intra*linguale en langue-cible, de l'autre, réunies par une relation d'équivalence *inter*linguale ; à ce titre, l'identification des unités constitutives du texte de départ (le découpage du texte par unités de sens) sera réalisée selon des procédures d'analyse orientées vers leur transfert en langue-cible (cf. Cristea 2000 :19-20).

- Dans une *mémoire de traduction*, l'unité de traduction correspond à un couple segment-source/ segment traduit (segment-cible correspondant). Pour créer la mémoire de traduction, le logiciel de *traduction assistée par ordinateur* (TAO) divise le texte-source en segments, qui correspondent généralement, du moins dans les textes cursifs, à une *phrase* (délimitée graphiquement par la ponctuation).

- La traduction littérale favorise le mot commme unité de traduction, la traduction interprétative favorisera la phrase ou le syntagme :

    - phrases simples : UT = toute la phrase ;
    - phrases complexes : UT = proposition principale/ subordonnées introduites par leurs conjonctions respectives[54] ;
    - propositions relatives : UT = relative déterminative avec son antécédent/ relative descriptive (explicative) autonome ;
    - collocations plus ou moins contraintes (soit, dans le texte illustratif sous § 4 : *norme de venit*, *obiect de activitate*, *autorizaţie de funcţionare*,… ; *spaţiu comercial*, *vad comercial*, *persoane fizice*, *persoane juridice*, … ; *a desfăşura o activitate*, *a supune o activitate unei impozitări*, *a obţine un venit*, … ; *mai mari decât*… ; *prevăzute în*…) : UT = l'ensemble de la collocation ;
    - locutions (*a descâlci iţele, cu siguranţă, în ciuda faptului că*…), et autres idiotismes (*pe bună dreptate*) : UT = toute la locution.

- Les dépendances logico-syntaxiques et/ou les figements lexicaux définissent en effet ces unités de sens qui, renvoyant à un référent unique[55], deviennent des entrés à la réexpression (en langue-cible).

8. Déroulement d'une tâche de traduction du roumain, en français.

Point d'incidence : après introduction à la problématique de la traduction du roumain (langue maternelle ou langue de culture), en français (langue étrangère).

Nous ferons, ici, l'impasse sur le détail des consignes de pré-traduction, nous bornant à en donner le suivi (l'algorithme), pour insister sur la réexpression même, et sur sa validation au bout d'une négociation du sens, avec un réviseur français.

Mention doit cependant être faite de ce que les apprenants auront déjà été familiarisés avec les consignes de pré-traduction, depuis la présentation théorique et les tâches particulières de traduction concernant la traduction vectorisée français/ roumain (enseignement préalable à celui de la traduction vers la langue étrangère).

Il s'agit, en l'occurrence, d'une pratique fortement encadrée de « lecture active » (tant synthétique qu'analytique – au sens de Moirand 1979, 1990), redoublée de documentation :

Lecture synthétique	Lecture analytique
dégager - le sens - la structuration logique et chronologique du texte • idées principales / secondaires (mots clés)	- identifier les TERMES (unaires ou phrasèmes); - expliciter les sigles; - identifier les FIGURES (lexicalisées (tours figés) ou pas); - expliquer les allusions/ mentions culturelles (s'il y

[54] Les marqueurs de relations logico-argumentatives forment une unité de sens avec le constituant qu'ils introduisent (quitte à ce que ce dernier se laisse à son tour décomposer en unités de sens plus petites).
[55] Objet du monde, qualité/ propriété, état de chose, relation…

• liens de causalité (relateurs)	en a); - identifier les tours grammaticaux spécifiques à la langue SOURCE; - repérer les impropriétés (reformuler les passages peu clairs, mal rédigés – s'il y en a).

Une consigne explicite du type de « Procédez au découpage du texte ci-dessous par unités de traduction, tout en notant en marge les procédés de traduction oblique que vous envisagez, au cas par cas » sera insérée lors de l'identification des termes (lecture analytique).

Documentation (acquisition de connaissances thématiques)
- se familiariser à la fois avec le *sujet* (le *domaine*) et avec la *terminologie* y afférente – en particulier, en français (!)

Un choix de textes du même type (articles de presse financière) et traitant du même sujet (fiscalité – personnes physiques) ainsi que des textes de référence (législation en vigueur, ouvrages académiques (extraits)) seront mis à la disposition des apprenants, conjointement au texte soumis (à hauteur d'une cinquantaine de pages).

La *compilation d'un concordancier*[56] sera requise avant de démarrer la traduction à proprement parler (reverbalisation en français). Les enseignés auront été avisés de la polysémie des termes *concordance*, *concordancier* et auront déjà fait l'expérience de compilations de concordanciers lors des tâches de traduction vers le roumain :

- Le terme de *concordance* est emprunté par la théorie de la traduction (traductique, terminotique) à la linguistique de corpus. Dans son acception première, une *concordance* (au singulier !) est une liste d'occurrences de termes, dans un texte donné (un index alphabétique de mots contenus dans un texte, avec indication des passages où ils se trouvent (pour comparer)) : *éditer une concordance de la Bible* (Petit Robert, **concordance**, 2°).
  Dans la littérature, le terme est employé également au sens de liste de *contextes d'occurrence* pour *un* terme ou *une* expression, dans un texte ou corpus donnés – d'où le pluriel *compiler des concordances* (pour plusieurs termes ou expressions du texte de référence, sinon pour tous).
  Quant à *concordancier*, c'est un outil d'exploration de corpus de textes, un *logiciel* (ou *moteur de recherche*) qui construit des *concordances*.[57]
  Les *concordances bilingues* représentent un cas particulier de concordances, établies sur des bi-textes, par *alignement* automatique des segments correspondants dans l'original et dans une traduction (attestée) de celui-ci (unités de traduction extraites à partir d'un *corpus parallèle*, liste de *contextes d'occurrence* dans le texte-source, et de leurs correspondants/ équivalents dans le texte-cible) ; les concordances bilingues peuvent servir d'entrée aux *mémoires de traduction*.
- Pour Daniel Gouadec (directeur du Centre de formation de rédacteurs, traducteurs et terminologues de l'Université de Rennes II), le terme de *concordance* désigne les seules concordances bilingues (appariements terminologiques et phraséologiques, solutions de transfert), établies de manière *prospective* en référence à une traduction *en cours* (étape de *pré-traduction*[58]), et un *concordancier* est un répertoire des concordances entre éléments d'un document-source et éléments d'un futur document (Gouadec 1997[59]).
  Un concordancier est donc censé être non pas le logiciel qui *génère* la liste

[56] Un concordancier commun sera arrêté, en classe, sur la base des concordanciers compilés par chaque étudiant.
[57] Cf. Alexandra Volanschi 2004-2005, "Qu'est-ce qu'un concordancier et à quoi il sert?" (www.eila.jussieu.fr/~avolansk/COURS-IL/Conc.html)
[58] La notion de *pré-traduction* ressortit (en première instance) au paradigme *pré-traduction/ traduction/ post-traduction* de la *traduction automatique* (TA), d'où elle a été étendue au domaine des outils d'aide à la traduction (*traduction assistée par l'ordinateur* (TAO)). L'auteur emploie cependant ce terme dans une double acception : technique (en référence à la TA et à la TAO) et étendue (en référence à la traduction (manuelle) par un opérateur humain, comme une sorte d'abréviation du syntagme standard de *préparation de la traduction*).
[59] Il s'agit de ce que le même auteur appelait par le passé « dictionnaire de la traduction » (Gouadec 1989).

terminologique/ phraséologique, mais le *résultat* de l'opération, la liste elle-même. C'est dans cette acception que l'on peut parler de *compilation d'un concordancier*. Ce concordancier(-liste) est censé comporter notamment tous les *termes à risque* et *à concordances multiples*, tous les termes qui peuvent être *litigieux* et que le traducteur veut *signaler au donneur d'ordre*[60] avant d'entamer la traduction à proprement parler. Indispensable lorsqu'il y a de gros volumes à traiter et en présence de plusieurs intervenants, le concordancier garantira l'homogénéité et la qualité de la traduction, tout en améliorant la productivité du (des) traducteur(s).

Texte soumis :

Cum să câştigi la loteria birurilor

Micii comercianţi de la colţul străzii sau din buticuri au de ales între două modalităţi de calculare a veniturilor şi, implicit, a impozitelor datorate fiscului.

Lent, dar sigur, contabilii încep să descâlcească iţele noii formule de impozitare a venitului global. Mai există o mică problemă şi anume faptul că încă nu au fost aprobate, în întreaga ţară, normele de venit, funcţie de vadul comercial, statutul juridic al spaţiului comercial etc, în ciuda faptului că totul trebuia clarificat până la 31 ianuarie a.c.
Avocat Oana Nasta, de la cabinetul bucureştean de avocatură Dănescu, Dănescu si asociaţii, atrage atenţia că micii comercianţi îşi pot calcula veniturile fie pe bază de norme de venit (când vor fi acestea aprobate), fie pe bază de determinare a venitului în sistem real.
Dacă după studierea normelor de venit şi după analizarea veniturilor obţinute din asemenea activităţi în cursul anului anterior, contribuabilii constată că pot obţine venituri mai mari decât cele prevăzute în normele de venit, atunci cu siguranţă le este mai convenabil sistemul normelor de venit. Dacă dimpotrivă, aceste norme de venit sunt mai mari decât veniturile reale ce se pot obţine, atunci cu siguranţă sistemul veniturilor reale îi va avantaja.
Dar în condiţiile în care puterea de cumpărare continuă să scadă, alegerea uneia din cele două variante aduce pe bună dreptate a joc de noroc.

Etapele impozitării pe bază de norme de venit.

2. Activităţile supuse unei asemenea impozitări
Potrivit art. 17 din Legea nr. 73/ 1999 « pentru contribuabilii care îşi desfăşoară activitatea printr-un punct fix sau ambulant, venitul net se determină pe bază de norme de venit ».
Conform dispoziţiilor Normelor Metodologice de aplicare a OG 73/ 1999, aprobate prin HG 1066/ 1999, determinarea venitului net pe baza acestor norme de venit se aplică exclusiv persoanelor fizice autorizate să desfaşoare activităţi menţionate în nomenclatorul conţinut de OMF 1192, pe cont propriu, fără salariaţi sau colaboratori, într-un punct fix (loc permanent de desfaşurare a activităţii) sau ambulant, având un singur obiect de activitate înscris pe autorizaţia de funcţionare. (…)

(Extrait de *SUCCES*, Aprilie 2000, p.62)

Cette tâche de traduction a valorisé le *travail en équipe*, tant pour ce qui est du premier jet du traducteur roumain (l'ensemble du groupe d'étudiants aura mis au point le texte à variantes multiples, soumis par la suite au réviseur), que pour ce qui est de la révision par un sujet parlant natif.
Les étudiants seront explicitement avertis de ce que la première *ébauche de traduction* a pour but de mettre le coéquipier (relecteur/ réviseur francophone) sur la bonne voie – d'où la nécessité de faire une large place aux *variantes* (évantail de formulations plus ou moins synonymes).

Ébauche de traduction élaborée par le groupe d'apprentis-traducteurs :

Comment gagner à la loterie des impôts
toucher le gagnant à la loterie des impôts

[60] Ou : *donneur d'ouvrage*. Le client, la personne (physique ou morale) qui demande une traduction, donnant ainsi de l'ouvrage au traducteur (Gouadec 1989 : XIV).

gagner le gros lot à la loterie des impôts
minimiser ses impôts

Les marchands ambulants ou les boutiquiers **ont le choix entre**
peuvent choisir entre
deux formules/ deux méthodes
de calcul
des revenus/ de leurs revenus
et,
implicitement/ *ipso facto*/ donc,
des redevances au Fisc / de leurs redevances au Fisc.

Lentement, mais sûrement ***(! littéral.)***
Tout en se hâtant lentement,
! ! allusion culturelle : festina lente : « hâte-toi lentement », « langsam, aber sicher » (allem.)

les comptables commencent à/ les comptables en viennent à
démêler l'inextricable lacis de/ l'enchevêtrement de ***(même image)***
se retrouver dans le labyrinthe de/ se retrouver dans le dédale de/ se retrouver dans le lacis de ***(image modifiée : modulation)***
connaître les tenants et les aboutissants de ***(passage à l'abstrait : modulation)***
la nouvelle formule d'imposition du revenu global[61].

- Il subsiste encore un petit problème, en l'occurrence le fait que / à savoir le fait que
- N'était-ce (le fait) que
- Un seul problème :

les barèmes/ les plafonds
de revenu, selon le lieu d'implantation, le statut juridique du local commercial, etc.

- n'ont pas été

approuvés/ validés/ établis **à ce jour**,

- n'ont **toujours** pas été approuvés/ validés/ établis
- n'ont pas **encore**[62] été approuvés/ validés/ établis

pour tout le pays/ sur l'ensemble du pays/ à l'échelon national,
alors même que
tout cela/ (toute) cette histoire
aurait dû être tiré(e) au clair
(! ~~éclairci(e~~))
jusqu'au/ avant le
31 janvier a.c. / 31 janvier.
Oana Nasta, avocat **chez** Dănescu, Dănescu **et Cie**,
souligne que/ signale que/ met en vedette le fait que
les petits commerçants peuvent calculer leurs revenus
soit/ ou bien

- en termes de barèmes/ plafonds

établis par le législateur (une fois ceux-ci approuvés/ validés/
une fois ceux-ci ?promulgués/ entrés en vigueur),

- en termes de barèmes/ plafonds

(une fois ceux-ci établis par le législateur),

soit/ ou bien en termes réels.
d'après les revenus effectivement réalisés.
Si,/ Au cas où,

- après étude des barèmes de revenu / plafonds de revenu

et analyse des revenus effectivement réalisés le long de/ pendant
l'année fiscale précédente,

- après avoir étudié les… et analysé les…,

[61] L'impôt sur le revenu global (à la roumaine) est l'équivalent de l'IRPP français (note du traducteur).
[62] ! !exclusif du tour « Il subsiste **encore** un petit problème, en l'occurrence/ à savoir le fait que » : évitez les répétitions fâcheuses !

les contribuables constatent/ constateraient
qu'ils peuvent/ sont à même de
réaliser des revenus supérieurs aux revenus prévus par les barèmes en vigueur,/ à ceux prévus par les barèmes en vigueur,/ aux plafonds en vigueur,
alors sans doute/ assurément
ils trouveront leur compte à opter pour la
formule/ méthode
de calcul (des revenus) en termes réels.
Si/ Au cas où,
au contraire,
ces barèmes/ ces plafonds
émargent/ émargeraient
les revenus effectivement réalisés, alors
sans doute/ assurément
c'est la formule d'imposition forfaitaire qui
sera à leur avantage/ les favorisera.

- Mais,

étant donné que/ vu que/ puisque
le pouvoir d'achat est en chute libre/ va dégringolant/ ne cesse de baisser,

- Mais, le pouvoir d'achat étant en chute libre,

le choix de l'une ou l'autre de ces formules/ variantes

- participe **à juste titre** du pile ou face.
- a **tout** du pile ou face.
- opter pour l'une ou l'autre de ces formules revient **effectivement** à jouer à pile ou face.

Les (?)étapes de l'imposition forfaitaire

2. Les activités assujetties à cette formule d'imposition
à cet impôt

Aux termes de/ Selon/ Conformément à

l'art. 17 de la Loi 73/ 1999, « le revenu net des boutiquiers ou marchands ambulants

doit être calculé/ doit être déterminé/ se détermine/ sera calculé

d'après des barèmes/ plafonds

établis par le législateur ».

Conformément aux/ Selon les
Normes méthodologiques de mise en oeuvre de l'Ordonnance 73/ 1999, normes validées par l'Arrêté ministériel/ la Décision ministérielle
1066/ 1999, le calcul du revenu net d'après
de tels barèmes/ ces barèmes
ne concerne que les/ ne s'applique qu'aux/ concerne les seules/ s'appliquent aux seules personnes physiques
autorisées à exercer/ ayant licence d'exercer,
en nom propre, sans salariés ni collaborateurs, des activités
prévues/ dont il est fait explicitement mention
dans la nomenclature
annexée à/ que recèle
l'Ordonnance 1992 du Ministère des Finances,
en l'occurrence
les/ aux
boutiquiers et marchands ambulants dont les licences se réfèrent
à un seul objet d'activité/ à un objet d'activité unique.

Légende de l'ébauche de traduction :

?abc **: hésitation**
??abc **: hésitation très forte**
abc : terme à signaler particulièrement au coéquipier
abc **: expression étrangère (au français : latine, en l'ocurrence)**
abc **: commentaire de la variante proposée**
abc **: répétition fâcheuse (à éviter grâce au jeu croisé des variantes)**
abc **: répétition voulue (forme d'insistance ou simple rappel, selon le cas)**
!~~abc~~ **: transcodage à éviter (de l'avis du traducteur roumain – à signaler toutefois au coéquipier français, qui avisera)**

La *traduction en équipe* (relecture/ révision par un sujet parlant natif qui travaille *en direct* avec le traducteur, sur une première mouture de texte à options multiples (appelée ici **ébauche de traduction**), à vertus surtout heuristiques) est une solution préférable à la *relecture/ révision en différé*, par des spécialistes assurant le contrôle technique et de congruence de la traduction ainsi que les corrections afférentes. Mais elle ne constitue pas toujours une option, en particulier dans le cas des contrats portant sur des volumes à traduire plus importants. En dépit de leur caractère relativement démotivant, ces aspects *seront* signalés aux apprentis-traducteurs.

Profil du relecteur/ réviseur francophone (notifié aux enseignés):
- locuteur natif de la langue d'arrivée ;
- familiarisé avec le sujet et avec la terminologie et la phraséologie du domaine ;
- cultivé (cf. registre écrit soutenu) ;
- ne pratiquant pas du tout (ou pratiquant peu ou prou) la langue de départ (le roumain).

À titre d'illustration : la révision des deux premières phrases, par un relecteur français[63] :

Comment gagner à la loterie des impôts ☑
~~toucher le gagnant à la loterie des impôts~~
gagner le gros lot à la loterie des impôts ☑
minimiser ses impôts ☑

Les ~~marchands ambulants~~ (^{OK}forains[1)]) ou les ~~boutiquiers~~ (^{OK}petits commerçants[2)])

ont le choix entre ☑
peuvent choisir entre ☑
~~deux formules~~/ deux méthodes ☑
de calcul
~~des revenus~~ /de leurs revenus ☑
et,
implicitement ☑/ ~~*ipso facto*~~/ donc ☑,
~~des redevances au Fisc / de leurs redevances au Fisc~~[3)]
^{OK}de ce qu'ils doivent au Fisc/ ^{OK}des impôts.
Lentement, mais sûrement ☑
~~Tout en se hâtant lentement,~~

~~les comptables commencent à~~/ les comptables en viennent à ☑
démêler l'inextricable lacis de ☑ / ~~démêler l'enchevêtrement de~~
~~se retrouver dans le labyrinthe de/ se retrouver dans le dédale de/ se retrouver dans le lacis de~~
~~connaître les tenants et les aboutissants de~~
la nouvelle formule d'imposition ~~du~~ ^{OK}sur le revenu ~~global~~[3)]

[63] TD de techniques de traduction, Module de Traduction/ Terminologie de l'ASE (Département de Langues romanes et correspondance commerciale), le mercredi 24 mai 1999. L'ébauche de traduction soumise au coéquipier français a été mise au point en classe, lors de la séance précédente. Un grand merci à Monsieur Vincent Henry, pour son travail de relecture/ révision et son aimable participation à cette simulation.

Légende de la relecture/ révision :

☑ : variante acceptée par le coéquipier français
~~abcd~~ : variante invalidée par le coéquipier français
^{OK}abcd : variante proposée par le coéquipier français

Notes conjointes (négociation du sens entre traducteurs roumains et coéquipier français) :

5) Le choix du réviseur est contesté par les apprentis-traducteurs du groupe, qui font ressortir le rapport d'hyponyme à hypéronyme de *(marchand) forain* à *marchand ambulant* : le *forain*[64] (= marchand sans résidence fixe qui s'installe sur les marchés et les foires de n'importe quelle localité »), le *camelot* (=marchand ambulant qui vend des marchandises à bas prix), le *colporteur* (=marchand ambulant qui fait du porte à porte) représentent en effet, de l'avis des dictionaires français explicatifs, divers types de *marchands ambulants*. Le réviseur exige alors qu'on lui indique la traduction littérale du texte-source (*les petits commerçants au coin de la rue*). Là-dessus, le débat est provisoirement tranché en faveur de la solution littérale, évaluée par le réviseur comme suffisamment transparente aux lecteurs francophones.
6) Le relecteur/ réviseur fait remarquer au groupe que le terme de *boutiquier* a, en français, un côté archaïque, ainsi qu'un côté péjoratif– cf. *un esprit boutiquier*). Le modérateur apporte des précisions sur les connotations péjoratives distinctes du roumain *buticar*. La correspondance *petit commerçant* perdrait ce côté péjoratif de *butic*$_R$, *buticar*$_R$, mais n'orienterait pas le lecteur français de la traduction vers un autre type de connotations négatives non plus. Vu cependant le choix opéré pour **~~marchand ambulant~~**/ forain (^{OK}*les petits commerçants au coin de la rue*) cette correspondance serait cotextuellement inadéquate : $^{?!?}$*les petits commmerçants au coin de la rue et les petits commerçants* (redondance). Le coéquipier français propose alors, faute de mieux : *les <u>commmerçants</u> au coin de la rue et les petits commerçants*. Le modérateur intervient en soulignant que cette correspondance ne résout pas vraiment le problème de la tautologie, si les forains, camelots, colporteurs et autres marchands sans résidence fixe ressortissent eux aussi au petit commerce, à l'instar des petits commerçants qui ont un fonds de commerce (=magasin, boutique) ; on évoque d'autre part l'antonymie « marchand ambulant »/ « marchand en boutique » (cf. P.Rob. **ambulant**). D'où choix d'une solution finale de quasi-littéralité : *les petits commerçants au coin de la rue et les marchands en boutique*. Où la correspondance *marchands en boutique* (pour : [micii comercianti] din buticuri) illustre un cas de GÉNÉRALISATION (passage à l'hypéronyme), informativement parlant, procédé compensé par les connotations du terme français de *marchand* (de l'avis du coéquipier, i.e. dans son idiolecte : **vx**.) – « de petite anvergure ». Ce qui avait motivé en fait le rejet du phrasème initialement proposé par les apprentis-traducteurs roumains, en faveur de forain.

7) Le coéquipier français relève que le terme de *redevances* est surtout utilisé pour les taxes supplémentaires (question d'usage).
8) Le réviseur a opté ici pour <u>l'adaptation aux réalités françaises</u> (registre standard vs administratif), directement dans le texte, en faisant l'économie de la note du traducteur (pour la mémoire : L'impôt sur le revenu global (à la roumaine) est l'équivalent de l'IRPP français).

L'enseignement théorique général a été dispensé, à trois mois de distance par rapport à l'enseignement de la traduction vectorisée roumain/ français, pendant l'une des deux séances de CM allouées à la présentation des *prémisses théoriques* du cours dans son ensemble :

> III. *Approches fonctionnelles de la traduction : Fonctions textuelles et typologie des textes* (Reiß 1971, 1983) ; *Théorie du skopos* (Reiß et Vermeer 1984, Vermeer 1990, Nord 1988, 1993), *Théorie de l'action traductive* (Holz-Mänttäri 1984).
> IV. *Modèle interprétatif* (Lederer 1994).

Chacune de ces séances a été redoublée d'une séance de TD consacrée à une réflexion théorique interactive, sur des extraits des textes de référence (littérature conseillée).

[64] Une telle correspondance est communément appelée, en stylistique comparée, PARTICULARISATION (cf. Malblanc 1968 : 10).

L'enseignement théorique spécifique à la pratique de la traduction de textes fonctionnels, vers la langue étrangère a en revanche immédiatement précédé l'initiation de la tâche de traduction.

La tâche de traduction à proprement parler (simulation globale, depuis la remise du texte de départ et de la documentation, jusqu'à la mise au point d'une variante finale (révisée en ligne par un coéquipier français)) s'est déroulée pendant trois séances de TD (à une semaine d'intervalle, soit trois semaines tout rond).

8. Conclusions.

Les conclusions dégagées à partir de ce type d'enseignement/ apprentissage, à composante illustrative et pratique très forte, mais non dépourvu d'assises théoriques, touchent d'une part la légitimité de l'inclusion de la traduction vers un idiome étranger, dans le syllabus de « contenus », d'une formation universitaire en traduction de textes fonctionnels, et, de l'autre, les rapports entre *stratégies cognitives ou actionnelles*, et *stratégies textuelles* à proprement parler, et respectivement entre problématique de l'acte traductif (et de son résultat), et problématique de la pratique professionnelle de la traduction, dans l'économie globale de la formation.

En ce qui concerne le premier volet (justification de l'inclusion du sujet, dans la matière à enseigner), il faut reconnaître que, malgré tous ses désavantages, la traduction vers la langue étrangère (y compris vers le français) continue à être pratiquée, dans les milieux professionnels roumains. En effet, le roumain ne bénéficiant pas du statut de « langue de circulation », les traductions effectuées à partir du roumain vers d'autres langues ne peuvent être assurées systématiquement par des locuteurs natifs de ces dernières – ce qui représenterait, certes, le cas de figure idéal.

A fortiori, dans le cas des traductions de textes fonctionnels à distribution restreinte (usage interne d'entreprise, etc.), le recours à un traducteur étranger est peu vraisemblable : il faut bien se débrouiller avec les moyens (et les ressources humaines !) du bord.

Notons que de telles considérations devront faire l'objet d'un enseignement *explicite*, de préférence juste après discussion des désavantages et écueils de ce type de traduction, afin de ne pas démotiver complètement les apprentis-traducteurs, avant même initiation de tâches particulières de traduction (traduction au sens large, qui englobe : lecture active/ documentation/ compilation d'un concordancier/ transfert en langue seconde/ révision).

En ce qui concerne le second volet (rapports entre les deux types de stratégies de traduction (cognitives-actionnelles et respectivement linguistiques-textuelles), et entre les deux perspectives sur la traduction (cognitive-textuelle et respectivement professionnelle), dans l'économie globale de la formation) nous ne saurions manquer de souligner que l'inclusion, dans le syllabus de « contenus », de la traduction de textes fonctionnels *du roumain, en français* oblige, d'abord, à une pondération des stratégies cognitives-actionnelles dans le sens d'une importance accrue de la recherche lexicographique et de la documentation (redoublée de rédaction de fiches terminologiques et d'élaboration d'arbres notionnels) *en langue-culture cible*, et à une pondération, correspondante, des stratégies textuelles, dans le sens de la multiplication des variantes – annotées – fournies lors de la réexpression en langue d'arrivée

Ensuite, la tâche de traduction effective a mis en vedette la portée de compétences générales, incidentes plutôt ce que nous avons nommé « pratique traduisante » (compétences de communication, gestion des conflits, résolution de problèmes), au niveau des prises de décision à proprement parler linguistiques, lors de la négociation du sens tant entre apprentis-traducteurs (et entre ceux-ci et modérateur) qu'entre ces derniers, et le réviseur français.

Bibliographie

1. AUBIN, Marie-Christine – 2003, « L'enseignement théorique dans un programme de formation universitaire en traduction », *Meta* XLVIII, 3, 2003, pp. 438-448.
2. CHESTERMAN, Andrew – 1997, *Memes of Translation. The Spread of Ideas in Translation Theory*, Benjamins Translation Library, 22, Amsterdam – Philadelphia.

3. CHESTERMAN, Andrew and Emma WAGNER – 2002, *Can theory help translators ? A dialogue between the ivory tower and the wordface*, St. Jerome Publishing, Manchester.
4. CRISTEA, Teodora – 2000, *Stratégies de la traduction*, Editura Fundaţiei « România de mâinne », Universitatea « Spiru Haret », Bucureşti.
5. DESLILE, Jean – 1984, *L'analyse du discours comme méthode de traduction*, Presses de l'Université d'Ottawa.
6. GONZALES, Gladys – 2003, *L'équivalence en traduction juridique. Analyse des traductions au sein de l'Accord de libre-échange Nord-Américain (ALENA)*, thèse de doctorat en linguistique, Université de Laval.
7. GOUADEC, Daniel – 1989, *Le traducteur, la traduction et l'entreprise*, AFNOR Gestion, Paris.
8. GOUADEC, Daniel – 1997, *Terminologie et phraséologie pour traduire. Le concordancier du traducteur*, La Maison du dictionnaire, Paris.
9. LAVAULT, Elisabeth – 1998, *Fonctions de la traduction en didactique des langues*, Didier Erudition, Paris.
10. LEDERER, Marianne – 1994, *La Traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif*, Hachette FLE, Paris.
11. MALBLANC, Alfred – 1968, *Stylistique comparée du français et de l'allemand*, Didier, Paris, pp. 1-35.
12. MOIRAND, Sophie – 1979, *Situations de l'écrit*, Clé International, Paris.
13. MOIRAND, Sophie – 1990, *Une grammaire des textes et des dialogues*, Hachette, Paris.
14. PYM, Anthony – 1992, *Translation and Text Transfer. An Essay on the Principles of Intercultural Communication*, Peter Lang, Frankfurt/Main, Berlin, Bern, New York, Paris, Vienne.
15. SPERBER, Dan et Deirdre WILSON – 1989 (1986), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit.
16. VAN HOOF, Henri – 1993, « Histoire de la traduction médicale en Occident », *Cahiers de L'Institut linguistique de Louvain*, 19 : 2, Louvain.

Personnalité du traducteur et substance de l'acte de traduction

Dan Huţănaşu
A.S.E. din Bucureşti

Résumé

L'étude vise à proposer des directions expérimentales pour cerner le rôle de la personnalité dans l'acte de la traduction. En prenant en compte les approches plus ou moins classiques dans la classification de la personnalité (par exemple les traits d'extraversion ou d'introversion l'auteur s'impose de dégager des facteurs déterminants et de mettre en évidence, par exemple, comment ils orientent le choix des différentes variantes ou même des textes à traduire.

Création d'une macro qui permet de calculer le nombre d'occurrences d'un mot ou d'un groupe de mots dans un document

Victor-Dinu Vlădulescu
Université de Bucarest

Résumé

L'utilisation d'une macro qui permet de calculer le nombre d'occurrences d'un mot ou d'un groupe de mots dans le document à traduire, non seulement accélère considérablement l'exécution de tâches répétitives lors de la saisie informatique, mais encore s'avère être un auxiliaire précieux dans l'effort d'assurer l'uniformité tant terminologique que phraséologique de la traduction. C'est de la création d'une telle macro que cette contribution traitera.

Le langage de programmation intégré au traitement de texte **Microsoft Word 97** - « Visual Basic » - permet d'automatiser à l'aide de macrocommandes (appelées couramment « macros ») les tâches que l'utilisateur exécute fréquemment dans cette application. Une macro consiste en une série de commandes et d'instructions regroupées au sein d'une commande unique. Pour éviter d'accomplir, une à une, ces tâches répétitives, vous pouvez écrire une seule macro qui accélère considérablement leur exécution.

Le présent chapitre vous enseignera à créer une macro qui calcule le nombre d'occurrences d'un mot ou d'un groupe de mots dans un document.

Microsoft Word 97 nous offre plusieurs possibilités de créer une nouvelle macro. Dans n'importe quel document Word, on peut choisir **Tools** - **Macro** - **Record New Macro…**, ou bien on peut tout simplement cliquer deux fois sur le code **REC** dans la barre d'état, situé au bas de la fenêtre. Dans les deux situations la boîte de dialogue **Record Macro** est affichée et on peut ou bien accepter le nom que le programme assigne par défaut à la macro (du type **Macro 1**, **Macro 2**, etc.), ou bien taper le nom que nous voulons lui donner - par exemple, *CompteurMots*.

Au moment où l'on choisit « OK », l'enregistreur de macros est activé - c'est une fenêtre minuscule à deux boutons qui s'affiche dans la fenêtre du document - (en même temps, Word attache au pointeur de la souris l'image d'une petite cassette) et le programme enregistre toutes les actions de l'utilisateur (sauf celles qu'il effectue avec la souris dans le document) jusqu'à ce qu'il clique sur le bouton « Stop »; ensuite, lors de l'exécution de la macro, toutes ces actions seront accomplies beaucoup plus vite, en fonction de la puissance de l'ordinateur. Toutefois, écrire la macro directement dans l'éditeur de **Visual Basic**, permet une meilleure adaptation du programme aux tâches parfois extrêmement complexes qu'il s'agit d'automatiser. Dans notre cas, juste après l'activation de l'enregistreur, il faut cliquer sur le bouton à gauche (« Stop ») et arrêter l'enregistrement; à ce moment, la macro est vide parce qu'elle ne contient aucune commande. Pour ouvrir la fenêtre de l'éditeur de Visual Basic et voir ce qui a été enregistré, il faut choisir **Tools** - **Macro** - **Macros…**(et ensuite, dans la fenêtre **Macros,** sélectionner notre macro - *CompteurMots* - et cliquer sur **Edit**)[65].

Toutes les commandes d'une macro (dont chacune occupe une ligne dans l'éditeur de **Visual Basic**) sont intégrées à une *procédure* (séquence nommée d'instructions exécutée sous forme d'unité).

Pour notre macro on va adopter le type de procédure Sub. Celle-ci est encadrée par deux lignes qui marquent le début et, respectivement, la fin de la procédure (l'enregistreur de la macro les a déjà insérées automatiquement dans l'éditeur de Visual Basic):

- l'instruction Sub suivie d'un espace, du nom de la macro et de parenthèses (où l'on mentionne les arguments passés à la procédure quand elle est appelée; ce n'est pas notre cas et par conséquent les parenthèses sont vides):

```
Sub CompteurMots()
```

- l'instruction End:

```
End Sub
```

[65] Lorsque vous êtes dans la fenêtre de l'éditeur de Visual Basic, vous pouvez choisir l'aide en ligne (**Help**) pour obtenir des informations sur le langage de programmation; vous pouvez également cliquer sur une commande dans votre code et ensuite appuyer sur la touche **F1**, ce qui affichera les informations concernant la commande en question.

Entre le début et la fin de la procédure, on va insérer les instructions susceptibles d'effectuer la recherche d'occurrences qui nous intéresse (par défaut, le programme a inséré aussi, lors de l'enregistrement, la date de la création et le nom de l'utilisateur de l'ordinateur - mais cela ne constitue pas une commande). La structure générale de la macro sera donc la suivante:

```
Sub CompteurMots()
    Instruction 1
    Instruction 2
    ……————————————————
    Instruction n
End Sub
```

En règle générale, avant de procéder au travail de programmation proprement dit, il faut détailler du point de vue logique la succession des opérations à exécuter. Supposons que vous voulez savoir quel est le nombre d'apparitions du mot « maison » dans votre document. (Si le nombre d'occurrences d'un mot ou d'un syntagme est élevé,
vous pouvez mémoriser sa traduction dans une entrée de l'**AutoText** et procéder à son insertion automatique au lieu de la taper sur le clavier à chaque nouvelle apparition). Pour éviter la tâche fastidieuse de compter « manuellement », une à une, ces occurrences (par la commande **Find** ou par tout autre procédé), il faut écrire une petite macro qui se charge de cette opération. Quelles sont les étapes de cette démarche?

- Tout d'abord il faut indiquer au programme ce qu'il doit rechercher. On peut avoir recours à deux méthodes: 1) ou bien on sélectionne le (groupe de) mot(s) si nous l'avons déjà identifié dans le document, ou bien 2) on tape la séquence à rechercher dans une boîte de dialogue. Le programme doit mémoriser la sélection ou cette séquence dans une variable de type chaîne (de caractères).
- L'opération suivante consiste à rechercher les occurrences du mot en question. Si la première occurrence est trouvée, le programme va mémoriser dans une autre variable - cette fois-ci, numérique - le numéro de cette occurrence, en l'espèce 1 (un). Ensuite, le programme doit continuer à trouver les autres occurrences jusqu'à la fin du document et à chaque fois il doit aussi ajouter une unité à la variable numérique pour l'actualiser (cette variable aura successivement les valeurs 1, 2, 3… n).
- Enfin, au moment où le programme a parcouru tout le document, il doit afficher le résultat indiquant le nombre total d'occurrences.

En réalité, lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre ce schéma logique, il faut tenir compte des contraintes imposées par la spécificité du langage de programmation.

Déclaration des variables

En règle générale, au début de la macrocommande il faut déclarer les variables avec lesquelles on va travailler et qui servent à stocker différents types d'informations. Comme nous l'avons vu, dans notre programme nous avons besoin de deux variables: une variable qui va stocker la séquence que le programme doit rechercher dans notre document et une autre variable qui doit « compter » les occurrences de la séquence en question. (On les appelle *variables* parce que leur contenu peut changer lors de l'exécution de la macro; dans notre situation, il n'y a que la seconde variable qui se modifiera avec chaque nouvelle occurrence. Les variables que nous utilisons subsisteront dans la mémoire aussi longtemps que la macro sera exécutée, après quoi elles en seront effacées). Les variables sont de plusieurs types: des variables chaîne (String), des variables nombre entier (Integer), des variables booléennes (Boolean)- c'est-à-dire à deux valeurs : Vrai ou Faux (True ou False), etc.

Supposons que nous ayons sélectionné le mot « maison » dans notre document; dans le vocabulaire intégré au programme, cette séquence mise en surbrillance est prise en compte par le mot Selection. Comme la sélection change pendant l'exécution de la macro (par exemple, chaque fois qu'une nouvelle occurrence est trouvée, celle-ci est automatiquement sélectionnée), ce qui pour l'instant est mis en surbrillance doit être pris en compte durablement par le programme dans une variable de type String (chaîne de caractères). Afin de déclarer cette variable, il faut utiliser le mot-clé Dim (de « dimension ») suivi de son nom (qu'on choisit arbitrairement; toutefois, il est fort recommandable

d'employer en général une appellation qui indique sa destination - par exemple, dans notre cas, « Syntagme » ou « Mots » ou « Cuvînt » - afin de pouvoir la distinguer facilement des autres variables) et de son type. La syntaxe est la suivante:

Dim Syntagme as String

(Il faut cependant faire attention à ne pas utiliser des mots qui appartiennent au vocabulaire intégré du Visual Basic. Par exemple, il ne faut pas utiliser « Find » ou même « String » - comme nom de la variable:

~~Dim Find as String~~

~~Dim String as String~~

parce que cela risque de créer dans le programme des confusions susceptibles de troubler l'exécution de la macrocommande).

Cela signifie que le programme réserve une certain espace dans la mémoire à la variable chaîne Syntagme qui, par défaut, est vide (elle ne contient aucune information).

L'autre variable, numérique, sera déclarée de la manière suivante:

Dim Compteur as Integer

Cela signifie que le programme réserve une certain espace dans la mémoire à la variable numérique Compteur qui, par défaut, est égale à 0 (zéro).

Assigner le contenu de la sélection à la variable chaîne

Après avoir déclaré les deux variables, il faut assigner à la variable chaîne Syntagme le mot sélectionné, c'est-à-dire « maison ». Tout simplement, on écrira:

Syntagme = Selection

La variable Syntagme contiendra désormais le contenu de la sélection, soit le mot « maison ». Comme lorsqu'on sélectionne un mot (ou un groupe de mots), l'espace blanc qui se trouve à la fin de la sélection est lui aussi sélectionné, alors notre macro trouvera les occurrences du mot maison, lorsque celui-ci est suivi d'un espace, mais non les occurrences du type: 'maison.' ou 'maison,' ou 'maison:', etc. Pour éliminer cet inconvénient, il faut faire abstraction de cet espace, ce qui se réalise par l'intermédiaire d'une fonction interne du programme, à savoir RTrim (R = « right », à droite, « to trim » = couper; c'est-à-dire « couper l'espace à droite de la sélection »). Il vaut mieux donc remplacer l'instruction précédente par:

Syntagme = RTrim(Selection)

Ce qui signifie que s'il existe un espace blanc à la fin de la sélection, il ne sera pas pris en compte dans la variable chaîne.

Il faudra ensuite prévoir la situation où aucun texte n'est sélectionné. Alors, de toute évidence, l'exécution du programme doit être interrompue (par défaut, il assignera à la variable Syntagme la lettre qui se trouve juste après le curseur et le résultat de la recherche sera dépourvu d'intérêt):

If Syntagme = "" Then Exit Sub

Si Syntagme est une chaîne vide (cela s'écrit: "" - la séquence étant de longueur nulle parce qu'entre les deux guillemets il n'y a rien!) alors l'exécution du programme est suspendue, c'est-à-dire on « sort » - exit - du programme (de la procédure Sub).

Etant donné que la sélection ne doit pas dépasser 255 caractères (auquel cas le programme affichera un message d'erreur), il est nécessaire de prévoir une série d'instructions qui en avertisse l'utilisateur et interrompe l'exécution de la macro. En ce sens on va faire appel à une structure conditionnelle pour tester la longueur (Len = *length*) de la variable chaîne:

```
If Len(Syntagme) > 255 Then
    MsgBox "La sélection ne doit pas dépasser 255 caractères !"
    Exit Sub
End If
```

Positionnement du curseur au début du document

La séquence qui se trouve mémorisée dans la variable Syntagme doit être recherchée dans tout le document à partir, certes, dès le début. Il faut donc positionner le curseur de la souris au début du document:

Selection.HomeKey Unit:=wdStory

Cette commande annule la sélection que nous avons faite du mot « maison » et place le curseur au début du texte.

Déclaration du bloc With

Il reste à demander au programme de rechercher la variable Syntagme dans tout le document. Pour ce faire, on va utiliser le « bloc » With qui nous permet d'effectuer une série d'instructions sur « l'objet » Selection. Ce bloc a la forme suivante:

```
With Selection.Find
…
End With
```

A la place des points de suspensions on peut indiquer plusieurs propriétés de l'objet en question:

.Text = Syntagme	-	le texte à rechercher est identique à la variable Syntagme
.Forward = True	-	la recherche s'effectue en avant et non pas en arrière (dans cette éventualité la valeur serait False)
.Format = False	-	le format du texte ne constitue pas un critère de la recherche
.MatchCase = False	-	la recherche est effectuée sans tenir compte des majuscules

Le bloc With a la forme suivante:

```
With Selection.Find
        .Text = Syntagme
        .Forward = True
        .Format = False
        .MatchCase = False
End With
```

Il est à remarquer que d'autres propriétés peuvent figurer dans ce bloc mais nous les avons omises pour simplifier la présentation.

La boucle Do - Loop

Jusqu'ici nous avons seulement indiqué au programme de quelle façon doit s'effectuer la recherche, à partir de quels paramètres. Maintenant, le programme peut commencer à rechercher les occurrences du mot « maison ». Comme il s'agit en principe d'une action répétitive (au cas où il existe plusieurs occurrences), il faut que la série d'instructions concernant la recherche proprement dite soit placée dans une procédure - boucle du type Do - Loop (il y en a aussi d'autres):

```
Do
    …
Loop
```

Les instructions qui se trouvent à l'intérieur de cette procédure vont s'exécuter indéfiniment jusqu'à ce qu'une condition soit remplie, auquel cas il est permis de sortir de cette boucle. Tout d'abord, il faut qu'à l'intérieur de cette boucle la recherche soit entamée:

Selection.Find.Execute

Cette instruction oblige le programme à rechercher la première occurrence du mot « maison », contenu dans la variable Syntagme.
Le schéma logique des instructions à l'intérieur de la boucle sera le suivant:

Répéter

Rechercher la variable *Syntagme* (dans notre cas, le mot « maison »).

Si l'occurrence est trouvée, *alors*

- il faut ajouter une unité à la variable numérique

Sinon (s'il n'y a plus d'occurrences), il faut:

- afficher le nombre d'occurrences dans une boîte de dialogue
- positionner le curseur au début du texte (autrement sur l'écran apparaîtrait sélectionnée la dernière occurrence trouvée)
- sortir de la boucle

Fin (de la période conditionnelle)

Fin Répéter

Si le programme trouve une occurrence (If Selection.Find.Found) alors la variable numérique Compteur doit être incrémentée d'une unité, ce que réalise l'instruction suivante:

Compteur = Compteur + 1

c'est-à-dire que pour la première occurrence la valeur de Compteur sera:

Compteur = 0

(zéro - la valeur par défaut assignée à la variable lors de sa déclaration)

+ 1,

soit 1.

La recherche continue, la boucle est parcourue une seconde fois et si une seconde occurrence est trouvée, la valeur de Compteur sera la suivante:

Compteur = 1 (la valeur précédente de la variable numérique) +1, soit 2.

Aussi longtemps qu'une nouvelle occurrence est trouvée, la boucle est parcourue de nouveau et la variable Compteur est incrémentée d'une unité. Si le programme ne trouve plus d'occurrence, la condition ne sera pas satisfaite et les autres instructions vont s'exécuter:

- il faudra afficher une boîte de dialogue qui mentionne le nombre d'occurrences trouvées (par exemple, 'Il y a 10 occurrences pour « maison »'). Ce message comporte, d'une part, un texte fixe, du type: 'Il y a… occurrences pour…' et, d'autre part, deux éléments qui varient d'une recherche à l'autre et qui doivent figurer à la place des points de suspension - il s'agit évidemment du nombre d'occurrences (la valeur de la variable Compteur) et du mot (ou du groupe de mots) qui font l'objet de la recherche (la valeur de la variable Syntagme).

Il faudra donc réaliser une concaténation entre notre texte fixe et les deux variables. Cette concaténation se réalise à l'aide du signe & (esperluette):

"Il y a " & Compteur & "occurrences pour «" & Syntagme & "»" (il faut laisser un blanc entre l'esperluette et les autres éléments de la chaîne).

Dans notre macro, tout cela doit être placé sur la même ligne après l'instruction MsgBox (affiche boîte de dialogue), avec des parenthèses optionnelles :

```
MsgBox "Il y a " & Compteur & "occurrences pour «" & Syntagme & "»"
```

ou bien

```
MsgBox ("Il y a " & Compteur & "occurrences pour «" & Syntagme & "»")
```

Le texte en clair est placé entre guillemets, alors que les variables sont mentionnés telles quelles, sans guillemets. Les guillemets horizontaux font partie de notre message et sont destinés à mettre en évidence la variable Syntagme et c'est pourquoi ils se trouvent entre les guillemets verticaux.

Comme il y a d'autres réponses possibles en fonction des résultats de la recherche, du type:

"Il y a 1 occurrence pour «" & Syntagme & "»"

ou bien

"Il n'y a aucune occurrence pour " & "«" & Syntagme & "»"

il faudra prévoir, dans une structure conditionnelle les réponses appropriées à chaque type de résultat:

```
If Compteur = 0 Then
	MsgBox "Il n'y a aucune occurrence pour " & "«" & Syntagme & "»"
ElseIf Compteur = 1 Then
	MsgBox "Il y a 1 occurrence pour " & "«" & Syntagme & "»"
Else
	MsgBox ("Il y a " & Compteur & " occurrences pour «" & Syntagme & "»")
End If
```

Dans cette nouvelle structure conditionnelle (imbriquée dans la première!), une première condition est testée (si Compteur = 0); si elle est satisfaite on affiche la première boîte de dialogue. Sinon, c'est la seconde condition qui est testée (à savoir si Compteur = 1); si elle est satisfaite, on affiche la seconde boîte de dialogue. Si la seconde condition n'est pas non plus satisfaite, alors c'est la troisième boîte de dialogue qui est affichée, avec le nombre correspondant d'occurrences trouvées.

- Enfin pour positionner le curseur au début du texte, il faudra répéter l'instruction qui se trouve en début de la macro:

Selection.HomeKey Unit:=wdStory

et ensuite

- il faudra écrire l'instruction pour sortir de la boucle (la recherche étant terminée), faute de quoi celle-ci sera répétée une infinité de fois:

Exit Do

(Si jamais vous entrez dans une boucle qui, à cause d'une erreur de programmation, ne s'arrête plus, il faut appuyer sur Ctrl - Break pour arrêter l'exécution de la macrocommande).

Voilà maintenant le code complet de la macro que nous avons conçue et réalisée ensemble et que vous pouvez copier dans l'éditeur Visual Basic de votre traitement de texte Word 97:

```
Sub CompteurMots()

Dim Syntagme As String
Dim Compteur as Integer
Syntagme = RTrim(Selection)
If Syntagme = "" Then Exit Sub

    If Len(Syntagme) > 255 Then

        MsgBox "La sélection ne doit pas dépasser 255 caractères !"

        Exit Sub

End If

Selection.HomeKey Unit:=wdStory

With Selection.Find
        .Text = Syntagme
        .Forward = True
        .Format = False
        .MatchCase = False
End With

Do
     Selection.Find.Execute

        If Selection.Find.Found Then
            Compteur = Compteur + 1
        Else
            If Compteur = 0 Then
                MsgBox "Il n'y a aucune occurrence pour «" & Syntagme & "»"
            ElseIf Compteur = 1 Then
                MsgBox "Il y a 1 occurrence pour «" & Syntagme & "»"
            Else
                MsgBox "Il y a " & Compteur & " occurrences pour «" & Syntagme & "»"
            End If
            Selection.HomeKey Unit:=wdStory
            Exit Do
        End If
Loop
End Sub
```

Il est possible d'améliorer ou même d'adapter cette macro. Par exemple, nous voudrions indiquer directement au programme le mot ou le groupe de mots à rechercher, sans effectuer au préalable une sélection (cela suppose que nous devons d'abord rechercher et trouver la séquence dans le texte, la sélectionner et puis activer la macrocommande).

On peut réaliser cela en utilisant l'instruction InputBox: il s'agit toujours d'une boîte de dialogue (à cette différence près que la première boîte, appelée par la commande MsgBox, en principe nous *renseigne* sur le déroulement de la macro, alors que InputBox nous *demande* des informations susceptibles d'en modifier le cours) où nous sommes invités à saisir du texte; ce texte sera assigné à notre variable Syntagme, de la manière suivante:

Syntagme = InputBox ("Tapez un mot ou un groupe de mots !")

(Le texte entre guillemets, qui sera affiché dans la boîte, c'est nous qui l'écrivons). Lorsque le programme rencontre cette instruction, il affiche la boîte de saisie et s'arrête en attendant que nous écrivions le texte à rechercher dans le champ prévu à cet effet. Après avoir saisi le texte, nous cliquons sur le bouton « OK » et le programme continue à exécuter les instructions suivantes.
Cette commande remplacera dans le code de la macro l'instruction

Syntagme = RTrim(Selection);

cette fois nous n'avons plus besoin de la fonction RTrim (à supposer que nous prenions soin de ne pas saisir à la fin du texte un espace libre; dans cette dernière éventualité, il sera pris en compte et assigné à la variable Syntagme!). Le remplacement ne suppose pas forcément la suppression de la commande; on peut tout simplement la désactiver en la précédant d'une apostrophe: ' ou du mot Rem [dans l'éditeur Visual Basic, la ligne - ou la séquence située sur la même ligne - qui suit n'est pas considérée par le programme comme une commande et d'ailleurs elle sera affichée en caractères verts. Cela nous permet d'introduire dans le texte de la macro toutes sortes de commentaires (Rem - « remarques ») susceptibles de rendre plus clair le code, surtout si nous y revenons après l'avoir écrit et que nous ne nous rappelions pas la signification de telle ou telle partie ou instruction].

On peut également imaginer que nous voulons que le programme s'arrête après avoir trouvé chaque occurrence (qui est du même coup sélectionnée) pour la visualiser. On pourra par exemple insérer dans notre macro une instruction qui prévoie l'affichage d'une boîte de dialogue chaque fois qu'une occurrence est trouvée. Vous pouvez essayer vous-mêmes d'insérer la commande en question avec un texte approprié, du type

MsgBox ("Occurrence numéro " & Compteur)

[Attention! Si le nombre d'occurrences est grand, on risque de perdre trop de temps en attendant que la macro finisse sa recherche; c'est pourquoi il est recommandable d'utiliser avec précaution cette variante du programme ou bien imaginer une possibilité de l'arrêter au moment voulu, par exemple en insérant à la place de l'instruction précédente la commande:

If MsgBox("Occurrence numéro: " & Compteur, vbOKCancel) = vbCancel Then Exit Sub

Vous remarquez qu'entre parenthèses, après le message de la boîte, apparaît la soi-disant « constante » vbOKCancel. Cela signifie que la boîte comportera deux boutons - « OK » et « Cancel »; si l'utilisateur clique sur « OK », l'exécution de la macro se poursuivra, s'il clique sur « Cancel » (ce qui se traduit dans le code par « = vbCancel »), la macro sera interrompue. Le sens de l'instruction est: *si* (If), dans la boîte de dialogue, l'utilisateur clique sur « Cancel », *alors* (then) on sort (exit) de la procédure Sub].

Exécution de la macro

Enfin, pour exécuter la macro, il faut choisir **Tools** - **Macro** - **Macros** pour afficher la boîte de dialogue **Macro** (on peut le faire aussi par le raccourci clavier **Alt - F8**), sélectionner notre macro, *CompteurMots*, et cliquer sur **Run** (**Exécuter**). On peut également assigner la macro à une barre d'outils ou lui assigner un raccourci clavier; pour ce faire, vous devez choisir **Tools** - **Customize** et consulter, pour des informations supplémentaires, l'aide en ligne en cliquant sur le point d'interrogation qui se trouve sur la barre supérieure de la fenêtre.

2.1. TERMINOLOGIE / TERMINOGRAFIE

Aspecte ale interdisciplinarităţii terminologice

Mihaela Buia
Universitatea Ecologică din Bucureşti

Aspects of terminological interdisciplinarity
Abstract
Knowledge as such has neither limits, nor objective boundaries with the distinctive role of inside partitioning. But for study and research – and even more so for purposes related to the teaching-learning process – the items of knowledge have to be grouped according to domains/subdomains and disciplines respectively, the result being a quasiartificial partitioning, useful for certain practical purposes. In each domain/subdomain/discipline terms with weaker or stronger specific features are used.
*Since some items of knowledge have an interdisciplinary character – thus confirming and reflecting the unitary nature of knowlwdge – a series of terms constitute a corpus of lexical units (made up of **n** subsets), the chief characteristic of which being interdisciplinarity, too. The main aspects related to these terms concern their role in verbal communication, the evolution of their connotations, as well as their spreading in various European languages. Terminological interdisciplinarity is an important feature of communication in special interest groups.*

Consideraţii introductive

Una dintre consecinţele importante ale progresului omenirii privit în ansamblu o constituie specializarea comunicării verbale, manifestată printr-un proces complex de diversificare a terminologiei. Deoarece practica demonstrează că nu toată lumea este convinsă de importanţa terminologiei, importanţă ce decurge în primul rând din rolul acesteia în comunicarea de specialitate, se poate aduce ca argument însăşi apariţia ocupaţiei de *terminolog* la marile firme (mai ales multinaţionale) din diverse domenii, în primul rând din cel al tehnologiei informaţiei (IT), precum şi paleta destul de bogată de *cursuri de terminologie* oferite de numeroase universităţi de prestigiu din ţările dezvoltate (7:2). Aceasta, deoarece dicţionarele, fie monolingve explicative, fie enciclopedice mono- şi bilingve, nu mai sunt suficiente; nici obişnuitele glosare de specialitate nu mai fac faţă cerinţelor de rigurozitate din diverse domenii şi de aceea s-a ajuns la constituirea de baze de date terminologice, alcătuite deja în numeroase limbi naturale. Dar există mari diferenţe între contextul în care se constituie aceste baze de date terminologice în limbile de largă circulaţie, pe de o parte, şi cel în limbile cu circulaţie restrânsă şi foarte restrânsă, pe de altă parte. Diferenţele majore provin din faptul că în limbile vorbite pe teritorii restrânse terminologia abundă în neologisme ce provin din limbile de mare circulaţie, mai ales din engleză în ultima vreme. Oricât de mare ar fi / ar ajunge receptivitatea unei limbi faţă de împrumuturile dintr-o altă limbă, adaptarea acestor neologisme este limitată de sistemul complex de reguli al limbii care preia alert unităţi lexicale noi. De aceea, uneori nu poate fi vorba de traducerea unor cuvinte, cu atât mai puţin a unor termeni alcătuiţi, fiecare, din mai multe cuvinte; în astfel de cazuri, soluţia este găsirea celor mai adecvaţi echivalenţi validaţi de context – cu alte cuvinte, de uzului profesional în primul rând, dar şi de cel cvasigeneral.

Întrucât acea caracteristică a ştiinţei de a se organiza în discipline şi subdiscipline continuă în mod firesc, noţiunile, conceptele şi cunoştinţele specifice fiecărei astfel de diviziuni trebuie denumite distinct şi riguros în acelaşi timp. Problemele ce ţin de disciplinaritate şi interdisciplinaritate privesc, aşadar, nu numai nivelul conceptual, ci şi pe cel terminologic. Compexitatea inerentă a sferei conceptuale a determinat luarea în considerare a distincţiei, nu întotdeauna uşor de făcut, între interdisciplinaritate, transdisciplinaritate şi multidisciplinaritate, fiecăreia fiindu-i caracteristică o anumită abordare a terminologiei, acestea nefiind îndeajuns studiate încă.

Specificul terminologiei ca strategie a interdisciplinarităţii

Nici unul dintre cei doi termeni, *terminologie* şi *interdisciplinaritate*, nu este uşor de definit. Evoluţia terminologiei fiind direct şi implicit legată de cea a procesului cunoaşterii, terminologia este, de fapt, un corpus de concepte şi de denumiri ale acestora, cu o structură orientată pe domenii / subdomenii şi discipline. Este nevoie de respectarea strictă a relaţiei biunivoce între concepte, pe de o parte, şi denumirile lor, pe de altă parte. Fără asumarea unei asemenea rigori, calitatea comunicării ar avea mult de suferit, deoarece unele mesaje ar putea fi denaturate, devenind neclare, ambigue, sau eronate. Relaţiile şi ordinea din sfera conceptelor trebuie menţinute şi în sfera terminologiei. Dacă acest lucru nu este întotdeauna simplu nici măcar în graniţele virtuale ale fiecărei subdiscipline, cu atât mai complicată este situaţia în plan interdisciplinar.

Interdisciplinaritatea a luat amploare tocmai ca o consecinţă a evoluţiei cercetării, în primul rând, şi a evoluţiei cunoştinţelor acumulate înr-un proces continuu, în al doilea rând. Noile cunoştinţe, însă, nu pot fi încadratre în totalitate în subdisciplinele recunoscute de ştiinţa oficială la un moment dat, ci se detaşează de la sine, tocmai prin elementele de noutate pe care le conţin, formând o nouă subdisciplină. Recunoşterea acesteia ca atare se petrece cu atât mai repede cu cât cei ce o dezvoltă reuşesc să se desprindă de modelele, procedeele şi tehnicile celorlalte subdiscipline şi în acelaşi timp să definească foarte clar o terminologie specifică. Aceasta conţine, fără îndoială, numeroşi termeni folosiţi şi în alte discipline (şi mai ales în subdisciplinele înrudite din care s-a desprins noua subdisciplină), dar conotaţiile multora s-au schimbat, prin urmare trebuie redefiniţi. Aşadar, noua terminologie, pentru a fi interdisciplinară, trebuie să îndeplinească un obiectiv esenţial: să surprindă şi să exprime / să conţină diferenţa specifică dintre conceptele folosite în alte subdiscipline şi cele utilizate în noua subdisciplină, chiar şi în acele cazuri în care se apelează la aceleaşi unităţi lexicale sau frazeologice.

Este de apreciat faptul că şi în lingvistica românească au existat, chiar cu mulţi ani în urmă, preocupări privind evoluţia lexicului pentru a putea exprima realitatea ştiinţifică: „… s-au înmulţit ştiinţele de graniţă sau interdisciplinare…” (5:75). Acelaşi autor semnalează „… apariţia unui mare număr de cuvinte şi îmbinări lexicale care erau necunoscute anterior…”, dar pe care „… va trebui să le înregistrăm neapărat în viitoarele noastre dicţionare, pentru a oferi o imagine cât mai apropiată de realitate asupra lexicului românesc contemporan” (ibidem).

Este greu de făcut un inventar al domeniilor / subdomeniilor interdisciplinare deoarece, pe de o parte, apar mereu unele noi, iar pe de altă parte, recunoaşterea lor de către ştiinţa oficială durează destul de mult uneori, cel puţin până când însăşi denumirea noii subdiscipline capătă credibilitate în rândul oamenilor de ştiinţă consacraţi, recunoscuţi ca având o solidă reputaţie. Dacă unele denumiri de interdisciplinarităţi au devenit oarecum familiare şi celor neimplicaţi (*biochimia, biofizica, biotehnologia, dreptul mediului, economia politică, ingineria genetică, inteligenţa artificală, tehnologia audiovizuală* etc.), altele sunt încă destul de puţin cunoscute: *agrometeorologia, antropologia culturală, biogeochimia, bioinformatica, cimaterapia, ecologia acustică, ecologia lingvistică, neurocibernetica, neuroinformatica* etc. (sursa: *Wikipedia*).

Nevoia comunicării cu rigurozitate ştiinţifică în această compartimentare subdisciplinară din ce în ce mai specializată a contribuit, şi ea, la constituirea de baze de date terminolgice complexe, atât monolingve (explicative), cât şi bilingve, iar în cele din urmă multilingve.

Numărul termenilor utilizaţi în domenii / subdomenii interdisciplinare este destul de mare, dar dependenţa lor de context este diferită, variind de la *dependenţă* considerată *zero (context-free)* până la o dependenţă de nivel înalt, caracterizată printr-o adaptare profundă a sensului. Cercetările în domeniu au stabilit o listă de termeni consideraţi fără îndoială interdisciplinari, dintre care menţionăm:

- *arhitectură, arheologie, câmp, complexitate, control, cultură, ciclu, element, energie, generalizare, ierarhie, limbaj, model, ordine, relaţie, structură, sistem, unitate, univers, zonă* etc. (sursa: *Wikipedia*).

Desigur, disciplinele sau chiar subdisciplinele îşi au, fiecare, propriul vocabular considerat „de specialitate”, purtând, adică, amprenta specificului disciplinei / subdis-ciplinei respective. Dar folosirea în comun a unor cuvinte / termeni ar putea duce la confuzii, la o ambiguizare a acomunicării. Or, subdisciplinele au nevoie de claritate, de o comunicare riguroasă, care să le permită o evoluţie profitabilă pentru cunoaştere în ansamblu, dar şi pentru atingerea scopurilor practice stabilite iniţial

sau pe parcurs. Ştiinţa nu poate accepta confuzii, neclarităţi, ambiguităţi, nici de conţinut, nici la nivel terminologic.

Dată fiind proliferarea subdomeniilor – unele lucrări menţionează chiar „*sub-sub-discipline*" (8:5), este nevoie de o definire riguroasă a termenilor multi – şi interdisciplinari, indiferent de gradul lor de dependenţă de context. Sensurile specializate ale acestora sunt exprimate fără ambiguitate prin intermediul unităţilor frazeologice şi al sintagmelor:

– ***câmp****: câmp de maci, câmp vizual, câmp sonor, câmp de acţiune, câmp de forţă, câmp de luptă, câmp irigat, în câmpul muncii, câmp operator, artilerie de câmp, câmp electric / magnetic / electromagnetic etc.*
– ***gen****: gen literar, genul epic / liric / dramatic, gen gramatical, gen muzical, un gen aparte, genul proxim, genurile presei etc.*
– ***element****: element de noutate, element recalcitrant, element de siguranţă, tabelul periodic al elementelor, element de compunere etc.*
– ***ordin****: ordin de plată, ordin pe unitate, din ordinul comandantului, ordin al Ministrului Educaţiei şi Cercetării, ordin de sus, ordinul Carnivora / Insectivora / Rodentia etc., Ordinul Templierilor, ordin călugăresc, ordin cavaleresc, ordin arhitectonic, ordinul doric / ionic / corintic, Ordinul naţional „Steaua României", Ordinul (şi medalia) „Meritul Cultural" etc.*
– ***zonă****: zonă minată, zonă de conflict, zonă de interes(e), zonă crepusculară, zonă urbană / rurală / suburbană, zona zoster, zonă tampon etc.*

Definirea unor asemenea termeni se bazează în mare măsură pe relaţia acestora cu contextul, pe specializarea lor. Cea mai mare parte a termenilor interdisciplinari provin din rândul termenilor multidisciplinari. Aceasta, deoarece tocmai calitatea lor de a exprima noţiuni şi / sau concepte aparţinând mai multor discipline / subdiscipline este cea care le permite să numească şi să comunice în plan verbal noile relaţii ce ţin de spaţiul virtual interdisciplinar. Prin urmare, termenii interdisciplinari au rolul de a umple unele nişe existente în vocabularul unei limbi, pentru a da posibilitatea corelării evoluţiei lingvistice cu evoluţia conceptuală, cu cea cognitivă în ultimă instanţă.

Definirea termenilor interdisciplinari în afara oricărui context întâmpină mari dificultăţi, deoarece trebuie să se limiteze, în general, la noţiuni abstracte. Dacă analizăm, de exemplu, explicarea termenilor *normă* şi *regulă* în *DEX*$_2$, constatăm că nu a putut fi evitată tautologia:

– „NORMĂ, *norme,* s.f. 1 Regulă, dispoziţie etc.…" (1: 699, col.a);
– „REGULĂ, *reguli*, s.f. 1. Normă, lege…" (1: 910, col. b).

Aşadar, pentru a defini *norma* se recurge la cuvântul *regulă* şi invers, ceea ce întreţine un anumit grad de confuzie. Caracterul confuz, ambiguu, dispare numai în sintagme şi unităţi frazeologice, acestea constituind contextele minime care dezambiguizează termenii respectivi.

Contextele asigură evidenţierea diferenţelor de sens sau a conotaţiilor specifice fiecărui domeniu / subdomeniu, comparativ cu sensurile / conotaţiile aceloraşi termeni folosiţi în alte domenii / subdomenii situate într-o proximitate virtuală.

De exemplu, analizarea procesului de comunicare în (sub)domeniile interdisciplinare ce au o componentă ecologică evidenţiază apariţia, în vocabularul limbii române, a numeroşi termeni ce provin mai ales din limba engleză. Există o deosebire de formă între termenii respectivi în engleză şi în română şi anume: adjectivul englezesc *ecological* şi uneori chiar substantivul *ecology* s-au transformat în elementul de compunere **eco-** în majoritatea termenilor englezeşti, în timp ce în română au rămas cu forma lor întreagă în cele mai multe cazuri, termenii alcătuiţi cu **eco-** fiind încă puţini:

➢ *acţiune ecologică* (< engl. ***eco***action), *conştientizare ecologică* (< engl. ***eco***awareness), *design ecologic* (< engl. ***eco***-design), *detergent ecologic* (< engl. ***eco***-detergent), *fermă ecologică* (< engl. ***eco***-farm), *teren ecologic* (< engl. ***eco***-land), *management ecologic* (< engl. ***eco***management), *model ecologic / ecomodel* (< engl. ***eco***model), *ecosistem*(< engl. ***eco***system), *strategie ecologică / ecostrategie* (< engl. ***eco***strategy), *comunitate ecologică* (< engl. ***eco***community), *dezastru ecologic* (< engl. ***eco***disaster), *meniu ecologic* (< engl. ***eco***-menu / ***eco***menu), *ecologie acustică* (< engl. acoustic ***ecology***) etc.

În limba română au mai apărut, relativ recent, câţiva termeni interdisciplinari având o componentă **eco-**: *ecolingvistică, ecologie lingvistică, lingvistică ecologică* şi *ecologia limbajului* (sursa: http://www.google.com *căutare*). Este de la sine înţeles că, pentru a comunica unele mesaje în unele subdomenii ale lingvisticii, a fost nevoie de apariţia unor noi termeni interdisciplinari. Dar proliferarea

acestora (mai ales prin intermediul Internetului) fără a fi înregistraţi în dicţionare pentru a fi explicaţi poate da naştere la confuzii. Putem doar să presupunem că termenul *ecolingvistică* este sinonim cu *ecologie lingvistică* şi că relaţia dintre *ecologia limbajului* şi *ecologia lingvistică* ar putea fi aceeaşi cu relaţia dintre *limbaj* şi *lingvistică*; dar nu putem şti care este relaţia dintre *lingvistica ecologică* şi *ecologia lingvistică* în concepţia diferiţilor specialişti. Or, interdisciplinaritatea are mare nevoie de rigoare terminologică. Este foarte probabil că termenii menţionaţi au apărut în mediul academic, pentru a permite comunicarea într-un subdomeniu nou, care va umple încă o nişă în uriaşul spaţiu al cunoaşterii. Uzul profesional şi cel cvasigeneral vor selecta şi consacra termenii cu adevărat utili, eliminându-i pe cei redundanţi.

Prin urmare, intervenţia în nume personal în sensul combaterii folosirii unor termeni nu este recomandabilă, indiferent din partea cui ar veni. Ceea ce susţinem în această lucrare este nevoia definirii noilor termeni chiar din momentul lansării lor în comunicare, mai ales în comunicarea de specialitate, pentru a contribui la stabilitatea românei literare. Este interesant şi util de urmărit cum stau lucrurile în ceea ce priveşte limba franceză, o limbă de largă circulaţie în care neologismele sunt mult mai drastic cernute. Referindu-se la variantele ortografice, dar şi la *terminologie*, Catach subliniază: „… la variation […] fait et fera toujours partie de la langue. […] Mais aucune contrainte ne peut s ′ imposer en se qui concerne le langage, seul le cosensus peut agir, et à long terme” (3:9). Potrivit părerii autoarei citate, specialiştii pot alcătui liste, pot recomanda unele variante şi pot propune eliminarea altora, „… comme cela se passe pour la terminologie…” (ibidem). Acest proces are un caracter continuu şi constituie „… la réserve même de l′évolutin et du renouvellement de la langue à l′avenir” (ibid.). Este o abordare obiectivă, cu şanse reale de a contribui la consolidarea terminologiei – inclusiv a celei interdisciplinare – în orice limbă, prin urmare şi în limba română.

Consideraţii finale

Cunoaşterea propriu-zisă nu are nici limite, nici graniţe obiective cu rol de compartimentare interioară. Dar pentu studiu şi cercetare – şi cu atât mai mult pentru obiective ce ţin de procesul de predare-învăţare – a fost nevoie – şi este în continuare – de o grupare a cunoştinţelor pe domenii/subdomenii şi respectiv pe discipline (sau materii), rezultatul fiind o compartimentare cvasiartificială ce serveşte unor scopuri precise.

În fiecare domeniu/subdomeniu şi disciplină sunt folosiţi termeni cu un specific mai mult sau mai puţin pronunţat, în funcţie de gradul de înrudire dintre respectivele subdomenii şi discipline.

Deoarece unele cunoştinţe au caracter interdisciplinar – confirmând şi reflectând tocmai caracterul unitar al cunoaşterii – implicit şi o serie de termeni se constituie într-un corpus de unităţi lexicale (alcătuit din ***n*** *subseturi*) a cărui principală caracteristică este de asemenea interdisciplinaritatea. Principalele aspecte legate de aceşti temeni privesc rolul lor în comunicarea verbală, evoluţia lor conotativă precum şi circulaţia lor în diferite limbi europene. Se poate observa că interdisciplinaritatea terminologică este o caracteristică importantă a comunicării de specialitate.

Bibliographie

1. ACADEMIA ROMÂNĂ, Institutul de Lingvistică „Iorgu Iordan”: *Dicţionarul explicativ al limbii române – ediţia a doua (DEX$_2$).* Editura Univers Enciclopedic, Bucureşti, 1998.
2. BIDU-VRĂNCEANU, Angela (coordonator): *Lexic comun, lexic specializat.* Editura Universităţii din Bucureşti, 2000.
3. CATACH, Nina: *Langue Française.* Editura Larousse, France, 1995.
4. HORNBY, A.S.: *Oxford Advanced Learner's Dictionary of Current English.* Oxford University Press, UK, 1999.
5. HRISTEA, Theodor: *Probleme de cultivare şi studiere a limbii române contemporane.* Editura Academia Universitară Athenaeum, Bucureşti, 1994.
6. MARCU, Florin: *Noul dicţionar de neologisme.* Editura Academiei Române, Bucureşti, 1997.
7. SOGLIA, Susanna: *Progetto Linguaggi e Attività Produttive.* 1992-2000. http://64.233.183.104/search?q=cache:7AqyQS2IPSwJ:sslmit.unibo.it/terminologia/tesi_dettagli.php%3Ftesi%3D428+%22The+second+section+describes+terminology+data+banks+from+different%22&hl=rohttp://64.233.183.104/search?q=cache:7AqyQS2IPSwJ:sslmit.unibo.it/terminologia/tesi_dettagli.php%3Ftesi%3D428+%22The+second+section+describes+terminology+data+banks+from+different%22&hl=ro

8. SPERBER,Dan: *Why Rethink Interdisciplinarity?* 2003, www.dan.sperber.com/interdisciplinarity.htm
9. WIKIPEDIA: http://en.wikipedia.org/wiki/Interdisciplinary.

Approche terminologique bilingue de la comptabilité

Prof. univ. dr. Maria Dipşe
Académie d'Etudes Economiques de Bucarest

Résumé

Notre communication présente quelques aspects de l'élaboration d'un dictionnaire bilingue (franco-roumain) dans une spécialité économique de grand intérêt.
Ce travail est placé dans le contexte économico-social et culturel actuel complexe sous l'aspect des modifications.
On essaie de formuler un point de vue sur l'extension de l'ouvrage, sur les contraintes d'ordre objectif, sur la différence entre certains contenus des deux langues, sur l'harmonisation des points de vue divergents en terminologie, etc.

De nos jours, le domaine scientifique de la comptabilité bénéficie d'une large gamme d'ouvrages terminologiques dans les langues de circulation internationale – anglais et français. Les recueils de «mots-clés», les lexiques, les glossaires, les dictionnaires explicatifs, descriptifs ou thématiques se constituent en autant d'outils de travail indispensables aux chercheurs, aux professionnels et aux hommes d'affaires.

Ils servent à tous ceux qui souhaitent utiliser le mot juste dans les divers domaines qu'embrasse l'exercice de la profession comptable, à tous ceux qui veulent s'assurer du sens des termes qu'ils rencontrent dans le cadre de leur travail et de leurs lectures, enfin, ils servent aux entreprises ou à toute personne en contact avec l'étranger.

Les champs dont un dictionnaire de comptabilité extrait sa matière, sont nombreux, par exemple: l'*Economie*, la *Théorie comptable*, la *Comptabilité générale*, la *Comptabilité de gestion*, le *Contrôle interne*, la *Fiscalité*, l'*Information financière*, l'*Audit*, la *Finance et banque,* les *Instruments financiers,* les *Valeurs mobilières*, l'*Informatique*, le *Droit des affaires,* le *Commerce etc.*

De ce fait, les ouvrages terminologiques relatifs à la *comptabilité* présentent le plus souvent, une extension vers les domaines connexes tels la *gestion financière*, la *fiscalité*, le *droit comptable.* Ces domaines ne sont pas identiques à ceux d'il y a 50 ans car, des composantes nouvelles s'y ajoutent sans cesse sur le trajet de l'évolution des sciences comptables ; en outre, ces composantes sont assimilées à des moments différents dans divers pays. On parle de plus en plus de la *comptabilité écologique* ou de la *comptabilité environnementale* mais, pour le moment, l'acquis n'est réel que dans certains pays. Prendre en compte l'environnement dans les divers systèmes de la comptabilité des entreprises et des institutions est une révolution en soi dont l'idée fait son chemin, plus courageusement dans les pays anglo-saxons et plus timidement, par exemple, en France et en Roumanie.

Pour ce qui est des dictionnaires bilingues et multilingues rédigés par des auteurs français, on constate un souci particulier pour transposer les nouvelles notions et les expressions à la mode, surtout d'inspiration anglo-saxonne. Ils proposent un ou plusieurs équivalents français ce qui aide tous, en comptabilité et dans les professions connexes, à communiquer avec plus de transparence et de clarté.

En cette ère caractérisée par la mondialisation des marchés, le domaine des affaires exige une harmonisation à large échelle des normes de comptabilité, des normes d'audit pour les secteurs privé et public ainsi que pour les organismes sans but lucratif.

Le dynamisme de ces besoins est analysé de plus en plus souvent, par les spécialistes se réunissant au niveau national mai aussi international.

Etant donné que les activités à grande échelle ont gagné en importance, on est en train d'explorer des stratégies en vue de l'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les sociétés ouvertes. Les stratégies s'étendent jusqu'en 2011 et visent la convergence avec les normes comptables de la plus haute qualité adoptées aux États-Unis et sur la scène internationale, afin

d'arriver à une entente sur les améliorations essentielles à apporter aux normes existantes et sur l'élaboration de nouvelles normes. En ce sens, la Banque Mondiale - après avoir analysé la manière dont on peut accomplir les normes du domaine de la comptabilité et de l'audit - a établi un plan d'actions à moyen et long terme, pour 2007-2009 et même pour 2012.

A titre d'exemple, quelques zones dans lesquelles interviennent ces normes :

IAS 2 - Comptabilité des stocks / Contabilitatea stocurilor
IAS 8 - Profit net ou perte nette de la période, erreurs fondamentales et modifications des politiques comptables / Profitul net sau pierderea netă a perioadei, erori fundamentale şi modificări ale politicilor contabile
IAS 10 - Evénements ultérieurs à la date du bilan comptable / Evenimente ulterioare datei bilanţului contabil
IAS 15 - Informations reflétant les effets de la variation des prix / Informaţii care reflecta efectele variaţiei preţurilor
IAS 16 - Terrains et moyens fixes (immobilisations) / Terenuri şi mijloace fixe
IAS 28 - Comptabilité des investissements dans les entreprises asociées / Contabilitatea investiţiilor în întreprinderile asociate.
L'une des plus importantes normes qui nous concernent - **IAS 29 -** se réfère à la comptabilité dans les économies inflationnistes.

L'évolution rapide du contexte politique, social et économique, notamment la mondialisation des affaires, des marchés financiers et des blocs commerciaux, accentue l'importance des normes internationales, dans l'établissement desquelles chaque organisme local joue un rôle plus ou moins prépondérant.

Ceux-ci élaborent des « listes » avec les avantages recherchés, mais aussi avec les limites, les difficultés et les craintes que ces changements engendrent.

Ainsi, par exemple, des débats fréquents sont tenus à l'École de Paris, lors desquels on met face à face des points de vue différents sur la Normalisation comptable. Certains y reconnaissent des *normes*, d'autres y voient des *dogmes*. Certains voient la normalisation comptable mondiale avancer, grâce à un organisme non inféodé aux Américains, l'IASC (*International Accounting Standards Committee*) ; à d'autres, l'IASC paraît colonisée par les valeurs américaines.

Pour ce qui est des réunions de la zone de notre pays, l'an 2005 a enregistré la Conférence régionale le « *Parteneriat public-privé pour le développement de la comptabilité et de l'audit dans la région de Sud-Est de l'Europe* » - tenue en août à Bucarest. Elle s'est proposé d'améliorer les réglementations du domaine de la comptabilité et de l'audit, d'améliorer la qualité et le pouvoir des organismes professionnels des comptables et des auditeurs et de contribuer à l'instruction des comptables et des auditeurs de la région. Afin d'atteindre ces objectifs, on a mis en place un partenariat. Les *réformes dans les domaines de la comptabilité et de l'audit* tiennent une place importante parmi les actions à accomplir dans un effort conjugué.

Les organismes roumains spécialisés travaillent pour une « nouvelle comptabilité » ; d'ici, une législation comptable très changeante, souvent déroutante, ou au moins embarrassante. On cherche à annuler les différences significatives entre la comptabilité nationale et les « données » internationales et on réanalyse les normes relatives aux instruments financiers. Des « Ordres » nouveaux du Ministère des Finances annulent des « ordres » pas très anciens pour établir de nouvelles harmonisations avec les normes européennes et internationales. Par exemple, « *ORDIN Nr. 1752 din 17 noiembrie 2005 »* - à la place de «*Ordin nr. 94/2001 pentru aprobarea Reglementărilor contabile armonizate cu Directiva a IV-a a Comunităţilor Economice Europene şi cu Standardele Internaţionale de Contabilitate ».*

Ce nouvel *Ordre* fixe des « critères de hauteur ou de taille» - total actifs, chiffre d'affaires, nombre de salariés - en fonction desquels, les compagnies doivent utiliser les nouvelles normes de comptabilité. Sont visées les multinationales qui - après avoir consolidé l'information comptable – pour pouvoir la transférer d'un pays à l'autre dans une vision correcte, doivent la traiter selon les normes internationales. Pour les sociétés des pays de l'Union Européenne, les nouvelles normes ont eu un accueil plus rapide, sur le marché de capital.

PriceWaterhouseCoopers, l'une des plus importantes organisations du monde dans le domaine des services de consultance comptable et d'audit, utilise dans ses bureaux de Roumanie les normes internationales de comptabilité, assurant ainsi la communication de spécialité entre les 150.000 employés de 150 pays et leurs clients. C'est le *moyen comptable* d'aider les sociétés-clients à augmenter leur capacité de créer de la valeur, de gérer le risque et d'améliorer leurs performances.

Devant ce défi, les directions des compagnies veillent à ce que l'activité comptable se déroule conformément à ces normes ; l'avantage évident en est que le normes « déverrouillent » les portes de la comptabilité - jusqu'à présent assez figées – et laissent au spécialiste toute la liberté dans l'établissement des stratégies et des politiques comptables au niveau de l'entreprise. Dans ces nouvelles circonstances, le spécialiste recourt au raisonnement professionnel ce qui lui confère des pouvoirs supplémentaires, mais doublés d'une responsabilité accrue.

L'harmonisation comptable est un processus avec des conséquences d'ordre professionnel que certains apprécient comme avantages et d'autres comme désavantages :

1) la comptabilité des grandes entreprises devient plus transparente pour les actionnaires mais aussi pour le contrôle fiscal ;
2) les actionnaires auront une image beaucoup plus claire sur l'affaire dans laquelle ils ont investi ;
3) les nouvelles normes supposent l'évaluation fidèle des performances financières ;
4) les entreprises ont plus de force à attirer les investisseurs étrangers ;
5) pour les entreprises d'Etat, l'introduction des nouvelles normes est une sorte de « révélateur » grâce auquel on verra si les entreprises sont profitables ou si elles survivent, malgré les dettes immenses, par le biais des financements de l'Etat.

Etant donné que le raisonnement professionnel accroît en importance dans l'établissement de la politique comptable et de management, la situation idéale pour une entreprise est celle où les compétences professionnelles du comptable sont valorisées de manière « créatrice ». Son ingéniosité sera appréciée par le biais de ses efforts de minimiser le coût fiscal d'une affaire, c'est à dire, d'obtenir des situations financières utiles et crédibles pour les investisseurs que pour les autres catégories d'utilisateurs. Enfin, tout cela résulte de la manière dont le spécialiste comptable comprend la réalité de l'entreprise qu'il sert.

Il est évident que la modernisation à laquelle nous assistons diminue le côté « technique », faisant disparaître bien des notions-clé en usage actuellement. Cela rend obligatoire l'accélération du **processus d'alignement à un langage commun** aussi dans le domaine de la comptabilité. Mais, malgré le but commun, le rythme de cet alignement diffère d'un pays à l'autre.

Les changements de contenu sont perceptibles au niveau de l'expression, ce qui exige de la part d'un terminologue, une veille permanente.
Quelles seraient – dans ces circonstances - les *libertés* et les *limites* dans l'élaboration d'un dictionnaire français - roumain de comptabilité?

I. D'abord, on peut valoriser les notions fondamentales de la science économique que ce « langage commun » conserve, telles: produit finit / *produs finit,* semifini / *semifinit,* matière première / *materie primă,* stock / *stoc,* fournisseur / *furnizor etc.*

II. Puis, on peut prélever les notions les plus usuelles, du *Plan général des comptes* français et roumain. Une approche statistique y serait utile.

a) Sur ce *terrain,* on peut identifier en roumain des correspondants pour certains intitulés de compte français, comme dans les exemples ci-dessous :

Amortissements des immobilisations corporelles	Amortizări privind imobilizările corporale
Amortissements des immobilisations incorporelles	Amortizări privind imobilizările necorporale
Banques	Conturi curente la bănci

Caisse	Casa
Charges constatées d'avance	Cheltuieli înregistrate în avans
Clients	Clienţi
Clients-factures à établir	Clienţi-facturi de întocmit
Créditeurs divers	Creditori diverşi
Crédits à court terme	Credite pe termen scurt
Crédits à moyen et long terme	Credite pe termen mijlociu şi lung
Débiteurs	Debitori
Débiteurs divers	Debitori diverşi
Différence de prix aux produits finis	Diferenţe de preţ la produse finite
Effets à payer	Efecte de plătit
Effets à recevoir	Efecte de primit
Emballages	Ambalaje
Fournisseurs	Furnizori
Fournisseurs-factures à recevoir	Furnizori-facturi nesosite
Immobilisations corporelles	Imobilizări corporale
Immobilisations incorporelles	Imobilizări necorporale
Marchandises	Mărfuri
Matériaux consommables	Materiale consumabile
Matières premières	Materii prime
Production stockée	Venit din producţia stocată
Produits constatés d'avance	Venituri constatate în avans
Produits finis	Produse finite
Réserves	Rezerve
Résultat de l'exercice	Profit şi pierdere
Subventions	Subvenţii
Transports des biens et transports collectifs du personnel	Cheltuieli de transport de bunuri si persoane

b) Pour ce qui est des différences entre les deux «Plans des comptes» le traitement devra être ponctuel, la traduction restant la modalité la plus adéquate à utiliser lorsque les postes ne correspondent pas d'une comptabilité à l'autre. On constate rapidement qu'une certaine classe de comptes peut développer un nombre différent de sous-classes dans chaque comptabilité. Par exemple, dans la comptabilité française, 151 - représente *Provisions pour risques* [Provizioane pentru riscuri] ; elle comprend 1516 - *Provisions pour risques d'emploi* [Provizioane pentru riscuri la locul de muncă] et 1518 - *Autres provisions pour risques* [Alte provizioane pentru riscuri].

D'autre part, dans la comptabilité roumaine, 151 représente *Provizioane* [Provisions], classe comprenant des sous-classes absentes dans la comptabilité française, telles : 1511 – *Provizioane pentru litigii* [Provisions pour litiges], 1512 – *Provizioane pentru garanţii acordate clientului* [Provisions pour les garanties accordées au client] etc.

Si l'on retient que ces «Plans des comptes » se caractérisent par une certaine élasticité, on peut constater qu'on déplace des comptes d'une classe à l'autre, on efface ou l'on introduit de nouveaux comptes, en fonction des besoins économico-financières et comptables.

III. Dans le cas des termes « identiques » dans les deux langues mais recouvrant des contenus à *approche différente*, l'analyse des significations ne s'impose pas expressément.
Ainsi, par exemple, dans la comptabilité roumaine, la notion d'« *objet d'inventaire* » est définie par une quantification : « *objet dont la valeur est inférieure à 3000000 lei et la durée de vie sous un an* ». Le compte correspondant à cette notion porte le symbole 303 « *Materiale de natura obiectelor de inventar.* »
D'autre part, dans les normes internationales, la notion d'« *objet d'inventaire* » rentre sous l'incidence des principes différents d'évaluation, tels:

- s'il génère ou non des bénéfices - c'est un élément d'actif
- s'il a une durée longue de vie - c'est un actif fixe
- s'il peut être liquidé - c'est un actif circulant

Dans ces circonstances, le comptable a des attributions nouvelles ; en effet c'est lui qui doit décider où placer le compte, mais, le terminologue ne doit pas s'en soucier.

IV. Les normes internationales proposent des termes nouveaux ou des contenus nouveaux pour certains termes, tels : *Impozitul pe profit amânat; Diferenţe temporare;Baza fiscală; Valoarea contabilă IAS; Reevaluari guvernamentale etc.*
Le traitement que nous envisageons pour ces « *candidats* » avant de les passer dans le dictionnaire bilingue, c'est l'étude de leur « comportement » au sein de plusieurs textes français et roumains.
Chechant dans les glossaires de spécialité en langue française, nous avons identifié, *Impôt différé actif* et *Impôt différé passi,* en l'absence de tout terme générique.

Texte no.1) ***« L'impôt différé actif*** *provient de différences temporelles ou temporaires entre les charges comptables et les charges fiscales. Les principales sources d'impôts différés actifs sont : les charges comptables qui ne seront déductibles fiscalement qu'ultérieurement comme la provision pour indemnités de retraite (ou d'autres provisions qui ne seront déductibles que lors de la survenance de la charge ou du risque provisionné), certains déficits fiscaux qui viendront, éventuellement, diminuer ultérieurement les impôts à payer (reports déficitaires, amortissements réputés fiscalement différés, moins-values à long terme') et enfin le carry back. »*
Texte no.2) *Sources d'imposition future, les principaux* ***impôts différés passifs*** *peuvent provenir d'actifs qui, lors de leur cession ou de leur utilisation, donneront lieu à des déductions fiscales inférieures à leur valeur comptable. Il en est ainsi pour les actifs réévalués lors de la première consolidation d'une filiale. Ils entrent alors au bilan consolidé pour une valeur supérieure à la valeur fiscale. De même, certains produits, comme les produits financiers courus, ont une imposition différée. ["Glossaire : I - Yahoo! Finance"]*

Texte no.3) ***Comment faut-il*** *traiter* ***les impôts différés ?***

L'imposition différée est un processus fiscal utilisé dans les groupes au niveau de chaque entité fiscale (société ou groupe de sociétés en intégration fiscale).
L'impôt différé résulte
- d'un décalage temporaire entre la comptabilité et la fiscalité.
- Des différents aménagements, retraitements et éliminations passés en consolidation
- Des déficits fiscaux reportables des entreprises comprises dans la consolidation (déficit ordinaire, ARD, MVLT)
- certaines distributions.
En effet, au niveau consolidé il n'existe aucune compensation ou annulation entre les impositions différées des différentes entreprises.
La «nouvelle méthodologie - CRC 99-02» retient une approche bilantielle de l'imposition différée qui est définie comme une différence entre les bases fiscales et les bases en consolidation des actifs et des passifs.
Le but du traitement des impôts différé est d'associer aux charges et produits comptables les effets d'impôts correspondants, sans attendre que les charges et les produits en question aient été pris en compte pour la détermination du résultat fiscal. [http://www.courrierfinancier.com/2003032003.shtml]

En parallèle, on analyse des textes roumains pour prélever les termes de spécialité, à partir du concept principal:

Texte no.4) ***Impozitul pe profit amânat****:*
Una din principalele diferenţe între principiile contabile din România şi Standardele Internaţionale de Contabilitate (IAS) constă în calculul impozitelor amânate. Legislaţia fiscală în vigoare la această dată în România nu prevede calculul impozitelor amânate, după cum nu ţine cont nici de impactul inflaţiei asupra activelor, pasivelor şi rezultatelor financiare ale unei societăţi.

IAS 12 (revizuit) introduce metoda obligaţiei bilanţiere, calculată pe baza diferenţelor temporare, definite ca diferenţele dintre valoarea la care activele şi pasivele unei societăţi sunt înregistrate în situaţiile financiare IAS şi baza fiscală a acestora.

Standardul precedent era orientat către contul de profit şi pierdere, analizând diferenţele între data la care veniturile şi cheltuielile unei societăţi sunt evidenţiate în situaţiile financiare IAS şi data la care acestea sunt supuse impozitării. Cu alte cuvinte, standardul precedent lua în considerare diferenţele dintre profitul contabil IAS şi profitul fiscal. Diferenţele permanente dintre profitul contabil IAS şi profitul

fiscal nu erau supuse impozitării amânate. Diferenţele rezultate din exprimarea activelor nemonetare în termenii puterii de cumpărare de la data bilanţului erau considerate în standardul precedent drept diferenţe permanente.

IAS 12 (revizuit) este foarte apropiat de standardul american de impozit pe profit (FASB 109). Principala diferenţa între IAS 12 (Revizuit) şi FASB 109 constă în modul de tratare a diferenţelor temporare în cazul în care situaţiile financiare sunt întocmite în altă valută decât lei, caz în care impozitul amânat conform FASB 109 nu este calculat pentru diferenţele temporare rezultate din conversia la cursul de schimb istoric de la data înregistrării.

« Baza fiscală » = ***assiette fiscale***

« Montant auquel s'applique un taux d'imposition ou de taxation. Quand les économistes parlent d'un élargissement de l'assiette fiscale, ils veulent dire qu'un impôt ou une taxe s'appliquera désormais à un plus large éventail de biens, de services ou de revenus. Dans le cas de l'impôt sur le revenu, l'assiette est le revenu ou le bénéfice imposable. Certains types de revenus sont exclus de la définition du revenu imposable (p. ex. une partie des gains en capital). Dans le cas des taxes de vente, l'assiette est la valeur des articles assujettis à la taxe; les produits alimentaires de base, par exemple, sont exclus de l'assiette de la taxe sur les produits et services.»

Texte no.5) *Baza fiscală a activelor şi obligaţiilor unei societăţi este valoarea atribuită acestora pentru calculul impozitului pe profit. De exemplu:*

- *Baza fiscală a mijloacelor fixe este egală cu valoarea amortizărilor viitoare în măsura în care acestea vor fi deductibile fiscal. Se va ţine cont prin urmare de gradul de utilizare a mijloacelor fixe;*
- *Baza fiscală a creanţelor clienţi este egală cu valoarea lor contabilă, întrucât veniturile corespunzătoare au fost impozitate în exerciţiul financiar în curs;*
- *Baza fiscală a preliminarilor de cheltuieli deductibile fiscal în exerciţiul financiar în curs este egală cu valoarea lor contabilă;*
- *Baza fiscală a soldului împrumuturilor este egală cu valoarea lor contabilă, întrucât rambursarea împrumuturilor nu va avea implicaţii asupra impozitului pe profit etc.*

Outre les avantages obtenus au niveau de la compréhension du contenu, de telles lectures mènent à des dépouilles terminologiques contextuelles, de type « boule de neige », car chaque notion se définit à l'aide d'une constellation de termes, plus ou moins homogène ; en effet, souvent ceux-ci ne font partie ni de la même famille lexicale, ni du même domaine scientifique.

A partir des textes ci-dessus nous avons extrait les termes de spécialité des listes suivantes:

texte no.1) *différences temporelles = différences temporaires= (roum. diferente temporare); charges comptables ;* charges *fiscales; sources d'impôts différés actifs; charges comptables déductibles fiscalement; provision pour indemnités de retraite; survenance de la charge; survenance du risque provisionné; déficits fiscaux; diminuer les impôts; impôts à payer; amortissements réputés fiscalement différés, reports déficitaires, moins-values à long terme.*

texte no.2) *l'imposition différée; un processus fiscal; chaque entité fiscale; décalage décalage temporaire; consolidation temporaire; déficits fiscaux reportables; déficit ordinaire; compensation entre les impositions différées; annulation entre les impositions différées; approche bilantielle.*

texte no.3) *Montant; taux d'imposition = taux de taxation; élargissement de l'assiette fiscale; éventail de biens, de services ou de revenus; l'impôt sur le revenu; revenu imposable; bénéfice imposable; gains en capital; taxes de vente ; articles assujettis à la taxe; la taxe sur les produits et services.*

Vocabulaire extrait sur les textes roumains:

texte no.4) *calculul impozitelor amânate; legislaţia fiscală în vigoare; active; pasive; rezultate financiare; metoda obligaţiei bilanţiere; diferenţe temporare; baza fiscală; contul de profit şi pierdere; profitul contabil; profitul fiscal; impozit pe profit; conversia la cursul de schimb istoric.*

texte no.5) *baza fiscală a activelor şi obligaţiilor ; calculul impozitului pe profit; baza fiscală a mijloacelor fixe; valoarea amortizărilor viitoare; gradul de utilizare a mijloacelor fixe; baza fiscală a*

creanţelor clienţi; exerciţiul financiar în curs; baza fiscală a soldului împrumuturilor; rambursarea împrumuturilor.

V. L'accueil d'un ouvrage terminologique augmente lorsque l'auteur signale les différences d'usage d'un terme, entre les trois comptabilités : française, canadienne et belge. Mais pour un dictionnaire bilingue français-roumain on pourrait considérer qu'une telle démarche n'est pas obligatoire.

VI. La valeur d'un dictionnaire accroît s'il comprend aussi les abréviations, sigles et acronymes courants ainsi que des adresses Internet utiles. Le choix qu'on en fait devra respecter certains critères.

Quelques sigles qui devraient y figurer :

ICCA = Institut Canadien des Comptables Agrées
OCAQ = Ordre des comptables agréés du Québec
OEC = Ordre des Experts-Comptables
IREB = Institut des Reviseurs d'Entreprises de Belgique.
CNCCF = Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes de France
IFRS = International Financial Reporting Standards

VII. Au cours du travail à un dictionnaire de comptabilité, le nombre de termes des domaines connexes se multiplient, l'auteur devant en choisir ceux qui puissent définir une deuxième dominante de l'ouvrage, par exemple, la **fiscalité,** malgré les nouvelles difficultés qu'elle amène du fait de son caractère dynamique / changeant.

Dans la comptabilité roumaine, la *comptabilité* et la *fiscalité* font encore un binôme indestructible. Cependant, il ne faut pas ignorer les démarches internationales qui cherchent à défiscaliser la comptabilité car, considère-t-on, la fiscalité correspond à une autre logique ; elle se réjouit des principes et des règles qui découlent du droit fiscal, donc différentes de celles comptables.

Par exemple, pour une perception correcte des résultats financiers, les sociétés avec des investisseurs étrangers traitent les données à partir du moment appelé *bilan* et non pas des *comptes*, bien qu'ils utilisent le plan comptable général.

Le modèle anglo-saxon de comptabilité des sociétés est copié dans des proportions différentes du fait qu'il est considéré comme dérivé de la pratique des affaires.

VIII. L'enregistrement des termes officiels dans un dictionnaire bilingue est un défi auquel on peut répondre correctement si l'on dépouille les Lois, les Ordres et les Arrêtés destinés à harmoniser la « théorie locale » avec les pratiques internationales et celles de l'Union Européenne.

En guise de conclusion :

A l'heure de l'internationalisation des échanges commerciaux et de la convergence des normes de comptabilité et d'audit, un dictionnaire bilingue de comptabilité français-roumain est indispensable aux traductions et aux communications transfrontalières, l'obligation de l'auteur étant de le mette à jour chaque fois que les réalités économiques et législatives l'exigent.

Webographie

Conferinta regionala SEEPAD – www.ceccar.ro/?P=A310 - iri0412.pdf

Développement Durable : les entreprises en quête de stratégie – « Entretien avec Philippe Moutenet, Associé Mazars »

EUROPA - Marché intérieur - COMPTABILITE:

« O.M.F.P. nr. 1752/2005 pentru aprobarea reglementarilor contabile conforme cu directivele europene, ordin care se aplica incepând cu data de 1 ianuarie 2006 »

http://europa.eu.int/comm/internal_market/accounting/index_fr.htmhttp://europa.eu.int/comm/internal_market/accounting/index_fr.htm

Finance de marché - Finance d'entreprise - Yahoo! Finance - fr.biz.yahoo.com/glos/a.html Glossaire : Yahoo! Finance

Müller-Wenk, M. Ruedi - « Comptabilité écologique Normes IAS / IFRS » *Propos recueillis par Oliver Graf* - www.progisphere.com/ Normes-IAS-IFRS-Quels-impacts-sur-le-tableau-de-preuve-d-impot_a1426.htmlhttp://www.progisphere.com/ Normes-IAS-IFRS-Quels-impacts-sur-le-tableau-de-preuve-d-impot_a1426.html

« Ordin 1752 / 29.12.2004 » - *Monitorul Oficial, nr. 421 din 2005-05-19, www.cdep.ro/pls/legis/legis_pck.htp_act?ida=27803http://www.cdep.ro/pls/legis/legis_pck.htp_act?ida=27803*

« Ordin nr.1088 / 16.07.2004 », www.*cdep.ro/pls/legis/legis_pck.htp_act?ida=27803*http://www.cdep.ro/pls/legis/legis_pck.htp_act?ida=27803

« Ordin nr. 94 / 29 ianuarie 2001 pentru aprobarea Reglementărilor contabile armonizate cu Directiva » - *www.cdep.ro/pls/legis/legis_pck.htp_act?ida=27803http://www.cdep.ro/pls/legis/legis_pck.htp_act?ida=27803*

PriceWaterhouseCoopers **-** www.*wnisefk.com/PartnerProf. asp?nIDPeople=95&sLang=RO*http://www.wnisefk.com/PartnerProf. asp?nIDPeople=95&sLang=RO

www.courrierfinancier.com
http://www.aef.asso.fr
http://www.efrag.org *http://www.finances.gouv.fr/CNCompta*
http://www.iasb.org

La traduction spécialisée – entre la perspective sémasiologique et la perspective onomasiologique

Corina Cilianu-Lascu
Académie d'Etudes Economiques de Bucarest

Résumé

Notre étude se propose comme objectif de discuter le problème de la polysémie en rapport avec les unités terminologiques dans le cadre des langues de spécialité et d'en chercher des solutions pour la traduction. C'est dans cette perspective que nous avons pris en compte les relations entre l'approche sémasiologique et l'approche onomasiologique en tant qu'approche de réception et, respectivement, de production. L'étude de quelques cas de polysémie divergente où une unité lexicale x d'une langue peut avoir plusieurs correspondants dans une autre langue, correspondance appelée fourche lexicale, impose l'analyse des contextes caractéristiques en vue du choix correct de l'hétéronyme, donc la désambiguïsation à l'aide du micro-contexte ou du macro-contexte situationnel. Une approche conceptuelle mène à la constitution de champs notionnels trouvant leur pertinence dans leur limitation à un certain domaine de connaissances, dans notre cas un certain sous-domaine économique. De cette façon, une approche onomasiologique, qui prend comme élément de départ non pas une unité terminologique actualisée, mais toute une zone conceptuelle à mettre en relation avec la même zone de la langue cible, ouvre une perspective qui intéresse à la fois la recherche appliquée et la pratique de la traduction spécialisée.

1. Nous nous proposons de définir les deux perspectives, sémasiologique et onomasiologique, en tant que démarches valables de l'activité traduisante. Nous partons de l'idée énoncée par Teodora Cristea (1998 : 186) sur l'existence des zones conceptuelles et de la possibilité de comparer les langues grâce à ce *système conceptuel* indépendant pour voir comment chacune "sectionne la réalité": "La traduction se fonde sur l'idée qu'il existe dans toutes les langues naturelles un arrière-plan conceptuel translinguistique, structuré linguistiquement d'une manière différente suivant chacune des langues impliquées dans l'opération traduisante. On reconnaît ainsi l'existence de zones conceptuelles que l'on retrouve dans un très grand nombre de langues, sinon dans toutes les langues, et qui expriment la faculté des sujets de percevoir le monde".

La perception du monde se fait à travers une série des zones conceptuelles propres à la plupart des langues mais qui peuvent s'exprimer différemment au niveau de surface. Si l'on part de l'élément de sens à tendance universelle, le noème, on peut entamer la démarche proposée par B.Pottier (1981 : 5) : L'analyse en sèmes suppose que l'on travaille dans une langue unique homogène, afin de déterminer les sémèmes d'un certain nombre de signes formant réellement un paradigme limité par un domaine ou une situation d'expérience définis. *L'analyse en sèmes* se fait donc à partir d'une seule langue et détermine les sémèmes de signes qui forment "un paradigme limité par un domaine ou une situation d'expérience définis". À un second niveau, on peut prendre ces sèmes comme nouveaux objets d'étude, et se demander s'ils sont eux-mêmes analysables en éléments plus fondamentaux, ou noèmes. Le dernier acte serait de construire les sèmes linguistiques à partir de ces noèmes conceptuels. Il ne s'agit pas ici pour nous d'universaux, mais d'instruments créés par le linguiste, légitimement d'ailleurs.

En fait, nous abordons cette problématique pour tâcher de trouver un moyen adéquat de résoudre le problème du type de contraintes qui déterminent le choix correct des **hétéronymes d'un terme polysémique** en économie, plus spécialement, en comptabilité ou dans le lexique des fluctuations.

1.1. Après avoir défini la solidarité des deux approches, sémasiologique et onomasiologique dans l'acte de traduction, nous essayons de définir le contexte et le cotexte minimaux qui sont capables d'interpréter les mots polysémiques et/ou synonymes au niveau de la langue source afin de trouver l'hétéronyme correct dans la langue cible à partir de la zone conceptuelle des *fluctuations* dans le discours économique. Notre analyse propose des solutions pour l'interprétation de deux termes polysémiques, *venituri şi cheltuieli,* dont les hétéronymes varient selon les sous-domaines

économiques, implicitement les possibilités combinatoires en syntagmes spécifiques qui dirigent le choix différent de l'équivalent en français : *revenu, produit / charges, dépenses, frais.* Notre intervention plaide pour des bases de données terminologiques plus linguistiques où *la collocation* a un rôle très important selon que l'approche est pragmatique, syntaxique ou sémantique, ce qui détermine des conceptions différentes justifiant les distinctions explicites entre l'adéquation (communicative), la combinaison (syntagmatique) et la connectabilité (conceptuelle) (P.Lerat, 1995, p. 102).

Le concept et le signifié relèvent de deux plans différents, l'un est plus abstrait et général à un niveau indépendant de toutes les langues naturelles, en tant que totalité des connaissances que l'on possède sur une classe d'objets ou d'êtres, alors que le signifié est défini au niveau de la langue naturelle découpant le monde physico-culturel de façon spécifique. Le concept appartient à plusieurs langues, alors que le signifié leur appartient en propre :

- "le concept est un symbole abstrait et général qui renferme la somme de toutes les connaissances que l'on possède sur une classe d'objets ou d'êtres, symboles indépendant des langues naturelles";
- "le signifié appartient au plan de la langue naturelle, qui découpe le monde physico-culturel de façon spécifique" (T.Cristea, 1998 : 187).

La distinction entre ces deux notions se fait dans l'espace commun à plusieurs langues qui peut être
présenter dans le schéma suivant :

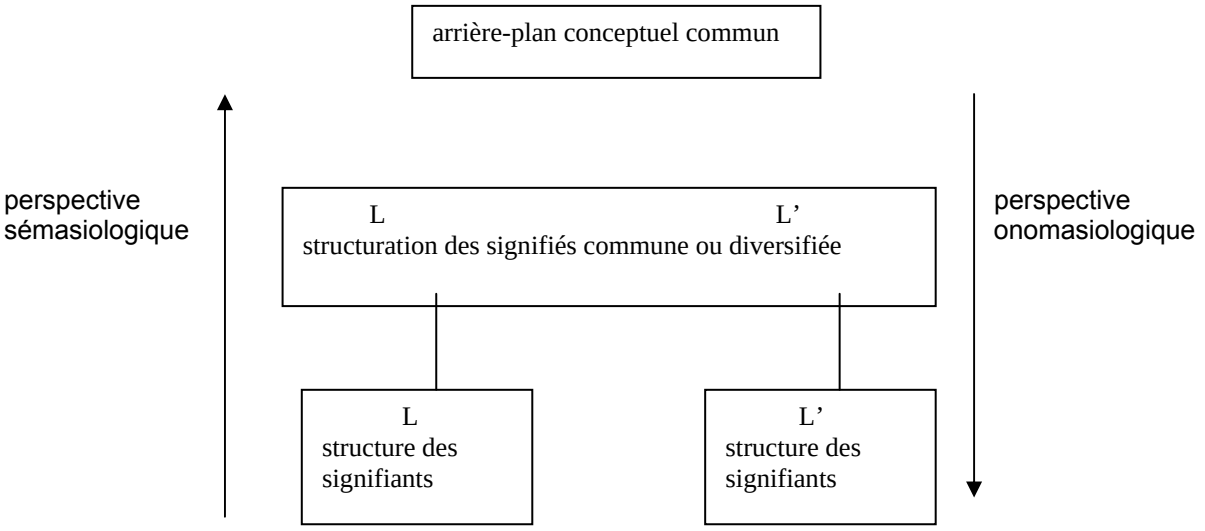

Pour cette analyse, nous empruntons la démarche générale de tout acte de traduction en partant du signifiant et en étudiant tous les signifiés qu'il peut véhiculer : il s'agit d'une phase de reconnaissance ou de réception où il faut interpréter le sens des signes linguistiques pour en trouver par la suites l'équivalent dans l'autre langue, phase de production. Si la première phase emprunte une démarche sémasiologique, des signifiants à la zone conceptuelle, la deuxième est une démarche onomasiologique, qui analyse la zone conceptuelle pour trouver les signifiants dans la langue cible.

La structure sémasiologique (ou champ sémasiologique) a été définie comme un groupe de sémèmes relié à un seul signifié lui-même relié à un seul monème (amis relié souvent à différents systèmes conceptuels). La structure onomasiologique (ou champ onomasiologique) est un ensemble de sémèmes reliés à un seul concept – qui est déterminé par sa position dans un système conceptuel – mais faisant partie de différents signifiés liés par consubstantialité quantitative à différents monèmes » (K.Baldinger, 1980 : 160). La démarche onomasiologique relie les axes de pensée et les moyens linguistiques qui sont en interdépendance.

En fait, dans les langues naturelles, la plupart des mots sont polysémiques et renvoient par là même à des signifiés différents dans la langue cible. Notre question est comment trouver l'hétéronyme correct à partir de la signification exacte respective et *à quel niveau se situe l'unité minimale de traduction qui permet de le faire.*

La perspective sémasiologique est en fait pour le traducteur l'analyse des faits de langue à partir d'un signifiant qui peut véhiculer plusieurs signifiés, perspective propre à une "grammaire de reconnaissance".

Pour réaliser la traduction, on a besoin aussi de la démarche inverse, **la perspective onomasiologique**, à partir d'une zone conceptuelle, on analyse les signifiés et leurs réalisation linguistiques, ce qui représente une "grammaire de production".

1.2. La traduction représente un transfert de signifiés, signifiés qui se transforment en signifiants de l'autre langue. E.Coşeriu (in C.Laplace, 1994 :43) parle d'une relation complexe entre désignation et signification. La démarche de la traduction englobe les deux étapes, la première, l'analyse des signifiants, la deuxième, la recherche des équivalents :

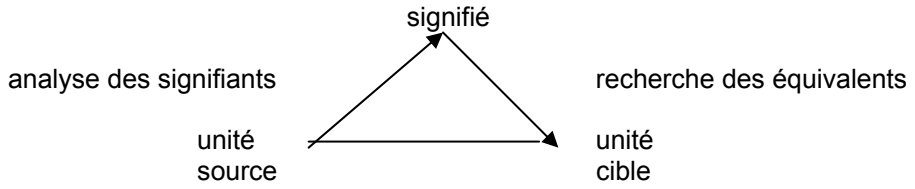

L'approche onomasiologique prend en considération non pas une unité ponctuelle actualisée, mais toute une zone conceptuelle qui doit être mise en relation avec la même zone de la langue cible. Utilisée pour les langues de spécialité, cette démarche devrait comprendre :

- la délimitation des sous-domaines économiques, comme les finances comptabilité, qui comprennent des concepts structurés linguistiques selon:
- le degré de généralité et la hiérarchisation des sous-ensembles connexes ;
- la structuration interne des micro-zones constitutives de l'ensemble ;

Ce qui est important pour notre analyse c'est qu'à l'intérieur de chaque micro-zone, les concepts sont disposés d'après des *critères différents : sémantiques et / ou grammaticaux / et énonciatifs.*

- l'établissement du répertoire des manifestations linguistiques de la zone conceptuelle respective que l'on a délimitée pour chacune des langues prises en compte ;

Les difficultés d'une telle démarche se placent premièrement au niveau de la délimitation de la zone conceptuelle à cause des recoupements avec les zones voisines, finances, fiscalité, etc. Deuxièmement il y a le problème des corrélations sémantiques et / ou syntaxiques qui correspondent ou non au passage d'une langue à l'autre. Troisièmement, c'est le problème de l'inventaire des équivalents qui ne sera jamais complet et ne pourra pas recouvrir tous les contextes possibles.

2. Pour notre étude, nous avons utilisé comme corpus un cours de comptabilité analytique (D.Leclère, *L'essentiel de la comptabilité analytique*, Éditions Organisation, 2003) dont nous avons extrait les concepts correspondant aux termes suivants :

(1) ***charges, dépenses, frais ; ratio, taux, quote-part ; imputation rationnelle ; montant, total ; entrées, rentrées.***

La démarche onomasiologique est capable de mieux répondre à la recherche des équivalents car la mise en relation des sous-domaines permet un choix plus correct des possibilités de traduction par une technique des rapports entre les concepts, à la différence des approches atomistes de la terminologie à base d'hétéronymes.

En même temps, les répertoires parallèles peuvent être utilisés à double sens, avec la mention qu'à chaque changement de direction langue source – langue cible, surgissent de nouveaux problèmes de choix hétéronymiques.

L'emploi de l'"ensemble articulatoire" définit par T.Cristea (1998 :190) comme "groupe d'éléments susceptibles de représentation dans les deux systèmes linguistiques en présence" peut nous offrir la possibilité d'obtenir des outils bilingues de nature et de finalité différentes :

- à un premier niveau, le champ onomasiologique offre le cadre de rédaction de ***dictionnaires analogiques bilingues*** ;

- au deuxième niveau, le fonctionnement discursif des éléments de ces répertoires représente le point de départ de “bigrammaires onomasiologiques”.

Ce deuxième niveau n’intéresse pas pour le moment l’état actuel de nos recherches.

2.1. Pour ce qui est du premier niveau, les dictionnaires analogiques concernant la langue standard sont très nombreux, alors que pour le français de spécialité nous n’en connaissons aucun. La rédaction de tels dictionnaires offre la possibilité de déduire des langues naturelles des schémas conceptuels communs. En fait il s’agit de prendre en compte les diverses relations associatives qui s’établissent entre les lexèmes d’une langue naturelle donnée comme par exemple dans le schéma suivant :

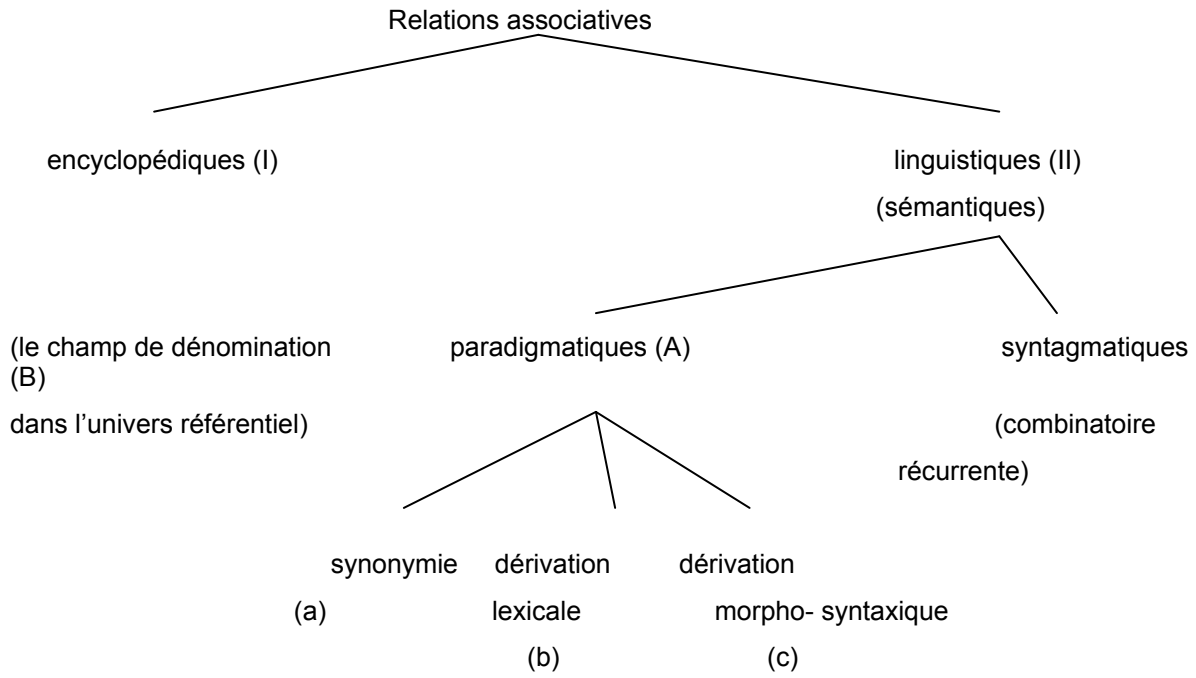

2.2. Dans notre étude on aurait pour (I) :

(2) *ouvrir un compte de stock, fonctionnement du compte de stock, gestion de l’imputation rationnelle, les frais fixes imputés au coût, frais généraux, le solde du compte de stock, charges d’ordonnancement, montant des charges engagées, quote-part de frais administratifs de structure, charges directes / indirectes*, etc.

Pour II (A) (a) :

(3) *frais accessoires – frais de transport, frais de dédouanement ; services d’approvisionnement, par exemple le bureau d’achat ; les frais de mise en stock, par exemple les frais de manutention.*

Dans ce sous-domaine économique, pour II (A) (b) on peut penser à des exemples qui ne sont pas fréquents :

(4) *compte – comptable – compter.* Par contre, les mots provenus d’une dérivation morpho-lexicale fréquente dans cette zone : *provision – approvisionner – approvisionnement d’un compte.*

En fait cette catégorie est assez difficile à catégoriser, vu la polysémie de certains mots qui par dérivation morpho-lexicale mènent à des mots qui font partie de la famille dérivationnelle du mot de base, mais ne représente pas la même signification :

(5) *charge – chargement – charger ; règle – réglage – règlement – régler*, etc.

Si notre corpus ne nous a pas donné d’exemple de dérivation syntaxique (*nid de guêpes – guêpier*), le niveau des relations syntagmatiques représente une des contraintes syntactico-

sémantiques qui détermine la discrimination des trois mots français : *frais – dépenses – charges* par des syntagmes du type

(6) *charges directes / indirectes, charges de structure fixes, charges d'exploitation, charges financières, charges administratives, charges opérationnelles variables, frais postaux de livraison, etc.*

(7) frais généraux, frais de transport, frais de manutention, frais postaux de livraison, etc.

Dans les exemples (8) – (11), nous avons essayé de présenter les micro-contextes qui servent à interpréter les termes français pour permettre le choix correct de l'hétéronyme roumain :

(8) *charge – ce qui met dans la nécessité de faire des frais, des dépenses* (obligation) (Petit Robert) : « sarcină »
(a) *charges de famille, personne à la charge de qqn.*
(b) *les frais, les dépenses sont à sa charge*
(c) *Le loyer comprend les charges* (d'entretien de l'immeuble, de chauffage).
(d) *les charges de l'Etat* (sa dette, ses dépenses)
(e) *obligation résultant d'un contrat : cahier des charges*
(f) impôt : *charge foncière ; supporter de lourdes charges ; charges sociales*
(g) *charges directes / indirectes,(non)fixes / variables, incorporables, administratives, charges de structures* (comptabilité) « cheltuieli »

(9) *frais - dépenses occasionnées par une opération quelconque* (Petit Robert)
(a) *le montant des frais engagés pour le fonctionnement de chaque centre* ;
(b) *imputation des frais des centres principaux aux coûts des produits* ;
(c) *frais commerciaux, frais de transport, de dédouanement, de mise en stock, de main-d'oeuvre directe ; de déplacement, d'habillement, de déménagement, de logement ;*
(d) (écon.) *frais d'une entreprise : les dépenses, les charges qu'entraînent sa création, son fonctionnement (frais d'exploitation, de production, de fabrication (frais fixes ou, du moins, non proportionnels aux quantités produites, au chiffre d'affaires réalisé, et qui se répartissent sur l'ensemble de l'exploitation ;*
(e) (comm.) *ensemble des dépenses et charges : frais spéciaux ou directs (dépenses qui se rapportent à un ensemble d'opérations déterminées (frais de matières premières, de main-d'œuvre) ; frais généraux – dépenses qu'entraîne le fonctionnement normal de l'entreprise.*
(f) (dr.) *dépenses occasionnées par l'accomplissement d'un acte juridique ou d'une formalité prescrite par la loi : frais d'enregistrement, de vente, de jugement ; être condamné aux frais, aux frais et dépens ; faux frais : dépenses nécessaires exposées par un officier ministériel en dehors des frais légaux ; cour. Toute dépense accidentelle s'ajoutant aux dépenses principales.*

(10) *dépense – emploi d'argent*
(a) *faire, engager une dépense pour un achat*
(b) *dépense utile, imprévue, du ménage, contribuer à une dépense, couvrir une dépense, équilibrer dépenses et revenus*
(c) (compt.) *sortie d'argent : colonne des dépenses, dépenses publiques (fin.), excédent des dépenses sur les recettes.*

(11) *revenu : ce qui revient à qqn. à titre d'intérêt, de rente,* etc. (Petit Robert)
(a) *Revenu du travail, d'un capital*
(b) *revenu brut, net imposable, impôt sur le revenu*
(c) *revenu public, revenu national, revenu de l'Etat*

2.3. Notre hypothèse des contraintes pragma-encyclopédiques, lexico-grammaticaux, morpho-syntaxiques ou sémantico-pragmatiques est contrariée par des exemples comme :

(12) au niveau syntagmatique : *des charges fixes – des frais fixes* ;

(13) au niveau du texte, dans un chapitre comme "La typologie des charges d'exploitation" – "La distinction entre charges directes et indirectes", *charges*

directes / indirectes apparaît à côté de dépenses de main-d'oeuvre et frais postaux de livraison.

Pour l'interprétation correcte d'un élément lexical, les différents niveaux d'analyse sont obligatoires, sans laisser de côté un élément essentiel, la connaissance que le traducteur a du domaine de référence.

Il nous semble que le domaine des fourches lexicales définies comme correspondance où une unité lexicale x de L peut avoir deux ou plusieurs correspondants en L' (T. Cristea, 1998 : 45) est particulièrement riche. La polysémie est un obstacle que l'apprenant, tout comme le traducteur, doit franchir par la désambiguïsation à résoudre par l'analyse du micro-contexte, du macro-contexte situationnel (dans notre cas, éventuellement le sous-domaine économique) ou des données statistiques.

3. Notre objectif est d'essayer d'esquisser une approche méthodologique des langues de spécialité qui puisse conduire à une interprétation correcte lors de la traduction. Nous donnerons un autre exemple, celui de la zone du vocabulaire des fluctuations dans le discours économique qui constitue un exemple de type VGOS dont l'analyse s'avère intéressante à cause de la ***fréquence d'apparition*** de ce vocabulaire dans le discours respectif (S.Verlinde, 1995 :138). Ce choix est soutenu par la quantité de composantes économiques qui sont sujettes aux fluctuations.

3.1. Le paradigme des notions soumises à des fluctuations et leur combinatoire avec le vocabulaire des fluctuations tout comme les combinaisons syntagmatiques de ce vocabulaire peuvent constituer des pistes dans l'interprétation correcte des termes, et partant, la traduction correcte aussi. La polysémie de ces termes existe en vertu *d'un noyau sémantique commun à toutes les unités lexicales* de cette zone. On peut considérer qu'il s'agit de « lois relativement générales qui font passer d'une signification à l'autre et permettent donc de prévoir la variation » (O.Ducrot et T.Todorov, 1972 : 303 in G.Kleiber, 1984 : 92) ou de faire appel à des règles lexicales sémantiques, « définies comme étant des règles qui apportent un changement dans la spécification sémantique seulement » (G.Leech, 1974 : 228-230 in G.Kleiber, 1984 : 92). Nous avons bien l'impression que les rapports entre les synonymes du champ des fluctuations doivent être analysés par des règles syntactico-sémantiques tout comme G.Kleiber propose pour la polysémie : les acceptions d'un polysème « sont mieux captées par une analyse structurale en termes de traits de contenu (ou sèmes) identiques que par un traitement dynamique dérivationnel » (G. Kleiber, 1984 : 93). Le vocabulaire autour des sens « augmenter » / « se maintenir » / « diminuer » se combine dans des collocations (« associations privilégiées de quelques mots ou termes reliés par une structure syntaxique et dont les affinités syntagmatiques se concrétisent par une certaine récurrence en discours » S.Verlinde, 1995 : 138) qui pourraient être introduites en tant que telles dans les dictionnaires de spécialité. A côté de verbes très courants comme ceux du tableau ci-dessous, il y a des expressions moins connues : *(re)passer dans le rouge, flirter avec la barre de*… et des verbes comme *flamber, fléchir, majorer, accélérer ou ranimer, se regonfler*, *se resserrer* et leurs substantifs dérivés.

(14)

Sens « augmenter »	Sens « diminuer »
(s')accroître / accroissement	(se) réduire / réduction
augmenter / augmentation	diminuer / diminution
croître / croissance	
hausser / hausse	baisser / baisse
progresser / progression	régresser / régression
	chuter / chute
	s'effondrer / effondrement

Il s'agit dans la plupart des cas de couples notionnels. Nous reprenons en fait les résultats de la recherche de Serge Verlinde pour soutenir l'idée de la nécessité d'une ***analyse de corpus*** pour rendre compte des différences de combinaison des ***différents synonymes*** du domaine qui connaissent quand même une combinatoire différente qui oriente leur choix différent dans la traduction. Ces synonymes ont un sème commun : « rendre / devenir plus grand / petit » (action de / le fait de). C'est à partir de critères de fréquence que l'on établit les collocations :

(15) *Croissance économique, augmentation des prix* (moins fréquent que : *hausse des prix*)

3.2. Dans une perspective d'encodage, il n'y a pas de vrais problèmes, alors que dans la production, on ne peut pas utiliser certains synonymes librement dans tous les contextes. Le corpus permet de relever une préférence pour le substantif pour les trois couples *haus-, croi-, bais-* ce qui n'est pas vrai pour les autres couples où verbe et substantif ont une fréquence quasi-égale, sinon en faveur du verbe. L'analyse doit s'orienter vers la combinatoire des 18 mots de la zone étudiée avec des termes

économiques du type : *coût, dépense, nombre, prix, productivité, production, taux.*

La perspective mise en analyse pourrait être orienter aussi vers la fréquence des termes de la zone fluctuations selon le domaine, comme par exemple la Bourse : haus- (72,2%) et diminuer (97,4%). Et des constructions phrastiques comme :

(16) *Ouvrir sur une hausse, être orienté à la hausse, s'inscrire en hausse, clôturer en hausse, la hausse des pétrolières,* etc.

Pour ce qui est des termes *prix* et *taux,* les collocations les plus fréquentes sont : *haus-/bais-* et *augment-/dimin-* alors qu'il n'y a pas de combinaison avec *progres-/régres-.* Un comportement syntagmatique semblable ont les substantifs : *coût, revenu, dépense, bénéfice, chiffre d'affaires*. Si pour les mots *dépense* et *déficit* la combinatoire préférentielle *accroi-/rédu-* pour *recette* la combinaison avec *augment-* est majoritaire.

Le substantif *dépense* manifeste une combinaison libre avec les cinq couples du sens « augmenter ».
Il y a une série de combinaisons de ce vocabulaire avec lui-même :

(17) *Un accroissement de la hausse, une augmentation de la croissance, de la baisse, une hausse de la croissance, une réduction de la croissance, de la hausse, de la progression, de la baisse, une diminution de la hausse, une baisse de l'accroissement, de la croissance.*

Le corpus relève aussi une série de mots qui régissent le VF :

(18a) Le déroulement : *Une accélération de la hausse, une poursuite de la hausse* ;
(18b) L'approximation : *une fourchette de croissance, un potentiel de croissance, une marge de baisse* ;
(18c) L'importance : *l'ampleur de la hausse, la hauteur de l'augmentation, un record de baisse* ;

Une unité lexicale peut avoir deux ou plusieurs correspondants dans la langue cible, correspondance qui s'appelle fourche lexicale (T.Cristea, 2001 : 45). L'étude de la polysémie s'inscrit dans le cadre d'une « description collocationnelle dont l'objectif est de déterminer les contextes caractéristiques pour la réalisation d'un des sens de la série polysémique propre à une unité de traduction lexicale (T.Cristea, 2001 : 45).

C'est au niveau de la fréquence qu'un mot comme *creştere* du roumain choisira son hétéronyme pour ce combiner avec *rată* ou *ritm de* :
(19)

	accroissement	augmentation	croissance	hausse	progression
Taux de	5	1	63	6	9
Rythme de	3	3	18	5	8

(S.Verlinde, 1995 : 169)

Ces remarques plaident pour l'introduction dans un dictionnaire une zone conceptuelle du type FLUCTUATIONS avec des constructions syntagmatiques attestées en vue du choix correct de l'hétéronyme français lors du passage d'un substantif roumain du type *creştere, mărire* et d'un verbe comme *a creşte, a (se) mări* :
(20)
Accroissement des riches,
Accroître ses biens, son patrimoine, sa production
Augmentation de capital, de volume, de nombre, de quantité, de prix, de durée
Augmenter le nombre, le nombre, les prix, les salaires
Croître en volume, en nombre, en étendue

Le corpus mentionné n'inclut pas de synonymes du type :

(21) *accumuler, agrandir, amplifier, arrondir, chuter, élargir, étendre, grossir, majorer, minorer, pousser, s'effondrer ; amplification, boom, bond, gonflement, grossissement, montée, majoration, redoublement, renforcement.*

Les études de fréquence orientent la traduction du côté des substantifs pour : *hausse, baisse, croissance, et des verbes : accroître, augmenter, diminuer, progresser, réduire, régresser*, et aussi des pluriels : *hausses, baisses.*

Les conclusions syntagmatiques ont le même rôle :

(22)
s'inscrire, ouvrir clôturer, terminer en hausse / baisse
être, revoir, s'orienter, repartir, réviser à la hausse ; cap, tendance à la hausse
mouvement de hausse / baisse (Bourse)
taux / rythme de croissance
réduction des dépenses, de l'impôt, du déficit

L'étude des fluctuations en contexte (démarche sémasiologique) et celle des substantifs et des verbes qui définissent ce domaine (approche onomasiologique) met en évidence la variété polysémique du mot, les richesses de ses emplois et des domaines d'emploi. En fait, « à une langue de spécialité correspond un domaine d'emploi et partant, un emploi spécifique des mots » (D. Candel, 1984 : 29).

Là où l'on s'attendait de trouver des termes univoques, monoréférentiels, on trouve des mots polysémiques ce qui implique la nécessité de prendre en considération la richesse des emplois et des domaines d'emploi par la constitution de base de données délimitant les domaines et leur organisation, leurs concepts, systèmes, signifiants.

4. Conclusions

La rédaction des répertoires analogiques bilingues spécialisés rencontre à peu près les mêmes difficultés que celle des répertoires bilingues de langue standard, comme par exemple :

(a) la hiérarchisation des concepts et la délimitation rigoureuse des zones et des micro-zones conceptuelles ;

(b) la délimitation de la zone conceptuelle par rapport aux zones voisines (comme le vocabulaire de la publicité par rapport à celui du marketing et de la communication) ;

(c) la structuration interne de l'article : le mot centre (substantif) et ce que l'on en dit (les relations de prédication, les verbes constants et les épithètes courantes) ;

(d) la mise en relation par micro-zones bilingues.

Un tel dictionnaire donnerait des arguments solides pour la valorisation discursive des éléments lexicaux par une interprétation correcte due aux différentes contraintes d'ordre lexico-morpho-syntaxique, sémantico-syntaxique et / ou pragmatiques. La mise en équivalence bilingue y est beaucoup plus souple et se soumet à des contraintes "encyclopédiques" et / linguistiques dont le traducteur doit tenir compte.

La démarche à deux étapes complémentaires obligatoires (E.Coşeriu, 1994 :43), sémasiologique et onomasiologique, résulte d'une opération complexe entre signification et désignation. De cette façon la terminologie est prise en charge par une discipline plus souple, plus adéquate aux sciences sociales comme l'économie, une démarche qui est à double sens, onomasiologique et sémasiologique. Cette perspective démontre que l'unité de traduction ne peut, en aucun cas, être le mot, mais des ensembles conceptuels articulés d'éléments équivalents.

Le noyau commun des mots polysémiques se réalise dans des emplois diversifiés mis en évidence par le cotexte linguistique ou par le contexte situationnel, extralinguistique.

Bibliographie sélective

1. ABRAHAM, M. – « Représentation et structuration de la polysémie verbale – un exemple », in *La Polysémie*, sous la direction d'O. Soutet, Presses de l'Université de Paris - Sorbonne, 2005, 137-155.
2. BALTINGER, K. – *Vers une sémantique moderne*, Paris, Klincksieck, 1980.
3. CANDEL, D. – « Ambiguïté d'origine polysémique dans une langue de spécialité », in *Cahiers de lexicologie*, vol. XLV, 1984 – II, 3-19.

4. CLAS, A., GROSS, G. – « Les classes d'objets et la désambiguïsation des synonymes », in *Cahiers de lexicologie*, LXX, 1995-I, 27-38.
5. CRISTEA, T. – *Stratégies de la traduction*, Editura "România de mâine", 1998.
6. CRISTEA, T. - *Structures signifiantes et relations sémantiques en français contemporain*, Editura Fundaţiei România de mâine, 2001.
7. DESCLÈS, J.-P. – « Polysémie verbale », in *La Polysémie*, sous la direction d'O. Soutet, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, 111-137.
8. LAPLACE, C. – *Théorie du langage et théorie de la traduction, Paris*, 1994.
9. LEDERER M. – *La traduction aujourd'hui*, Hachette FLE, Paris, 1994.
10. MOUNIN, G. – *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, 1963.
11. KLEIBER, G. – « Polysémie et référence : la polysémie, un phénomène pragmatique ? », in *Cahiers de lexicologie*, vol. XLIV, 1984 – I, 85 – 103.
12. POTTIER, B. – « Les Universaux », in *Bulletin du Groupe de Recherches Sémiolinguistiques*, no. 14, 1981, 3-7.
13. VERLINDE, S. – « La combinatoire du vocabulaire des fluctuations dans le discours économique », in *Cahiers de lexicologie*, 66, 1995-1, pp. 137-175.

"Le français dans le monde", numéro spécial *Recherches et applications*, *Retour à la traduction*, août / septembre 1987.

Specificul traducerii numelor de funcţii în limbile franceză şi română

Eufrosinia Axenti
Universitatea de Stat din Chişinău

Résumé

La langue évolue et à chaque époque on voit apparaître de nouveaux phénomènes linguistiques. Le mouvement féministe des années '60, '70 a motivé, en partie, l'apparition des formes des noms féminins longtemps absentes dans nombre de langues. Il s'agit en particulier de celles qu'on utilise pour dénommer des fonctions auxquelles les femmes n'avaient pas accès autrefois et où, actuellement, leur présence est de plus en plus importante. Dans la langue cette tendance a engendré toute une série de critiques, les formes respectives étant considérées comme une dérivation de la norme. Notre intervention portera sur l'état des choses dans ce domaine en français et en roumain ainsi que sur les problèmes de traduction dudit lexique au niveau de ces deux langues.

L'importance de la phraséologie dans la traduction spécialisée

Ileana Busuioc
Universitatea din Bucureşti

Résumé

Trop souvent l'importance de la phraséologie se trouve diminuée − dans la théorie comme dans la pratique de la traduction, surtout spécialisée − au profit de la terminologie; et pour cause: alors que les lacunes terminologiques en langue cible entraînent des blocages du processus de traduction, le traducteur arrivera tant bien que mal à une solution en ce qui concerne les tours de phrase spéciaux. Mais il aboutira alors à ce que D. Gouadec appelle une «traduction banalisée» et il est fort possible que le non respect des stéréotypes spécifiques du domaine d'application signifiera une perte de
crédibilité auprès des spécialistes utilisateurs de la traduction en question. La communication visera à mettre en évidence quelques aspects concernant les ***micro-*** *et* ***macrostéréotypes phraséologiques*** *en français et en roumain.*

Le rôle des corpus numérisés dans la traduction spécialisée

Virginia Veja
Universitatea „Dunărea de Jos” din Galaţi

Résumé

La linguistique de corpus est un domaine qui s'intéresse à des textes, des textes réels, c'est à dire produits pour des raisons de communication entre êtres humains et non des productions artificielles produites par l'intuition des linguistes, des textes entiers ou au moins des échantillons qui dépassent le stade de la phrase. Les corpus dépassent le simple texte pour constituer des ensembles de textes choisis et ordonnés selon des critères précis. L'étude de corpus, c'est-à-dire des collections raisonnées de textes, est une étape indispensable au traitement de toute traduction, qu'elle soit spécialisée ou non, mais surtout dans le cas des traductions spécialisées. C'est de la constitution des corpus numérisés et de leur exploitation que s'occupe notre communication.

Le style du discours journalistique

Aura Bărîcă
Universitatea Tehnică de Construcţii din Bucureşti

Résumé

Cet article a pour intention une analyse du style publicitaire du point de vue linguistique. Il présente des traits particuliers du style du journalisme au niveau morphologique et syntactique, avec des exemples des journaux roumains actuels. Les titres mêmes concentrent, du point de vue sémantique, l'idée centrale des articles autour desquels le texte organise les informations et ainsi ils deviennent représentatifs pour le style en cause. Notre conclusion est que le style publicitaire est bien différent, et pose beaucoup de problèmes au traducteur.

Optimiser la Traduction économique

Maria-Antoaneta Lorentz
Académie d'Etudes Economiques de Bucarest

Résumé

Notre intervention traduit une tentative d'inventorier la problématique actuelle de la traduction économique en vue d'établir quelques vois à suivre pour optimiser cette traduction. Le point de départ est le constat que la langue économique est en même temps une langue « vivante, dotée d'une personnalité à part entière, et une langue très technique. A cela s'ajoute le fait que la traduction spécialisée est de plus en plus intégrée à la gestion électronique de documents et elle évolue constamment avec les nouvelles technologies.
Nous avons cherché à esquisser les exigences nécessaires à la mise en place d'une infrastructure cohérente pour la traduction économique compte tenu de la typologie du discours économique actuel, des caractéristiques de la traduction économique et des pratiques en terminologie textuelle.
Cette article se donne pour tâche de relever les points de vue pertinents pour la construction d'une telle infrastructure et de décrire quelques résultats dont l'importance est évidente pour l'amélioration du processus de traduction économique qui tient compte des repères tels, technique et traductions, localisation des traductions, psychologie des traducteurs, traduction à valeur ajoutée ou traductions automatiques.
En conclusion notre réflexion avance quelques directions à suivre pour optimiser la traduction économique à partir de la réalité discursive et théorique d'aujourd'hui.

L'intervention qui suit n'a pas pour ambition d'offrir la recette idéale pour *optimiser* la traduction économique, c'est-à-dire pour lui donner un rendement optimal, voire le meilleur rendement. Elle se propose simplement, dans un premier temps, d'esquisser le cadre actuel de la traduction spécialisée économique, de dresser une typologie succincte du discours économique, puis de passer en revue les principales caractéristiques de la traduction économique en s'arrêtant sur quelques points qui puissent servir à mieux maîtriser le domaine en question.

Nos remarques sont issues de nombreux exemples extraits de la presse spécialisée et de la pratique professionnelle dans le domaine, ce qui permet de leur donner une dimension réaliste indispensable à la crédibilité de nos propos pour les traducteurs appelés à traduire des textes économiques de nature diverse.

1. Les particularités de la traduction spécialisée

La traduction spécialisée représente près de *90% du volume de traduction mondial*. Les traducteurs spécialisés traduisent des *documents écrits de toutes sortes*, produits principalement par des entreprises mais aussi par des institutions et organismes internationaux : des documentations sur des produits, des notices et modes d'emploi, des contrats et conventions, des brochures et catalogues divers, des ouvrages de vulgarisation et des manuels, des scripts de documents vidéo ou cinématographiques, des sites Web, des cédéroms de jeux ainsi qu'une quantité énorme de logiciels accompagnés de leur aide et de leur guide d'utilisation. La traduction spécialisée est de plus en plus intégrée à la *gestion électronique de documents* et elle évolue constamment avec les *nouvelles technologies* : Internet, publication assistée par ordinateur (PAO) et traduction assistée par ordinateur (TAO) sont devenue des outils que doit parfaitement maîtriser le traducteur d'aujourd'hui.

Du fait de l'*intensification des échanges internationaux* et du développement des *nouvelles technologies*, les ***besoins*** en traduction spécialisée se multiplient continuellement. Dans une telle conjoncture, optimiser la traduction économique s'avère un sujet plein d'actualité qui suppose la prise en charge d'une méthodologie appropriée, d'une compétence en terminologie et en recherche

documentaire, d'une formation poussée en informatique, donc de quelques acquis essentiels à savoir :

(a) *la technique dans les traductions* - les outils de travail des traducteurs ont forcement évolué avec la technologie moderne et ont donc profité pleinement de la rapidité de l'informatique avec la fluidité de l'information qu'elle implique. Dictionnaires, traitements de texte, systèmes experts, tous les outils modernes de traitement de texte sont utilisables dans le domaine des traductions ;

(b) *la localisation des traductions* - la révolution Internet appliquée aux traductions est un facteur très important dans la façon moderne de gérer les traductions. En effet, la fluidité de l'information textuelle et le fait qu'elle échappe maintenant aux frontières géographiques permet de trouver rapidement les meilleurs traducteurs du moment pour un travail donné, sans tenir compte de positionnement géographiques trop restrictif. En plus, le domaine des traductions ayant, par sa nature même, une tendance à gommer les difficultés de communications entre les différentes langues, c'est par définition un des premiers, si ce n'est le premier, à optimiser au mieux ses service au niveau planétaire! Pourtant l'aspect le plus important de la localisation concerne vise l'adaptation de la traduction en fonction des particularités linguistico-culturelles des marchés visés. Une étude a montré qu'en 2000, 51,3% de l'ensemble de la population en ligne était anglophone, contre seulement 25% en 2003. Pourtant, moins de 15% des sociétés publient le contenu de leur site web en plus d'une langue. Il n'en reste pas moins vrai que les sites Internet non plus unilingues mais multilingues tendront à l'avenir à se multiplier, lorsque les entreprises cherchent à conquérir de nouveaux marchés internationaux.

(c) *la psychologie des traducteurs* - le traducteur doit savoir manipuler avec aisance la syntaxe de différentes langues, tout en maîtrisant la sémantique associée aux textes traduits. La notion de sémantique est ici particulièrement importante, car être capable de comprendre le sens d'une phrase dans son contexte humain au sens large (domaine, époque, culture, implication de la traduction) est une nécessité absolue. S'il n'est pas possesseur d'une culture générale très étendue qui lui permettra de comprendre de manière globale les domaines pour lesquels il effectue une traduction ou si le domaine lui est inconnu, il doit se faire un devoir de mettre à jour sa compréhension du domaine en question par des lectures, conversations et réflexions appropriées.

(d) *la traduction à valeur ajoutée* - le traducteur à la pointe de son art est aussi un artiste qui peut faire preuve de créativité si cette dernière est demandée (nous précisons ici que c'est l'exactitude qui prime pour la plupart des documents), mais supposez maintenant que vous ayez un cas de traduction qui fasse exception. Les agences de publicité et agences de communication en particulier recherchent ce genre de prestation car il s'agit le plus souvent, dans leur domaine, de traduire l'idée, le sens, le message avant le contenu exact. La langue de la communication passe fréquemment par des jeux de mots, des associations d'idées et des métaphores que la traduction doit pouvoir retranscrire au mieux. Il s'agit d'être inventif sans pour autant trahir le texte original. Evidemment, d'autres nuances dans la palette des traductions sont possibles en fonction des repères culturels, politiques, régionaux, chronologiques, etc.

(e) *les traductions automatiques* - elles sont une véritable épine pour la généralisation d'une intelligence artificielle. En effet, la possibilité de faire de très bonnes traductions automatiques n'a jamais été réalisée, tant le domaine est complexe. En effet, pour réaliser une traduction, l'ordinateur doit non seulement comprendre la syntaxe, mais aussi le contexte et celui-ci contient pour le moment des difficultés quasi insurmontables, comme la perception visuelle de l'environnement et aussi le bon sens qui paraît évident à chacun, mais qui est acquis grâce à des années d'expérience dans un corps humain en contact permanent avec son environnement. Résultat, le contexte des traductions en pâtit et la traduction automatique stagne.

(f) *les besoins accrus en ressources terminologiques* - La production toujours croissante de documents sous format électronique, l'internationalisation des échanges, les enjeux liés au développement d'Internet et des réseaux Intranet créent des besoins de plus en plus importants et variés en ressources terminologiques utilisées dans diverses applications. Il peut s'agir de simples listes de termes plus ou moins structurées (index structurés, thesaurus, réseaux lexicaux) utilisés par des systèmes d'indexation automatique ou de recherche d'information, des référentiels terminologiques plus documentés, où les termes sont définis et leurs conditions d'emplois décrites (terminologies de références pour les systèmes d'aide à la

rédaction, bases de connaissances terminologiques multilingues pour la traduction), ou, à un niveau plus abstrait, (qui n'est plus celui des expressions linguistiques, mais celui des notions), des ontologies décrivant les objets de connaissance d'un domaine.

2. La typologie de la langue économique

Il suffit de lire quelques articles de presse pour s'apercevoir que la langue économique est en même temps une langue « vivante », dotée d'une personnalité à part entière, et une langue très technique. Vivante, la langue économique l'est assurément, à l'image des expressions suivantes [5] [3] : « marché en pleine euphorie », « le marché joue au yo-yo », « le dollar se redresse, se relève, dégringole », autant d'expressions qui permettent une réelle personnification de l'économie. La presse économique est en effet un peu le théâtre d'une « sitcom », où les couples se font et se défont, engendrent des descendants, se fâchent puis se réconcilient. Cependant, les textes économiques regorgent également de termes techniques, qui en rendent la lecture très délicate pour le profane. En effet, si les journalistes économiques, qui s'adressent au plus grand nombre, ont une obligation de vulgarisation, ils ne peuvent faire état des derniers développements de l'économie sans avoir recours à une terminologie spécialisée et souvent opaque pour les non-initiés. Sous l'effet du développement fulgurant d'Internet, un réel effort de communication a été consenti pour permettre au grand public de mieux comprendre les termes les plus courants de la langue économique. Il existe ainsi de nombreux sites Internet de vulgarisation qui permettent au « retail investor » (« petit investisseur ») de mieux appréhender les réalités du monde économique d'aujourd'hui. Le lecteur de textes économiques est donc moins démuni qu'hier mais il lui restera difficile d'en saisir toutes les subtilités s'il ne bénéficie pas d'une connaissance approfondie du domaine.

La langue économique, parce qu'elle rend compte d'une réalité en constante évolution, est par ailleurs génératrice de nombreux néologismes : on entend ainsi parler depuis quelque temps déjà de la « nouvelle économie », de la « net économie », ou des « dot.com companies » (ou « sociétés point com »), ces sociétés qui bâtissent leur succès autour de la Toile. Dans certains cas, les journalistes économiques font également appel au bagage cognitif global du lecteur en détournant certains dictons ou certaines formules consacrées : « Quand Tibco Software va, Reuters va… », par exemple, est un clin d'œil manifeste à « Quand le bâtiment va, tout va « ; « Tout corps plongé dans le CAC40 subit une pression de bas en haut » doit beaucoup au théorème d'Archimède, etc.

Comme le note fort justement Gérard Ilg, « *les économistes et les banquiers adorent filer les métaphores »* [5]. La langue économique emprunte en effet à de très nombreux registres et a ainsi largement recours au *vocabulaire martial* (percée sur le front du chômage, veillée d'armes, camper sur ses positions, retraite prudente des investisseurs, colmater les brèches), *médical* (rechute des cours, traitement de choc, marché en pleine convalescence), ou *météorologique* (avis de tempête sur les marchés, chute du baromètre, raz-de-marée, embellie/accalmie, etc). Les techniques ne sont pas en reste, le marché étant souvent assimilé à une *voiture* (tomber en panne, mécanisme grippé, tour de manivelle, courroie de transmission, remettre les gaz), pas plus que le domaine de la *navigation* (coup de tabac, perdre le nord, prendre l'eau, avoir le vent en poupe, maintenir le cap, lâcher du lest, maintenir à flot, régime de croisière).

Si la langue économique a jusqu'ici été étudiée par le biais de la presse économique, il ne faut pas pour autant oublier les autres textes qui y ont recours : citons notamment les rapports annuels des entreprises et des établissements de crédit, les études économiques, les rapports et communiqués des différentes organisations économiques, les catalogues de produits, les mentions légales, packaging, brochures de présentation corporate etc. Les rédacteurs de ces documents, qui ne sont pour leur part tenus à aucune obligation de vulgarisation, privilégient un style plus académique, plus détaché ; il s'agit en effet pour eux de rendre compte de la manière la plus neutre possible de leurs études, de leurs analyses, ou plus généralement, de la conjoncture. Aucun écart ne leur est donc permis et si les articles de la presse économique peuvent encore « passer » auprès du grand public, grâce notamment aux efforts de personnification que nous avons évoqués plus haut, le non-initié éprouvera sans doute quelque difficulté à appréhender par exemple les rapports émis par des organismes économiques.

Enfin, signalons qu'en matière économique, comme dans tous les domaines, le politiquement correct est actuellement de rigueur, comme le prouve l'expression « actionnaire individuel », censée

remplacer l'ancien « petit porteur », jugé par d'aucuns quelque peu péjoratif (on aurait aussi pu citer « demandeur d'emploi » pour « chômeur », etc.).

Broker, *cash-flow*, *swap*, *trader… back office, small caps et autres start-ups….*
Les textes économiques regorgent de termes directement empruntés à l'anglais désormais entrés dans l'usage. Ces emprunts, dont certains puristes contestent plus ou moins avec raison la légitimité, sont en effet légion, notamment dans la presse spécialisée. Le magazine *La Vie Financière* du 9 octobre 1999 [3] fait la même constatation : « *Au grand dam des défenseurs de la langue française, notre vocabulaire financier est envahi par les termes anglo-saxons, souvent par facilité, parfois par snobisme »*. Dans certains cas, il s'agit de termes passés depuis un certain temps déjà non seulement dans la langue spécialisée, mais également, dans une certaine mesure, dans la langue courante (« marketing », par exemple). La domination des Etats-Unis sur la scène économique mondiale explique en fait en grande partie les défis terminologiques que doivent relever les professionnels français ou roumain de l'économie.

Force est de constater que dans de nombreux cas, les néologismes anglais n'attendent pas la création d'un équivalent français pour faire leur entrée en force sur les marchés et dans les médias. Ainsi, à la Bourse de Paris, personne n'oserait utiliser « écart » au lieu de « spread » ni « post-marché » pour « back-office ». Il faut en fait sans doute chercher un peu plus loin pour comprendre cet état de fait. Tout d'abord, il faut avoir conscience du rythme souvent frénétique avec lequel l'économie évolue, et qui explique en grande partie le pragmatisme dont ses acteurs font preuve lorsqu'il s'agit de communiquer. Ensuite, il ne faut pas oublier de resituer les choses dans un contexte plus global : en effet, si un réel effort est consenti au niveau de la France pour trouver des traductions aux néologismes anglo-saxons, il faut s'interroger sur l'intérêt d'une telle démarche dans le contexte des autres pays européens. Ainsi, dans un pays comme l'Italie, où « *La souris de mon ordinateur »* se dit « *Il mouse del mio computer »*, ou en Roumanie « *Mouse-ul computerului meu »* le moins que l'on puisse dire est que la priorité n'est pas vraiment donnée à la créativité linguistique. Certes, cela n'excuse pas le recours souvent excessif, en France ou ailleurs, aux anglicismes, mais les disparités qui existent entre les politiques linguistiques des différents pays peuvent expliquer, au moins en partie, le pragmatisme communicationnel dont font preuve les acteurs du monde économique et leur propension à adopter, sans trop « se poser de questions », des termes et expressions émanant d'outre-Atlantique ou d'outre-Manche.

Quoi qu'il en soit, il est toujours intéressant de suivre en parallèle l'évolution d'un néologisme et de son équivalent formulé par la commission de terminologie économique. On pourrait citer le cas, actuellement, du terme « start-up », dont la traduction française proposée par les linguistes du gouvernement, à savoir « jeune pousse (d'entreprise) », semble avoir quelque difficulté à s'imposer. « Fusionite » et « option sur titres », équivalents proposés respectivement pour « merger mania » et « stock options », constituent d'autres exemples sur lesquels il serait intéressant de se pencher.
Par paresse ou par snobisme, les rédacteurs francophones ont en outre de plus en plus souvent recours au calque. L'exemple qui suit, extrait d'une brochure de présentation de fonds communs de placement (donc, destinée à un public assez large), contient ainsi pas moins de trois calques flagrants de termes anglo-saxons, qui permettent de se rendre compte de la grande influence exercée par la terminologie anglo-saxonne sur le rédacteur francophone [3]:
« Au cours de la période considérée, les secteurs ayant le mieux *performé* sont les télécommunications et les services, relativement peu cycliques. […] L'amélioration du *sentiment* en Europe de l'Est dépend essentiellement de la reprise des économies de l'Union européenne, allemande tout particulièrement. Si la reprise allemande anticipée au deuxième semestre 1999 se concrétise, la Hongrie bénéficiera de ses *fondamentaux* micro-économiques ».
Le premier terme est un calque évident de *to perform*, verbe qui peut pourtant se rendre de différentes façons en français. *Sentiment* s'inspire lui aussi directement du terme anglais présent notamment dans des collocations comme *market sentiment*, *l'humeur* ou *l'état d'esprit des opérateurs*. Enfin, les *fondamentaux* constituent une déformation de l'anglais *fundamentals*, terme qui désigne en fait les paramètres fondamentaux d'une valeur, d'un pays ou d'un marché.

Il serait intéressant, pour clore cette rubrique, de s'arrêter un instant sur le néologisme « euroland », qui désigne depuis le 1er janvier 1999 l'ensemble constitué des onze premiers pays à avoir rempli les critères nécessaires à la mise en place, sur leur territoire, de la monnaie unique européenne. Ce terme a en effet suscité bon nombre de débats lors de son apparition : certains ont proposé de le « traduire » par « l'euroland » en français, tandis que d'autres ont suggéré « la zone euro », la

commission de terminologie du Ministère des Finances préférant pour sa part « l'Eurolande » (!), terme repris notamment dans le dictionnaire Harrap's de la finance [3]. Si le caractère poétique d'« euroland » a certes de quoi séduire, ses détracteurs lui reprochent son côté « parc d'attractions » (il est vrai que le terme n'est pas sans rappeler Disneyland). Certains préfèrent donc parler de la « zone euro », expression plus technique qui, il est vrai, a le mérite d'être neutre. On constatera en tout cas dans la pratique que les deux termes sont utilisés (la « zone euro » ayant peut-être la préférence parmi les journalistes économiques), l'emploi de l'un ou de l'autre dépendant en fait en grande partie du type de texte et du lectorat visé.

3. L'articulation du texte

Dans le domaine économique plus qu'ailleurs, le rédacteur anglophone utilise couramment des mots de liaison qui lui permettent d'articuler sa pensée ou de faire ressortir tel élément plutôt que tel autre : ces « connecteurs », dont « as » et « with » sont peut-être les plus fréquents, permettent d'illustrer une constatation ou une affirmation par exemple, ou d'indiquer les causes d'un événement, par le biais de la proposition relative qu'ils servent à introduire : par exemple, dans la phrase *« Economic data continued to show robust economic activity, with fourth quarter GDP growth being revised up and productivity growing »*, « *with* » permet d'apporter une double illustration de la constatation faite en début de phrase. Dans « *Mutual fund sales rose as demand from retail investors increased »*, la relative introduite par *« as »* permet de comprendre le pourquoi de la progression des fonds communs de placement.

Les mots de liaison, s'ils sont très concis et indispensables à l'articulation logique d'un texte, n'en restent pas moins très délicats à traduire. L'étoffement doit en effet souvent être assez poussé pour rendre la phrase vivante en français, ex. : *« Mutual fund sales.. »* traduit par *« Les fonds communs de placement, de plus en plus prisés par les petits investisseurs, ont vu leurs ventes progresser »*. Il faut en fait s'écarter le plus souvent de la phrase source pour pouvoir prendre du recul par rapport aux schémas traditionnels qui consistent soit à évoquer l'événement avant d'en indiquer la ou les causes (cf. *« Mutual fund sales rose as demand from retail investors increased »*), soit à préciser la ou les causes avant de parler de l'événement (*« With a weakening Euro and an increase in producer price levels, the ECB tightened monetary policy »*). [3]

Lorsque des formes gérondives sont utilisées, lesquelles permettent d'éviter le recours à « as » ou « with » par exemple, il est tout aussi important d'en étoffer la traduction pour rendre le texte plus soutenu et moins lourd : on pourra ainsi traduire, par exemple, *« Japan lagged, posting a small decline in February »* par *« Le marché japonais s'est laissé distancer, comme le prouve son léger fléchissement en février »*. [3]

Le savoir traduire

Le travail de traduction consiste bien sûr à transposer les idées, mais aussi à rendre le lecteur réceptif aux particularités de l'esprit du texte original. Une traduction pure et simple apparaît souvent insuffisante, car une série d'autres facteurs d'une importance capitale entrent en jeu. Avant tout, il est important que le traducteur dispose de connaissances approfondies dans le domaine à traiter. Traduire un document –économique par exemple - dans les langues de travail de l'Union européenne tout en tenant compte des nuances et subtilités des législations nationales n'est pas seulement un travail purement linguistique. Les traducteurs doivent avoir des connaissances approfondies en la matière, connaître le jargon communautaire, disposer d'outils de travail performants. Le module spécifique aux affaires européennes, par exemple, comprend une méthodologie de base, à savoir traduire uniquement dans sa langue maternelle avec un diplôme universitaire en main, dépouiller le texte et mettre au point le glossaire propre au projet, traiter sur ordinateur, réviser, peaufiner, contrôler. Des réunions de travail multilingues sont organisées tout au long de l'élaboration des différentes versions linguistiques.

Le savoir traduire comprend un ensemble de services tels traduction- révision - rédaction - multilingual editing - glossaires électroniques, graphisme - mise en page - création d'images, relecture - correction de textes, support technique - conversion de textes à partir de et vers tout système/plate-forme, Internet publishing, impression – diffusion.

3.1. Comprendre pour traduire

Certains traducteurs, pressés d'en découdre et soucieux avant tout d'accroître leur chiffre d'affaires, oublient en effet trop souvent qu'avant de pouvoir traduire un texte, il faut d'abord le comprendre [7]. La compréhension d'un texte, comme le remarque Marianne Lederer [6] fait intervenir des connaissances aussi bien linguistiques qu'extra-linguistiques. Dans le cas du traducteur de textes économiques, comme dans celui de tout traducteur professionnel, les connaissances linguistiques sont théoriquement acquises avant même l'entrée dans la profession. Pour ce qui est du bagage extra-linguistique (connaissance du sujet, etc.), le traducteur économique, comme nous allons le voir ci-dessous, bénéficie d'un atout particulièrement appréciable.

Le traducteur de textes économiques, contrairement à la plupart de ses collègues évoluant dans d'autres secteurs, a en effet la grande chance d'avoir affaire à un domaine qui colle parfaitement à l'actualité et pour lequel on dispose d'une documentation conséquente. Il existe en effet aujourd'hui une foison de journaux et de magazines spécialisés auxquels le traducteur économique peut avoir recours pour approfondir tel ou tel sujet ou trouver des indices susceptibles de l'aider à comprendre le sens d'une phrase complexe. La télévision, nationale ou étrangère, et bien sûr, la radio, sont d'autres sources d'information très précieuses dans la caisse à outils du traducteur. Les nouveaux moyens de communication, comme Internet, constituent une troisième source d'information non négligeable sur laquelle ne pouvaient compter les traducteurs des années 1970 ou 1980.

De par la place privilégiée qu'il occupe dans la chaîne de l'information, le traducteur économique et d'aujourd'hui a donc toutes les armes en main pour livrer un travail de qualité : il ne lui est plus possible d'invoquer des « problèmes d'accès à l'information » pour excuser une prestation médiocre.

Il suffit, pour mieux se rendre compte de l'importance que peuvent prendre la presse spécialisée et plus généralement les médias dans le travail du traducteur, de prendre quelques exemples.

Le fait de se tenir au courant de l'actualité permet donc de *«* boucher les trous » et d'étoffer la traduction lorsque cela est nécessaire. Un exemple : l'expression *« the ECB's inflation ceiling* » (*« le plafond de l'inflation (tel qu'il est) déterminé par la BCE »*) [3] pourra paraître curieuse à ceux qui ne connaissent pas les institutions financières européennes et le rôle qu'elles jouent. Il montre on ne peut mieux le caractère souvent elliptique de l'anglais économique ; on peut d'ailleurs remarquer à ce propos que plus le texte est ciblé et s'adresse à des spécialistes de la question traitée, plus il doit se lire « entre les lignes », sous peine d'erreur grossière de compréhension et donc, de traduction. *« The loss of momentum in the OECD lead indicator* », par exemple, ne veut pas dire *« la perte de vitesse du principal indicateur de l'OCDE »*, qui n'aurait pas de sens, mais *« la perte de vitesse dont fait état le principal indicateur de l'OCDE »*. De la même façon, lorsque l'on trouve, dans des résultats financiers, la phrase *« last year's production for the quarter was… »*, il faut comprendre : *« la production de l'année dernière, pour le même trimestre, s'élevait à… »*.

3.2. Comprendre pour simplifier

Il est souvent impératif de comprendre ce dont il s'agit pour pouvoir simplifier le texte original et obtenir une traduction fluide. Une parfaite compréhension du texte original permet par ailleurs parfois de corriger des phrases mal construites dans la langue source. Prenons un exemple : pour traduire *« While the US dollar should continue to perform well in the near term*, *Federal Reserve monetary policy action will impact the direction of the US dollar »*, phrase pour le moins maladroite (répétition de *« US dollar »*, *« direction* » pour répondre à *« near term »*), il est évident qu'il faut prendre un peu de recul et notamment étoffer l'idée véhiculée par *« direction »* : *« Si le dollar (américain) devrait, selon toute vraisemblance, continuer à bien se comporter dans les semaines à venir, son évolution à plus long terme dépendra pour sa part de l'inflexion que la Réserve fédérale décidera de donner à sa politique monétaire »*. [3]

Pour finir, rappelons qu'il ne faut jamais oublier de se poser la question : « que veut dire cette phrase ? », même lorsque le sens peut paraître évident à première vue. Il est en effet à constater que dans de nombreux cas, une trop grande correspondance avec le texte source peut donner lieu à une traduction lourde et artificielle. Ainsi, dans *« While Oracle's Japan business is growing very rapidly, its valuation looks very stretched »*, il est indispensable de se demander ce que l'auteur entend par

« stretched valuation ». C'est seulement après s'être posé cette question que l'on arrivera à une traduction logique, idiomatique et fluide à la lecture : *« Si les activités japonaises d'Oracle connaissent actuellement un développement très rapide, le titre n'en semble pas moins fortement surévalué »*. [3]

4.3. La réorganisation du texte source

Si l'anglais privilégie généralement les phrases courtes, il ne faut pas hésiter, dans la traduction, à réorganiser le texte et à réunir des phrases au départ indépendantes, surtout si le texte original comporte des répétitions qui nuisent au style. Exemple : « They have recently won new business from Intel and Micron. We expect this business to grow rapidly, contributing to their earnings significantly ». Traduction possible : « La société a récemment signé de nouveaux contrats avec Intel et Micron, qui devraient rapidement lui ouvrir de nouvelles portes et lui permettre d'accroître ses bénéfices de manière significative ». Autre exemple : « However, Iran, Libya and Algeria began the week indicating a 2Q increase was not desired. However, following a meeting Wednesday between the Saudi and Iranian oil ministers, the Iranian press indicated that the market and price stability were a priority ». Dans ces deux phrases, la répétition de l'adverbe « however » est pour le moins maladroite, mais le problème peut être résolu en fusionnant les deux phrases de la manière suivante : « L'Iran, la Libye et l'Algérie ont toutefois déclaré, en début de semaine, qu'une augmentation de la production au cours du deuxième trimestre n'était pas souhaitable, ce qui n'a guère empêché la presse iranienne de préciser, après la réunion qui s'est tenue mercredi entre les ministres saoudien et iranien du pétrole, que la priorité était donnée au marché et à la stabilité des cours ».

Il est bien entendu toujours possible d'envisager la pratique inverse, autrement dit, le scindement d'une phrase longue ou lourde en deux phrases distinctes dans la traduction. Ce cas de figure se présente toutefois assez rarement, compte tenu du style relativement concis et succinct de l'anglais économique.

Une autre technique qu'il est possible d'envisager dans le cadre de la réorganisation du texte source est celle de l'inversion. Dans certains cas, il est en effet souhaitable, pour des raisons de style notamment, de modifier, dans la traduction, la place qu'occupent certains éléments dans la phrase de départ.

Il est enfin possible, dans certains cas, d'opérer ce que l'on pourrait appeler une traduction par « glissement syntaxique ». Par exemple, l'expression « small capitalisation stocks » est une contraction évidente de « the stocks issued by small capitalisation companies ». A partir de cette constatation, le traducteur va organiser sa traduction non plus autour de « stocks » mais à partir de « companies », qui est le sujet réel, bien que sous-entendu.

4.4. L'intérêt de la métonymie

La métonymie, processus linguistique fondé sur le rapprochement mental qu'opère l'utilisateur d'une langue entre deux objets ou phénomènes par association d'idées (l'expression « boire un verre », par exemple, constitue une métonymie en ce sens que l'on fait passer le contenant pour le contenu), est une arme précieuse dans l'arsenal syntaxique du traducteur de textes économiques et financiers. Cette technique va en effet lui permettre, dans certains cas, d'utiliser une figure de style pour désigner un pays, une monnaie, etc., dont il ne souhaite pas, pour une raison ou pour une autre, utiliser le nom usuel.

Le traducteur utilisera en fait surtout cette technique pour éviter les répétitions (présentes dans le texte source) dans sa traduction. Ainsi, dans *« The US dollar should continue to perform well as the domestic economy is robust. However, Federal Reserve action to tighten monetary policy will impact the direction of the US dollar »*, la epetition de *« US dollar »* n'est pas très heureuse et le traducteur aura tout intérêt à l'éliminer dans le texte cible. C'est en utilisant « le billet vert », métonymie connue de tous qui met l'accent sur la caractéristique la plus évidente du dollar comme objet, qu'il y parviendra : *« Le dollar américain devrait continuer à bien se comporter compte tenu du dynamisme de l'économie nationale. L'évolution à plus long terme du billet vert dépendra toutefois du tour de vis que la Réserve fédérale décidera ou non de donner à sa politique monétaire »*. De la même façon, et pour rester dans les monnaies, le traducteur pourra préférer la « monnaie unique » à « l'euro » en cas de risque de répétition de ce dernier terme (la presse spécialisée n'hésite pas elle-même parfois à évoquer « la monnaie de Sa Majesté » en parlant de la livre sterling). [3]

Outre les monnaies, les pays et les régions font eux aussi l'objet d'appellations « alternatives » qui sont bien utiles au traducteur, à condition toutefois que leur utilisation soit entourée de certaines précautions. Dans un texte concernant la situation économique du Japon, par exemple, on pourra éventuellement évoquer « le pays du Soleil levant » ou « l'Archipel » pour ne pas trop se répéter. Pour éviter de trop parler de l'Europe, on pourra employer « le Vieux Continent ». En parlant des Etats-Unis, on pourra utiliser « l'Oncle Sam », à condition, bien entendu, que l'esprit du texte s'y prête et que son style soit suffisamment familier. Il ne faut en effet pas oublier la coloration que peuvent prendre ces figures de style et les connotations qui s'y rattachent parfois. La « perfide Albion », par exemple, expression dans laquelle chacun reconnaît l'Angleterre, est une métonymie dont la connotation péjorative et/ou humoristique justifie que son emploi soit réservé à une catégorie bien particulière de textes.

Les métonymies, si elles constituent donc un outil très utile pour le traducteur, devront ainsi être utilisées avec un certain discernement, sans jamais perdre de vue le contexte. Si les expressions évoquées ci-dessus concernent des pays ou des monnaies, il ne faut pas pour autant oublier celles qui existent dans le domaine de la politique, de l'administration, de la publicité, etc. Salim Jamal [5] cite ainsi notamment « La Maison Blanche » ou « Washington » pour le gouvernement américain, le « Quai d'Orsay » pour le Ministère des affaires étrangères, « Matignon » pour le Palais du Premier Ministre, liste à laquelle on pourrait ajouter « Bercy », en référence au Ministère de l'économie et des Finances. Avant de traduire les métonymies anglaises, il faudra d'abord s'interroger sur leur degré de popularité parmi le lectorat-cible. Dans tous les cas, il faudra éviter d'employer une métonymie si l'on n'a pas, au préalable, eu recours au moins une fois au nom usuel auquel elle se substitue. [3]

4.5. Le poids des néologismes

Force est de constater que les volumes de documents à traduire sont en constante augmentation. L'Asie et l'Europe de l'est deviennent de nouveaux marchés cibles. L'anglais n'a pas détrôné les autres langues existantes, malgré la révolution Internet et la mondialisation. L'une des preuves - les néologismes développés dans la langue française pour différents termes apparus récemment. Ces néologismes font figure, parfois, d'actes de résistance face aux assauts anglo-saxons (même s'il arrive que les mots anglophones passent dans le langage courant avant qu'une traduction n'en soit diffusée, comme les mots apparaissent plus rapidement dans les médias que dans les dictionnaires). [2]

Voici quelques exemples anglais – français de ce phénomène :
Globalization & mondialisation
Fax & télécopie
Computer & ordinateur
E-mail & mél, courriel
E-book & livre électronique, livrel
SMS & texto
Spam & pourriel
FAQ (Frequently Asked Questions) & FAQ (Foire Aux Questions)

4.6. L'importance des collocations

Comme toute langue spécialisée, la langue économique est faite de collocations et de cooccurrences. On dira ainsi de la croissance qu'elle est vigoureuse (*robust*), ou anémique (*sluggish*), de tel ou tel marché qu'il est dynamique (ou qu'il fait preuve de vigueur), ou morose (ou maussade), etc. Si une monnaie spécifique, après une période difficile, amorce un redressement, on devra parler de son « raffermissement ». Après ce « raffermissement », la monnaie en question bénéficiera d'une certaine « fermeté », ou « bonne tenue ». La connaissance des cooccurrences et des expressions figées est indispensable pour le traducteur, qui ne pourra, s'il maîtrise mal ces manifestations linguistiques, produire un texte fluide et crédible dans la langue d'arrivée. Si, dans certains cas, la traduction de telle ou telle collocation ne laisse guère de doute, le traducteur rencontrera également souvent des termes passe-partout qui appelleront une collocation très précise dans le texte d'arrivée : l'adjectif « sluggish », par exemple, correspondra à « déprimé » ou « morose » si l'on parle du marché, à « peu soutenue » s'il s'agit de qualifier la demande, à « anémique » si l'on parle de la croissance, etc. De la même façon, la traduction de « strength » ne sera pas la même selon que l'on parle de la reprise économique (« vigueur »), des exportations (« dynamisme »), ou encore, d'une monnaie (« fermeté »

ou « bonne tenue »). « Slump » pourra être rendu, selon le contexte, par « crise », « effondrement » (des marchés), « marasme », « dépression conjoncturelle », etc.

L'importance prise, dans les textes économiques, par les collocations et les cooccurrences n'a pas échappé aux nombreux praticiens qui se sont penchés sur la question. Ainsi, Gérard Ilg remarque : « *Le traducteur de textes économiques et financiers a besoin, beaucoup plus que de lexiques, de recueils phraséologiques. Pour lui, ce sont avant tout les collocations, les cooccurrences qui comptent »* [4].

Il est vrai que le traducteur économique ne pourra se satisfaire de simples lexiques ou glossaires terme à terme : il devra nécessairement acquérir une connaissance approfondie des cooccurrences, que Gérard Ilg appelle d'ailleurs « blocs de sens », connaissance qui passera notamment par la lecture régulière de la presse spécialisée, riche en expressions idiomatiques et en collocations. Le traducteur devra prêter une attention toute particulière aux collocations construites autour des termes les plus présents dans les textes économiques, comme « marché » par exemple, terme pour lequel il existe de nombreux « blocs de sens » (dynamisme du marché, marasme du marché, marché bien orienté, marché orienté à la baisse, l'euphorie du marché, etc.). Le traducteur pourra également dresser une liste de ce que l'on peut appeler le « vocabulaire baromètre », autrement dit des termes et expressions utilisés pour faire état des hausses et des baisses observées sur les marchés, dont ils constituent le lot quotidien (cf. fléchissement, recul, repli, chute libre, effondrement, implosion, progression, flambée, montée en flèche, etc.). Une bonne maîtrise de ce vocabulaire lui permettra, dans certains cas, de conserver les images et les métaphores présentes dans le texte original : *« The **sky-high** valuations of technology companies seem finally to be **coming down to earth** »* : *« Après les cours **astronomiques** de ces dernières semaines, il semblerait que les valeurs technologiques **redescendent** enfin **sur terre** »*. [3]

Notons, pour terminer, que les institutions nationales insistent elles-mêmes sur l'importance des cooccurrences et sur la précision que doivent observer les rédacteurs de documents officiels. Ainsi, l'on conseille d'éviter les verbes passe-partout (comme « faire » et « être ») et préconise l'utilisation d'expressions comme « exercer un droit », « dresser une liste », « délivrer un certificat » et « figurer sur une liste » en lieu et place, respectivement, de « faire usage d'un droit », « faire une liste », « faire un certificat » et « être sur une liste ».

L'infrastructure informatique de pointe

Catalogues de produits, spécifications techniques, mentions légales, packaging, brochures de présentation corporate, etc. Les documents métier et éléments graphiques susceptibles de faire l'objet d'une traduction peuvent être très nombreux. En vue de rationaliser ces tâches de traduction il est essentiel d'adopter une méthode de gestion de projets bien spécifique. Par conséquent, disposer d'une infrastructure informatique de pointe est une condition de base pour répondre aux exigences les plus élevées et seconder les travaux tout au long de la production. L'existence d'un parc informatique facilite la gestion de grands volumes. Cette infrastructure permet potentiellement de formaliser chaque étape du processus orchestrant un projet de traduction, depuis la définition des besoins (budget, compétences, ressources humaines, etc.) et la planification des actions jusqu'à la phase de traduction en tant que telle et la validation. En outre, dictionnaires, bases de données, correcteurs électroniques et aides à la traduction secondent efficacement la traduction et la saisie des textes. Un vaste choix de logiciels permet de choisir la meilleure présentation des documents en fonction des particularités de la mise en page et des spécifications du client.

4. CONCLUSION

Ces quelques exemples suffisent à montrer les risques auxquels s'expose tout traducteur qui ne serait suffisamment conscient de nombreux volets que renferment la réalisation d'une *traduction de qualité*, à savoir un texte qui semble avoir été écrit dans la langue originale et retranscrit le message avec exactitude, dans un domaine tel le domaine économique. Par voie de conséquence, la mise en œuvre d'une infrastructure qui tienne compte des paramètres ci-dessus décrits est essentielle pour une traduction qui ne « sent » pas la traduction. En outre, du point de vue du traducteur, sa satisfaction atteint des sommets lorsqu'il ne semble faire qu'un avec l'auteur et se laisse « traverser » par le texte original pour en restituer le plus fidèlement possible la pensée, l'intention, le message et le contenu.

Références

1. BOUVERET Myriam, *Approche de la dénomination en langue spécialisée*, Meta, XLIII, 3, 1998
2. CORRÊA da Costa Sergio, *Mots sans frontières*, Editions du Rocher, 1999
3. HOUBERT Fréderic, *Problématique de la traduction économique et financière*, 2001, http://accurapid.com/journal/16finance.htm
4. ILG Gérard, *Le traducteur de la langue française à la tâche*, Parallèles N°16, 1994
5. JAMAL Salim, *Mécanisme de la terminologie économique et politique*, Traduire N°172, 2/97
6. LEDERER Marianne, *La traduction aujourd'hui*, Hachette, 1994
7. PERRIN Isabelle, *L'anglais : comment traduire ?*, Hachette, 1996
8. WIESER Marcel, *Glossaire économique et financier*, 1993
9. www-poleia.lip6fr/~slodzian/sberland/
10. www.culture2.coe.int/portfolio/ - *Un cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*

Baza de date terminologice a CNT - instrument de lucru pentru traducători

Valeriu Culev
Centrul Naţional de Terminologie din Chişinău –

Résumé

La Base de données du Centre National de Terminologie compte actuellement 78 000 fiches, environ 170 000 termes, inclusivement 58 000 en roumain, 53 000 en russe, 32 000 en français, 27 000 en anglais, 34 000 en allemand. En général le terme sollicité est accompagné d'une courte définition et d'équivalents en 2-3 langues. Une bonne partie des termes de la Base sont des termes-problème avec des difficultés de traduction. Les définitions qui accompagnent les termes facilitent le choix de la traduction nécessaire.
De nouveaux instruments pour les traducteurs:
1) le Dictionnaire électronique roumain-russe-roumain (élaboré par Primasoft, Chişinău)
2) le Dictionnaire électronique Lingvo est un trésor terminologique (il contient 49 dictionnaires en 6 langues, 3 500 000 articles, équivalant à 57 tomes imprimés, élaborés par ABBY Lingvo, Moscou).
Ce sont des dictionnaires très utiles pour les traducteurs. Leur présentation sera bienvenue.

Elaboration d'un dictionnaire de terminologie dans le domaine de la mécanique des fluides et de l'hydraulique, objectif de base de la traduction spécialisée

Valeriu Panaitescu
Universitatea Politehnica din Bucureşti

L'élaboration d'une terminologie correcte dans le domaine de la mécanique des fluides et de l'hydraulique est nécessaire pour prévenir l'import non rationnel de nouveaux termes et pour harmoniser la terminologie roumaine avec celle qu'on utilise dans l'Union Européenne.
On prévoit le plan suivant de traitement : terme en Roumain et ses équivalents en anglais, en français, en allemand, en russe ; type (statut) du terme (descripteur, autorisé, recommandé, non recommandé) ; symbole du terme ; définition du terme en roumain ; sources des définitions ; unité de mesure, avec la précision de la dénomination, du symbole et de l'expression en unités SI fondamentales (pour les grandeurs mesurables) ; observations.

Les critères d'évaluation de l'interprétation simultanée

Ana Stoian Ţifrac
Académie d'Etudes Economiques de Bucarest

Résumé

Nous nous sommes proposé d'analyser les différents types d'erreurs qui peuvent apparaître en interprétation simultanée. La simultanée est volatile par sa nature, donc difficile à analyser ; en plus, il est presque impossible d'obtenir des enregistrements d'une vraie conférence, avec des prestations d'interprètes en situation réelle, d'un côté à cause de la confidentialité de la plupart des conférences et séminaires, et de l'autre côté à cause des interprètes eux-mêmes, qui ne désirent pas s'exposer aux critiques. Pour toutes ces raisons, nous avons choisi de faire une sorte d'expérimentation in vitro. Notre laboratoire a été la salle 321 de l'Université de Bucarest, nos cobayes, des étudiantes du Mastère Européen d'Interprétation de Conférence. Comme matériel, nous avons choisi des textes appartenant à des domaines aussi divers que possible : économie, écologie, philosophie, sociologie, psychologie et, bien sûr, politique européenne.

Techniques didactiques pour la traduction d'un texte de spécialité

Sergiu Mosoia
Académie d'Etudes Economiques de Bucarest

Résumé

La traduction peut être considérée comme l'une des méthodes didactiques pour l'acquisition d'une langue étrangère sous plusieurs aspects : la compréhension, l'interprétation et l'émission des messages. Il y a par conséquent des champs d'application suivant qu'il s'agit d'abord de comprendre un texte en langue étrangère et la possibilité de produire un message ou de rédiger un texte en langue étrangère à partir de l'idée que la mise en discours passe dans la première phase de l'apprentissage, par la traduction.
Dans les exercices de traduction on peut recourir à de divers procédés et à diverses méthodes appliquées isolément ou simultanément dans des textes appartenant à des registres et à une langue de spécialité comme celle du français des affaires. Aussi doit-on accorder une très grande attention à la sélection des textes utilisés en accord avec la progression de l'enseignement d'une langue de spécialité en tenant compte des objectifs proposés et du niveau des étudiants qui étudient une langue de spécialité.
Certes, par le biais de la traduction on arrive à compter des phénomènes d'interférence entre la langue maternelle et la langue étrangère.

A l'opposé de la langue de la littérature, les caractéristiques de la langue de spécialité ont recours exclusif à la dénotation, au sens socialisé, à l'importance du signifié, au respect des normes et conventions.

L'usage et l'apprentissage d'une langue de spécialité comme le français commercial sont le fait d'un acteur social qui possède et développe des compétences générales individuelles et surtout une compétence à communiquer langagièrement: il la met en oeuvre à travers de divers types d'activités qui lui permettent de traiter, en réception et en production, des textes à l'intérieur des domaines particuliers.

A présent, le schéma de base (dans le cadre universitaire de l'apprentissage du FLE, dans notre cas le français commercial), des activités langagières est beaucoup plus complexe avec des activités de réception (écoute et compréhension du discours explicatif), réception audio–visuelle, des activités de production (production orale, production écrite), des activités d'interaction et des activités de médiation.

La médiation a le mérite de réintroduire la traduction comme une technique didactique de l'enseignement d'une langue étrangère, en l'ocurence du français commercial. Dans cette perspective, il apparait que la traduction permet de cerner les difficultés de l'acquisition des mécanismes de la langue cible au niveau de la transmission. Si un traducteur professionnel ne court pas le risqué d'opérer des calques, il n'en va pas de même de l'étudiant de la première année d'une faculté à profil économique, qui transpose d'une manière directe les constituants de la langue maternelle en langue cible. Il convient donc qui l'enseignant connaisse non seulement les principales opérations mentales qui donnent naissance à des interférences mais aussi qu'il soit capable d'utiliser les techniques qui dérivent directement d'une approche comparative des langues vivantes et qu'il insiste sur les mots, les expressions, les structures et les syntagmes typiques au français commercial.

L'anaphorisation

L'anaphorisation est le principal moyen linguistique de l'unité d'un texte de spécialité. Elle permet de faire comprendre qu'on parle toujours ''de la même chose" d'une phrase à l'autre. Elle est effectuée par des formules stéréotypées, institutionalisées par exemple dans la lettre commerciale ou l'énonciateur emploie aussi des modalisateurs affectifs appartenant toujours à un vocabulaire expressif institutionalisé : "Malgré mon vif désir de vous être agréable, il ne m'est pas possible de vous livrer……";"Nous sommes désolés de vous annoncer que……";"En réponse à votre lettre du 16 courant nous avons le plaisir de vous informer que nous avons réservé, pour la durée de la foire un stand de 100 m2, emplacement no.140,,. Ce genre de texte spécialisé demande à l'étudiant un effort

minime. Les instructions de lecture qu'il donne ne laissent pas de doutes. Une anaphorisation de ce type se trouve aussi dans les contrats commerciaux, dans lesquels on évite toute ambiguité, en définissant les objets dont on parle:

Exemple de contrat:

Contrat no……..
Les soussignés……..représentés par…….
siégéant à…….. dénomés ci–après" vendeur"
et

X Societé Commerciale, siégeant à Bucarest, Rue……., représentée par…. dénomée ci–bas "

acheteur" ont convenu ce qui suit:

1. Objet du contrat

Dénomination de la marchandise, quantité, spécification et prix:……. Valeur totale du contrat:
Les prix s'entendent en……

2. Embalage
3.Marquage:

La marchandise sera marquée comme suit:

4. Livraison:

a) délai de livraison
b) date de livraison
c) lieu de livraison
d) adresse de destination: l'expédition sera effectuée selon les dispositions et à l'adresse donnée par la compagnie de transport X, Bucarest
e) prevue de livraison

5. Expédition
6. Avis d'expédition et documents
7. Réception
8. Réclamation
9. Paiement
10. Assurence
11. Pénalités
12. Juridiction

Le présent contrat a été établi en 2 exemplaires et chacune des parties contractantes eu recevra un.
Bucarest, le…….
Vendeur:……..Acheteur:……
Societé Commerciale:……..

Annexes:

Entre la classe terminale et l'enseignement du français dans les facultés de spécialité les objectifs changent de nature.

Dans l'enseignement du français commercial, l'objectif est de préparer les étudiants à utiliser leurs capacités linguistiques dans une situation professionnelle réelle. Ils devront être capables de comprendre très bien une information, de la restituer et de la transmettre exactement. Ils devront savoir, en certaines situations, informer et négocier en français. Ces objectifs supposent l'utilisation permanente et massive de documents authentiques : extraits de livres de spécialité du domaine économique, articles de journaux, enregistrements ou émissions de télévision.

En enseignant le français commercial, je considère que le besoin prioritaire de mes étudiants est la compréhension des documents économiques authentiques de différentes natures, dans le but de leur description, utilisation ou transmission. Les documents que j'utilise sont des extraits de manuels français du français des affaires, des articles de journaux et des enregistrements de la radio à contenu économique.

État des faits

Nombreux sont les étudiants de la première année, qui à leur arrivée dans une faculté à profil économique, sont effrayés par un texte de spécialité de plus de vingt lignes. Dans une information orale préliminaire le sens de beaucoup de mots leur échappent. Dès qu'ils sont confrontés au texte écrit leur première réaction est de souligner ou de traduire mentalement tous les mots inconnus. Cela fait, ils constatent que la masse du vocabulaire commercial est énorme, l'angoisse les prend et ils deviennent incapables de saisir les informations les plus évidentes et surtout les sens des mots dans la langue de spécialité.

Le discours explicatif comme moyen didactique de „traduction'' pour la compréhension d'un texte de spécialité

Objectifs :

La conpréhension à l'aide du discours visant à faire comprendre quelque chose à quelqu'un est une pratique discursive privilégiée dans le milieu universitaire. On recourt au discours explicatif pour faire acquérir de nouveaux « savoirs » et « savoir–faire »Le discours explicatif est un discours d'autorité fondé sur le savoir et l'objectivité. Ce discours explicatif est un discours logique :on présente clairement une suite de propositions qui explique le texte de spécialité économique proposé en suivant un ordre progressif ; on établit des liens logiques entre les diverses propositions, permettant ainsi aux étudiants de se construire progressivement une nouvelle représentation. Dans le cadre du discours explicatif concernant un texte appartenant au français des affaires j'anticipe aussi, pour les prévenir, les fausses déductions lexicales de mes étudiants qui entraveraient la conpréhension par des explications orales et écrites du nouveau vocabulaire. D'ailleurs les étudiants réagissent toujours en demandant des explications sur le sens d'un mot inconnu, ils demandent des précisions sur un point particulier, soulèvent des questions. Cette situation est très favorable à l'enseignant parce qu'il peut y agir par sa capacité de polygestion de l'explication du contenu du texte proposé et de sa traduction correcte.

Dans le cas du discours explicatif oral d'un texte commercial qui vise la compréhension et la traduction correcte on distingue deux phases distinctes : phase de repérage et phase de production :

a) **phase de repérage** : cette première phase permet a partir d'un texte d'analyser une situation de communication écrite afin de pouvoir le conprendre et le traduire correctement. Les textes de spécialité proposés mettent à la disposition des étudiants un stock de formes linguistiques et textuelles correspondant aux opérations discursives qu'ils auront à produire. Ainsi, l'analyse et la traduction du discours explicatif contribue à développer chez les étudiants des facultés à profil économique un certain schéma discursif explicatif qu'ils utiliseront par la suite pour comprendre ou produire des discours de ce type.

Texte 1 :

Le boom de la consommation va-t-il durer ?

,,Il suffit de se poster un quart d'heure aux caisses de n'importe quelle grande surface(Carrefour, Leclerc, Continent, Mammouth, Auchan) pour se convaincre que la fringale d'achat est générale. Jus de fruits frais, téléviseurs, ordinateurs, yaourts, baskets, colorants capilaires sans parler de l'explosion des téléphones portables(+45% la razzia touche pratiquement tous les rayons). On s'arrache les brosses à dents électriques, les vins fins et les gadgets alimentaires comme Actimel(Danone) classifié,,alicament,,

Ordinateurs, modems, fax, antennes paraboliques, agendas électroniques, etc, il y a quelques années ces produits étaient encore confidentiels ou inabordables. Les voilà désormais à portée des Caddie. La mode est aujourd'hui à la dépense.

Les Français trinquent à la fin des vaches maigres mais les crises russe et asiatique vont-elle briser cet élan ?,,(D'après *Capital*, 1997-1998)

Ce texte permet d'illustrer la superstructure du discours explicatif. En effet, ce court texte reprend chacune des phrases de la superstructure d'un discours explicatif en réponse à une question posée dans le titre de l'article.

b) **phase de production** : lors de cette phase, les diverses pratiques didactiques proposées ont pour but de permettre à l'étudiant de mettre en application les structures lexicales, les expressions et les formes grammaticales.acquises dans la première phase. Certains

exercises peuvent demander de la part de l'étudiant la réorganisation d'un texte, la réparation d'un texte on même la rédaction libre.

Texte 2 :

LE SAVIEZ-VOUS ?

,,Jusqu'ici on pouvait faire ses courses par téléphone, fax ou Minitel. Depuis peu on peut acheter via Web ses bouteilles d'eau et ses légumes frais, puis se faire livrer à domicile par ces supermarchés en ligne.

Lafayette Services est en train de tester ce concept de supermarché virtuel qui devrait révolutionner la grande distribution. Les clients vont pouvoir consulter le catalogue grâce au Web, ou bien sur un CD-Rom qui leur sera envoyé gratuitement une fois par trimestre. Il suffit de quatre clics et de trente secondes pour valider la commande, l'heure de livraison et le mode de paiement, le tout pour un abonnement mensuel de 70 francs. Moins cher que le parking des Galeries Lafayette.

Internet, qui est déjà la plus grande bibliothèque du monde, est en passe de devenir le plus gros hypermarché de la planète. En France, on découvre l'énorme potentiel du ,, cybercommerce,, : vins de Bourgogne, Côtes du Rhône, Bordeaux, foie gras, saumon fumé, cassoulet, camembert, roquefort, cosmétiques l'Oréal-de quoi remplir à rasbord votre Caddie virtuel.,,(*D'après L'Expansion*, mars 1998)

A partir d'un texte à contenu commercial transformé en énoncés nominalisés, sous formes de notes les étudiants sont invités à :

1) indiquer la correspondance entre les énoncés et les phases du schéma du discours explicatif ;

2) réécrire les notes sous formes de texte. Cette activité oblige les étudiants à faire le passage de la catégorie de la nominalisation à la catégorie du verbe.

Une autre technique très efficace pour l'apprentissage du français des affaires est celle de la traduction comparée. L'objectif dans ce cas est double : apprentissage lexical systématique et initiation aux réalités économiques. La méthode consiste dans l'étude de textes parallèles traitant du même sujet, la lecture simultanée de deux textes devant faciliter l'accès au texte en langue étrangère, pallier l'insuffisance des dictionnaires dans le domaine économique et apporter un double éclairage sur une même matière. Cette technique didactique employée dans les séminaires de français des facultés à profil économique comporte quatre étapes :

1) la compréhension par la lecture des textes parallèles ;
2) apprentissage systématique du vocabulaire de spécialité ;
3) traductions ;
4) exploitation des acquis par des phrases de version et de thème d'imitation, et des sujets de réflexion pour la rédaction future des textes de spécialité d'affaires.

Partir d'un texte en roumain pour le reformuler en français semble relever du même processus intellectuel que matérialiser une pensée dans une langue quelconque. L'aspect formateur du travail sur le texte à traduire nous semble double : le développement du savoir-faire d'un professionnel du domaine économique passe par l'apprentissage des langues étrangères, certes, mais aussi par l'apprentissage conscient du sens de l'observation et de la conpréhension, de l'esprit de méthode et de rigueur, de la capacité d'analyse et de recul, qualités nécessaires à la communication précise et exacte dans une situation donnée, mais pas innées.

La traduction peut être considerée comme l'une des méthodes didactiques pour l'acquisition d'une langue étrangère sous plusieurs aspects : la compréhension, l'interprétation et l'émission des messages. Il y a par conséquent des champs d'application suivant qu'il s'agit d'abord de comprendre un texte en langue étrangère et la possibilité de produire un message ou de rédiger un texte en langue étrangère à partir de l'idée que la mise en discours passe dans la première phase de l'apprentissage, par la traduction.

La traduction peut assurer donc dans le cadre du séminaire de spécialité plusieurs fonctions :

- une fonction compréhensive ;
- une fonction explicative ;
- une fonction interprétative.

Ce n'est que par le contexte linguistique on situationnel que l'on arrive à résoudre le problème de la polysémie qui se manifeste au niveau de l'unité lexicale qui affecte la compréhension et

l'interprétation exacte d'un mot. Ainsi pour éviter tout interprétation fautive du mot '' taux'' on peut choisir entre la paraphrase explicative et la traduction :

1. montant de l'imposition fixée pour chaque contribuable ;
2. taxe : Le taux augmente en même temps qu'augmente la quantité de matière imposable ;
3. montant d'un prix fixé par l'Etat : Le taux de la journée de travail du S.M.I.G.(salaire) ;
4. Prix d'une monnaie étrangère dans un pays donné : Taux du change(cours) ;
5. montant des valeurs de bourse : Le taux de la rente ;
6. montant de l'intérêt annuel produit par une somme de cent euros ; Un taux de 4%(taux d'un prêt) ;
7. intérêts composés, calculés sur un capital accru de ses intérêts : Le taux de l'intérêt (intérêt bancaire) ;
8. proportion dans laquelle intervient un élément variable :
9. Taux d'accroissement de la production ;
10. pourcentage : Taux de mortalité (mortalité),Taux de scolarisation.

Dans les exercises de traduction on peut recourir à de divers procédés et à diverses méthodes appliqués isolément ou simultanément dans des textes appartenant à des registres et à une langue de spécialité comme celle du français des affaires. Aussi une très grande attention doit être accordée à la sélection des textes utilisés en accord avec la progression de l'enseignement d'une langue de spécialité en tenant compte des objectifs proposés et du niveau des étudiants qui étudient une langue de spécialité.

Certes, par le biais de la traduction on arrive à rendre compte des phénomènes d'interférence entre la langue maternelle et la langue étrangère.

Dans l'enseignement d'une langue de spécialité on doit toujours partir, dans le cas de la traduction, des étudiants face aux influences que leur langue maternelle exerce sur eux. Il s'y agit aussi d'un aspect psycho-linguistique dont on doit toujours tenir compte. La traduction dans le cas de la langue de spécialité reste le domaine des polysémies divergeantes, des divergeances de lexémisation et de la structuration syntaxique assez souvent defférentes entre la langue source et la langue cible. C'est pourquoi elle est une activité didactique très profitables aux étudiants pour l'acquisition des mécanismes pour la production des phrases correctes et de l'agencement de ces phrases en unités plus vastes. Elle permet aussi de faire la synthèse des notions parfois disparates. Cette constatation suggère la nécessité d'approfondir l'analyse des textes de spécialité, en particulier pour découvrir les différences entre la langue source et la langue cible.

Dans l'enseignement du français commercial on doit inculquer aux étudiants dès la première année qu'ils doivent assimiler une langue de spécialité ou les conventions sont strictement respectées, que sur n'importe quel texte de ce domaine s'exerce un fort contrôle social, qu'un contrat, une lettre commerciale respectent toujours des règles précises qu'on ne peut jamais ignorer ou éluder.

Bibliographie

1. Le Français dans le monde ,, Recherches et applications'', Des pratiques de l'écrit, février-mars 1993, numéro spécial ;
2. Les français dans le monde, no.310, mai- juin 2000 ;
3. Corina Cilianu-Lascu et Mariana Perişanu, le français à l'usage des professionnels, Editura Meteora Press, Bucureşti,2001 ;
4. Science et Vie, juin 2004

Publicité et traduction

Maria-Ana Oprescu
Académie d'Etudes Economiques de Bucarest

Résumé

L'évolution de la langue publicitaire roumaine a franchi déjà quelques étapes :

- *annonces sèches, traductions inhabiles ;*
- *premiers signes d'autonomie (adoption d'un registre colloquial, voire familier, parfois excessif) ;*
- *orientation vers l'actualité et la modernité : annonces plus élaborées, meilleure adaptation des publicités étrangères, adoption d'un registre plus soutenu ;*

Après les hésitations et les vulgarités du début, le discours publicitaire roumain essaie de définir son identité de manière adéquate à l'environnement socio-culturel contemporain.

Évaluation des traductions didactiques

Elena Popa
Académie d'Etudes Economiques de Bucarest

Résumé

La présente communication se propose de mettre en discussion le problème des erreurs des traductions spécialisées. Nous passerons en revue les classifications des types des erreurs rencontrées dans la littérature de référence, de même que des cas rencontrés au cours des cours de français des affaires. De même, nous proposerons une grille d'évaluation des traductions.

Apprendre à traduire c'est apprendre la démarche mentale valable pour tout texte pragmatique. La didactique de la traduction suppose de définir tant les objectifs d'apprentissage et la progression de l'enseignement. L'état actuel de la recherche en didactique de la traduction ne nous permet pas d'établir une progression de l'enseignement de la traduction, à cause du fait que la traduction est un objet d'enseignement complexe et que l'enseignant ne peut pas tout prévoir pour ce qui est des besoins qui surgiront en cours tant au point de vue linguistique qu'au point de vue extralinguistique.

Les apprentissages en effet ne se font pas d'une manière linéaire, en suivant une logique du plus simple au plus complexe. Les connaissances semblent bien se construire par « sauts » (Nunziati 1990).

Cependant, à partir de l'expérience que nous en avons, nous pouvons postuler que malgré l'imbrication de capacités qui tient à la nature même de l'opération traduisante, cette progression du processus d'apprentissage doit se faire en tenant compte au moins de deux niveaux d'apprentissage :

l'initiation
- initiation 1
- initiation 2

et
la spécialisation.
- spécialisation 1
- spécialisation 2

Cette division regroupe les tâches par niveau en vue de l'évaluation.
Le niveau 1 de l'initiation est consacré
- aux objectifs méthodologiques,
- aux objectifs linguistiques et
- à certains objectifs professionnels.

Au niveau 2 de l'initiation sont introduits :
- deux nouveaux objectifs professionnels et
- deux objectifs textuels.

Le niveau 1 de la spécialisation apporte comme éléments nouveaux
- les objectifs professionnels en rapport avec
- la traduction spécialisée.

Au niveau 2 de la spécialisation
- les objectifs textuels restants sont abordés.

Les tâches d'apprentissage à la traduction sont de deux ordres :
- des exercices traditionnels de *traduction de textes* qui sont des tâches à la fois d'analyse, de synthèse et d'évaluation ;
- des exercices qui *fragmentent* l'opération traduisante et permettent de construire des séquences d'apprentissage sur des objectifs précis. Les tâches peuvent être des tâches d'analyse, des tâches de synthèse, des tâches d'évaluation, ou des tâches d'analyse et synthèse à la fois.

Des tâches d'évaluation des traductions:
- *repérer les erreurs* d'une traduction fautive : cette tâche développe non seulement la capacité critique de l'étudiant, mais aussi sa capacité de conceptualiser l'opération traduisante.
- *corriger les erreurs* d'une traduction fautive : l'étudiant doit donner une solution.
- *faire le bilan* de la traduction fautive : l'objectif de cette tâche est de développer la capacité

critique de l'étudiant puisqu'il doit se prononcer sur un produit, donner son appréciation.

Nous avons choisi des textes descriptifs extraits des revues économiques qui se prêtaient à l'apprentissage de la traduction et dont les sujets étaient familiers aux étudiants.

Dans son livre *Pour une critique des traductions*, Berman (1995 : 4) précise :

> Si critique veut dire analyse rigoureuse d'une traduction, de ses traits fondamentaux, du projet qui lui a donné naissance… de la position du traducteur ; si critique veut dire, fondamentalement, dégagement de la vérité d'une traduction, alors il faut dire que la critique des traductions commence à peine à exister. Si l'analyse, pour être une véritable critique, doit aussi, nécessairement, aboutir à un jugement, quelle devra être la base d'un tel jugement ? Existe-t-il une base non subjective, et surtout non dogmatique, non normative, non prescriptive, une base consensuelle de jugement ?

Une réponse entièrement satisfaisante à ces questions n'est pas encore trouvée, mais des recherches spécifiques ne manquent pas, comme Vinay (1996 : 147) suggère deux façons de procéder :

- Les fautes doivent être expliquées de façon claire, si possible à l'aide d'un code de correction simple et connu de tous ;
- Il convient de les prévoir afin d'empêcher que l'étudiant ne les commette.

Pour ce qui est d'évaluation sommative, c'est H. Lee-Jahnke (2001 : 266) propose trois grands paramètres:

1. Exactitude	**2. Créativité**	**3. Aspect marketing**
Contenu, sens : Faux-sens ; Contresens ; Interférences (des faux amis) ; Ambiguïtés ; Contradictions ; Omissions ; Fausse terminologie ; Manque d'uniformité (en terminologie)	Traduction raisonnée, idiomatique, artistique : Spécificités culturelles ; Sociolectes ; Isotopie ; Réseau sémantique ; Registre de langue ; Collocations ; Métaphores ; Jeux de mots ; Connotations ; Style ; Orthographe ; Grammaire ; Syntaxe.	*Skopos* : Public cible ; Visée du traducteur ; Normes du texte (Manuel ; Publicité ; Rapport ; Brevet)
Oui ou non	Excellent à insuffisant	Oui ou non
6 ou 0	6 à 0	6 ou 0

(La notation est représentée selon le système suisse qui veut que 6 soit la meilleure note (10) et 0 la moins bonne).

En ce qui concerne le *skopos*, il est judicieux de faire parfois des traductions réellement professionnelles et d'obtenir un commentaire du donneur d'ouvrage.

Une fois le texte choisi, l'enseignant doit établir les critères d'évaluation de la traduction tout en prenant en considération les écarts par aux normes lexicales et syntaxiques. Dans ce sens, on a :

- Des fautes de langue dues à une insuffisante connaissance et maîtrise de la langue cible et des techniques de rédaction (fautes d'orthographe, fautes de grammaire, mauvais emploi des prépositions)
- Des fautes de traduction dues à une interprétation erronée
- Des fautes de compréhension dues au mauvais découpage linguistique (morphologie, syntaxe, sémantique) ou a des opérations cognitives inférences, sens vague)
- Des erreurs dans la compréhension au niveau de la lecture du texte
- Des erreurs dans la restitution au niveau du texte dans la langue cible.

Dans la pratique de la didactique de la traduction, l'enseignant doit établir une hiérarchie des erreurs en fonction du niveau des étudiants. Selon Gouadec (1989) les catégories d'évaluation des traductions sont :

Evaluation globale qui fait intervenir l'intuition et la subjectivité de l'enseignant.

Le temps de révision pendant lequel on estime que l'étudiant a le temps nécessaire pour parvenir a une traduction de bonne qualité.

L'impact des erreurs dont la gravite se mesure aux conséquences qu'elles entraînent au niveau du texte traduit. Pour calculer la pénalisation de l'erreur, il faut prendre en compte l'incidence de chaque erreur, compte tenu du fait que le sens d'une phrase peut être modifie a cause d'un simple

faute d'orthographe et que l'ensemble d'un texte peut être modifié a cause d'une erreur lexicale.

Pour Larose (1989 :237) qui distingue plusieurs niveaux textuels (superstructure, macrostructure, microstructure) « la gravite d'une faute (…) sera (…) d'autant plus grande qu'elle occupera un niveau élevé de pertinence dans le texte ».

Nord (1996) distingue plusieurs erreurs hiérarchisées comme suit : erreurs pragmatiques (le non respect des instructions pragmatiques de traduction), les erreurs culturelles (le non respect des normes et des conventions stylistiques de la culture cible) et les erreurs linguistiques (la grammaire, le lexique, l'orthographe, la ponctuation). Et pourtant, dans le cas des traductions du domaine technique, les erreurs linguistiques peuvent être très graves.

D'autre part, Dancette (1989 : 96) considère que les fautes les plus graves sont les fautes « qui mettent en cause les relations syntaxiques et sémantiques. Leur portée peut s'entendre sur une ou plusieurs propositions et la faute peut se répercuter, par effet de cascade, sur tout un passage ».

Quant à la didactique de la traduction, il faut distinguer entre le barème de correction et le barème de notation. Le barème de correction sert à établir les types d'erreurs et le barème de notation quantifie la qualité de la traduction en fonction des critères préétablis selon les objectifs de la correction.

Le Conseil des traducteurs et interprètes du Canada (CTIC) conçoit le mode de correction suivant :

Fautes sémantiques
Fautes syntaxiques
Fautes stylistiques
Pénalisées de 2 a 20 points selon la gravite de chaque faute

Supplémentées de 2 à 5 points pour les passages bien rendus et de 5 à 20 points pour la qualité générale du texte. Le nombre total des points étant 100, dont 70 points représentent la note de passage

C'est le correcteur qui doit préciser la nature de chaque faute et le nombre de points enlevés.

Le système des paramètres de Gouadec sont les plus complexes, parce qu'il détermine 675 types de fautes (300 a base lexicale et 375 a base syntaxique)

Les paramètres permettent d'analyser et d'expliquer les déficits relevés, de mesurer les écarts et de calculer l'incidence de chaque faute d'un texte précis. Dans ce sens, à l'aide des paramètres on donne un code à chaque faute et on calcule les pénalités.

Gouadec distingue deux types de paramètres :

Les paramètres a base lexicale, ou on distingue :
Nature
Rang
Vocation
Rôle

Les paramètres a base syntaxique, ou on distingue :
Nature
Rang
Vocation
Niveau

Quant au mode d'évaluation des traductions, Gouadec distingue trois grandes catégories :
L'évaluation empirique
L'évaluation raisonnée
L'évaluation positive.

L'évaluation empirique peut concerner :

Une évaluation globale (ou interviennent l'intuition et l'habitude de l'enseignant) <u>subjectif</u>.

Le temps de révision – <u>semi objectif</u>. C'est l'enseignant qui tient compte du temps nécessaire pour la révision es fautes et parvenir a une traduction de bonne qualité

L'impact des fautes et les conséquences qu'elles entraînent (refus de la traduction par le donneur d'ordre) placent les étudiants dans des situations à faire face aux enjeux économiques de la traduction et à la responsabilité du traducteur.

L'évaluation raisonne peut concerner :

Le système standard (fautes traditionnelles : contresens, faux sens, fautes d'orthographe) qui sépare

les fautes de langue des fautes de traduction.

L'effet de distorsion détermine pourquoi la faute se produit sur quoi elle porte comme s'analyse et quels sont ses effets négatifs sur la traduction. Dans ce sens, il distingue : une absence injustifiée, une inversion injustifiée, une présence injustifiée.

L'évaluation positive mesure la réussite et non pas l'échec de la traduction.
L'indice de référence est l'indice qualité – quantité de la traduction requise. Si T (indice de la traduction requise) et P (le nombre total des pénalités), alors la quantité de réussite est égale a T-P et le taux de réussite est égal a (T-P) : T.

Nous avons pris en considération deux types d'erreurs :
Les erreurs de langue (pénalisées de 1 point chacune) portant sur : ambiguïté, omission, registre, signification, culture)

Les erreurs de traduction (pénalisées de 2 points chacune) portant sur : grammaire (morphologie, syntaxe), lexique, ponctuation, orthographe, ordre des mots.
Un autre problème concerne l'objectivité des épreuves de traduction. Une suite de questions s'imposent : est-il possible d'évaluer objectivement ce qu'on a enseigne, de concevoir des épreuves objectives de traduction, quels sont les critères objectifs de notation ?

Les exercices des épreuves de traductions peuvent contenir des activités telles :
Traduire des structures grammaticales proposées dans les phrases
Traduire de structures lexicales proposées dans les phrases
Traduire certains problèmes linguistiques signales dans le texte
Traduire certains problèmes extralinguistiques signales dans le texte
Traduire des termes du domaine de référence figurant dans le texte

Références bibliographiques

1. BERMAN, A., 1995, *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard.
2. DANCETTE, J., 1989, « La faute de sens en traduction », dans TTR II 2, *L'erreur en traduction*, p. 83-99
3. GOUADEC, D., 1981, « Paramètres de l'évaluation des traductions », dans Meta, 26, 2, p. 99-116.
4. GOUADEC, D., 1989, *Le traducteur, la traduction et l'entreprise*, Paris : Afnor.
5. LAROSE, R. 1984, « Qualité et efficacité en traduction : réponse A F.W. Sixel », dans Meta, 39, 2, p. 362-373.
6. LEE-JAHNKE, H, 2001, « Aspects pédagogiques de l'évaluation en traduction », in *Meta,* XLVI, 2, 259-271.
7. VINAY, J.-P. (1996) : « Enseignement de la traduction : plaidoyer en faveur d'un code de correction », *Terminology, LSP and Translation* (Harold Somers, ed.), Amsterdam, John Benjamins, pp. 143-159.
8. VINAY, J.P. et J. Darbelnet, 1968, *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*, Paris : Didier.

Equivalence et substitution – l'apport de l'école américaine à la théorie de la traduction

Carmen Ardelean
Universitatea Tehnică de Construcţii din Bucureşti

Résumé

James T. Holmes, fondateur des études de traduction, pensait que le processus de traduction et le „produit" final doivent avoir la même importance dans les yeux du traducteur. Pour celui-ci, l'équivalence pose souvent des problèmes de temps insolvables, parce que le substitut (dans L2) n'est pas toujours parfaitement similaire avec le mot qu'il doit substituer. L'école américaine est parmi celles qui ont contribué à une clarification du terme „équivalence" en partant de la fonction et puis du degré de dynamisme de la traduction.

La fidélité de la traduction

Paul Miclău
Universitatea din Bucureşti

Résumé

On analyse le rapport entre l'original et les contraintes structurales comme prémice de l'infidélité, comme cela résulte de la machinerie des procédés tels que la transposition, l'équivalence, la modulation et l'adaptabilité.
On fait des applications concernant les traductions des travaux de linguistique du français en roumain, surtout des cas qui présupposent des exemples impossibles.
On présente aussi la situation limite des contraintes prosodiques.

Le but excuse les moyens? Skoposthéorie: la traduction vue en relation avec son but

Mihai Draganovici, Evemarie Draganovici
Universitatea Tehnică de Construcţii din Bucureşti

Résumé

Les tendances actuelles de la théorie de la traduction soulignent spécialement les aspects interculturels de la traduction. Une de ces théories concerne le processus de la translation du point de vue de son interculturalisme mais aussi en le soumettant au but suivi dans la langue cible.

Aspects interdisciplinaires dans la traduction. Le transfert culturel

Andreea Rusen
Universitatea Tehnică de Construcţii din Bucureşti

Résumé

Quand on parle de traduction, on doit d'abord respecter les normes culturelles spécifiques pour l'espace culturel qui a produit le texte originel. Le transfert culturel doit être le point de départ de chaque traducteur dans l'effort de maîtriser la traduction idéale. Mais traduire n'est pas toujours facile, et cet article présente la complexité des aspects interculturels qui doivent être entendus et utilisés.

Remarques sur la pratique de la traduction dans l'enseignement universitaire

Angelica Vâlcu
Universitatea „Dunãrea de Jos", Galaţi

Résumé

Il y a des didacticiens et des pédagogues qui soutiennent l'abandon de la traduction comme exercice d'entraînement dans l'acquisition d'une langue étrangère. Selon eux, cette activité serait asservie particulièrement à la fixation des structures et du lexique décontextualisés et favoriserait des automatismes irréfléchis, préjudiciables à l'acquisition des expressions idiomatiques authentiques. L'enseignement universitaire a préféré pourtant la garder, considérant (logiquement, dirons-nous) que c'est un moyen de démontrer les compétences dites fortes (linguistique, discursive et textuelle, socio-culturelle) en FLE et utile pour consolider les connaissances de langue.

Cette étude veut présenter quelques aspects sur la traduction comme instrument d'apprentissage du français- langue étrangère. Comment enseigner à bien comprendre les textes avant de les traduire ? Quel métalangage utiliser dans le cours pratique de traduction ? Comment évaluer les traductions ? Ce sont des questions dont la réponse va faire progresser la pédagogie de la traduction.

Dans des études plus récentes sur la didactique de la traduction, on véhicule l'idée de l'abandon de l'exercice de traduction dans l'enseignement / apprentissage des langues étrangères à l'université. On dit que ce type d'exercice serait asservi à la fixation d'un lexique et des structures extraits du contexte et qu'il favoriserait la formation des automatismes irréfléchis ce qui nuirait à l'acquisition des expressions idiomatiques plus authentiques et plus indépendantes des contraintes imposées par le texte original.

L'enseignement universitaire a préféré quand même garder ce type d'activité pratique tenant compte du fait que pour traduire un texte, pour rendre accessible son sens, l'étudiant / traducteur doit, tout premièrement, l'interpréter, ce qui implique des connaissances socio-culturelles approfondies, des compétences textuelles, mais aussi une bonne perception des variétés du langage. Le traducteur cherche, d'une part, à repérer le plus fidèlement possible, les intentions de l'auteur concernant la signification et d'autre part, il doit agir de telle manière que cette signification soit compréhensible et acceptable dans la culture de la langue cible.

L'objectif de la didactique de la traduction, soit-elle contrastive ou non, est l'acquisition d'une compétence linguistique élargie qui ne se réduit pas seulement au fait de traduire un texte dans une langue cible, même si, à tout examen, la compétence linguistique est mesurée, entre autres, par un test de traduction.

Le test de traduction d'un texte A d'une langue A_1 (langue de base) dans une langue B_1 (cible) dépasse de beaucoup la simple vérification de la syntaxe ou du lexique de la langue cible. Le test de traduction peut être considéré comme la finalité d'un enseignement qui offre à l'étudiant un ensemble de moyens lexicaux, morpho-syntaxiques, culturels et textuels capables de lui permettre de parachever une activité si difficile et complexe qui est l'activité de traduction.

Un des objectifs de la formation linguistique de l'étudiant est la compétence discursive qui implique la faculté de comprendre et de *produire des textes*, activités qui constituent une pré-phase dans l'approche de la traduction de ces textes en langue cible.

Il s'agit des textes littéraires qui sont l'expression la plus riche de la culture d'un peuple, mais aussi des textes utilitaires produits dans les échanges de la vie sociale. La traduction des textes utilitaires est indispensable dans l'analyse systématique des différentes formes de langage, dans l'étude des actualisations concrètes des types de discours ou dans l'interprétation correcte des articles de presse, des messages publicitaires, des contrats, etc.

D'une grande importance est aussi l'habileté de *produire* quelques-uns de ces types de textes : des comptes rendus, des résumés, des lettres d'intention ou à un niveau avancé, la capacité d'élaborer des documents liés à des activités professionnelles -, comme par exemple : contrats, instructions de montage et d'utilisation, guides touristiques, etc.

Dans un colloque sur la traduction, Eugen Coşeriu[66] affirme que tout comme pour *parler* nous observons les locuteurs natifs, pour traduire nous devrions observer les traducteurs, car *traduire* est une technique particulière d'emploi de la langue. E. Coseriu considère la traduction comme une manière de parler par le biais des textes (« hablar por medio de textos ») et voit la place de la traductologie dans le domaine de la linguistique du texte et non pas dans le domaine de la linguistique contrastive.

Si l'on observe avec attention le travail des traducteurs, on s'aperçoit que la démarche de traduire n'est pas identique à celle de comparer deux langues dans le but de l'acquisition des mécanismes de fonctionnement. Le traducteur part d'un texte A en langue base, l'évalue, l'interprète en dégageant son sens et produit par des ajustements et adaptations continues un texte B en langue cible ; le texte B remplace le texte A et devient son équivalent dans la culture de la langue cible.

Si le comparatiste part dans son approche de deux éléments équivalents déjà donnés, le traducteur n'a pas à sa portée le deuxième texte en langue cible, en échange, il détient la compétence linguistique et textuelle (en langue cible) pour produire le texte B. L'étudiant se trouve dans la situation du traducteur et non pas dans celle du comparatiste sans bénéficier des avantages d'aucun de ces deux.

Le texte en langue base que l'étudiant doit traduire est souvent insuffisamment contextualisé, et tronqué ce qui représente un grand obstacle dans l'activité de compréhension et de re-création, re-production du message du texte. Le texte re-produit sera comparé, non pas au texte original comme celui d'un véritable traducteur, mais au corrigé, à la variante du professeur ; le texte re-produit sera évalué non pas sur des critères dépendant de paramètres spécifiques mais selon les différences qu'il présente par rapport au corrigé du professeur.

Si l'étudiant / traducteur travaille sur un texte de la langue base en langue cible et s'il n'est pas familiarisé avec le lexique spécifique à la discipline traitée, avec le type de texte, avec les particularités du genre et avec le style des types de texte, il re-produira un texte sans personnalité, plus proche d'un calque formel que d'une reformulation spontanée du message original. Le professeur qui enseigne la traduction et forme des traducteurs par spécialités, a une tâche très difficile étant obligé d'assurer aux étudiants une méthode réelle et efficiente de traduction, méthode qui puisse s'appliquer dans un cadre universitaire mais aussi dans un cadre professionnel en parallèle ou à la suite de leurs activités professionnelles.

D'habitude une telle méthode suppose plusieurs étapes : lecture approfondie du texte de base, le groupement des éléments cognitifs du contexte, la documentation et la recherche en terminologie, la détermination de la distance par rapport à la forme du texte original, la reformulation du message en fonction des pratiques langagières en langue cible avec le respect des niveaux de langue et de style de l'original, re-lecture du message re-produit à l' aide du texte source.

Cette méthode qui est appliquée par la plupart des professeurs et des formateurs de traducteurs de l'enseignement universitaire, présente quelques inconvénients signalés par le professeur de traductologie Michel Rochard[67] :

- cette approche est séquentielle ou linéaire, autrement dit, le processus de traduction est saisi comme une série d'étapes où chaque étape accomplie représente une phase préalable pour aborder l'étape suivante ; or, Rochard soutient que l'activité du traducteur, en général, et du traducteur professionnel, en particulier, est plus proche de l'approche hyper-textuelle que d'une démarche séquentielle ;
- justement, à cause du caractère séquentiel, ce type de démarche ignore un aspect important : il s'agit de l'activité de documentation préalable qui est assez rarement effectuée par les étudiants dans des conditions professionnelles ;
- fondée sur la reproduction des pratiques recommandées par le professeur, cette méthode peut devenir un obstacle pour toute tentative de créativité de la part du traducteur, sa personnalité professionnelle étant réduite par le soin de respecter « le modèle » (le professeur).

[66] Coşeriu , Eugen, „Lo erroneo y lo acertado en la teoria de la traduccion", in *Hombre y su lenguaje. Estudios de teoria y medologia linguistica.* Madrid : Ed. Gredos, 1985. Estudios y Ensayos, nr. 272. http://tesiscap3.htm

[67] Rochard, Michel est professeur à l' Université Paris 7 et enseigne le cours de traduction dans le domaine des financesr: http://perso.wanadoo.fr/michel.rochard/methodologie.html

Ces inconvénients pourraient être éliminés en appliquant d'autres stratégies aptes à les résoudre. Les stratégies dont nous parlons sont fondées sur des théories purement linguistiques qui ont leur racine dans l'analyse contextuelle et résolvent les aspects cognitifs par le lexique (référence linguistique aux concepts) et par la syntaxe (comme expression de la concaténation logique du discours). En fin de compte, ces théories se heurtent à un obstacle difficile à dépasser qui relève « non pas de l'enchaînement logique du discours, mais plus simplement du caractère humain et non pas formel de la logique de tout discours (cohérence) »[68].

Il faut, quand même, reconnaître que les traducteurs dans les domaines professionnels ne travaillent pas sur la base d'une analyse linguistique du discours. Les points de passage de la langue base à la langue cible ne sont pas identiques aux points de passage d'un raisonnement ou d 'une logique à l'autre. Prenons l'exemple : « fereastra vã rog !». Pour quelqu'un qui se trouve dans une chambre où il fait froid, ce syntagme signifie « închide fereastra » et si dans la chambre il fait chaud, « deschide fereastra ! ». Il est évident que dans ce cas la composante non-linguistique et purement contextuelle est celle qui prédomine. Pour celui qui traduit, il est essentiel non pas de comparer les modalités d'expression des deux langues mais ce qu'on dirait dans sa langue maternelle dans une pareille situation afin que le message soit reçu et compris.

Une place particulière en traductologie occupe l'approche de la théorie du sens (développée par D. Seleskovitch) qui est considérée comme plus proche de la réalité professionnelle parcequ'elle définit le processus de traduction à l'aide des trois concepts de « compréhension, déverbalisation et réexpression »[69] du message en tant que contenu de communication sous une forme linguistique.

Conformément à la théorie du sens le traducteur doit, tout d'abord, comprendre le message, saisir le fait que les diverses modalités d'expression en langue base et en langue cible imposent une re-expression et non pas une transposition. À la suite de l'application des pratiques de traduction, un signal est déclenché chez le traducteur et celui-ci se rend compte que pour lui, le message est devenu transparent (tout se passe d'une manière non-verbale). L'activité de déverbalisation est celle qui déclenche le signal et qui constitue un pont entre la compréhension et la re-expression.

Si l'on réunit les données de ces théories diverses, on arrive à la conclusion que l'élément central du discours consiste dans sa cohérence logique. Il s'agit de la logique d'une école de pensée, d'une discipline, d'un enfant, d'un adulte, etc., logique avec laquelle le traducteur peut, ou non, être d'accord, mais surtout une logique qu'il doit comprendre et se l'approprier pour pouvoir re-créer et transmettre le message.

La cohérence logique est toujours présente dans le processus de traduction : soit qu'il s'agisse de la traduction d'une recette de cuisine, d'un guide touristique ou d'une étude concernant la globalisation du marché financier, le traducteur pourra passer effectivement, de la compréhension à la re-expression, seulement au moment où il maîtrise la cohérence logique du discours à transmettre.

En fait, déverbalisation veut dire mise en évidence de la logique du discours, du squelette du discours, selon les dires de M. Rochard dans l'étude citée. Mettant l'accent sur l'importance de la logique du discours, il ne faut pas oublier l'importance d'autres opérations qui font partie de la pratique de la traduction : documentation, recherche en terminologie, rédaction, etc.

De ce que nous avons dit jusqu'ici, on en peut déduire que lorsqu'on se heurte à un problème de compréhension d'un texte (en langue étrangère), on ne peut le résoudre par un traitement linéaire des étapes du problème mais par une recherche des données à la lumière des connaissances linguistiques et thématiques acquises, par l'analyse du contexte, par l'interprétation des informations reçues de n'importe où et de n'importe qui, par une documentation dans des dictionnaires terminologiques et phraséologiques.

La coordination de toutes ces données permet la formulation d'hypothèses concernant la compréhension du texte. Pas à pas, par une démarche hypertextuelle, le traducteur réussit à comprendre la cohérence du texte entier, et facilite, en ce moment, le passage à la re-production et à

[68] Rochard, M., Traduction professionnelle et traduction pédagogique : http://perso.wanadoo.fr/michel.rochard/methodologie.html

[69] Lederer,M., *Synecdoque et Traduction*, in: D.Séleskovitch (éd.), Traduire : les Idées et les Mots, Études de Linguistique Appliquée n°24, Paris, Didier, oct-déc 1976,pp.13-41.

la re-expression du texte en langue cible.

La re-expression du texte en langue cible suppose la même technique : recherche des données, formulation des hypothèses et validation de ces données par les moyens de la langue cible.

On obtiendra à la fin de cette démarche un discours aussi cohérent et frappant que le discours original.

En suivant les phases du processus de traduction décrit ci-dessus, l'étudiant / traducteur oriente ses recherches de documentation en terminologie et formule des éléments de réponse aux difficultés de traduction (aux hypothèses) ; il ne doit négliger aucun indice, aucune information et le professeur ne lui imposera sa variante, comme meilleure, mais devra repérer les insuffisances des investigations de l'étudiant, l'incohérence de ses hypothèses et de ses solutions, l'absence des éléments nécessaires pour la validation d'une hypothèse. La même approche est appliquée à la lecture, re-lecture, à la compréhension et la re-expression des discours de la/en langue base en/de la langue cible.

La traduction est une opération qui fait coïncider trois unités : un discours linguistique, un discours thématique et une activité d'agencement qui a le rôle de structurer les deux discours.

À une analyse sommaire de la première unité, le discours linguistique, on peut dire que le traducteur est celui qui sait transférer un discours des contraintes de la langue base aux contraintes de la langue cible. Par exemple, l'énoncé « fereastra vă rog ! » (nom articulé + COD+verbe) est transféré en « la fenêtre s'il vous plaît ! » (nom articulé+formule de politesse du type conjonction, pronom, verbe). C'est une activité qui réunit des connaissances sur les mécanismes linguistiques (lire) et les habitudes d'expression linguistique (écrire).

Le processus de traduction est une activité qui s'inscrit dans un contexte (voir l'exemple avec la chambre où il fait chaud ou froid) et où le traducteur mobilise ses connaissances linguistiques et thématiques équivalentes, pour pouvoir comprendre un discours de n'importe quelle sphère de la vie sociale. L'activité de compréhension est relativement passive, tandis que l'activité de re-expression suppose une gestion active des discours équivalents : modalités d'expression de la langue cible, adaptation à la terminologie et à la phraséologie du domaine d'activité.

Le traducteur fait appel souvent à un va-et vient permanent entre la lecture du texte et la documentation, entre le texte re-créé et sa validation sur la base du texte original. Cette stratégie est, en réalité, propre à toute activité humaine.

Selon les mots de John Dewey[70] toute activité humaine suit le trajet d'une enquête comme dans le cas de l'activité de la traduction :

«*Quand une situation comprenant une difficulté se présente, alors commence la réflexion, si celui qui la voit l'affronte et ne l'évite pas. Il observe d'abord et se souvient des observations faites antérieurement. Ce sont les éléments du problème. Surviennent alors les suggestions d'actions possibles pour résoudre la situation. Par comparaison, on juge quelle est la meilleure pour donner une solution satisfaisante. (La comparaison est auxiliaire.) On fait ensuite un retour sur les faits à la lumière de la solution possible. On observe et on reconsidère les observations pour éprouver la valeur de la solution. Si celle-ci est acceptée la réflexion cesse, sinon les nouveaux faits font naître des suggestions nouvelles qui corrigent la solution rejetée ou en proposent une nouvelle, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on trouve la solution qui remplisse toutes les conditions du problème posé par l'obscurité de la situation. Les faits (inférence) sont les hypothèses ou solutions possibles ».*

La situation systématisée par Dewey démontre que la résolution d'un problème quelconque n'est pas linéaire. Pour établir la solution, tout est à prendre en charge : la langue, le sens technique, leur logique propre, les connaissances acquises, les éléments de contexte, l'observation des discours parallèles, l'investigation interdisciplinaire, la documentation terminologique et phraséologique.

En fait, l'essentiel est de maintenir l'exactitude, la rigueur de l'enquête, à savoir la vérification de chaque hypothèse, l'ancrage de toute observation dans la logique d'ensemble, etc. et la re-expression du discours avec le respect de l'intention et de la logique de l'auteur, avec l'observation attentive de

[70] Dewey John, *How we think*, Boston, D.C Heath & Co, 1933, apud Michel Rochard, http://perso.wanadoo.fr/michel.rochard/methodologie.html

l'ensemble cohérent de règles lexicales, syntaxiques et stylistiques de la langue cible et sans céder à la tentation d'impliquer la logique propre du traducteur dans le processus de traduction.

L'étudiant qui apprend la traduction professionnelle a un statut particulier. Il se trouve dans la situation de traduire des textes appartenant à différentes zones de la vie publique ou d'une spécialité. On est tenté de considérer que chaque texte qui doit être traduit, correspond à un ensemble d'indicateurs linguistiques et à un domaine thématique donné. La réalité de la traduction est différente : le traducteur peut traduire, le matin, un discours d'un prêtre à l'ouverture de l'Année universitaire et l'après midi, un discours d'un médecin à un congrès médical, par exemple. Certainement, les traducteurs sont spécialisés mais la délimitation des domaines de spécialité est très étendue. Par exemple, un traducteur spécialisé en économie peut aborder des sujets de l'économie, de l'économétrie, des statistiques, des finances publiques, de la politique monétaire, du commerce électronique, du droit pénal dans le domaine du blanchiment de capitaux, etc.

Il y a des cas où, dans le même texte se rencontrent plusieurs domaines thématiques. Par exemple, un texte sur la vente des produits pétroliers implique aussi la connaissance des techniques d'extraction et d'usinage du pétrole, de transport, etc. C'est ainsi que le métier de traducteur est confronté à la difficulté de gérer la complexité des textes due à leur grande diversité. Donc, la caractéristique essentielle de la traduction est la diversité. On traduit toujours des textes qui appartiennent à des personnes concrètes, pour un public concret et à des intentions concrètes de la part de l'auteur du texte. C'est pourquoi un même texte traduit en contextes différents ne sera pas traduit, obligatoirement, de la même manière.

En guise de conclusion, l'opération de traduction est le résultat de l'interaction de plusieurs facteurs : la situation d'énonciation / production de chaque textes, le but suivi, le degré d'implication des locuteurs par rapport à leurs propos, les contraintes génériques ou typologiques, la nature du support où les textes seront publiés, les valeurs prédominantes de chaque culture.

Références bibliographiques

1. Ballard, M., (Textes réunis par), *Relations discursives et traduction*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1995
2. Ballard, M., *Le commentaire de traduction anglaise*, Paris, Nathan, 1992
3. Cristea, Teodora, *Stratégies de la traduction*, Editura Fundaţiei « România de Mâine », Bucureşti, 1998
4. Deledalle Gérard*, La philosophie peut-elle être américaine* ?, Paris, Jacques Grancher, 1995
5. Gouadec, D., *Autrement dire…Pour une redéfinition des stratégies de formation des traducteurs*, in : Meta, vol 36, n°4, décembre 1991, pp. 543-557.
6. Lederer, M., *Synecdoque et Traduction,* in: D.Séleskovitch (éd.), Traduire : les Idées et les Mots, Études de Linguistique Appliquée n°24, Paris, Didier, oct-déc 1976,pp.13-41.

La pratique de la traduction juridique (1)

Daniela Dincă
Université de Craiova

Résumé

Le discours juridique est un type de communication spécialisée qui se singularise par un ensemble de traits qui tiennent autant à l'existence d'un vocabulaire spécialisé qu'aux particularités de sa structuration sur le plan stylistique, syntaxique et rhétorique.
Dans notre intervention nous nous proposons d'analyser le deuxième aspect visant, d'une part, la spécificité des structures linguistiques du texte législatif français (au niveau syntaxique) et, d'autre part, les difficultés soulevées par leur transposition en roumain, dans la perspective didactique de la formation des traducteurs dans le domaine juridique.
Le corpus qui fait l'objet de cette analyse est constitué de „La Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales" (Rome, 4.XI. 1950) et de sa version roumaine.

1. Cadre théorique

Le langage juridique est l'une des langues de spécialité les plus complexes, singularisée par un ensemble de traits qui tiennent autant à l'existence d'un vocabulaire spécialisé qu'aux particularités de sa structuration sur le plan sylistique, syntaxique, lexical et sémantique.

Sa traduction est donc complexe elle aussi. Selon Gémar (1979:38), les difficultés de la traduction juridique procèdent fondamentalement du caractère contraignant du texte juridique. Ce caractère lui est attribué par la norme de droit. Traduire des textes juridiques signifie reconnaître les éléments juridiques et linguistiques qui ont façonné la norme de droit et les transposer dans une autre langue et dans une autre culture. C'est une tâche qui laisse au traducteur une marge de manoeuvre très restreinte quant au choix des ressources linguistiques.

En Roumanie, les intervenants du domaine juridique disposent, malheuresemt, encore de trop peu d'outils conceptuels issus des recherches et des réflexions menées dans ce domaine. Pourtant, les universités roumaines offrent aujourd'hui une formation universitaire en traduction juridique, surtout en vue de former des traducteurs spécialisés, capables de préparer la documentation exigée dans la perspective de l'intégration des pays de l'Est dans l'UE.

2. But visé

Dans le cadre esquissé, notre communication se propose d'analyser un texte normatif, la forme la plus typique du discours juridique, qui a pour vocation d'exposer les règles de conduite, les obligations et les droits de diverses catégories de populations (les sujets de droit). Nos quelques remarques seront faites sur des articles de la *Convention des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales* et sa version roumaine. Le but visé est de mettre en évidence un faisceau de traits pertinents pour la structuration linguistique des textes normatifs, portant sur: a) le premier obstacle à la communication juridique - le lexique -; b) le second obstacle - l'énonciation - ensemble de marques formelles qui caractérisent l'émetteur et son énoncé (Sourioux-Lerat, 1975), le tout placé dans la perspective de la traduction du français vers le roumain.

3. Démarche adoptée

En envisageant la question des objectifs de la traduction juridique on pourrait affirmer que les analyses dans ce domaine visent la détermination des variations ou des ressemblances qu'une traduction peut avoir avec son original sur les plan sémantique, syntaxique, lexical et stylistique. Cette démarche nous permet d'établir si la traduction s'oriente vers la langue de départ, auquel cas on parle d'une *relation formelle*, ou vers la langue d'arrivée, la relation étant dans ce cas *fonctionnelle.*

Le découpage des textes en unités d'analyse et le jumelage de ces unités nous a permis d'identifier les variations pouvant se produire en raison de la structure même de la langue d'arrivée, et les

stratégies de traduction employées ou des mécanismes de compensation ou de perte. Le jumelage des segments de texte a exigé une analyse prospective et rétrospective, c'est-à-dire en allant de la traduction vers le texte de départ, puis du texte de départ vers la traduction.

4. Analyse du corpus

4.1. Caractéristiques lexicales

Les observations rigoureuses de la linguistique juridique sont focalisées sur *le domaine terminologique* (le vocabulaire juridique), donc les mots "porteurs d'un sens juridique" (Cornu, 1990:61).

> Darbelnet (1979) suggère que *le vocabulaire de soutien* du droit devrait être recensé dans les lexiques et les dictionnaires spécialisés au même titre que les termes techniques. Paradoxalement, pour le traducteur ce n'est souvent pas le mot technique qui constitue le problème le plus important (ces mots techniques ont fait et continuent de faire l'objet de lexicographies terminologiques). Au contraire, les termes du vocabulaire de soutien (ou paratechnique), bien qu'apparaissant comme marginaux, parce que transparents, s'avèrent d'un maniement plus délicat, car ils sont nécessaires pour passer de simples listes de termes au texte: c'est au moment où il faut rédiger, et, en l'occurrence, traduire, que ce vocabulaire prend toute sa valeur ! L'auteur cité montre également que la difficulté du langage juridique n'est pas seulement une question de terminologie, mais aussi d'*agencement des mots* selon un schéma préétabli.

Voilà pourquoi, dans ce qui suit, nous ferons quelques remarques visant certaines catégories de termes et des questions qui, à notre avis, sont susceptibles de poser des problèmes au traducteur.

4.1.1. Le cas des mots à double appartenance (par exemple, ci-dessous *comparution, intéressé*, *crime,* etc.):

(1) La mise en liberté peut être subordonnée à une garantie assurant la c*omparution* de *l'intéressé* à l'audience. (art.5-3)

Punerea în libertate poate fi subordonată unei garanţii care să asigure *prezentarea persoanei în cauză* la audiere.

(2) (…) la prévention du *crime*. (art.9-2)

(…) prevenirea *infracţiunilor.*

Dans (2) le mot *crime* a été traduit, avec justesse, par *infracţiune,* vu son sens général de "infraction grave", à côté du sens spécial de "homicide, meurtre". On peut également remarquer que le remplacement du singulier générique du français par le pluriel en roumain illustre un cas particulier de modulation, procédé qui opère une modification de perception de la réalité conforme aux usages de la langue d'arrivée, de même que, ci-après, le mot *émeute* "mouvement populaire qui explose en violence", traduit en roumain par *tulburări violente*:

(3) (…) pour réprimer, conformément à la loi, une *émeute* ou une insurrection. (art. 2-2c)

(…) pentru a reprima, conform legii, *tulburări violente* sau o insurecţie.

4.1.2. Les synonymes apparents

Dans le texte analysé apparaissent les adjectifs *régulier* et l'adverbe dérivé *régulièrement*, traduits, tous les deux par *legal,* tout comme le terme *légal* lui-même:

(4)(…) pour effectuer une arrestation *régulière* ou pour empêcher l'évasion d'une personne *régulièrement* détenue; (art.2-2b)

(…) pentru a efectua o arestare *legală* sau pentru a împiedica evadarea unei persoane *legal* deţinute;

(5)(…) s'il a fait l'objet d'une arrestation ou d'une détention *régulières* (…) (art.5-1b)

(…) dacă a făcut obiectul unei arestări sau al unei deţineri *legale* (…)

(6) Nul ne peut être privé de sa liberté, sauf dans les cas suivants et selon les voies *légales*. (art. 5-1)

Nimeni nu poate fi lipsit de libertatea sa, cu excepţia următoarelor cazuri şi potrivit căilor *legale*.

Mais la définition lexicographique de l'adjectif *régulier* est: "réglementaire, en règle", alors que la

définition de *légal* est: “qui est relatif, conforme à la loi” (TLF). La solution de traduction adoptée a donc annulé les différences de sens entre les deux termes du texte français. L’hétéronyme de *régulier* existe pourtant en roumain: *regulat* (DEX), avec le même sens, mais dans la tradition juridique roumaine on préfère pourtant le terme *legal,* pour éviter toute confusion avec son sens courant “qui se produit avec régularité“. Nous sommes donc devant un cas typique d’adaptation des termes à la culture de la langue réceptrice.

Dans les exemples suivants, les noms *jouissance* et *exercice* ont été traduits par *exercitare (a unui drept)*:

(7) *L'exercice* de ces droits ne peut faire l'objet d'autres restrictions (…) (art. 11-2)
Exercitarea acestor drepturi nu poate face obiectul altor restrângeri (…)

(8) *L'exercice* de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités(…) (art. 10-2)

Exercitarea acestor libertăţi ce comportă îndatoriri şi responsabilităţi poate fi supusă unor formalităţi (…)

(9) La *jouissance* des droits et libertés reconnus dans la présente Convention doit être assurée (…) (art.14)
Exercitarea drepturilor şi libertăţilor recunoscute de prezenta convenţie trebuie să fie asigurată (…)

Or le terme *jouissance* est défini par le TLF: “fait d’être titulaire d’un droit” (par exemple: *la jouissance s’oppose à l’exercice d’un droit),* alors que l’*exercice* est le fait même (l’action) d’exercer (un droit, une liberté). Pour mettre en évidence l’opposition sémantique entre les deux termes, dans le Code Civil roumain on a relevé le terme *folosinţă (a unui drept),* à côté de *exercitare*, le roumain étant dans l’incapacité d’exprimer l’idée de virtualité dans la jouissance d’un droit. d’ailleurs dans le Projet du Code Civil (2004) on distingue nettement entre: a) capacitate de *exerciţiu* et b) capacitate de *folosinţă* (aptitudine a persoanelor de a avea drepturi şi obligaţii civile). C’est donc un cas de modulation (emploi du concret pour l’abstrait), imposé par l’usage de la langue d’arrivée.

4.1.3. L’ambiguïté qui apparaît parfois dans les textes juridiques a fait l’objet de nombreuses études linguistiques.

(10) A partir de *l'âge nubile*, l'homme et la femme ont le droit de se marier et de fonder une famille (…) (art.12)
Incepând cu *vârsta stabilită prin lege*, bărbatul şi femeia au dreptul de a se căsători şi de a întemeia o familie (…)

Cette ambiguïté de nature terminologique se manifeste lorsque l’interprétation juridique se sert de principes appartenant à des doctrines distinctes: par exemple *âge de la majorité* (à 18 ou à 21 ans), *âge de la retraite*, *régime matrimonial* (monogamique ou polygamique), etc. Le référent dans ce cas se modifie selon la législation en vigueur dans tel ou tel pays. La résolution de la relation ambiguë exige un savoir spécifique sur l’information contenue dans la séquence. Donc les notions floues permettent une grande liberté dans l’interprétation de la loi. Dans le texte analysé, le traducteur a conservé le sens général et interprétable du terme français, mais a choisi de le remplacer par une périphrase explicative, bien que l’adjectif *nubil* existe aussi en roumain.
Comme conclusion partilelle visant la traduction des termes discutés, on peut retenir le fait que le traducteur semble préférer les termes marqués par le trait (+généralité), avec une sphère sémantique plus large (roum. *infracţiune* / fr. *crime*, roum. *tulburare* / fr *émeute*, roum. *exercitare* / fr. *jouissance*, roum. *legal* / fr.*régulier*, roum. *vârsta stabilita prin lege* / fr. *âge nubile*), en renforçant le caractère reconnu comme flou des termes juridiques.

4.1.4. Les collocations
Enfin, un autre aspect que nous voudrions relever est celui des collocations qui apparaissent dans ce type de textes avec une remarquable fréquence et qui posent des problèmes au traducteur par leur spécificité dans chaque langue. Les collocations sont des suites de mots figés, placés en cooccurrence, dans une structure binaire et selon un statut sémiotaxique différencié (González Rey, 2002:83). L’un des deux lexèmes est la base ou le *collocateur*, l’autre est le *collocatif*. En principe le sémantisme de la base reste inchangé, tandis que celui du collocatif prend généralement un sens particulier. La combinaison qui en résulte est donc partiellemnt compositionnelle.

Quant à leur typologie, les collocations sont de nature diverse, mais on s'arrêtera à celles de base nominale et verbale.

Les collocations nominales (peu nombreuses dans le texte discuté) posent des prblèmes au niveau du collocatif:

témoins à charge/décharge - martorii acuzării/apărării

(11) (…) interroger ou faire interroger les *témoins à charge* et obtenir la convocation et l'interrogation des *témoins à décharge* dans les mêmes conditions que les *témoins à charge*; (art.6-3d)

(…) să întrebe sau să solicite audierea *martorilor acuzării* şi să obţină citarea şi audierea *martorilor apărării* în aceleaşi condiţii ca şi *martorii acuzării*;

Dans la même classe des collocations nominales, nous avons identifié une collocation terminologiqus ou *phraséoterme* (c'est-à-dire le terme complexe propre à un champ de connaissances déterminé) qui s'oppose à la collocation définitoire ou *phraséotexte*, c'est-à-dire la définition donnant accès à la compréhension du phraséoterme (G. Gréciano, 1997, ap. González Rey, *op. cit*.:92).:

objecteurs de conscience – objection de conscience

(12) (…) tout service de caractère militaire ou, dans le cas *d'objecteurs de conscience* dans les pays où *l'objection de conscience* est reconnue comme légitime (…) (art.4-3b)

(…) orice serviciu cu caracter militar sau, în cazul *celor care refuză să satisfacă serviciul militar din motive de conştiinţă*, în ţările în care *acest lucru* este recunoscut ca legitim (…)

En français on a employé une telle collocation terminologique, alors que le traducteur a dû faire appel à la collocation définitoire, vu que le phraséoterme équivalent manque en roumain.

Les difficultés de traduction relevant du mot base (ou collocateur) s'appliquent surtout aux **collocations verbales**:

conduire (qqn.) devant l'autorité judiciaire – a aduce pe cineva în faţa autorităţii

(13) Nul ne peut être privé de sa liberté, sauf dans les cas suivants et selon les voies légales: (…) s'il a été arrêté et détenu en vue d'être *conduit devant l'autorité judiciaire* compétente (…)(art. 5-1c)

Nimeni nu poate fi lipsit de libertatea sa, cu excepţia următoarelor cazuri şi potrivit căilor legale: (…) dacă a fost arestat sau reţinut în vederea *aducerii sale în fata autorităţii judiciare* competente (…)

traduire (qqn.) devant l'autorité compétente - a aduce pe cineva în faţa autorităţii competente

(14) (…) s'il s'agit de la détention régulière d'un mineur, décidée pour son éducation surveillée ou de sa détention régulière, afin de *le traduire devant l'autorité compétente*; (art.5-1d)

(…) dacă este vorba de detenţia legală a unui minor, hotărâtă pentru educaţia sa sub supraveghere sau despre detenţia sa legală, în scopul *aducerii sale in faţa autorităţii competente*; (art.5-1d)

commettre une infraction - a săvârşi o infracţiune

(15) Nul ne peut être privé de sa liberté, sauf dans les cas suivants et selon les voies légales: (…) lorsqu'il y a des raisons plausibles de soupçonner qu'il *a commis une infraction* (…) (art.5-1c)

Nimeni nu poate fi lipsit de libertatea sa, cu excepţia următoarelor cazuri şi potrivit căilor legale: (…) atunci când există motive verosimile de a bănui că *a săvârşit o infracţiune* (…)

infliger la mort (à qqn.) - a cauza moartea (cuiva)

(16) La mort *n'est pas considérée comme* infligée *en violation de cet article dans les cas où elle résulterait d'un recours à la force rendu absolument nécessaire. (art.2-2)*

Moartea nu este considerată ca *fiind cauzată* prin încălcarea acestui articol în cazurile în care aceasta ar rezulta dintr-o recurgere absolut necesară la forţă.

rendre une ordonnance - a pronunţa o hotărâre

(17) (…) *une ordonnance rendue*, conformément à la loi, par un tribunal (…) (art.5-1b)

(…) *o hotărâre pronunţată*, conform legii, de către un tribunal (…)

porter une accusation - a aduce o acuzaţie

(18) Toute personne arrêtée doit être informée (…) des raisons de son arrestation et de toute *accusation portée* contre elle. (art.5-2)

Orice persoană arestată trebuie să fie informată (…) asupra motivelor arestării sale şi asupra oricărei *acuzaţii aduse* împotriva sa.

Les collocations appartiennent à la langue en tant que norme. Elles sont transparentes, disponibles en bloc et apprises par coeur comme une simple unité.

En langues de spécialité, la plupart des termes complexes sont employés dans un sens littéral et n'opposent aucune résistance au décodage, mais en traduction, des problèmes surgissent visant le choix du terme juste, soit-il base ou collocatif.

5. Conclusions

Les remarques au niveau du lexique ont permis de relever les aspects suivants:

- L'emploi des termes précis, à côté des termes imprécis, assure la flexibilité des lois, mais cela se réalise aux dépens de la certitude, car ces termes imprécis "n'acquièrent leur sens précis que dans le contexte concret de la vie sociale" (Mackay 1979).
- La plupart des termes sont marqués par le trait [+généralité], vu que le texte analysé a une portée beaucoup plus large que le Code Civil, par exemple, qui ne s'adresse qu'aux sujets de droit d'une législation précise. La Convention concerne, au contraire, l'ensemble des citoyens jouissant des mêmes droits et sujets aux mêmes obligations. Elle s'adresse donc à l'universalité des citoyens ou des sujets de droit. Par conséquent, le traducteur a dû conserver ce caractère dans la langue d'arrivée.
- Là où le cas s'est présenté, le traducteur a adapté les mots à la langue et à la culture réceptrice, suivant la tradition juridique en place.

Bibliographie

1. CORNU, G., 1990, *Linguistique juridique*, Paris, Montchrestien.
2. DARBELNET, J., 1979, "Réflexions sur le discours juridique", *Meta*, vol. 24, no.1, p. 27.
3. DARBELNET, J., *Niveaux et réalisations du discours juridique*, www.cslf.gouv.qc.ca/Publications/PubF104/F104P1ch2html#1.
4. GÉMAR, J.-Cl., 1979, "La traduction juridique et son enseignement: aspects théoriques et pratiques", *Meta*, vol. 24, no.1, p. 35-63.
5. GONZÁLEZ R., I, *La phraséologie du français*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2002.
6. MACKAY, E., 1979, "Les notions floues en droit ou l'économie de l'imprécision", *Langages*, 53, p. 33-50.

Problèmes de la traduction des textes juridiques

Raluca Feneşan
Biroul de avocatură Gruia Duffaut

Résumé

Dans son Guide pratique de la traduction juridique, Frédéric Houbert affirmait : « La traduction juridique est indéniablement une discipline de l'avenir ». Cela, peut-on intervenir, n'a pourtant rien à voir avec la difficulté qu'éprouve le traducteur juridique à transposer, d'une langue dans une autre, des énoncés d'une grande technicité, abondant en termes archaïques, faux amis, expressions latines. Comment traiter de la polysémie, qui donne une impression d'ambiguïté, ou bien de ces termes intraduisibles qui, vu les concepts différents véhiculés par deux langues, n'ont pas d'équivalent dans la langue cible et imposent souvent une explication ou description ? Par conséquent, s'agirait-il là d'un langage difficile à manipuler ou tout cela n'est qu'une impression ? Les débats ne seront jamais clos…

1. Introduction

Le présent article a pour objet d'analyser, à travers une **approche pragmatique - sémantique**, les nombreux problèmes auxquels se heurte un linguiste à transposer, d'une langue dans une autre, des textes de nature juridique. En tant que traducteur depuis presque quatre ans dans un cabinet d'avocats franco-roumain, j'ai traduit, corrigé, révisé ou mis en conformité un grand nombre de documents en roumain, français et anglais, ce qui m'a permis de repérer les principales difficultés posées non seulement par le langage juridique, dans le contexte fortement technicisé du droit en général, mais aussi et surtout par la traduction juridique proprement dite. Etant donné la spécificité de ce cabinet qui est le droit commercial / le droit des entreprises, de nature à réglementer, entre autres, les relations entre des sociétés (roumaines et françaises), entre les membres de leur personnel ou encore entre ceux-ci et les autorités, mes réflexions porteront sur la traduction juridique commerciale. Les documents faisant l'objet de ce type de traduction sont extrêmement variés : statuts, contrats (de bail, de location, de travail, d'achat-vente, de cession etc.), addenda, procès-verbaux, notifications, courriers d'affaires etc. Ils relèvent de l'activité et des mécanismes de fonctionnement d'une société et leur traduction est indispensable dans les relations entre des parties étrangères.

2. Le plan pragmatique

2.1. Le droit, un phénomène social

Les problèmes les plus importants de la traduction juridique relèvent sans doute du contexte pragmatique. La traduction dans le domaine du droit est soumise à un grand nombre de règles et de restrictions, comme d'ailleurs toute traduction spécialisée, sauf que le langage juridique est l'une des langues de spécialité les plus complexes et difficiles à manipuler. Cela principalement parce qu'il est strictement dépendant des concepts et des institutions véhiculés par le système de droit y afférent, de sorte que le traducteur se voit souvent obligé de recourir aux sources de droit et faire des recherches sérieuses dans le domaine avant de se mettre au travail. Comme le fait remarquer Jean-Claude Gémar, « ***le droit est un phénomène social****, le produit d'une culture, il acquiert dans chaque société un caractère unique. (…) Chaque société organise son droit ou son système juridique selon la conception qu'elle en a et selon la structure qu'elle veut se donner. De ce fait, le discours du droit est porteur d'une dimension culturelle qui se reflète non seulement dans les mots ou les termes propres à un système juridique, mais aussi dans la façon de les exprimer*[71]. Il y a donc des difficultés significatives qui découlent de la manière dont le langage de la culture de départ perçoit la réalité, ou plutôt sa réalité, tout en risquant de paraître lourdaud, voire hermétique dans une culture d'arrivée qui véhicule des concepts différents.

2.2. Systèmes de droit

Le français et le roumain suivent, dans le domaine du droit, la tradition romaniste, de sorte que les concepts sont, en grande partie, similaires, ce qui peut résoudre beaucoup de problèmes au niveau de la terminologie et de la traduction.

[71] Gemar, J.-C., 1979, *La traduction juridique et son enseignement*, Meta, p. 37-45

Pourtant, les institutions, les concepts, les notions ne sont pas toujours les mêmes dans les deux systèmes de droit, du simple fait d'une évolution et organisation différente, à un certain niveau ou pour un certain degré, du système de droit respectif. Par conséquent, il est possible qu'un référent n'existe que dans l'une des deux cultures ou bien, même s'il existe dans les deux, qu'il soit conceptualisé différemment alors que la manière de conceptualisation d'un référent a des implications sur le plan de la terminologie et de la traduction proprement dite; il est également possible que deux notions ou concepts soit véhiculés différemment par les deux langues, ce qui, de nouveau, restreint les choix sur le plan linguistique. Prenons par exemple en roumain les syntagmes « *Încheierea judecatorului delegat* » ou bien « *întâmpinare* » qu'on pourrait traduire en français le premier par « *Décision du juge délégué* », le deuxième par « *conclusions* ». Mais les deux notions ne sont pas perçues de la même manière dans les deux systèmes, ce qui encombre la traduction et contraint le traducteur à trouver des solutions pour que les termes soient compris dans la langue d'arrivée et que la traduction soit recevable. Un autre exemple pourrait être le syntagme « *Société Anonyme* » qui, en roumain, équivaut à « *Societate pe Acţiuni* » (Société par Actions) ou bien le sigle français « *SARL* » qui en roumain existe sous la forme de « *SRL* », « *Societate cu Răspundere Limitată* » (Société à Responsabilité Limitée). Bien évidemment, des référents existent pour les deux paires de termes mais la question se pose si l'équivalence entre les deux, s'il y a lieu, est parfaite ou jusqu'à quel degré. Certes, un expert en la matière, un juriste ou un avocat, saisirait en un clin d'œil les différences entre les deux institutions qui font que les deux notions ne soient pas entièrement équivalentes. Mais sans l'avis d'un expert, le traducteur qui n'a pas de connaissances de droit devra faire des recherches dans les deux systèmes de droit pour savoir distinguer, comme le précise Jean-Claude Gémar, « *ce qui constitue une servitude juridique qu'on doit respecter de ce qu'on peut utiliser librement* »[72]. Malheureusement, cela ne suffit que pour résoudre (et cela partiellement…) ce problème de compatibilité des notions dans les deux systèmes.

2.3. Repères pragmatiques

Pour savoir si une traduction est recevable dans la langue d'arrivée, le traducteur doit tenir compte d'une série d'éléments pragmatiques, à savoir le cadre dans lequel se déroule la traduction, sa fonction, son but et son destinataire. Lorsqu'il s'agit d'un contrat entre deux sociétés étrangères, il importe de savoir qui a établi le document source, par quel droit il est gouverné et à quoi sa traduction pourrait servir. Un contrat d'achat - vente établi en Roumanie selon le droit roumain et qui doit être signé par les deux parties devant un notaire roumain devra être parfaitement équivalent en sa version française, s'agissant d'un document original que le signataire étranger doit bien comprendre avant de signer. C'est pour cela que les notaires exigent que le consentement des parties soit pris en présence d'un traducteur assermenté qui doit s'assurer que les parties étrangères ont tout bien compris. Dans ce cas, le traducteur doit identifier les éléments juridiques et linguistiques dans la langue de départ, s'en tenir strictement aux expressions qui relèvent dudit système de droit et les transposer fidèlement dans la langue d'arrivée qui est celle d'une culture différente, ce qui laisse au traducteur une liberté très restreinte quant aux choix des ressources linguistiques.

A vrai dire, plus les concepts véhiculés par la langue de départ sont difficiles à saisir, plus le choix du traducteur est limité. Sa démarche est plus libre lorsque la traduction vise non pas un document officiel, mais par exemple une notification entre les parties qui a un but purement informatif.

Un autre problème qui se pose est ce qu'on appelle « **la fidélité** » de la traduction. A quel degré une traduction est-elle fidèle au texte source ? Comment un texte d'arrivée peut-il être conforme au texte de départ en même temps que recevable et fonctionnel dans la langue d'arrivée ? Certains linguistes ont substitué à la notion de fidélité de la traduction celle d'« **équivalence** », terme introduit dans les années 1970 par la théoricienne allemande Katharina Reiss, qui définit la traduction « *comme un processus de communication bilingue qui vise généralement à reproduire en langue d'arrivée un texte qui soit fonctionnellement équivalent au texte de départ* »[73]. Parmi les nombreuses équivalences identifiées par les théoriciens, les plus importantes sont l'équivalence linguistique (au niveau sémantique), l'équivalence paradigmatique (au niveau grammatical) et l'équivalence pragmatique (au niveau extralinguistique). Si l'équivalence linguistique concerne plutôt l'identité du contenu sémantique des notions dans les deux langues, donc sur un plan contextuel, l'équivalence pragmatique a un rôle plus complexe et dépasse largement les limites contextuelles. Elle suppose une relation permanente

[72] Gemar, J.-C., 1979, *La traduction juridique et son enseignement*, Meta, tome 24, n° 1, p. 35-63
[73] Reiss, K., 2000, «Type, Kind and Individuality of Text. Decision Making in Translation», *The Translation Studies Reader*, Londres, Routledge, p. 160-171

entre le traducteur et son texte : le traducteur doit manipuler son texte à l'effet d'obtenir une équivalence parfaite sur le plan discursif. Il doit saisir des aspects tels que les participants au discours (l'émetteur, le récepteur), le canal, la circonstance, l'intention du texte manipulé. Il s'agit, plus précisément, de répondre aux questions suivantes : ou ? quand ? comment ? qui ? quoi ? pour qui ? pourquoi ? etc. Il s'agit, encore, non seulement de bien connaître le code, la langue/ le langage, mais d'interpréter, et un contexte peut avoir plusieurs interprétations en fonction du cadre de son réalisation. Par ailleurs, l'obtention d'une équivalence entre le texte source et le texte cible peut être influencée par d'autres éléments extra-contextuels, tels que les conditions temporelles (délais dans lesquels le traducteur doit effectuer son travail, spatiales (lieu où il déroule son activité), matérielles (moyens de réalisation), de causalité et finalité (le rôle du traducteur et de la traduction).

3. Le plan sémantique

Sur le plan sémantique, les problèmes de la traduction juridique sont multiples : polysémie, termes archaïques, mots latins, néologismes, emprunts, faux amis, usage de termes spécifiques, usage de mots de la langue courante employés avec un sens juridique.

3.1. Les mots polysémiques

La polysémie est l'un des traits significatifs du langage juridique. Elle représente un effet de l'évolution dans le temps de la société, avec ses caractéristiques, besoins et problèmes, et inévitablement du droit, en tant que phénomène social. En même temps, le langage subit tout un processus de transformations, s'enrichit de nouveaux termes, en perd d'autres, ou bien les conserve en leur ajoutant de nouvelles significations, pour former des mots polysémiques. A l'avis de Gérard Cornu, la polysémie s'explique par une évolution plus rapide du droit par rapport à la langue : « *Dans le langage du droit comme dans le langage courant, mais plus encore sans doute, le nombre des signifiés est incommensurablement plus élevé que celui des signifiants. Les notions juridiques sont beaucoup plus nombreuses que les mots pour les nommer.*[74] » La polysémie juridique est d'ailleurs susceptible de donner aux textes juridiques un fort effet d'ambiguïté, de sorte qu'il est impossible d'interpréter un terme polysémique isolément et non pas dans son contexte. Prenons par exemple des mots comme « *accord* », « *cour* », « *droit* » qui, appliqués dans un contexte, révèlent une multitude de sens : ainsi, « *accord* » peut signifier tantôt un document, tantôt une acceptation verbale ou écrite ; « *cour* » peut signifier une institution qui rend la justice, des personnes qui sont autorisées à rendre la justice ou l'endroit où l'on rend la justice, « *étude* », qui a le sens d'« *examen, analyse* », ou bien « *bureau notarial* ». Le terme « *droit* », au singulier comme au pluriel, est porteur d'un contenu polysémique encore plus riche, pouvant signifier : « *autorisation, privilège, avantage, pouvoir* » comme dans l'expression « *donner droit à* », ou bien « *part, action, biens* » comme dans « *un quota de ses droits* » ou même « *taxe* » comme dans « *droits de timbre, droits d'enregistrement* », ces derniers pouvant dérouter le traducteur roumain non avisé.

3.2. Les archaïsmes

Le langage juridique comprend aussi un bon nombre de **termes archaïques** légués par le latin et le grec, quelques-uns parmi ceux-ci conservés dans leur forme initiale, d'autres ayant subi une évolution au cours du temps. La plupart sont passés également en français et en roumain et font partie intégrante du droit, étant utilisés tels quels ou en parallèle avec des formes équivalentes qu'ils ont développées ultérieurement. Ainsi, dans la première classe, « *a contrario* » (au contraire), « *a fortiori causa* » (par une raison plus forte), « *ab irato* » (dans un mouvement de colère), « *ad nutum* » (sur un signe de tête), « *de facto* » (de fait), « *de jure* » (de droit), « *in casu* » (en l'espèce), « *execuatur - ordre d'exécution donné par l'autorité judiciaire française, d'une décision rendue par une juridiction étrangère* »[75], « *in camera* » (a huis clos), « *prima facie* » (a première vue). Dans la deuxième catégorie entrent des expressions et des termes qui sont à présent tellement couramment utilisés dans la langue de droit, qu'on ne se rend plus compte de leur origine ; tels sont par exemple des termes hérités du grec ou du latin comme « *acte* », « *adjudication* », « *cession* », « *clause* », « *constitution* », « *hypothèque* », « *résolution* », « *locaţiune* », « *participaţiune* », « *rezoluţiune* ». Dans le cas des contrats, des documents notariés, les archaïsmes sont nombreux, exprimés par des formules introductrices « *Nous soussignés*, *Maître X, par la présente déclarons que Monsieur Y a comparu devant nous…* » ou bien finales : « *Dont/ de tout ce que dessus le présent acte a été établi ce jour…* » qui se traduit par « *Drept pentru care prezentul act a fost întocmit astăzi…* ».

[74] Gemar, J.-C., 2005, *Practical Guide to Legal Translation*, Paris, La Maison du dictionnaire, p. 82
[75] Gemar, J.-C., 2005, *Practical Guide to Legal Translation*, Paris, La Maison du dictionnaire, p. 18

3.3. Les néologismes

Les néologismes représentent aussi un aspect important du langage juridique ; il existe, en français comme en roumain, un fonds considérable de termes de provenance étrangère, surtout financiers et commerciaux, qui contribuent à enrichir la terminologie du droit. Ainsi, l'anglais a apporté des termes comme « *budget* », « *chèque* », « *comité* », « *compte* »; l'italien a légué des termes comme « *aval* », « *banque* », « *banqueroute* », « *bilan* ». Pour ce qui est du roumain, il faut noter que la plupart des néologismes juridiques proviennent cependant du français, étant donné leurs similitudes dans les systèmes de droit. Tels sont par exemple les termes suivants : « *accises* », « *accréditif* », « *apport* », « *bordereau* », « *créance* », « *déférer* », « *gage* », « *litige* », « *réservataire* », « *supplétif* », *etc.*

3.4. Les faux amis

La place des **faux amis** dans le langage juridique n'est pas négligeable. Des termes comme « *abattement* » (au sens de réduction), « *affectation* » (distribution), « *référé* » (recours ou décision provisoire), « *altération* » (modification), représentent de vrais pièges pour le traducteur juridique et peuvent causer de graves erreurs à moins qu'on assume la réserve qui s'impose. Il convient dans ce cas de chercher des points de repère dans le contexte même et de consulter les sources de documentation disponibles.

3.5. Mots spécifiques/ mots courants/ mots de double provenance

Un autre aspect significatif sur le plan sémantique, c'est l'usage en parallèle dans la terminologie juridique, de **termes spécifiques** et de **termes empruntés au vocabulaire courant**. Les premiers sont caractérisés par une grande technicité et peuvent paraître aux non-initiés comme opaques et hermétiques. Tels sont des termes comme « *cautionnement* » (gajare), « *sous-traitant* » (subcontractant), « *usufruitier* » (uzufructar), « *servitude* » (servitute), « *mise en demeure* » (punere în întârziere), « *saisie-arrêt* » (poprire), « *dol* » (dol), « *nue propriété* » (nudă proprietate), etc. Ces **termes d'origine juridique exclusive**, que Gérard Cornu qualifie de « *mots qui n'ont de sens qu'au regard du droit* »[76], parce qu'ils « *appartiennent au langage de la procédure, sont propres au langage du droit et n'apparaissent jamais dans la langue courante. Perçus comme archaïques par les non-juristes, ils sont en réalité des termes techniques qui remplissent une fonction très précise dans la langue du droit* »[77]. Dans cette catégorie, il y a des termes qui ne s'utilisent qu'avec certains co-occurrents, comme par exemple le verbe « *ester* » qui n'apparaît que dans l'expression « *capacité d'ester en justice* » (capacitate procesuală activă/ pasivă) ou l'adjectif « *irrépétible* », qui n'est utilisé qu'à propos de frais ou dépenses. D'autre part, il y a une vaste catégorie de **termes de double provenance**, que le langage juridique a puisés dans la langue courante et qui coexistent dans les deux langages, étant souvent polysémiques tantôt dans le vocabulaire juridique, tantôt dans celui courant. Ainsi, par exemple, les mots « *meuble* » et « *immeuble* », qui en vocabulaire courant désignent le premier une chaise, une table etc. et le deuxième un bâtiment, alors qu'en langage juridique, les deux mots forment une dichotomie, comme par exemple dans l'expression « *biens meubles et immeubles* », où ils font référence à des biens corporels (des animaux) et respectivement incorporels (une voiture, un appartement). Cependant, ils n'ont pas perdu leur sens initial, le terme « *meuble* » pouvant s'employer comme « *objet de mobilier, meuble meublant* », et le terme « *immeuble* » pouvant faire référence et à un bâtiment seul et à un ensemble formé d'un bâtiment et des terrains y afférents. Non en dernier lieu, il existe des termes et expressions juridiques qui ont pénétré dans la langue courante, ce que Gérard Cornu appelle « ***termes d'appartenance juridique principale*** »[78]. Ainsi, par exemple, des expressions comme : « *à tour de rôle (dans l'ordre chronologique d'inscription au rôle (registre sur lequel sont portées toutes les affaires dont une juridiction est saisie*) »[79]', « *mettre en cause* », « *en tout état de cause* », ou bien en roumain, « *câstig de cauză* » (gain de cause), « *în primă instanţă* » (en première instance). L'existence de cette catégorie de termes ne fait qu'illustrer les rapports étroits entre le langage juridique et la langue courante, ce qui prouve que ce type de langage, même si fortement technicisé, devrait être accessible non seulement aux spécialistes mais aussi à tous les individus qui comprennent la langue en question et surtout qui sont gouvernés par le système de droit afférent.

[76] Gemar, J.-C., 2005, *Practical Guide to Legal Translation*, Paris, La Maison du dictionnaire, p. 22
[77] Gemar, J.-C., 2005, *Practical Guide to Legal Translation*, Paris, La Maison du dictionnaire, p. 22
[78] Gemar, J.-C., 2005, *Practical Guide to Legal Translation*, Paris, La Maison du dictionnaire, p. 24
[79] Gemar, J.-C., 2005, *Practical Guide to Legal Translation*, Paris, La Maison du dictionnaire, p. 25

4. Conclusions

Pour tirer des conclusions, il s'impose de passer rapidement en revue les principales problèmes posés par le discours juridique ainsi que les difficultés auxquelles se heurtent non seulement les traducteurs, mais aussi les interprètes, les terminologues, les réviseurs, les linguistes et tous ceux qui s'intéressent au langage du droit. Ces difficultés découlent essentiellement de la spécificité du langage de droit qui est, avant tout, un langage scientifique, véhiculant ses propres notions, concepts et institutions et comportant ses propres règles, mécanismes et techniques. La diversité des systèmes juridiques a imprimé à chacun d'entre eux un caractère particulier, souvent difficilement décodable même dans des systèmes apparentés, mais que l'on peut manipuler à l'aide de certains éléments d'ordre pragmatique, extra-contextuel. Sur le plan sémantique, les problèmes identifiés concernent surtout le vocabulaire. L'évolution dans le temps des systèmes juridiques a donné lieu à une polysémie abondante qui, de pair avec les termes archaïques, les néologismes, les emprunts, les faux amis et les termes spécialisés, donnent l'impression d'ambiguïté et d'opacité. L'effet est tel qu'on croit n'y pouvoir rien comprendre à moins d'être un professionnel dans le domaine. Pourtant, le droit puise ses sources dans le vocabulaire courant, ce qui prouve que le langage juridique n'est pas conçu être hermétique mais bien au contraire, il doit s'adresser à tous les individus concernés.

Comprendre les problèmes posés par un type de discours ne signifie pas comprendre le discours lui-même et d'autant moins pouvoir le traduire. Une étude approfondie en la matière pourrait analyser cet aspect en proposant les démarches à suivre en vue d'une traduction correcte, équivalente dans la mesure du possible dans les deux langues, c'est à dire conforme au texte source et recevable comme texte cible. Mais à part ces démarches, qui ne font pas l'objet de cet exposé, le traducteur dispose d'une série de moyens et outils lui permettant de s'acquitter de sa tâche et que s'impose de présenter brièvement. Pour s'approprier les notions importantes, il doit procéder à une documentation interdisciplinaire laborieuse, en premier lieu dans les sources de droit même, puis dans des types de documents similaires (contrats, statuts, etc.), dans des glossaires et des dictionnaires unilingues et bilingues existants dans les librairies ou sur l'Internet. Malheureusement, la rareté des dictionnaires et des glossaires juridiques roumains est un problème important qui contraint le traducteur à recourir aux sources de droit ou à l'avis des experts. Une autre solution à la portée des traducteurs sont les logiciels de traduction, permettant d'établir des bases de données facilement manipulables, et même les forums de discussion sur Internet créés par les associations de traducteurs.

Certes, le traducteur idéal devrait être doté d'une double formation (linguistique et juridique), ce qui diminuerait considérablement beaucoup de problèmes. Toujours est-il qu'une traduction juridique ne se limite souvent pas au domaine du droit proprement dit, mais circonscrit une série d'autres domaines, tels que l'économie, la sociologie, la philosophie, l'histoire et bien d'autres encore, ce qui ne fait que souligner le caractère interdisciplinaire du droit et la nécessité d'une recherche assidue dans des domaines « apparentés ». La pluridisciplinarité est une démarche scientifique de l'avenir ; la traduction, qui tend vers elle, en est autant.

Bibliogaphie

1. CORNU, G., 2000, *Linguistique juridique*, Paris, Montchrestien, p. 108.
2. CORNU, G., 2000, *Vocabulaire juridique*, Quadrige, Presses Universitaires de France, p. 361.
3. GEMAR, J.-C., 2005, *Practical Guide to Legal Translation*, Paris, La Maison du dictionnaire.
4. GEMAR, J.-C., 1995, Traduire ou l'art d'interpréter. Langue, droit et société : éléments de jurilinguistique, tome 2: Application, Québec, Presses de l'Université du Québec.
5. GEMAR, J.-C., 1979, La traduction juridique et son enseignement, Meta, p. 37-45.
6. GEMAR, J.-C., 1988, « Le traducteur juridique ou l'interprète du langage du droit », NEKEMAN, P. (éd.), *Translation, our Future. Xth World Congress of FIT*, Maastricht, Euroterm, p. 422-430.
7. REISS, K., 2000, «Type, Kind and Individuality of Text. Decision Making in Translation», *The Translation Studies Reader*, London, Routledge, p. 160-171.
8. ROLAND, H., BOYER, L., 1991, *Dictionnaire des expressions juridiques*, Paris, L'Hermès.

Metodologia documentării – Adaptarea soluţiilor de transfer în textele cu conţinut juridic

Anca Greere
Universitatea Babeş-Bolyai, Cluj-Napoca

Abstract. *The translator's research competence must guide the translator into making a choice from among a number of alternatives s/he is presented with.*

The paper aims at describing the decision-making process of the legal translator by identifying the potentially effective usage of research findings. We intend to analyze transfer alternatives elicited through research to see how their contextual usage may affect in turn the content of the source text, the recipient's acceptance of the target text, the situational functionality of the target text, as well as the legality of the translation. During the production of the target text, the translator must evaluate microtextual solution alternatives (i.e. terminology, legalese phraseology, etc.), but also macrotextual conventions of legal drafting (style, punctuation, layout, order of information, etc.) in order to establish their impact on reception. It is our intent to pinpoint what elements may be subject to the decision-making process, what reasons lead to this evaluation and how an appropriate choice can be made by avoiding pitfalls.

Una din problemele principale pe care le ridică traducerea textelor de specialitate este, fără îndoială, documentarea. Traducătorul trebuie să ştie cum şi unde să găsească surse de documentare, cum să evalueze utilitatea acestora şi, nu în ultimul rând, cum să le utilizeze (Greere, 2003: 134).

Pentru textele de specialitate putem identifica următoarele surse scrise[80] de care se poate folosi traducătorul în transferul elementelor textului-sursă: (1) dicţionarul (monolingv, bilingv, de specialitate), (2) texte de referinţă / texte de descriere a domeniului / texte explicative tip manual (de ex.: manuale, articole, cărţi gândite ca suport de curs pentru studenţii la drept etc.), (3) texte autentice (de ex.: texte paralele, reprezentând aceeaşi categorie de text ca cea a textului-sursă, texte comparative cu subiect similar celui din textul-sursă) (Snell-Hornby 1988: 86; Nord, 1991: 155; Nord, 1997: 56).

Dicţionarul este cel mai la îndemână, dar, din păcate, acesta conferă cele mai puţine garanţii, terminologic vorbind. La ora actuală, pe piaţa românească sunt puţine dicţionare bilingve (ne referim în special la dicţionare de limbă engleză) de specialitate care să fie rezultatul unei munci asidue de documentare, termenii introduşi sunt rareori dintre cei problematici şi se întâmplă des să găsim chiar echivalenţe ieşite din uz. Şi atunci când dicţionarul este foarte bine realizat, se poate întâmpla ca echivalenţa corect semnalată de dicţionar să fie nefuncţională pentru contextul dat. Ca atare, această sursă de documentare trebuie obligatoriu corelată cu alte surse pentru validarea rezultatelor obţinute.

Textele de referinţă sunt opera unor specialişti care descriu sau explică realitatea de domeniu utilizând termenii cu precizie în contexte adecvate. Textele de referinţă (manuale, cărţi de specialitate etc.) se utilizează în special atunci când traducătorul consideră că nu are suficientă competenţă de domeniu, când acestuia îi vine greu să înţeleagă realitatea textului şi, ca urmare, se află în dificultate atunci când este pus în faţa alegerii dintre mai multe alternative de transfer, toate utilizate în domeniu. Desigur, cu cât competenţa de domeniu este mai mare, cu atât traducătorul rezolvă mai uşor problemele de transfer.

Metoda textelor paralele şi comparative permite traducătorului să evalueze caracteristicile convenţionale conferite unor categorii de text şi să utilizeze, prin imitare, în traducere pattern-urile care satisfac orizontul de aşteptare al publicului adresant. De menţionat este faptul că astfel de texte autentice rar pot fi accesate cu o economie de timp, deoarece ele sunt adesea confidenţiale. Textele descărcate de pe internet trebuie automat să fie supuse unei probe de referinţă care să includă: (1) evaluarea garanţiei conferită de profilul site-ului (dacă site-ul este determinat .org, .com, este site-ul

[80] Nu ne-am propus să detaliem toate sursele de informare în vederea transferului, accentul căzând asupra modului de transfer. Astfel, nu considerăm necesar să ne referim aici la colaborarea cu specialişti în domeniu, cu clientul - dacă acesta este expus realităţii de domeniu - ca o alternativă la documentarea prin resurse scrise. Totuşi, trebuie menţionat că recunoaştem această alternativă ca fiind una extrem de fiabilă şi eficientă.

instituţiilor oficiale, acreditate în specializarea respectivă, site de universitate etc.), (2) evaluarea statutului autorului în ceea ce priveşte specialitatea respectivă (CV, performanţe în domeniu, trimiteri la autor), (3) concordanţa contextuală dintre spaţio-temporalitatea textului-sursă cu textul paralel / comparativ (dacă inserţiile dependente de spaţio-temporalitate se menţin), (4) adresanţii-tip pentru categoria de text în discuţie (ce cunoştinţe au, ce experienţă au, pregătire de specialitate). Aplicarea unui filtru atât de sever în determinarea validităţii sursei, care şi aşa a fost găsită greu, aparent îngreunează procesul de traducere. Totuşi, traducătorul nu trebuie să renunţe la această metodă în favoarea uneia mai superficiale. Avantajul metodei textelor autentice constă în faptul că, odată eliminate dubiile de utilizare, textul paralel poate să fie copiabil atât la nivel microtextual (referitor la termeni, frazeologisme specializate etc.), cât şi la nivel macrotextual (în ceea ce priveşte structura, ordinea elementelor, formatul etc.). În final se reduce mult efortul de transfer al traducătorului. În plus, dacă textul paralel se dovedeşte a fi unul de referinţă, validarea elementelor individuale cu alte surse de documentare poate să devină redundantă. Textul paralel de referinţă conferă traducătorului garanţiile utilizării adecvate a convenţiilor textuale ale culturii-ţintă pentru producerea textului traducerii.

Exemplificare

Ca principiu de bază în traducere, trebuie să admitem că traducerea cuvintelor izolate sau aflate în liste de termeni (adică stabilirea de echivalenţe semantice) este un procedeu care rar asigură o recepţie funcţională a textului. De ce? Pentru că traducătorul traduce texte, contexte şi nu doar cuvinte izolate sau individualizate (Neubert & Shreve, 1992:85). Ceea ce dorim să demonstrăm în această lucrare este că şi pentru textele juridice alegerea soluţiilor de transfer este determinată de o analiză contextuală minuţioasă. Chiar şi în cazul elementelor de terminologie, echivalenţele prestabilite nu sunt întotdeauna utilizabile.

Pentru a dovedi utilitatea textelor paralele şi a textelor de referinţă, vom apela la unele exemple de transfer, care, prin natura lor, necesită o adaptare contextuală pentru a deveni soluţii adecvate la recepţie. Evaluarea va considera atât elemente intratextuale de bază, care ţin de construcţia textului, cât şi elemente extratextuale cuprinzând parametrii situaţionali de recepţie. Domeniul de exemplificare va fi cel juridic, cu circumscrierea unui subdomeniu, şi anume *Dreptul Afacerilor*. Domeniul ales necesită utilizarea acestor strategii tocmai datorită caracterului său parţial internaţionalizat[81] (Greere, 2005a,b).
Vor fi supuse adaptării diferite niveluri de producere textuală:

(1) Nivelul terminologic. Adaptarea se face prin analiza conţinutului respectivului text în comparaţie cu realitatea juridică pe care o reprezintă. Acest nivel este cel mai bine reprezentat, mai ales că, în unele situaţii, neadaptarea va duce la neînţelegeri cu privire la conţinutul textului.
Menţionăm că nu ne propunem aici să discutăm cazurile de *false friends* (EN 'firm', care nu e RO 'firmă', ci 'societate cu răspundere nelimitată'; EN 'public company', care nu e RO 'societate publică', ci 'societate pe acţiuni'; EN 'partnership', care nu e RO 'parteneriat', ci este sinonim cu EN 'firm', deci poate fi 'societate în nume colectiv' sau 'societate în comandită'); acestea reprezintă o greşeală de traducere şi nu doar o lipsă de evaluare contextuală.
(2) Nivelul frazeologic. Adaptarea se face prin analiza textelor paralele şi a convenţiilor frazeologice specifice domeniului. Considerăm necesară adaptarea la acest nivel, întrucât traducătorul răspunde astfel aşteptărilor textuale ale receptorilor din cultura-ţintă.
(3) Nivelul gramatical. Adaptarea se face prin analiza textelor paralele şi a convenţiilor gramaticale în vigoare. Şi la acest nivel pot apărea neînţelegeri, dacă nu se aplică în mod corect strategiile de adaptare.
(4) Nivelul structural. Nu se poate aplica o strategie de adaptare structurală la textele cu conţinut juridic, deoarece o astfel de strategie afectează valoarea juridică şi capacitatea comunicaţională a textului.

[81] În mai multe articole în *Studia Universitatis Babeş-Bolyai* am discutat specificitatea traducerilor de domeniu. Pentru a putea indica strategii de transfer, am considerat necesară împărţirea domeniilor în două categorii: (1) domenii internaţionalizate 'fully internationalized' (de ex: matematica, fizica, medicina etc.), adică cele care nu prezintă variaţii de la un spaţiu cultural la altul şi (2) domenii parţial internaţionalizate 'partially internationalized/ culture-bound' (de ex.: educaţie, drept), anume cele care prezintă variaţii de la un spaţiu cultural la altul. Acestea din urmă prezintă atât elemente internaţionalizate cât şi elemente specifice dezvoltării realităţii de domeniu într-un anumit spaţiu cultural.

(5) Nivelul formal. Adaptarea se face prin analiza textelor paralele, cu rezerva neatingerii conţinutului juridic. Se observă că adaptarea la convenţiile formale din cultura-ţintă nu este întotdeauna necesară, chiar dacă această strategie poate fi justificabilă.

Înainte să trecem la exemplificarea propriu-zisă, trebuie să remarcăm că validarea textelor paralele din domeniul juridic este un proces destul de complicat, care necesită multe cunoştinţe de domeniu.

Când se traduce în limba engleză, problema pe care o întâmpină traducătorul în evaluarea textelor paralele găsite este în corelaţie cu utilizarea limbii engleze ca limbă internaţională. Traducătorului îi va fi dificil să circumscrie o situaţionalitate sau un profil al receptorilor în ceea ce priveşte apartenenţa la o anumită cultură. Va putea face acest lucru doar folosind indicii de domeniu, în cazul în care are competenţe de domeniu suficient de avansate pentru a reuşi să distingă, pe baza realităţilor juridice, din care cultură provine textul. Acest lucru este important pentru alegerea soluţiilor de transfer. Dacă textul paralel este de provenienţă americană, atunci acesta va fi utilizat în mod restrictiv pentru stabilirea transferului într-o traducere destinată unui public britanic.

Problema traducerii din engleză în română o reprezintă lipsa de standardizare în textele juridice româneşti, atât la nivel frazeologic, cât şi la celelalte niveluri. Astfel că texte paralele de referinţă sunt foarte greu de găsit. Se va lucra, deci, simultan cu mai multe texte autentice produse de jurişti români.

Întrucât, între 1940 şi 1990, nu s-a înregistrat o activitate legislativă în subdomeniul *Dreptul Afacerilor* (Turcu, 1992: 7-10), o mare parte a contractelor-tip româneşti este de inspiraţie franceză. Între timp, tot mai multe colaborări internaţionale au dus la contacte cu texte juridice redactate în limba engleză care sunt fie de provenienţă engleză, fie germană sau italiană. În prezent, se poate observa că procedura de redactare a textelor româneşti trece printr-un proces de reconvenţionalizare, datorat importurilor[82]. Textele juridice bilingve[83], redactate în două limbi, şi traducerile prin duplicare a textelor juridice internaţionale duc la instituţionalizarea unor practici neutilizate până nu demult în redactarea contractelor româneşti. Din păcate, această infuzie de standard internaţional, în ciuda beneficiilor pe care le are (folosirea unor structuri mai clare, dovedite în timp ca fiabile pentru domeniul juridic, posibilitatea de a urmări textul cu o mai mare uşurinţă etc.) a determinat apariţia unor texte juridice hibrid, care par, de multe ori, mai degrabă nişte traduceri stângace decât text autentic. Se importă câteodată fără discernământ, din dorinţa unei duplicări foarte exacte, structuri microtextuale[84] şi macrotextuale[85] care înlocuiesc, nu neapărat îmbunătăţesc, acele structuri pe care limba română le standardizase deja. Astfel, li se face loc elementelor de import chiar şi acolo unde există variante româneşti validate juridic, şi aceasta, în detrimentul efectului la recepţie. Din acest motiv, traducătorul are o sarcină dublă, extrem de dificilă. Acesta va trebui să determine natura importurilor (adică, la care nivel s-a intervenit) şi gradul de acceptare (anume, care importuri sunt agreate, care sunt preferate şi care sunt doar tolerate).

Scopul lucrării fiind de a indica procesul de decizie în alegerea alternativelor de transfer, în ceea ce urmează nu vom detalia (decât acolo unde intervine în procesul decizional) problema validării textelor, în general, şi a validării importurilor, în mod particular.

1. Adaptarea terminologică

La acest nivel, adaptarea se poate rezuma câteodată la imitarea elementelor din cultura-ţintă, dar de

[82] Am optat să folosim aici termenul de 'import de standard' şi nu 'împrumut'. 'Împrumut' ni s-a părut restrictiv indicând doar conţinut lexical, pe când aici ne referim la convenţiile textuale de redactare juridică întâlnite la toate nivelurile: pornind de la punctuaţie, la nivelul lexical, terminologic, frazeologic, ajungând chiar şi la cel macrostructural, incluzând aici ordinea şi tipul clauzelor.

[83] Sarcevic (1997:21) numeşte textele juridice redactate în doua limbi 'texte paralele'. Pentru a evita posibile confuzii cu textele autentice din aceeaşi categorie de text (pe care le numim aici 'paralele'), vom numi textele juridice redactate în două limbi 'texte juridice bilingve'.

[84] vezi 2. 'adaptarea frazeologică'

[85] De exemplu, clauza 'Definiţii', prezentă în mod convenţional în contractele internaţionale, însă necaracteristică contractelor-tip româneşti, este tot mai des introdusă în texte juridice redactate în limba română după modelele internaţionale. Dar, de multe ori, se întâlnesc situaţii în care lista termenilor definiţi nu este ordonată alfabetic în limba română sau această lista conţine termeni care nu se regăsesc în contractul respectiv. Motivul este evident: textul în limba română este rezultatul unei traduceri care apoi a fost adaptată realităţii juridice româneşti. Ca urmare a acestei adaptări, lista termenilor definiţi şi-a pierdut ordinea alfabetică prin traducere, şi faptul că s-a intervenit în text modificându-se sau chiar renunţându-se la anumite clauze irelevante pentru contextul juridic românesc face ca elemente din lista de definiţii să nu mai apară în text. De fapt, această procedură de redactare indică o lipsă de profesionalism din partea juriştilor care copiază dar nu uniformizează conţinutul clauzelor importate cu restul documentului. În cazul uniformizării, această clauză clarifică mult conţinutul textului, deci poate reprezenta un import relevant.

cele mai multe ori adaptarea implică reconstrucţia terminologică pe baza conţinutului juridic al textului, a aşteptărilor adresanţilor din cultura-ţintă şi a efectului scontat.

Următoarele exemple dovedesc că termenul decontextualizat poate avea o echivalenţă general valabilă, dar care se modifică cu rapiditate dacă o cere contextul sau direcţia de traducere (traducere sau retroversiune). Desigur, fără cunoştinţe avansate de domeniu acumulate printr-un proces de documentare amplu în care intervin toate tipurile de text menţionate anterior, traducătorul nici nu va putea sesiza existenţa alternativelor; alternative care, utilizate corect, determină o recepţie adecvată, fără a lăsa loc confuziilor.

- *Act constitutiv*. În dicţionar, găsim acest termen tradus în engleză prin 'Memorandum of Association', fără vreo specificare de context. Dar, consultând texte de referinţă care descriu cerinţele de redactare a unui astfel de text (Turcu, 1992:80; Legea 31/1990: titlul II cap.1) şi analizând conţinutul pe articole, se observă că 'Actul constitutiv' al unui SRL combină conţinut de 'Memorandum of Association' cu conţinut de 'Articles of Association', care, în engleză[86], sunt două documente distincte (Companies Act 1985, Marsh & Soulsby, 1998: 86-88). Pentru ca titlul în traducere să îşi păstreze rolul de indicator de conţinut, traducerea pentru 'Actul constitutiv' ar trebui să fie 'Memorandum and Articles of Association'. Astfel, receptorul va putea vizualiza mintal conţinutul documentului imediat după citirea titlului. În plus, procedând în acest mod, se evită şi situaţia în care receptorul anticipează existenţa unui al doilea act românesc şi reacţia iminentă de confuzie la aflarea situaţiei de fapt. Propunem, deci, această metodă de adaptare, pentru a răspunde aşteptărilor receptorului şi pentru a nu da ocazia unei interpretări greşite.

Text-sursă	Transfer dicţionar	Transfer contextual	Material de documentare
RO Act constitutiv	= Memorandum of Association	= Memorandum and Articles of Association (for a British reader)	– texte de referinţă – legi – acte autentice: texte paralele

- *Memorandum of Association*. Dacă schimbăm direcţia de traducere, din engleză în română, observăm că 'Memorandum of Association' se traduce diferenţiat în funcţie de numărul şi conţinutul articolelor pe care le conţine. Astfel, dacă compania britanică nu doreşte să particularizeze modelul standardizat de statut oferit de legea societăţilor britanice în anexă (numit 'Table A') şi decide să îl adopte în forma lui propusă legislativ, atunci nu va mai redacta un 'Articles of Association' distinct, ci va face o menţiune prin introducerea unui articol suplimentar în 'Memorandum'(Marsh & Soulsby, 1998: 87). În acest caz, documentul denumit 'Memorandum of Association' ţine locul ambelor acte britanice şi, deci, titlul acestuia va putea fi tradus 'Act Constitutiv', prin aceeaşi procedură de echivalare a conţinutului. Dacă însă există un act distinct redactat pentru reglementarea internă a companiei ('Articles of Association'), atunci 'Memorandum of Association' se echivalează – la nivel de conţinut – cu actul denumit 'Contract de Societate' şi ar trebui tradus ca atare.

Text-sursă	Transfer dicţionar	Transfer contextual	Material de documentare
EN Memorandum of Association EN Memorandum of Association (table A adoptat)	= Contract de societate	= 1 Contract de societate = 2 Act constitutiv	– texte de referinţă – legi – acte autentice: texte paralele

- *Statut*. 'Statutul' unei societăţi comerciale are rol de reglementare internă, deci este similar ca funcţionalitate cu documentul britanic denumit 'Articles of Association'. Dar, dacă vorbim de un SRL cu asociat unic, atunci documentul cu funcţia de 'Act Constitutiv' trebuie intitulat 'Statut' în

[86] Studiul făcut în vederea exemplificării se bazează pe analiza comparativă dintre sistemul juridic englez (britanic) şi cel românesc. Dacă nu se menţionează altfel, limba engleză înseamnă engleza britanică şi echivalenţele de transfer sunt funcţionale pentru realitatea românească şi cea englezească (britanică).

conformitate cu prevederile Legii 31/1990. Deci, în acest caz singular, 'Statut' se echivalează în transfer cu 'Memorandum and Articles of Association', deoarece îndeplineşte rolul şi are conţinutul unui 'Act Constitutiv', doar că, în mod convenţional, poartă titlul de 'Statut'.

Text-sursă	Transfer dicţionar	Transfer contextual	Material de documentare
RO Statut RO Statut (SRL cu asociat unic)	= Articles of Association	= 1 Articles of Association = 2 Memorandum and Articles of Association	– texte de referinţă – acte autentice: texte paralele

- *status*. Acest element lexical nu este termen pentru domeniul afacerilor, dar ridică probleme în traducere, pentru că se suprapune în echivalenţă cu documentul intitulat 'Statut' şi poate determina confuzii dacă nu este interpretat corect. De exemplu, în contextul „The certificate [of incorporation] is conclusive evidence of all matters which it states, such as the date of the company's incorporation and its status as a public or private company." (Marsh & Soulsby, 1998:89), 'status' tradus cu 'statut' astfel: '…şi statutul societăţii comerciale cu răspundere limitată sau nelimitată'[87] interferează cu 'statutul ca act…' şi se înţelege că este vorba de documentul respectiv, nu de tipul societăţii. Aici s-ar putea folosi mai degrabă 'tipul de societate', evitându-se astfel orice confuzie posibilă. De menţionat că această soluţie este funcţională doar în cazul acestui context, dar ea nu poate fi declarată o echivalenţă generală. În schimb, echivalenţa – declarată generală de dicţionar – s-a dovedit nefuncţională pentru acest transfer particular. Această realizare este rezultatul unei documentări serioase în domeniul juridic.

Text-sursă	Transfer dicţionar	Transfer contextual	Material de documentare
EN Status	= statut	= 1 tipul de societate (soluţie specific contextuală) = 2 statut (soluţie nefuncţională în exemplul prezentat)	– texte de referinţă

- *shares.* Traducerea din dicţionar este 'acţiuni', utilizabilă într-adevăr atunci când este vorba de o societate similară cu societatea pe acţiuni (EN public company limited by shares). Dar atunci când este vorba despre o companie britanică similară din punct de vedere juridico-administrativ cu un SRL românesc (EN private company limited by shares), atunci putem opta pentru varianta 'părţi sociale' sau, dacă tipul de societate indică o societate în comandită (EN limited partnership), atunci termenul românesc ar fi 'părţi de interes'. Pentru a putea alege, trebuie să cunoaştem foarte bine sistemul societăţilor comerciale britanice, astfel încât să reuşim să echivalăm, în urma unei analize comparative, realităţile celor două sisteme de drept.

Text-sursă	Transfer dicţionar	Transfer contextual	Material de documentare
EN shares (PLC) EN shares (Ltd.) EN shares (partnership)	= acţiuni	= 1 acţiuni = 2 părţi sociale = 3 părţi de interes	– texte de referinţă, legi – acte autentice

- *Legea 31/1990*. Ne vom referi întâi la transferul prin duplicare care rezultă în soluţia de transfer 'Law 31/1990'. Această soluţie este complet nefuncţională din mai multe puncte de vedere: (1) referinţele la legile britanice conţin un element descriptiv şi anul în care a fost promulgată legea.

[87] O altă alternativă ar fi: '…statutul său de societate comercială…' care mai aplanează din confuzie.

A indica un număr nu anticipează nevoia adresantului de a cunoaşte conţinutul legii; (2) prin schimbarea lingvistică care are loc în urma traducerii (din limba-sursă în limba-ţintă) se pierde referinţa la cultura-sursă, referinţă necesară decodării. Elementele dintr-un text în limba română sunt automat conectate acestei culturi în momentul decodării. Conexiunea aceasta se pierde în traducere, unde se vorbeşte despre aceeaşi realitate fără indicatorul cultural de decodare. Acest neajuns se rezolvă prin indicarea în limba-ţintă a referinţei culturii-sursă, şi anume 'Romanian Law…'; (3) termenul românesc este direct decodat de receptorii români prin aplicarea cunoştinţelor curente ca fiind 'Legea societăţilor comerciale', dar receptorii din cultura-ţintă, neavând aceeaşi experienţă curentă, nu vor avea cum să umple ceea ce pentru ei este un gol informaţional. Strategia pentru a rezolva această problemă este explicitarea. Astfel că o a doua alternativă de transfer este 'Romanian Companies Law 31/1990'. Chiar dacă aceasta aparent rezolvă problema indicării conţinutului, ea reprezintă, de fapt, o reducţie a legii: cuvântul englezesc 'company' se referă doar la 'societăţile cu răspundere limitată', pe când Legea 31 reglementează şi 'societăţile cu răspundere nelimitată' (EN partnerships). Această opţiune de traducere – care este şi opţiunea oficială, justificată oarecum prin similitudinea formală cu directivele EU – ar putea fi valabilă, dacă referirea la lege este una generală. Dacă însă este vizat conţinutul exact, atunci trebuie adăugat termenul de 'partnership' (Romanian Companies and Partnerships[88] Law[89] 31/1990). Acest adaos este cu atât mai important pentru adresant, cu cât în legislaţia engleză au fost promulgate legi distincte pentru diferite tipuri de societăţi (Companies Act 1985, Partnership Act 1890, Limited Partnership Act 1907). Dacă se include doar elementul 'company', adresantul traducerii care aplică la decodare acele cunoştinţe pe care le-a acumulat în cultura-ţintă poate crede, în mod eronat, că şi în România sunt mai multe legi care reglementează situaţia juridică a societăţilor comerciale. Prin includerea ambelor elemente, adresantului i se atrage automat atenţia că nu e vorba de legi distincte pentru aceste tipuri de societăţi, cum este situaţia în Marea Britanie. O altă variantă generală, cu indicarea conţinutului, este 'Romanian Law on Business Organizations'. Problema, în acest caz, este că titlul nu indică direct ce tipuri de societăţi agreează legislaţia românească, deci adresantului îi va fi mai greu ca, în cadrul decodării, să utilizeze prin asociere cunoştinţe din realitatea de domeniu a culturii native.

Text-sursă	Transfer duplicat	Transfer contextual	Material de documentare
RO Legea 31/1990	= 1 Law 31/1990 = 2 Romanian Company Law 31/1990 (official version)	= 1 Romanian Business Organizations Law = 2 Romanian Companies and Partnerships Law 31/1990 = 3 Romanian Companies Law 31/1990	– texte de referinţă, – legislaţia – legea românească

- *asociat.* 'Asociat' în limba română este termen generic şi se foloseşte atât pentru forma de societate 'SRL' (asociat), cât şi pentru 'SA' (asociat acţionar), pentru 'SNC' (asociat), şi pentru 'SCS' (asociat comanditat şi asociat comanditar). În engleză, se foloseşte: (1) generic – 'member'; (2) cu sens de asociat fondator – 'promoter'(dar există şi 'founder'); (3) pentru 'private company limited by shares' – 'subscriber'; (4) pentru 'public company limited by shares' – 'shareholder'; (5) pentru 'general partnership' – 'partner'; şi (6) pentru 'limited partnership' – 'unlimited partner and sleeping/dormant/ limited partner'. În engleză, 'associate' se foloseşte cu sens general ca 'partener de afaceri' fără vreo referinţă exactă la o formă de societate.

[88] Se foloseşte pluralul pentru 'partnership' tocmai pentru a indica faptul că Legea 31/1990 reglementează mai multe tipuri de societăţi comerciale cu răspundere nelimitată. De menţionat că în Anglia acest tip de societate este foarte răspândit pe când în România este chiar evitat.

[89] Am optat pentru 'Law' chiar dacă în cultura ţintă este 'Act'. 'Law' are un sens generic şi, în plus, folosirea acestui echivalent indică diferenţa de realitate juridică.

Text-sursă	Transfer dicţionar	Transfer contextual	Material de documentare
RO asociat [generic] RO asociat [fondator] RO asociat (SRL) RO asociat [acţionar](SA) RO asociat (SNC) RO asociat [comanditat] (SCS) RO asociat [comanditar] (SCS)	= associate (general meaning)	= 1 member = 2 promoter/founder = 3 subscriber = 4 shareholder = 5 [general] partner = 6 [unlimited] partner = 7 [sleeping/limited] partner	– texte de referinţă – legi – acte autentice

În funcţie de profilul cultural al receptorului se alege terminologie diferenţiată.

- *Societate cu Răspundere Limitată.* 'SRL' poate fi: 'private company limited by shares' pentru un public britanic şi 'limited liability company' pentru un public european sau internaţional, echivalarea făcându-se prin comparaţia caracteristicilor acestui tip de societate cu cele din cultura juridică ţintă.

Text-sursă	Transfer dicţionar	Transfer contextual	Material de documentare
societate cu răspundere limitată (SRL)	= limited company	= 1 private company limited by shares (English recipients) = 2 limited liability company (European/ international recipients)	– texte de referinţă – legi – acte autentice

- *Persoană fizică/juridică.* Pentru un public britanic, se poate transfera cu 'individual or corporate body', iar pentru un public european cu 'natural or legal person'. Texte de referinţă britanice atrag atenţia asupra faptului că 'a legal person' este orice persoană cu drepturi şi obligaţii (Marsh & Soulsby, 1998: 51), deci nu o 'persoană juridică' în sensul sintagmei româneşti. Dicţionarul indică adesea echivalenţa 'physical or juridical person' utilizabilă în cazul unui profil cultural nedeterminat (deci, internaţional) sau echivalenţa 'physical or judicial person' care se regăseşte mai rar în texte autentice redactate în limba engleză.

Text-sursă	Transfer dicţionar	Transfer contextual	Material de documentare
RO orice persoană fizică sau juridică	= any physical or juridical person (general) = any physical or judicial person (rarely)	= 1 any individual or corporate body (English recipients) = 2 any natural or legal person (European recipients)	– texte de referinţă – legi – acte autentice

2. Adaptarea frazeologică

De fapt, trebuie spus că, la nivelul frazeologic, adaptarea reprezintă imitare. Odată găsite texte paralele autentice şi validate în ceea ce priveşte gradul de utilizare a convenţiilor specifice de redactare, traducătorul va trebui, pur şi simplu, să copieze structurile frazeologice uzitate în cultura-ţintă.

Textele juridice englezeşti sunt extrem de standardizate la nivelul frazeologic. În consecinţă pentru traducerea din română în engleză, în special, se poate aplica strategia de imitare acolo unde în textul englezesc se identifică sens similar cu structurile sursă.

Text-sursă	Transfer duplicat	Transfer adaptat	Material de documentare
RO cu sediul social în…	= with its registered office	= having its registered office at	– acte autentice
RO prezentul contract RO prezentul contract* [de societate]	= the prezent contract (neutilizabil)	= this Agreement = this Memorandum	– acte autentice
RO cu domiciliul în …	= with the residence in	= 1 residing at… = 2 permanent residence at…	– acte autentice
RO Obiectul de activitate al societăţii:	= the object of the company:	= The objects for which the company is established are…	– acte autentice – texte de referinţă
RO Subsemnaţii …am hotărât constituirea unei societăţi comerciale…	= The undersigned… have decided to form a company …	= We,…are desirous of being formed into a company…	– acte autentice – texte de referinţă

* Aici structura frazeologică este „prezentul…"; 'contract' intră în categoria terminologiei cu transfer prin adaptare în urma analizei contextuale.

Traducerea în limba română ridică mai multe probleme tocmai datorită lipsei unui standard de formulare verbală a aceleiaşi conceptualizări sau a aceleiaşi situaţionalităţi. Se regăsesc des utilizate în paralel atât formule autohtone, cât şi cele care au rezultat în urma unui import. De exemplu, formula standard este 'în calitate de „distribuitor" ', dar în multe contracte se regăseşte 'numit în continuare Distribuitor', care este o traducere duplicat din engleză 'hereinafter referred to as "the Distributor" '. Practic, s-a importat atât majuscula care reprezintă un import relevant (vezi 5), cât şi formularea, chiar dacă limba română standardizase deja 'în calitate de'.

Text-sursă	Transfer duplicat	Transfer alternativ	Material de documentare
EN hereinafter referred to as the "Distributor"	= numit în continuare „Distribuitor"	= în calitate de „Distribuitor"[90]	– acte autentice
EN The liability of the members is limited.	= Răspunderea asociaţilor este limitată.	= Societatea comercială are formă de societate cu răspundere limitată.	– acte autentice

[90] Păstrăm majuscula în transfer deoarece considerăm folosirea majusculei o procedură care facilitează recepţia conţinutului juridic.

3. Adaptarea gramaticală

La acest nivel, adaptarea se face prin evaluarea sensului juridic la care face apel forma gramaticală utilizată.

Constatăm că şi la nivelul structurilor gramaticale intervin convenţii de producere textuală; convenţii de care traducătorul ar trebui să ţină cont în momentul dezvoltării transferului. Acestea pot sau nu să afecteze recepţia corectă a conţinutului informaţional.

- *prezentul simplu*. După analiza convenţiilor gramaticale din texte autentice, rezultă că această formă gramaticală se traduce prin construcţia 'shall be' (fără valoare modală sau de viitor) în engleza britanică şi prin 'prezent simplu' pentru un public european. Această echivalenţă gramaticală se păstrează şi la schimbarea sensului de traducere: modalitatea în limba engleză trebuie ignorată la nivelul modalului 'shall'. De menţionat că această abordare nu se admite şi pentru modalele 'will' şi 'should'.

Text-sursă	Transfer duplicat	Transfer contextual	Material de documentare
RO Denumirea societăţii este…	The name of the company is…. (European and international, more recently also British[91])	The name of the company shall be…. (British English specific)	– texte de referinţă – legi – acte autentice
EN The name of the company shall be….	Denumirea societăţii va fi… (greşit, pentru că nu are valenţă de viitor)	Denumirea societăţii este…	– texte de referinţă – legi – acte autentice

4. Adaptarea structurală

Tot ca urmare a unei documentări riguroase se poate analiza structura textuală pentru categoria respectivă de text şi gradul de standardizare a structurii informaţionale, respectiv ordinea unităţilor macrotextuale (cum ar fi paragraf, articol şi altele) din care este compus textul şi mecanismele de coeziune textuală.

Dacă în alte domenii şi nivelul structural poate fi supus adaptării, în cazul textelor juridice autentice, traducătorul nu are voie să adapteze structura, adică ordinea informaţională (din motivele enumerate mai jos), chiar dacă cultura-ţintă operează şi la acest nivel cu un grad ridicat de convenţionalizare şi, deci, aparent, strategia adaptării ar fi justificată. Acest neajuns este deseori rezolvat prin mijloace specifice de formatare[92] (vezi 5).

După o analiză minuţioasă a unor texte paralele şi după consultarea materialelor de specialitate (Companies Act 1985 and 1989, Marsh & Soulsby, 1998: 86-87, Slorach&Ellis 1998: 49-54), rezultă că documentul intitulat 'Memorandum of Association' din sistemul britanic are o structură fixă, reglementată de Legea societăţilor comerciale britanice (Companies Act 1985/1989): cinci clauze numerotate cu conţinut exact stipulat (denumirea societăţii, sediul social, obiectul de activitate, răspunderea asociaţilor, capitalul social), o clauză de asociere nenumerotată, urmată de un tabel cu detaliile asociaţilor. În comparaţie, legea românească indică orientativ elementele care trebuie introduse în actul constitutiv fără a preciza o ordine impusă. Dată fiind situaţia între cele două sisteme, aşteptările receptorilor sunt pe măsură, adică adresanţii britanici sunt obişnuiţi cu un grad ridicat de standardizare şi acceptabilitatea textuală este dată de plierea textului pe aceste standarde, pe când textul românesc, nefiind strict reglementat, lasă o marjă de acceptabilitate mai mare. În aceste condiţii, traducerea înspre cultura cu nivel de standardizare ridicat ar necesita adaptarea la standardele textuale ţintă pentru a trezi acceptabilitatea receptorilor. DAR, există mai multe motive care se întrepun între strategia de adaptare (care pare a fi justificată) şi producerea unui text funcţional la nivel juridic şi comunicaţional. În primul rând, există un motiv legal pentru care o reordonare a structurii

[91] Textele acquis-ului comunitar au o influenţă mare asupra realităţii juridice britanice. Normele de redactare juridică, altfel foarte stricte, au devenit mai maleabile şi receptorii britanici devin şi ei mai permisivi în ceea ce priveşte standardul juridic textual.
[92] Pentru sugestii suplimentare de transfer, vezi subpct.3.3 din lucrarea cu titlul 'Funcţionalism – O teorie aplicabilă traducerilor specializate?' de Anca Greere, apărută în acest volum de studii.

textului-sursă prin adoptarea structurii reglementate de cultura-ţintă este inacceptabilă. O astfel de abordare presupune rescrierea integrală a textului autentic, care îşi pierde astfel valoarea juridică. În plus, există şi un motiv comunicaţional care împiedică adoptarea acestei strategii. O rescriere totală (chiar dacă ea este posibilă după consultarea materialelor de specialitate) presupune automat şi o renumerotare a articolelor în cauză; iar renumerotarea blochează comunicarea dintre actanţii culturii-sursă şi cei ai culturii-ţintă la actul juridic, nemaiexistând sistemul de referinţă comun pe care în mod normal îl oferă numerotarea. Altfel spus, dacă un român, asociat din cultura-sursă, vrea să comunice despre articolul 3 cu asociatul din cultura-ţintă (căruia i s-a oferit o traducere adaptată), asociatul britanic nu va regăsi aceeaşi informaţie la articolul 3, dată fiind restructurarea textului, şi, astfel comunicarea va eşua; dar, şi mai grav, asociatul britanic ar putea crede că textul primit nu are validitate, sau că este rezultatul unui act de înşelăciune.

Acest exemplu ne indică suficient de clar că strategia de adaptare trebuie supusă scrutinizării în vederea stabilirii efectului real pe care îl va avea. Am văzut că intenţia poate fi una pozitivă, de facilitare a comunicării, şi efectul real să rezulte în consecinţe juridice grave şi consecinţe nedorite în planul afacerilor. Astfel, concluzionăm, că, chiar dacă traducătorul este deosebit de minuţios în documentare, acesta trebuie să aibă şi capacitatea de analiză a efectelor pe care diferitele alternative de transfer le determină şi să aleagă – în cunoştinţă de cauză – acea soluţie care nu afectează în mod negativ recepţia. Pentru texte cu conţinut juridic, structural vorbind, metoda de transfer adecvată funcţionalităţii este duplicarea în textul-ţintă a ordinii unităţilor macrotextuale din textul-sursă.

5. Adaptarea formală

Formatarea textuală este de multe ori rezultatul preferinţelor autorului, acesta folosind tipuri de caractere diferite, italice, aldine pentru a face textul mai atractiv din punctul de vedere al recepţiei lui vizuale. Totuşi, nu trebuie neglijate situaţiile când aceste elemente de formatare reprezintă o formă de evidenţiere a conţinutului cu o importanţă deosebită pentru recepţie sau chiar atunci când utilizarea acestor elemente derivă, de fapt, din aplicarea unor standarde de producere de text în cultura respectivă şi au dobândit, în mod convenţional, un sistem de decodare implicit pentru receptorii culturii respective. Traducătorul trebuie să cunoască aceste convenţii, să le poată decoda corespunzător şi să le recodifice mai apoi în textul-ţintă, fără a afecta intenţionalitatea producătorului de text-sursă.

- *italice/aldine/font*. Informaţia care se marchează în mod convenţional cu italice sau aldine în texte paralele din cultura-ţintă poate fi tratată similar în traducere, chiar dacă în textul-sursă ea nu prezintă acest marcaj; desigur, această abordare de transfer este aplicabilă, în cazul în care marcajele nu interferă, adică nu au, în mod convenţional, altă interpretare. În mod similar, dacă sunt elemente în textul-ţintă paralel care au fost scrise cu un font special, marcând astfel importanţa acestora, pentru a se păstra această evidenţiere, fontul special ar trebui duplicat în textul traducerii, chiar dacă acesta nu apare sau apare cu un alt marcaj în textul-sursă. De exemplu, în mod convenţional, în textele englezeşti, numele societăţii comerciale în titlul documentelor de firmă apare cu font diferit. În română, în multe acte constitutive denumirea societăţii apare în ghilimele. Ghilimele au acelaşi rol de a evidenţia în titlu numele societăţii, la fel ca fontul special folosit în textele britanice pentru denumirea societăţii. Deci, în transfer se poate opera această adaptare, răspunzând astfel aşteptărilor publicului-ţintă fără a aduce vreo modificare asupra conţinutului legal al documentului. Această modificare este una de formatare, nu de conţinut, deci este acceptabilă; însă ea nu este necesară, deoarece ea nu modifică percepţia receptorului. Traducătorul va decide dacă o va aplica sau nu.

- *tabele*. Elemente ordonate, în mod convenţional, tabelar în cultura-ţintă pot fi tratate similar în textul traducerii, dacă nu este afectată structura juridică a textului. De exemplu, într-un 'Memorandum of Association', în mod convenţional informaţiile referitoare la asociaţi şi numărul de acţiuni/părţi sunt prezentate într-un tabel la sfârşitul documentului. 'Actul constitutiv' românesc, chiar dacă nu are un grad ridicat de standardizare structurală, prezintă un articol 'capital social' care este introdus de cele mai multe ori după articolul 'obiectul de activitate'. Dacă direcţia de transfer este din română în engleză, traducătorul va trebui sa fie alertat cu privire la gradul înalt de standardizare structurală în cultura-ţintă şi la aşteptările convenţionale stricte ale receptorilor britanici. Din motive legale, traducătorul nu poate să schimbe structura textului-sursă pentru a o adapta întru totul culturii-ţintă, dar, pentru a satisface parţial aşteptările adresanţilor,

traducătorul poate să introducă informaţia din articolul ‘capital social’ într-o formă tabelară, fără însă a-i modifica poziţia în text. Astfel, informaţia va fi mai uşor de găsit pentru adresantul care, pe baza experienţei sale textuale, caută un tabel la finalul textului. Chiar dacă nu îl va regăsi la final, forma tabelară îi va atrage cu siguranţă atenţia, ajutându-l să localizeze articolul dorit. Considerăm că o astfel de strategie de transfer facilitează recepţia, fără a afecta legalitatea textului. Din acest punct de vedere este acceptabilă şi rămâne ca traducătorul să decidă dacă o evaluează şi ca necesară pe baza motivaţiei expuse anterior.

*Ordinea numelor a fost inversată intenţionat. În engleză, se notează, în mod convenţional, întâi prenumele şi apoi numele de familie. Prin inversiune ajutăm receptorul în a identifica corect componentele numelui.

- *majusculele*. În mod convenţional, în texte juridice de provenienţă engleză/internaţională, elementele lexicale care sunt definite cu un scop anume (în articolul ‘Definiţii’) sunt utilizate ulterior în text cu majusculă, indiferent de poziţia pe care o ocupă în propoziţie. În texte româneşti, cel mai adesea în descrierea părţilor contractante se utilizează o formă de evidenţiere, fie majuscule, fie ghilimele, fie altfel de combinaţii de evidenţiere (de ex: …în calitate de „distribuitor”/„Distribuitor”/DISTRIBUITOR/DISTRIBUITOR), dar care nu se păstrează în restul textului, urmând apoi să se folosească cuvântul simplu, fără metode de evidenţiere vizuală (de ex: „Componentele vor trebui livrate de distribuitor.”). În aceste condiţii, propunem ca, în traducerea din română în engleză, să se folosească convenţia formală a culturii-ţintă şi astfel să apară cuvântul relexicalizat cu majusculă în tot textul. Elementul definitoriu pentru contract care a suferit o relexicalizare din sfera generalului în sfera particulară se va nota cu majusculă la fiecare apariţie a sa, indiferent dacă se găseşte sau nu la începutul propoziţiei. Această abordare este justificată şi prin prisma teoriei importurilor; folosirea majusculelor se regăseşte în tot mai multe texte produse în România.
-

Text-sursă

Art. 6. Capitalul social. Capitalul social total este de 200 RON împărţit în 20 părţi sociale a câte 10 RON fiecare, care aparţin fiecărui asociat astfel:
Popescu Dan deţine 170 RON în 17 părţi sociale – 85%
Popescu Cornel deţine 30 RON în 3 părţi sociale – 15%

Transfer duplicat

Article 6. Share capital. The total share capital is 200 RON divided into 20 shares of 10 RON each, taken by each subscriber as follows:
Popescu Dan holds 170 RON of 17 shares – 85%
Popescu Cornel holds 30 RON of 3 shares – 15%

Transfer adaptat

6. Share capital. The share capital of the company is 200 RON divided into 20 shares of 10 RON each.

SUBSCRIBER	RON PAID	SHARES TAKEN	PERCENTAGE HELD
Dan Popescu*	170	17	85%
Cornel Popescu*	30	3	15%

Material de documentare

- texte de referinţă
- acte autentice

Text-sursă

Art. 6. Capitalul social. Capitalul social total este de 200 RON împărţit în 20 părţi sociale a câte 10 RON fiecare, care aparţin fiecărui asociat astfel:
Popescu Dan deţine 170 RON în 17 părţi sociale – 85%
Popescu Cornel deţine 30 RON în 3 părţi sociale – 15%

Transfer duplicat

Article 6. Share capital. The total share capital is 200 RON divided into 20 shares of 10 RON each, taken by each subscriber as follows:
Popescu Dan holds 170 RON of 17 shares – 85%
Popescu Cornel holds 30 RON of 3 shares – 15%

Transfer adaptat

6. Share capital. The share capital of the company is 200 RON divided into 20 shares of 10 RON each.

SUBSCRIBER	RON PAID	SHARES TAKEN	PERCENTAGE HELD
Dan Popescu*	170	17	85%
Cornel Popescu*	30	3	15%

Material de documentare

- texte de referinţă
- acte autentice

Text-sursă

ACT CONSTITUTIV
al
"S.C. Popescu România S.R.L."

Transfer duplicat

MEMORANDUM AND ARTICLES OF ASSOCIATION

[transfer explicat mai sus]
of
"S.C. Popescu Romania S.R.L." (Ltd.)

Transfer adaptat

Memorandum and Articles of Association of

S.C. POPESCU ROMANIA SRL [ltd]

Material de documentare

– act autentice

Concluzie

Observăm din situaţiile prezentate că şi transferul unor elemente, aparent uşor de decodat pentru domeniul în cauză, ridică cele mai variate probleme, de la echivalenţa greşită sau parţial valabilă din dicţionar, la necesitatea unui transfer contextual adecvat, bazat pe cunoştinţe aprofundate de domeniu, care rezultă într-un număr mai mare de soluţii restrictiv viabile. În vederea unei recepţii pozitive, se cere o analiză contrastivă interculturală a convenţiilor de producere textuală. Dacă în urma acestei analize traducătorul constată că adaptarea este justificată, el/ea are datoria faţă de receptor să procedeze în acest mod, altfel riscă interpretarea greşită a realităţii textuale, care, pentru acest domeniu, poate atrage după sine consecinţe juridice extrem de grave.

Pentru ca traducătorul să-şi dezvolte competenţele de documentare, acesta trebuie să acumuleze cunoştinţe de domeniu, cunoştinţe referitoare la realitatea domeniului şi la producerea textelor

specifice de domeniu. Toate aceste soluţii de adaptare justificate, de altfel, în vederea producerii unui text-ţintă adecvat sunt posibile doar după parcurgerea mai multor texte de referinţă şi analiza unor texte autentice care explică sau ilustrează caracteristicile specifice textualităţii domeniului, în special standardizarea textuală şi fiabilitatea realităţii. De reamintit este şi faptul că sursele de documentare trebuie validate, deci textele de parcurs sunt multiple, în consecinţă consumul de timp este sporit, dar şi rezultatul este pe măsură.

În concluzie, ţinem să subliniem importanţa cunoaşterii metodei de lucru cu texte autentice (în special texte paralele) şi de referinţă ca metodă premergătoare utilizării dicţionarului. Traducătorul trebuie să se debaraseze de reflexul căutării în dicţionare şi al utilizării imediate a soluţiei întâlnite şi să recunoască dicţionarul ca o metodă de lucru suplimentară, nu singulară. Totodată, traducătorul trebuie să admită existenţa unei alternative la metoda duplicării în traducere (la nivel gramatical şi structural), o alternativă care derivă din analiza contextuală a textului şi aprofundarea observaţiilor contrastive şi comparative de domeniu. Astfel, procesul de determinare a soluţiilor de transfer la nivel microtextual şi macrotextual este considerabil amplificat în termeni de timp şi responsabilitate, dar considerăm că textele de domeniu nu pot fi traduse decât de profesionişti care îşi asumă o muncă de documentare amplă, cu rezultate simţitoare în asigurarea calităţii traducerii şi nu una superficială care 'garantează' calitatea îndoielnică a traducerilor şi recepţia posibil defectuoasă.

Nici realitatea juridică actuală a României nu este de neglijat. România, fiind într-un proces de dezvoltare a unui standard textual juridic care se cristalizează actualmente şi prin importuri, traducătorul trebuie să fie conştient de rolul pe care îl joacă în acest proces. Alegerile făcute în transferul din limba străină în limba română au toate şansele să fie preluate şi transformate în convenţii pentru redactarea textelor autentice. Dată fiind structura cererii şi ofertei pe piaţa românească, nu se pot evita situaţiile în care chiar traduceri juridice sunt efectuate de traducători neprofesionişti, fără pregătire în domeniu. Din păcate, aceste traduceri ajung şi ele să reprezinte modele de redactare, care, ulterior, vor determina standardul românesc. Pentru a se stopa această direcţie, traducătorii profesionişti trebuie să-şi impună în faţa clienţilor munca de calitate, rezultat al documentării. Reînnoirea procedurilor de redactare juridică este necesară acolo unde direcţiile de dezvoltare autohtone o cer şi cerinţele de aliniere la standardele europene o impun, dar aceste importuri trebuie tratate cu precauţie şi implementate acolo unde produc o îmbunătăţire. Imitarea şi adaptarea trebuie, deci, evaluate ca efect.

Bibliografie

1. CRYSTAL, D., DAVY D., 1969, *Investigating English Style,* London, Longman.
2. GREERE, A., 2003, *Translating for Business Purpose: A functionalist Approach,* Cluj, Dacia.
3. GREERE, A., 2005a, « Texts Assisting in LSP Translation», *Studia Universitatis*
4. *Babeş-Bolyai*, Philologia, L,1, p. 56-63.
5. GREERE, A., 2005b, « LSP Translations – How are they different?», *Studia Universitatis*
6. *Babeş-Bolyai*, Philologia, XLIX, 4, p. 13-16.
7. MARSH, S.B., SOULSBY, J., 1998, *Business Law, 7th ed,* Cheltenham, Stanley Thornes Ltd.
8. NEUBERT, A., SHREVE, G.M., 1992, *Translation as Text,* Kent, Kent State University Press.
9. NORD, C., 1991, *Text Analysis in Translation. Theory, Methodology and Didactic Application of a Model for Translation – Oriented Text Analysis,* Amsterdamer Publikationen zur Sprache & Literatur, Amsterdam/Atlanta, Ga., Rodopi.
10. NORD, C., 1997, *Translating as a Purposeful Activity. Functionalist Approaches Explained,* Manchester, St. Jerome.
11. SARCEVIC, S., 1997 *New Approaches to Legal Translation,* Haga, Kluwer Law International.
12. SLORACH, S., ELLIS, J., 1998, *Business Law, 6th ed,* London, Blackstone Press.
13. SNELL-HORNBY, M., 1988, *Translation Studies. An Integrated Approach,* Amsterdam/ Philadelphia, Benjamins.
14. TURCU, I., 1992, *Dreptul Afacerilor,* Iasi, Fundaţia Chemarea.
15. [English] Companies Act 1985.
16. [English] Limited Partnership Act 1907.
17. [English] Partnership Act 1890.
18. Legea 31/1990 privind societăţile comerciale.

Rolul reviziei lingvistice şi al reviziei juridice în traducerea acquis-ului comunitar în limba română

Gabriela Vărzaru
Institutul European din România
ASE, 14 octombrie 2005

Résumé

Cette intervention se propose de présenter l'importance des étapes de révision dans la traduction de l'acquis communautaire en roumain. Vu le volume de l'acquis communautaire (plus de 90 000 pages de Journal Officiel), ainsi que les conséquences d'une erreur de traduction notamment dans le domaine juridique, la révision linguistique et la révision juridique sont des étapes obligatoires dans le processus de traduction. L'objectif final est d'obtenir une version roumaine qui produise les mêmes effets juridiques que les versions originelles dans les 20 langues officielles de l'Union européenne.

Acquis-ul comunitar

Ansamblul de drepturi şi obligaţii comune ce se aplică tuturor statelor membre ale Uniunii Europene.

Acquis-ul comunitar
■ Totalitatea normelor juridice ce reglementează activitatea Comunităţilor Europene şi a instituţiilor Uniunii Europene, acţiunile şi politicile comunitare
Acquis-ul comunitar
■ conţinutul, principiile şi obiectivele politice ale tratatelor de instituire a Comunităţilor Europene, precum şi ale tuturor acordurilor care le-au modificat în timp, inclusiv tratatele privind aderarea noilor membri (legislaţia primară);
■ actele cu putere obligatorie adoptate pentru punerea în aplicare a tratatelor (directive, regulamente, decizii etc.);

■ recomandările şi avizele adoptate de instituţiile UE;
■ celelalte acte adoptate de instituţiile Uniunii Europene (declaraţii, rezoluţii, decizii-cadru etc.);

▪ declaraţiile, rezoluţiile, acordurile internaţionale la care Comunitatea Europeană este parte;
▪ jurisprudenţa Curţii de Justiţie a Comunităţilor Europene şi a Tribunalului de Primă Instanţă;
▪ principiile generale de drept.

De ce se traduce acquis-ul?
■ principiul multilingvismului. Regulamentul 1/1958

■ aplicabilitate directă

■ Limbi oficiale: 4 → 23
■ 22 de limbi oficiale → 462 de combinaţii
■ Documente repetitive şi evolutive
■ În 2004, DG Traduceri (Comisia Europeană) a tradus 1,3 milioane de pagini
■ 1600 de traducători, 400 de secretare

■ acquis-ul comunitar = o reţea de documente/acte
■ aproape fiecare act are legătură cu alte acte adoptate înainte sau după el
■ toate versiunile actelor comunitare, indiferent de limbă, au aceeaşi forţă juridică
■ erorile de traducere în legislaţie produc efecte
Etapele prin care trece un act comunitar tradus în limba română
■ traducere
■ revizie lingvistică
■ revizie tehnică / terminologică

■ revizie juridică
■ finalizare
■ corectură
■ publicare

Rolul reviziei
■ unificarea terminologică (documente mari, traduse de mai mulţi traducători)

■ acurateţea traducerii să fie cât mai apropiate de original
Cerinţe minime de revizie lingvistică
▪integralitatea textului tradus (de la titlu până la notele de subsol şi anexe);

▪conformitatea cu sensul textului în limba-sursă;

▪exprimarea într-o limbă-ţintă corectă şi coerentă (discursul comunitar este atipic şi pentru engleză, şi pentru franceză etc.)
▪punctuaţie corectă, conform limbii-ţintă;
▪verificarea numelor, numerelor, tabelelor

▪folosirea uniformă a terminologiei;

▪respectarea principiilor de traducere cuprinse în *Ghidul stilistic* alcătuit de Institutul European din România;

▪confruntarea cu traducerea expresiilor recurente din *Ghidul stilistic*;
▪Exemple:
▪*Având în vedere Tratatul de instituire…*
▪*Prezentul regulament este obligatoriu în toate elementele sale şi se aplică direct în toate statele membre.*
▪ *Adoptat la Bruxelles, 15 aprilie 1958.*
▪*Prezenta directivă se adresează statelor membre.*
▪*Prezenta directivă intră în vigoare în ziua publicării în Jurnalul Oficial al Uniunii Europene.*

▪pe cât posibil, numărul de propoziţii dintr-un alineat să fie identic în limba-sursă şi în limba-ţintă (având în vedere amendamentele ulterioare).

■ traducătorul are tendinţa de a urma topica şi punctuaţia din limba-sursă;
■ revizorul lingvist trebuie să verifice că se respectă topica şi punctuaţia din limba-ţintă.

■ **Original**: It shall apply from the first day of the third month following its entry into force.h following its entry into force.
of the th month following its entry into force
■ **Traducere**: Este aplicabil începând cu prima zi a celei de a treia luni care urmează lunii în care a intrat în vigoare.
■ **Revizie**: Se aplică din prima zi a celei de a treia luni de la intrarea sa în vigoare.

Cerinţe minime de revizie juridică
■ redarea corectă a sensului juridic din limba-sursă în limba-ţintă;
■ redarea corectă a intenţiei legiuitorului;
■ utilizarea corectă a termenilor juridici;
■ acurateţea şi claritatea exprimării.

Dificultăţi
■ Diferenţe între originalele în EN, FR
■ diferenţe de sens
■ text în plus sau în minus
■ cifre diferite, luni diferite, ani diferiţi

■ *Exemplu:*
■ *EN SEIZURE*
■ *the act or an instance of taking possession of a person or property by legal right or process; esp., in constitutional law, a confiscation or arrest that may interfere with a person's reasonable expectation of privacy – Black's Law Dictionary*

■ *FR SAISIE EXECUTION*
■ nom nagučre donné ŕ la saisie mobiličre exécutoire de droit commun qui permettait ŕ tout créancier muni d'un titre exécutoire de faire placer sous main de justice afin de les soumettre ŕ vente forcée et de se faire payer sur le prix les meubles corporels appartenant ŕ son débiteur qui se trouvent en la possession de celui-ci; procédure aujourd'hui remplacée par la saisie-vente et la saisie-attribution (Vocabulaire juridique – Gérard Cornu)

■ RO executare silită mobiliară

■ 31991R2286, anexă
EN: training system
FR: système de conduite

■ 32004R0911, art. 1 alin. 5
EN more than five pairs of eartags
FR plus de cinq marques auriculaires
■ RO mai mult de cinci crotalii auriculare

■ ORDIN nr. 320 din 19 iulie 2002 pentru aprobarea Normei sanitare veterinare privind conditiile detaliate de implementare a sistemului de identificare si inregistrare a bovinelor, referitoare la inregistrarea exploatatiilor, crotalii auriculare, registrele de exploatatie si pasapoartele bovinelor

■ Inexistenţa terminologiei corespunzătoare
■ Introducerea de noi termeni
Exemplu:
■ FR *ressortissant*
■ EN *national*
■ RO *resortisant* = persoană fizică sau juridică având cetăţenia, respectiv naţionalitatea unui stat membru (L. 157/24 mai 2005)

■ Verificarea terminologiei în legislaţia românească
■ Dificultate: terminologia a fost deja preluată greşit în actul normativ românesc armonizat cu actul comunitar
■ Dilemă: urmăm terminologia existentă în actul românesc sau traducem corect?

Institutul European din România

www.ier.ro

Cercetarea terminologică în cadrul proiectului de traducere a acquis-ului comunitar în limba română – rezultat al colaborării între specialişti din diverse domenii

Laura Vrabie, terminolog
Direcţia Coordonare Traduceri
Institutul European din România
http://www.ier.ro
terminologie@ier.ro

Résumé

Vu l'importance et le volume énorme de l'acquis communautaire, la nécessité d'assurer l'exactitude et l'uniformisation de la terminologie utilisée est évidente. Afin de répondre à ces objectifs, on doit impliquer dans la recherche terminologique des traducteurs, des juristes, des terminologues et divers experts dans le domaine. Une collaboration efficace exige l'élaboration d'une méthodologie de travail qui doit être respectée par toutes les parties impliquées, le maintien de l'intérêt de celles-ci et beaucoup de diplomatie. Par cet exposé, on se propose d'attirer l'attention sur l'importance de l'initiation et du maintien d'une collaboration étroite entre les experts impliqués dans la traduction et d'offrir quelques suggestions afin de réaliser cette collaboration.

Definiţia acquis-ului comunitar

■ Acquis-ul comunitar reprezintă ansamblul de drepturi şi obligaţii comune ce se aplică tuturor statelor membre.

Institutul European din România: Ghid stilistic de traducere în limba română pentru uzul traducătorilor acquis-ului comunitar, 2005

Ce include acquis-ul?
■ conţinutul, principiile şi obiectivele politice ale Tratatelor de instituire a Comunităţilor Europene, precum şi ale tuturor acordurilor care le-au modificat în timp, inclusiv Tratatele privind aderarea noilor membri;
■ actele cu putere obligatorie adoptate pentru punerea în aplicare a Tratatelor (directive, regulamente, decizii);
Ce include acquis-ul?
■ recomandările şi avizele adoptate de instituţiile UE;
■ celelalte acte adoptate de instituţiile Uniunii Europene (declaraţii, rezoluţii, decizii-cadru etc.);
Ce include acquis-ul?
■ acţiunile comune, poziţiile comune, convenţiile semnate, rezoluţiile, declaraţiile şi alte acte adoptate cu privire la politica externă şi de securitate comună;
■ acţiunile comune, poziţiile comune, convenţiile semnate, rezoluţiile, declaraţiile şi alte acte adoptate cu privire la justiţie şi afaceri interne;
Ce include acquis-ul?
■ acordurile internaţionale încheiate de Comunităţi şi cele încheiate de statele membre ale UE cu privire la activitatea acesteia din urmă;
■ jurisprudenţa Curţii de Justiţie a Comunităţilor Europene şi a Tribunalului de Primă Instanţă.
Premise
■ obligaţia României de a traduce acquis-ul comunitar în limba română până la data aderării la Uniunea Europeană
Premise
■ la momentul aderării României la Uniunea Europeană, limba română va fi una din limbile oficiale ale Uniunii Europene (actele care fac parte din acquis-ul comunitar traduse în limba română vor avea aceeaşi putere juridică ca actele originale)
Premise
■ legislaţia comunitară va avea prioritate faţă de legislaţia românească
■ legislaţia primară are întâietate faţă de legislaţia secundară
Caracteristici specifice acquis-ului comunitar

■ volum uriaş de acte (aprox. 100 000 pp. JO) care trebuie tradus într-o perioadă de timp relativ scurtă
■ conţine multe concepte noi (specifice dreptului comunitar) atât pentru legislaţia românească, cât şi pentru diverse domenii tehnice
■ terminologie din domenii extrem de diverse

Obiective

■ redarea corectă a conceptelor astfel încât să se evite posibile probleme juridice şi economice

Obiective

■ asigurarea uniformităţii terminologice
◆ un concept trebuie desemnat întotdeauna prin acelaşi cuvânt sau expresie (lucru necesar şi din motive tehnice - căutarea după cuvânt-cheie trebuie să dea ca rezultat acelaşi număr de acte în orice limbă oficială a Uniunii Europene)

Obiective

■ o mai bună comunicare şi colaborare între experţii din diverse instituţii publice (unele concepte sunt utilizate în mai multe sectoare ale acquis-ului comunitar şi experţii din ministere diferite trebuie să ajungă la o soluţie comună şi să folosească aceeaşi terminologie atunci când armonizează legislaţia naţională cu cea comunitară sau când elaborează legi noi

Dificultăţi

■ limba română nu se adaptează cu aceeaşi rapiditate cu care trebuie adoptată legislaţia nouă
■ în legislaţia românească se utilizează uneori mai mulţi termeni pentru acelaşi concept
■ schimbul de informaţii este îngreunat de lipsa unor dicţionare de specialitate, de colaborarea deficitară între specialişti şi uneori chiar de mentalitate

Asigurarea calităţii

■ colaborare strânsă între diverşi specialişti:
◆ traducători
◆ jurişti
◆ terminologi
◆ revizori lingvişti
◆ diverşi specialişti în domenii tehnice
■ utilizarea de mijloace tehnice performante
■ acces nerestricţionat la Internet

Selecţia specialiştilor

Aspecte generale care trebuie avute în vedere:
▪ importanţa şi mărimea proiectului de traducere
▪ efectele posibile pe care le poate produce o terminologie greşit folosită (din punct de vedere juridic, economic, moral)
▪ termenul de predare

Selecţia specialiştilor

Aspecte generale care trebuie avute în vedere:
■ mijloace tehnice (calculator, acces la Internet, adresă mail)
■ expertiză într-un anumit domeniu tehnic, ştiinţific
■ cunoaşterea unei limbi străine
■ simţul limbii materne
■ motivaţia de a contribui la calitatea generală (obligaţie de serviciu, interese comune sau individuale)

Motivarea specialiştilor

■ remuneraţie pentru consultarea oferită
■ prezentarea unor motive care i-ar putea impulsiona să colaboreze:
◆ renume (în cazul publicării de glosare, menţionarea specialistului care a contribuit la clarificarea termenilor de specialitate)

Motivarea specialiştilor

◆ în interes de serviciu (de ex. experţii din ministere sunt interesaţi să le fie mai uşor să armonizeze legislaţia naţională cu cea comunitară, să aibă acces mai rapid la informaţii, să ceară traducerea cu prioritate a unor acte)
◆ perfecţionare
◆ noutate

Stabilirea unor reguli comune

■ elaborarea unei metodologii de lucru
◆ folosirea codului de două litere al limbilor în conformitate cu ISO 639

•EN - limba engleză
•FR - limba franceză
•ES - limba spaniolă
•IT - limba italiană
•DE - limba germană
•LA - limba latină
•RO - limba română

Stabilirea unor reguli comune
■ Dacă un anumit concept din legislaţia comunitară nu are echivalent exact în legislaţia românească, atunci, pentru evitarea eventualelor interpretări greşite, se recomandă crearea unui nou termen.
Formarea specialiştilor
◆ prezentarea modului de lucru
◆ prezentarea unei liste cu cele mai importante baze de date şi pagini web în domeniul de specialitate
◆ noţiuni elementare de terminologie
Formarea specialiştilor
◆ atragerea atenţiei asupra importanţei muncii depuse şi asupra efectelor juridice pe care le implică alegerea unui anumit termen
◆ formularea clară a cerinţelor
Principiile unei colaborări eficiente
■ elaborarea şi respectarea unei metodologii de lucru
■ menţinerea interesului tuturor părţilor implicate (remuneraţie sau alte tipuri de motivare)
■ utilizarea de mijloace tehnice performante
■ lucru în echipă
■ diplomaţie

Validarea terminologiei în cadrul IER
■ cu ajutorul experţilor din ministere, agenţii, universităţi
■ consultarea dicţionarelor existente
■ consultarea bazei de date Legis - legislaţia publicată în Monitorul Oficial
Baza de date terminologică a IER
■ Terminologia validată de IER se poate consulta on-line la adresa http://www.ier.ro/ (Traducerea acquis-ului comunitar/Terminologie)

Baza de date terminologică a IER
■ Terminologia validată de IER conţine termeni/sintagme din:
◆ Ghidul stilistic de traducere în limba română pentru uzul traducătorilor acquis-ului comunitar
◆ Glosar privind piaţa internă întocmit pe baza Cărţii albe "Pregătirea ţărilor asociate din Europa Centrală şi de Est pentru integrarea în piaţa internă a Uniunii"
Baza de date terminologică a IER
◆ Glosar privind Codul Vamal Comunitar, ediţia a II-a revăzută.
◆ Glosar lapte şi produse lactate
◆ legislaţia secundară
◆ legislaţia primară
Baza de date terminologică a IER
■ Pentru a obţine cât mai multe rezultate, se alege "oricare" pentru câmpul "După domeniu". Dacă se întâmplă să nu apară nici un termen, este posibil să fie activată opţiunea "Numai termeni cu imagini". Trebuie dezactivată. Dacă se doreşte căutarea unei abrevieri sau a un acronim se activează opţiunea "Potrivire litere mari si mici".

Baza de date terminologică a IER
■ Pentru fiecare termen există câmpul "Comentarii" (a se folosi atunci când se observă o greşeală). Comentariile vor fi primite la adresa: terminologie@ier.ro

http://www.ier.ro

Les ressemblances trompeuses dans le texte en langue de spécialité (comparé anglais-français)

Anda Rădulescu
Université de Craiova

Résumé

Dans le monde contemporain, caractérisé par la rapidité de la circulation des informations, la traduction est non seulement nécessaire, mais obligatoire. Cela devient encore plus évident dans le cas de la traduction spécialisée, qui doit se caractériser par rigueur et précision, pour ne pas prêter à des ambiguïtés ou à des contresens. Dans la traduction des textes scientifiques et techniques on enregistre plusieurs types de difficultés spécifiques, dont les ressemblances trompeuses entre les mots de la langue-cible par rapport à la langue-base qui constituent, dans la plupart des cas, une source fréquente d'erreurs de traduction et de faux-amis. Notre but est d'analyser les faux-amis basés sur une ressemblance de forme et sur un transfert de sens dans le vocabulaire technique et scientifique.

1. Préliminiares

Dans le monde contemporain, caractérisé par la rapidité de la circulation des informations, la traduction est non seulement nécessaire, mais obligatoire. Cela devient encore plus évident dans le cas de la traduction des langues de spécialité[93], appartenant notamment au domaine technique et scientifique[94], traduction qui impose rigueur, cohérence, précision et responsabilité de la part du traducteur. Celui-ci achoppe contre plusieurs types de difficultés spécifiques au domaine, dont les ressemblances trompeuses entre les mots de la langue-cible (LC) par rapport à la langue-base (LB) qui constituent, dans la plupart des cas, une source fréquente d'erreurs ou de faux amis. Ces ressemblances trompeuses entre deux langues existent non seulement au niveau du mot simple, mais aussi dans le cas des structures complexes – syntagmes, mots composés, collocations[95] propres aux différents domaines qui constituent les langues de spécialité.

Notre corpus a été constitué par une centaine de mots appartenant aux domaines les plus divers (transports routiers et ferroviaires, électronique, mécanique, informatique, nautique, cinématographie, mathématiques, astronomie, physique, chimie, biologie, etc.), mots qui appartiennent à la classe des noms, des adjectifs et des verbes, dont la première catégorie l'emporte largement sur les deux dernières. L'analyse effectuée vise, d'un côté, à examiner les ressemblances trompeuses situées à deux niveaux (intra- et interlingual) et, de l'autre côté, à mettre en évidence les conséquences qu'elles ont sur la traduction d'un texte en langues de spécialité.

2. Types de difficultés dans la traduction des mots qui se ressemblent

Chaque langue naturelle tend à former ses termes techniques et scientifiques soit en puisant dans son vocabulaire général, soit en faisant appel à l'emprunt ou au calque des langues classiques – le

[93] Pierre Lerat (1995:21) définit les langues de spécialité ou spécialisées comme *l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement de connaissances de spécialité. […] Une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie: elle utilise des dénominations spécialisées (les termes), y compris des symboles non linguistiques, dans des énoncés mobilisant les ressources ordinaires d'une langue donnée.*

[94] Le vocabulaire technique est le *vocabulaire propre aux spécialités quand on les considère en elles-mêmes, surtout au stade des manipulations et de l'application pratique. Ce vocabulaire comprend notamment des nomenclatures: noms de corps et de produits, d'appareils et de machines, d'instruments et d'outils; noms d'opérations propres à la réalisation d'expériences, à l'exécution de travaux, etc. […] Il existe autant de vocabulaires techniques qu'il existe de techniques. […] Le vocabulaire scientifique général est, au contraire, commun à toutes les spécialités. Il sert à exprimer les notions dont elles ont toutes besoin (mesure, poids, rapport, vitesse, etc.) et les opérations intellectuelles que suppose toute démarche méthodique de la pensée (hypothèse, mise en relation, déduction et induction, etc.*). (VGOS, 1971:9)

[95] Les collocations sont, à l'avis de John Lyons (1980:237) des *mots groupés par application commune dans certains contextes de situation récurrents*.

latin ou le grec[96] – ou des langues modernes, notamment s'il s'agit d'une technique en voie de développement dans le pays considéré[97].

Les ressemblances trompeuses entraînent des difficultés accrues pour le traducteur du texte en langue de spécialité, étant donné que le sens d'un mot varie en fonction de plusieurs facteurs et que le traducteur doit bien connaître le domaine dans et vers lequel il fait la traduction, pour ne pas prêter à des ambiguïtés ou à des faux-amis[98]. Ces difficultés relèvent de deux niveaux: intralingual et interlingual. Nous avons posé cette distinction entre les deux niveaux pour mieux cerner et analyser le phénomène des ressemblances trompeuses, même si les conséquences qui découlent du premier niveau touchent nécessairement le second.

2.1. Le niveau intralingual

- Un mot est utilisé avec des acceptions différentes dans la langue courante par rapport aux langues de spécialité.

On peut parler, dans ce cas, d'un transfert de sens, d'une métaphore. Il y a beaucoup de situations où des termes désignant animaux, oiseaux, parties du corps, éléments végétaux, vestimentaires, etc. s'emploient couramment dans divers domaines de la science ou de la technique. Par exemple, le mot anglais *cock* désigne un oiseau mâle dans la langue courante, alors que dans les différentes langues de spécialité il signifie "robinet, cannelle" (syn. A. *tap*) ou "aiguille de cadran solaire" (syn. A. *pointer, index*). En français, les noms *coeur* et *âme* ont des sens différents dans les langues de spécialité par rapport à la langue courante et des correspondants différents en anglais. Dans le sens habituel d'organe, le correspondant anglais de *coeur* est *heart* et celui de *âme* est *soul*; dans les langues de spécialité, comme les deux mots français ont le sens de noyau ou de partie centrale, les dictionnaires bilingues offrent comme correspondants les termes *heart* (pour un arbre, une poutre), *core*[99] (de fruit, pile atomique, aimant, fil conducteur) ou *bore* (pour un canon, tuyau). On enregistre aussi des syntagmes tels que: *patte de fixation d'un moteur* (A. *foot*), *coude de tuyautage* (A. *elbow*), *talon d'une clavette* (A. *lead*), *puce électronique* (A. *microchip*), *chemise de cylindre* (A. *cylinder liner*) ou *chemise de chaudière* (A. *boiler jacket*), *phone bug* (F. *microphone caché*).

- Un même mot peut avoir des sens différents, en fonction du domaine scientifique ou technique où il est employé.

Par exemple, le mot anglais *dent* (faux ami du mot français *dent* - A. *tooth*) signifie "entaille" dans l'industrie du bois et "bosse, bosselure" dans l'usinage du métal. De même, le mot *system* peut avoir soit le sens de "méthodes", soit le sens de "moyens", soit les deux à la fois. Maillot (1970:44) remarque que

Parmi ses acceptions concrètes, *system* s'emploie pour désigner un réseau de transports ou de distribution d'énergie électrique; à bord d'un navire, c'est l'ensemble des tuyautages et des pompes assurant une fonction déterminée, ce qui correspond à notre collecteur (d'épuisement, d'assèchement, etc.) En français, le mot *système* s'emploie beaucoup plus rarement qu'en anglais pour des objets concrets, à la rigueur pour des ensembles impliquant une idée de coordination (système nerveux, système musculaire, etc.)

---

[96] On a, par exemple, toute une série de termes provenant du latin classique ou populaire, dénommant appareils, instruments, sciences, opérations ou résultats des opérations, phénomènes, maladies, etc. (*abaque*, *ablation*, *accepteur*, *acide*, *additionner*, *adiabatique*, *aérer*, *auge*, *autoclave*, *cadran*, *collecteur*, *curseur*, *élévateur*, *foreuse*, *frein*, *index*, *longe*, *globe*, *perceuse*, *tracteur*, *trémie*, *trépan* etc.) ou du grec (*acoustique*, *astigmatisme*, *catalyseur*, *chromosome*, *chronographe*, *dynamo*, *isobare*, *isobathe*, *isochore*, *isocline*, etc.).

[97] De l'anglais on a toute une série d'emprunts ou de calques liés à des technologies ou à des techniques développées d'abord en Angleterre ou aux Etats Unis: *big bang*, *brainstorming*, *building*, *bulldozer*, *by-pass*, *design*, *drill*, *laser*, *management*, *marketing*, *paquebot*, *planning*, *tramway*, *scout-car*, *scraper*, etc.

[98] Par exemple, la structure utilisée en informatique *a fixed/stated point* constitue un faux-ami, parce que son correspondant en français est *une virgule fixe*.

[99] Dans un transformateur ou une machine tournante, le nom core est le noyau magnétique. Jean Maillot (1970:47) remarque que pour un câble non électrique core est la partie centrale (*a single-core cable = conducteur à une seule âme*), alors que dans un câble électrique le correspondant en français est *bourrage central*. *Core* se traduit par âme surtout dans le domaine de la marine. Dans le domaine de l'informatique *core* a d'autres correspondants: *a core memory = la mémoire centrale* (de l'ordinateur). À part *âme*, *core* peut aussi avoir comme correspondants en français: *trognon* (pour une pomme), *noyau* (d'un aimant, d'un atome, de la terre) ou *cœur* (d'un réacteur nucléaire). Mais les problèmes des correspondants ne s'arrêtent pas là, car l'anglais dispose encore de deux termes, *kernel* et *nucleus*, qui se traduisent aussi par *noyau*, *âme* ou *cœur*.

- Le mot est employé seul ou il fait partie d'une structure complexe.

Par exemple, le nom anglais *breaker* a, dans le domaine technique, le sens de "casseur", "broyeur", mais, dans le syntagme *a circuit breaker* il signifie "disjoncteur, interrupteur" non pas "coupe-circuit" (faux ami en français). De même, le mot anglais *direction* change de sens dans les structures composées suivantes: *direction finder* (F. *radiogoniomètre*), *direction indicator* (F. *clignotant*). Le mot *pipe* signifie, comme mot simple, dans les langues de spécialité "tuyau, conduite, tube", alors que dans les structures composées il signifie "artisanal", "ambiance enregistrée": *pipe bomb* (F. *bombe artisanale*); *pipe cleaner* (F. *cure-pipe*); *piped music* (F. *musique d'ambiance enregistrée*). L'adjectif *alternative* signifie en français "alternatif", parallèle"; dans le vocabulaire technique son correspondant est *de rechange, de remplacement*: *alternative transport* (F. *transports de remplacement, parallèles, non traditionnels*).

- Le sens d'un mot varie en fonction du nombre de celui-ci - singulier /vs./ pluriel.

Ainsi, le mot anglais *compass* signifie "boussole" au singulier et "compas" au pluriel; de même, le mot *direction* signifie au singulier "direction, sens, voie, administration" alors qu'au pluriel il signifie "instructions, mode d'emploi". En français, le mot *jumelle* (*de ressort*) utilisé au singulier, signifie "articulation reliant les extrêmités des ressorts de suspension à lames aux longerons du châssis" (domaine des transports), alors qu'au pluriel il indique les pièces semblables de bois, de métal qui se trouvent dans une machine, un outil (*jumelles d'une presse*).

2.2. Le niveau interlingual

- Un mot peut avoir des correspondants différents en fonction de la langue de spécialité qui l'utilise.

Le traducteur se trouve parfois dans l'embarras du choix de la forme correcte d'un correspondant en LC, parce que, dans certains domaines des langues de spécialité, on peut avoir deux formes parallèles. Par exemple, le mot anglais *reactor* a comme correspondant en français *réacteur* dans le domaine de l'aviation ou de l'énergie nucléaire et *réactance* (en électronique c'est l'appareil dont on utilise la réactance). *Generator* est aussi un terme qui correspond à deux noms français: *générateur* dans des syntagmes tels que *générateur de signaux, générateur de haute fréquence*. Dans le sens de "machine destinée à la production de l'énergie électrique" le terme correspondant en français est *génératrice* (pour le courant continu) ou *dynamo* (Maillot, 1970:43). Au nom anglais *condenser* correspondent les mots français *condensateur – chambre condensateur, traversée condensateur –* (dans le domaine de l'électrotechnique et dans la physique de la lumière) et *condenseur* (des vapeurs) dans la physique des gaz (Dictionnaire Robert-Collins). En anglais il y a la tendance d'employer plutôt *capacitor* comme correspondant du *condensateur* français. Dans le domaine de l'électrotechnique, Maillot (1970:42-43) mentionne quelques structures trompeuses qui risquent de dérouter le traducteur non avisé. Par exemple, *conductor* dans un câble n'est pas le conducteur (isolé), mais l'âme (conductrice); *commutator* n'est pas le commutateur, mais le collecteur d'une machine tournante. Le correspondant anglais du mot français *commutateur* est *switch,* qui se trouve à la base de toute une série de structures composées: *selector switch, rotary switch*.

De même, aux deux termes anglais *transducer* et *transductor,* correspond, en français, un seul: *transducteur*. Maillot (1970:49) considère que le premier terme anglais est plus général, étant fortement employé en électroacoustique et en électromécanique, alors que le second "s'applique à un dispositif tout différent, à savoir le *transducteur magnétique* et seul l'emploi de l'adjectif en français permet d'éviter toute confusion". Rappelons aussi que le nom français *vitesse* peut avoir trois correspondants en anglais: *speed, velocity* et *gear.* Le nom *speed* est le plus général (*vitesse de la lumière = speed of light*, *vitesse d'affichage = display speed*), alors que *velocity* s'emploie surtout en mathématiques, astronomie, physique, mécanique des fluides (*vitesse angulaire = angular velocity, vitesse cosmique = cosmic velocity, vitesse de dérive = drift velocity, vitesse d'admission = inlet/entrance velocity*, *vitesse initiale = muzzle velocity*) et *gear* s'emploie en automobilisme: *changer de vitesse = change /shift gear*.

Des exemples donnés on peut facilement constater que le procédé de traduction employé est soit la scission, lorsqu'un terme de la LB a plusieurs correspondants en LC, soit la focalisation, lorsque deux ou plusieurs termes de la LB n'ont qu'un seul correspondant en LC.

- Un mot à suffixes différents est un casse-tête pour le traducteur non familiarisé avec le domaine du texte à traduire.

Cet aspect de la traduction des textes techniques et scientifiques est à mettre en relation avec le précédent, car les ressemblances formelles entre les mots de la LB et ceux de la LC imposent au traducteur un choix entre des termes quasiment identiques, qui ne diffèrent que par le suffixe. En anglais les mots *abstractness* (= "prise en compte d'éléments isolés") et *abstraction* (= "abstraction, notion abstraite") sont synonymes en mathématiques logiques; dans le domaine technique c'est le deuxième terme qui apparaît, dans le sens de "évacuation, extraction" (*abstraction of heat*), de "déshydratation" (*abstraction of water*) ou de "produit de distillation" en chimie.

De même, les adjectifs du couple *movable/moving* signifiant "mobile, mouvant, remuant" commutent dans le syntagme *movable/moving lead* (= *charge mobile*), mais on enregistre des occurrences différentes dans le domaine ferroviaire (*movable beam = traverse mobile*), en constructions (*movable bearing = support mobile*) par rapport au domaine de la physique (*moving force = force motrice*) ou de l'électronique (*moving coil = bobine mobile*, *moving iron meter = compteur électromagnétique*).

Si l'on change de vecteur de traduction, on constate que la traduction du français en anglais pose, au niveau des suffixes, les mêmes problèmes. Ainsi, par exemple, en français il y a les termes *flottage, flottaison* et *flottabilité.* Le correspondant anglais du premier est *floating* (*of logs down the river*). Ce mot s'emploie aussi pour dénommer le procédé de séparation d'un minerai de la gangue (métallurgie), ou pour l'assemblage du bois qui empêche l'infiltration de l'eau (charpenterie); *flottaison* est un terme employé notamment dans le domaine de la nautique (*ligne de flottaison = waterline*, *flottaison en charge = load line*) ou dans le domaine financier, ayant comme correspondant anglais le nom *flotation.* Le nom *flottabilité* s'emploie aussi dans le domaine nautique et a comme correspondants en anglais *buoyancy, emersion.*

De même, les mots *frottement, frottage, frottis* et *frottoir* ont des correspondants différents en anglais, en fonction du domaine où ils sont utilisés: (1) *frottement = rubbing, scraping*; (tech., phys.) *friction* (*frottement de glissement = sliding friction*, *frottement de roulement = rolling friction*); (2) *frottage* = (maroq.) *tanning*; (arts) procédé graphique ou pictural de reproduction d'un objet par grattage; (3) *frottis* = (méd.) *smear*; (arts) *scumble*; (archit.) teinte transparente qui imite un matériel; (4) *frottoir* (à allumettes) = *friction strip*; (pour le parquet) = (*long-handled*) *brush*; *cushion* (of an electric machine).

Parfois, la difficulté en français provient du fait qu'il y a certains noms d'appareils, d'outils ou d'agents humains qui présentent une variation de suffixe *-teur/*
-trice ou *–eur/-euse* qui traduit ou non une différence de sens et qui imposent une lecture attentive et une bonne connaissance du domaine. En électronique on emploie deux termes, *commutateur* et *commutatrice*, dont les correspondants sont différents en anglais: *switch* pour le premier et *rotary convertor* pour le second. De même, le couple *automoteur / automotrice* employé comme nom ou comme adjectif, enregistre des correspondants différents en anglais: *selfpropelled, motorized motor, automotive* pour le premier et *electric railcar* pour la forme du féminin du mot français.

A. Cuniţă (1980:47) pose, en gros, deux principes à la base de la distinction entre la forme du masculin et celle du féminin:

- La dimension de l'outil ou de la machine

Déchiqueteur ("disque râpeur") et *déchiqueteuse* ("destructeur de documents"), dont le correspondant en anglais est *shredder*; *calibreur/calibreuse* ("machine pour mesurer et corriger les pièces", "correcteur", "niveleuse") dont le correspondant anglais est *grader*.

- Le type d'agent: humain (*-eur*) et machine (*-euse*)

Arroseur qui peut désigner, en même temps, l'outil de jardin pour arroser (A. *waterer, sprinkler*) ou la personne qui fait l'action (A. *water cartman*) et *arroseuse* ("voiture qui arrose les rues"), dont le correspondant anglais est *water cart*. Dans le couple *brocheur/brocheuse,* la forme du masculin indique soit l'agent humain (A. *book binder, brocade weaver*) soit la machine qui relie les livres, alors que la forme du féminin s'emploie fréquemment dans l'industrie de l'imprimerie pour désigner la machine qui fait l'opération en question (A. *binder, binding machine*). Le couple *calculateur/calculatrice* indique, tout comme dans les cas précédents, l'agent humain ou la machine qui fait des calculs (A. *computer, computer scientist/analyst*). En général, la forme du féminin est réservée à désigner la calculatrice de poche, qui présente aussi la variante *calculette* (A. *pocket/hand-hold calculator*). Il est assez difficile pour le traducteur de trouver un correspondant exact en anglais à

un nom français qui présente cette variation de forme, parce que, en fonction de la branche scientifique ou technique à laquelle appartient le texte, il doit faire un tri des structures proposées par les dictionnaires bilingues. Ainsi, par exemple, dans le couple *traceur/traceuse* le traducteur peut opter pour le correspondant général *tracer*, qui indique en même temps l'agent humain ou l'appareil, ou, dans le cas de l'outil il peut utiliser des termes plus spécialisés: *pen* (pour un appareil enregistreur dans le domaine du dessein technique ou de la mécanique), *plotter* (en informatique, pour le traceur des courbes).

3. Ressemblances trompeuses et faux amis

Dans le cadre des mots à ressemblance trompeuse les faux amis occupent une place à part, parce qu'ils constituent l'un des pièges les plus courants pour les traducteurs débutants. D'habitude, les faux amis développent des sens différents d'une langue à l'autre. Ce phénomène ne constitue pas une caractéristique exclusive des langues de spécialité, il se rencontre plus souvent dans le vocabulaire général; c'est pourquoi nous avons eu du mal à établir notre corpus et n'en retenir qu'une centaine de mots.

3.1. Définition des faux amis

L'existence des mots qui se correspondent formellement, mais dont le sens est différent constitue l'une des manifestations de la relation lexicale interlinguale. M. Ballard (1987 : 37) considère que les faux amis sont "des homographes ou des paronymes de deux langues qui n'ont pas le même signifié". Les ressemblances phonétiques et graphiques de certains mots entraînent de nombreuses erreurs, dans la langue courante, ainsi que dans les langues de spécialité. J. Maillot (1970:42) remarquait que l'expression de *faux amis* a une valeur toute relative parce qu' "il est souvent difficile de discerner, entre deux langues qui emploient dans des sens différents deux termes ayant la même origine, quelle est celle qui a le mieux conservé son acception primitive".

Ainsi, par exemple, le nom *corpse* de l'anglais qui signifie "cadavre" et non pas "corps" (A. *body*) appartient en même temps au vocabulaire général et au domaine de la médecine légale ou de la criminologie; *recipient* c'est le bénéficiaire dans l'acception la plus large, le donataire (langue juridique) ou le receveur d'organes (en médecine) non le *récipient* (A. *container*); *preservative* c'est l'agent de conservation, en langue courante ou en chimie et non le *préservatif* (A. *condom*); *sensible* signifie "sensé", et non "sensible" (A. *sensitive*).

3.2. Types de faux amis

En fonction de la polysémie d'un mot, M. Ballard et C. Rivière distinguent entre les faux amis partiels et les faux amis complets.

3.2.1. Les faux amis partiels sont des polysèmes dont l'une des acceptions de la LB est identique à une ou à plusieurs des acceptions de leur équivalent graphique de la LC. Comme nous avons déjà précisé, les noms constituent la source la plus fréquente des faux amis, puisque plus nombreux que les adjectifs ou les verbes.

3.2.1.1. La classe du nom

Le nom anglais *battery* signifie "pile" ou "batterie", alors que le nom français *batterie* signifie aussi "tambour, instrument de percussion" (A. *drum*). Dans les mots composés, on enregistre une préférence pour un certain correspondant, ce qui constitue une difficulté pour le traducteur: *battery lead connection* (auto) = *cosse de* <u>*batterie*</u>; *battery set* (radio) = *poste à* <u>*piles*</u>. Le syntagme *batterie de projecteurs* a comme correspondant anglais une structure où le mot *battery* est remplacé par *bank* (*a bank of spotlights*).

Le nom *buckle* peut signifier en français "boucle" (de ceinture, de chaussures, etc.), "voilure" (déformation du caoutchouc), "gauchissement" ou "flambage", alors que le nom français *boucle* a comme correspondants anglais les noms *loop* et *curl*.

Le nom *bulb* signifie "ampoule", "cuvette" (du thermomètre), "ballon" (en chimie), ou "bulbe, oignon, tête" (en botanique), tandis que le nom français *bulbe* n'a, en anglais, que les correspondants des

termes botaniques *bulb* et *corm.*

L'une des plus graves erreurs qu'un traducteur non avisé peut faire concerne la traduction du nom *density* par *densité* en français, dans un texte de physique ou de chimie, car le correspondant français dans ce cas est *masse spécifique,* alors que la notion de *densité* s'exprime en anglais par *specific gravity*.

Le nom *engine* signifie "moteur, machine, locomotive", alors qu'en français *engin* peut désigner aussi un objet sans importance ou dont on ignore le nom (syn. F. *truc, gadget*). Dans les syntagmes formés à base du mot français *engin,* les correspondants anglais sont assez variés et non prévisibles: *engin ballistique = ballistic missile*; *engin blindé = armoured vehicle*; *engin explosif = explosive device*; *engin spatial = space vehicle*; *engin de terrassement = earth-mover*.

Le nom anglais *figure* signifie en mathématiques "chiffre, diagramme, image, figure". Dans le vocabulaire général, ce nom a aussi le sens de "forme, silhouette, personne importante", mais absolument pas le sens de "visage". L'homographe français *figure* a comme correspondants anglais les noms *face, contenance, picture, diagram.*
Le nom *film* (en A. brit. on emploie d'habitude le mot *movie*) a comme correspondant en français les mots *film, pellicule* mais aussi *mince couche* surtout dans des structures telles que *film alimentaire / étirable = clingfilm*, ou *film plastique de congélation = freezer film*.

Le combustible ou le carburant de toute sorte est appelé en anglais *fuel,* alors qu'en français */fjul/*, ayant une double graphie (*fuel* ou *fioul*) a le sens de combustible liquide (*mazout = fuel oil*).

Le nom *rail* signifie "barre, barreau, poutre, solive" (constr.); "balustrade, garde-fous, bastingage, rambarde, main courante, rampe" (constr., archit.); "traverse, rail" (transp.) *to travel by rail = voyager en train*; le mot français *rail(s)* a comme correspondant en anglais le nom *track.*

Tank signifie "réservoir, cuve, citerne" (ind., tech.) *a tank car = un wagon-citerne* (US) / *a tank truck = un camion-citerne* (US); "char d'assaut ou de combat" (mil.); en anglais américain ce nom désigne aussi la cabine d'enregistrement (musique); le mot français *tanque* signifie "citerne pour se baigner aux Indes" (Grand Robert).

3.2.1.2. La classe de l'adjectif

L'adjectif anglais *actual* a, d'un côté, le sens de "actuel, existant" et de l'autre, le sens de "réel, véritable, effectif"; dans le syntagme *an actual value* (math.) le correspondant français est *une valeur réelle* et non *une valeur actuelle*.

L'adjectif *convertible* a comme correspondant en français l'adjectif *convertible, aménageable en,* mais, dans le domaine de l'automobile, il signifie "une (voiture) décapotable, un cabriolet". Dans les structures composées, l'adjectif se traduit par un mot qui rappelle ou non la forme de la LB: *un avion convertible = a convertiplane*, *un canapé convertible = a sofa bed / a bed-sette* (A.brit.).

L'adjectif *engaged* appliqué au noms [±humain] signifie "occupé, pas disponible" (*the extention is engaged = le poste est occupé* (Rivière, 2003:46-47)), alors que l'adjectif *engagé* du français a comme correspondants en anglais *committed* (polit.), *enlistedman* (mil.), etc. L'adjectif *reciprocal* signifie d'abord "réciproque", mais, des fois, il a le sens de "inverse" (*a reciprocal henry* = H^{-1}, c'est à dire l'inverse du henry ou henry (puissance) moins un). L'adjectif français *inverse* correspond, dans la structure *courant inverse* à l'adjectif *reverse* (*reverse current*).

3.2.1.3. La classe du verbe

Le verbe anglais *to alter* a comme correspondants en français *changer, modifier, transformer* (chim., phys.), *aggraver, empirer* (méd.) ou, dans d'autres domaines *adapter, ajuster, remanier* (pol., fin.), etc. Le mot français *altérer* a comme correspondants les verbes *to spoil, to falsify, to distort, to adulterate, to alter* etc.

Le verbe *to choke* signifie "étouffer, étrangler"; "boucher, engorger" (méc., géol.) – *a pipe choked with mud = un tuyau embourbé, bouché avec de la boue*. Le verbe français *choquer* a comme

correspondants en anglais les verbes *to shock, to appal, to offend, to knock, to clinck* (des verres) *to slacken* (le cordage, en nautique). Il est à noter que le nom homonyme *choke* en anglais signifie "starter" (auto) ou "bobine de réactance", "inductance de protection" (radiophonie).

3.2.2. Les faux amis complets, malgré leurs graphismes proches, n'ont aucun rapport sémantique. C. Rivière les appelle aussi *des mots sosies.* Il précise que dans le cas d'un faux ami complet on peut établir un schéma en zigzag des correspondances entre les deux langues, et qu'il ne faut surtout pas emprunter le chemin pointillé, mais toujours les flèches noires :

Les faux amis complets sont moins nombreux que les partiels, tant dans la langue commune que dans les langues de spécialité.

3.2.2.1. La classe du nom

Le nom anglais *crane* (F. *grue*) peut faire référence, dans les deux langues, soit à l'oiseau, soit à la machine (on remarque donc l'importance du contexte pour la désambiguïsation du mot); en français, le mot *crâne*, dont la graphie est presque identique à celle du mot anglais, a comme correspondants les noms anglais *skull* ou *cranium.*

En tant que nom, *concrete* signifie "béton", "de béton" (en syntagmes: *concrete mixer* = *bétonneuse*) et non pas "le concret".

Le nom *crack* a comme correspondants en français *fente, fissure, ouverture étroite, fêlure, crevasse, craquelure, coup sec, détonation*, alors qu'en français le mot qui présente une ressemblance formelle avec celui-ci est *crac* = *wizard, ace, whisskid*; *rip* (valeur interjectionnelle).

Le nom *fuse* ou *fuze* a comme correspondants français les noms *fusible, plomb* (électr.), *amorce, détonateur* (d'une bombe), *cordeau* (*détonant*) (min.). Le mot français qui lui ressemble, *fusée,* a comme correspondants anglais *rocket* (aéron.), *missile* (mil.), *spinacle* (techn. de l'essieu), *stub axle* (auto.), *fusee* (horlog.).

De même, *isolator* n'est pas un isolateur (A. *insulator*) mais un synonyme de *isolating switch* (F. *sectionneur*) et *inductor* n'est pas un inducteur (A. *field magnet, field system*), mais une *inductance* ou plutôt une *bobine d'inductance*. (Maillot, 1970:43)

3.2.2.2. La classe de l'adjectif

L'adjectif *digital* signifie "numérique" en français (*a digital caméra* = *un appareil photo numérique*), alors que *digital, -e* du français renvoie au doigt (*une empreinte digitale* = *a fingerprint*).

3.2.2.3. La classe du verbe

Le verbe *to fade* a comme correspondants en français les verbes *passer, perdre de son éclat, se décolorer* (industrie des colorants), *se faner, se flétrir, dépérir* (botanique), *s'effacer* (optique), *s'affaiblir* (acoustique). En cinématographie le verbe entre dans l'expression *to fade one scene into another* qui a comme équivalent en français *faire un fondu enchaîné*.

4. Conclusions

La traduction des structures formellement ressemblantes pose des problèmes divers au traducteur, relevant soit des acceptions différentes d'un mot dans les langues de spécialité par rapport à la langue courante, soit des sens qu'un mot peut acquérir dans divers domaines qui constituent les langues de spécialité, soit de la structure simple ou complexe dont le mot en question fait partie ou de la forme de féminin ou de masculin, de singulier ou du pluriel du mot considéré. De même, les difficultés visent

encore la préférence pour un certain terme dans l'une des langues de spécialité, la possibilité d'un terme de commuter avec un autre et les légères différences existantes entre l'anglais britannique et l'anglais des États-Unis. Beaucoup de ces ressemblances de forme se trouvent à la base des faux amis complets ou partiels, qui constituent, eux aussi, l'une des sources les plus courantes d'erreurs et de malentendu dans le texte en langue de spécialité.

Bibliographie

Ouvrages théoriques

1. BALLARD, M., *La traduction : de l'anglais au français,* Editions Nathan, Paris,1987.
2. CUNIŢĂ, A., *La formation des mots. La dérivation lexicale en français contemporain,* Editura Didactică şi Pedagogică, Bucureşti, 1980.
3. KOCOUREK, R., *La langue française de la technique et de la science,* Bradstetter, Wiesbaden, 1982/1991.
4. GOUADEC, D., *Le traducteur, la traduction et l'entreprise,* Editions Afnor, 1989.
5. LERAT, P., *Les langues spécialisées,* PUF, Paris, 1995.
6. LYONS, J., *Sémantique linguistique*, Editions Larousse, Paris, 1980.
7. MAILLOT, J., *La traduction scientifique et technique,* Editions Eyrolles, 1970.
8. PHAL, A. (sous la direction de), *Vocabulaire général d'orientation scientifique (VGOS),* CREDIF, Didier, Paris, 1971.
9. RIVIERE, C., *Un air de famille: les faux amis français-anglais,* Editions Ophrys, Paris, 2003.
10. VAN HOOF, H., *Traduire l'anglais. Théorie et pratique,* Duculot, Belgique, 1989.

Dictionnaires

1. CONTESCU, T., Buga, M., *Dicţionar de transporturi feroviare şi rutiere francez-român,* Editura Tehnică, Bucureşti, 1981.
2. DUBOIS, J., (sous la direction de), *Dictionnaire de la langue française. Lexis,* Larousse, 1992.
3. LEVIŢCHI, L., (coordonator), *Dicţionar englez-român,* Editura Academiei Republicii Socialiste România, Bucureşti, 1974.
4. Robert, Collins, *Dictionnaire français-anglais – anglais-français. Senior,* Harper Collins Publishers, 2002.
5. TEODORESCU, N., (coordonator), *Dicţionar poliglot de matematică, mecanică şi astronomie*, Editura Tehnică, Bucureşti, 1978.
6. URDANG, L., (editorial director), *Collins Dictionary of the English Language,* London & Glasgow, 1979.
7. *Webster's Ninth New Collegiate Dictionary,* USA, 1991.

Difficultés de traduction de certains termes de dérivation spécifiques au langage de spécialité du domaine du bâtiment.

Rodica Doina Necula

Universitatea Tehnică de Construcţii din Bucureşti

Résumé

La présence, dans les textes spécialisés du domaine du bâtiment (Constructions hydrotechniques), de certains termes obtenus par dérivation pose, d'une part, le problème de leur forme correcte en roumain et, d'autre part, de leur traduction dans les langues étrangères étudiées.

Les dictionnaires techniques multilingues ou les dictionnaires de néologismes n'enregistrent pas, dans de nombreux cas, de tels termes.

L'absence de ces instruments de travail rend difficile la traduction de ce type de termes par des équivalents, obligeant à des périphrases compliquées.

L'existence d'un corpus contenant ce type de termes oblige à examiner leur validité et à constater la nécessité/possibilité de leur enregistrement lexicographique.

Particularités et didactique de la traduction technique

Georgiana Rovenţa
Universitatea Tehnică de Construcţii din Bucureşti

Résumé

De nombreux spécialistes ont essayé de définir en quoi consiste la traduction technique. L'auteur essaie de reprendre quelques-uns de ces commentaires et d'analyser les étapes de la démarche traduisante, aussi bien que les compétences qui devraient être développées chez l'étudiant.

La métaphore technique

Cristiana Teodorescu
Université de Cariova

Apparemment le texte technique ne permet pas le développement des figures de style et des tropes. Mais la pratique linguistique nous montre une richesse extraordinaire de métaphores techniques qui enrichissent et „humanisent" tout texte technique. Notre intervention propose une analyse des métaphores techniques en français et en roumain, en partant d'un corpus de textes techniques appartenant à des domaines divers.

Frequent Mistakes in Medical Translations

Assoc. Prof. Roxana Corina Sfetea, Ph.D.
University of Medicine and Pharmacy "Carol Davila" Bucharest

Résumé

Les similarités entre la terminologie scientifique médicale roumaine, anglaise et française, particulièrement en ce qui concerne les termes d'origine grecque et latine, sont une aide précieuse pour les traducteurs. Mais la situation est beaucoup plus compliquée, non seulement à cause de l'évolution différente des termes médicaux dans ces trois langues, mais aussi à cause des nombreuses erreurs faites par les traducteurs philologues ou médecins.

This paper examines some of the most frequent mistakes found in medical translations from and into English, French and Romanian.

In point of translation procedures, the translation of medical texts is not very complicated, as it requires basically the use of three translation procedures, i.e. borrowing, calque and literal translation. Borrowing is the simplest of the translation methods which is employed to overcome a lacuna, usually a metalinguistic one (a new technique, an unknown concept): *CT scan* (*computer tomography*) = *CT* (*tomografie computerizata*) = **TDM* (*tomodensitométrie*), *MRI* (*magnetic resonance imaging*) = *RMN* (*rezonanta magnetica nucleara*) = *IRM* (*Imagerie par Resonance Magnetique*). Calque represents a special kind of borrowing whereby a language borrows an expression from another language, but then translates literally each of its elements: *occupational therapy = terapie ocupationala*, *first aid = prim ajutor*. Literal translation involves the direct transfer of a source language text into a grammatically and idiomatically appropriate target language text in which the translator's task is limited to observing the adherence to the linguistic servitudes of the target language: "*The pressure inside the left ventricle increases.= Presiunea din interiorul ventriculului stang creste.*"

Poor medical translations are the result of two main causes: the absence of a team of translators made up of a philologist and a physician, and the nature of medical terminology itself, particularly borrowings and terms of Greek and Latin origin.

At present, for a variety of reasons, the translation of medical texts is generally undertaken by the physicians themselves. More often than not, physicians feel that they understand the text perfectly and, based on their extensive specialty readings in English and in French, they master the respective language to the extent that translating medical texts poses no problems. Of course, since most medical texts are purely descriptive ones, in many cases the equivalence may be easily achieved, both in terms of style and of vocabulary. The conviction of a large number of physicians that knowing, better said reading in a foreign language entails being able to 'translate perfectly' from and into the respective language is grounded on such 'easily translatable' medical texts as the following example of a translation into English: "*Al doilea tip de anoxie este anoxia anemica care apare la persoanele al caror continut de hemoglobina este prea mic pentru a transporta cantitatea necesara de oxygen. = The second type of anoxia is anaemic anoxia which occurs in individuals whose haemoglobin content is too low to carry the required amount of oxygen.*"

In the physicians' opinion, whatever discrepancies arise between the original information in English/French and the Romanian translation are mostly due to a different medical perspective on the respective subject. Moreover, medical texts are felt to be translated mainly, if not exclusively, for the medical profession and as such, irrespective of any possible translation mistakes, they will be understood correctly.

On the one hand, such translations from a foreign language into Romanian have faults due to the physicians's insufficient linguistic knowledge. Thus, *rheumatic fever* does not mean *febra reumatica*, but *reumatism articular acut*. On the other hand, medical translations from Romanian into a foreign language retain the characteristics of Romanian, sometimes even the Romanian words. For example, while *physiopathology* or *pathologic physiology* (*physiopathologie, physiologie pathologique*) is the equivalent of *fiziopatologie*, *morphopathology* as a term does not exist either in English or in French, the correct equivalent of *morfopatologie* being *pathology*, respectively *pathologie*. Translation work entails the use of dictionaries and reference books, which would lead to the avoidance of such a highly frequent mistake as "*Universitary Emergency Hospital of Bucharest*" instead of "*University Emergency*

Hospital of Bucharest".
Moreover, the physicians themselves admit to being hindered by what they call 'non-medical terms' (i.e general English or French). For example: "… *cannot be had without physician initiative and concurrence*. = … *nu pot fi obtinute in afara initiativei medicilor si a concurentei dintre acestia.*" instead of "… *nu pot fi obtinute fara initiativa si concursul/sprijinul medicilor*". Irrespective of whether the physicians are aware that they do not possess the necessary knowledge and skills to do medical English translations or not, they acknowledge the existence of translations done by their colleagues that could be considered 'life-threatening'. For example: "*conditii de munca cu noxe care pot afecta sistemul nervos central cu repercusiuni asupra comportamentului, conditii de munca cu risc de accidente, contaminare sau pericol de moarte*" translated as "*toxic work conditions that may affect the central nervous system, with consequences for their behaviour, contamination or even death*".
Besides mastering a foreign language, a translator of medical texts, like any other translator of technical or scientific texts, needs at least basic medical knowledge. Without this indispensable medical knowledge, such translators produce translations which can be considered the equivalent of *magnetic field = pajişte magnetică*. Consequently, many medical translations done by philologists lack not only medical accuracy, but also medical appropriateness (in medical terms, *sugar* is not a *suckling*, but a *newborn*.)

In the last decades the heavy stress placed on teaching foreign languages for specific purposes - medicine, law, computer sciences etc. - has led to an increasing awareness that mastering general English or French does not necessarily and automatically entail that one masters medical English or French as well. Furthermore, it should be strongly underlined that since a good philologist is not automatically a good translator, neither is a physician who knows medical English automatically a good translator of medical texts.

On the overall, the fault for the poor quality of many medical translations lies not only with both types of specialists when they translate on their own, but also with the widespread misconception according to which knowing a foreign language automatically turns the respective person into a translator.

Some of the most frequent mistakes made by physicians originate in the indiscriminate borrowing of English terms. Very frequently, Romanian medical professionals tend to borrow English terms even when the respective terms already exist in Romanian, such as *donor* = *donator*, yet nowadays Romanian physicians prefer to use *donor*. Another example is the unfortunately widespread use of *dizabilitati*for the *disabled*, instead of *persoane cu handicap*, or even *handicapati*, whose pejorative connotation is not as strong as that of *disabilitati*. A further example is the translation of *evidence based medicine* through *medicina bazata pe evidente* instead of *medicina bazata pe dovezi*, as many physicians feel *evidente* to be the equivalent of *evidence*.

Other examples are: *rasul cutanat* for *urticarie* - which would require another translation into English since the Romanian *ras* is only a type of the English *rash*-, *nursing* and *nurse* (*nursa*, formely *asistenta medicala*, nowadays considered to be a less sophisticated term, is preferred by the younger generation). If *nursa* may be appropriate for the feminine, how will the masculine be formed, since one of the possibilities would be *nursoi* - a highly debatable term with definitely pejorative connotations.

And, vice versa, physicians "lend" Romanian terms into English, such as *primary surgeon* = *medic chirurg primar*. In English, the term *primary* refers to primary health care only and, as such, this translation cannot be understood, since surgeons work at the level of tertiary health care (hospitals). As this qualification does not exist either in the United States or in England, a possible translation for this type of further medical training is *senior specialist* - a term which carries the broad meaning of 'more experienced'. Another example is the Romanian *fiziokinetoterapie* translated as **physiokinetotherapy* instead of *physiotherapy* or *physiothérapie*.

A permanent source of mistakes is represented by English, French and Romanian terms who share a common Greek and Latin origin. There are not only identical roots and affixes (Greek: *algia-, broncho-, cranio-, dermato-, hema-,- penia, -ectomy* and Latin: *ante-, con-, pre-, retro-, super-, vaso-*), but also identical terms (Greek: *ganglion/ganglion/ganglion*, Latin: *cancer/ cancer/cancer, virus/virus/virus*) in all three languages, as well as medical terms borrowed directly either from Greek: *metastasis/métastase/metastaz□, neuron/neurone/neuron* or from Latin: *incision/incision/ incizie, patient/patient/pacient*. Consequently, it is rather hard to bear in mind that the absence and/or inconsistent application of clear spelling and word-formation rules has led to spelling changes

undergone through transliteration, the formation of parallel forms, transformations of Greek roots into Latin ones and vice versa, the formation of hybrids (combination of Latin roots with Greek ones), as well as the preservation or the change of prefixes and suffixes.

Medical terms have either preserved their original spelling (*plasma/plasma/plasma* <Gk *plasma*, *lumbago/lumbago/lumbago* <L *lumbago*), or they have undergone spelling changes due to the transliteration of Greek and Latin letters into English, French and Romanian. These spelling changes involve vowels (*artery/artère/artera* <Gk *arteria*; *clavicle/clavicule/clavicula* <L *clavicula*), consonants (*tendon/tendon/tendon* <Gk *tenon*) or both vowels and consonants (*encephalon/encéphale/encefal* < Gk *enkephalos*, *nerve/ nerf/ nerv* < L *nervus*).

Many mistakes occur due to the fact that the same spelling exists only in two languages: English and French (*pore, typhus, pharynx, coccyx* < Gk; *bile, cartilage, fracture, plexus, poison* < L), English and Romanian (*neuron, diagnostic, coma* < Gk; *delirium, hiatus, medicament* < L) or French and Romanian (*glie* < Gk, *hernie* < L). The fact that there are both instances of identical spelling in all three languages (*cardia, ganglion, plasma* < Gk, *index, fibula, pelvis, segment* < L) and of different spelling (*gangrene/gangrene/gangrena* < Gk, *cavity/cavite/cavitate* < L) is another cause of frequent mistakes.

As far as the formation of parallel forms is concerned, there are both synonymous pairs of similar parallel forms: *mesoderm, mesoblast/ mésoderme, mésoblaste/ mezoderm, mezoblast* <Gk, and triple similar parallel forms: *cephalodynia, cephalalgia, cephalea/ céphalodynie, céphalalgie, céphalée/ cefalodinie, cefalgie, cefalee* <Gk. A source of frequent mistakes lies in the fact that, although there are some instances when there is an identical number of parallel forms in all three languages: *pituitary gland* (<L), *hypophysis* (<Gk)/ *(glande) pituitaire, hypophyse/ gland□ pituitar□, hipofiză*, in most cases the number of parallel forms is different: *anastomosis/anastomose, abouchement/ anastomoză* <Gk, *autopsy*, *necropsy, thanatopsy* <Gk, *postmortem* <L/ *autopsie, nécropsie, nécroscopie* <Gk/ *autopsie, necropsie* <Gk.

Moreover, there may be differences in meaning: for the English *deficiency* French uses *déficience* for a handicap and *carence* for lack of vitamins.

Although the same Latin and Greek roots and affixes exist in both languages, there are many instances when the English term has a Latin root/affix and the equivalent French or Romanian term has a Greek one, or both, or vice versa, without there seeming to be any clear pattern. Basically, the same Greek and Latin roots have lead to the formation of identical terms: *uteralgia/utéralgie*, different terms: *nasopharynx/rhino-pharynx* or parallel forms: *uteralgia/utéralgie, métralgie*. For instance, the English term may have a Greek root (*procto*): *proctocele/ rectocèle/rectocel*, whereas the French and the Romanian terms may have a Latin root (*recto*), or vice versa: *uterectomy/hystérectomy/histerectomie* (*utero* <L, *hystéro* <Gk).

The English terms formed from the Latin *cerebr(o)-* and their French and Romanian counterparts offer a very good example. Thus, there are English terms with similar French and Romanian counterparts: *cerebrovascular/cérébro-vasculaire/cerebrovascular, cerebrorachidian /cérébro-rachidien/cerebrorahidian, cerebrosclerosis/ cérébrosclérose/ cerebroscleroz□*, parallel forms with the Greek counterpart *encephal(o)- cerebromalacia, encephalomalacia/ cérébromalacie, encéphalomalacie/ cerebromalacie/encefalomalacie*, or different counterparts:
the English terms *cerebrophysiology, cerebroscope* (Latin origin) have Romanian counterparts of Greek origin: *fiziologie a encefalului, encefaloscop*.

Many mistakes are due to the combinations of Latin and Greek roots which have lead to the formation of identical hybrids in all three languages: *cardiovascular/cardio-vasculaire/ cardiovascular* (Gk+L), or of different ones: *lymphangiogram/adénogramme/ limfangiografie* (L+Gk+Gk/Gk+Gk), or even of parallel forms: *hepatorenal, hepatonephritic/ hépatonéphritique/hepatorenal* (Gk + L).

Although the same prefixes exist in all three languages, they have either been preserved (*postnatal/postnatal/postnatal*) or changed (*superinfection/surinfection/ superinfectie*). Thus, there are terms where the original Latin or Greek prefix has been preserved: *hypertension/hypertension/hipertensiune; premedication/prémédication/ premedica□ie*, or the original prefix has been preserved but other prefixes are also used: *superselective/supersélectif, hypersélectif/hiperselectiv*, *pre-clinical/infra-clinique/preclinic, infraclinic*, or the orginal prefix has been

replaced with another prefix having either the same origin, or a different one: *intraoperative/ peropératoire/intraoperator*. Those who use all three languages make more mistakes due to this varied behaviour of prefixes.

To conclude, the multiple forms characterizing English, French and Romanian medical terms represent a serious difficulty for any translator, whether a physician or a philologist. Physicians seem to make more mistakes as against philologists, as the latter are more aware of the possibility of making mistakes and consequently check the terms in the dictionary more frequently. The common Greek and Latin origin of medical terms, leading to the existence of identical or parallel forms in English, French and Romanian is at the same time an advantage and a disadvantage. A good medical translation with few, if any mistakes, requires a team of two specialists: a philologist and a physician who must work together and share the huge responsibility for a translation which is to be used mainly by health care specialists.

Bibliography

1. AGNEW L.R.C. et al., *Dorland's Illustrated Medical Dictionary*, Philadelphia, W.B. Saunders, 1985
2. BALLARD, M., La traduction: de l'anglais au français, Paris, Nathan, 1987.
3. BAUGH A.C., *A History of the English Language*, Appleton - Century - Crofts Inc., 1957
4. COTEANU I. et al, *Dicţionarul explicativ al limbii române*, Bucureşti, Univers Enciclopedic, 1996
5. CRISTEA, T., *Stratégies de la traduction*. Bucuresti, Editura Fundatiei 'Romania de maine', 1998.
6. DELAMARE, Dictionnaire français/anglais des termes de médecine, Paris, Maloine, 2000
7. HUGHES G., Words in Time - A Social History of the English Vocabulary, Basil Blackwell Ltd., 1988
8. MACLEAN J., *English in focus, English in Basic Medical Science*, Oxford, Oxford University Press, 1980
9. MANSION J.E., *Harrap's Standard French and English Dictionary*, Edinburgh, Harrap Books Limited, 1994
10. MĂNUILĂ A. et al., *Dictionar medical*, Bucuresti, Editura Ceres, 1998
11. NĂSTASE I. et al., *Dictionar medical englez-român*, Bucuresti, Editura Medicala, 1998
12. ROBERTS R., Medical Terms, their Origin and Construction, London, Heinemann, 1966
13. STEDMAN Th.L., *Stedman's Medical Dictionary*, 26th Edition, Baltimore, Williams & Wilkins, 1995
14. VAN HOOF H., *Le langage de la médecine: étude comparative de l'anglais et du français*, in Le langage et l'homme, vol. XXXIV, no. 4 (décembre 1997), De Boeck Université
15. Webster's Encyclopedic Unabridged Dictionary of the English Language, Gramercy Books, New York/Avene, 1994

L'énonciation scientifique entre transparence et dialogisme ou les défis de la traduction technique

Roxana Anca Trofin
Conf. Dr. Univ. Politehnica Bucureşti

Nous nous proposons de traiter dans cet article, la question de l'énonciation telle qu'elle se présente dans les textes scientifiques et techniques et les difficultés qu'elle peut poser pour la traduction. Avec l'avènement des théories du discours force fut de constater que pour comprendre les documents de spécialité, pour traduire et interpréter dans les domaines scientifiques et techniques, la simple maîtrise de la terminologie ne suffisait plus. Il fallait en plus une connaissance des stratégies discursives permettant aux locuteurs de faire face à la diversité des situations de communication.

Une première question qui se pose est qui produit le texte techno-scientifique et à quel lecteur s'adresse-t-il ? A notre sens et nous rejoignons ici le modèle de Claire Bourguignon, le producteur et le consommateur du texte scientifique sont d'abord des utilisateurs de la langue première ou langue maternelle. Pourtant ils font un usage particulier de la langue, car ils utilisent la langue première dans le monde professionnel et enfin ils doivent passer de la langue première à la langue cible de la traduction, ancrée à son tour sur une langue à usage général.

Tout sujet utilisant la langue communique non seulement pour transmettre des informations mais aussi pour interagir avec l'autre. L'homme se place ainsi d'emblée dans une situation dialogique. Le processus langagier vise essentiellement à influencer l'autre en lui faisant part de son intention. (Austin, 1970) L'homme, sujet parlant, se construisant dans et par le langage, devient de la sorte, sujet communicant et se définit dans le cadre d'une relation intersubjective par rapport à l'autre. Tout sujet affirme sa différence vis-à-vis de son interlocuteur et cherche la reconnaissance de ce dernier. Un sujet n'énonce qu'en supposant un code socio-culturel partagé par les interlocuteurs. Dans le même temps le genre du discours que nous choisissons nous guide dans l'activité discursive. Ce n'est pas la même syntaxe, ni le même vocabulaire, qui sont mis en œuvre dans un article scientifique ou dans un roman, dans une conversation ou sur une affiche.

Un texte se donne à lire à son lecteur et ce faisant, il crée un système permettant au lecteur de le catégoriser à travers des activités cognitives spontanées. (Adam J-M., 1992) Autrement dit, il est à la fois objet à découvrir et générateur de normes permettant au destinataire de le décoder. Bakhtine écrivait à ce propos dans *Esthétique de la création verbale* « Les formes de la langue et les formes - types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement sans que leur corrélation étroite soit rompue. (…) Le locuteur reçoit donc outre les formes prescriptives de la langue commune (les composantes et les structures grammaticales) les formes non moins prescriptives pour lui de l'énoncé, c'est-à-dire des genres du discours - pour une intelligence réciproque entre locuteurs ces derniers sont aussi indispensables que les formes de la langue.» Le producteur d'un texte choisit un type d'énoncé en fonction de ce qu'il veut dire mais aussi en fonction de l'idée qu'il a de la forme de son énoncé. (Adam, 1992). Il s'ensuit que le type textuel par lequel le producteur d'un texte transmet les informations oriente déjà le décodage, car il représente un choix de la forme que l'on juge la plus appropriée à communiquer le contenu. Il y a, ainsi que le souligne Rastier, des genres qui peuvent prescrire des textes composés d'une phrase, d'un mot, d'une énumération. D'autre part le genre relève du discours. Nous distinguons par exemple le discours juridique, médical, technique etc, ; et à l'intérieur de chaque discours plusieurs genres écrits : thèse, article scientifique, article de vulgarisation, etc. Dans chaque genre le producteur du texte se rapporte différemment au contenu qu'il transmet et vise à influencer le destinataire à des degrés variables.

Il importe à ce niveau de s'arrêter sur le producteur du texte et sur le système normatif aux exigences duquel il doit satisfaire au cours de la communication. Qu'entend-on au juste par « producteur » du texte, de combien d'instances s'agit-il ? Les travaux de Käte Hamburger, Lintvelt, Genette, Eco postulent que dans les récits factuels tels les textes techno-scientifiques on a affaire à un « Je origine » réel car il y a coïncidence entre l'instance de l'écriture et le narrateur du texte. L'auteur, personne réelle, est celui qui « parle » dans le texte.

Le propre du texte scientifique est que la représentation que les sujets se font du contenu véhiculé ne nécessite pas un ajustement intersubjectif. Retenons pour l'instant que dans le cas des énoncés homogènes, le « Je origine » assume son énoncé et s'en porte garant de la vérité.

Mais souvent il n'y a pas de superposition absolue entre l'instance de l'écriture, le narrateur du texte et le centre de focalisation, celui qui fait entendre sa voix quoiqu'il ne se manifeste pas concrètement. Cette émergence simultanée de plusieurs locuteurs dans le discours constitue le fondement de la théorie de Bakhtine et plus tard de Ducrot sur la polyphonie. Partant de l'idée que « tout énoncé apporte avec lui une qualification de son énonciation, qualification qui constitue le sens de l'énoncé »[100] et qu'il apporte dans son sens même des renseignements sur le(s) auteur(s) éventuels de l'énonciation, Ducrot distingue entre plusieurs sujets qui sont à l'origine de l'énonciation. Ducrot précise : « Par définition, j'entends par locuteur un être qui dans le sens même de l'énoncé est présenté comme responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on dot imputer la responsabilité de cet énoncé. C'est à lui, à qui réfèrent le pronom « je » et les autres marques de la première personne. »[101] L'énonciateur lui, serait celui qui fait voir son point de vue sans être repérable par rapport à l'occurrence des mots. En même temps il distingue entre locuteur (être de discours) et sujet parlant (« l'être empirique personne complète qui possède entre autres propriétés celle d'être l'origine de l'énoncé »). En 1989, Ducrot affine davantage cette répartition en couches énonciatives[102] et partant de l'opposition établie par Bally entre modus et dictum conformément à laquelle « toute communication implique une distinction entre la pensée communiquée et la pensée personnelle de celui qui parle », il pose que l'on ne communique pas directement sa pensée mais seulement une pensée qui peut par ailleurs soit se trouver sot ne pas se trouver conforme à la sienne. A la distinction établie par Bally entre sujet parlant (le sujet du dictum) et sujet modal, Ducrot ajoute le sujet communicant. Le schéma qu'il propose est le suivant :

Genette		Ducrot
Auteur réel qui invente l'histoire mais qui n'appartient pas au récit lui-même	=	Sujet parlant de Bally qui n'entre pas dans le sens de l'énoncé
Narrateur (celui qui parle dans le texte)	=	Sujet communicant, locuteur (l'être qui fait savoir)
La focalisation (le centre de perspective, celui qui voit)	=	Sujet modal, énonciateur

Voilà donc la répartition que l'on va adopter pour déceler les instances intervenant dans l'énonciation. Les distances existantes entre ces trois instances qui ne sont pas nécessairement repérables au niveau des mots constituent l'une des difficultés majeures de la traduction. Et si nous avons présenté jusqu'ici le phénomène de la polyphonie qui apparaît comme le rapport dialogal des sources énonciatives, un autre type de dialogisme est à envisager : celui qui s'instaure entre l'auteur – locuteur- énonciateur d'un texte et son destinataire. Les travaux de spécialité considéraient jusqu'à présent le texte scientifique comme transparent et univoque, en vertu du caractère objectif de l'information véhiculée. Ainsi Kocourek posait-il comme prémisse que dans la langue de spécialité et surtout dans la langue scientifique et technique, l'écart entre l'intention de l'émetteur du message et la compréhension de destinataire était minimum. La langue scientifique, véhiculant des concepts qui, en plus, sont exprimés par d'autres systèmes sémiotiques (les ensembles signifiants de spécialité, non linéaires : modèles ou dessins, les langages artificiels de spécialité) et ayant comme principale fonction la fonction cognitive (référentielle) échapperait ainsi à l'interprétation plurielle.

A son tour, Claire Bourguignon, partant de l'étude de la relation sujet-langue de Jakobson selon lequel la langue n'est qu'un code permettant une communication univoque et objective, postulait que dans la communication professionnelle le sujet humain en tant que source du message s'effaçait pour devenir simple transmetteur d'informations. Ainsi « l'important n'est pas le sujet mais ce qu'il transmet »[103]. Bernard Lamizet avait lui aussi souligné que l'objectivité du texte destiné à véhiculer des informations relèguait l'énonciation à un plan second et rendait le contenu autonome par rapport au processus énonciatif. « L'objectivité représente une forme d'autonomisation de l'objet de référence par rapport au procès de l'énonciation. »[104]

[100] O., *Le dire et le dit*, Paris, Editions du Seuil, 1984, p. 175
[101] Ibid. pp. 193-194
[102] voir Ducrot O., *Logique, structure, énonciation*, Paris, Editions du Seuil, 1989
[103] Bourguignon C.*La communication professionnelle internationale*, Paris, L'Harmattant, 1998, p.59
[104] Lamizet B. *Les lieux de la communication* ? Liège : Pierre Mardaga Editeur, 1992, p. 260

On avait de la sorte tendance à considérer que dans la communication professionnelle, la fonction principale était la fonction référentielle, car la langue servirait à transmettre des connaissances. Il s'ensuit que la relation intersubjective perdait de son importance au bénéfice du transfert d'information. Culioli fait lui aussi référence à une univocité, conquise, il est vrai du discours scientifique. « Quand les lois de la rationalité logique, hors des circonstances contingentes, ou toute autre cause de connaissance validée, entraînent le certain, l'assertion ne donne pas de place à l'hésitation. L'asserteur valide donc, par son acte d'assertion la valeur centrée et exclut toute autre valeur possible. »[105] Le texte technique serait ainsi un énoncé parfaitement transparent, simple véhicule d'un message décodable de manière univoque par son destinataire.

Mais est-ce que les choses se présentent-elles vraiment de la sorte ? Quelle est en réalité la situation du texte techno-scientifique ? Plusieurs cas de figure sont à prendre en considération. Premièrement la situation idéale où, l'auteur être réel, instance de l'écriture assume totalement le contenu, coïncidant avec le locuteur (le « Je origine » ou le narrateur) et projetant une perspective unique sur les informations transmises. Il suffit dans ce cas d'assurer une correcte transposition d'une langue à l'autre du contenu.

Dans un deuxième cas celui de l'hétérogénéité discursive, l'auteur cite d'autres spécialistes. Il y a alors distinction entre l'instance de l'écriture et locuteur – énonciateur. La citation est relativement simple à résoudre au moment de la traduction, car on utilise le plus souvent le style indirect. Cependant le traducteur doit rendre dans la langue cible la distance que l'auteur prend par rapport à l'énoncé. La citation peut d'autre part être implicite, ne pas présenter les signes extérieurs du passage d'une source énonciative à l'autre se présenter sous la forme de l'indirect libre. Le traducteur se doit alors d'attribuer l'information au foyer correct d'énonciation.

Ou encore les textes dans lesquels la distance est maximale car l'auteur réfute ou critique des thèses avancées par d'autres spécialistes se plaçant dans une position polémique par rapport à la source productrice du message. On a alors affaire à un auteur qui coïncide avec l'énonciateur (la focalisation du message) mais diffère du locuteur. Ce sont les situations qui posent le plus de problèmes à la traduction, qui doit dans ces situations rendre fidèlement compte de la distance que l'auteur - énonciateur et le contenu attribuable à un locuteur autre que l'auteur.

Les situations envisagées jusqu'à présent concernaient les énoncés produits par des spécialistes et destinés à leurs pairs. Mais un autre cas de figure doit être considéré, celui du passage d'un discours source destiné aux spécialistes très avisés, à un discours second adressé aux spécialistes de domaines voisins ou le discours de vulgarisation. Les traces de ces transformations sont attribuables à l'auteur- énonciateur mais font entrer en scène « le troisième homme » qui assure le rôle du locuteur. La valeur dialogique de ces énoncés est encore plus importante, car ils oscillent du « faire voir » au « faire savoir » qui peut viser plus qu'une composante informative, une composante formative.

On touche avec le passage de l'énoncé source à l'énoncé second à une autre forme de dialogisme, celle définie par Bakhtine pour rendre compte des rapports que tout texte entretient avec le grand intertexte. Ainsi selon Bakhtine le sens d'un énoncé se construit par rapport à deux types d'interactions : d'une part les rapports intertextuels ou interdiscursifs placent tout nouvel énoncé dans une résonance avec ce qui a déjà été dit sur le même sujet avec plus ou moins les même mots, et d'autre part sur le plan interlocutif un énoncé anticipe les répliques potentielles d'un destinataire réel ou virtuel. Le sens est donné par l'ensemble des voix qui font usage dans des contextes donnés de certaines formes linguistiques afin d'avancer des idées sur tel ou tel sujet. Le texte technique dialogue avec les énoncés du même domaine et se présente comme théâtre d'intervention de plusieurs énonciateurs qui éclairent différemment le contenu véhiculé. Rastier notait à ce propos : « La dialogique fonde la typologie des énonciateurs représentés. Par exemple, en général, les textes d'instructions techniques ne comportent qu'un foyer énonciatif et un foyer interprétatif fixes et non nommés, et se présentent souvent comme une suite de phrases à l'impératif. Les articles scientifiques en revanche multiplient les énonciateurs délégués par le biais de citations ou d'allusions, et précisent les foyers interprétatifs par de discrets clins d'œil aux initiés. (…) dans les textes de vulgarisation ou les entretiens techniques les structures dialogiques peuvent devenir complexes. »[106]

[105] Culioli A.,*Pour une linguistique de l'énonciation tome I*, Paris, Orphys, 1990, p.44
[106] Rastier F.,*Sémantique pour l'analyse* Paris, Masson, 1994

Les paliers énonciatifs sont repérables surtout à travers la pronominalisation. Par souci d'impersonnalité le texte techno-scientifique est énoncé surtout à la troisième personne. L'auteur emploie rarement le « je », plus souvent le « nous » de modestie par souhait de souligner l'objectivation du contenu exprimé. Pourtant de nos jours les recherches sont souvent collectives et le « nous » correspond réellement à une source énonciative plurielle. Un autre cas de figure est celui où, le « nous » inclut un destinataire latent : ex. Nous voyons que les mécanismes d'endommagent de …… Dans les impératifs on a également affaire à une énonciation multiple qui inclut le destinataire « Notons que… » « Supposons que…. » « Mettons que… » est une forme d'injonction visant à entraîner le destinataire dans la démarche de l'auteur.
Le pronom « on » se rapporte lui aussi à l'auteur, aux auteurs ou peut inclure le destinataire.

Si les textes scientifiques présentent comme types prédominant de phrase, la phrase déclarative (car l'émetteur assume la vérité de ses dits) les phrases interrogatives ne manquent pas. Elles sont essentiellement des interrogations oratoires contribuant à la cohésion du texte car elles renvoient à la phrase suivante qui contient la réponse, mais elles représentent en même temps une forme de dialogisme puisqu'elles transforment le destinataire en complice dans l'aventure de la découverte.

De même l'infinitif des textes techniques tels : instructions, notices d'utilisation, est souvent injonctif ex. Mettre en place la vis différentielle munie de deux écrous.

Par sa nature dialogique, même si moins évidente que pour d'autres types textuels, l'énoncé techno-scientifique contient des pièges et des difficultés que le traducteur est appelé à détecter et à résoudre. Les défis sont d'autant plus grands pour la traduction que la principale fonction du texte scientifique est la fonction cognitive. Le texte techno-scientifique renvoie à une réalité objective, mesurable. L'univers qu'il fonde, à la différence de l'univers de fiction, est soumis à la validation immédiate ; c'est pourquoi il est fondamental de rendre fidèlement à travers la traduction non seulement le contenu mais aussi le rapport que les instances énonciatives entretiennent avec ce contenu et la manière dans laquelle celui-ci vient s'insérer dans le savoir universel.

Bibliographie

1. AUSTIN J.L., 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Editions du Seuil
2. BAKHTINE M., 1984, *Esthétique de la création verbale,* Paris, Gallimard
3. BOURGUIGNON C. 1998, *La communication professionnelle internationale*, Paris, L'Harmattant,
4. BRONCKART J-P, 1996, *Activités langagière, textes et discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé
5. CULIOLI A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation tome I*, Paris, Orphys
6. DUCROT O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Editions du Seuil
7. DUCROT O., 1989, *Logique, structure, énonciation*, Paris, Editions du Seuil
8. FISHER S., 1999, *Enonciation manières et territoires,* Paris, Orphys
9. FUCHS C., 1993, *Linguistique et traitements automatiques des langues*, Paris, Hachette
10. LAMIZET B. 1992, *Les lieux de la communication* ? Liège, Pierre Mardaga Editeur
11. RASTIER F., 1994, *Sémantique pour l'analyse* Paris, Masson

4.6. PRACTICA TRADUCĂTORULUI

La traduction d'un texte en français ancien

Tatiana-Ana Fluieraru
Universitatea „Valahia" din Târgovişte

Résumé

Le texte en français ancien pose des problèmes de traduction en français d'abord. À la différence des premiers textes en roumain, dont on ne prend pas la peine de doubler d'une version moderne la version primitive, ce qui les mettrait à la portée d'un plus grand public, le texte en français ancien subit déjà en français une traduction qui se heurte en général aux mêmes difficultés que sa traduction dans une autre langue : polysémie due à une syntaxe par endroits court-circuitée, archaïsmes qui renvoient à des réalités propres à une époque révolue, dont les correspondants modernes ou les périphrases explicatives ne rendent pas vraiment le contenu, noms propres hésitants. Autant de choix qui transforment la traduction d'un texte littéraire en ancien français en une traduction hautement spécialisée, d'une part du point de vue strictement grammatical, mais aussi du point de vue poétique (indices de la double oralité qui caractérise la littérature médiévale, marques propres à la rhétorique de l'époque, stéréotypes relevant de la littérarité). Si le texte est en vers, ce qui est le plus souvent le cas à l'époque, une autre contrainte s'ajoute à celles énumérées plus haut, vu que la rime ne facilite pas la tâche du traducteur, pas plus d'ailleurs que celle de l'auteur lui-même.

Difficultés dans la traduction des textes médiévaux

Loredana Guirola-Hechavarria
Universitatea Tehnică de Construcţii din Bucureşti

Résumé

Traduction veut d'abord dire une parfaite maîtrise de deux langues parfois très différentes du point de vue linguistique. Les difficultés sont même plus grandes quand on parle de la traduction des textes écrits au style médiéval, qui est si différent de celui des langues modernes. Bien que le sujet des grandes oeuvres médiévales attire le lecteur aujourd'hui comme toujours, le traducteur doit comprendre en détail les particularités d'un texte médiéval pour que sa traduction soit réussie.

¨L´esprit de l´Europe¨ à la recherche de l´esprit d´une langue

Bianca Bentoiu
Académie d'Etudes Economiques de Bucarest

Résumé

En 2002, après avoir été traduit dans les principales langues européennes, le livre « L´Esprit de l´Europe » publié sous la direction d´Antoine Compagnon et Jacques Seebacher, chez Flammarion, presque dix ans auparavant, trouve ses traducteurs et la maison d´édition qui le propose au public roumain. Impliquée dans cette entreprise, l'auteur de cette intervention se propose de témoigner d´une partie des "pépins langagiers" qui, inévitables dans le passage d´une langue à l´autre, pourraient rendre différent le goût du "fruit traduction" par rapport à celui d´origine. C´est que derrière le sens des mots il y a sans nul doute une perception des valeurs culturelles bien spécifique à l´esprit propre de toute langue.

Je pense qu'une langue ce n'est pas simplement des mots, ce n'est pas seulement une communication. Derrière le sens il y a quelque chose de plus général, qui est la perception des valeurs d'une culture et qui ne se fait pas simplement par la communication, c'étaient les mots par lesquels en 1998 le troubadour occitan Claude Sicre rendait publique sa conviction dans une conférence donnée à Montpellier lors du *Congrès universel de l´espéranto*[107]. Prenant cette direction, nous entendons qu´**une langue** veut dire aussi **mémoire** et, par conséquent, **non communication** auxquelles ne pourraient conduire, à notre avis, que l´approfondissement et l´exigence de perfection. Par contre, dans des prises de position plus récentes à propos de l´enseignement des langues, d´autres manières d´envisager cette étude prennent contour et font même appel à de nouvelles politiques officielles dans le domaine. C´est en ce sens que Madame Françoise Ploquin, rédactrice en chef de la bien réputée revue des enseignants *Le français dans le monde,* considère qu´[u]*n professeur maîtrisant plusieurs langues aurait une vision plus juste de chacune d'entre elles, et la tolérance aurait de grandes chances de remplacer l'exigence de perfection : l'i**ntercompréhension** fait en effet largement appel aux vertus de l'**à peu près**, qui permet d'avancer, et à la **débrouillardise**.* - conclut-elle [108]. Face à ces deux prises de position concernant une/ les langue(s) qui nous paraissent, d´un premier abord, opposés et contradictoires, quelle serait **la place du traducteur**, *passeur* - artiste ou scientifique - *entre les cultures*, le seul, parfois, en situation de permettre *l´information* et l´accès *à ce qui est énoncé dans d´autres langues*[109] ? Le travail accompli, il y a trois ans déjà, en collaboration avec notre collègue Mihaela Zoicas à la demande de la Maison d´Édition *Polirom*[110]*,* nous donne l´occasion de réfléchir à cette question, d´autant plus que l´éloignement du moment où l´on a remis notre *écrit*[111] aux éditeurs nous semble favorable au témoignage sur les difficultés ressenties au cours de l´entreprise. *L´Esprit de l´Europe,* paru en 2002 en traduction roumaine, c´est le titre de l´ouvrage auquel nous nous rapporterons par la suite poussée par l´espoir que la mise en évidence d´une partie des ¨pépins langagiers¨, - inévitables dans le passage d´une langue à l´autre et rendant parfois différent le goût du ¨fruit traduction¨ par rapport à celui d´origine -, apportera du profit quant à la manière dont on juge ce type de travail. Publié en 1993 chez Flammarion, oeuvre de plus de quatre-vingts auteurs sous la direction d´Antoine Compagnon et Jacques Seebacher *L´Esprit de l´Europe*[112] offrira la possibilité d´étayer, par des exemples concrets, notre conviction bien profonde à propos de la perception, aussi bien individuelle que différente, de l´esprit propre de toute langue. **Qu´est-ce que c´est que *l´esprit de l´Europe?*** Si l´on lance un moteur de recherche en ce sens il ne nous sera guère facile de nous fixer sur l´image appropriée qui puisse illustrer cette notion. Sera-ce la représentation en mosaïque de l´origine du nom du *vieux continent*[113] ou peut-être la figuration appelée *esprits de lumière*[114] ou même l´image de feu de l´*esprit européen*[115] ? Les coordonateurs de l´ouvrage *L´Esprit de l´Europe,* point de départ de notre réflexion, ceux qui ont eu l´idée d´un tel nom avouaient également ne pas être à l´aise, au moment où ils devaient en donner une définition. Et, à juste titre, car l´entreprise de rédaction du livre, commencée

[107] SICRE, C., 1998, ¨L´Esprit des langues¨, conférence, *Congrès universel de l´espéranto*, Montpellier, http://skynet.be
[108] PLOQUIN, F., 2005, ¨Esprit de famille¨, *Le Monde diplomatique¨*, p. 23, n. soul.
[109] MESCHONNIC, H., 1999, *Poétique du traduire*, éd. Verdier, p. 17
[110] COMPAGNON, A., SEEBACHER, J., 2002, *Spiritul Europei*, 3 vol.: 1 Date si locuri, 2 Cuvinte si lucruri, 3 Gusturi si maniere, ed. Polirom
[111] MESCHONNIC, H., 1999, *Poétique du traduire*, éd. Verdier, p. 459
[112] COMPAGNON, A., SEEBACHER, J., 1993, *L´Esprit de l´Europe*, Flammarion, Paris
[113] mosaïque enlèvement d´Europe, www.google.ro, images, v. annexe [1]
[114] mosaïque enlèvement d´Europe, www.google.ro, images, v. annexe [2]
[115] mosaïque enlèvement d´Europe, www.google.ro, images, v. annexe [3]

avant la chute du mur de Berlin (1988), avait assisté à des changements majeurs de l´Europe, devenue elle-même extrêmement floue, sous de multiples points de vue, en commençant purement et simplement par ses frontières géographiques. L´effort d´essayer à recréer des repères devenait pour les auteurs du livre d´autant plus grand mais tellement nécessaire au milieu des transformations rapides. Se prévalant alors de l´affirmation de Fernand Braudel qui parlait de la culture en tant que langue commune européenne, A. Compagnon et J. Seebacher évoquent la pensée de Pierre Larousse (*Grand Dictionnaire universel du XIX-e siècle)* - observant le particulier voire la diversité qui est prioritaire en Europe à la différence des autres continents -, et s´efforcent d´articuler la réalité sur le désir pour définir l´**Esprit européen**[116]. Du puzzle cohérent des ***dates et lieux***, des ***mots et*** des ***choses*** ainsi que des ***goûts*** et des ***manières*** surpris par les divers auteurs - aussi cosmopolites que possible, ayant pour simple consigne d´écrire la pensée dirigée vers ce que l´Europe pouvait signifier pour eux -, se détache le contour indéterminé, c´était à prévoir, de cet esprit qui donne le nom du livre et plane dessus. **L´Esprit de l´Europe** apparaît ainsi comme le r*ésultat d´un commerce de longue durée et surtout d´un cabotage aléatoire*[117]. Ajoutons-y **les** manières de perception / réception **des** lecteurs si différentes et si différents et nous constaterons que l´*esprit de l´Europe* se démultiplie infiniment pour mieux s´installer, finalement, et habiter *le tissu multicolore qu´est l¨Europe, réseau en or* auquel Braudel, toujours, nous exhortait de croire[118]. C´est là, dans ce point, contribuant à cette étape et à l´opération de démultiplication/ regroupement tellement complexe de cet esprit repérable avec peine que nous voyons se délimiter également l´**intervention importante du traducteur**. Elle consisterait justement dans son travail de recherche de l´esprit d´une langue. **Qu´est-ce que c´est que l´*esprit d´une langue?*** Les textes cisterciens du XII-e siècle, par exemple celui de Guerric d´Igny du Sermon II pour la Pentecôte[119], dirigeraient plutôt vers l´idée de multitude de langues: le *Saint Esprit* apparaît sous la forme de plusieurs langues de feu, ce qui investit du don de parler des langues diverses. Il s´en suit pourtant que **toute** langue veut dire **esprit** aussi bien que l´Esprit équivaut aux langues données pour exprimer les merveilles divines ainsi que la misère humaine, de soi et des autres. Le *Nouveau Testament* le rappelle d´ailleurs maintes fois pour qu´on le comprenne clairement : *Si par la langue vous ne donnez pas une parole distincte, comment saura-t-on ce que vous dites? Car vous parlerez en l´air*[120]*.* Et de même: *que celui qui parle en langue prie pour avoir le don d'interpréter*[121]. Ou bien: *Que faire donc? Je prierai par l'esprit, mais je prierai aussi avec l'intelligence; je chanterai par l'esprit, mais je chanterai aussi avec l'intelligence*[122]*.* Et Saint Paul de conclure : [..] *n'empêchez pas de parler en langues. Mais que tout se fasse avec bienséance et avec ordre*[123]*.* À l´époque moderne, pas si lointaine que ça, des arguments ayant à la base la recherche socio-linguistique viennent aussi soutenir l´idée qu´à **une langue** on peut conférer le statut d´**institution sociale** notamment par ce qu´elle a de propre. L´affirmation supplémentaire que c´est juste cette spécificité qui rend la langue, sans doute, **préservatrice d´identité** nous paraît toujours du domaine de l´évidence. Nous ne faisons en fait qu´emboîter le pas de Saussure qui entendait compléter sa définition de la langue en tant que *système de signification,* par l´observation qu´elle est également *ensemble des habitudes linguistiques qui pemettent à un sujet de comprendre et de se faire comprendre*[124]. Qu´est-ce qu´il y aurait alors de *propre* à la langue roumaine, par exemple. Comment pourrait prendre corps son esprit? Une fois y arrivée, même si la tentative de trouver une image qui colle à l´*esprit de l´Europe* est loin d´être réussie, nous ne pourrions pas nous empêcher de la refaire pour découvrir, peut-être, une représentation au moins, portant le nom d´*Esprit roumain*. Notre recherche superficielle nous la découvre sur le site d´un groupe musical jouant en Norvège[125]. *Les habitudes* prennent par conséquent des ¨habits¨ différents eux aussi et répondent à des besoins divers. Dans cette situation, le traducteur en tant que personne censée transformer l´*habit* créé par une langue dans l´*habit* d´une autre et, si possible, étiqueté ¨tout neuf¨, saurait-il se plier *aux habitudes* (au pluriel) ou il en serait sinon découragé, embarrassé en tout cas? Quels repères pourrait-il se créer pour ne pas ¨trahir¨ l´esprit d´une langue mais, simultanément, ¨embrasser¨ le plus fidèlement possible l´esprit de l´autre. *Approfondira-t-il* ou apprendra-t-il à *se débrouiller,* c´étaient nos deux questions initiales. La théorie de la traduction conseille aux traducteurs de faire appel, en premier lieu, à la notion de convention. Pourtant le caractère arbitraire, institué et socialisé de celle-ci,

[116] COMPAGNON, A., SEEBACHER, J., op. cit. [4], p. 6
[117] COMPAGNON, A., SEEBACHER, J., op. cit. [4], p. 9
[118] COMPAGNON, A., SEEBACHER, J., op. cit. [4], p. 9
[119] IGNY, G. D´, 1973, *Sermons*, II, coll. *Sources chrétiennes*, 202, éd. du Cerf, Paris
[120] SEGOND, L., 1927, *Nouveau Testament*, trad., Paris, Actes des Apôtres, Corinthiens 1, chap. 14.9, n. soul.
[121] SEGOND, L., 1927, *Nouveau Testament*, trad., Paris, Actes des Apôtres, Corinthiens 1, chap. 14.13, n. soul.
[122] SEGOND, L., 1927, *Nouveau Testament*, trad., Paris, Actes des Apôtres, Corinthiens 1, chap. 14.15, n. soul.
[123] SEGOND, L., 1927, *Nouveau Testament*, trad., Paris, Actes des Apôtres, Corinthiens 1, chap. 14.39, 14.40, n. soul.
[124] SAUSSURE, F. de, 1973, *Cours de linguistique générale*, éd. critique préparée par Tullio de Mauro, Payot, Paris, p. 112, n. soul.
[125] esprit roumain, site cit., v. annexe [4]

dans le processus complexe de l´échange linguistique, ne débrouille pas beaucoup les choses parce que le but à toucher est l´*intercompréhension*. Le traducteur se posera alors d´autres questions à propos, par exemple, du moment où le concept d´universaux n´est plus utile à l´intercompréhension. Ou bien il voudra savoir en vertu de quelles *habitudes* l´esprit d´une langue se manifeste dans sa spécificité. La solution lui apparaîtra grâce au maître mot adaptabilité à côté du souci permanent que le message passe par une observation attentive des contextes: géographique, météorologique, sociologique… Notre contribution à la traduction annoncée du troisième volume (*Goûts et manières)* de l´oeuvre d´A. Compagnon et J. Seebacher nous permettra par la suite de juger de ces difficultés en remettant *sur le métier* les variantes de traduction sur lesquelles traducteur et éditeur, en premier lieu, ont fait leur choix avec, assez souvent, pas mal d´hésitations. Mais celui qui a tranché, dans notre cas aussi, a été, en fin de compte, le lecteur/récepteur qu´on souhaite dans la situation de faire un accueil spontané, naturel au texte lu du fait que le travail de recherche a réussi passer totalement en arrière, s´est rendu invisible. Les quelques ¨pépins langagiers¨ qu´on trouvera en annexe[126] – les variantes soulignées étant celles adoptées finalement - ont été ¨extraits¨ du texte de Jean Delabroy concernant *Le fantastique,* particulièrement réticent au ¨forceps¨, à juste raison, selon nous… Car il s´agit d´esprit(s), de ce *quelque chose entre chair et vapeur*, d´*une internationale des lisières, éprise de tout ce qu´il y a de confins écartés, embrumés, Carpates, Écosse, etc.*[127]. Même si l´on ne réfléchit pas longuement sur chaque structure on se rend compte des doutes bien nombreux. Ces **hésitations**, on les a, du point de vue du traducteur – en espérant toujours qu´elles passent inaperçues par le lecteur –, **au cours** mais aussi, nous pensons, **après** avoir pratiqué le corps à corps avec… l´/ les esprit(s) d´une/ des langue(s). Et elles sont tout à fait explicables dans ce contexte où l´on se remet sans cesse en cause. Alors, en extrapolant le jugement sur le fantastique de Jean Delabroy, la *patrie* devient *l´espace cultivé, qui* théoriquement *aimerait bien* se tenir à l´écart des invasions (des esprits.. étrangers) mais, en fait, se trouve obéissante à une *incompréhensible justice*[128] appelée pour alimenter sans cesse la **culture** commune **européenne**, dans ce cas-ci. Toute langue y fait preuve de sa présence, y convoque et tient éveillé son esprit particulier. L´existence/ (in) consistance de l´esprit européen auquel réfléchissent les auteurs coordonnés par A. Compagnon et J. Seebacher est dépendante de ces multiples apparitions, mues par des ressorts de nature multiple, très souvent pas facilement décelables. La traduction en est un, à notre avis. Le travail du traducteur, ce *meilleur lecteur* selon ceux qui croit dans le rôle important de la traduction, pratiqué depuis longtemps et loin d´être devenu inutile, contribue à rendre de beaucoup plus visibles aussi bien les *esprits* des différentes langues que celui qui porterait le nom d´*Esprit de l´Europe*. Cela se fait, plus ou moins paradoxablement, par l´effort de création… d´une *transparence universelle*[129]*.* Effort important, à grande portée car pour ne pas fâcher l´*esprit* de la langue les moyens qu´on se donne doivent y être appropriés étant, parfois, de vrais tours de magie! Baudelaire l´exprimait d´ailleurs mieux que nous ne saurions pas le dire: *Il y a dans le mot, dans le verbe, quelque chose de sacré qui nous défend d'en faire un jeu de hasard. Manier savamment une langue, c'est pratiquer une espèce de sorcellerie évocatoire…* d´**esprit,** …*européen* cette fois, ajouterions-nous et/ ou de **toute langue**.

Annexes :

[1]

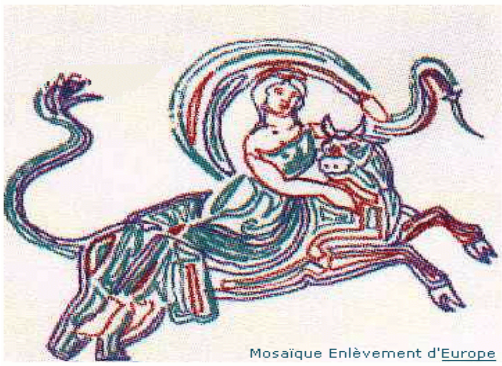

[2]

[126] v. annexe [5]
[127] COMPAGNON, A., SEEBACHER, J., op. cit. [6], 3, p. 166
[128] COMPAGNON, A., SEEBACHER, J., op. cit. [6], 3, p. 166
[129] PERGNIER, M., 1993, *Les fondements socio-linguistuiques de la traduction*, Presses Universitaires de Lille, p. 257 - 258

[3]

[4]

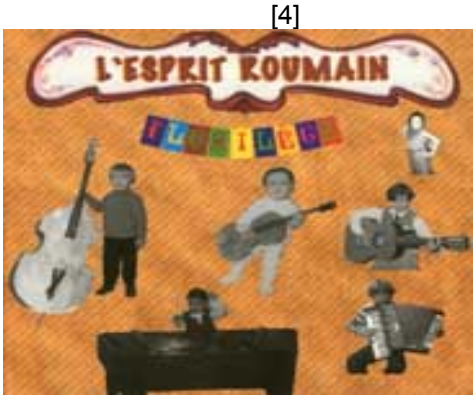

[5] ¨**PÉPINS LANGAGIERS**¨ ds. Antoine Compagnon, Jacques Seebacher, *Spiritul Europei,* vol. 3, *Gusturi si maniere,* traducere de Mihaela Zoicas si Bianca Bentoiu, Polirom, 2002 : p**.** 166/7 : **Le fantastique** ¨ Place à l´ombre ! ¨ = ¨Faceti loc umbrei ! ¨ p 166/7 : *Que le Péché soit violé par la Mort et c´est l´enfer.* = Dacă Păcatul este violat/ siluit de Moarte ceea ce rezultă se numeşte iad. ; p.167 : l´*étrangeté* = ciudatenia/ stranietatea ou, plus loin (p. 170/1) à propos du mot célèbre de Freud *une ¨inquiétante étrangeté¨* = o nelinistitoare stranietate\ o "neliniştitoare ciudăţenie" ; *p. 167/8 : chance saisie par l´art européen* = şansă prinsă/ fructificata de arta europeană ; p. 167/8 : *indices*[…] *capables de la* [*la pensée*] *reconduire à sa nature première: à la* fantaisie, *à cette imagination plus souvent folle qu´à son tour* = *fantezia*, această imaginaţie mai des nebunească decât aşteptându-şi rândul,/ mai adesea nebuneasca decat la locul ei ; p. 167/8 : chimères grimaçantes = himere ranjinde \ ranjitoare, care se strâmba \\ rânjite ; p. 168 : connivences = conivente (rar) ds. Le dictionnaire de Néologismes, mais ayant l´accord de l´editeur et du traducteur malgré le terme *complicitate* qui aurait pu être plus familier peut-être.. ; p. 170/1: *Comment Freud ne serait-il pas allé y écouter, en effet ?* = Era posibil oare ca Freud sa nu se intereseze de acest domeniu ? \ Cum s-ar fi putut oare, efectiv, ca Freud să nu se fi interesat de acest domeniu ? ; p. 168/9 : À un certain moment, au XII-e s. le fantastique est obligé à se déplacer, *à prendre le maquis* = sa-si ia lumea in cap/ să intre în ilegalitate\ clandestinitate. ; p. 168/9 : l´exemple du baton ds. l´eau : *Les jointures de ce type, indiscernable, entre illusion et réalité, et plutôt disjonctions que conjonctions, ne vont plus, à l´instar de cette curiosité physique, finir de travailler l´intelligence du réel* = Articulaţiile de acest tip, greu de distins, între iluzie şi realitate, de fapt mai mult disjuncţii decât conjuncţii, după exemplul/ asemeni curiozităţii fizice, vor tulbura necontenit intelegerea realului/ nu vor inceta sa preocupe modul de înţelegere a realului.\nu vor mai preocupa modul de intelegere… ; p.168/9 : *Le fantastique européen n´est pas séparable, dans ses développements culturels, de la raison européenne. Il est la moraine de l´ordre, intellectuel ou moral*. = Fantasticul european nu este separabil, în dezvoltările sale culturale, de raţiunea europeană. El este fagasul randuielii intelectuale sau morale\ El este morena a ceea ce a alcătuit un gheţar intelectual sau moral. ; p. 169/ 70 : *si étonnamment* = atat de uimitor/ aşa de uimitor ; p. 169/70 : [..] *au dessus de ces pantins appelés humains, dieu ou diable, c´est tout un, le même pouvoir, celui dont Le Moine de Lewis agence l´indescriptible effet*. = deasupra acestor marionete numite oameni, dumnezeu sau diavol e totuna/ e mai puţin important /aceeasi putere e implicata efectul ei de nedescris fiind intruchipat de *Calugarul* lui Lewis \ aceeaşi putere, aceea al cărui efect de nedescris este întruchipat de *Călugărul* lui Lewis ; p. 169/ *70 : Comme si l´Europe tout entière, au moment où elle s´engageait dans le grand bond en avant de la raison (du scepticisme et du criticisme, de la topique et de la clinique) avait éprouvé le besoin de se figurer ce dont elle entendait divorcer, ce aussi vers quoi elle n´allait pas tarder à incliner – un envers confus, informe du Jour de la Raison.* = *Ca* şi cum Europa întreagă, în momentul în care se angaja în marele salt înainte al raţiunii (prin scepticism şi criticism, prin topică şi clinică/ al scepticismului si criticismului, al topicii si clinicii) ar fi avut nevoie să dea formă acelui ceva de care se hotărâse să divorţeze, acel ceva de asemenea / precum si acelui ceva către care nu avea să întârzie prea mult să încline - o faţă din spate neclară, informă, a Zilei Raţiunii/ un invers neclar, inform al Zilei… ; p. 169/70 : *On aurait tort pourtant de mésestimer ce sabbat, auquel il est certes arrivé d´être superficiel* = Am greşi totuşi daca am subestima acest Sabat / să subestimăm această adunare de vrăjitoare care s-a întâmplat să fie cu siguranţă superficial / şi superficială ; p. 170/1 : *Dehors est peut-être encore source de panique : mais de moins en moins, et désormais moins que dedans* = exteriorul reprezinta inca, poate, o sursa de panica : din ce in ce mai putin insa, si nu asa de mult ca inauntrul. / Ceea ce se află în afară este încă poate \sursă de panică : dar din ce în ce mai puţin, şi înaintând, nu mai sperie aşa de mult ca ceea ce se află înăuntru ;

p. 170/1: *à point nommé* = la momentul hotarat\ într-un anume punct ; p. 170/2: *possibilité amenuisée* = posibilitate tot mai mica\ împuţinată ; p. 171/2 : *une cérémonie ou cure capable d´arracher l´épouvante à son mutisme mortel et de la reconduire jusqu´au salut du dicible.* = o ceremonie sau cură capabilă să smulgă groaza din mutismul său mortal şi să o redirijeze\ reconducă spre exprimarea salvatoare. ; p. 171/2 : *Dans une expérience fantastique, il y aurait toujours, en train ou en passe de se jouer, une épreuve généalogique ou archéologique du moi* = Într-o experienţă fantastică există totdeauna, pe cale sau în situaţia de a se manifesta\ a fi jucată o încercare genealogică sau arheologică a eului. ; p. 171/2 : *Hoffmann, dans les contes de qui on trouve la plupart de ces scénarios du moi descellé, apprêtés génialement en ce qu´il appelle des¨morceaux fantastiques¨, aérolithes aussi déchirants que du Schubert: c´est bien lui le roi du fantastique romantique* = Pe Hoffmann, în povestirile căruia găsim majoritatea scenariilor acestui eu descătuşat, preparate/ asezonate în mod genial în ceea ce el numeşte "bucăţi fantastice", aeroliţi la fel de sfâşietori ca muzica lui Schubert, pe el trebuie să-l numim regele fantasticului romantic

Du mot-à-mot à la licence poétique - quelques réflexions post traduction

Rodica Stanciu-Capotă
Académie d'Etudes Economiques
Bucarest

Résumé

En 2003, le livre « Relations statistiques fortes, cachées, fausses et illusoires » paraissait à la Maison d'édition de l'A.S.E. C'était le fruit d'une application tout à fait pionnière de l'informatique à des domaines moins habitués à la statistique : la littérature, les médias. Ce livre, paru en édition bilingue – français-roumain – a été le résultat d'une collaboration plus que profitable entre un spécialiste en informatique/statistique et un spécialiste en lettres modernes (littérature et linguistique). Le côté novateur de ce livre a été la redéfinition de l'interdisciplinarité, la nouvelle perspective offerte par les applications réalisées, la présentation en version bilingue. Les problèmes que cet ouvrage a posés au traducteur, les obstacles linguistiques contre lesquels on a buté lors de la réalisation du livre, voilà en deux mots les réflexions qui font l'objet de cette communication.

En 2003 paraissait à la maison d'édition ASE un livre portant le titre de "Relations statistiques fortes, cachées, fausses et illusoires"[1]. C'était le fruit d'une application tout à fait pionnière de l'informatique à des domaines moins habitués à la statistique, telle la littérature et les médias. Ce livre paru en édition bilingue – une première pour la maison d'édition et pour les auteurs – a été le résultat d'une collaboration très intéressante entre les deux auteurs et en plus, une épreuve assez difficile pour le traducteur, d'une part partagé entre le refus de croire qu'un texte littéraire – et plus encore, une poésie telle 'Luceafărul" – pourrait être le sujet/support d'une analyse statistique et d'autre part, mis dans la situation assez nouvelle de traduire un texte très spécialisé. Et pourtant…

Mélangeant mathématiques, statistique, informatique, littérature et études de marché, le texte proposé pour la traduction en français n'a pas été facile à traiter. Les thèmes du livre ont été les applications modernes de la statistique, qui supposent de nos jours la pluridiciplinarité. L'analyse du point de vue statistique des phénomènes, les relations fonctionnelles dans la variation des données en vue d'une prognose, les avantages de l'utilisation de l'informatique, spécialement des logiciels comme Excel dans l'analyse statistique des données ont été certains des sujets abordés par les auteurs. En plus, les auteurs ont eu comme but de voir si l'apparition d'un phénomène, d'une attitude, d'un évènement, d'un personnage est dû ou non au hasard ou à l'erreur.

Tout ce parcours a été une démarche très audacieuse et qui a fini par atteindre ses objectifs scientifiques, vu l'appréciation et la reconnaissance dont ce livre a joui : le Prix de la Société Roumaine de Statistique en 2003 et, en 2005, le Prix de l'Académie Roumaine.

Les applications aux domaines de la littérature et des médias, réalisées à l'aide du logiciel Excel se sont avérées un outil très intéressant pour les statisticiens et pas seulement.

Du point de vue de la traduction, nous nous sommes confrontés à des problèmes très variés. Premièrement, nous avons considéré que le choix d'une traduction "officielle", reconnue, du poème "Luceafărul" est de loin la meilleure des solutions. Pour cela, nous avons choisi la version en français du poème "Luceafărul" réalisée par Elisabeta Isanos et publiée dans le volume "Mihail Eminescu/Poezii"[2], dont nous avons extrait les vers qui ont servi aux applications statistiques. Le but de ces applications a été de voir si dans ce poème les apparitions de Cătălina, Cătălin, l'Astre/Génie (Luceafărul) et du Démiurge représentent ou non une matrice ou si elles sont dues au hasard.

La traduction proprement-dite s'est avérée une épreuve assez difficile. D'une part parce qu'elle a demandé de notre part une connaissance des sens des termes employés par le statisticien/informaticien. Cela nous a convaincus qu'une bonne traduction suppose non seulement le savoir du significant, mais aussi la connaissance du signifié! Sans cela, toute traduction devient un travail mécanique qui ignore les connotations, les sens propres aux termes, l'environnement, le contexte culturel.

Le choix du mot qui soit le plus propre à l'idée est en fait un travail de connaisseur, de spécialiste. A mon avis, on ne peut pas traduire les mots d'un texte dont on ne connaît pas le sens. S'il ne connaît pas le sens des mots et leurs connotations, le traducteur n'est qu'une machine à traduire, il ne peut pas "sentir"le texte, sa substance, sa logique intérieure.

Le vocabulaire spécifique à la statistique/informatique que nous avons employé le plus dans notre traduction n'est pas un vocabulaire très difficile. Pourtant, cela ne facilite pas le travail du traducteur. Au contraire. On a tout le temps l'impression que le mot-à-mot auquel on est forcé de faire appel, n'est pas la meilleure solution. On a l'impression qu'on est trop simple, qu'on traduit trop littéralement, qu'on fait un travail presque mécanique. Mais la vérité est que ce type de texte, le texte de spécialité, ne permet pas au traducteur de s'éloigner du Mot. L'exactitude des affirmations et la rigueur des phrases ne laissent pas de liberté au traducteur. Il doit être très près du texte, traduire presque mot-à-mot. C'est seulement ainsi que le texte pourra garder sa clarté "mathématique" qui lui est propre.

Le livre dont nous avons parlé présente toutefois une particularité qui surprend: la coexistence sur la même page des vers - qui ont permis à Elisabeta Isanos des licences poétiques absolument nécessaires pour la traduction du poème "Luceafărul"- et des phrases scientifiques, des formules mathématiques, des affirmations claires et qui ne permettent pas des licences. La différence de styles, de niveaux de langue, est brusque et choquante.

Le passage du mot-à-mot à la licence poétique contribue cependant au charme de ce livre qui s'adresse surtout aux spécialistes en statistique, mais aussi aux gens qui s'intéressent à la probabilité et au hasard. Un amateur de littérature, par exemple, trouverait, peut-être, l'analyse, l'expérience présentées, trop audacieuses. Mais, rappelons-nous, Eminescu a suivi aussi des cours de maths à Vienne.

Le traducteur de ce livre a eu aussi un problème…technique! Comme le livre a été traduit avec les textes en regard, de nombreux problèmes sont apparus: de mises en page, de coïncidences du nombre de lignes entre les deux langues, etc. Mais nous avons réussi finalement à réaliser un livre tout à fait nouveau, par son contenu et aussi par sa forme typographique!

La réalisation de ce livre a été une expérience des plus intéressantes pour le traducteur – pas du tout traître, cette fois-ci – qui a contribué aussi aux études présentées et a vérifié ainsi l'importance de la connaissance "du dedans" du texte à traduire.

En guise de conclusions, nous dirions que l'expérience d'une traduction est unique, quel que soit le type de texte soumis à cette épreuve, et que le traducteur n'en sort que plus riche mais en même temps plus soucieux, se demandant sans cesse: ai-je bien fait?

Bibliographie

1. MIHĂITĂ, N, STANCIU-CAPOTA, R, 2003, *Relations statistiques fortes, cachées, fausses et illusoires*", Bucureşti, ed. ASE
2. EMINESCU, M, 1994, *Poezii/Poésies*, trad. ISANOS, E, Bucureşti, ed. Libra

La terminologie érotique – un défi pour le traducteur roumain

Luminiţa Brăileanu
A.S.E. din Bucureşti

Résumé

La présente intervention voudrait mettre en lumière les défis auxquels est confronté le traducteur roumain. Issus d'un milieu plutôt traditionaliste, traducteur et lecteur tentent de réconcilier fidélité au texte source et libertés de plus en plus accusées.

Terminologul şi traducătorul în procesul de traducere

dr. Albina Dumbrăveanu
Centrul Naţional de Terminologie (Chişinău)

Rezumat

La formación de los traductores en la Republica Moldova es un problema apremiante. La terminología especial tiene que ser asimilada y acumulada en los centros docentes de todos los nivelas. El especialista que posee bien la terminología y su léxico profesional, y en primer lugar el de su idioma materno, siempre va a ser considerado como un buen especialista en su dominio.
Para ser buenos traductores los graduados de las facultades de idiomas extranjeros tienen que conocer al más alto nivel su idioma materno. Solo de este modo van a llegar a ser buenos traductores, incluso de obras literarias. La profesión del traductor es un arte y no cualquier filólogo puede realizarlo y profesarlo.

Procesul de traducere sau de translare a fost cunoscut în cele mai depărtate timpuri ale evoluţiei civilizaţiei umane. Acest proces este explicat prin firescul oamenilor de a comunica şi de a se înţelege între ei. Au început să apară diferite ocupaţii, meserii practicate de oameni. Şi odată cu diversificarea domeniilor de activitate umană au apărut cuvintele, termenii, au evoluat şi vocabularele profesionale, acestea fiind şi ele un rezultat al dezvoltării ştiinţei şi tehnicii.

Pînă în anii '90 standardizarea termenilor ştiinţifici în Republica Moldova nu era percepută ca un proces aparte. Se utilizau termenii şi standardele elaborate doar în limba rusă, limba oficială a Uniunii Sovietice. Departamentul de Standarde, Metrologie şi Supraveghere Tehnică „Moldova-Standard", subordonat guvernului, şi-a exprimat poziţia de elaborare a standardelor naţionale în limba română abia în anul 1996. Crearea unui program de stat pentru elaborarea şi aplicarea standardelor de terminologie tehnico-ştiinţifică în limba română a fost pusă în sarcina Centrului Naţional de Terminologie. La solicitarea unor departamente, ministere şi agenţi economici cu acordul României în Republica Moldova au fost adoptate ca standarde naţionale peste 100 standarde de terminologie române. Acest tip de standardizare-preluare a terminologiei din România este necesar şi pentru a evita inventarea altor termeni decît cei din limba română. Ar fi fost ideal dacă aceşti termeni ştiinţifici ar crea o bază de date terminologice generală comună pentru România şi Republica Moldova. În perioada de 16 ani de la adoptarea Legii cu privire la funcţionarea limbilor pe teritoriul Republicii Moldova Centrul Naţional de Terminologie (C.N.T.) a înregistrat peste 78 de mii de termeni. Majoritatea din ei au echivalente în cîteva limbi. Această bază de date este acum în proces de redactare, unificare şi completare. E cunoscut faptul că termenii standardizaţi nu au sinonime, fapt care nu întotdeauna este posibil. De aceea termenii noi împrumutaţi într-o limbă vin pentru a umple un gol creat prin introducerea unui nou concept sau pentru a substitui un termen eficienţa căruia a scăzut. În cazul cînd doi sau mulţi termeni coexistă prin concurenţă este nevoie de standardizarea unuia dintre ei. Utilitatea acestuia este determinată de accesibilitatea lui în limbă, de modul în care conceptul este adecvat tematicii respective. Formarea terminologilor în Republica Moldova este o problemă stringentă, întrucît într-o perioadă destul de scurtă am refăcut comunicarea şi cooperarea cu România şi cu alte ţări ale lumii. Astăzi, cînd informatica şi serviciile informaţionale şi-au lărgit nespus de mult orizonturile, incluzînd şi cele ale Republicii Moldova, nu există domeniu de activitate umană care să nu promoveze proiecte sau programe de activitate în domeniul respectiv. De aceea se şi simte o acută necesitate de oameni competenţi, cunoscători ai terminologiilor specifice unei profesii. Standardizarea termenilor este menită să sprijine utilizatorii în realizarea unei comunicări precise, adecvate şi chiar economice. De aceea suntem siguri că băncile de date terminologice sunt acel instrument care poate exercita o influenţă puternică şi benefică asupra utilizării termenilor în anumite domenii de specialitate, stabilind prin utilizare un adevărat standard. Terminologul specializat într-un anumit limbaj profesional posedă de obicei şi o calificare lingvistică bună. Colaborarea terminologilor cu lingviştii şi cu specialiştii din domeniu este de neconceput. Totodată poate avea şi o bună experienţă de traducător în acest domeniu. De fapt un traducător bun poate fi cu adevărat un profesionist doar în unul sau două-trei domenii conexe. Nu se pot obţine traduceri calitative pentru orice domeniu de un singur traducător. În orice caz este de necrezut.

Terminologia specială trebuie însuşită şi acumulată în instituţiile de învăţămînt de orice nivel. Specialistul care posedă bine terminologia, lexicul său profesional din limba sa maternă se va considera oricînd un bun specialist.

Absolvenţii facultăţilor de limbi moderne, pentru a fi buni traducători, trebuie să cunoască bine nu numai limba străină, ci, la cel mai înalt nivel, şi limba maternă. În aşa fel aceştia vor fi buni traducători numai de literatură beletristică, de exemplu. Profesia de traducător este o artă şi nu oricare filolog o poate realiza sau profesa. Iată ce scria Iurii Cojevnicov scriitor rus şi traducător renumit al operei marelui Eminescu. În lucrările sale menţiona că, citind versurile lui Eminescu simţea necesitatea de a striga în gura mare, vroia să spună tuturor despre acest poet. Aceasta se poate realiza doar prin traducere. Chinurile şi bucuria muncii de traducător au fost complet asimilate. În procesul de traducere, cînd în faţa ochilor ai mereu o operă desăvîrşită, iar tu fiind din altă lume lingvistică, cauţi să creezi o copie, fiind totodată conştient că desăvîrşirea existentă nu o poţi atinge, aceasta este un chin desfătător. Marea bucurie e atunci, cînd opera tradusă de tine ajunge la sufletele acelora care, necunoscînd originalul, înţeleg că anume tu le-ai deschis orizonturi noi, ceva nou, inexistent.

Pentru a face o traducere calitativă a unor texte tehnico-ştiinţifice este mult prea puţin să cunoşti două limbi: cea din care traduci şi cea în care traduci.

La începutul anilor 90 specialiştii C.N.T. erau solicitaţi frecvent în opera de obţinere a echivalentelor româneşti pentru termenii din limba rusă. În ultimii ani, ca rezultat al abrogării unor hotărîri, precum este, de exemplu, cea de atestare a cadrelor pentru evaluarea nivelului de cunoaştere a limbii oficiale, funcţionarea limbii române a început să regreseze. La telefonul serviciului lingvistic al C.N.T. au început să abunde întrebări pentru echivalente în limba rusă ale termenilor, pentru că oficial s-a permis întocmirea actelor oficiale în două limbi: în limba română şi în limba rusă. Este ştiut că, odată ce se poate purta corespondenţa oficială şi în limba rusă, mulţi au şi început să utilizeze doar acest idiom. S-a revenit la întocmirea actelor oficiale şi în limba rusă, întrucît limba rusă era deja o obişnuinţă în administraţie, apoi traduse în limba română, iar pe textul rusesc se aplica menţiunea falsă de „*Traducere*". Limba română era cunoscută la un nivel necorespunzător, mulţi nu cunoşteau la perfecţie nici măcar alfabetul latin. De aceea, astăzi avem o limbă română tradusă, şi nu una originală. Cu părere de rău, statul nu promovează o politică clară în domeniul funcţionării limbilor vorbite pe teritoriul Republicii Moldova, limba oficială nu este protejată de către stat şi continuă să fie neglijată, fiind suprimată de limba rusă şi chiar tratată discriminatoriu.

Limba română în Republica Moldova astăzi continuă să fie într-o situaţie dezastruoasă, fapt determinat de atitudinea ostilă a statului faţă de limba oficială şi de presiunea continuă din partea guvernanţilor asupra instituţiilor ce au misiunea de a soluţiona problema limbii. Vom aduce cîteva exemple comentate din diverse acte normative. Astfel, în **Instrucţiune** (corect: *Instrucţiuni*) **tehnologică pentru fabricarea produselor afumat-fierte din carne de porc şi carne de vită** sunt enumerate mai multe produse: *Muşca de porc „Moldavscaia", Muşca de vită „Boierească"*. Este lesne de înţeles, că este vorba de „*muşchi*". Tot acolo depistăm şi produse standardizate ca *Pastroma* (în loc de „pastrama") de porc „Chişinău", *Coreica de porc „Stolicinaia"* Denumirea acestui produs are echivalent în limba română *Antricot* şi care coincide cu denumirea comercială din România (a se vedea „Lexicon-îndrumar pentru industria alimentară", Bucureşti, 1987). În loc de *Jambon de porc „Delicios"* în aceste Instrucţiuni depistăm *Gambon.* În alte instrucţiuni pentru fabricarea unor produse din cereale sunt înregistrate denumiri de produse, şi anume: *Mazăre întreagă şlefuită* în loc de *Mazăre boabe şlefuite,* sau *Crupe de arpacaş mărunţit* în loc de termenul corect *Brizură de orz,* sau *Crupe de grîu sfărîmate* în loc de *Brizură de grîu, Crupe de hrişcă „prodel"* în loc de *Brizură de hrişcă.* Vedem că în această ultimă denumire nici de termenul din limba rusă nu „s-au debarasat". Tot aşa s-a procedat şi pentru denumirea *Crupe de hrişcă **iadriţa** din boabe întregi de fierbere rapidă* în loc de *Hrişcă boabe cu fierbere rapidă* şi tot aşa. Aceste denumiri de produse puteau să fie incluse în standardele naţionale dacă nu li se cerea acestor producători avizul de aprobare a denumirii de la Centrului Naţional de Terminologie. În România, probabil, nu este necesar un asemenea aviz de la o instituţie din domeniul lingvistic sau terminologic, însă în Republica Moldova aceasta este o necesitate. Fără efectuarea unui control, a unei avizări a actelor normative conştientizăm calitatea lingvistică a acestora. Am avut la dispoziţia noastră şi cîteva *Normative în construcţii* de unde au fost excerptate exemplele ce urmează: În şirul de documente tehnice au fost depistaţi termenii *paşaport* în loc de *carte tehnică, adeverinţă* în loc de *certificat, act de finisare a lucrărilor* în loc de *proces-verbal de finalizare a lucrărilor, documentaţia de lucru* în loc de *documentaţie de execuţie, cerinţe normative* în loc de *prevederile normativelor* etc. Şi din punct de vedere stilistic unele texte ştiinţifice lasă mult de

dorit. De exemplu, *Determinarea corespunderii modului de funcţionare a instalaţiilor şi elementelor din sistemele de semnalizare, protecţie, şi comandă cu algoritmii din documentaţia de lucru, depistîndu-se cauzele opririlor sau demarărilor „false”, determinarea valorilor necesare pentru conectarea instalaţiilor* în urma redactării are următorul aspect ***determinarea conformităţii modului de funcţionare a dispozitivelor şi elementelor din sistemele de semnalizare, protecţie şi comandă cu algoritmii din documentaţia de execuţie, identificînd cauzele de defectare sau de declanşare „false”, stabilirea valorilor necesare pentru declanşarea dispozitivelor de poziţionare*** sau *Determinarea concordanţei randamentului robinetului de reglare cu prevederile procesului tehnologic, corectitudinea funcţionării întrerupătoarelor terminale şi intermediare, detectoare de stare şi de poziţie* care a fost redactat în felul următor conform cerinţelor terminologice şi a sensului pe care îl avea în limba rusă: ***Determinarea conformităţii capacităţii de trecere a armaturii de închidere şi reglare cu prevederile procesului tehnologic, corectitudinii de funcţionare a întreruptoarelor terminale şi intermediare, traductoarelor de stare şi de poziţie.***

În URSS fenomenul bilingvismului era foarte bine dirijată de Kremlin. Populaţia băştinaşă din republicile unionale trebuia neapărat să cunoască şi limba rusă, pe cînd marea majoritate a ruşilor, care locuiau în aceste republici, nu cunoşteau limba băştinaşilor. Acesta era numit bilingvismul armonios. Astăzi bilingvismul în Republica Moldova renaşte, întrucît populaţia rusofonă nu doreşte să cunoască limba statului şi nu pot comunica cu populaţia băştinaşă, care posedă limba rusă. Cu astfel de problemă se confruntă toate republicile ex-sovietice. De exemplu, Kirghzia, republică ex-sovietică a declarat prin lege limba rusă a doua limbă oficială, care nu peste mult timp a fost abrogată, întrucît limba rusă a marginalizat complet limba kirghiză.

Problema corelaţiei între terminolog şi traducător în procesul traducerii unor texte ştiinţifice tehnice din alte limbi în limba română este în atenţia multor cercetări, pentru că necesitatea formării terminologilor în Republica Moldova este stringentă pentru orice domeniu de activitate. Specialistul care cunoaşte, posedă bine terminologia, lexicul său profesional, în primul rînd, în limba sa maternă se va considera totdeauna şi un bun terminolog în domeniul respectiv. Utilizarea terminologiei adecvate de către specialişti este legată de o bună organizare conceptuală a unei specialităţi, fiind în acelaşi timp un mijloc de exprimare profesională.

Ţinînd cont de realitatea lingvistică actuală din republică tot mai des se insistă asupra cunoaşterii de către specialişti nu numai a terminologiei naţionale, dar şi a altor limbi moderne de largă circulaţie ale ţărilor cu care republica noastră este în relaţii economice. De aceea, aderăm la ideea ca specialiştii încă din facultate trebuie să cunoască terminologia ştiinţifică din domeniul în care se specializează cel puţin în una din limbile cu o largă circulaţie. Anume astfel de specialişti pot să îmbrăţişeze cu succes o nouă specialitate, cea de traducător, în domeniul în care s-a specializat, dacă îl atrage această profesie.

Pentru a traduce texte tehnico-ştiinţifice este mult prea puţin să cunoşti două limbi: pe cea din care traduci şi pe cea în care traduci. Necesită o specializare în domeniul din care se va traduce, pentru a cunoaşte terminologia respectivă, în general, şi termenii standard, în deosebi. Altfel, vom continua să avem ceea ce avem astăzi, surogate lingvo-terminologice, lansate de birourile de traduceri care au împînzit republica cu scopuri pur comerciale. În aceste „opere” se creează termeni calchiaţi din limba-ţintă: **panel de control** în loc de *panou de comandă,* **valvă de siguranţă** în loc de *supapă de siguranţă*, **unt vegetal** în loc de *ulei vegetal,* **element de încălzire josnic a cuptorului** în loc de *element de încălzire inferior al cuptorului*. Aici este cazul să menţionăm că imediat peste cîteva rînduri este utilizat aproape corect **element de încălzire superior a***(l)* **cuptorului.** Cuvîntul **superior** îi este cunoscut traducătorului respectiv, pe cînd antonimul acestuia **inferior** a trecut pe alături. Logic dacă a folosit un termen cum este **josnic,** trebuia să utilizeze antonimul **susnic** şi am fi fost în împărăţia limbii create de unii savanţi, special pentru a demonstra existenţa a două limbi româneşti.

Exemple din acte normative: ***1***.*Pentru a evita căderea neintenţionată, puneţi mîneri cratiţelor la partea din spate a pletei, dar nu la arzătorul vecin sau în afara pletei* (a se înţelege *plită, aragaz*); ***2***. *Cînd pregătiţi mîncarea, nu purtaţi haine uşor flamabile; în cazul aprinderii dumneavoastră puteşi suferi cu pagubi serioase;* ***3***. *Cînd rotaţi mîner de control la poziţie lumina va fi aprinsă pentru toate operaţiile descrise mai jos;* ***4***. *Dacă este posibil puneţi capac pe cratiţă şi nu vă trebuie atîtea căldură.* Sau:

- *Niciodată nu lucraţi la plită dacă sunt picioarele disculţe.*
- *În cazul lucrării neglijente în apropierea blamei uşii cuptorului, puteţi să răniţi mâinele.*
- *Pentru deconecta cuptorul, rotaţi mâneri la poziţie*. *Elementul de încălzire superior a*

cuptorului, care conform modului de utilizare poate fi utilizat pentru friptură cu grătar sau cu arzător. O lume întreagă savurează friptura la grătar, dar în aceste instrucţiuni se propune *friptură cu arzător*.

Toate aceste aberaţii, lăsate special fără comentarii şi redactare, sunt extrase din *Instrucţiuni de utilizare a unei maşini de gătit*, care urmau să fie comercializate pe piaţa Moldovei. Cumpărătorul care nu cunoaşte limba engleză sau altă limbă în care sunt expuse instrucţiunile de utilizare a plitei, acesta va fi nevoit să se descurce în acest text, fiind unica sursă de utilizare a mărfii. Textul a fost inclus în conformitate cu prevederile Legii cu privire la protecţia consumatorilor, Legii cu privire la certificarea produselor şi a altor hotărîri guvernamentale în care se cere asigurarea consumatorului cu informaţie completă în limba română asupra produselor şi mărfurilor procurate. Suntem convinşi că un text tradus cu greşeli şi fără o logică elementară poate cauza prejudicii vieţii şi sănătăţii cetăţenilor. Traducerile necalitative pun în pericol securitatea omului şi a bunurilor sale. Această avalanşă de agramaţii care poluează mediul lingvistic şi care pot genera efecte dintre cele mai nedorite trebuie stopate cu desăvîrşire.

Cunoaşterea limbii române trebuie să devină o politică de stat şi numai atunci se va redresa starea de lucruri în domeniul funcţionării limbii române şi a terminologiei naţionale ştiinţifice.

Formation des traducteurs: possibilités économiques et représentations sociales. Le contexte de la République de Moldova

Angela Soltan
CIMETTIL - Centre Interuniversitaire Multilingue d'Excellence en Terminologie, Traduction et Industries de la Langue, Université d'Etat de Moldova

Résumé

La formation des traducteurs en République de Moldova n'a pris des contours qu'après 1996, quand l'Université d'Etat et l'Université Libre Internationale ont créé des départements de traduction.
Pourquoi cette formation n'existait-elle pas avant cette date et sur quoi était fondé le besoin de la mettre en place? Quelles possibilités de promotion sociale et économique peut-elle offrir aux étudiants ?
Notre petite étude se propose d'aborder ces aspects, de formuler des réponses à certaines questions, mais aussi d'en poser d'autres.

Introduction

Ce colloque a réuni quatre collègues de Chisinau dans le même atelier pour traiter différents aspects de la formation des traducteurs en République de Moldova. Cette préoccupation est facilement explicable par le fait qu'en République de Moldova tant le milieux universitaire que celui professionnel réalisent de plus en plus l'importance d'un marché professionnel de qualité pour les services de la langue et, en particulier, les services de traduction. La qualité et le professionnalisme dans ce domaine sont indispensables pour le transfert efficace des connaissances, pour les négociations internationales et pour la promotion de l'image du pays.

Or, malgré le vif besoin de professionnels dans cette branche de la communication, la formation des traducteurs ne trouve pas sa place sur la liste des priorités du fait de la situation économique encore fragile, d'une part, et de la motivation insuffisante du milieu universitaire qui suit encore, en partie, un parcours trop académique pour cette formation. Marqué encore par la chute brutale dans la pauvreté des années '90 et par les connotations politiques des actions sur les langues, le pays ne faits que commencer ses recherches velléitaires de qualité et durabilité.

Du point de vue économique, les entreprises moldaves ou étrangères implantées en République de Moldova essayent de s'en sortir au niveau de la traduction et de la communication spécialisée, chacune à sa manière. Tout d'abord, il est à noter que le marché moldave fonctionne en deux langues : le roumain et le russe. Les entreprises ont bien évidemment intérêt à vendre leurs produits aux locuteurs de toutes les langues. Au début, dans les conditions d'une presque anarchie économique, la tendance était de faire des économies sur la communication et, en particulier, sur la traduction. Comme résultat, on trouvait sur les étiquettes des produits des terminologies et des inscriptions bizarres et sur les panneaux publicitaires des messages extrêmement maladroits qui frisaient le ridicule. Les entreprises faisaient traduire les textes et les terminologies par les collaborateurs qui exerçaient un travail de secrétariat et qui faisaient des traductions littérales du russe vers le roumain ou vice-versa. Avec l'évolution de la situation économique, en partie, avec l'implantation des entreprises étrangères en République de Moldova, on constate aussi une préoccupation pour la qualité de la communication dans les deux langues et aussi pour l'adaptation du message en fonction de la langue.

Qu'en est-il de l'enseignement? Dans le contexte économique actuel, les universités moldaves ne peuvent pas encore se permettre la vraie «valorisation» des diplômes, leurs mécanismes de fonctionnement les obligent à traverser une période de «commercialisation» des diplômes. Vu le budget infime accordé par l'état, budget qui ne couvre qu'un tiers ou un quart des besoins de fonctionnement, les universités d'état sont obligées de chercher des moyens d'existence. Or, ces moyens sont directement liés au nombre d'étudiants qui payent les études. Malgré le tri qui se fait lors des examens, de toute façon, le long des études, la compétitivité et la qualité ne sont pas celles qu'on voudrait avoir. Les universités ne disposent pas encore de la flexibilité nécessaire pour adapter la formation des traducteurs au contexte économique et social, ni des moyens pour stimuler l'initiative

des professeurs. Le parcours classique, philologique est encore très présent tant dans la formation des traducteurs que dans toute formation à vocation linguistique.
Quelques éléments du contexte historique proche

Avant 1991, l'année de l'indépendance, la traduction était la prérogative des pouvoirs centraux de Moscou et l**es représentations sociales** du métier étaient plutôt positives. C'était une profession prestigieuse, qui donnait accès à l'Union des écrivains et aux privilèges respectifs, en même temps, la profession avait une faible présence dans le quotidien sous la forme des actuels bureaux de traduction. L'unique bureau de traduction existait auprès de la Chambre du commerce et de l'industrie. Il est à mentionner la faible idéologisation et le fort degré de censure de ce métier à l'époque, du fait de l'accès qu'il offrait à des informations que le régime aurait préférer passer sous silence. Les traductions des œuvres de littératures étrangères dans les langues nationales s'effectuaient d'habitude, à partir de la version russe déjà censurée du texte.

Les possibilités économiques offertes par le métier de traducteur n'étaient pas négligeables. L'état investissait sérieusement dans le domaine et était prêt à motiver, sans réserve, les traducteurs réceptifs à ses commandes. En plus, les traducteurs et surtout les interprètes avait cette - très rare à l'époque - possibilité de «sortir» du pays. Dans la République Soviétique Socialiste Moldave il n'y avait pratiquement pas de formation pour les traducteurs, sauf quelques exceptions [1] et sauf les cours théoriques des formations philologiques. Les traducteurs –qui avaient traditionnellement une formation philologique- travaillaient principalement pour des maisons d'édition. Les interprètes étaient pratiquement inexistants en Moldavie, puisque les pouvoirs centraux avaient le monopôle sur tout ce qui concernait les relations externes. Pour les situations qui nécessitait l'interprétation, les professeurs «politiquement stables» de langues étrangères étaient invités.

Le domaine de la traduction était inscrit dans les politiques sociales, culturelles et linguistiques dont Xavier Rubert de Ventos disait **:** "en la Unión Soviética se llegó a la física homogeneización y pasteurización de los pueblos, a la literal maceración de las comunidades i de las minorías. Confinamientos y deportaciones estratégicas, transferencias en masa, *relocalización* de pueblos enteros"[1]. Le but de ces politiques était de façonner de nouvelles identités et de diluer les traditions culturelles. De son côté, Marc Leprêtre afirmait**:** "…Soviet language policy not only promoted the Russian language as the 'lingua franca' used for All-Union and inter-republican communication, but also improved and strengthened the position of the titular nations of the republics as well as that of their respective languages"[2]. Cette affirmation qui, au premier abord, peut sembler contradictoire par rapport à l'opinion formulée par Xavier Rubert de Ventos, a sa dose de vérité dans le sens que la promotion se faisait uniquement en faveur des langues et cultures façonnées selon le modèle voulu.

Contexte actuel

Lors de la période d'affirmation de la République de Moldova comme état indépendant, les métiers du traducteur et de l'interprète étaient de plus en plus sollicités. Si au début on s'imaginait que ce type d'activité pouvait être exercé par n'importe quelle personne ayant un parcours philologique et qui connaissait les langues étrangères, la situation devenant de plus en plus complexe, le manque cruel de professionnel devenait de plus en plus évident. Ainsi, en 1996, suite à la décision du Sénat de l'Université d'Etat de Moldova, a été créé, dans le cadre de la Faculté des Langues et littératures étrangères, la chaire de Théorie et pratique de la traduction, devenue après chaire de Traduction, interprétation et linguistique appliquée. L'Université libre internationale de Moldova a également proposé cette spécialisation à ses étudiants et l'Académie d'études économiques à mis en place des cours sur la traduction des textes du domaine économique. Néanmoins, la situation du milieu universitaire fait que cette formation suive encore un parcours assez classique.

Les nouvelles technologies ne sont qu'à leurs débuts et ne sont pas pleinement utilisées, pourtant elles sont indispensables pour la formation des traducteurs et interprètes professionnels. Même si les universités ont réalisé l'importance des outils et équipements performants pour la formation des traducteurs et commencent à y investir de plus en plus, elles investissent encore catastrophiquement peu dans leur corps didactique. Ainsi se fait-il que le professeur, qui reste le médiateur principal dans le processus de transfert et d'acquisition des connaissances est livré à lui-même pour ce qui est de la formation continue, la documentation et l'accès aux publications internationales, les échanges avec les collègues des autres universités du pays et de l'étranger, sans parler de la motivation. Il n'a accès à toutes ces activités indispensables pour un professeur universitaire que grâce aux services culturels

des ambassades, aux organisations, fondations et projets internationaux. En même temps, dans le contexte actuel, la responsabilité de la qualité de la formation réside entièrement sur le professeur.

En période de transition à un système d'enseignement de type européen les exigences de dynamisme, d'efficacité, de flexibilité et de mobilités sont importantes, mais la motivation des professeurs est loin d'être à la hauteur de ces exigences. Ce contexte social et économique délicat, qui ne permet pas la valorisation des ressources intellectuelles rend transparentes les réflexions de Vasile Gârneţ –journaliste et poète moldave- selon qui "on a l'impression que les intellectuels bessarabiens (moldaves n.a.) de la dernière décennie (1990-2000 n.a.) ont écrit leurs idées et projets sur le sable – très peu nombreux sont les projets cohérents qui ont abouti à une finalité"[4].

Que deviennent **les représentations sociales** du métier du traducteur à cette étape? Nous constatons tout d'abord une présence considérablement plus importante dans le quotidien (bureaux de traduction, entreprises étrangères et organisations internationales qui emploient des traducteurs). Une certaine banalisation du métier, qui néanmoins, est introuvable dans le répertoire moldave des noms des professions. Il est à noter également un certain changement de l'approche: «toute personne qui connaît une langue étrangère peut traduire» a été remplacé par : «nous recherchons des services professionnels de traduction». D'où le constat que les exigences ont évolué avec l'évolution du marché. Vu que le marché continue son «ascension» ont peut déduire que tant la demande de services, que les exigences de qualité augmenteront.

Les possibilités économiques du métier du traducteur sont encore **i**nsuffisamment exploitées en République de Moldova, à quelques exceptions près. Les services offerts par les bureaux de traduction sont, en grande partie assez rudimentaires. La demande du marché et les exigences évoluent plus rapidement que la qualité des formations et des traductions. Les bureaux de traductions sont des affaires rentables, mais ne couvrent pas tous les besoins du marché du fait de leurs compétences insuffisantes et de l'incapacité de faire des investissement sérieux dans le matériel informatique nécessaire (mémoire de traduction, etc.).

Particularités de la formation des traducteurs en République de Moldova

Avec une majorité de la population qui a le roumain comme langue maternelle (environ 70% de la population), le milieu linguistique moldave est pratiquement bilingue. La situation des moyens de communication de masse le prouve bien :

- Presse écrite locale ou "importée" (tirage annuel)
  - Roumain: 16 987 exemplaires
  - Russe: 34 039 exemplaires
- TV et radio
  - Roumain: 45%
  - Russe: 55%
- Edition
  - Roumain: 90% (dont 90% vendus en Roumanie)
  - Russe: 10%[5]

Les possibilités économiques et représentations sociales des langues peuvent être réparties comme suit :

- Roumain - la première langue à être utilisée en milieu professionnel
- Russe - sa connaissance est considérée un avantage et pour les postes qui supposent la communication avec le public est obligatoire
- Anglais - valeur économique ajoutée incontestable
- Français – possibilités économiques réduites, prédomine la valeur culturelle, éducative, accès aux connaissances

L'apprentissage des langues se présente de la façon suivante :

- Sur le nombre total de la population scolaire
  - le roumain est appris par 17% d'élèves ayant le russe comme L1
  - le russe est appris par 37% d'élèves ayant le roumain comme L1

- Sur le nombre total d'élèves qui étudient en russe 80% apprennent le roumain en tant que L2

- Sur le nombre total d'élèves qui étudient en roumain 46% apprennent le russe en tant que L2

- L'apprentissage du roumain en tant que L2 est obligatoire, l'apprentissage du russe en tant que L2 est redevenu obligatoire en 2002
- L'anglais et le français sont presque à égalité en milieux rural, tandis qu'en milieu urbain, le français est appris par environ 80% d'élèves.

Nous pouvons constater que les jeunes Moldaves ont pratiquement tous deux langues «dans la poche» (langue 1 et langue 2), surtout ceux qui souhaitent se former comme traducteurs ou interprètes et sont supposés avoir plus de flexibilité et d'aptitudes pour l'acquisition des langues. Or, dans la formation des traducteurs, c'est soit le roumain, soit le russe, jamais les deux à la fois, sauf si l'étudiant souhaite le faire à titre privé. Comme langue de l'enseignement et langue cible est choisie d'habitude la langue maternelle et lors de la formation les étudiants apprennent deux langues étrangères. En même temps, le principe respecté dans la formation n'est pas celui de traduire prioritairement vers la langue maternelle. Les futurs traducteurs moldaves ne peuvent pas se permettre le luxe d'une approche unilatérale. Le marché moldave n'est pas suffisamment diversifié pour admettre ce type d'approche.

Dans la perspective, étant donnée la position géopolitique de charnière de la République de Moldova, la formation des traducteurs et interprètes devrait s'ouvrir aux possibilités du marché régional. Les traducteurs formés en République de Moldova devraient avoir dans leurs poches le roumain et le russe et encore, au minimum deux langues étrangères pour être compétitifs. En même temps, l'enseignement du roumain nécessite une amélioration sérieuse de la qualité et doit être adapté aux besoins des traducteurs. Quelques ajustements seraient nécessaires pour l'enseignement du russe. Tandis que les langues étrangères demandent des réflexions sur les possibilité d'immersion des étudiants qui, souvent, ont des connaissance assez approximatives des réalités culturelles des pays «porteurs » de ces langues.

Conclusions

- La formation des traducteurs s'inscrit, certainement, dans les priorités
- Les représentations sociales du métier évoluent
- Les possibilités économiques attestent un progrès
- ☞ Mais
- La formation a du retard par rapport aux besoins du marché
- Le parcours classique est encore très présent dans la formation
- Les atouts linguistiques et culturels de la position géopolitique moldave sont peu exploités

Perspectives

Une formation de qualité qui réponde aux exigence du marché et qui puisse avoir une ouverture régionale, n'est possible que dans les conditions de synergie entre le ministère de l'éducation, les universités, les associations qui ont la vocation de faire évoluer le domaine et le milieux professionnel. En même temps, à l'étape où les finalité sont bien définies, sont indispensables les projets et les partenariats soutenus dans le cadre de la coopération bilatérale, des programmes des organismes européennes et des organisations internationales.

1. Voir aussi SOLTAN, A., 1999, "La formation des terminologues en République de Moldova". In *Terminometro*, édition spéciale *La Terminologie en Roumanie et République de Moldova*, Union Latine, p. 35-39.
2. LEPRÊTRE, M., 2002, "Promotion of Minority Languages in Eastern Europe and the Former USSR: towards an Effective qnd Democratic Management of Linguistic and Ethnic Diversity", in GREMALSCHI, A. (Ed.), Editor; Soros Foundation-Moldova, Institute for Public Policy-Moldova Educating Tolerance in Multicultural Societies: Roundtable Discussion Materials. Chişinău, October 3-7, 2001 ARC Chişinău, p.155-171.
3. RUBERT DE VENTOS, X., 1994, *El laberinto de la identidad*, Barcelona : Espasa hoy, p. 191
4. GÂRNEŢ, V., 2005, *Intelectualul ca diversiune*. *Fragmente tragicomice de inadecvare la realitate*, Polirom, Iaşi, p.141-145
5. Selon les donnés du Département statistique de la République de Moldova.

BDT y la institucionalizacion del rumano en la Republica Moldova

Eugenia Chiosa
Centrul Naţional de Terminologie din Chişinău

Résumé

La creación de los bancos terminológicos representa una de las prioridades de la teoria y práctica terminológica. La elaboración de un banco terminológico moderno, capas de funcionar en régimen interactivo tiene diversas implicacione scientificas, sociales, ecónomicas, culturales en la aceleración del proceso de institucionalización del rumano.
Un banco terminológico que contiene informacion cientifica y técnica de ultima hora contribuye al aumento de la calidad de las traducciones de textos especializados siendo asimismo una fuente segura en la elaboración de los diccionarios de especialidad.

A propos de la formation du spécialiste-traducteur. Remarques sur la mise en place d'un projet pédagogique intégré

Deliana Vasiliu
ASE-Bucuresti

Résumé

Compte-rendu d'une expérience didactique enrichissante, la présente intervention se propose de formuler aussi bien les préalables que les conclusions provisoires et les perspectives d'une tentative de mettre en place une formation complexe à la traduction de l'acquis communautaire destinée à des étudiants en économie. Tour à tour terminologue, traducteur et réviseur, l'étudiant en économie ayant au préalable bénéficié d'une sensibilisation linguistique découvre les satisfactions, les contraintes et les aléas d'une carrière en herbe.
L'objectif de cet exposé est de mettre en vedette les écueils d'un tel parcours pédagogique afin d'en faire si possible des atouts.

Le sous-titre de la présente intervention vient préciser l'angle d'approche d'une problématique aussi vaste et complexe que la formation du traducteur professionnel et en même temps le limiter à un point de vue pragmatique, celui du formateur soucieux et désireux de «construire» un parcours pédagogique adapté à une situation d'enseignement-apprentissage donnée.

Deux sont les questions immédiates dont sont issues les réflexions ci-après. D'une part, comment mettre en place, voire améliorer, une formation courte/moyenne de terminologue-traducteur-réviseur destinée à des étudiants en économie ? Et, de l'autre, comment sensibiliser les donneurs d'ordre ou bénéficiaires potentiels afin de mettre en valeur cette formation interdisciplinaire sur le marché du travail.

Tenter de répondre ne fût-ce que par tâtonnements à ces questions oblige à prendre en compte en guise de préalables, outre les réflexions et pratiques récentes en la matière, une expérience didactique complexe, inégale, mais enrichissante, menée à l'ASE Bucarest depuis bientôt dix ans. Comme il nous faudra donc nous attarder aussi bien au cadre d'enseignement-apprentissage particulier qui est le nôtre qu'aux choix méthodologiques déjà faits jusqu'ici, les conclusions de notre analyse perdront – seulement en un premier temps, nous l'espérons - de leur portée de généralisation souhaitable en pareille situation. En revanche, ce détour nous permettra d'envisager une réponse à une autre question sous-jacente à notre réflexion: comment transformer en atouts les écueils d'une formation interdisciplinaire, notamment comment construire un parcours pédagogique à même d'augmenter les chances de carrière des futurs spécialistes-traducteurs.

Pour ce faire, dans les trois volets ci-après, nous nous proposons d'approcher tour à tour la triple problématique esquisée précédemment, à savoir, pour commencer, quelques repères sur le propre d'une formation à la traduction spécialisée, ensuite, un succint compte rendu de notre expérience didactique en la matière, pour terminer par les tenants et les aboutissants de la conception et de la mise en place d'un projet pédagogique intégré, censé améliorer la qualité de la formation à la traduction spécialisée dispensée à des étudiants économistes.

1. Traduction pédagogique/pédagogie de la traduction: clivages et interférences

«Pas compris, pas traduit», tel devrait être – en reprenant les dires de Daniel Gouadec, l'un des pionniers de la terminologie et des langages spécialisés pour la traduction - le mot d'ordre du traducteur professionnel, qui renferme, comme on le verra bientôt, le noyau dur de la traduction spécialisée. En effet, tout le problème semble être là et la plupart des spécialistes s'accordent sur ce point: ce n'est qu'après avoir parfaitement compris le texte sans devoir passer par sa langue maternelle que l'on peut parler de traduction professionnelle. En deça, la traduction n'est qu'outil, exercice plus ou moins scolaire, plus ou moins efficace, dans l'acquisition d'une langue étrangère. Et on l'appellera à ce titre traduction pédagogique, ou linguistique.

Malgré ce clivage radical et à première vue définitif, la traduction pédagogique reste une référence incontournable pour la traduction en tant qu'activité professionnelle à part entière, quel qu'en soit le

domaine, littéraire, technique, économique ou autre, en cela que la première permet – par la négative, il va sans dire – de mieux préciser les principaux paramètres de la deuxième. Regardons en ce sens de plus près l'avertissement de Marianne Lederer qui pense elle aussi qu'il faut «faire comprendre aux étudiants que la traduction n'est pas apprentissage d'une langue étrangère, n'est pas non plus comparaison avec la langue maternelle, mais qu'il s'agit du *processus mental de compréhension du sens d'un texte*, en quelque langue qu'il soit rédigé, et de *réexpression de ce sens dans leur langue maternelle* en toute liberté par rapport à la langue de départ»[130] (n.s.).

Force nous est de reconnaître que cette possible définition de la traduction professionnelle soulève au moins autant de problèmes qu'elle n'en résout. Voilà pourquoi il serait peut-être préférable de l'approcher par le biais pédagogique et nous interroger plus directement sur le comment de l'enseignement-apprentissage de la traduction, autrement dit : **qu'est-ce qu'une formation à la traduction professionnelle?** Non qu'il s'agisse d'en faire le tour complet, mais il pourrait s'avérer utile de cibler quelques uns de ses principes assez généralement admis ces derniers temps.

Une remarque un peu extérieure et formelle d'abord qui permet néanmoins de changer d'accent et de gagner en perspective. Parler, comme on le fait aujourd'hui, plutôt de «traduction en A», c'est-à-dire langue maternelle du traducteur, «à partir de B», la langue étrangère, que de «langue d'arrivée» et «langue de départ» est de nature à signaler la prise en compte, outre «le sens» de la traduction, des compétences linguistiques du traducteur censé toujours - même si c'est là un autre débat plein de nuances à développer ailleurs - être plus performant dans sa langue maternelle. Cela étant, il conviendrait donc mieux de parler de la formation des traducteurs professionnels et, par là, de **la pédagogie de la traduction**. Ce qui nous amène, avec un accent supplémentaire, il est vrai, au même «comment» enseigner la traduction professionnelle et aux mêmes références ambiguës mais obligatoires à la traduction pédagogique.

Parmi les acquis en la matière, notons pour commencer qu'il ne semble plus possible aujourd'hui d'enseigner la langue et la traduction à la fois. La plupart des établissements et organismes importants s'intéressant à cette formation (l'ESIT, l'Université de Rennes 2, la Commission européenne pour les langues, etc.), aussi bien que les théoriciens du phénomène s'accordent pour dire qu'en matière d'enseignement-apprentissage de la traduction, «*la démarche* suivie pour aboutir à une traduction est plus importante que la solution retenue»[131](n.s.) à chaque fois. Il s'y agit donc d'apprendre à parcourir des «étapes», à échelonner le parcours de formation. Ce qui, pour le formateur, revient à aider à construire des bases ou des principes sur lesquels viendra s'asseoir une «méthode», découverte sur le tas ou apprise, c'est moins important ici, puisque toujours attentive au mot d'ordre de la nécessaire, voire obligatoire, compréhension préalable du texte. Lectures (multiples!), analyse sur plusieurs paliers, réexpression (avec choix de variante:libre ou le calque), évaluation et fignolage, par exemple, pour Karla Déjean Le Féal dans sa *Pédagogie raisonnée de la traduction* au cadre de la Commission européenne pour les langues. Lecture active (synthétique et analytique), activités de compréhension de texte à partir de la recherche de documentation, c'est-à-dire, «apprendre à comprendre»[132] afin de maîtriser le texte, avant de passer à la reformulation en langue A, autant d'activités inscrites au cursus de traduction à l'ESIT. Ou bien la triade lancée et diffusée par l'Université de Rennes 2, la déjà célèbre formation en Terminologie-Traduction-Révision, en vue d'assurer le contrôle Qualité. Au point que, par delà certaines différences de stratégie, la même pédagogie de la traduction semble animer toutes ces tentatives didactiques pour lesquelles, il est évident, «traduire c'est prêter à un auteur une seconde langue afin qu'il puisse communiquer à travers celle-ci avec un public appartenant à la même catégorie que les lecteurs visés à l'origine, mais ne parlant pas la même langue.»[133]

Si la traduction est en effet, pour reprendre encore une fois les mots de la même Karla Déjean Féal, «un texte dans une langue X, de *style équivalent* et d'une *qualité rédactionnelle au moins égale* à celle du texte original et destiné à transmettre le *même message* à la *même catégorie de lecteurs* et dans le *même but* que le texte original»[134], si l'objet de cet enseignement est bien de faire acquérir une «méthode» après avoir construit des «principes», il reste que, pour atteindre à une telle maîtrise et compte tenu de la réalité des formations à la traduction qui se mettent en place un peu partout, la compétence linguistique des apprentis-traducteurs continue de faire

[130] Lederer, Marianne, *La traduction aujourd'hui*, Hachette, 1994, p.144
[131] Lederer, Marianne, *La traduction aujourd'hui*, Hachette, 1994, p.144
[132] Lederer, Marianne, *La traduction aujourd'hui*, Hachette, 1994, p.143
[133] Déjean Le Féal, Karla, *Pédagogie raisonnée de la traduction*, Terminologie &Traduction, n.3, 1994, Commission européenne, p.11
[134] Déjean Le Féal, Karla, *Pédagogie raisonnée de la traduction*, Terminologie &Traduction, n.3, 1994, Commission européenne, p.9

problème. D'où le **besoin de perfectionnement**, voire d'auto-perfectionnement, impliqué par une formation professionnelle à la traduction, ce qui soulève à nouveau le problème de la fâcheuse interférence avec la langue maternelle et avec la traduction pédagogique. Dans ce qui suit, nous nous proposons de l'analyser cette fois-ci à partir de notre propre expérience.

2. Formation professionnelle à la traduction spécialisée : compte rendu d'une expérience didactique

Créé en 1994, le Module de traduction-terminologie économique au cadre du Département des Langues romanes et de communication en affaires de l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest a, depuis sa création jusqu'à ce jour, eu la chance, les circonstances aidant, de mettre à profit aussi bien les acquis théoriques et pratiques en matière de formation de son «tuteur», l'Université de Rennes 2, que la collaboration de son corps enseignant avec des établissements roumains eux aussi intéressés à la formation des traducteurs-terminologues profesionnels, tels l'Université de Bucarest, TERMROM ou l'Institut européen de Roumanie.

En grandes lignes, les activités de formation que ce Module propose sont adaptées au cadre immédiat d'enseignement-apprentissage plus large des étudiants en économie auxquels il s'adresse et voudraient répondre au cadre plus large, social et économique, du marché roumain naissant, sans ignorer pour autant les acquis pédagogiques dont nous avons essayé de faire état dans ce qui précède.

Il s'agit concrétement d'une formation comprenant chronologiquement, étalés sur les deux premières années de formation, à raison de quatre heures par semaine, plusieurs volets, à savoir, un rattrapage linguistique, une spécialisation en informatique à l'usage de la traduction-terminologie, une initiation à certains aspects de la linguistique théorique et appliquée et une sensibilisation aux techniques et stratégies de la traduction. Ce n'est qu'en troisième année, année terminale, que les étudiants sont confrontés avec des tâches collectives et/ou individuelles de thèmes et versions économiques, censées valider l'ensemble de la formation dispensée.

Même si ce n'est pas là le but de cette intervention, il serait peut-être utile de donner une idée plus concrète de ce qui s'y passe réellement, et que cette succinte énumération ne peut pas éclairer, en nous arrêtant un instant aux activités de version que nous proposons en fin de formation. A l'instar d'un donneur d'ordre et en simulant les rapports existant, par exemple, entre l'IER, notamment la Direction de coordination des traductions, et les bureaux de traduction qu'elle emploie, nous «commandons» à nos étudiants, en équipes d'abord, individuellement, par la suite, des versions en roumain de l'acquis communautaire. Terminologie ou concordancier de texte, puis traduction proprement-dite et, pour terminer, révision linguistique et de spécialité (juridique et autre), avec toutes les étapes intermédiaires de documentation, normalisation et négociation que cela suppose, voilà «in vitro» une pratique traduisante dont nous escomptions des effets formateurs à moyen et long terme. (Pour la voir à l'œuvre, nous vous invitons à participer à l'Atelier 4 intitulé justement Gestion de la post-traduction : le feed-back réviseur-traducteur-terminologue, vendredi, 14 octobre, de 16,20 à 17,30, salle 1505.)

Et pourtant, tel n'est pas toujours (ou pas vraiment) le cas. En effet, les conclusions provisoires issues de cette pratique ne sont pas toujours encourageantes. *Grosso modo* et pour la situation d'enseignement-apprentissage dont nous assurons la gestion, force nous est d'y discerner au moins autant d'écueils que d'atouts.

Regardons en premier lieu du côté de ces derniers. Le plus souvent, le traducteur professionnel met en avant, voire déplore, l'impossibilité réelle de «maîtriser» le texte, en particulier, et son domaine de référence, en général, - un domaine toujours autre, comme le traducteur de l'acquis communautaire ou de tout texte spécialisé le sait très bien de par son expérience. Mais, à première vue, rien et personne ne peuvent lui épargner la nécessaire, et parfois épuisante, familiarisation avec la référence non linguistique du texte à traduire, même si le concordancier du texte lui est fourni par un terminologue. Car s'il est réellement impossible de «maîtriser», de «dominer» suffisamment tous les textes pour en saisir à chaque fois le pourquoi et l'implicite, cela n'est même pas souhaitable. «L'essentiel n'est pas de tout savoir, mqis de savoir qu'on ne sait pas»[135], d'avoir l'horizon suffisamment large et l'ouverture stratégique permettant de pallier à cette déficience. Or,

[135] Déjean Le Féal, Karla, *Pédagogie raisonnée de la traduction*, Terminologie &Traduction, n.3, 1994, Commission européenne, p.24

nos étudiants en économie ont pour une multitude de domaines, parmi les plus porteurs (affaires, comptabilité, management, transports, etc.) et, par voie de conséquence, les plus vehiculés dans les textes à traduire, ce que l'on a appelé, «la connaissance des choses»[136] suffisante pour assurer une traduction de l'intérieur, par équivalences, et non pas de l'extérieur, par correspondances, dont le résultat ne pourrait être en fait qu'une traduction linguistique, donc le plus souvent un calque.

Si donc les apprentis-traducteurs économistes ont fréquemment la chance de faire l'économie de cette étape éprouvante et, par là, la tâche de leur formateur est largement simplifiée, il ne faut pourtant pas méconnaître l'importance du «transfert du culturel» au sens large qui, lui, continue de faire problème lors de la traduction spécialisée, quelles que soient la référence et les compétences globales du spécialiste en question. Lors de la version en roumain de l'acquis communautaire ou d'un texte spécialisé dans un domaine de pointe, par exemple, lorsque cet acquis ou ce domaine sont eux-mêmes des «biens» à transférer ou une réalité souvent…en herbe, difficile, voire impossible, à transposer en roumain, il est autrement ardu d'obéir, entre autres, au principe traductologique de la «réexpression à la fois libre et fidèle»[137]

En matière d'écueils, il faut admettre d'emblée que la compétence linguistique du traducteur-étudiant en économie est parfois lacunaire. La maîtrise des langues (A et/ou B) n'est pas toujours «donnée», comme c'était le plus souvent le cas de sa connaissance du domaine cognitif élargi. Il est vrai que ce problème se pose différemment pour la version, généralement moins complexe, et pour le thème, plus sensible aux défaillance de la langue du traducteur. Quant aux questions de savoir s'il faut ou non accepter la traduction en langue B, donc le thème, et à quel titre il est raisonnable d'y faire appel pour le cursus de traduction, plusieurs réponses et arguments à l'appui sont développés ces derniers temps[138], dont nous ne tenons à retenir pour ce qui nous intéresse ici que l'idée du traitement particulier à réserver aux langues de faible diffusion, tel le roumain, (contrairement aux langues dites courantes) lorsqu'on se propose de débattre de la traduction spécialisée.

En revanche, cette dernière distinction permet de revenir à quelques aspects essentiels de notre débat, à savoir les voies didactiquement fiables à emprunter pour pallier à l'insuffisance linguistique de l'apprenti-traducteur. Là aussi le chapitre que Marianne Lederer lui consacre dans son livre maintes fois cité est largement instructif. Peu importe que cette étape par trop souvent nécessaire, on s'en doutait bien, est appelée ici ou ailleurs «perfectionnement» ou «rattrapage» linguistique. Il va sans dire qu'il est beaucoup plus important de décider <u>à chaque fois</u> les activités jugées – théoriquement et <u>pratiquement</u> - acceptables et surtout utiles. Les choses sont souvent beaucoup plus compliquées qu'elles ne paraissent. Pour mettre en place une formation à la traduction valide, il faudrait pouvoir connaître d'avance, d'une part, le sens de la traduction, le ou les domaine/s de référence des textes à traduire, comme leur degré de difficulté et, d'autre part, la compétence linguistique et cognitive du traducteur, mais aussi le destinataire de la traduction, ses attentes et compétences de lecture, etc.

Pour ce qui concerne notre situation générale de «langue de faible diffusion», confrontée à l'horizon avec une pléthore de traductions spécialisées, aussi bien en A qu'en B, il s'impose de toute évidence de re-analyser et re-considérer les activités à pratiquer et à recommander en perfectionnement et auto-perfectionnement. Des analyses sérieuses et approfondies menées en ce sens à partir de tous ces paramètres qui entrent dans l'équation traduisante, pourraient conduire à un nouveau regard sur, par exemple, la place de la lecture active comme tâche de compréhension, le déjà cité «apprendre à comprendre» dans une formation à la traduction. Ou bien, plus surprenant peut-être pour d'aucuns, un changement de perspective pour ce qui nous occupe ici sur la non moins fameuse - et jusque là fâcheuse - interférence de la traduction spécialisée avec la langue maternelle et la traduction pédagogique. Une série d'éléments, dont nous avons cité une bonne partie, semble réunie en ce sens. Pour rendre justice aux persévérents ou visionnaires, nous nous devons ici au moins de renvoyer à ceux qui «osent» parler aujourd'hui encore, arguments à l'appui, de la linguistique contrastive en tant qu' « outil d'une réelle efficacité au service de la pédagogie de la traduction[139]». Et nous pensons aussi, il va sans dire, à Teodora Cristea qui a toujours soutenu les «valences didactiques» de la traduction pédagogique en tant

[136] Lederer, Marianne, *La traduction aujourd'hui*, Hachette, 1994, p.128
[137] Lederer, Marianne, *La traduction aujourd'hui*, Hachette, 1994, p.128
[138] Lederer, Marianne, *La traduction aujourd'hui*, Hachette, 1994, ch. 3, *La traduction en langue étrangère*, pp.147-166
[139] Gallagher, John D., *Linguistique et traductologie* in *Traductologie, linguistique et traduction*, Artois Presses Université, 2003, pp. 57-72

que pratiques comparatives et formatives aussi bien en A qu'en B[140].

En guise de conclusion provisoire à ce qui précède, nous ne pouvons que réitérer l'urgence de repenser, reformuler et surtout d'agir au profit de cette très complexe, mais aussi très porteuse *hic et nunc*, formation interdisciplinaire. En ce sens, une logique élémentaire nous obligerait à valoriser les atouts de nos étudiants – la formation économique large, et à minimiser les écueils – la compétence linguistique lacunaire. Mais, par delà les amendements utiles et souhaitables que nous pourrions toujours apporter aux activités de notre cursus de formation à la traduction spécialisée, seule son insertion à un cadre plus général que, faute de mieux, nous appellerons «macro» serait – c'est notre hypothèse et proposition - en mesure de faire vraiment bouger les choses dans la bonne direction.

3. Concevoir et mettre en place un projet pédagogique intégré

La refonte actuelle de l'enseignement à tous ses niveaux semble assurer les conditions, sinon idéales au moins favorables, permettant de vraiment renouveler une formation interdisciplinaire aussi complexe et, en même temps, du plus grand intérêt à l'heure de l'Europe que nous vivons, formateurs et futurs spécialistes au même titre.

Il nous faudra donc, pour conclure cette intervention, essayer de circonscrire ce cadre plus large où, à notre sens, la formation qui nous occupe pourrait gagner simultanément en pertinence, solidité et flexibilité. Notre hypothèse est que la conception et la mise en place d'un **projet pédagogique intégré en traduction spécialisée** parviendraient mieux que ne le fait le cadre actuel à mobiliser les ressources internes et externes disponibles et intéressées à optimiser et mettre en vedette une formation des plus prometteuses.

Essayant d'ignorer l'inflation récente de références à différentes formes de projet, nous empruntons la notion de projet pédagogique et une bonne partie des réflexions qui l'accompagnent à une très sérieuse tentative d'analyser son utilité et son impact pour les classes de français au lycée[141]. Nous nous sommes proposé de faire de même à l'intention des étudiants en économie intéressés d'adjoindre à leurs certifications une formation à la traduction spécialisée, dispensée au cadre de l'Académie d'études économiques. Pour résumer, les principaux enseignements à en retenir concerneraient :

- Le type de projet (entre le projet-visée et le projet-programmatique)
- La double perspective (point de vue de l'enseignant et point de vue de l'étudiant)
- Le projet pédagogique entre projet d'établissement et projet personnel de l'étudiant

Comme le développement de cet argumentaire peut être facilement consulté et puisqu'il est largement technique, nous nous bornons ici d'en donner un bref aperçu en présentant les principales opérations ou étapes et, par là, les finalités que pourrait se proposer de concevoir et de mettre en place l'enseignant-auteur d'un projet pédagogique tel que nous l'imaginons pour notre formation. «Mettre en place un projet pédagogique suppose donc que l'enseignant procède à :

- la clarification des objectifs à atteindre, c'est-à-dire des sqvoirs et des savoir-faire que les élèves doivent acquérir à l'issue d'une période donnée,

- l'élaboration et la programmation de tâches et d'activités favorisant l'atteinte de ces objectifs par des élèves précis,

- la conception ou la prise de en compte de procédures d'évaluation destinées à apprécier le degré de maîtrise des savoirs et des savoir-faire acquis,

- la négociation et la formulation en termes contractuels du projet perùettant d'associer, autant que possible, les élèves à leur formation.»[142]

En ce qui nous concerne, même sans trop approfondir, on pourrait facilement adapter la plupart de ces consignes. Les bénéfices à en tirer seraient à notre sens évidents et ils viendraient répondre

[140] Cristea, Teodora, *Valences didactiques de la traduction* in «Le Français dans le monde», numéro spécial *Retour à la traduction*, août-septembre 1987
[141] Descotes, M. et altri, *Le projet pédagogique en Français. Séquences et modules au lycée*, Collection Didactiques, Bertrand-Lacoste CRDP Midi-Pyrénées, 1993
[142] Descotes, M. et altri, *Le projet pédagogique en Français. Séquences et modules au lycée*, Collection Didactiques, Bertrand-Lacoste CRDP Midi-Pyrénées, 1993, p. 8

aux défaillances signalées précédemment. Nous en énumérons trois : en premier lieu, programmer des activités didactiques en accord avec la situation d'enseignement-apprentissage de notre Module, ensuite, s'astreindre à mettre à profit les acquis d'une pédagogie de la traduction et, en troisième lieu, s'adapter, en les optimisant, aux structures educatives et/ou professionnelles *hic et nunc*.

Par ailleurs, intégrer un tel **projet pédagogique** au **projet d'établissement** et au **projet personnel de l'étudiant** permettrait de boucler la boucle, de connecter enfin cette formation au marché du travail, de la faire connaître et apprécier pour ne plus se voir réduits aux aléas de toutes sortes. Puisque, comme tous les formateurs ont sans doute déjà fait des expériences frustantes, ils devraient pouvoir avouer aussi bien le goût amer provoqué par le manque de souplesse des établissements d'enseignement à leur égard que leur propre ignorance (combien coupable!) en matière d'organisation et mise en place de cursus. Sans méconnaître donc pas du tout l'importance du comment de la réalisation concrète d'un tel projet pédagogique intégré pour la traduction spécialisée (de l'acquis communautaire, par exemple), notre intervention s'est fixé comme première étape simplement de sensibiliser à une vue d'ensemble, à la fois plus exigeante, plus réaliste et par là plus responsable, pensons-nous, sur cette formation en herbe.

La pédagogie de la traduction spécialisée

Smaranda Agachi
A.S.E. din Bucureşti

Résumé

L'un des grands problèmes de l'enseignant de traduction spécialisée exerçant par ailleurs la profession de traducteur consiste non pas tant à établir un lien entre pratique professionnelle et pratique pédagogique, mais plutôt à expliciter ce lien vis-à-vis des étudiants pour leur donner une véritable méthode de traduction applicable aussi bien dans un cadre universitaire que dans un cadre professionnel ou dans la suite de leur activité professionnelle. De ce point de vue, l'article de Gouadec (1991) dans Meta sur la stratégie d'enseignement de la traduction (D. Gouadec, Autrement dire… Pour une redéfinition des stratégies de formation des traducteurs, in Meta, vol.36. no. 4, décembre 1991, pp. 543-557) pose fort bien le problème du lien entre théorie et pratique dans le cadre des formations à la traduction.

Application des critères de la science de la communication à la formation des traducteurs

Ludmila Zbanţ
Université d'Etat de Moldova, Chişinău, République de Moldova

Résumé

Le terme « communication » recouvre de nombreuses pratiques, souvent très disparates et infiniment ouvertes, qui correspondent aussi aux besoins pédagogiques, théoriques et pratiques. Dans la formation des traducteurs, l'intérêt pour la communication s'explique par la possibilité d'offrir une formation actualisée, adaptée aux besoins et à l'essor rapide des sociétés contemporaines et donc de nouvelles professions. Appliquer les critères de ladite discipline signifie valoriser le rôle de l'aspect socioculturel, de différentes manières de communiquer ainsi qu'analyser les moyens de leur traduction et adaptation aux divers milieux linguistiques et sociaux.

Le terme « communication » recouvre de nombreuses pratiques, souvent très disparates et infiniment ouvertes, qui correspondent aussi aux besoins pédagogiques, théoriques et pratiques. Dans la formation des traducteurs, l'intérêt pour la communication s'explique par la possibilité d'offrire une formation actualisée, adaptée aux besoins et à l'essor rapide des sociétés contemporaines et donc de nouvelles professions. Appliquer les critères de ladite discipline signifie valoriser le rôle de l'aspect socio-culturel, de différentes manières de communiquer ainsi qu'analyser les moyens de leur traduction et adaptation aux divers milieux linguistiques et sociaux.

Malgré une longue histoire de la traduction comme activité humaine, la formation des traducteurs, en tant que programme d'études universitaires est relativement jeune. Elle a débuté dans les années 50 du XXème siècle. Depuis lors, la situation dans les relations internationales à tous les niveaux – politique, économique, social, culturel – a connu des évolutions sensibles dans la direction de leur amplification ce qui a motivé aussi l'intérêt plus évident pour ce genre d'activité professionnelle qui constitue désormais un maillon important surtout dans le contexte de la nouvelle économie planétaire.

Notre époque est marquée par des tendances en quelque sorte antagonistes: l'unification ou la globalisation des activités dans différents domaines de la société contemporaine et, de l'autre côté, on parle de plus en plus de la diversité. Sur le plan de la traduction, la première tendance suppose l'orientation massive vers une langue "hypercentrale" – tel l'anglais qui est de plus en plus véhiculé massivement, même dans les pays à forte tradition linguistique, au détriment de la langue nationale; la deuxième tendance est souvent déclarée et plutôt respectée encore dans certains pays qui surmontent des difficultés de différent ordre dans leur développement économique et social. Dans ces pays la langue nationale se heurte tout de même à une série d'obstacles qui empêchent son évolution. La République de Moldova en fait partie et les preuves peuvent être dissimulées aussi à travers la politique linguistique qui est annoncée dans des documents législatifs peu nombreux, d'ailleurs.

La Moldova se trouve au coeur de l'Europe et à la limite de deux mondes – occidental et oriental. Les effets de cette position géopolitique se font ressentis en outre tans sur le plan de la langue, que sur celui de la culture, de la communication. On y retrouve des vestiges de différentes civilisations qui ont enrichi respectivement la langue du peuple de ce territoire, sa culture et ses traditions. Ces réalités ont également mis leurs empreintes sur la traduction, surtout quand il s'agit du choix des équivalences (vocabulaire, structures syntaxiques, style) entre les langues de traduction.

En traçant un regard en arrière, aux origines de la formation universitaire dans le domaine de la traduction dans la République de Moldova, il faut reconnaître que cette pratique est assez récente et date d'une disaine d'années. Auparavant la majorité des traducteurs qui activaient sur le territoire de la répiblique avaient sporadiquement une formation professionnelle, le plus souvent obtenue dans les universités russes. Les langues de travail étaient le russe et le moldave, les auteurs étrangers étaient traduits le plus souvent par l'intermédiaire de la langue russe dans laquelle le texte avait déjà subi des transformations, des abréviation suite à une censure assez stricte. On constate ainsi que le type de communication professionnelle existant correspondait aux normes de la société de l'époque. Depuis

lors, surtout à partir de l'années 1995, il faut parler des débuts d'une autre situation professionnelle dans le monde de la traduction de notre pays qui, finalement, s'est matérialisée aujourd'hui dans un réseau de plus de 50 bureaux de traduction seulement dans la capitale, utilisant dans leur travail environs 30 langues étrangères.

Les nouvelles conditions socio-politiques et les changements qualitatifs intervenus durant plus d'un demi-siècle dans la grande majorité des pays, y compris la République de Moldova, se sont partout répercutés sur les stratégies de formation des futurs professionnels de la traduction. On constate également qu'il est important de tenir compte de différentes pratiques glottopolitiques et de la politique de la traduction qui, aux dires de Yves Gambier, "à un moment donné, va de pair avec une politique d'enseignement des langues, avec une politique d'industrialisation des langues, avec une politique scolaire ouverte ou pas au pluriculturalisme etc.". [1]

Une position significative dans cette formation est attribuée plus évidemment à l'aspect pratique, surtout, quand c'est possible, en concordance avec le(s) futur(s) domaine(s) d'activité professionnelle. Alors, s'impose la nécessité de familiarisation de l'étudiant avec les réalités du domaine, c'est-à dire, avec la spécificité de la communication interpersonnelle, celle professionnelle dans le sens général et celui particulier pour l'entreprise qui pourra devenir le donneur d'oeuvre pour le jeune traducteur.

Pour observer quel est la place de la communication dans la formation universitaire nous avons consulté quelques sites de certaines universités ainsi qu'une série de publications traitans ce sujet.

Dans son article "La modélisation des programmes existants comme moyen d'éclairage sur la formation en traduction" le professeur canadien Egan Valentine propose une analyse des pratiques de formation des traducteurs au Canada en dégageant "un modèle généralisable comportant les composantes ou les compétences qui participent de façon holistique à la formation". [2]

Ce schéma portant sur les disciplines enseignées aux traducteurs qui est proposé par l'auteur ne situe pas de façon explicite la communication parmi les compétences centrales dans la formation d'un traducteur. Quand même, elle est présente dans les blocs « documentation », « terminologie », « langues de spécialité », « révision » : tous ces compartiments supposent d'une façon ou d'une autre des connaissances communicationnelles dans des sociétés, des cultures, des domaines concrets. La communication est aussi inclue dans les « Compétences complémentaires » et notamment dans le cadre des connaissances des outils informatiques et du développement des habiletés socioprofessionnelles.

Quelques grandes oientations dans la formations de traducteurs en Europe sont présentées par le professeur à l'Université Rennes-2 Daniel Guadec [3]. La liste de compétences et de savoir-faire etablis comme nécessaires dans la formation des traducteurs est le résultat d'une analyse basée sur les offres d'emploi, les contenus des stages, les conversations avec les traducteurs en exercices et les employeurs. Donc, pour élaborer des programmes de formations qualitatifs, il faut recourir aussi à une communication professionnelle et savoir généraliser ou trouver le plus utile pour une formation adaptée à la réalité du pays respectif et de l'époque respective.

En consultant, à notre tour, les programmes de formation en traduction de plusieures universités francophones (de la France, du Canada, de la Suisse, de la Roumanie, de la Moldova) nous avons constaté la présence sous une forme ou autre des cursus orientés vers la communication professionnelle. L'analyse de ces programmes prouve que le plus souvent on enseigne la communication écrite en s'orientant vers la terminologie de certains domaines d'activités les plus "populaires". La communication et l'informatique sont deux autres présences quasiobligatoires dans la formation des traducteurs.

On constatera quand même un hiatus et un clivage dans certains programmes de formation dans le sens de l'interaction de plusieurs niveaux de communication: celui des mécanismes personnels de motivations, d'interprétation; de la dynamique des communications; du niveau social, des normes, des traditions etc.

Chaque personne est profondément marquée par la réalité socio-culturelle de provenance et, au moment de la réalisation d'une traduction vers une autre langue, il doit pouvoir "changer de réalité socio-culturelle" pour que la traduction respective soit conforme aux exigences de la société, de la

culture et de la langue cibles. A ces facteurs il faut ajouter une stratégie de formation de perspective, car les étudiants actuels activeront dans le domaine professionnel sur une durée de 40-50 ans et ils doivent être en état de s'adapter en permanence aux conditions et au contextes de communication de chaque époque. Nous, les formateurs actuels, nous devons essayer d'offrire aux apprenants les moyens et greffer les capacités nécessaires pour l'intégration professionnelle dans toute société en faisant face aux exigences de celle-ci.

La communication à tous les niveaux est un de ces facteurs car elle se fonde sur la nature humaine et sur les relations intra- et interculturelles.

Il est bien connu que, du point de vue psichologique, les processus de communication sont très complexes et se fondent en principe sur trois notions:

" - du côté de l'émetteur, la notion d'*anticipation*;
- du côté du récepteur, celle de *compromis*;
- du côté du récepteur, celle d'*interprétation*". [4]

Dans la science de la communication il est considéré que le locuteur est celui qui opère un certain "calcul anticipatif" de ce qui peut étre dit. Dans la théorie de la traduction, le traducteur et l'interprète ont le double statut de locuteur/récepteur et se voient donc dans la situation où ils doivent faire face en même temps aux exigences avancées envers les deux participants à l'acte de communication.

Il faudra donc, en partant de la stratégie de la formation des traducteurs et de leur activité professionnelle, changer d'accent et attribuer plus d'importance au développement de la *capacité d'anticipation* des idées chez les futurs traducteurs. Cette capacité constituera un atout sûr durant la traduction consécutive et surtout celle simultanée en permettant un gain de temps et en créant au traducteur les conditions supplémentaires pour se concentrer sur la qualité de la traduction des séquences ultérieures. Les formateurs de traducteurs ont multiples possibilités de création d'exercices d'entraînement ciblés sur ces compétences. C'est le cas, par exemple, des exercices concernant certains clichés, locutions figées, collocations terminologiques etc.

Parfois la capacité d'anticipation s'explique par les connaissances générales du traducteur en formation ou celles mises à jour grâce au fait de suivre les actualités; connaître les noms, les fonctions, les activités caractérisant les personnalités respectives, assister/connaître aux/les événements qui sont abordés dans les messages traduits; comprendre les images qui les accompagnent etc. Ainsi, c'est la situation de communication – dans le sens large ou celui concret – qui "vient à l'aide" du traducteur ou de l'interprète. En plus, il peut compter sur des connaissances similaires chez les personnes auxquelles est adressée la traduction, c'est-à dire sur des mécanismes cognitifs et affectifs communs donc sur les compétences de communication communes avec ses alocutaires.

En abordant une autre notion importante du cadre des processus psychologiques de la communication - celle de *compromis* – on pourrait lui donner également une valeur à part dans la perspective de formation des traducteurs et des interpètes.

La pratique de la traduction prouve que parfois le traducteur se retrouve dans des situations de communication spécifiques qui l'obligent à prendre des décisions sur la façon de traduire, autrement dit – sur la modalité de faire le choix des équivalents pour des concepts/mots-clés du message à traduire mais inexistents ou difficiles à trouver dans la langue d'arrivée. Alors le traducteur doit proposer un compromis – une solution permettant à répondre au but suprème de toute traduction: transmettre le message de la langue de départ dans la langue d'arrivée en conservant maximalement l'information de l'original ou, au moins, ne pas la compromettre par un mauvais sens ou un contre-sens.

Une autre situation de compromis dans le conteste de l'approche psychologique de la communication est plutôt d'ordre déontologique. Le traducteur doit maîtriser, réprimer ses mouvements expressifs (la mimique, les gestes) afin de ne pas laisser dissimuler son attitude ni envers ce qu'il traduit ni envers celui qu'il traduit. Dans ce sens, il est bien d'évaluer la qualité des traductions orales faites par les apprenants en partant de la description de leur comportement, analyser le ton de leur voix, la clarté de la pronociation, en soulignant les défauts, il est utile de filmer l'étudiant au moment de son exercice de traduction orale et après proposer à ses collegues de commenter les images: tout cela se fait pour

mieux réussir à atteindre les objectifs tenant de l'éthique et de la déontologie du traducteur.

Le traducteur est en même temps récepteur et émetteur. Du côté du récepteur il opère une opération d'*interprétation* et "la compréhention d'un message n'est pas seulement une opération de décodage; c'est aussi une opération d'inférence. Ce processus inférentiel se fait à partir d'un univers de représentations et de significations partagées; mais aussi à partir d'une grille interprétative propre au récepteur." [5]. Il est important de créer chez les traducteurs les capacités d'admettre le niveau minimal d'inférence, le décodage doit être tant que possible neutre, sans laisser entrevoir les traces des opinions propres, surtout pendant la traduction orale. Cette qualité peut être formée par une série d'exercices ayant comme sujet la traduction des textes fortement marqués d'affectivité.

Un autre champ de formation des traducteurs est lié à la communication en organisation qui est encore un domaine peu structuré car il n'est pas trop homogène et varie d'un pays à l'autre. Ce type de formation permet également des approches très diverses: communication interpersonnelles, dynamiques des groupes, sociologie des organisations, sociolinguistiques, terminologies spécifiques – tout cela varie d'une société à une autre. Par exemple, dans notre pays on trouvera encore sporadiquement la présence d'une communication typique pour une entreprise. Outre les entreprises et les institutions ayant en quelque sorte un statut permanent, il existe de plus en plus différents projets internationaux d'une certaine durée ou, par contre, des filières des organismes ayant un réseau mondial important. Dans tous ces cas la communication en organisation est marquée de sa spécificité. Le traducteur qui pourra être inviter dans ces entreprises et organisations devra pouvoir s'adapter dans un délai bref aux "règles du jeu" qui y sont instituées, autrement la qualité de ses traductions ne répondra pas aux attentes des donneurs d'oeuvre et il risquera de perdre son client ou son emploi.

L'informatique constitue un grand support qui permet au traducteur de répondre au maximum aux exigences de ces clients ainsi que, grâce à la consultation d'autres documents émanant de cette entreprise, de se familiariser avec la spécificité terminologique de la communication professionnelle qui les caractérise.

Dans la formation des futurs traducteurs et interprètes il est très important de les mettre dans des conditions très proches de la réalité professionnelle. Ce sont les stages pratiques qui offrent de pareilles possibilités. En même temps, il s'avère d'une utilité non négligeable le fait d'organiser des formations continues pour les jeunes spécialistes en traduction qui auront déjà une certaine expérience et qui pourront faire part des difficultés rencontrées pendant le début de leur carrière professionnelle en indiquant les lacunes dans la formation universitaire afin d'essayer de les liquider.

Nous finirons nos reflexions sur la présence de divers types de communication dans la formations des traducteurs en "laissant la porte ouverte". Ce qui est sans doute claire c'est que la composante "communication" est une partie non-négligeable de cette formation. Elle est flexible et s'adapte aux conditions des sociétés concrètes.

Il reste encore à voir:

- comment structurer les programmes de formations des traducteurs en dosant la présence des disciplines linguistiques (des 2-3 langues étudiées), thématiques, culturelles, communicationnelles;
- quel est le rôle des disciplines théoriques et quel est leur rapport avec la pratique de la formation;
- quelle ségment revient à l'informatique (appliquée) en tenant compte de la spécialisation du futur traducteur, interprète, rédacteur, terminologue;
- comment orienter le travail individuel de l'apprenant en traduction.

Les réponses à ces questions et à une série d'autres serviront de base de renouvellement constant des programmes et des pratiques de formation des traducteurs.

Références bibliographiques

1. GAMBIER, Y., 2003, « Les passeurs langagiers : réflexions sur les défis de la formation », *La formation à la traduction professionnelle (Textes réunis par G. Mareschal, L.Brunette, Z. Guével, E.Valentine)*. – Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 7
2. VALENTINE, E., 2003, « La modélisation des programmes existants comme moyen d'éclairage sur la formation en traduction", *La formation à la traduction professionnelle (Textes réunis par G. Mareschal, L.Brunette, Z. Guével, E.Valentine)*. – Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 23
3. GUADEC, D., 2003, « Formation de traducteurs : quelques grandes orientations », *La formation à la traduction professionnelle (Textes réunis par G. Mareschal, L.Brunette, Z. Guével, E.Valentine).* – Les Presses de l'Université d'Ottawa, p. 33-45
4. MARC, E., 2005, « Pour une psychologie de la communication », *La communication. Etat des savoirs. (Coordonné par Ph. Cabin et J.-F. Dortier).* – Sciences Humaines Editions, p.40
5. MARC, E., 2005, « Pour une psychologie de la communication », *La communication. Etat des savoirs. (Coordonné par Ph. Cabin et J.-F. Dortier)*. – Sciences Humaines Editions, p.42-43

Le traducteur et l'interprète

Eugenia Alaman
Universitatea „Dunărea de Jos" din Galaţi

Résumé

L'article montre les différences fondamentales entre deux pratiques qui portent souvent atteinte à l'efficacité de communication. Les deux pratiques mettent en valeur des questions linguistiques et didactiques et établissent également les apports des sciences sociales telles que l'économie, la sociologie, la démographie ou l'anthropologie.

4 MASA ROTUNDA

Thèmes proposés :

- La relation Spécialistes/ Philologues, notamment dans le cadre de modes d'enseignement type filières en langue étrangère;
- La relation entre professionnels des entreprises - professeurs de français, entre la vie des entreprises, la recherche appliquée et la traduction spécialisée;
- Posibilităţile de carieră pentru traducătorii care nu provin din domeniul filologic (jurişti, economişti, ingineri, veterinari etc.) în contextul aderării la UE în 2007. Sugestii de formare a studenţilor din Facultatile de Drept, ASE etc;
- Relaţia dintre planul editorial, traducător şi specialistul din domeniu;
- Traducerea lucrării *Controlul de gestiune* apărută la Editura C.N.I. Coresi.

Ateliere de traducere

Atelierul 1. Textul ştiinţific şi tehnic în traducere automată şi în traducere umană

Animator **: Janeta Drăghicescu** - Universitatea din Craiova **-**

L'atelier consacré à la traduction automatique dans ses rapports avec la traduction humaine se propose de présenter:

- les limites de la traduction automatique, telle qu'elle est réalisée par les programmes Babel Fish (Altavista) et Systran ;
- en quoi consiste la qualité moindre de ces traductions ;
- quel est le degré de fiabilité de la traduction automatique ;
- ou et quand le traducteur doit intervenir pour écarter les différentes erreurs ;
- comment on pourrait exploiter la traduction technique dans la classe de FS (français spécialisé).

Des textes en traduction automatique (traduits de l'anglais vers le français) serviront de support aux conclusions que nous avons l'intention de formuler.

Atelierul 2. Aspecte practice de revizie lingvistică şi de revizie juridică a traducerii acquis-ului comunitar

Animator: **Gabriela Vărzaru** - Institutul European din România -

Dans cet atelier on va présenter les modalités de travail dans la révision linguistique et juridique de l'acquis communautaire : étapes, types d'erreurs, méthodes de vérification (ponctuation, grammaire, correctitude du sens, logique, topique, terminologie), conventions de traduction, travail en équipe et l'utilisation des outils (dictionnaires, bases de données, Internet).

Atelierul 3. Intocmirea glosarelor terminologice pe baza unor corpusuri de texte specializate (domeniul juridic şi financiar-bancar) – Perspectivă didactică

Animator: **Daniela Ionescu** – Universitatea din Bucureşti

In alcătuirea glosarelor (minimale) de specialitate menite să vină în ajutorul atât al terminologilor cât şi al traducătorilor de texte specializate în domeniile menţionate mai sus, de un real ajutor este, în primul rând, contribuţia lingvistului la delimitarea semantico-lexicală a termenilor (definiţie, context, ilustrare) şi apoi **relaţia profesională lingvist-terminolog pe de o parte şi expert-consultant – pe de altă parte**. Numai prin această relaţie continuă se poate verifica proprietatea termenilor şi corectitudinea echivalenţelor în limba română, în demersul lexicographic de alcătuire a unui glosar terminologic într-un anumit domeniu. O metodă eficientă de punere în aplicare a acestei metode în predarea terminologiilor specializate o constituie elaborarea proiectelor tematice, prin care studenţii se documentează şi in final redactează liste terminologice pe care le dezvoltă ulterior în adevarate proiecte de diplomă. Fisele terminologice sunt verificate şi discutate în prealabil cu profesorii coordonatori de proiect.

Atelierul 4.* *Gestion de la post-traduction : le feed-back réviseur-traducteur-terminologue dans la pratique de la traduction specialisée

Animateurs: **Luminiţa Brăileanu, Deliana Vasiliu**

Issues, d'une part, d'une assez longue et surtout passionnante pratique didactique au cadre du Module de Traduction –Terminologie, créé en 1994 à la Chaire de langues romanes et communication en affaires de l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest et, de l'autre, de collaborations occasionnelles avec différents bureaux de traduction, dont l'objet était la traduction en roumain de l'acquis communautaire, les hypothèses de travail que le présent atelier se propose de mettre en avant ciblent l'importance capitale de la post-traduction chaque fois qu'il s'agit de la version en roumain d'un texte de spécialité. Pour ce faire, notre atelier entraînera trois équipes d'étudiants économistes dans la réalisation de la version en roumain d'un tel texte. Le produit final et le journal de bord des trois équipes (terminologues, traducteurs, réviseurs) constitueront, nous l'espérons, un bon ancrage pour débattre du rôle essentiel et complexe de la post-traduction spécialisée.

Equipes d'étudiants: Otilia Făgurel, Alina Caşu, Adina Stanciu, Mădălina Vântu, Cristi Bilţ

Le présent atelier s'est proposé de mettre en avant l'importance capitale de la post-traduction chaque fois qu'il s'agit de la version d'un texte de spécialité (en roumain, en l'occurrence).

Pour ce faire, trois équipes (terminologues – traducteurs – réviseurs) se sont vu proposer le texte de spécialité intitulé *Les placements des sociétés d'assurances en 1995*, paru dans «L'assurance française en 1995», Edit. Fédération Française des Sociétés d'Assurances, 1996. Le déroulement de ce triple travail a été consigné dans un journal de bord qui, lors de la présentation en atelier, s'est transformé en réel débat destiné à faire accepter et à valider une version finale du texte à traduire.

Suivant la pratique courante, des questions et remarques sur certains choix terminologiques et de traduction ont été adressées par les réviseurs aux terminologues, respectivement aux traducteurs. Par exemple, «valeur de bilan», pour lequel le concordancier proposait «valoare bilanţeră», a été contesté. Un vif débat soutenu tant par le contexte que par la formation professionnelle des étudiants a fait apparaître que le concordant approprié était «valoare contabilă». Même démarche pour «plus-value latente» qui de «cîştig latent» est passé à «cîştig potenţial».

A signaler en ce sens que la terminologie roumaine liée aux nouveaux – et nombreux – aspects de l'économie de marché n'est pas encore fixée, d'où l'importance déterminante de la révision faite par un spécialiste du domaine.

Quant à la traduction proprement-dite, à part quelques tournures améliorées d'un commun accord, les réviseurs ont heureusement relevé entre autres l'absence d'un segment du texte d'origine. A été signalée également une interprétation fautive due à une erreur de syntaxe : la phrase «les actifs qui ne font pas partie de la liste et ceux qui ne répondent pas aux autres règles d'admission prévues sont financés par les ressources propres de l'entreprise» a été rendue par «activele care nu fac parte din lista celor care nu întrunesc celelalte reguli de admitere prevăzute sunt finanţate din resursele proprii ale întreprinderii». Or, cette version roumaine est restrictive et distorsionne le sens du message.

En effet, pareils exemples sont de nature à donner une idée du débat qui, bien soutenu par les acteurs et suivi avec intérêt par les auditeurs, a mis en évidence, à travers la simulation d'une commande de traduction, l'importance d'une formation complète à la traduction spécialisée, telle que celle proposée dans le cadre du «Module de traduction-terminologie» de l'Académie d'Etudes Economiques de Bucarest. En tant que formation complémentaire, elle vient ainsi s'ajouter à la formation de base des étudiants en économie ayant bénéficié par là d'une sensibilisation à la linguistique appliquée et à la traductologie.

Parent pauvre de la traduction en général, la gestion de la post-traduction s'avère néanmoins importante lorsqu'il s'agit de textes – économiques, juridiques, techniques – à composante pragmatique évidente. Pour ce qui est du présent atelier, dans sa phase de travail proprement-dit aussi bien que dans le déroulement du débat, il n'a fait que mettre en avant l'avantage du travail en équipe et de la négociation de la version finale en matière de traduction spécialiée.

Bibliografie

1. Arens, H., 1974, Sprachwissenschaft. Der Gang ihrer Entwicklung von der Antike bis zur Gegenwart, Freiburg / München.
2. Austin, J. L., 1962, *How to do things with word*s, Oxford.
3. Avram, M., 1986, *Gramatica pentru toţi*, Bucureşti.
4. Coşeriu, E., 1971, *Teoria del linguagio e linguistica generale*, Bari, Laterza.
5. Coşeriu, E., 2000, *Lecţii de lingvistică generală*.
6. Coteanu, I., 1982, *Gramatica de bază a limbii române*, Bucureşti.
7. Ducrot, O., Schaeffer, J.-M., 1996, *Noul dicţionar enciclopedic al ştiinţelor limbajului*, Bucureşti.
8. *Duden – Grammatik der deutschen Gegenwartssprache*, Band 4, Dudenverlag, 1998, Mannheim – Leipzig – Wien – Zürich.
9. Fodor, J. A., 1983, *The Modularity of Mind*, Massachusetts Institute of Technology.
10. Frâncu, C., 1977, *Curente şi tendinţe în lingvistica secolului nostru*, Iaşi.
11. Frâncu, C., 2000, *Conjunctivul românesc şi raporturile lui cu alte moduri*", Iaşi.
12. Gherasim, P., 1997, *Semiotica modalităţilor*, Iaşi.
13. Guillaume, G. 1929, *Temps et verbe*. *Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris.
14. Guţu-Romalo, V., 1973, *Sintaxa limbii române. Probleme şi interpretări*, Bucureşti.
15. Irimia, D., 1976, *Structura gramaticală a limbii române. Verbul*, Iaşi.
16. Saussure, F. de, 1971, *Cours de linguistique gènèrale*, Paris.
17. Săteanu, C., 1980, *Timp şi temporalitate în limba română contemporană*, Bucureşti.
18. Weinrich, H., 1964, *Tempus, Besprochene und Erzählte Welt*, Stuttgart.

Atelierul 5. "Polish" Your Translation Using a Conceptual System

Animator: Georgeta Ciobanu
Universitatea din Timişoara

Objectives

The present workshop approaches the problem of raising awareness of the need to use conceptual systems in managing terminology for specialized translation. At the same time, it aims at developing skills of structuring terms by designing a provisional conceptual system as a tool of handling properly the terms of the text to be translated within the subject field it belongs to. This goal is achieved by means of a practical demonstration. At the same time, there is a strong didactic component involved: the activities occurring in the workshop can be applied in teaching specialized translation.

Organization – Stages

The following stages are envisaged:

1. an explanation of the role of conceptual systems in managing the terms for translation purposes;
2. analysis of poor translation due to inadequate equivalent terms;
3. examination of documentation and proper term selection;
4. conceptual system design to be used for future translations;
5. ways of establishing appropriate term equivalents in the target language with the help of the conceptual system.

The languages used for the practical demonstration are Romanian, English, French;
the subject field under examination is the cinema.

Having in view the practical nature of any workshop, there is a great concern for providing the obligatory framework, namely, a general presentation, the practice stage and production with the participants' contribution, using elements of the first two stages.

Our major purpose is to highlight the line of work that is necessary in designing a conceptual system as an aid to produce high quality specialized translation. In real life any workshop is unique, as in applying the theoretical principles, many unplanned, unpredictable elements can occur. Very often these unpredictable elements are extremely favourable, if they reveal new aspects of the problem under consideration. In other words, we strongly believe an accomplished workshop is successful in the practice and production stages, ideally developing according to the suggested initial framework. Therefore, presentations of workshops quite often outline the framework to be developed and the types of activities best associated with this framework.

1.
The starting point of our discussion tackles the basic requirements of specialized translation as far as terms are concerned: use of proper equivalents of terms from one language into another, precision in the use of terms, lack of ambiguity. In order to achieve these desiderata we need the means to check these requirements are fulfilled; the current procedure is to use a conceptual system (also called concept system or system of concepts).

The conceptual system, a set of concepts structured function of the logical relations established between them, represents the possibility of structuring knowledge in a certain subject field.

The role of the conceptual system is to group knowledge of a subject field into classes and identify what class each term belongs to; this identification reveals the characteristics of each term, focusing on the distinguishing characteristics. These elements provide the possibility of understanding and defining the concepts, and the means of establishing equivalents in two or more languages by confronting (comparing) these definitions.

In order to establish classes within conceptual systems it is necessary to examine various documentation sources.

Also, the design of a conceptual system is quite time consuming. Considering the time constraints of a

workshop, some limits are imposed, such as, among others, the investigation of a limited number of documents, the choice of a subject field accessible for the audience from the field knowledge point of view, the partial design of the conceptual system.

In order to spend more time on concrete activities, it is convenient to start with a preliminary presentation (a Power Point presentation in our case) to introduce basic principles, including the theoretical elements..

Besides the general theoretical elements concerning conceptual systems, it is useful to present samples of already existing conceptual systems, both single and multi level cases. At least two situations are to be examined: 1) the presentation of a conceptual system in a terminological standard, and 2) the various provisional variants necessary in accomplishing a final version of a conceptual system of a non-standard terminological product. The examples included in a standard such as ISO 704 are simple and quite revealing, rather easy to follow. Our previous experience in designing conceptual systems for various terminographical products provides appropriate examples; as examples we refer to the systems designed for the terminology of e-commerce and mobile communications (see bibliography).

Next, the workshop activities are based on text samples, necessary to produce a draft of the provisional conceptual system.
It is convenient to ask the participants to work in pairs for the documentation analysis and for the term selection. Although self evident, the following practical tip in organizing such an activity proves to be useful: the moderator numbers each of the text samples given to the pairs. Also, the moderator selects a priori all the terms of all the text samples and keeps this inventory for himself / herself for checking purposes. In other words, the moderator is able to check the terms selected by each pair with the help of the text number.

2.

As mentioned above, the choice of the cinema subject field represents a field of general interest, less technical for most of the participants. To simplify things, the subfield under discussion may be film reviewing.

To access knowledge in any subject field, the translator must be familiar with the most reliable documents: monographs, academic manuals, textbooks, excyclopedias, dictionaries, glossaries, vocabularies, databases, proceedings of congresses, specialized periodicals, popularized periodicals, brochures, publicity flyers, Internet sites.

As the whole scientific event this workshop belongs to approaches issues of specialized translation, the participants to the workshop are familiar with major aspects of translation – theoretical and practical aspects. They are at least practitioners, that is, translators; some also teach translation for various subject fields.

A set of film reviews translated from English and French into Romanian are made available to the participants. The documentation sources are articles published in weekly magazines. Each pair is given a different text, selected from different issues of the same publication. From the terminological point of view the publication addresses the semi-expert of the subject field.

In our case the quality of the selected translations is poor due to: scarcety of terms specific to the field, lack of term equivalents, improper register. Our selection of poor quality translation is done on purpose to raise awareness of week points of various translations, with special emphasis on terminology.

Working in pairs, the participants are asked to identify the terms in the Romanian translations, to suggest possible equivalents for the Anglicisms in the translated text, and comment on the register. Any other linguistic comment is welcome. Term identification is performed manually.

Previously, we have used these text samples in class with our own students, and, by guiding them with additional questions whenever necessary, the feedback resulted in the following conclusions:

- scarcety of proper terms;
- presence of Anglicisms keeping their initial form, with no equivalent in Romanian;

- paraphrases replacing the appropriate equivalent;
- word order preserving the syntax of the original English text;
- improper choice of general vocabulary;
- loan translations;
- improper use of prepositions, “copying” the prepositions of the original English text;
- quite informal register.

3.

Following current practice, any translation requires, in the preparatory stage, an examination of parallel texts – in our case English and French texts of the same nature. Like for Romanian, the documentation sources are also articles published in magazines belonging to the same subject field addressing the semi-expert of the field as well.

Each pair is given a different text, selected from the same publication.

The samples below illustrate the nature of the text. The terms are underlined.

Thursday night horror: *A Nightmare on Elm Street 5 – the Dream Child*. (…) The penultimate episode in the series finds (…) Krueger (…) terrorising the teenagers of Spring-
wood once again (…).
The Guns and the Fury. Action drama set in turn-of-the-century Persia (…).
Any Man’s Death (…) John Savage (*Do the Right Thing*; *The Godfather Part III*) heads an all-star cast in this political thriller about a reporter investigating a covert global conspiracy in Africa (…).
Three Men and a Little Lady. Comedy sequel to *Three Men and a Baby* (…).
Rocky V (…) A fifth entry into the highly successful sporting series, directed once again by Oscar-winning director of the original John G. Avildsen, returns (…).
The Seduction of Joe Tynan. Political drama about a naïve liberal senator (…).
Dark Victory. Tear-jerker about a terminally-ill woman (…).
High Desert Kill. Offbeat sci-fi thriller starring Chuck Connors (…).

This time the participants’ task is to select the terms of the text. The moderator of the workshop collects the information and starts to record the terms on the blackboard.

During the first stage, the inventory of terms is a random recording of terms. Each pair is asked to speak out the terms identified in the given text sample. The moderator starts to record this information. Looking at the terms listed on the blackboard, the participants themselves realize certain terms, mentioned by different pairs, have certain characteristics in common. With the moderator’s guidance, the random inventory turns into classes sharing similar characteristics.

The process of term identification reveals discrepancies between the two languages. As mentioned before, mere translation is not the solution; consequently, the translator is obliged to suggest an equivalent to fill in the gap in the target language. This proposal is based on solid linguistic knowledge of the target language.

In our case, the easiest classes to identify are the film genres, e.g. *comedy*, *thrilller*, *drama*, *adventure*, etc.

The next thing the participants become aware of is the great number of terms related to the above mentioned genres, e.g. *musical-drama, musical-comedy, murder mystery, comedy drama, family drama, action drama, romantic drama, sci-fi thriller, black comedy*. They realize easily some of these terms are assigned to realities that do not exist in the Romanian cinema industry and there is a first attempt to translate these terms(most often word by word). At the same time, the documents provide enough examples to prove a mere word by word translation is improper, e.g. the Romanian equivalent of the English term *a late night* is not ‘noaptea tarziu’, a black comedy is not exactly ‘comedie neagra’,‘comedie despre/cu negri’.

Another important element is the presence of synonyms in the same texts, e.g. *tear-jerker* (melodrama), *weepie* (melodrama), *spine-chiller* (thriller).It is quite difficult to identify such synonymous slang terms, as the participants are not native speakers; identification of slang elements requires a very good knowledge of the foreign language. The same holds true for an example like *whodunit*, a synonym for a classical Agatha Christie thriller; this time, cross-cultural elements interfere.

Actually the quasy-synonyms cause more ambiguity; the attempt to place them in a conceptual system is a good opportunity to clarify the apparent similarities, to answer questions such as: Are the terms *series* and *serial* synonymous because they are translated into Romanian by *serial*? What is the relation between *sequel* and episode? Do the terms *reworking* and *remake* refer to the same concept?

The participants are encouraged to identify all the terms of their texts, even if they do not 'fit' into the already existing categories.

Many of the terms belong to the closely related class of film production, the making of films e.g. *shooting*, *starring,* (a) *repeat*, *special effect,*(film) *climax*, *nominee*. The occurrence of some of these terms in pairs of antonyms e.g. *original* vs. *remake* helps in a better understanding of their appropriate meaning. Simultaneously, understanding the relations between the two, the participants are supposed to find the place of these terms in the system.

Special attention is paid to all types of terminological units, especially complex terms and collocations,e.g. (to) *shoot under the direction of*, (to) *bring to screen*, *entry in a series*, as less experienced terminologists are mainly tempted to focus on single-word terms.
4.

The classical tree diagram is the most convenient choice to represent the conceptual system.

Also, no matter how elaborate the system is to become during the workshop, the participants are to observe the basic requirements imposed for any conceptual system, namely, the system has to be clear, intelligible, transparent, easy to amplfy, ready to answer the needs of the translators in our case.

Having in view the terms present in our documentation, two major classes are easy to distinguish: film genres and film making, on the first hierarchical logical level. Each of these is further subdivided on the next logical level.

The easiest to locate are the terms assigned to concepts corresponding to similar ones in the Romanian cinema field, e.g. *classic thriller*, *political thriller*, *action adventure*.

Doubts are present with cases such as *film noir-style thriller*, *Graffiti style-drama*; they do not belong to the traditional Romanian film industry and have no Romanian equivalents yet.

The least transparent, especially for the beginning terminologists, are the terms coined ad hoc in a certain text or less frequently used, e.g. *eco-thriller*, *sci-fi spoof*, *vintage horror*, *slapstick comedy*.

An important issue is to emphasize from the very beginning the necessity of designing first of all a provisional system, with an open-ended character that allows improvements while it is being elaborated.

The ordinary translator, less familiar with conceptual systems, used to dictionary-assisted translations, is tempted to consider the conceptual system design a waste of time, or, a sophisticated time-consuming operation. The former belief results from 'ignorance' – no knowledge of its benefits. The latter is based on exposure to elaborate systems of various fields, especially of standards; moreover, the translator's insufficient subject field knowledge amplifies adversity towards concept systems.

As long as participants are encouraged to approach the conceptual system as a provisional one, leaving room for additions, changes, re-labelling etc., they realize the task of designing such a system is not at all 'manacing'.

A very important issue is awareness of drafting the system in parallel with term collection.
Our classroom experience shows the participants' keen interest (priority) in labelling accurately the various classes.

5.

The problem of establishing proper equivalents based on the conceptual system can be tackled in principle, as it is too complex to be solved within the time span of a workshop together with other

problems. If time allows, just a few examples can give an idea about the distinction: term equivalent and mere translation, ignoring the concept the equivalent term is assigned to.

Information on proper equivalents is always associated with term usage as well, which results from the term environment. The fragment below is a translation selected from a Romanian cinema periodical of the 80s, revealing a context for the use of the Romanian terms *star* / *antistar* and other terms related to the same class:
« Stele » au existat dintotdeauna. De la începutul cinemografului. Şi cam tot atunci a apărut star-systemul. Cu vremea, concepţia suprastarurilor (…) a evoluat. S-a schimbat pînă şi conţinutul nu numai forma accepţiei de star. (…)
« Între 1920 şi 1960 – vîrsta de aur a marilor companii de la Holywood – un star se fabrica de la A la Z. Star-systemul era sistemul de « tehnici » care asigurau fabricarea vedetei. (…)
Se selecţiona de către un talent scout (agent plătit să descopere talente), o persoană (fată sau băiat) avînd o înfăţişare cît mai ieşită din comun, căreia i se oferea un contract de lungă durată, un fel de « pact cu diavolul ». Apoi începea operaţia de prelucrare, persoana trecînd printr-un proces menit să ducă la o schimbare radicală de personalitate. (…)
O dată cu prăbuşirea sistemului clasic de producţie hollywoodiană, datorat evoluţiei mijloacelor de mass-media şi concurenţei mult mai largi, a apărut nevoia unui star de altă factură.
Din anii '50 încoace, starurile s-au străduit să fie cît mai middleclass (clasa de mijloc), să pară cît mai simple şi mai nesofisticate. Azi, este de bon ton ca vedetele să umble în jeans şi cu maiou, să-şi facă cumpărăturile la super-magazin şi să dea în reviste reţete culinare.
Sclavii de ieri sînt tiranii de astăzi, căci acum starul îşi dictează condiţiile, în jurul lui se construieşte filmul. Nu numai că starurile au un cuvînt greu de spus în privinţa scenariului, a distribuţiei, dar uneori îşi realizează singure filmele. Se întîmplă ca vedeta să hotărască din ce unghi să fie filmată şi nu regizorul. Ca să nu mai vorbim de onorariile unui star de azi.

Conclusions

All the preliminary explanations and all the activities planned to take place with such a workshop are meant to encourage the translator to become aware of the importance of conceptual systems in accomplishing high quality translations. Such systems are the framework used to identify easily existing terms to be recycled and re-used with further translations of the same field as well as to support new terms of future translations.

Bibliography (selection)

1. CABRÉ, M.T. (1998) *La terminologie. Théorie, méthode et applications*, Ottawa, Armand Colin – Les Presses de l'Université d'Ottawa.
2. CIOBANU, G. (2003) *Lexicul Panlatin de Comerţ Electronic*, Canada, Terminology and Standardization Directorate – Translation Bureau, Public Works and Government Services Canada, http://www.bureaudelatraduction.gc.ca
3. CIOBANU, G. (2004) Vocabular în domeniul telefoniei mobile român-englez-francez /CD-ROM/, Timişoara, Editura Mirton.
4. DUBUC, R. (1992) *Manuel pratique de terminologie*. 3éd., Montréal, Linguatech.
5. ISO 704 (2000) Terminology Work – Principles and Methods, Geneva.
6. NUOPPONEN, A. (1994) Begreppssystem for terminologisk analysis (Concept systems for terminological analysis) – English Summary. Acta Wasaensia No 38 (Internet resource)
7. PAVEL, S. and NOLET, D. (2001) *Handbook of Terminology*, Canada, Terminology and Standardization Translation Bureau – Minister of Public Works and Government Services Canada.
8. PICHT, H. and DRASKAU, J. (1985) *Terminology: An Introduction*, Guildford, Surrey.
9. SAGER, J. (1990) *A Practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
10. WRIGHT, S.E. and BUDIN, G. (comps.) (1997) *Handbook of Terminology Management*, Amsterdam, John Benjamins.

Ce volume comprend
les contributions des participants
au Colloque international “La traduction spécialisée”
organisé les 13-14 octobre 2005
par l’équipe du Module de terminologie
et de traduction de spécialité
de la Chaire de Langues romanes
et de communication en affaires
de l’Académie d’Études Économiques de Bucarest.